

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue  
mensuelle de médecine historique,  
littéraire & anecdotique**

1920, n° 27. - Paris : *Chronique médicale*, 1920.  
Cote : 130381, 1920, n° 27

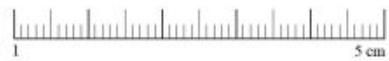


**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?130381x1920x27>

130384

LA

CHRONIQUE MÉDICALE



## Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

- |  |   |
|--|---|
| <b>Albarel</b> , de Narbonne.  | <b>Maljean</b> (Dr), Médecin principal en retraite. |
| <b>Audard</b> (E.), de Paris.  | <b>Mathé</b> (Dr Lucien), de Paris.                 |
| <b>Babonneix</b> (L.), Médecin des Hôpitaux de Paris.                            | <b>Menier</b> (Dr), de Decazeville.                 |
| <b>Baudouin</b> (Marcel), Préhistorien.  | <b>Molinéry</b> (Dr), de Luchon.                    |
| <b>Bonnette</b> (Dr), médecin-major de 1 <sup>re</sup> classe de l'armée.        | <b>Monin</b> (Dr E.), de Paris.                     |
| <b>Cornilleau</b> (R.).  | <b>Mollière</b> (A.), de Lyon.                      |
| <b>Courgey</b> , d'Ivry.   | <b>Natier</b> (Dr M.), de Paris.                    |
| <b>Delmas</b> (Paul), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. | <b>Noury</b> (Dr P.), de Rouen.                     |
| <b>Dufay</b> (P.), homme de lettres.   | <b>Regnault</b> (Dr Jules), de Toulon.              |
| <b>Etienne</b> (Dr), de Vernon.  | <b>Terrier</b> (Dr), de Paris.                      |
| <b>Foveau de Gourmelles</b> (Dr).  | <b>Treille</b> (Dr Alcide), d'Alger.                |
| <b>Lebeaupin</b> (Dr), de Moisdon-la-Rivière.                                    | <b>Verdenal</b> (Dr), de Pau.                       |
| <b>Lemaire</b> (Dr), de Dunkerque.   | <b>Voivenel</b> (Dr Paul).                          |
|  | <b>Wuilbaut</b> (Dr G.).                            |
|  | Etc., etc.  |

130381

LA

# CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D<sup>r</sup> CABANÉ



VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

1920

130381

PARIS (V<sup>e</sup>)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

1920



LA

# Chronique

# Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

<b>Phosphatine Falières</b>	
<b>Vin de Chassaing</b>	
	<b>Poudre laxative de Vichy</b>
<b>Eugéine Prunier</b>	<b>Neurorine Prunier</b>
<b>Comprimés Vichy-Etat</b>	<b>Dioséine Prunier</b>
<b>Glyco-phénique Déclat</b>	<b>Erséol Prunier</b>
<b>Sirop phéniqué Déclat</b>	
	<b>Sirop au phénate d'ammoniaque</b>

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING)

LA  
**“PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES”**



associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.



*Bien exiger la marque:*  
**“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”**

nom déposé



*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

## LA CHRONIQUE MÉDICALE

### Médecine et Littérature

**La folie d'Eugène Hugo (1), par M. PIERRE DUFAY (Suite).**

En juin 1822, c'est une première fugue, que révèle une lettre de Victor contresignée par Abel et qu'a reproduite M. Louis Barthou dans ses *Amours d'un poète* :

MON CHER PAPA,

Depuis hier nous sommes dans la désolation. Il y a bien longtemps qu'Eugène était tout à fait changé pour nous. Son caractère sombre, ses habitudes singulières, ses idées bizarres avaient mêlé de cruelles inquiétudes aux dernières douleurs de notre mère bien-aimée. Si nous n'avions mené une vie aussi paisible et aussi simple, on eût pu croire que quelque chose de violent se passait en lui. Depuis la perte de notre pauvre mère, il avait cessé de témoigner à ses frères et à ses amis aucune affection. Avant-hier, enfin, il a disparu, nous laissant un billet froid et laconique où il nous annonce que des événements imprévus l'obligeaient à partir à l'instant même et où il fait pressentir qu'un jour il reviendra. Nous nous perdons en conjectures et en recherches ; depuis longtemps nous remarquions qu'il sortait à des heures extraordinaires, nous empruntait notre argent, souvent en revenant demander plusieurs fois dans la même journée ; qu'il écrivait des lettres cachées pour ses frères, qui n'avaient point de secret pour lui. Pourquoi faut-il que ce dernier acte de folie nous force à te révéler ce que nous aurions voulu te laisser toujours ignorer, afin de t'épargner au moins celle-là d'entre les souffrances de notre mère ? Mais après avoir attendu son retour vingt-quatre heures, il est de notre devoir de t'informer de cette disparition déplorable. Nous t'en supplions, mon cher papa, songe que ce pauvre Eugène est encore plus à plaindre que nous ; quelques mots de son billet nous font craindre qu'il ne t'écrive une lettre qui serait marquée au coin de la plus inexplicable ingratitudo si elle n'était dictée par la démence. Rappelle-toi, mon cher papa, toute la tendresse du père, toute ton indulgence d'ami ; Eugène a un excellent cœur, mais la position incompréhensible où il paraît placé le force à chercher des prétextes bons ou mauvais pour colorer sa conduite. Peut-être ton fils, qui semble avoir été entraîné par des liaisons funestes, sortira-t-il pur et honorable de l'abîme où nous le croyons tombé. Mais alors pourquoi ne nous avoir laissé en partant aucune trace d'affection ?

Suspendons notre jugement, mon cher papa ; Eugène a un bon cœur ; il reconnaîtra sa faute ; en attendant, plaignons-le et plains-nous comme nous te plaignons. En attendant ta réponse, nous t'embrassons tendrement. Peut-être va-t-il revenir et nos bras comme les tiens lui seront ouverts.

Tes fils désolés et respectueux,

VICTOR, A. HUGO (2).

(1) V. le n<sup>o</sup> de décembre 1919.

(2) Louis BARTHOU, *op. cit.*, p. 11-13.

Vraisemblablement, Victor aurait pu attendre davantage avant de mettre son père au courant de cette situation plus que toute autre délicate ; puisque fugue il y avait, mieux aurait valu laisser à Eugène le temps de se ressaisir et de venir reprendre sa place au foyer fraternel.

Pour expliquer cet acte de désespoir, M. Louis Barthou a recours à un rapprochement de dates : à regarder d'un peu près, il ne paraît pas très concluant. Le consentement du général au mariage de son fils aurait « été envoyé un mois avant, le 22 mai 1822, et je ne peux pas me défendre d'un rapprochement entre cette décision, d'où le mariage devait irrévocablement sortir, et la crise de désespoir que la fuite d'Eugène avait révélée ».

Sans doute, mais la lettre de Victor annonçant cette fugue est du 9 avril ; puis, pour que la décision devint irrévocable, il fallait qu'à la demande du général fût venu se joindre le consentement du père d'Adèle, et Victor remit seulement à M. Foucher, dans les premiers jours de septembre 1822 (lettre de Victor à son père du 13 septembre 1822) (1), la demande que le général lui avait adressée dans le courant de juillet (lettre du 26 juillet).

Au demeurant, cette question de date importe peu. Le fait est là dans sa brutalité et la relation de cause à effet ne semble pas devoir faire de doute.

A la veille de son mariage, nouvel appel de Victor à la générosité paternelle en faveur de ses frères ; mais, en ce qui touche Eugène, qui ne semble pas s'être beaucoup « refroidi », la phrase reste embarrassée. Les nouvelles ne sont pas bonnes, mais vagues :

Je te supplie encore, bon et cher papa, de faire tout ton possible pour continuer à mes frères Abel et Eugène leur pension, n'oublie pas qu'Eugène était un peu fou quand il t'a écrit, et donne-lui, si tu le peux, cette nouvelle preuve de tendresse généreuse et paternelle. (18 septembre 1822.)

Pourtant, la fin du calvaire, dont Eugène gravissait un à un tous les degrés, approchait. Le 12 octobre 1822, Victor Hugo épousait à Saint-Sulpice Adèle Foucher. Ses témoins étaient Jean-Baptiste Biscarrat, son ancien maître d'étude à la pension Cordier, et Alfred-Victor, comte de Vigny, son ami. Témoins compromettants : l'un n'était pas assez et l'autre était trop. Olympio devait leur substituer plus tard, dans son autobiographie, M. Ancelot et Alexandre Soumet. Tels sont les petits profits d'un travail consciencieux.

Comment le malheureux Eugène eût-il pu, ce jour-là, ne pas devenir tout à fait fou ? La cérémonie nuptiale à la mairie, puis à

(1) Ces lettres et celles qui suivront sont empruntées à la correspondance manuscrite de Victor Hugo avec son père, conservée à la Bibliothèque de Blois. Je les ai moi-même reproduites intégralement dans mon étude sur *Victor Hugo à vingt ans* ; *Glances romantiques* ; Paris, Mercure de France, 1909, in-12 de 265 p.

l'église ; le défilé et les congratulations des parents, des amis et des indifférents ; le sourire mauvais des femmes qui se font des compliments de leurs toilettes et se jugent mal fagotées ; puis, interminable, dans la salle du conseil de guerre de la rue du Cherche-Midi transformée en salle à manger, le repas de noce, témoignant du parfait commis-voyageur que cache tout participant à ces sortes d'agapes.

Eugène a enduré tout cela. Impavide, il a supporté sans broncher la mairie, l'église, la sacristie. Mais, maintenant, il est à bout de forces. Ivre de larmes à grand'peine réprimées, il ne peut détacher ses yeux de la joie triomphante de Victor et d'Adèle ; son âme éclate et, tandis que les amoureux s'embarquent pour Cythère, sa raison s'enfuit, affolée, à la recherche de l'inconnu, partout, hors du monde.

Interloqués, ses voisins écoutent des phrases dépourvues de sens et de suite : il divague. Tendu trop longtemps, les nerfs n'ont pu résister à l'effort qu'il leur demandait ; le cerveau a cédé sous les mâchoires de l'eau qui l'enserraient depuis des heures. Cette fois, il est fou pour de bon, irrémissiblement fou.

Biscarrat, l'ami des bons et des mauvais jours, a prévenu Abel. Aussi discrètement que possible, ils emmènent le dément et, quittant l'hôtel Toulouse, où s'égaient des rires bruyants, le conduisent dans sa chambre et l'y enferment.

Le lendemain, on l'y retrouvait, tous les flambeaux allumés, poussant des cris inarticulés et tailladant à coups de hache les meubles qui la garnissaient.

Victor, dans son autobiographie, s'est montré, comme on peut le croire, sobre de détails sur la folie de son frère, se bornant à la mentionner, et n'a eu garde d'en indiquer la cause. La vérité ne tarda point, pourtant, à percer, et ses contemporains ne se crurent pas tenus à la même réserve.

Je m'en suis revenu, écrivait dans son journal (1) Evariste Boulay-Paty, avec Soulié, qui est venu passer une heure chez moi. Il m'a dit qu'Eugène Hugo avait tellement aimé Mme Victor Hugo que, deux ou trois jours après le mariage de son frère, il était devenu fou. C'était un jeune homme qui annonçait le plus beau talent. Fou par sève de chasteté ! à Charenton !

Un des amis de Victor, son ancien collaborateur au *Conservateur littéraire et à la Muse française*, le comte Gaspard de Pons, s'adressant « à ce qui fut Eugène », a, dans ses *Adieux poétiques* (2), soulevé un coin du voile :

(1) Publié par le Dr Dominique CAILLÉ, dans les *Annales de la Société académique de Nantes*.

(2) *Adieux poétiques*, par le comte Gaspard de Pons. Paris, Librairie Nouvelle, 1860, 3 vol. in-12. Cf : Edmond BINÉ, *Victor Hugo avant 1830*, nouvelle édition ; Paris, Perrin et Cie, 1895, in-12 de 533 p.; p. 273-274.

Peut-être dédaigné par l'Amour et la Muse,  
 Un désespoir jaloux s'alluma dans ton cœur ;  
 Tu haïs malgré toi ton rival, ton vainqueur...  
 La mort de la pensée au plus affreux destin  
 A seule, hélas ! pu te soustraire :  
 Tu cessas bien à temps d'être toi, d'être frère,  
 Le premier frère fut Caïn.  
 Oui, certe, et dans ce mot ne vois pas un outrage ;  
 L'outrage serait lâche autant que solennel.  
 Ton cœur fut assez chaud pour qu'un moment d'orage  
 En toi pût allumer un foudre criminel...

Edmond Biré a eu la chance de mettre la main sur un exemplaire de ce recueil devenu introuvable, grâce auquel le mystère s'éclaircissait, ce qui a permis au Dr Patriceon de noter ainsi, au cours de son étude sur le second mariage du général Hugo (1), la folie d'Eugène :

« Cependant un événement douloureux et imprévu avait mis, vers la fin de 1821, le général Hugo en présence de ses fils. Eugène, qui, dit-on, aimait éperdument Adèle Foucher, était devenu subitement fou, le jour du mariage de son frère. »

C'est là une erreur d'un an, elle saute suffisamment aux yeux pour avoir peu d'importance.

Plus de deux mois, on avait caché au père le triste accident, une rechute plutôt, expectant un mieux qui ne se produisit point. Le 20 décembre enfin, Victor se décidait à prévenir le général, et à faire appel à sa bourse, muet comme il le fut toujours sur les causes de la catastrophe ;

MON CHER PAPA,

C'est auprès du lit d'Eugène malade et dangereusement malade que je t'écris. Le déplorable état de sa raison dont je t'avais si souvent entretenu empirait depuis plusieurs mois d'une manière qui nous alarmait tous profondément, sans que nous pussions y porter sérieusement remède, parce qu'ayant conservé le libre exercice de sa volonté, il se refusait obstinément à tous les secours et à tous les soins. Son amour pour la solitude poussé à un excès effrayant a hâté une crise qui sera peut-être salutaire, du moins il faut l'espérer, mais qui n'en est pas moins extrêmement grave et le laissera pour longtemps dans une position bien délicate. Abel et M. Foucher t'écriront plus de détails sur ce désolant sujet. Pour le moment, je me hâte de te prier de vouloir bien nous envoyer de l'argent, tu comprendras aisément dans quelle gêne ce fatal événement m'a surpris. Abel est également pris au dépourvu et nous nous adressons à toi comme à un père que ses fils ont toujours trouvé dans leurs peines et pour qui les malheurs de ses enfants sont les premiers malheurs.

(1) D<sup>r</sup> G. PATRICEON, *Excursions à travers le passé : Le père de Victor Hugo (général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo), à propos de son second mariage à Chabris, en septembre 1821* ; Châteauroux, A. Mellottée, 1902, in-8 de 21 p., p. 15.

Du moins, dans cette cruelle position, avons-nous été heureux dans le hasard qui nous a fait prendre pour médecin une de tes anciennes connaissances, le docteur Fleury.

Adieu, bon et cher papa, j'ai le cœur navré de la triste nouvelle que je t'apporte. Notre malade a passé une assez bonne nuit, il se trouve mieux ce matin, seulement son esprit, qui est tout à fait délié depuis avant-hier, est en ce moment très égaré. On l'a saigné hier, on lui a donné de l'émétique ce matin, et je suis auprès de lui en garde-malade. Adieu, adieu, la poste va partir, et je n'ai que le temps de t'embrasser en te promettant de plus longues lettres d'Abel et de M. Foucher.

Ton fils tendre et respectueux,

Ce 20 décembre 1822.

VICTOR.

Le général Hugo ne tarda point à venir voir à Paris son fils malade, et profitant d'un moment de lucidité, l'emmena à Blois, où, quittant le château de Saint-Lazare, revendu, le 16 janvier 1823, au Dr Guy (1), il venait de s'installer, faubourg du Foix, dans la petite maison que sa femme y possédait depuis 1816 et où elle devait mourir le 21 avril 1858 seulement,

Qu'on voit bâtie en pierre et d'ardoises couverte,  
Blanche et carrée, au bas de la colline verte,

que devaient célébrer les *Feuilles d'automne*, après que Victor s'y fut arrêté et l'eut visitée, avant de se rendre à Reims, en 1825, au sacre de Charles X.

Un mieux avait, semble-t-il, tout d'abord suivi le transfert du dément auquel Victor adressait, sans le dater, cet encouragement :

Ta lettre, mon bon et cher Eugène, nous a causé une bien vive joie. Nous espérons que l'amélioration de ta santé continuera au gré de tous nos désirs et que tu auras bientôt retrouvé avec le calme de l'esprit cette force et cette vivacité d'imagination que nous admirions dans tous tes ouvrages.

Dis, répète à tous ceux qui t'entourent combien nous les aimons pour les soins qu'ils te donnent, dis à papa que le regret d'être éloigné de lui et de toi est rendu moins vif par la douceur de vous savoir ensemble, dis-lui que son nom est bien souvent prononcé ici comme un mot de bonheur, que les mois qui me séparent de votre retour vont nous sembler bien longs, dis-lui pour nous tout ce que ton cœur te dit pour lui, et ce sera bien.

Ton frère et ami,

Ecris-nous le plus souvent possible.

VICTOR.

Adèle paraissait à nouveau enceinte. « Tout porte à croire que notre Léopold est revenu », écrivait confidentiellement, le 9 janvier 1823, Victor à son père, naissance désirée d'un petit-fils qui devait permettre au général de venir l'embrasser à Paris, en y ramenant son second fils enfin rétabli :

(1) Aujourd'hui maison de santé dépendant de l'Asile départemental d'aliénés de Loir-et-Cher.

Il nous semble que maintenant le mois qui nous donnera un enfant sera bien heureux, surtout parce qu'il nous rendra notre père. Eugène reviendra aussi, et reviendra sûrement content et guéri. (5 mars 1823.)

Ce contentement d'Eugène peut paraître assez problématique ; sa guérison, en dépit d'« une lettre extrêmement remarquable » (?) écrite à Félix Biscarrat (15 mars 1823), l'était encore plus. Il ne semblait guère s'être ressaisi.

Cette autre lettre, adressée à son frère Abel, qui probablement ne fut pas envoyée, trahit lamentablement son état d'esprit, même au cours de ses intervalles les plus lucides. Des nuages obscurcissent l'intelligence. La pensée est pénible et exprimée avec difficulté, le style est celui d'un enfant où les répétitions abondent. Le meilleur ami du général Hugo à Blois, M. de Féraudy, ancien major du génie et fabuliste à ses heures (1), faisait l'objet de cette missive :

Mon cher Abel,

Un des amis de papa, M. de Féraudy, et l'un des membres de la Société littéraire fondée à Blois, dont papa avait été élu président, et dont tu avais été nommé membre correspondant, ce monsieur, dis-je, ayant appris l'influence que tu pourrais avoir auprès de quelques journaux, a paru désirer que tu lui fisses insérer quelques-unes de ses fables dans les feuilles où tu travailles.

Ayant également entendu parler des facilités que tu paraissais avoir auprès du théâtre de l'Odéon, il te prie également de lui rendre le service de présenter au comité de ce théâtre un acte dont je t'envirrai le manuscrit.

Avec les titres dont je viens de te parler il était impossible que ce monsieur pût s'attendre à quelque refus de ma part. Ami de papa, et membre d'une Société littéraire dont je t'ai entendu te féliciter d'être membre, c'était sans doute te faire plaisir à toi-même que de me charger auprès de toi de sa commission.

Ce monsieur a déjà publié un recueil de fables dont le *Journal des Débats* a rendu compte il y a un an, il compte en publier un nouveau volume. Il est membre de la Société littéraire qui avait tenté de s'organiser à Blois, et dont toi et Victor faisiez partie ; ses fables ne te laisseront aucun doute sur son esprit et son talent.

Après m'être acquitté de cette commission, il convient que je te manifeste mon étonnement de ce que tu ne nous as pas répondu. Cet oubli de ta part justifie les reproches que je t'ai entendu faire par papa.

En attendant une lettre de toi, je suis toujours avec attachement,

Ton frère affectionné,

Blois, le 19 mars 1823.

E. HUGO.

(1) M. de Féraudy, chevalier de Saint-Louis du 5 novembre 1814. La première édition de ses fables, signée seulement de ses initiales, *Quelques fables ou Mes loisirs*, par Jh — Bi de F., ancien officier supérieur du corps royal du génie, parut à Paris, chez Chauvin, en 1820, in-16 obl. de 102 p.

Une seconde édition, portant son nom et ses titres, et augmentée d'une 2<sup>e</sup> partie, fut publiée par Dentu, Paris, 1821, in-12 de xli-161 p. Enfin, une troisième partie fut donnée à Blois par Aucher-Eloy, 1823, in-12 de ix-205 p.

Originaire de Provence, la famille de Féraudy, outre l'excellent sociétaire de la Comédie Française, est encore représentée par une de ses branches dans le Loiret.

Eugène revint bien à Paris, mais pour être placé chez le Dr Esquirol. A l'oasis de la rue du Foix succédait la maison de santé, où l'on avait insuffisamment caché au malade qu'il se trouvait parmi des fous. Victor craint pour son frère la solitude et l'oisiveté et pour la bourse paternelle le prix élevé de la pension. Et ce sont, assez exactement décrites, les phantasmes qui poursuivent le persécuté-persécuteur :

MON CHER PAPA,

J'ai remis hier à Eugène ta lettre qui l'a touché autant qu'affligé. Sa douleur de ne pouvoir te revoir à Blois n'a été un peu calmée que par l'espérance que je lui ai donnée de te revoir à Paris dans deux mois, ce temps lui a paru bien long. Je vais te dire aussi, cher papa, que je ne l'ai plus trouvé aussi bien. On a pour les malades chez M. Esquirol des soins infinis, mais ce qui est le plus funeste à Eugène, c'est la solitude et l'oisiveté, auxquelles il est entièrement livré dans cette maison. Quelques mots qui lui sont échappés m'ont montré que dans l'incandescence de sa tête il prenait cette prison en horreur, il m'a dit à voix basse qu'on y assassinait des femmes dans les souterrains et qu'il avait entendu leurs cris. Tu vois, cher papa, que ce séjour lui est plus pernicieux qu'utile. D'un autre côté, la pension (dont M. Esquirol doit t'informer) est énorme, elle est de 400 fr. par mois. D'ailleurs le docteur Fleury pense que la promenade et l'exercice sont absolument nécessaires au malade. Je te transmets tous ces détails, mon cher papa, sans te donner d'avis. Tu sais mieux que moi ce qu'il faut faire. Je crois néanmoins devoir te dire qu'il existe, m'a-t-on assuré, des maisons du même genre, où les malades ne sont pas moins bien que là, et paient moins cher. Il paraît qu'on n'a point assez caché à Eugène qu'il fût parmi des fous, aussi est-il très affecté de cette idée que j'ai néanmoins combattue hier avec succès... (A suivre).

## Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

### Influence du coït sur la flatulence.

MATIGNON a étudié, il y a quelques années, l'action du coït sur la constipation. Surtout chez la femme, cet acte déterminerait la production d'une selle dans certains cas. C'est là une ordonnance d'un nouveau genre à mettre en pratique, et qui aurait chance de succès.

HIPPOCRATE mentionne la flatulence abdominale comme conséquence du coït (1) : tantôt, le ventre se remplit de gaz, comme chez Damnagoras (en ce temps-là, on ne craignait pas de citer le nom des malades dans les observations) ; tantôt, il y a émission de gaz. Ceci est évidemment plus fâcheux. L. PROU (Alger).

### Un précurseur des rayons X.

G. POSTEL, le savant visionnaire, qui fut professeur au Collège de France, dans son ouvrage de *Vinculo Mundi* (1550), enseigne positivement que l'œil humain « peut discerner localement à travers les corps ».

Dr MONIN.

(1) Traduction Littér., t. V, p. 295.

## Informations de la « Chronique »

### Littré, loué à l'Académie.

Nous arrivons bien tard pour rendre compte de la cérémonie annuelle de l'Académie de médecine, qui eut lieu le 16 décembre dernier ; la faute en est à notre périodicité mensuelle, qui ne nous permet guère de serrer de près l'actualité. Aussi bien, que vous apprendriions-nous, dont les échos ne vous soient déjà parvenus par les journaux de médecine ou par les quotidiens ? Et surtout, que pourrions-nous ajouter aux nombreux articles parus dans cette revue même, sur la haute personnalité célébrée rue Bonaparte ?

Nous ne sommes peut-être pas tout à fait étranger au choix du sujet qu'a si brillamment traité notre excellent ami M. de Fleury. Comment ne nous féliciterions-nous pas de cet hommage solennel rendu au « père de la médecine historique » ? N'est ce pas le traducteur d'Hippocrate, l'auteur de tant de monographies érudites sur la mort d'Alexandre le Grand, d'Henriette d'Angleterre, sur la Toxicologie en histoire, etc., dont l'Académie a entendu reconnaître la science profonde, unie au plus rigoureux esprit critique ?

Médecin, certes, il le fut, bien qu'ayant négligé, par suite de circonstances fort honorables, de poursuivre ses études jusqu'au couronnement, jusqu'à la thèse ; mais il a été interne des hôpitaux, il a analysé les leçons de Dupuytren sur les blessures de guerre, le *Traité d'hygiène*, de Michel Lévy, qui a fait époque ; de même que le *Traité de l'hérédité*, de Prosper Lucas, et la grande *Anatomie*, de Bourgery et Jacob. Le panégyriste académique a exposé magistralement toute cette partie de l'œuvre de Littré et nous aurons fréquemment l'occasion de nous y reporter. Littré fit bien à la médecine quelques infidélités en faveur de la philologie, notamment, mais il demeura toujours très attaché au monde médical et ne cessa de s'intéresser au mouvement des idées, à l'évolution des doctrines scientifiques.

L'orateur a longuement, trop longuement à notre gré, parlé des relations de Littré avec Auguste Comte et le positivisme. Comme nous lui préférions le Littré du *Dictionnaire*, parce que, comme le dit très judicieusement de Fleury, « nous sommes ici dans le domaine du parfait... Littré n'a rien écrit d'aussi charmant. Il est là tout entier. »

Quelles jolies pages encore dans cet *Eloge*, où nous ne trouvons guère qu'à louer, sur la tendresse que le doux philosophe avait pour les enfants, sur sa tolérance qui lui permit de vivre, quoique athée, en parfaite communion de sentiments avec sa femme et sa fille, qui étaient loin de partager les mêmes idées ! Il faut lire,

aussi, la relation des derniers moments de cet être admirable, de ce saint laïque, d'une vertu si haute, qui ne finit par abjurer ses vieilles et robustes convictions que « devant le désespoir de sa compagne tant aimée. »

On était, jusqu'ici, assez inexactement renseigné sur les circonstances de cette fin ; notre distingué collègue de Fleury apporte des précisions telles, qu'il faut bien cette fois tenir pour authentique cette conversion suprême qui, loin de diminuer cette figure vénérée, nous la fait davantage aimer.

#### Une consultation de Littré.

La santé de Littré ne fut jamais florissante ; de bonne heure, ce grand travailleur, qui, dans sa jeunesse, avait été très friand de sports et d'exercices physiques, s'était condamné à un labeur de cabinet qui lui fut très préjudiciable. La maladie dont il semble avoir été atteint était du rhumatisme goutteux, qui devint progressivement du rhumatisme noueux et déformant. Tout à fait confiné dans sa chambre, tenant la plume « d'une main débile et endolorie », il représentait assez bien, selon sa propre expression, « le misérable Scarron que nous connaissons ». Mais Littré avait cette triste supériorité sur l'époux contrefait de M<sup>me</sup> de Maintenon, de pouvoir, vu sa qualité de médecin, analyser son mal et en suivre les progrès. Il lui vint à ce propos, raconte E. Caro (1), une idée singulière : ce mal ne serait-il pas la conséquence du genre de vie qu'il a mené durant les quinze années de son Dictionnaire ? Il se donne à lui-même une consultation en règle ; il tâche de se rappeler tous les symptômes héréditaires ; il constate, en les séparant avec soin, les éléments de troubles individuels et la diathèse goutteuse que lui ont légués ses ascendants, et il termine cette curieuse enquête par ce mot naïf : « J'innocente le Dictionnaire de toutes les perversions organiques qui m'affligen. »

Quelle ingénuité charmante chez ce grand esprit !

#### Les Médecins chez les Hydropathes.

Eh oui ! il y a de cela 40 ans, ce qui ne nous rajeunit pas.

Nous l'avons connu sur le tard, ce club des Hydropathes, dont un de ses fondateurs, M. JULES LÉVY, vient de faire revivre le souvenir, par une fête en Sorbonne, présidée par le grand-maître de l'Université en personne !

Vous vous rappelez *les Baveurs d'eau*, de MURGER ; les Hydropathes, ce n'est pas tout à fait cela, mais ce fut aussi un cénacle, beaucoup

---

(1) *M. Littré et le positivisme* (Paris, 1883), p. 43.

plus nombreux, par exemple, que celui de NADAR, LÉLIOUX, NOËL et l'ami de Musette.

Sa genèse ? En quelques lignes, nous allons vous la conter.

Il y avait, en 1878, un employé au ministère des finances qui, à ses moments perdus, s'occupait de littérature : il se nommait GOUDEAU et se prénommait Emile. Un soir, étant allé entendre un peu de musique au concert Besselièvre, il lut sur le programme ces mots énigmatiques : *Gung'l Hydropathen Valsh*. Que signifiaient ces hiéroglyphes ? En vain le demanda-t-il autour de lui. Personne ne put le renseigner ; il arrêtait tout venant pour leur poser cette « colle » ; c'est pourquoi ses amis ne l'appelèrent plus que l'*Hydropathe*.

A cette époque, avec quelques camarades, Goudeau fréquentait un café où il y avait un piano. ROLLINAT, le névrosé, tenait l'instrument, tandis que PAUL MOUNET, alors étudiant la médecine, chantait les œuvres du poète berrichon. Peu à peu, le cercle primitif s'agrandit, et une salle plus vaste devint nécessaire ; on se réunit à la brasserie Mürger, 19, rue Cujas : le *Club des Hydropathes* était fondé. De là, il émigra, deux années plus tard, rue de Jussieu, 29, tout près du Jardin des Plantes ; puis au *Soleil d'Or*, 1, place Saint-Michel, au sous-sol : c'est là qu'un soir, nous nous égarâmes...

Nous n'énumérerons pas les nombreux personnages qui firent partie des *Hydropathes* ; nous citerons seulement ceux qui ont touché à la médecine, de près ou... de très loin. Outre le Dr Paul Mounet, précité, rappelons les noms, célèbres ou connus, des Drs Antoine Cros, le frère de Charles, auteur du *Coffret de Santal* ; André LANTERES, que nous devions revoir à cette fameuse soirée de l'Opéra polymorphe, à l'hôpital Saint-Louis, dont nous avons parlé ici même en son lieu et temps ; Guillaume LIVET, très répandu dans les milieux montmartrois ; enfin, le Dr Ernest MONIN, notre précieux collaborateur et vieil ami. Y figurèrent également Léo TRÉZENIK, de son vrai nom, Léon Epinette (Trézenik veut dire épinette en breton, nous fait observer Monin) : Trézenik a suivi quelque temps des cours de médecine ; gardons-nous d'oublier notre Mark Twain national, ALPHONSE ALLAIS, qui a fait, comme on sait, un court stage dans les officines : et encore, VILLAIN, qui fut pensionnaire au Théâtre-Français, après s'être « évadé » de la médecine.

Que ceux qui sont oubliés veuillent bien nous pardonner, ils étaient tant !

Et maintenant, nous demanderez-vous sans doute, que signifie ce mot d'*hydropathe* ? Ne vous fiez pas à l'étymologie ; vous y seriez trompé. Le *Gung'l Hydropathen Valsh* était, tout simplement, une valse-réclame, commandée à GUNGL par un établissement d'hydrothérapie viennois. Comme qui dirait : la *Valse des douches* !

Combien ont pris, à défaut de douches, un bain de célébrité dans la petite salle enfumée qui fut le berceau des *Hydropathes* !

### Pasteur à Compiègne.

L'incendie du château de Compiègne, quel passé historique il nous permet d'évoquer !

On a prétendu que Clovis fut le premier de nos rois qui aurait habité Compiègne ; pure supposition d'ailleurs. Clotaire I<sup>er</sup> y serait mort : nous sommes encore en plein domaine hypothétique ; de même a-t-on prétendu que Frédégonde s'y était établie, en famille.

Louis XIV y passa des revues ; la reine Christine, de Suède, s'y fit remarquer par ses excentricités ; Louis XV y abrita, un temps, ses amours avec M<sup>me</sup> de Pompadour, puis avec la du Barry ; Napoléon I<sup>er</sup> s'y serait marié... avant la lettre si nous osons dire :

Oh ! les murs sont, parfois, vraiment bien indiscrets !

Mais c'est sous le neveu du grand Empereur que le château de Compiègne brilla de tout son éclat. C'est à Compiègne, aux fameux thés de 5 heures, et le soir aux représentations organisées au théâtre du château, que leurs Majestés impériales reçurent les personnalités les plus éminentes de la littérature, de l'art, de l'histoire et de la science. C'est là que se rencontraient les chimistes Dumas et Sainte-Claire Deville ; le physiologiste Flourens et le déjà célèbre Pasteur.

Pasteur avait été présenté à Napoléon III par J. B. Dumas, aux Tuileries. Au lendemain de cette mémorable entrevue, Pasteur écrivait : « J'ai assuré l'Empereur que toute mon ambition était de pouvoir arriver à la connaissance des causes des maladies putrides et contagieuses (1) ».

Plus tard, Pasteur fut invité à venir passer une année entière au palais de Compiègne, en même temps que l'auteur d'un *Traité de physiologie* qui eut son heure de vogue, Longet. L'Empereur prit, dit-on, à part Pasteur, qui profita de cet entretien particulier pour entretenir le souverain de ses recherches sur les fermentations et la dyssimétrie moléculaire.

L'Impératrice voulut entendre, elle aussi, de la bouche du savant, le récit de ses récentes découvertes et parut vivement intéressée par ses explications. Pasteur, ravi de l'accueil qu'il avait reçu, voulut donner une leçon de choses à ses hôtes : il écrivit à Paris, pour qu'on lui envoyât son microscope et des échantillons de vins malades. Ces objets lui étant parvenus, il se présenta au cabinet impérial, où il était attendu ; et là, pendant une grande heure, il fit ses expériences en présence de l'Empereur et de l'Impératrice seuls, qui furent émerveillés. A la fin de cette leçon particulière, l'Impératrice voulut que ses invités eussent à leur tour quelques notions de ces études, alors si neuves. « Prenant gaiement le microscope, heureuse de tenir, disait-elle, l'emploi de garçon de laboratoire,

(1) Cf. *la Vie de Pasteur*, par R. Vallery-Radot, p. 124.

elle arrive dans le salon privilégié où l'on ne s'attendait guère à la voir ainsi transformée, suivie de Pasteur qui expose alors, sous une forme très simple de causerie, quelques idées générales et quelques découvertes précises. C'est ainsi que, dans la série précédente des invités, Le VERRIER avait parlé de sa planète et de la poussière des mondes, et que, dans la série actuelle, le Dr Longet avait été prié de faire une leçon sur la circulation du sang (1). »

Qui se doutait alors, parmi tout ce monde de courtisans et d'illustres de toute sorte, que l'existence du gouvernement impérial touchait à son terme, que les découvertes de Pasteur allaient révolutionner le monde et immortaliser son nom, restituant à la France le prestige que lui avaient fait perdre les revers de l'*Année terrible*, dont le mauvais souvenir est à tout jamais effacé par notre glorieuse Victoire.

#### Propagande universitaire.

Depuis la signature de l'armistice, l'Allemagne envoie, dans le monde entier, des agents qui répandent à profusion affiches et brochures. Si nous ne faisons pas un effort considérable, les médecins et les étudiants des pays neutres, et même des pays alliés et associés, reprendront le chemin des Universités allemandes.

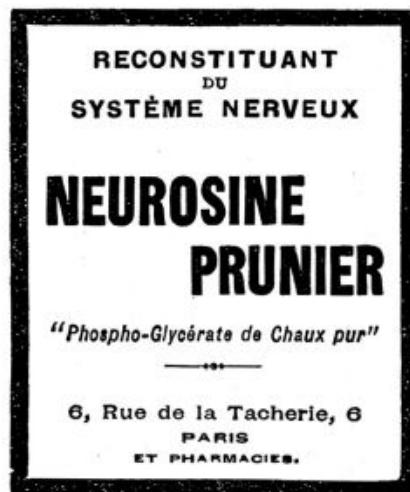
Pour faire connaître les ressources dont elle dispose, la Faculté de médecine de Paris a fait imprimer une brochure éditée avec luxe, ornée de 21 planches hors texte, qui donne toutes les indications utiles à ceux qui veulent poursuivre des études et des recherches médicales. Elle indique les horaires et les sujets des cours ; l'organisation, toute nouvelle, de l'enseignement clinique dans les hôpitaux ; elle fait connaître les travaux pratiques, les cours de perfectionnement et de vacances, les moyens de travail dans les laboratoires de recherches ; en même temps qu'elle indique les sommes à dépenser, les diplômes et les certificats qu'on peut obtenir. Voilà de la bonne propagande et qui ne saurait manquer de porter ses fruits.

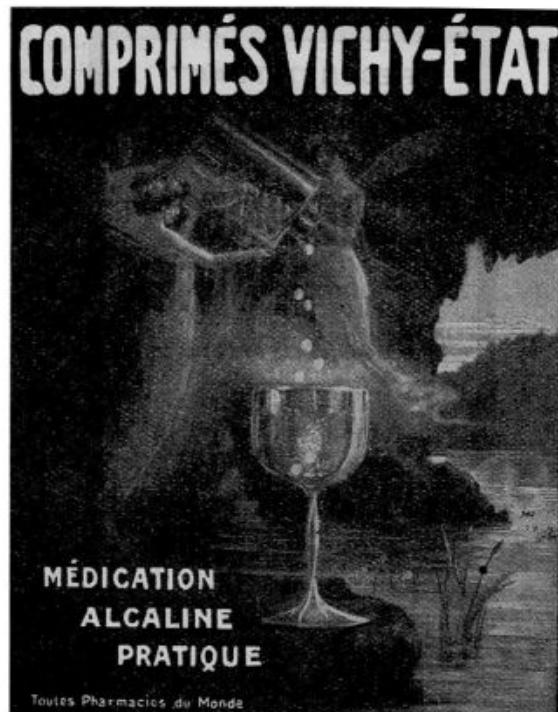
#### Société d'histoire de la médecine.

A la séance de la *Société française d'histoire de la médecine*, du 6 décembre, à la suite des communications de MM. les Drs VILLARET, Marcel BAUDOUIN, BÉRILLON, GÉNIL-PERRIN, M. le Dr TRICOT-ROYER, d'Anvers, a exposé le programme du premier Congrès indépendant d'*histoire de la médecine et de la pharmacie*. Il doit se tenir à Anvers, du 7 au 12 août 1920, et coïncidera avec la kermesse et les fêtes de la 7<sup>e</sup> Olympiade. Les principaux sujets déjà mis à l'ordre du jour sont les suivants : *L'iconographie et l'épigraphie médicales ; un chapitre de l'histoire de l'assistance dans tous les pays ; la bibliographie médicale ; la médecine monastique et collégiale en Belgique ; le mobilier des apothicaires*, etc.

---

(1) *Op. cit.*, 163.





## Echos de la « Chronique »

### Une légère infirmité d'André Chénier.

Comme l'écrit PIERRE LOUIS, une date restera sacrée aux poètes : celle du 28 août 1919, époque à laquelle parurent les *Poésies d'André Chénier*. « Une autre date splendide, 1919, lui donne un centenaire digne d'elle. » Commémorons donc, un peu en retard, celui dont la poésie moderne presque tout entière peut se réclamer, aussi bien la poésie classique que la romantique, la poésie symboliste comme la néogrecque. Ici nous ne pouvons que noter ce qui rentre dans notre cadre : aussi bien va-t-il s'agir de portraits !

Dans une étude publiée naguère, sous le pseudonyme de *Caribert*, par notre ami G. MONTORGUEIL, celui-ci mentionnait cette particularité, d'après une biographie d'André Chénier, particularité qui ne manquera pas de désobliger les fervents de cette pure gloire : *André Chénier louchait un peu*. Oh ! très peu ; mais ce qui est hors de conteste, c'est que, à dix-huit ans de distance, deux artistes différents se rencontraient « pour accuser, dans le visage de leur modèle, cette même irrégularité du regard qui, d'ailleurs, est assez imperceptible, à première vue, pour ne pas nuire à la grâce de l'ensemble ».

Petits détails sans doute, mais faute de mieux...

### Une anecdote sur André Chénier.

Pendant qu'André Chénier était en prison, un de ses amis était parvenu à l'informer qu'en sautant du haut d'un mur qui se trouvait au bout d'une petite cour, et qui n'avait que douze pieds d'élévation, il serait dans la campagne, et pourrait se mettre à l'abri avant qu'on eût le temps d'apprendre son évasion. Il se rendit à la place indiquée, mais il eut peur de se casser une jambe, et ne profita pas de l'expédient qui l'aurait infailliblement sauvé. On vint le chercher le 7 thermidor, et il périt le lendemain, un jour avant Robespierre. Il marcha au supplice avec le plus grand courage : il avait craint de se blesser, et il ne craignait pas la mort.

### Cérémonie commémorative.

La date de la cérémonie commémorative, en l'honneur des médecins et pharmaciens morts pour la patrie, est fixée au 25 janvier, à la Sorbonne. M. le président de la République y assistera.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

### Récompense académique.

Dans sa séance publique annuelle du samedi 20 décembre, l'Académie des Sciences morales et politiques a décerné le *Grand Prix François-Joseph Audiffred*, de la valeur de 10.000 francs.

Ce prix annuel est destiné à récompenser « l'ouvrage imprimé le plus propre à faire aimer la morale et la vertu, et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie ».

Nous relevons, parmi les lauréats, le nom de notre directeur, pour son livre déjà récompensé la même année par l'Académie de médecine (*Prix Saintour*), et la Société des gens de lettres (*Prix Charles Richet*), et intitulé : *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire, des origines à la Croix-Rouge*, que le rapporteur a qualifié de « très beau et très important ouvrage ».

### Médecine et graphologie.

Quelques médecins ont apporté leur concours aux graphologues, pour élucider en commun un certain nombre de questions où notre science peut être d'une aide efficace. C'est ainsi que le Dr Gommès, médecin-inspecteur des Ecoles de la ville de Paris, se propose d'étudier les variations du graphisme d'un même scripteur sous l'influence d'états psycho-physiologiques différents : excitation, dépression, émotion, etc. ; les transformations diverses subies par l'écriture, par suite de troubles pathologiques : les déformations de l'écriture résultant de la sénilité ; l'influence de l'alcoolisme sur le tracé ; l'écriture des sujets dans l'état d'hypnose, d'après les expériences des Drs FERRARI, HÉRICOURT et CHARLES RICHET ; l'écriture des enfants anormaux ; l'enseignement de l'écriture et l'hygiène.

Le docteur ROGUES DE FURSAC, médecin-légiste, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, étudiera plus spécialement les écrits et dessins des aliénés ; les types principaux des graphismes des aliénés ; les variations de leur tracé suivant les états successifs de leur évolution mentale.

Nos confrères accueilleraient avec gratitude tous documents de nature à les aider dans leurs savantes recherches, tels qu'autographes tracés en pleine santé et d'autres, à l'état pathologique, provenant du même sujet ; lettres écrites dans une période d'excitation fébrile, ou de dépression prononcée ; sous l'influence d'une émotion violente, de l'angoisse, de l'ivresse, de la colère, etc.

On peut adresser ces différentes pièces au Dr GOMMÈS, 5, rue Parrot, à Paris.

## La Médecine des Praticiens

### Artério-sclérose. — L'intoxication et la *Dioséine Prunier*.

L'intoxication est le *primum movens* de l'artério-sclérose. Elle en conditionne et en régit toute l'évolution. Elle ouvre la scène, elle déclenche la chute du rideau.

On a cherché à connaître les éléments de cette intoxication. On s'est demandé s'il existait un poison initial qui ouvrait la voie à tous les autres et facilitait leur envahissement. Le corps médical admet unanimement l'existence de ce poison particulier, mais l'accord cesse dès qu'il s'agit d'en déterminer la nature.

Les uns, les plus nombreux, prétendent que le premier poison, qui est à l'origine de l'artério-sclérose, est l'acide urique. Cet acide, se trouvant en excès dans l'économie, passe dans le sang, constitue l'*uricémie*, grâce à laquelle toutes les autres toxines se forment, se multiplient, étendent leurs ravages.

D'autres attribuent ce rôle à la cholestérolé qui, entrant en excès dans la circulation, produit la cholestérolémie, point de départ de l'invasion des autres toxines.

Nous parlerons aujourd'hui de l'uricémie comme cause initiale de l'artério-sclérose.

On connaît le métabolisme des substances azotées dans l'économie. Mais la *capacité de transformation* de l'organisme est limitée. Qu'un gros mangeur lui donne en excès des aliments azotés à décomposer, l'opération ne parviendra pas à son stade ultime ; elle s'arrête à la phase acide-urique. Voilà l'uricémie constituée.

L'acide urique, entraîné dans la circulation générale, altère tous les organes et appareils, affaiblit leurs fonctions, diminue leur résistance, les place en état d'insuffisance.

Alors le foie n'est plus capable de brûler les toxines et les déchets de la digestion. Les glandes endocrines ne remplissent plus leur rôle de défense. Les poisons se multiplient et augmentent leur virulence. Enumérons les principaux : urée, sels de potasse et de soude, matières colorantes, produits ammoniacaux, nucléines, ptomaines, alcaloïdes, acides gras de toxicité très élevée, indican, etc.

Toutes ces substances toxiques irritent les vaisseaux et en provoquent la contracture ; les reins se ferment ; le cœur doit redoubler son effort. C'est, par degrés, l'hypertension, l'altération des parois

**MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE**  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 16 pour un litre.

vasculaires avec ses conséquences, le spasme et la dégénérescence scléreuse, l'épaississement du sang, le ralentissement de la circulation, les troubles rénaux, cardiaques, pulmonaires, cérébraux, hépatiques, la dépression du système nerveux et particulièrement du sympathique, dont la fonction antitoxique est notamment réduite; en un mot, tout le tableau morbide de l'artério-sclérose.

Ces notions indiquent clairement la conduite thérapeutique qui s'impose. D'abord, il faut éviter d'introduire dans l'organisme des substances azotées en excès, des aliments générateurs de toxines, comme les mets épicés, les viandes faisandées. Ceci est l'affaire du régime, qui est connu.

De plus, il s'agit de maintenir dans son intégrité le métabolisme des albuminoïdes. La *Dioséine Prunier* atteint ce but, grâce à ses formiates et surtout à ses glycéro-phosphates. Le système nerveux conserve toute sa vigueur et affermit le bon fonctionnement des viscères et appareils. Le sympathique spécialement, qui tient sous sa dépendance les glandes endocrines, active leur sécrétion interne et favorise leur œuvre d'antidotisme et de protection organique.

Par ses nitrites, dilatateurs des vaisseaux, la *Dioséine Prunier* facilite la progression du sang, ouvre les reins, accroît l'excrétion urinaire et l'élimination des toxines, diminue le travail du cœur, abaisse la tension artérielle.

Par son fluor, antitoxique puissant, la *Dioséine Prunier* neutralise les poisons de l'économie. Le fluor fluidifie le sang et active la circulation générale; comme il entre dans la structure des parois des artères et des veines, il les préserve de l'irritation causée par les toxines et s'oppose au processus scléreux.

Les spasmes vasculaires sont brisés par la caféine à faible dose.

En résumé, la *Dioséine Prunier*, par tous ses éléments, combat l'intoxication de l'économie et, de cette manière, prévient ou arrête l'évolution de l'artério-sclérose.

#### Le premier cours de médecine historique.

L'Institut des Hautes Etudes, de Bruxelles, a demandé au Dr CABANÈS, de faire un cours sur les « relations de la médecine avec l'histoire ; théories et applications ».

Ce cours comprendra six leçons ; la première aura lieu, à Bruxelles, au siège de l'Institut, le 19 janvier, à 8 h. 1/2 du soir.

Le programme donnera la date des suivantes.

Nous serions heureux de voir nos confrères belges et les nombreux lecteurs et lectrices que la *Chronique médicale* compte en Belgique, nous faire l'honneur d'assister à ces leçons.

Notons que c'est le *premier enseignement en Europe de la médecine historique*, qu'il ne faut pas confondre avec l'histoire médicale, professée en beaucoup de pays et dans nombre de Facultés.

## Echos de Partout

**L'aliéniste du Kaiser.** — Les Gantois ont vu, avec plaisir, à la Porte de Bruges, reparaitre sur son piédestal resté vide depuis de nombreux mois, la statue du médecin aliéniste GUISLAIN. Les Allemands l'avaient enlevée, dans l'intention de la fondre, vers la fin de l'occupation.

Lors de son enlèvement, les Gantois, toujours facétieux, affirment que le Kaiser, étant devenu fou à la suite des revers éprouvés par ses armes, les Allemands étaient venus chercher le célèbre aliéniste pour soigner leur empereur.

(*L'Ordre public*, 19 décembre 1919.)

**Erudition boche.** — Nous avons signalé, jadis, cette mésaventure d'un érudit allemand, qui avait mis au nombre des « ouvrages à consulter » sur la théorie des cellules animales, le livre de l'ancien ministre BAÏHAUT, panamiste notoire, intitulé : *Impressions cellulaires*. Un correspondant occasionnel du *Figaro* donne, à ce sujet, des précisions.. savoureuses. Il écrit à ce journal (1) :

« Ce n'est pas « dans le livre d'un savant biologiste allemand sur la théorie des cellules animales » que se trouve la perle bibliographique que vous offrez à vos lecteurs. C'est dans le *Botanisches Centralblatt*, recueil dont la réputation d'insaillibilité est telle que c'est dans sa « Litteratur » que les botanistes du monde entier vont puiser les renseignements bibliographiques dont ils ont besoin.

Voici, du reste, la référence exacte :

*Botanisches Centralblatt*  
Band 73, 1898 — 1<sup>er</sup> semestre, p. 77.  
NEUE LITTERATUR

Physiologie, Biologie, Anatomie, Morphologie.  
BAÏHAUT (Charles), *Impressions cellulaires* (Mazas, Etampes, Sainte-Pélagie), in-18. VII-411 p. Paris, Flammarion, 1897.  
Veuillez, etc.

G. COLOMB,

Sous-Directeur du laboratoire de  
botanique de la Sorbonne.

(1) N° du 14 décembre 1919.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
PARIS, 6, Rue de la Tacherie

**Plume de prince.** — La *Nouvelle Revue* avait publié un article sur la question Naundorff. Un des Naundorff, qui signe, avec abondance d'initiales, L. CH. J. PH. PCE DE BOURBON, a pris aussitôt la plume pour y répondre. Citons un échantillon de cette prose sérénissime :

.. J'ai rapidement chaussé des bottes d'égoutier ; sur ma figure j'ai mis un masque contre les gaz moutarde et ainsi équipé, je me suis aventure en pleine fange, dans la fange perpétrée par vous.

... Il y a dans le fatras des insultes, dans les insinuations, dans les à peu près et dans les coq-à-l'âne, de l'Ostrogoth et du saligaud.

... On ne discute pas plus longtemps avec un individu qui n'est ni chair ni poisson, je brise donc ici ; aussi bien « claudite jam rivos, puéri sat prata biberunt » ; ce qui, traduit en bon français populaire, veut dire : « n'en jetez plus, la cour est pleine » ; oui, cette cour est tellement pleine que le jour où elle sera reconstituée sous le sceptre de mon petit-cousin, le prince Henri, chef de notre famille, il ne s'y trouvera pour vous aucune place, fût-ce dans le chenil ; mais, bon prince au fond, je vous promets de demander au futur grand prévôt de vous octroyer un fauteuil à la Cour des Miracles : là vous pourrez trôner *primus inter pares* parmi les culs-de-jatte de la pensée, les rachitiques du cœur et parmi ceux dont l'âme est scrofuleuse : vous y trônerez ayant devant vous le bon plat de vos délectables *schweins-haxeln mit Knoedel* que vous aurez si bien gagné.

Il n'y a plus maintenant aucun doute : les Naundorff descendant véritablement de Louis XVII. La preuve, c'est que leur style est celui du savetier Simon. (*L'Avenir*, 29 septembre 1919).

Cet incident nous remet en mémoire certaine visite que nous rendimes jadis au Prétendant, le fils même de Naundorff, alias Louis XVII. Comme nous lui demandions s'il se proposait de faire bientôt son entrée triomphale dans la capitale, qui l'attendait avec une fiévreuse impatience : « Plus souvent, nous répondit-il dans son langage... imaginé, que j'irai me faire casser la « g... ! » (mettons : figure) !

**Un chevalier d'Eon anglais.** — On joue à Londres, actuellement, une pièce représentant la vie aventureuse du Dr BARRY, dont on ne connaît le sexe qu'à sa mort, il y a une quarantaine d'années.

Devenu médecin de l'armée au cap de Bonne-Espérance, il atteignit le grade d'inspecteur général des services sanitaires de l'Afrique du Sud.

Miss Barry qui avait, paraît-il, un caractère querelleur, se battit en duel et commit des actes graves d'indiscipline.

Et ce n'est pas une excellente note pour le féminisme.

(*La Démocratie nouvelle*, 25 juillet 1919.)

## Le Présent dans le Passé

### J.-J. Rousseau, précurseur de M. Wilson.

Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, auteur du *Jugement sur la paix perpétuelle* et de l'*Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, a dû tressaillir d'aise dans la crypte du Panthéon, en voyant remettre en question les idées de fraternité universelle chères à son cœur génial, et choisir sa ville natale comme siège de la *Société des Nations*.

De cette satisfaction, posthume et patriotique, les Belges, qui croyaient avoir quelque droit à voir nommer Bruxelles, ne pourraient faire un grief au grand philosophe, puisque, de son temps, la Belgique n'existe pas. Quant aux Belges, depuis JULES CÉSAR, ils ont vu s'installer chez eux tant de « Kommandanturen » diversement tutélaires, que la qualité rare du sang gallo-latine qui coule dans leurs veines peut seule expliquer, du DUC D'ALBE au baron de BISSING, la persistance de leur fière indépendance et leur amour de la liberté. Ils eurent même des « Kommandanturen » françaises, deux mots qui jurent de se trouver ensemble. Mais alors, ils étaient chez eux, n'est-ce pas, comme DANTON était chez lui lorsque, sur les enclumes d'outre-Meuse, son bras d'athlète battait le fer avec les forgerons liégeois. Dans ma famille, on conserve pieusement, comme une relique, un cachet officiel qui porte : « Mairie de Frasnes, arrondissement de Tournai, département de Jemmapes. » Des occupations françaises, l'histoire de Belgique n'a pas retenu le nom d'un seul « administrateur » qu'on puisse associer au duc d'Albe, à JOSEPH II, à Guillaume de Nassau, à Von Bissing ou Von FALKENHAUSEN... Mais elle sait que CARNOT fit d'Anvers le premier port du continent...

Précurseur de WILSON, ROUSSEAU introduisit la morale, l'idéal, le droit, dans la politique. MONTESQUIEU lui-même la considérait comme une science d'observation. Jean-Jacques lui donna un caractère moral. L'avenir nous dira si les théories de l'homme d'Etat américain auront plus de succès que les idées du philosophe genevois. Pour le moment, les contradicteurs ne manquent pas : en aucun temps, depuis SULLY, aux auteurs de projets de paix perpétuelle, les détracteurs n'ont fait défaut.

C'est ainsi que l'ABBÉ DE SAINT-PIERRE et Rousseau furent abondamment critiqués dans un curieux *Rescrit de l'Empereur de la Chine à l'occasion de la paix perpétuelle*, paru dans les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, en 1775.

Les deux philosophes ayant omis de choisir la ville où s'assembleraient les « plénipotentiaires de l'univers », le pamphlétaire s'efforce de remédier à cet oubli, en fixant le lieu de réunion au centre de la terre, avec un à-propos et un esprit qui, en vérité, ont dû paraître un peu lourds à M. de VOLTAIRE :

..... Ayant remarqué, dit l'empereur chinois, qu'on avait oublié de nommer la ville dans laquelle les plénipotentiaires de l'Univers doivent s'assembler, nous avons résolu d'en bâtir une sans délai. Nous nous sommes fait représenter le plan d'un ingénieur de Sa Majesté le roi de Narsingue, lequel proposa il y a quelques années de creuser un trou jusqu'au centre de la terre pour y faire des expériences de physique ; notre intention étant de perfectionner cette idée, nous ferons percer le globe de part en part. Et comme les philosophes les plus éminents du village de Paris sur le ruisseau dit la Seine, croient que le noyau du globe est de verre, qu'ils l'ont écrit, et qu'ils ne l'auraient jamais écrit s'ils n'en étaient sûrs, notre ville de la diète de l'Univers sera toute de crystal, et y recevra continuellement le jour par un bout ou par un autre ; de sorte que la conduite des plénipotentiaires sera toujours éclairée.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les détracteurs du système de Rousseau plaçaient la ville de la diète de l'univers au centre de la terre ; de nos jours, les contradicteurs des théories wilsonniennes mettent le siège de la société des nations... dans la lune.

Mais il y a mieux. Et l'on est franchement étonné de constater que ce pamphlet, écrit en 1775, fait allusion aux dispositions prises dans le traité de paix de 1919, pour satisfaire aux revendications du tiers état contre l'aristocratie financière et industrielle issue de la Révolution française :

Nous terminerons tout d'un tems les anciens procès de la justice ecclésiastique et de la séculière, du fisc et du peuple, des nobles et des roturiers, de l'épée et de la robe, des maîtres et des valets, des maris et des femmes, des auteurs et des lecteurs.

Tout y est, jusqu'au féminisme ! Décidément, notre vieux monde est bien usé et l'on a beaucoup de peine à trouver du neuf, même... en Amérique.

Dr Gaston WUILBAUT.

#### Les prophètes de la guerre.

Il y aurait quelque pédantisme à citer HÉSIODE en ce moment. Ce poète des *Travaux et des Jours* est mort depuis si longtemps, que personne ne pense guère à lui. Et pourtant, on nous permettra de rappeler quelques traits prophétiques applicables aux temps présents :

Parfois il arrive qu'un peuple confie ses destinées à un homme pervers... Il met en lui une confiance aveugle, et le monstre exécute ses horribles desseins... Alors Zeus envoie sur le « *demos* » la *famine*, la peste, et les citoyens périssent. Il détruit leur armée et leur flotte.

Les intellectuels allemands peuvent faire l'application aisée des vers d'Hésiode aux questions de... ravitaillement. Zeus, ou le vieux dieu, leur réservait la *famine*.

Les Alliés sont plus humains.

(*Figaro*, 23 mars 1919.)

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Clemenceau a-t-il exercé la médecine?* — Dans l'*Annuaire Roubaud*, de 1903, notre « Tigre national » est porté comme ayant une heure de consultation — de midi à 1 heure ; mais, a-t-il jamais exercé la médecine, à proprement parler ? Dr R. M.

*Dernières paroles de l'Aiglon.* — D'après FRANC-LECOMTE (*Histoire de Napoléon II*, p. 479), les dernières paroles du fils de l'homme furent : *ich gehe unter!* (je pars en dessous — je succombe), puis, il s'éteignit, à Schönbrunn, le 22 juillet 1832. Ne pourrait-on, à cette occasion, rappeler les « mots de la fin » des personnages célèbres ? Dr MONIN.

*Un passage de d'Aubigné à expliquer.* — *La messe des vérolés.* — Dans un ouvrage attribué à d'AUBIGNÉ, intitulé : *Confession du sieur de Sancy*, j'ai relevé le passage suivant, que je serais désireux de voir commenter et expliquer dans la *Chronique médicale* par un de nos confrères, syphiligraph ou autre. Voici le passage en question :

La frayeur croissait avec les artifices exquis de voluptés, quand monsieur le convertisseur y mit la main avec des amulettes plus puissantes : il fit venir de Rome des chapelets, des grains bénis, desquels le roi fit présent à tous les confrères du cabinet, et fut avisé que leurs voluptés s'exerceraient à travers lesdits chapelets, ce qui se pratiquait depuis aux bourdeaux de Paris pour se garantir de la vérole. M. Pinard m'a dit qu'un Jésuite lui a avoué s'en être bien trouvé et parceque quelqu'un de la bande sacrée eut des plaies au mauvais endroit, fut ajoutée la messe, qu'un aumonier disait en un plancher dérobé sur le lit du cabinet, messe sacrée de laquelle les ornements étaient accommodés à ce péché, l'application sur les épaules d'une croix pleine de saint bois, les lavements d'échine et les clistères d'eau bénite, avec grains qu'on appelait bénis et autrement quiriquenaudes.

Qu'est-ce au juste que cette *messe des vérolés* ? Y avait-il une cérémonie spéciale, et des prières particulières ? Y avait-il réellement un morceau de garou (*saint bois*) incrusté dans les ornements en forme de croix ? Et les lavements d'échine (*squine*) et d'eau bénite étaient-ils réellement employés à cette époque ?

Je serais très désireux, je le répète, de voir quelqu'un de vos lecteurs répondre à ces questions, qui me semblent des plus intéressantes.

Dr VERGNES,

27, rue Demours, Paris (XVII<sup>e</sup>).

*Editions étrangères de Laënnec.* — Existe-t-il des traductions en langues étrangères du *Traité de l'auscultation*, de LAËNNEC ?

Dr J. LE GOFF (Paris).

## Réponses.

*Laënnec humaniste* (XXVI, 317). — Dans une note à un passage de la lettre, jusqu'alors inédite, de Laënnec, reproduite dans notre numéro d'octobre, nous avions dit que nous ignorions la signification des lettres *v. g.* qui se trouvaient dans le texte. A notre grande confusion, nous avons reçu de toutes les régions de la France une explication que nous n'avions su découvrir nous-même, preuve qu'il existe encore nombre de médecins humanistes.

« *V. g.*, disent la plupart de nos correspondants, est l'abréviation de *verbi gratia*, que l'on traduit : par exemple. »

« Cette expression, nous écrit M. BARGALLO, est dans le *Nouveau Dictionnaire Larousse*, qui en donne les différents sens ; on la trouve dans CICÉRON. » « Elle est très usitée, ajoute le Dr VILLECHAUXAIX, chez ceux qui ont l'habitude de parler latin. »

« Laënnec, comme tous les intellectuels de son époque, avait reçu une forte culture latine, et d'après sa lettre, semblait écrire le latin avec la même facilité que le français. » Dr MARCIGUEY. « Laënnec, comme RENAN, a probablement été élevé par des prêtres, de qui il tenait la manie professionnelle des locutions latines. » Dr CALAS.

La même opinion est exprimée par le Dr ROUSSEL (de Saint-Etienne) : « Cette locution est très employée par les théologiens et Laënnec avait certainement fait ses études classiques dans un collège ecclésiastique. » Les lettres *v. g.* « sont très employées, nous dit de son côté le Dr WAQUET, de Lorient, en Angleterre et en France, dans les livres de théologie en latin. QUICHERAT signale *exempli gratia*... Vous savez qu'il (Laënnec) avait été recueilli chez un oncle, curé d'Elliant, qui lui avait enseigné le latin. »

MM. les Drs O. BLANCHARD (de Lusan, Vendée) ; E. CHAPOTOT (de Lyon) ; G. KAUFMANN (d'Angers) ; M. NATIER (de Paris) ; C. PARISOT (de Paris) ; de CHOUDEN (de Saint-Jean-de-Gouvelle, Ain) ; VERNOTTE, (de Paris), etc., nous font, aux termes près, la même réponse.

A notre tour de nous écrier : *Felix culpa*, puisqu'elle nous a valu tant d'intéressantes rectifications.

L. R.

*Garibaldi était-il Boche ?* (XXVI, 284). — Quand un homme a accompli des faits extraordinaires pour sa patrie, grâce à sa valeur personnelle, il est presque naturel que les nations les plus diverses revendiquent comme sien le sang qui coula dans ses veines : cela ne devait pas manquer pour l'illustre Niçois Joseph GARIBALDI ; mais vraiment, on est un peu stupéfait de voir les Boches essayer de démontrer que Garibaldi était un des leurs et d'essence prussienne.

Histoire créée sur la foi de registres matrimoniaux de la paroisse de Kuggeberg, dans le comté de la Marche, que cette histoire de Garibaldi descendant d'un médecin du même nom, marié en 1736

avec la comtesse de NEUHOFF, en Westphalie, et dont Joseph Garibaldi serait le petit-fils. Ce médecin serait venu pratiquer la médecine à Nice dès 1741. La chronique niçoise ne sait rien de ce médecin qui, dans tous les cas, n'aurait laissé à Nice, alors siège d'une école de médecine et de chirurgie, aucune trace de son passage, quoique ayant atteint un grand âge.

La vérité est tout autre et l'origine du fameux condottiere est loin d'être prussienne : jamais ce vaillant Niçois, qui mit si à mal les hordes prussiennes devant Dijon et dont les héritiers ont combattu si courageusement et versé si généreusement leur sang pour la France et la liberté dans les bois de l'Argonne, encore remplis de leurs exploits, jamais Joseph Garibaldi n'a complé *parmi ses aieux des Prussiens abhorrés*.

La famille Garibaldo ou Garibaldi est d'origine Génoise : l'arrière grand-père de Garibaldi, *Stephen Garibaldi* (et non le médecin Garibaldi) naquit à Chiavari, près Gênes, en 1708 ; c'était un marin consommé, qui faisait du commerce avec les colonies : il se maria avec Angèle Gandolfi et eut pour fils *Angelo*, marin comme son père.

*Angelo épousa, à Chiavari, Isabella Puccé, de qui il eut trois fils : Dominique, Stephen et Giuseppe ; et deux filles, Rosa et Angelina.* Angelo destina tous ses fils à la marine et vint en 1770, avec toute sa famille, s'établir à Nice, comme armateur.

*Dominique Garibaldi, l'ainé de la famille d'Angelo, voyagea toujours avec son père et se maria avec Rosa Raimondo de Loano, bourgade de la rivière de Gênes, de laquelle il eut cinq enfants : Angelo, Giuseppe, Michel, Félix et Teresa ; le deuxième fils de Dominique, né le 4 juillet 1807, à Nice, au quartier du Port Lympia, Joseph-Marie GARIBALDI, est celui auquel l'histoire a décerné le titre de « Héros des deux mondes », et dont la dépouille repose depuis le 2 juin 1882 sur le rocher de Caprera.*

*Telle est la vraie origine de Joseph Garibaldi, que ses familiers appelaient « Peppino », origine attestée par ses compagnons d'armes et vérifiée aux sources les plus authentiques.*

Rappelons, pour mémoire, que les Boches se sont encore avisés, pour faire de cette gloire niçoise un des leurs, de faire dériver le nom de Garibaldi de *Garde-bald*, comme si l'Allemagne seule avait eu le don d'enfanter des hommes de guerre !

Rien ne doit assurément nous étonner de la part de cette race orgueilleuse et insolente ; mais que diraient-ils, si on leur prouvait, et combien aisément, que nombre de génies allemands, savants ou hommes de guerre, sont d'origine bien française ? Démentiraient-ils que plus d'un, parmi ceux qui se sont fait un nom en Germanie et dont ils s'honorent à tout propos, est le descendant de huguenots français exilés en 1685, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes ?

Dr A. MAGNAN, de Nice.

*Noms de médecins donnés à des rues* (XIII ; XIV ; XV ; XVI ; XVII ; XVIII ; XIX : XXVI, 217). — Le *Nouveau Dictionnaire des rues de Paris*, de G. PESSARD, dit que le Dr GOETZ, *médecin inoculateur*, habitait au n° 9 (ancien 5) de la rue, devenue, en souvenir de lui, rue de la Bienfaisance.

F. BARGALLO.

*Noms de médecins donnés à des rues* (XIII ; XIV ; XV ; XVI ; XVII ; XVIII ; XIX : XXVI, 217). — Une rue du quartier des Chartrons, à Bordeaux, s'appelle CLEMENCEAU. Vers 1798, il y avait à Bordeaux un commissaire-administrateur du bureau de police qui s'appelait Clemenceau. Celui-ci était bien originaire de la Vendée, il est même probable qu'il appartenait à la famille de notre Premier ; mais ce n'est pas Georges que la capitale de la Gascogne a prétendu honorer.

M.-B.

*Est-ce un descendant de Marat ?* (XXVI, 185.) — Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les surnoms de « marra » ou « marre » étaient fréquemment accolés aux prénoms des laboureurs, cultivateurs, hommes des champs. Et comme il advint presque toujours, le surnom resta et devint nom patronymique. Voir à ce sujet le *Dictionnaire étymologique de Ménage*, édition 1750. — Juvénal, sat. 3, *Ne marra et sarcula desint*. Columelle, dans son poème *De cultu hortorum*, y fait allusion également.

A propos des origines de ce terme technique, devenu surnom, puis nom, Pasquier (livre VIII, chap. III, de ses *Recherches*) fait une fort amusante description de vignerons, « tintant » (ou frappant) sur leurs « marras », pour avertir leurs compagnons de se retirer.

Et de cette coutume tapageuse, en usage dans le Berry, serait né le mot « tintamarre ».

D. CALDINE.

*Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue* (XXV, 142, 378). — Je lis, dans la *Chronique médicale* de décembre 1918, sous le titre : *Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue*, une note de notre confrère le Dr L. MATHÉ.

Il y a une cinquantaine d'années, en Périgord, il était d'usage chez les hongreurs (*sanaires* en patois, ou encore *Béarnais*, par suite de l'origine de la plupart de ces *spécialistes* ! !) de recueillir, dans leurs tournées de castration, les testicules des porcelets et de les manger en grillades. Il paraît que ce mets est délicieux et capable de tenter les goûts raffinés des gourmets, sinon des gourmands, adeptes ou non de la doctrine *brown-séquardienne*.

Dr ED. CROUZEL (*La Réole*).

## Chronique Bibliographique

G. LENOTRE, — **Gens de la vieille France.** Paris, Perrin et Cie, 4 fr. 50.

M. G. LENOTRE s'est acquis un renom de conteur et d'agréable historien trop justifié, pour que nous ayons à vanter le charme de ses récits à ceux qui le goûtent depuis tant d'années ; mais dans son plus récent ouvrage, celui dont nous venons de terminer la lecture, il s'est, si possible, surpassé.

Quel meilleur thème à délicieuses évocations pouvait-il choisir, que cette vie sur les grandes routes, au temps des diligences et des auberges hospitalières, d'accueil si avenant que nos modernes palaces ne font qu'aviver le regret de ne les avoir point fréquentées ?

Les exemples de cette affabilité générale, on les trouve multipliés dans les relations que nous ont laissées non seulement ceux de nos compatriotes qui ont parcouru notre pays en tous sens à l'époque où les voies ferrées étaient encore à construire, mais encore les étrangers attirés par la douceur du climat, autant que par les agréments de toute nature qu'ils savaient leur être réservés.

Le plus généralement, les voyageurs se mettaient en route sans grands préparatifs, sachant bien qu'ils trouveraient un gîte à leur convenance, avec un confort évidemment relatif, mais dont ils savaient se contenter. Il n'y avait qu'un Allemand pour être persuadé qu'un touriste doit, avant de s'embarquer, étudier à fond « l'histoire naturelle, la mécanique, la géographie, l'agriculture, les langues, le dessin, la calligraphie, la sténographie, la natation, la médecine et la musique. » Nul ne devait se déplacer, à l'entendre, sans s'être mis en quête « d'un domestique ayant quelques notions de chirurgie, pour que, dans un cas de besoin, il puisse faire une saignée à son maître ». Ajoutez que, dans son « bagage », il doit se trouver, outre le linge, les chaussures et les vêtements indispensables, quelques autres petits objets d'une non moindre nécessité, tels que : « un cric, un fort marteau, de bonnes cordes, une couverture de soie... un télescope, une seringue... des verrous postiches qu'on puisse adapter à toutes les portes, deux peaux de cerf cousues ensemble d'environ six pieds six pouces de longueur sur trois pieds six pouces de large. » Vous voilà intrigués et vous vous demandez à quel usage ?... C'était la « sauvegarde assurée contre la fraîcheur des lits d'auberge et la morsure des punaises. » Notre bon Boche était homme de précaution ; et si vous en doutiez, sachez qu'il ne manquait pas d'emporter « une provision de bon vinaigre distillé, de l'eau d'arquebusade, du baume du Pérou, du vin de Hongrie et du Cap, du vinaigre des quatre voleurs, de la rhubarbe, de l'ipéca, et un flacon de sel ammoniac contre les

évanouissements ». Ce qui ne l'avait pas empêché, par surcroit, de se mettre, durant quinze jours, « au régime des purgatifs doux », avant de monter dans cette berline, où il ne s'était décidé à grimper enfin qu'après avoir pris ses dispositions dernières. Si, après cela, on doutait des bienfaits de la kulture, c'est qu'on se serait résigné d'avance à encourir le reproche d'une révoltante partialité. A. C.

Professeur A. LACASSAGNE. — **La verte vieillesse.** Lyon,  
Imprimerie A. Rey, 1919.

C'est le problème de la vieillesse sous toutes ses faces que le professeur LACASSAGNE s'est proposé d'aborder, dans son charmant volume qui, nous l'espérons bien, ne sera pas son chant du cygne.

Après avoir exposé ce que les physiologistes ont écrit sur la nature humaine et reproduit notamment les opinions autorisées de BICHAT et de CLAUDE BERNARD, après avoir rappelé les *Etudes de METCHNIKOFF* et ses *Essais optimistes*, l'auteur s'attache à fixer le « début » et la « durée de la vieillesse ». Pour les uns, comme FLOURENS, la première vieillesse dure de 70 à 85 ans ; alors commencerait la seconde vieillesse (acceptons-en l'augure !) : de fait, le centenaire CORNARO et bon nombre de macrobites lui ont donné raison. Mais nous aurions aimé qu'on soumit à une critique serrée les cas légendaires que l'on continue à citer, — sans les avoir contrôlés.

Après ses prédécesseurs, Lacassagne recherche quels sont les *facteurs de longévité*, et il signale : le bien-être (sans excès) ; le sexe (la femme vivrait plus longtemps que l'homme ??) ; les professions (les religieux et les militaires figureraient au premier rang des longévites ; les intellectuels ne seraient pas moins favorisés : les astronomes, surtout, deviennent très vieux, c'est un fait bien connu ; de même, les philosophes et les historiens ; par contre, mortalité très marquée chez les médecins, les romanciers, les dramaturges et les poètes).

Les statistiques, à dire vrai, ne sont pas convaincantes : elles sont, d'ailleurs, si difficiles à établir ! Sans doute, le contrôle des états civils est plus sévèrement organisé aujourd'hui ; mais dans les temps passés, avant François I<sup>er</sup>, dans notre pays, existait-il seulement un état civil ? C'est par là que pécheront toujours les conclusions trop fermes que l'on voudrait formuler.

« La loi s'est occupée de la constatation de l'âge au point de vue du droit civil et du droit criminel », afin d'établir les pensions de retraites. Là encore, le médecin doit intervenir, le médecin légiste s'entend, et sur ce terrain l'auteur a montré toute sa maîtrise.

Moins original peut-être le chapitre où sont recueillies les appréciations des philosophes et des littérateurs, sur les vieillards ; mais combien instructif et intéressant ! Quelle gerbe abondante, et que nous sommes aises de lire ou de relire les passages qui se rapportent au sujet traité, tirés de CICÉRON, SÉNÈQUE, SWIFT, LA ROCHEFOUCAULD,

LA BRUYÈRE, J.-J. ROUSSEAU, DIDEROT, VAUENARGUES, J. JOURBERT, LAMENNAIS et... Emile FAGUET ! Quelle somme de lectures cela représente, et quelle érudite sélection ! Certes, on regrettera certaines omissions ; mais qui pourrait se flatter d'être complet ? Il y a les principaux, et cela seul importe.

Comment les physio-pathologistes ont-ils envisagé l'état de séni-lé ? « La vie ne consiste pas à vivre, mais à se bien porter » ; car, ainsi que l'a dit DIDEROT, « la santé est la pierre angulaire du bonheur. » CHARCOT, GRASSET, RAUZIER, etc., ont dit là-dessus tout ce qu'il y avait à dire, et Lacassagne donne la quintessence de leurs travaux, ce qui nous évite de recourir aux originaux. L'auteur est au courant des derniers progrès de la science et il est pour nous un guide précieux.

Nous avons lu, avec un non moindre intérêt, les pages relatives aux « changements dans les facultés intellectuelles et morales consécutifs à des maladies ». Nous aurions, toutefois, aimé qu'on rappelât que Rousseau, type de « présénile », avait été étudié par le regretté RÉGIS, à *notre instigation*, il y a plus de 20 ans, et qu'il n'avait fini par céder à nos amicales instances, que lorsque nous lui eûmes fourni toute la documentation nécessaire. Mais passons ! — On a été souvent surpris de constater, chez certains vieillards, une virilité exceptionnelle : on a rappelé, ici même, les cas de MICHEL-ANGE, V. HUGO, GOËTHE, IBSEN, etc. Cela s'expliquerait, selon Lacassagne, par les expériences faites sur des testicules de vieillards, qui ont été reconnus, à l'autopsie, intacts avec des spermies, comme chez de beaucoup plus jeunes sujets. Et à ce propos, recueillons cette note, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le « barbon » est un homme de 40 ans : Molière n'a-t-il pas ridiculisé le quadragénaire amoureux dans *l'Ecole des Femmes* ? Qu'en pensez-vous, professeur P\*\*\*, qui tant me chicanez, pour avoir imprimé un jour que J.-J. Rousseau était vieux à 52 ans ! Or, au temps de Rousseau même, RESTIF DE LA BRETONNE n'a-t-il pas écrit le roman de *Sara ou l'amour à 45 ans* ? Et BALZAC, dans la première moitié du siècle dernier, n'a-t-il pas semblé soutenir, aux yeux de ses contemporains, une thèse paradoxale, en parlant de l'amour chez la femme de 30 ans ! Il faut toujours se faire le contemporain des hommes et des faits que l'on juge.

Pour en revenir à l'ouvrage que nous analysons, il convient de remarquer que l'auteur ne s'est pas contenté d'exposer les diverses théories de la vieillesse et toutes les questions, sociales ou morales, qui s'y rattachent ; il a voulu, en outre, que son livre soit un bréviaire, un compendium de santé physique et intellectuelle. Il a tenu à indiquer les moyens de devenir vieux, sans vieillir, et ses conseils sont de la plus grande sagesse. N'est-il pas, du reste, le meilleur exemple qu'il puisse offrir de « verte vieillesse », notre éminent ami, dont la vigueur physique et la vivacité intellectuelle font l'admiration et sont le réconfort de tous ceux qui ont eu la bonne fortune et l'honneur de l'approcher ?

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- E. RODOGANACHI. — *Etudes et Fantaisies historiques*, 2<sup>e</sup> série. Paris, Hachette et C<sup>e</sup>, 1919.
- C. — W. LEADBEATER. — *Une Esquisse de la Théosophie*; traduit de l'anglais par F. T. N. Publications théosophiques, 4, square Rapp, Paris.
- D<sup>r</sup> R. DE MÉDEVIELLE. — *La Méthode Lo Monaco : les injections de saccharose dans le traitement de la tuberculose*. Imprimerie H. Dornmann, 16, rue Saint-Mars, Etampes.
- Jean HERMANOVITS. — *La Terre en folie*. Société française d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris. 3 fr. 50.
- D<sup>r</sup> R. MOLINÉRY. — *Esquisses d'hydrologie historique* (3<sup>e</sup> série) : Une grande avalanche au bourg des Bains de Barèges (19 pluviôse an X). Edition de la *Revue des Hautes-Pyrénées*, 1919.
- D<sup>r</sup> PUJOL. — *Le Goitre exophthalmique à Ussat*. Editions de la « Gazette des eaux », 3, rue Humboldt, Paris.
- Lucien GRAUX. — *Les Yeux du mort*. 4 fr. 50. L'Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.
- D<sup>r</sup> APPERT. — *L'Hérédité morbide*. 4 fr. 50. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.
- Roland DORGELÈS. — *Les Croix de bois*. 4 fr. 50. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.
- Maurice DUPLAY. — *Le page de Mme de Foncine*. 3 fr. 50. La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.
- Raphaël BLANCHARD. — *Le Bacubert*. Librairie ancienne Honoré et Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.
- L. VINCENT. — *George Sand et l'amour*. — Librairie ancienne Honoré et Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.
- L. VINCENT. — *George Sand et le Berry*. 12 fr. 50. Librairie ancienne Edouard et Honoré Champion, 5, quai Malaquais, Paris.
- D<sup>r</sup> LEBLOND. — *Les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*. Imprimerie nationale, Paris.
- D<sup>r</sup> G. CANY. — *La Bourboule et les eaux arsenicales*. Imprimerie et librairie Edouard Privat, Librairie de l'Université, 14, rue des Arts, Toulouse.

---

Le Co-Propriétaire Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

---

Paris-Postiers. — Société Française d'Imprimerie.

---

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

LA

# Chronique

# Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**      **Erséol Prunier**

**Sirop phénique Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*

(MAISON CHASSAING)

LA  
**“PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES”**



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

♦ ♦ ♦

*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*

♦ ♦ ♦

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

## LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Littérature

**La folie d'Eugène Hugo**, par M. PIERRE DUFAY (*Fin*) (1).

Ces raisons étaient trop bonnes pour que le général Hugo s'y dérobât. Eugène quitta donc la maison de santé du Dr Esquirol pour le Val-de-Grâce, d'où il ne tarda pas à être transféré à Saint-Maurice, c'est-à-dire à Charenton.

Le second frère de Royer-Collard, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris et médecin de Louis XVIII, en était alors directeur. A sa mort, Esquirol lui succéda, en 1825.

MON CHER PAPA,

Eugène, après un séjour de quelques semaines au Val-de-Grâce, vient d'être transféré à Saint-Maurice, maison dépendant de l'hospice de Charenton, dirigé par M. le Dr Royer-Collard. La translation et le traitement ont lieu aux frais du gouvernement : il te sera néanmoins facile d'améliorer sa position moyennant une pension plus ou moins modique ; on nous assure que cet usage est généralement suivi pour les malades d'un certain rang. Au reste, le Dr Fleury a dû écrire à un de ses amis qui sera chargé d'Eugène dans cette maison, et M. Girard, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, a promis à M. Foucher, qui le connaît très particulièrement, de recommander également les soins les plus empressés pour notre pauvre et cher malade et d'en faire son affaire.

M. Foucher, Abel et moi, comptons t'écrire incessamment de nouveaux détails sur ces objets, ainsi que sur la santé toujours douloureusement affectée de notre infortuné frère. Les souffrances de mon Adèle, qui augmentent à mesure que son terme approche (2), ne m'ont point encore permis d'aller le voir dans son nouveau domicile ; je ne puis t'en donner des nouvelles aussi fraîches que je le désirerais. Au reste, l'état de sa raison, comme j'ai eu occasion de l'observer dans mes fréquentes visites chez le Dr Esquirol et au Val-de-Grâce, ne subit que des variations insensibles. Toujours dominé d'une idée funeste, celle d'un danger imminent ; tous ses discours, comme tous ses mouvements, comme tous ses regards trahissent cette invincible préoccupation, et je crains que les moyens dont la société use envers les malades, la captivité et l'oisiveté, ne fassent qu'alimenter une mélancolie dont le seul remède, ce me semble, serait le mouvement et la distraction. Ce qu'il y a de cruel, c'est que l'exécution de ce remède est à peu près impossible, parce qu'elle est dangereuse.

Je t'envoie ci-incluse une lettre de M. Esquirol, qui n'éclaircit rien, et n'ajoute rien à mes idées personnelles, à mes observations particulières sur notre Eugène ; je crois t'avoir déjà écrit la plupart de ce qu'écrivit le docteur,

(1) V. les n<sup>o</sup>s de décembre 1919 et de janvier 1920.

(2) Léopold-Victor Hugo, mort à Blois, chez ses grands-parents, le 9 octobre 1823, âgé de trois mois.

auquel j'avais déjà exposé tous les faits qu'il présente. Il est vrai que le malade a fait chez lui un bien court séjour. Mais je pense que cette maison lui était plus nuisible qu'utile. M. Katzenberger a envoyé chez M. Foucher les 400 francs que demande le Dr Esquirol pour un mois de pension, et M. Foucher a prévenu ce dernier qu'ils sont à sa disposition...

(Gentilly, 27 juin 1823).

La santé du dément est loin de s'améliorer. Il fait de la mélancolie, à présent, et on a peine à le faire manger. Victor donne au général ces mauvaises nouvelles, en recommandant à son bon accueil son cousin germain, le jeune Adolphe Trébuchet, qui, de passage à Blois, désirerait visiter Chambord, le huitième château du roi de Bohême — sinon de Bavière, ne dirait-on pas une création de Louis II, cet autre fou ? — sur lequel viennent d'attirer l'attention la souscription imaginée par M. de Calonne et le procès de Paul-Louis Courier.

MON CHER PAPA,

C'est mon bon petit cousin Adolphe Trébuchet qui te remettra cette lettre où tu trouveras le reçu de M. Esquirol. Nous n'avons encore pu voir notre pauvre Eugène à Saint-Maurice ; il faut une permission et il est assez difficile de l'obtenir.

Abel a du reste obtenu en attendant de ses nouvelles qui sont loin malheureusement d'être satisfaisantes ; il est toujours plongé dans la même mélancolie ; il a pendant quelque temps refusé toute nourriture ; mais enfin la nature a parlé, il a consenti à manger. Le traitement qu'il subit n'exige pas encore, à ce qu'il paraît, un supplément de pension ; quand cela sera nécessaire, on nous en avertira.

Ces détails me navrent, cher papa, et il me faut toute la joie de ton prochain retour pour ne pas me livrer en ce moment au désespoir.

M. Foucher et Abel vont bientôt t'écrire, moi-même je me hâterai de te transmettre tout ce que l'état de notre cher malade offrira de nouveau...

(1<sup>er</sup> juillet 1823.)

Mais là grossesse de sa femme et son accouchement le retiennent au logis et, le 24 juillet 1823, après avoir annoncé à son père la naissance de son petit-fils Léopold, il ajoute en post-scriptum :

Depuis quinze jours que je suis garde-malade, je n'ai pu m'occuper de notre cher Eugène comme je l'aurais voulu, mais tu vas venir : puis-je ne pas voir son avenir sous des couleurs moins (trop) sombres ?

Des mots !

« Eugène va mieux physiquement », note-t-il brièvement cinq jours plus tard, pour constater, le 3 août, le désolant état de saleté dans lequel il est tombé :

La santé d'Eugène continue à se soutenir physiquement, mais il est toujours d'une malpropreté désolante. Le Val-de-Grâce n'a envoyé avec lui à Charenton qu'une partie de son linge ; nous nous occupons de rassembler le reste pour le lui faire porter. Ce qui me contrarie vivement, c'est l'extrême difficulté de voir notre pauvre frère à Saint-Maurice.

Difficulté semblant, à vrai dire, provenir des préoccupations de Victor plus que des règlements de la maison. Le 6 août, cette phrase échappée de sa plume trahit la négligence dont il use à l'égard du reclus :

Je compte, maintenant que j'ai quelque répit, aller voir un peu notre pauvre Eugène et lui porter le reste des effets demain jeudi. Il continue aussi, du reste, à aller un peu mieux.

Encore un petit post-scriptum de rien du tout, un pauvre petit post-scriptum tout honteux, établissant combien les visites de Victor étaient rares à Saint-Maurice :

Je tâcherai de te donner des nouvelles de notre Eugène dans ma prochaine lettre.

(13 septembre 1823.)

Ces nouvelles ne vinrent jamais.

Et ce fut le silence. Les mois succèdent aux mois, sans que le poète souffle un mot de son frère. Il semble que sur lui aient été tirés les triples verrous des anciens cabanons où, jadis, étaient emprisonnés les fous. Il est le mort vivant, enterré dans l'*in-pace* de Charenton. L'oubli est tombé sur lui, plus lourd que les pelletées de terre qui écrasent de leur poids l'armature frêle du cercueil.

«... Puisqu'il ne doit pas guérir, il vaudrait mieux qu'il payât le plus tôt possible sa dette à la nature (1) », écrivait le 2 janvier 1825, après avoir donné des détails désolants sur l'état du malade, qu'il venait de visiter, un ami du général Hugo, vieux soldat de l'Empire, dont tant de sang versé avait sans doute émoussé la sensibilité.

Il vivait, cependant. Il survécut même quinze ans à son internement. Son état demeurait stationnaire et même semblait plutôt s'être amélioré, au point que, à l'intérieur de Charenton, on le laissait circuler librement, et qu'il ne donnait nullement, au cours de ses moments de lucidité, l'impression d'un fou à qui le voyait pour la première fois.

Il était loin de paraître son âge et sa tête n'avait rien perdu de sa beauté.

Laferrière, qui ne se contenta pas d'être un comédien charmant, mais auquel on doit d'intéressants Mémoires, malheureusement restés inachevés, a tracé un récit émouvant de la rencontre inopinée qu'il fit d'Eugène Hugo, quelques mois seulement avant sa mort.

C'était en 1837, peu de temps après son retour de Russie. Devant créer à la Gaité, sous la direction de M. de Cès-Caupenne,

(1) *Inédit*. Communiqué par M. Louis BELTON, avocat, vice-président de la Commission municipale de la Bibliothèque de Blois, d'après une correspondance manuscrite.

le rôle de l'*Idiot*, dans un mélodrame portant ce titre, il s'était rendu à Charenton, pour s'y documenter et y étudier son personnage.

Un assassin, condamné à mort pour avoir tué sa mère, frappé d'idiotie pendant le court délai de son pourvoi, y était retenu en surveillance et lui fournit le type qu'il cherchait. « J'aime ma mère, moi ; j'aime ma mère ! », se contentait-il de répondre, avec une voix d'enfant, d'une douceur douloureuse, à force d'être tendre, quand on lui reprochait son crime, et, farouche, il se remettait à vaguer par la cour, en agitant sa lourde tête, paraissant avoir oublié la présence de ceux qui l'entouraient.

On avait donné au comédien un guide, pour l'accompagner dans ce voyage au pays de la quatrième dimension qu'est la visite d'un asile d'aliénés. Laferrière avait cru d'abord avoir affaire à un gardien et n'avait point tardé à s'apercevoir de sa méprise.

— Un interne, sans doute, ou bien un jeune médecin attaché à la maison pour y poursuivre ses études ? — Non, un fou, se sachant fou, parlant de son mal et le raisonnant avec une inquiétante logique, pour apporter au spiritualisme — intelligence dévoyée et confinant le génie, — un argument que n'aurait point désavoué le *Système du docteur Goudron et du professeur Plume*, dans l'éternelle enquête sur l'immortalité de l'âme.

C'est comme une page perdue d'Edgar Poë, retrouvée à la diligence d'un émule du vicomte de Lovenjoul, ces fous battant des mains et hurlant de joie, autour du piano désaccordé de Listz :

— Le maître est fou ! Le maître est fou !

Le tableau ne serait pas déplacé au Grand-Guignol et pourrait pleinement contenter M. André de Lorde.

— Eh bien, me dit mon cicerone, que pensez-vous de notre assassin ? Est-il fou ? ne l'est-il pas ? La justice hésite à se prononcer, et la science hésite encore plus que la justice.

Frappé de la mesure autant que de l'élégance de ces paroles, dans la bouche de mon interlocuteur, que je croyais être un employé subalterne, je le regardai pour la première fois, et je fus surpris de trouver en lui un jeune homme de tournure aristocratique, d'un blond doux, aux yeux fins et vifs, au sourire moitié triste et moitié gai.

— Ah ! Monsieur, continua-t-il, en faisant quelques pas vers le jardin, et en m'invitant à le suivre par un geste gracieux, c'est là une bien grosse question, que celle qui a pour thème d'établir la juste limite où finit la raison et où commence la folie.

— Question profonde, en effet, répliquai-je, et que je me suis souvent posée ; seulement, vous le dirai-je ? à chaque fois que ma pensée s'est arrêtée sur ce problème, j'ai reculé, frappé d'épouvante, devant la solution, toujours la même, que je lui donnais.

— Et quelle solution, Monsieur ?

— Je n'ose vous la dire.

— Et moi, je l'ai devinée, continua-t-il, en s'asseyant sur un banc, à l'ombre d'un acacia fleuri. Votre solution, la voici : Puisque la moindre modification du cerveau modifie l'intelligence, cerveau et intelligence ne sont qu'un, et, qui dit intelligence, dit cerveau. Est-ce bien cela ?

— Parfaitement.

— Et comme le cerveau n'est qu'une masse spongieuse et médullaire, soumise à toutes les lois de la matière, vous en conclurez que l'âme est matérielle.

— Je vous l'ai dit, Monsieur, je ne me suis jamais permis de conclure.

— Vous avez eu tort. C'est en passant par l'absurde que l'on arrive souvent jusqu'à Dieu.

Je regardai de nouveau celui qui me parlait ainsi. Il sourit et, se reculant un peu, me fit une place à côté de lui.

— Pardon, Monsieur, si je n'ai pas encore eu la curiosité de vous demander votre nom, repris-je alors, en m'asseyant. Vous êtes, sans doute, l'un des médecins attachés à l'hospice ?

— Non, Monsieur, je suis un des pensionnaires de la maison.

— J'avoue... que je ne comprends pas.

— C'est-à-dire que vous n'osez comprendre, comme tout à l'heure vous n'osiez conclure... Eh bien ! Monsieur, soyons plus clair : je suis fou.

— Fou ! m'écriai-je en me redressant malgré moi.

— Oh ! ne craignez rien. Puisqu'on me laisse libre, et qu'on vous a confié à moi, c'est qu'apparemment je ne suis pas à redouter, en ce moment du moins.

Il dit ces derniers mots d'une voix plus sourde, et en baissant la tête : je ne sus que répondre, et il y eut un instant de silence.

— Si vous le permettez, reprit-il, avec un certain effort, je vous raconterai une des impressions récentes de ma vie..., si je puis appeler vivre les heures lentes et douloureuses que je passe entre ces murs...

Il se recueillit un instant, et continua :

— L'un des moyens appliqués depuis quelque temps, dans cethospice, au traitement des maladies mentales, c'est la musique (1). Un pianiste, un maître, un de ces artistes touchés par le doigt du génie, se plait à venir quelquefois promener ses mains habiles sur le magnifique piano à queue que possède l'établissement, et qu'on a placé dans une pièce voisine du réfectoire, de manière que nous puissions en percevoir les accords pendant nos repas. Il y a quelques semaines, on nous avertit que le grand artiste était là, et qu'il allait se faire entendre. Vous jugez de notre joie ; mais vous jugerez de notre désappointement, — je parle de ceux d'entre nous qui ont les oreilles délicates, — lorsque éclatèrent les mesures de la grande fantaisie qu'on nous avait annoncée. Figurez-vous, qu'à l'insu de tout le monde, un des pensionnaires, un de ceux qui sont libres, avait malicieusement désaccordé les six octaves et demie de l'instrument, et que nous assistions à l'épouvantable cacophonie de cinquante notes musicales, hurlant les unes avec les autres. Il y eut une clamour unanime. Quelques-uns parmi nous furent pris de ce rire, que la langue, indifférente dans sa précision, appelle le fou rire. L'un d'eux s'écria même, en frappant ses mains l'une contre l'autre : « Le maître est fou ! le maître est fou ! » Et tous de répéter : « Le maître est fou ! » Ce mot me fit bondir de colère. Un éclair, rapide comme celui de la foudre, venait de me traverser l'esprit. Oui, Monsieur, je venais d'entrevoir l'innocence de l'âme, dans ce malheur physique, appelé la folie, et je pouvais désormais séparer, comme deux éléments

(1) Cf. E. ESQUIROL, *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal* ; Paris, J.-B. Bailliére, 1838, 2 vol. in-8 de XVIII-678 ; 864 p.

distincts, étrangers l'un à l'autre, ce qu'on appelle âme, ce qu'on appelle cerveau.

Malgré moi, en écoutant mon étrange discoureur, je promenais mes regards dans le jardin, enchanté que j'eusse été de découvrir quelque surveillant à ma portée ; car, il faut bien le dire, les yeux de mon beau jeune homme blond avaient pris subitement un éclat bizarre, et ses gestes devaient de plus en plus multipliés et rapides.

Il me saisit le bras avec force :

— L'âme, ici, Monsieur, c'était le musicien, c'était l'art, c'était le génie, le génie toujours égal à lui-même, et qui ne peut pas se tromper ! Le cerveau, c'était le clavecin, vil et infidèle instrument, matière coupable et maudite, sujette à tous les accidents vulgaires, au chaud, au froid, à la maladie, à la mort... Tenez, prenez mon frère, mon grand, mon illustre frère, mon dieu et mon poète, prenez-le, et qu'un coup de trépan, mal dirigé, atteigne en lui la plus petite parcelle du cerveau, le lendemain, il déraisonne ! Ah ! vous croyez que vous aurez touché à son âme puissante, émanation de Dieu ! Vous n'aurez touché qu'au clavecin... et c'est lui seul qui déraisonnera, malgré l'artiste, sous ses doigts inspirés ! L'âme chez les fous est aussi parfaite que chez les sages... Le lendemain, le piano fut remis d'accord, et Listz nous ravit dans le troisième ciel...

Le jeune homme, qui s'était levé, me quitta le bras et s'éloigna brusquement, sans me faire le moindre signe d'adieu.

Je demeurai confondu.

Celui qui venait de parler avec une telle éloquence et une précision si nette était-il atteint de démence ? Je repoussai loin de moi cette ridicule hypothèse et, ne me souvenant plus même de son aveu, je résolus de le suivre.

Mais il avait disparu sous l'une des nombreuses portes qui donnent dans la vaste cour, en forme de pluvium, qui s'étend au centre des bâtiments, et tous mes efforts pour le retrouver furent inutiles.

Je me fis conduire au cabinet du docteur Esquirol, à qui je racontai ce qui venait de m'arriver.

L'illustre vieillard tira vivement un cordon de sonnette, et s'informa de *M. Eugène*, au gardien qui parut.

*M. Eugène*, rentré depuis quelques instants dans sa cellule, venait d'être pris d'un accès violent et on avait été contraint de lui mettre la camisole de force !

Le docteur eut un mouvement de joie et me prit la main.

— Vous ne savez pas, cher Monsieur, quel service vous venez de me rendre !

— En vérité, cher docteur, je serais bien plutôt tenté de vous demander pardon ; car je suppose que *M. Eugène* doit être mon jeune philosophe, et que je suis indirectement la cause de sa rechute.

— Qu'appelez-vous une rechute ? Dites plutôt que c'est un espoir qui renait. Il était devenu, depuis quelques semaines, d'un calme inquiétant. Sachez que les démences les plus faciles à guérir sont les démences furieuses. Les folies muettes, c'est la paralysie et, par conséquent, la mort. La crise inattendue de notre pauvre Eugène me remet un peu de baume dans le cœur ; car je l'aime, cet enfant, et je donnerais beaucoup pour le guérir.

— Pardon, cher docteur, mais quel est donc ce frère dont il m'a parlé, et qui, selon lui, serait un grand poète ?

— Comment, vous ignorez cela ?

— Tout à fait.

— Eh bien ! cher Monsieur, le frère de notre Eugène s'appelle Victor Hugo.

— Victor Hugo !

— Eh ! mon Dieu, oui, il y a comme cela des races illustres et fatales. De ces deux frères, également doués de la même flamme, un seul a pu la contenir sans se briser. Mais je vous quitte. Je vais surveiller moi-même mon pauvre enfant (1).

C'était peut-être la crise finale, ou elle approchait, car la mort devait mettre un terme, le 5 mars 1837, à l'internement d'Eugène Hugo. Il avait duré quinze ans, quinze ans, le « château de la mort lente ». Alors seulement, fidèle à ses habitudes, touchant d'un plectre d'or les cordes de la grande lyre, Victor Hugo avait salué la dépouille de son frère disparu, élevant à sa mémoire une inscription qu'il se figurait plus durable que l'airain.

*A Eugène, vicomte H...* Il fallait bien que son ainé fût vicomte, pour que lui-même pût porter ce titre auquel ils n'avaient droit ni l'un ni l'autre. Mais il y tenait, comme il tenait aux merlettes des Hugo de Lorraine, dont il s'était approprié les armes, les jugeant plus décoratives que la ferblanterie impériale accordée par Joseph, roi d'Espagne, à son père le général Hugo.

Elle est pleine d'imprévu, cette pièce. Les lis ont perdu leur blancheur sanglotante et les jardins « leurs robes éburnales ». Le vent de juillet a jeté bas la vieille cour des Bourbons. L'ennuyeuse cour des Bourbons, où, seule, Marie-Caroline, duchesse de Berry, apportait la joie et la gaité de sa jeunesse. Dans le grand parc solitaire et glacé, nulle ombre ne passe et n'ose y évoquer le passé. Aucun ne songe — surtout Hugo — combien c'est triste, ce vieux roi renversé et ce si dolent tableau. Finies les fêtes galantes : les lis, les Bourbons, la légitimité, miroirs ternis et flammes mortes. Nouveau Clovis, Victor Hugo adoré maintenant ce qu'il a brûlé ; familier et protégé des Orléans, il lui faut, à l'heure présente, imposer à la jobarderie et à l'imbécillité des gens l'amusant et truculent mensonge d'une foi bonapartiste remontant à la première enfance des deux frères :

Lorsque Napoléon flamboyaient comme un phare  
Et qu'enfants nous prétions l'oreille à sa fanfare,  
Comme une meute au cor !

La curée, tout au plus. C'est dire pourquoi l'ode sur *la Mort du duc d'Enghien* (2) est demeurée ensevelie dans les collections des recueils de l'Académie des jeux floraux et du *Conservateur littéraire*. Elle eût plutôt gêné Hugo au cours de ses évolutions.

(1) *Mémoires de Laferrière*, Paris, E. Dentu 1876, 2 vol. in-12 de xi-320 ; 326 p. : t. II, pp. 151-158.

(2) Faute de place, nous en ajournons la publication à un n° ultérieur.

Maintenant, il a trouvé sa voie : poète, philosophe, penseur, politicien, grand-prêtre d'une religion dont il est lui-même le dieu, il a revêtu, à la parade de la baraque littéraire, la défroque et les accessoires de l'homme-orchestre : grosse caisse et chapeau chinois, nul instrument ne lui est étranger. Il officie et il vaticine, oubliant trop que ses « austères plaisirs » étaient éclos sous le manteau d'Arlequin et que, à Paris du moins, nul n'ignorait plus sa liaison avec Juliette Drouet.

**Ligue pour la prolongation de la vie.**

En Amérique — naturellement ! — vient de se fonder une Ligue pour le moins originale : moyennant le versement annuel de la modique somme de quinze dollars, on peut faire partie de la « Ligue pour la prolongation de la vie humaine ».

La personnalité qui a pris l'initiative de cette Ligue est bien connue, même en Europe ; c'est M. TAFT, l'ancien président de la République des Etats-Unis.

Les questions d'hygiène et de culture physique, écrit un de nos grands confrères (1), ont toujours passionné le président Taft. Lorsqu'il conduisait le char de l'Etat, il menait de front la lutte contre les grands trusts et contre l'embonpoint ; il ne fut d'ailleurs victorieux ni de l'un ni des autres. Entre une séance au Congrès et un discours politique, il se livrait au noble sport de la boxe ou à celui, moins populaire, du jiu-jitsu.

Comme pour les assurances sur la vie, certaines conditions doivent être remplies par les candidats à la nouvelle Ligue.

Chaque nouveau membre est examiné par un des 5.000 médecins attachés à la Ligue.

Cette visite minutieuse comporte un examen des organes essentiels, une analyse du sang, une radiographie complète, et enfin une étude attentive des antécédents héréditaires. Les indications recueillies sont soigneusement notées sur une fiche et, après avoir reçu de paternels conseils sur le genre de vie qui lui convient plus particulièrement, le nouveau membre rentre chez lui. Il est alors tranquille. La température devient-elle plus froide ? Il recevra une lettre lui indiquant le genre de précautions qu'il faut prendre pour continuer à se bien porter. Il pleut : nouvelle lettre et nouveaux conseils. La grippe fait des ravages : le ligueur la nargue grâce aux précieux avis qu'il reçoit. Et le plus admirable est que les avis donnés diffèrent selon que le ligueur est jeune ou vieux, obèse ou maigre, nerveux ou lymphatique, riche ou pauvre.

Nul doute que cette Ligue recrute des milliers et des milliers d'adhérents.

---

(1) *Le Journal*, 3 novembre 1919.

## Le Présent dans le Passé

### Le foie gras des Romains.

Les Romains, maîtres en gourmandise, raffolaient des foies d'oeie. Aussi s'étaient-ils appliqués à augmenter le volume du foie chez l'animal et à en améliorer le goût. L'expérience leur avait montré qu'une nourriture trop abondante, riche en matières sucrées et alcooliques (figues sèches, vin et miel), augmentait le volume et la bonté (au point de vue culinaire) du foie.

Les résultats de ces expériences avaient paru tellement intéressants que, chose rare, dans les écrits anciens, les noms des expérimentateurs avaient été notés et sont parvenus jusqu'à nous.

Nos Romains, dit PLINE (*Histoire naturelle*, livre X, chapitre xxvn), ne connaissent les oies que par la bonté du foie. Le foie devient très gros dans les oies qu'on engrasse et, tiré du corps de l'animal, on l'augmente encore en le trempant dans du lait miellé.

Et ce n'est pas sans raison qu'on débat la question de savoir qui le premier a trouvé une aussi bonne chose ; si c'est Scipion Metellus, personnage consulaire, ou M. Seius, chevalier romain du même temps.

Immédiatement après son extraction du corps de l'animal, le foie doit être susceptible de fixer, à l'état de glycogène, des matières sucrées, si on le plonge dans un liquide sucré tel que le lait miellé, les cellules continuant à fonctionner pendant un certain temps après la mort de l'animal.

COLUMELLE, dans son *Traité sur l'agriculture* (livre VIII, chapitre viii), conseillait d'engraisser les grives avec des figues sèches, coupées et mêlées de farine. Le procédé fut perfectionné et appliqué aux truies par M. APICIUS (1), qui tuait les animaux en pleine congestion alcoolique du foie.

L'art, dit Pline (*Hist. nat.*, liv. VIII, ch. li) s'est appliqué à développer le foie des truies comme celui des oies ; c'est une découverte de M. Apicius, il les engraisait avec des figues sèches, puis les tuait soudainement après les avoir abreuvées de vin miellé.

Le vin miellé était une panacée universelle, qui prolongeait la vie et mettait à l'abri des misères de la vieillesse. Le meilleur vin miellé était celui qui se faisait de vin vieux. (PLINE, liv XXII, ch. lxxi.)

Le foie gras est actuellement préparé avec des foies dégénérés par excès d'alimentation, méthode que les Romains avaient portée

(1) Plusieurs Apicius furent célèbres par leur gourmandise. Dion Cassius parle de trois ; Pline (liv. X, ch. lxviii) qualifie Apicius le plus prodigue de tous les gourmands ; un autre, Cælius Apicius, a écrit de *Re culinaria*, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

au maximum de perfectionnement et à qui nous n'avons rien ajouté.  
Docteur P. NOURY (*de Rouen*).

#### Les foies d'oie des pâtés.

Dans la *Relation chirurgicale de l'armée d'Orient*, notre illustre ancêtre LARREY nous dit « que, pour se procurer de grands foies d'oie, destinés à la confection des pâtés, on enferme ces volatiles engrangés dans des cages étroites ; on les expose ensuite à une chaleur graduée, les privant de toute espèce d'aliments et même d'eau. Il se déclare un mouvement fébrile ; la graisse éprouve une espèce de fusion ; le foie s'engorge et acquiert un volume énorme ; on estime qu'il est au degré que l'on désire lorsque l'animal est réduit à une extrême maigreure et que la fièvre augmente. »

Nous demanderons à nos excellents confrères de Toulouse et de Strasbourg de vouloir bien nous dire si, actuellement, ces grands foies pathologiques — si hautement appréciés de tous les gourmets — 1<sup>o</sup> entraînent un mouvement fébrile ; 2<sup>o</sup> déterminent à la fin un état de maigreure extrême des oies.

D<sup>r</sup> BONNETTE, médecin militaire.  
(*Saint-Germain-en-Laye*.)

#### Application des ballons à l'art de la guerre.

On lit dans un journal imprimé à Vienne (1) :

Venise sera bombardée à l'aide de ballons, attendu que les lagunes empêchent l'approche de l'artillerie.

On prépare à Trévise cinq ballons ayant chacun 25 pieds de diamètre. Lorsque le vent sera favorable, on fera monter les ballons aussi près qu'il sera possible de Venise, et dès qu'ils seront arrivés au-dessus de la ville, le feu commencera à l'aide de l'électro-magnétisme. Chacune des cinq bombes, affermée à la nacelle, est en communication par un fil d'archal isolé avec une grande batterie galvanique qui se trouve sur le sol. On coupe le fil, et le feu prend. La bombe tombe perpendiculairement, et ne fait explosion qu'en tombant. On peut, de cette manière, lancer vingt-cinq bombes par jour, en supposant que le vent soit favorable. On a fait, le 9 janvier, une expérience près de Trévise, qui a complètement réussi.

On osait espérer que, grâce à la civilisation, viendrait un jour où l'on n'aurait plus besoin d'engins et de machines de guerre ; nous voyons qu'au contraire, chaque jour on cherche à inventer de nouveaux moyens pour détruire son semblable. On pourrait conclure, d'observations que l'on est forcé de faire malgré soi, que l'homme civilisé vaut moins que l'homme à l'état de nature.

D<sup>r</sup> DEBRIGODE,  
Archiviste de la Société de médecine de Paris.

(1) L'article dont il est question se trouve dans le *Journal de chimie médicale, de pharmacie et de toxicologie*, t. V, 3<sup>e</sup> série, année 1846, numéro de mai, p. 233.

# SUCCÉDANÉ FRANÇAIS

DE LA

Quinine et de ses sels

# ERSÉOL PRUNIER

(Sulfosalicylate de Quinoléine)

**Anti-grippal — Anti-infectieux interne**

---

DOSES :

**Adultes : 2 à 3 cachets par jour**

**Enfants : 1 cachet par jour**

***à prendre au cours des repas***

(Chaque cachet contient 0 gr. 25 de Sulfosalicylate de Quinoléine.)

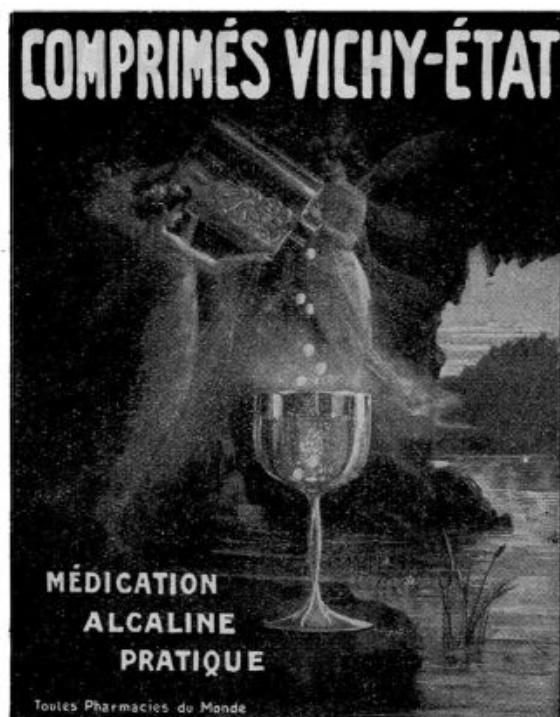
---

Echantillons à MM. les Médecins sur demandes adressées :

**6, Rue de la Tacherie, Paris.**

---

***N. B. — L'Erséol Prunier est présenté en boîtes]  
de 15 cachets.***



## PETITS RENSEIGNEMENTS

### L'Institut métapsychique international.

Les phénomènes métapsychiques retiennent, de plus en plus, l'attention passionnée de toute l'humanité pensante. Le haut intérêt scientifique de ces phénomènes se double d'un immense intérêt philosophique ; car ils révèlent, dans l'être, des pouvoirs dynamiques et psychiques semblant dépasser le champ des capacités organiques et sensorielles, et leur étude permet d'envisager, à la lumière de la méthode expérimentale, les grands problèmes de la vie et de la destinée.

Jusqu'à présent, les savants qui s'étaient adonnés au métapsychisme étaient restés isolés et se heurtaient, par suite, à mille difficultés, sans autre appui que celui des sociétés locales, à rendement forcément restreint. La nécessité d'une organisation centrale s'imposait.

Cette organisation, vainement souhaitée si longtemps, est aujourd'hui chose faite. L'Institut métapsychique international, fondé par un initiateur éclairé et généreux, M. Jean MEYER, doit grouper les savants du monde entier qui s'intéressent à nos études. Dès maintenant, son cadre est constitué, les ressources indispensables lui sont assurées, et il vient d'être déclaré d'utilité publique. Son siège est à Paris, 89, avenue Niel.

Dans la pensée du Comité directeur, l'Institut devra être complet. Il comprendra des *laboratoires* pourvus de tous les instruments d'expériences et d'enregistrement : des *bibliothèques* ; une *salle de lecture* ; une *salle de conférences* ; des *archives*.

Il publiera un *bulletin périodique*, rendant compte de ses propres travaux et des travaux accomplis dans le monde entier, des événements métapsychiques, des publications et des revues. Il dirigera des *enquêtes* partout où seront signalés des faits intéressants. Il organisera des *conférences*, des *séances de démonstration*. Il sélectionnera et éduquera les *sujets médiumniques* et assurera à ceux qui en auront été reconnus dignes une existence exempte de soucis et leur permettant de se consacrer au développement de leurs si précieuses facultés.

L'Institut métapsychique fait appel aux idéalistes de tous pays et de toutes croyances ; aux hommes de science et aux penseurs ; à tous ceux qui ont médité sur le problème de la destinée ; à tous ceux qui pleurent leurs morts de la grande guerre.

Le Comité est composé de MM. les professeurs Charles RICHET et Rocco SANTOLIQUIDO, député, conseiller d'Etat d'Italie, présidents ; MM. le comte A. de GRAMONT, de l'Institut de France, vice-président ; SAUREL, trésorier. Les autres membres sont : MM. le médecin-inspecteur général CALMETTE ; Gabriel DELANNE ; Camille FLAMMARION. Jules ROCHE, Député, ancien Ministre ; le docteur J. TESSIER, professeur de clinique médicale à la Faculté de Lyon. Le directeur de l'Institut est M. le docteur Gustave GELEY.

## La Médecine des Praticiens

---

### Le fluor chez les êtres vivants. — La Dioséine Prunier.

Le fluor est le premier terme de la série des métalloïdes monovalents : fluor, chlore, brome, iodé.

Le fluor existe à l'état naturel dans la *fluorine*, composé binaire de fluor et de calcium, qu'on rencontre dans divers filons métallifères. En traitant la fluorine par l'acide sulfurique, Gay-Lussac et Thénard, en 1811, obtinrent l'acide fluorhydrique. C'est Moissan qui, en 1866, par l'électrolyse de l'acide fluorhydrique, isola et recueillit pour la première fois le fluor, que les chimistes jusque-là n'avaient fait qu'entrevoir.

**PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.** — Dans les conditions ordinaires de température et de pression, le fluor est un gaz de couleur jaune-vertâtre, qui a pour densité 1,265. Il a été liquéfié par Moissan en 1897, à très basse température. — Le fluor liquide bout à — 187°, sous la pression atmosphérique.

**PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.** — Le fluor gazeux est remarquable par l'énergie de ses réactions. Il s'unit directement à l'hydrogène avec dégagement de chaleur. Il déplace le chlore, le brome, l'iode de leurs combinaisons ; il décompose l'eau à froid. Le soufre, le phosphore, l'iode, l'arsenic, etc., s'enflamme à son contact.

**TOXICITÉ.** — La toxicité des fluorures est insignifiante. Bourgeois a donné sans inconvénient jusqu'à 0,50 de fluorure de sodium, par jour, contre la tuberculose pulmonaire. M. le professeur Tuffier emploie le même sel, en solution à 5 pour 1.000, comme antiseptique chirurgical.

**LE FLUOR CHEZ LES êTRES VIVANTS.** — Ce n'est que depuis quelques années qu'on soupçonne l'importance de l'action du fluor chez les êtres vivants. M. le professeur Robin en a révélé les propriétés antifermentescibles. M. le professeur A. Gautier a attiré l'attention des savants sur ce corps, dans des travaux qui ont eu un grand retentissement : *Le fluor dans l'organisme animal*, 1913 ; — *Sur le fonctionnement et l'état du fluor chez les animaux* ; *le fluor dans les eaux minérales*, 1914 ; — *Le fluor dans le règne végétal*, 1916 ; — *Action des fluorures sur la végétation*, 1919.

MM. A. Gautier et Clausmann ont démontré que le fluor exerce une action éminemment favorable sur la végétation, qu'il accroît la vigueur et la fécondité des plantes, que le fluorure de calcium amorphe est un des meilleurs engrains. Des cultivateurs appliquent cette méthode avec le plus grand succès à diverses cultures.

Chez l'homme, le fluor se rencontre dans de nombreux organes, peau, ongles, poils, tuniques vasculaires, etc. Assez abondant dans la jeunesse et dans la période de développement, il diminue à mesure

que l'âge augmente, jusqu'à disparaître dans la vieillesse. Il prend une part importante à la coloration des poils. Il semble légitime de se demander si, en maintenant dans l'organisme la quantité suffisante de fluor, on n'éloignerait pas la canitie et les autres stigmates de la sénilité.

Ces auteurs ont établi que le fluor accompagne partout le phosphore dans l'économie, qu'il s'assimile et s'élimine avec lui, qu'il semble assurer la fixation de cet élément dans les organes vivants, et que ce phosphore lui-même est le grand excitateur de la reproduction des tissus. Le fluor agit ici à la façon d'un mordant sur une étoffe, la rendant propre à fixer une couleur.

Les expériences qui précèdent expliquent la remarquable efficacité de la *Dioséine Prunier*.

Outre les *nitrites*, dilatateurs des vaisseaux, qui facilitent la circulation générale et, en diminuant l'effort du cœur, réduisent l'hypertension, la *Dioséine Prunier* contient encore du *fluorure de sodium* et des *glycérophosphates*.

En sa qualité d'antitoxique puissant, le *fluor* neutralise les poisons de l'organisme. En entrant dans la structure des tuniques vasculaires, il les rend moins sensibles à l'action des toxines et les préserve de l'inflammation et de la dégénérescence. Comme l'iode, il fluidifie le sang et s'oppose au travail de sclérose. De plus, à cause de la propriété qu'il possède d'amener la fixation du phosphore dans les tissus, il assure et porte au maximum l'action tonique et reconstituante des *glycérophosphates*.

C'est pour cette raison que les artéioscléreux, — toujours plus ou moins affaiblis, déprimés, qui font usage de la *Dioséine Prunier*, ne tardent pas à éprouver ces deux symptômes de bon augure : le relèvement de leur tonus général, l'accroissement de leurs forces.

#### La médecine à la campagne.

Dans une de ses récentes chroniques, qui sont le régal des délicats, le poète FRANCIS JAMMES trace un croquis *de visu*, que nos confrères exerçant à la campagne ne manqueront pas de trouver d'une exactitude... savoureuse.

J'ai vu, conte le délicieux écrivain, de mes concitoyens, parce que le roi de leur basse-cour était souffrant, tomber dans un marasme que ne leur aurait peut-être pas causé la maladie de la mère de leur femme. L'un d'eux — je mets sur le compte de la neurasthénie une appréhension aussi bizarre — exigea, durant une épidémie de croup, que le vétérinaire inoculât pré-

---

**RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG**  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
**HYPOTENSEUR**

---

ventivement sa « vache à lard », si je peux dire. Un autre, avec qui je chassais dans une palombière, accusait une mélancolie telle que je ne pus m'empêcher de lui demander s'il avait la migraine. Il me répondit qu'il était, en effet, déprimé, ayant passé la nuit à soigner son cochon atteint de crises nerveuses probablement provoquées par le ténia. Comme je m'enquérais sur les moyens curatifs par lui employés, il m'apprit cette chose unique, qu'il n'est point de meilleur remède en l'occurrence qu'un clystère de vin chaud sucré. Ne soyez pas surpris d'un pareil luxe.

Pas un médecin des Basses-Pyrénées ne me démentira si, pour expliquer de tels hommages et de telles sollicitudes, j'avance, entre autres vertus que l'on prête à l'animal qui nous occupe, celle d'être, en même temps qu'une mine à saucisse et à boudin, une panacée héroïque pour les blessures. Je n'oublierai jamais les physionomies consternées de ma Sœur Marcelline et du docteur Paul Reclus — qui passait par un hospice de la région — lorsqu'ils constatèrent qu'un bûcheron qui, d'un coup de hache maladroit, s'était ouvert profondément la cuisse, avait bouché la plaie avec un emplâtre de ce que je ne veux pas dire, qui provenait de la loge de son pensionnaire à l'ongrass. Cette méthode empirique est si invétérée, si généralisée chez nous, que d'aucuns me blâmeront de la déconseiller.

#### Un amateur de pain.

Un amateur de pain, qui n'eut, on peut le dire, pas d'autre passion, a laissé un nom dans l'histoire du journalisme : ce fut Armand BERTIN, qui dirigea le *Journal des Débats*, de 1842 à 1854.

Cet homme adorait cet aliment qu'on va nous vendre désormais sinon au poids de l'or, du moins au double de ce qu'il nous coûtait jusqu'à présent. On ne pouvait faire plus de plaisir à M. Bertin, qu'en lui fournissant du bon pain.

Connaissant ce faible, un ami de la maison, M. Achille BRINDEAU, courrait les boulangeries, à la recherche du pain le plus doré, le plus appétissant, le plus digne de plaisir à l'amateur auquel il était destiné. Il arrivait même que, lorsque M. Armand Bertin dinait en ville, il trouvait sous son couvert un pain cuit à point, coloré à souhait, apporté par le brave Brindeau.

Celui-ci eut un jour sa récompense.

Lorsqu'arriva l'époque de la création de grandes sociétés par actions, le *Journal des Débats* eut l'occasion de parler de ces entreprises nouvelles à son Bulletin financier ; les premiers bénéficiaires crurent de leur devoir d'offrir des parts de fondateur au Directeur du journal ; celui-ci les refusa noblement, disant à ceux qui lui faisaient ces offres :

Je ne veux rien, mon journal ne fait que son devoir en éclairant le public. Si pourtant cela vous gêne de croire que vous nous devez de la reconnaissance, eh bien, donnez quelques actions à Brindeau... C'est un digne garçon de mes amis... je vous en saurai meilleur gré que si vous réussissiez à me les faire accepter à moi-même.

Et c'est ainsi qu'Achille Brindeau fit fortune.

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### La familiarité de Louis XIV avec Fagon.

En parcourant un vieux bouquin, du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1), nous y avons relevé les lignes qui suivent, dont notre jeune confrère, le Dr P. ELOY, qui vient de consacrer sa thèse inaugurale à FAGON, *archiatre du grand Roi*, pourra tirer parti, s'il fait jamais un nouveau tirage de son intéressant travail :

Le Roi venoit en prendre (du café) tous les matins dans mon appartement. Fagon son premier médecin s'y trouvoit, dans ces moments le Roi déposoit la gravité de sa condition. Il aimoit à nous voir agir avec lui comme si nous eussions été frères et sœurs, et ne voulait point que l'on cédat rien au rang, ni à l'autorité : par exemple, chacun de nous aimoit à verser le café dans les tasses. C'étoit un plaisir de voir avec quel empressement chacun se hâtoit de s'emparer du robinet de la cafetièrre, car si tôt qu'on en étoit en possession, personne n'avoit la complaisance de céder ce plaisir. Le Roi nous mit d'accord en faisant faire une cafetièrre à trois robinets, de sorte que chacun remplissoit sa tasse en même temps.

Mais poursuivons la description de ce petit tableau d'intérieur, qui devrait bien tenter un peintre de genre :

Le Roi avoit limité la sienne (sa familiarité) entre nous trois. Le vieux Fagon et moi (Mme de Maintenon), nous lui tenions ordinairement compagnie durant les longues soirées de l'hiver. Le plaisir de tisonner étoit une chose, que nous disputions par un badinage très amusant, et chacun cherchoit à s'emparer des pincettes comme nous avions fait du robinet de la cafetièrre. *De là est venue la mode de mettre plusieurs pincettes dans une même cheminée, afin que le plaisir de tisonner fut commun à plusieurs ; et comme on perfectionne les inventions de plus en plus, un bel-esprit a trouvé que l'amusement dont je vous parlois était si agréable pour lui, qu'il a inventé des pincettes de poche, afin qu'en allant en visite, il ne soit pas privé de ce plaisir, ou réduit à prier le maître du logis de lui céder les pincettes.*

Voilà un Louis XIV qui ne ressemble guère à la Majesté soucieuse de l'étiquette que nous présentent d'ordinaire les historiens. Mais a-t-on d'autres preuves de « ce badinage innocent », de cette attitude si différente de l'attitude distante qu'on prête au grand Roi, que cet amusant pastiche, dont l'auteur paraît avoir

(1) *Entretiens des Ombres aux Champs-Élysées, sur divers sujets d'histoire, de politique et de morale.* Ouvrage traduit de l'allemand par M. Valentin JUNGERMAN. Amsterdam, 1723. Les passages ci-dessus sont tirés du VII<sup>e</sup> Entretien (entre les ombres de Scarron et de Mme de Maintenon).

puisé l'inspiration dans des documents authentiques ? car il est sur bien des points exact et la psychologie de ses personnages est assez conforme à l'idée que nous nous en faisons.

Qu'en pensent nos collaborateurs ? Et plus spécialement, la familiarité de Louis XIV avec Fagon s'avère-t-elle par des témoignages plus autorisés ?

L'auteur inconnu de l'ouvrage précité attribue, par ailleurs, à Fagon une influence sur les déterminations du Roi, qui attesterait l'ascendant dont l'archiâtre jouissait auprès de son auguste client, si le fait était démontré.

Le Roi avait eu, un moment, l'idée de faire bâtir à Marly une chapelle toute en marbre.

Celui qui avoit les marbres en sa disposition ne croyant pas que le Roi voulut sitôt les employer, en avoit disposé à sa volonté : comptant bien qu'il auroit le tems d'en faire revenir d'autres avant qu'on en eût besoin, il s'adressa au vieux Fagon, qui le tira de cet embarras. Peu de jours après, le Roi parla de son dessein à ce docteur. Celui-ci applaudit en fin courtisan qu'il étoit, mais il ajouta qu'il prioit sa Majesté de trouver bon qu'il n'entrât jamais dans cette Chapelle pour y faire ses prières. Pourquoi cela, dit le Roi ? Sire, répliqua le médecin, la fraicheur du marbre auroit bientôt glacé le peu de sang que j'ai dans les veines, et rien n'est plus mortel pour un vieillard comme moi. Le Roi sourit, et comme il était vieillard lui-même, il devina à quoi tendoit ce discours, et ne pensa plus à la chapelle de marbre.

Est-ce à dire que Louis XIV obéissait aveuglément à son premier médecin ? L'anecdote suivante nous est un gage du contraire.

A peu de distance du château de Versailles (à Trianon), le Roi avait fait bâtir une petite maison à un étage, « lieu délicieux pendant les grandes chaleurs ». Le médecin ayant déclaré à M<sup>me</sup> de Maintenon, que cet endroit était « marécageux et contraire à la santé », celle-ci le pria d'en parler au monarque « sur ce ton-là ». Le Roi qui aimait Trianon lui répliqua :

« Monsieur, vous qui avez plus de connaissances que moi, trouvez un lieu où l'on ne meure point et où l'on ne soit jamais malade, nous irons y vivre nous trois, et j'y ferai porter assez de bien pour que rien ne nous y manque. »

Décidément, le roi tant décrié n'était pas dépourvu de bon sens.

A. C.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.



Fagon, Archiatre de Louis XIV.

## Echos de Partout

***A quoi tiennent les destinées.*** — Parmi les maîtres les plus aimés de l'ancienne Université française de Strasbourg, il faut citer DOMINIQUE VILLARS.

Avant que de gagner Strasbourg, Dominique Villars enseignait à l'Ecole de médecine de Grenoble et était médecin-chef des hôpitaux civils et militaires de la ville.

Un jour, plusieurs soldats blessés sont transportés à son hôpital. A la visite du lendemain, le frère Johannès, chef de la salle, les présente au médecin-chef, résumant en quelques mots, avec la nature de la blessure, le traitement adopté.

— Vous en oubliez un, dit à un moment le médecin au frère, qui vient de passer un lit sans présenter son occupant.

— Rien à faire, dit le frère ; pas besoin de médecin, un confesseur suffit.

— Voyons-le tout de même !

Et Dominique Villars s'approche du blessé, que le frère vient de condamner en six mots. Il l'examine longuement, longuement.

— Qu'on le porte immédiatement à la salle d'opération. Six semaines plus tard, le soldat, complètement guéri, rejoignait les armées victorieuses du général BONAPARTE.

Ce soldat avait nom Bernadotte !

N'est-il pas plaisant de remarquer que si Dominique Villars avait écouté frère Johannès, la Suède eût raté le meilleur de ses rois ; car, au dire d'historien, jamais la Suède ne fut plus heureuse que pendant les vingt-cinq ans que régna le maréchal Bernadotte, sous le nom de Charles XIV.

(*L'Ordre public*, 10 décembre 1919.)

***A propos des honoraires des médecins.*** — Un jugement récemment rendu, par un tribunal bolcheviste à Pétrograd, reconnaît aux malades qui n'ont pas été guéris le droit de ne pas payer leur médecin. A ce propos, on peut rappeler l'histoire de Sir Walter Strikland, qui était affligé d'un asthme dont il souffrait beaucoup. Pour s'assurer les secours dont il avait besoin, il fit avec son médecin le traité suivant :

Le 26 avril de la dix-huitième année du règne de Henri VIII, nous soussignés, sir Walter Strikland, chevalier, d'une part, et Alexandre Kennet, docteur en médecine, d'autre part, sommes convenus de ce qui suit : moi, Alexandre, m'engage, avec le secours et la permission de Dieu, à rétablir

la santé de Sir Walter Strikland, à le guérir de toutes les infirmités qui attaquent sa personne en général et son estomac en particulier, qui est la partie actuellement la plus souffrante de son corps, à lui administrer tous les remèdes que la médecine et l'expérience peuvent fournir et à apporter tous mes soins à rendre sa cure la plus prompte qu'il soit possible.

Je promets en outre de ne point le quitter sans sa permission, qu'il ne soit parfaitement rétabli ; et moi, Sir Walter Strikland, je promets en reconnaissance des bons soins d'Alexandre, de lui payer ou faire payer vingt livres sterling en monnaie courante et bonne du pays, de la manière qui suit : il sera donné cinq livres au dit Alexandre le premier mai prochain, et le reste sera payé par parties égales en différents temps, à mon choix, afin d'indemniser le dit Alexandre des dépenses qu'il fera en remèdes pour me rendre la santé. Et moi Alexandre, déclare et reconnaiss que je serai content de la somme entière desdites vingt livres, pour la récompense de mes soins et le paiement de mes remèdes. En foi de quoi nous avons signé le présent acte. Fait double et scellé de nos sceaux respectifs, les jour et an ci-dessus.

Les soins du médecin n'eurent pas le succès qu'il en attendait : Sir Walter Strikland mourut le 9 janvier de l'année suivante ; le médecin n'avait reçu que sept livres sterling et les héritiers de Sir Walter lui refusèrent le reste de la somme, parce que, selon l'acte, il ne lui était payable que lorsqu'il aurait guéri son malade.

(*Mercure de France*).

**Le cancer et la tourbe.** — A une conférence tenue à Londres il y a quelque temps, et dont l'objet était l'étude des conditions hygiéniques créées par l'écran de trois cents kilomètres de fumée qui s'étend sur la capitale anglaise, sir W. Henry Bennett, chirurgien connu, lut une communication, dans laquelle était étudiée l'influence de la fumée sur le développement du cancer. Et il cita une remarquable observation du Dr C.-E. Green, d'après laquelle il semblait y avoir une relation de cause à effet entre la qualité du combustible brûlé pour les usages domestiques et la présence du cancer. La maladie, dans le district de Nairnshire, était limitée aux régions où le charbon de terre était employé, tandis que dans les districts où la tourbe seule servait de combustible, le cancer était presque inconnu. La même observation fut faite dans les Orkneys et autres îles. Quelques exceptions constatées dans ces régions à tourbe amenèrent à étudier la qualité de cette dernière, et l'on trouva qu'elle approchait de beaucoup, comme couleur, densité et combustion, le charbon de terre employé dans les régions à cancer.

Des observations semblables, dans les autres régions d'Europe où charbon de terre et tourbe sont concurremment employés, seraient certainement intéressantes à faire, pour corroborer ou infirmer celles du Dr Green.

(*Le Journal*).

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Le mouchoir des pestiférés.* — Je lis dans l'*Histoire comique*, page 107, in *Œuvres diverses de M. de Cyrano Bergerac*, tome II, édition Daniel PAIN, Amsterdam, MDc XCIX, que, pour échapper à des archers qui le poursuivaient dans les environs de Toulouse :

Je me barboüillay le visage, frotay mes cheveux de poussière; dépoüillay mon pourpoint, dévalay mon haut de chausse, jettay mon chapeau dans un soupirail; puis ayant étendu mon mouchoir dessus le pavé, et disposé aux coins quatre petits cailloux, comme les malades de la contagion, je me couchay vis-à-vis, le ventre contre terre et d'une voix piteuse me mis à geindre fort langoureusement...

Je ne fus pas trompé, car me prenant pour un pestiféré, ils passèrent fort viste, en se bouschant le nez et jettèrent la pluspart un double sur mon mouchoir.

Je connaissais la claquette du lépreux, la sonnette et le vêtement de certains contagieux, mais j'ignorais la signification du mouchoir posé à terre, retenu par quatre petits cailloux, indiquant « les malades de la contagion ».

Cette coutume était-elle répandue ailleurs qu'en Gascogne ? Etais-elle la conséquence d'un édit de prophylaxie ? D'où vient-elle et à quand remonte-t-elle ?

Voilà la question que j'offre aux érudits lecteurs de la *Chronique*.  
Dr DESOURTEAUX, Jean.

*La Procession des pestiférés.* — « On voit des docteurs en manteau rouge dans un curieux tableau légué au Musée de Reims par M. Ch. GIVELET, et représentant la *Procession des pestiférés*, en 1724. »

Existe-t-il, dans le commerce, une reproduction (carte postale ou photographie) de ce tableau, signalé par le Dr O. GUELLIOT, dans son attachant ouvrage sur la Faculté de médecine de Reims (p. 63) ?

L. R.

*Céphalées et bains de mer.* — Dans le premier volume de sa *Correspondance*, qui va de 1820 à 1828, HENRI HEINE se plaint amèrement, presque à chacune de ses lettres, de céphalées douloureuses à peu près permanentes. Seuls, les bains de mer étaient capables d'atténuer ces terribles maux de tête, probablement neurasthéniques. Tout le monde sait, au surplus, que le « Prussien libéré » mourut à 57 ans, en 1856, d'une myélite à forme bizarre, qui le tint plusieurs années au lit, avec d'horribles souffrances. Dr MONIN.

Cette propriété thérapeutique des bains de mer a-t-elle été déjà utilisée, dans des cas analogues ?  
L. R.

*La contagiosité du cancer.* — L'on a décrit la *maison du cancer*. Je connais une famille qui, possédant un collier de perles, a vu disparaître successivement les trois personnes auxquelles il fut légué : ces trois personnes sont mortes de cancer.

Il s'agit donc de « perles maudites », qui dorment désormais dans un écrin...

Nous connaissons la *perle qui meurt* et la légende de l'influence du porteur. Y a-t-il une *perle qui tue* ?

Il est bien évident que la perle percée peut abriter sous sa coque de terribles ennemis.

Dr ANDRÉ LUCAS.

*Le pélican, instrument dentaire ; étymologie et forme.* — Je me souviens d'avoir trouvé dans RABELAIS le mot « pélican », comme instrument d'avulsion dentaire. Le Larousse dit qu'il s'agit d'un instrument destiné à l'extraction des molaires et analogue à la *Clef de Garengeot*.

Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur l'étymologie du mot et sur la forme de cet ancêtre de la clef ?

Dr A. BREAU, stomatologue (Angers).

*Un médecin dramaturge.* — Que sait-on du médecin HOUDEBILLE, de Lescar (Basses-Pyrénées), qui fit, au dire de Théophile de BORDEU, des comédies non moins vives que celles de Molière, sur la médecine ou les mauvais médecins ?

R. MOLINÉRY (Barèges).

*Un médecin de Louis XVI : le Docteur Foujols.* — Pourrait-on donner des détails biographiques sur le Dr FOUJOLS, médecin du roi Louis XVI, à Versailles ? Sait-on le lieu et la date de sa mort ? Quelles armoiries portait-il ?

E. S.

*La résistance de l'organisme après l'avortement.* — Depuis quelques années, je suis avec un grand intérêt la *Chronique médicale*, dans laquelle j'ai lu souvent des cas curieux, pathologiques ou chirurgicaux. Comme dernièrement, dans notre ville, un cas curieux a eu lieu, à propos duquel les opinions de nos confrères diffèrent, pour l'acceptation ou non de celui-ci, je désirerais beaucoup avoir votre opinion là-dessus et en même temps de me mentionner, si c'est possible, des cas semblables que vous connaîtriez, soit de votre expérience, soit de les avoir lus.

Voici le cas :

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Une dame, après une intervention d'avortement au 4<sup>e</sup> mois, a subi une blessure pénétrante, de 6 centimètres, sur la ligne moyenne de la partie postérieure de la matrice. Après un certain temps (1-2 heures), elle quitta l'endroit où l'intervention lui avait été faite, monta en voiture, ensuite marcha 30 à 40 pas, pour arriver à un autre endroit. Etes-vous d'avis qu'une pareille résistance de la part de la souffrante était possible? Connaissez-vous des cas pareils de résistance de l'organisme? Et où peut-on les chercher et trouver? Je vous serais infiniment obligé si je pouvais avoir là-dessus votre opinion, ainsi que celle de vos collaborateurs.

Dr E. BITSAKIS, rue Emad-el-Dine,  
(Le Caire, Egypte).

### Réponses.

*Origine des idées médicales de J.-J. Rousseau (XXVI, 227).* — Le 1<sup>er</sup> août 1919, la *Chronique médicale* publiait un remarquable article de M. le Dr LAIGNEL-LAVASTINE sur l'*Origine des idées médicales de J.-J. Rousseau*. Le très distingué médecin de Laennec voit, en DES ESSARTZ, l'inspirateur de l'auteur de l'*Emile*. Il nous a paru à tout le moins curieux de savoir si des Essartz est un autodidacte ou si, à son tour, il n'a pas eu un précurseur dont il a pu connaître les ouvrages. Peut-être, sans forcer le parallèle, trouverions-nous celui-ci en « sire Abraham de la Framboisière », médecin de Henri IV.

Vers 1599, notre sire publiait son *GOUVERNEMENT NÉCESSAIRE POUR VIVRE CHACUN EN SANTÉ* (1). Ouvrage rarissime! Or, lisez le chapitre ix : *Comment les dames se doivent comporter à l'endroit de leurs enfants*; il nous paraît suggestif et des Essartz et Rousseau n'ont point dit autre chose:

Notre auteur vient de donner de judicieux conseils pour les suites de couches: « *Cela fait, dit-il, je leur donne congé de s'espatter gentiment avec leur mari, au jeu des dames rabattues...* » Et la Framboisière de passer à l'allaitement maternel :

Or n'y a-t-il point de lait qui luy soit plus propre que celuy de la mère... de sorte que le lait maternel est d'autant à préférer à celuy d'une autre femme qu'il est plus semblable et correspondant à la nourriture accoutumée qu'il prenait au ventre de sa mère.

### *Le choix d'une nourrice :*

Si la mère n'a point les bouts des mamelles idoines à allaiter, il faut choisir nourrice qui ayt toutes conditions requises pour bien nourrir l'enfant. . Qu'elle soit de complexion tempérée, ayant la chair belle, le bout des tetins non retirez... qu'elle soit non gourmande, non triste, non paillarde, non cholère... ains morigerée. La huictième et principale condi-

(1) Nous essaierons prochainement de montrer comment LA FRAMBOISIÈRE fut un des plus curieux précurseurs de l'hydrologie contemporaine.

tion : que son lait soit de substance moyenne, entre grasse et subtile, entre espaisse et claire. « Ni trop fluide, ni trop épais », écrit des Essartz.

*Le régime de la nourrice :*

Il faut qu'elle évite les fortes espiceries, les choses aigres, acerbes, amères. Des Essartz écrit : « aliments acres, salés, acides. »

*Epoque du sevrage :*

Il est temps de sevrer les enfants quand les dents sont toutes sorties. Des Essartz : « Quand ils ont 22 dents ».

*Préparation de la bouillie :*

Mais pour estre bonne, la bouillie doit premièrement être faicté de mie de pain blanc ou bien de farine auparavant cuicte au four. « Il convient de griller un peu la farine auparavant... » Rousseau.

Faut-il ne voir ici qu'analogies et coïncidences, ou crier au plagiat ?... Analogies et coïncidences sont bien singulières... *Nil novi sub Jove...*  
Dr R. Molinéry.

*Le Dr Desessartz, précurseur de Jean-Jacques Rousseau (XXVI, 227).* — Dans le *Cabinet d'un curieux*, M. Lucien DOUBLE fournit, sur le précurseur de Jean-Jacques, des indications utiles à recueillir.

Après avoir rappelé qu'il possède, dans sa bibliothèque, un exemplaire de dédicace, aux armes du duc Louis-Philippe d'Orléans, du *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, par M. DES ESSARTZ, docteur en médecine, Paris, Hérisson, 1760, in-12, mar. rouge, dos et coins fleurdelisés, fil. tr. dor., l'érudit bibliophile ajoute :

Ce petit volume est précieux pour nous, Jean-Charles, baron des Essartz, étant notre ancêtre maternel. Ce fut le dernier doyen de la Faculté de Paris et un des premiers membres de l'Institut. Il était grand ami de Jean-Jacques Rousseau, qui, de Montmorency, venait souvent le voir à Saint-Prix, et ce petit volume de l'éducation corporelle a été en quelque sorte l'oeuf dont est sorti l'Emile de Rousseau. Le solitaire de l'Ermitage y a fait, du reste, de nombreux emprunts non déguisés.

Le duc d'Orléans, à qui ce volume est dédié, est celui qui, devenu veuf, épousa Mme de Montesson ; c'était un fervent sectateur de la philanthropie, genre de douce et calme vertu civique fort à la mode en ce temps-là. Ce fut en grande partie à ses efforts et à ses encouragements qu'on dut l'introduction de l'inoculation en France.  
A. C.

*Montaigne et la politique (XXVI, 360).* — « Aucuns, voyant la place du gouvernement politique saisie par des hommes incapables, s'en sont reculés. Et celuy qui demanda à Cratès jusques à quand

il faudrait philosopher, en receut cette réponse : Jusques à tant que ce ne soient plus des asniers qui conduisent nos armées. » MONTAIGNE, livre I, c. xxiv (1).

L. R.

*Montaigne et les tanks* (XXVI, 241). — Comme suite à « Montaigne et les tanks », paru dans le numéro d'août 1919 de la *Chronique médicale*, voici Montaigne et les R. A. T. creuseurs de tranchées :

Celui qui se tient ferme dans une tranchée découverte, que fait-il en cela que ne facent devant lui cinquante pauvres pionniers qui lui ouvrent le pas et le couvrent de leur corps pour *cinq sols de paye par jour*? (Livre II, chapitre xvi : de la gloire.)

D<sup>r</sup> G. BAUDRAND (*Montceau-les-Mines*).

*Opinion de Frédéric II sur la politique* (XXVI, 360). — La voici, dans sa brutale franchise, traduite des « Œuvres complètes de FRÉDÉRIC II, publiées par Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse » :

Comme on est convenu, parmi tous les hommes, que duper son semblable était une action lâche, on a été chercher un terme qui adoucit la chose, et c'est le mot *politique* qu'on a choisi. Infailliblement, ce mot n'a été choisi qu'en faveur des souverains, parce que, décentement, on ne peut nous traiter de coquins et de fripons.

Quoi qu'il en soit, voici ce que je pense de la politique :

J'entends par le mot politique qu'il faut chercher à duper les autres; c'est le moyen d'avoir de l'avantage ou du moins d'être de pair avec tous les hommes ; car soyez bien persuadé que tous les Etats du monde courrent la même carrière, et que c'est le but caché où le monde vise, grands et petits.

Or, ce principe posé, ne rougissez point de faire des alliances dans la vue d'en tirer, vous seul, tout l'avantage. Ne faites pas la faute grossière de ne pas les abandonner quand vous croirez qu'il y va de votre intérêt, et surtout, soutenez vivement cette maxime, que dépouiller ses voisins, c'est leur enlever le moyen de vous nuire.

A la bonne heure ! Voilà qui est clair ; Guillaume connaît... ses auteurs.

D<sup>r</sup> Gaston WUILBAUT.

*Bibliothèques de campagne* (XXV, 126). — « Officiers et chirurgiens, conte REVEILLÉ-PARISE, nous étions réunis au nombre de onze une heure avant la bataille de Waterloo. De ce groupe de causeurs, nous ne nous retrouvâmes plus que deux le lendemain : le reste avait été tué ou blessé.

(1) Cité par RENAX, *l'Avenir de la science*, 526.

Quelques années après, je rencontrais à Paris un de mes compagnons. « Je vous croyais tué, lui dis-je, mon cher capitaine, et ma joie est extrême de vous revoir. — J'ai eu seulement, me dit-il, les deux cuisses traversées par une balle, et je suis resté trois jours sur le champ de bataille.

— Et que faisiez-vous pendant ces cruelles journées ?

— Mon cher, je mangeais un peu de pain de munition qui me restait, je buvais de l'eau trouvée dans le petit bidon d'un soldat tué à côté de moi, et je lisais *Horace*, que j'avais en petit format dans ma poche. Depuis, j'ai été conduit à Bruxelles par les Anglais ; mes blessures se sont guéries, ma santé est revenue, et me voilà tout prêt à recommencer. (1) »

O France ! s'écrie en terminant notre confrère, ô France qui produis de tels hommes, ta gloire et ton nom ne périront jamais !

R.

*Les mots d'Harpignies* (XXVI, 304). — Chacun sait à quel point le maître HARPIGNIES s'est fait, jusqu'à la limite de l'extrême vieillesse, illusion sur son âge. Déjà la *Chronique* a publié de lui un bon mot qui le démontre amplement, mais j'en connais d'autres qui me semblent meilleurs encore et plus suggestifs.

Il y a quelque dix ans, je dinais chez un éminent architecte, membre de l'Institut, et à la brillante réception qui suivit le dîner, j'entendis, dans un petit groupe, conter avec infiniment de verve et d'esprit, par un de nos peintres le plus justement célèbres, la délicieuse anecdote qui suit et que je me suis bien gardé d'oublier.

« Harpignies avait *quatre-vingt-six ans*. Un jour il nous invita, quelques peintres amis, à dîner. Après le repas, nous sortîmes avec lui et nous allions prendre congé quand il nous dit : « Accompagnez-moi un bout de chemin, je vais m'amuser chez ma petite amie. » Nous acquiesçâmes à son désir et nous le suivîmes jusqu'à la demeure de la belle. Or, en y arrivant, Harpignies fut tout décontenancé d'apercevoir une lumière à la fenêtre et s'écria avec un geste d'impatience : « Oh ! que c'est embêtant ! elle est avec son vieux ! »

Au reste, c'est encore vers la même époque qu'Harpignies répondit, à des gens qui voulaient lui acheter directement un tableau : « Je ne peux pas vous le vendre, parce que j'ai un contrat de passé avec A... et T... Attendez qu'ils soient morts ! » A... et T... étaient deux marchands de tableaux qui pouvaient avoir alors la cinquantaine. A vrai dire, ils sont morts depuis, il y a déjà quelque temps ; et je crois bien, avant Harpignies.

D<sup>r</sup> E. AUDARD.

---

(1) *Magasin pittoresque*, 1847, p. 110-111.

## Chronique Bibliographique

E. RODOCANACHI. — *Etudes et Fantaisies historiques*, 2<sup>e</sup> série. Hachette et C<sup>ie</sup>, 1919.

M. E. RODOCANACHI poursuit la série de ses *Etudes et Fantaisies historiques*, toujours d'attrayante lecture et qui nous apprennent tant.

Grâce à sa connaissance parfaite de la langue italienne, notre très aimable collègue de la Société des gens de lettres nous renseigne sur les mœurs de la péninsule, généralement ignorées de la plupart d'entre nous. Son nouveau volume contient deux chapitres particulièrement intéressants pour nos lecteurs : l'un a trait à « l'Eternelle querelle des médecins et des pharmaciens » ; l'autre est consacré aux « Médecins et astrologiens italiens en France ». De nombreuses anecdotes courrent à travers les pages, que nous regrettons de ne pouvoir transcrire par défaut de place. Recueillons, toutefois, celle-ci qui nous a paru et vous paraîtra, nous en sommes certain, très agréablement piquante.

En l'an 1553, maître LISSET BENANCIO publiait un libelle des plus violents, intitulé : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires* ; pour montrer combien ces derniers étaient ignares autant qu'improbes, il citait le cas de l'un d'eux, qui eut à préparer une poudre *oculorum populi*. « Le pauvre homme se demandait avec anxiété de quelle façon il pourrait bien s'y prendre pour se procurer des yeux d'homme du peuple, et il s'apprêtait à décrocher trois ou quatre pendus qui se trouvaient au gibet voisin, afin de prendre leurs yeux, quand survint un médecin qui lui apprit que *populus* signifie, en latin, aussi bien peuplier que peuple, et *oculi*, bourgeons ; et qu'il s'agissait, en réalité, non pas d'yeux d'homme du peuple, mais réellement de bourgeons de peuplier. »

Notons, en passant, un détail d'histoire médicale qu'il pourrait être un jour opportun de retrouver : ce fut le 13 septembre 1600, que la Faculté de Montpellier obtint un arrêt du Parlement de Toulouse qui ordonnait que les médecins auraient le droit et le devoir de visiter les officines des pharmaciens, et défendait à ceux-ci de préparer des médicaments sans une ordonnance signée et datée par un médecin. Autre particularité bonne à consigner dans nos annales historico-médicales : lorsque le pape Urbain V avait fondé, en 1369, dans cette même ville de Montpellier, un collège en faveur de dix étudiants en médecine pauvres, originaires du diocèse de Mende, il avait inséré, dans la bulle constitutive, « un article portant que les futurs médecins ne seraient ni boiteux, ni bossus, ni épileptiques, ni galeux, ni atteints de quelque infirmité notable, telle qu'impuissance de marcher ou difformité de visage. »

Le livre si précieusement documenté de M. E. Rodocanachi est encore à consulter sur les honoraires des médecins de jadis, sur les premières dissections, etc., etc. C'est une mine d'informations.

**Fagon, archiatre du grand Roi**, par le Dr P. Eloy. Thèse de Paris, 1918. Vigot frères, éditeurs.

Aux lecteurs de la *Chronique médicale*, le travail de M. le Dr P. ELOY n'apportera pas de grandes révélations. L'auteur convient lui-même, au surplus, qu'il a puisé, pour la majeure part, sa documentation dans notre revue, surtout dans l'excellente monographie, publiée dans nos colonnes, de M. le Dr DELMAS, sur *les Premiers médecins de Louis XIV*. Mais il est de toute équité de reconnaître qu'il a su bien coordonner les traits de la physiognomie de cette curieuse personnalité, épars dans divers ouvrages, notamment dans Sourches et Saint-Simon. Peut-être aurait-il pu puiser davantage aux sources manuscrites, notamment à la bibliothèque du Muséum, mais c'est un point sur lequel l'occasion nous sera donnée de revenir.

Cette thèse n'en est pas moins d'une lecture attachante, et nous recommandons tout particulièrement les chapitres sur « le Dr Fagon à la cour », « la charge du premier médecin sous Louis XIV », « la clientèle du premier médecin », qui plairont certainement aux fidèles de notre petite chapelle.

C.

**Etudes sur le fonctionnement rénal dans les néphrites chroniques**, thèse de Paris, 1918, par M. PASTEUR-VALLERY-RADOT, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Cette thèse, qui renferme une mise au point parfaite de l'état de nos connaissances sur la question du mal de Bright, est, en même temps, et au plus haut chef, une œuvre personnelle.

Dédié à la mémoire de son illustre aïeul, le grand PASTEUR, l'ouvrage de notre confrère commence par rappeler, dans une courte et lumineuse introduction, le groupement aujourd'hui classique, et dû à M. le professeur Widal, des symptômes néphritiques en quatre grands syndromes : syndrome urinaire, hypertension, chlorurémie et azotémie. L'auteur insiste en passant sur la valeur pronostique du chiffre de l'urée sanguine, notion sur laquelle il reviendra plus loin, et entre dès lors dans l'exposé minutieux de son sujet.

Le livre est divisé en cinq chapitres.

Le premier a trait aux nouvelles méthodes d'exploration du fonctionnement rénal par les éliminations provoquées.

Le deuxième chapitre constitue la partie la plus personnelle de l'ouvrage de M. Pasteur-Vallery-Radot. Il expose le mécanisme suivant lequel se fait la rétention chlorurée. Il montre qu'elle se produit toujours suivant un rythme particulier qu'il a appelé le « rythme en échelons », et qui apparaît dans toute sa netteté chez les sujets sains.

L'azotémie dans les néphrites fait l'objet du troisième chapitre. Après une étude clinique de ce syndrome, l'auteur pose le problème si intéressant du pronostic des néphrites.

Le quatrième chapitre est consacré à l'hypertension. Il montre d'une façon décisive que l'hypertension artérielle permanente est d'origine rénale, notion établie par M. le professeur Widal.

Dans un cinquième chapitre, le Dr Pasteur-Vallery-Radot résume ses intéressantes expériences personnelles sur les néphrites provoquées chez le lapin. Elles lui ont permis de suivre l'évolution anatomo-pathologique des lésions rénales.

Tel est l'ouvrage du Dr Pasteur-Vallery-Radot. C'est à lui que l'on doit se reporter actuellement, pour avoir un exposé clair et vrai de la question des néphrites chroniques, encore ignorée par les traités classiques de ces dernières années.

G. D.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr F. CATHELIN. — *Chirurgie urinaire de guerre*. 15 francs. Librairie Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Jean BONNEROT. — *La Bibliothèque centrale et les Archives du service de santé au musée du Val-de-Grâce*. Librairie ancienne Edouard et Honoré Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

Dr Lucien-GRAUX. — *Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre*, 6 francs. Tome quatrième. Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

Jérôme et Jean THARAUD. — *Rabat ou les heures marocaines*. Emile-Paul frères, éditeurs, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

L. VINCENT. — *Le Berry dans l'œuvre de George Sand*. Librairie ancienne Edouard et Honoré Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

Dr R. MOLINÉRY. — *Une grande avalanche aux Bains du bourg de Barèges*. Villa Alice Blanc, Barèges, Hautes-Pyrénées.

Henry MAZEL. — *La Psychologie du Kaiser*, 2 fr. 50. La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Victor HENRI. — *La Photochimie*. Gauthier-Villers et Cie, éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

LUCIEN GRAUX (Dr). — *Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre*, t. V, 6 francs. Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS

## PHOSPHATINE FALIÈRES

*Se méfier des imitations que son succès a engendrées*

# LA Chronique Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE.



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugéine Prunier**

**Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**

**Dioséine Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**

**Erséol Prunier**

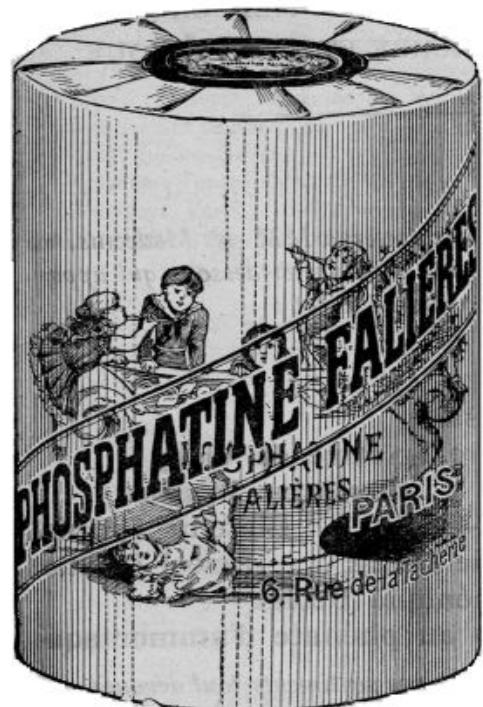
**Sirop phénique Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING)

LA  
**“PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES”**



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

\*\*\*

*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*

\*\*\*

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Philologie

### Quelques contenances de Quaresmeprenant.

Par M. le Dr ALBAREL (de Narbonne).

Les « contenances » de Quaresmeprenant ont été étudiées par M. le professeur LE DOUBLE, de Tours, dans son livre paru en 1899 : *Rabelais anatomiste et physiologiste*. Dans un article paru ici même (1), j'avais repris certaines contenances mal interprétées par l'auteur, notamment : *le boyau culier comme un bourrabaquin monachal* ; *le colon comme une brinde* ; *la voulte comme un gouimphe*. Une étude plus approfondie du livre de M. Le Double m'a montré que d'autres contenances méritaient une rectification. Je donnerai à la suite l'interprétation de quelques autres non encore expliquées.

*Les spondyles comme une cornemuse.* — Les spondyles désignent les vertèbres et non l'ensemble de la colonne vertébrale, comme le prétend M. Le Double. Chaque fois que Rabelais parle de cette dernière, il l'appelle soit « l'espine du dours » (l. III, ch. xxxi) ; soit « l'areste du dours » (l. I, ch. xxvii). De plus, quand il parle de la cornemuse, il a toujours en vue la cornemuse vulgaire à réservoir d'air. Panurge dit en italien à Pantagruel : « La cornemuse ne résonne jamais que si elle a le ventre plein », (l. II, ch. ix) ; plus loin, Rabelais ajoute : « Adonc le pastissier lui bailla l'anguillade, si bien que sa peau n'eut rien valu à faire cornemuses. » (l. II, ch. xxx) ; enfin, il compare l'estomac à une cornemuse (l. IV, ch. lxiii).

La mauvaise interprétation du professeur de Tours a fait que, pour rendre la comparaison vraisemblable, il a dû identifier la cornemuse avec « une chalamie (flûte champêtre), ou plutôt un hautbois ».

En donnant aux mots *cornemuse* et *spondyles* leur véritable sens, la comparaison est exacte. La cornemuse est composée d'un réservoir d'air correspondant au corps de la vertèbre, et de trois tuyaux correspondant, respectivement, à l'apophyse épineuse et aux apophyses transverses.

*L'alkatim comme un billart.* — « L'alkatim, mot dérivé de

(1) Les termes languedociens se rapportant à la médecine dans l'œuvre de Rabelais (*Chronique médicale*, 1505).

l'arabe et qui sert à désigner le sacrum. » (LE DOUBLE.) Ce qui n'empêche pas l'auteur d'ajouter plus bas : « Andreas Belunensis dit positivement que *l'alkatim* renferme les cinq vertèbres qui sont immédiatement au dessous de la douzième vertèbre dorsale : *Alchatim est pars continens spondyles quinque quae sunt immediate infrà spondyles 12.* » L'alkatim ne désigne donc pas le sacrum, mais les cinq vertèbres lombaires. Cette erreur avait déjà été relevée par P. DORVEAUX, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (t. VII, 1909).

Le *billart* était un gros bâton muni d'une crosse, c'est-à-dire terminé par une courbure.

Rabelais fait allusion à l'ensellure lombaire de Quaresme prenant. Ce dernier était goitreux et crétin et présentait des déformations osseuses prononcées. Ses os de l'avant-bras étaient courbés comme des fauilles ; il était bossu, son dos était rond comme l'arc d'une arbalète de passe, cette cyphose rendait plus prononcée l'ensellure lombaire.

*Les coutures comme un anneau de pêcheur.* — Ici M. Le Double ne donne aucune explication. On comprend difficilement ce qu'il a voulu dire : « Les commentateurs voient avec raison, je pense, dans les mots *anneau de pêcheur*, une allusion à la formule usitée en cours de Rome : « *sub annulo piscatoris*, sous le sceau de l'anneau du pêcheur », de saint Pierre, qui fut successivement pêcheur, apôtre et pape. »

L'anneau du pêcheur n'est autre chose que le nœud que font les pêcheurs lorsqu'ils réparent leurs filets.

Les *coustures* sont les sutures du crâne qui forment deux quadrilatères plus ou moins réguliers ayant un côté commun. L'avant est formé par les sutures pariéto-frontales, l'arrière par les pariéto-occipitales, les côtés par les pariéto-temporales, et le côté commun par la suture sagittale. Le nœud du pêcheur offre la même configuration, il est formé d'une boucle supérieure, d'une boucle inférieure, réunies par le bâton autour duquel se font les mailles.

*Les os pêtrous comme un plumail.* — Le *plumail* est un aileron de volaille garni de ses plumes. Frère Jean des Entommeureux « regardoit de costé les baschelettes comme un chien qui emporte un *plumail* ». Il signifiait aussi, au temps de Rabelais, éventail. Le seigneur de Basché donna à ses serviteurs « de beaux *plumails* blancs ornés de pampillettes d'or ». (I. IV, ch. XIII.)

M. Le Double a eu le tort de figurer le *plumail* sans les plumes, de sorte que la comparaison est incompréhensible. L'*os pêtrous* désigne l'*os temporal* tout entier, et il faut laisser les plumes au *plumail* pour figurer l'écailler du *temporal* qui ressemble à un éventail déployé.

*Les omoplates comme un mortier.* — Ici, pour accentuer la ressemblance, M. Le Double figure d'un côté la cavité glénoïde avec l'*humérus* ; et de l'autre, un mortier renversé avec un pilon à l'intérieur. Ce n'est pas ainsi, je crois, qu'il faut entendre la comparaison.

Le corps de l'omoplate forme déjà une cavité. « La nature de l'omoplate est d'être aucunement enfoncée de la partie qu'elle est appuyée et couchée sur les costes. » (A. PARÉ.) Mais les omoplates de Quaresmeprenant étaient déformées, elles étaient fortement concaves, parce qu'elles épousaient sa gibbosité et ressemblaient ainsi à un mortier.

*Les fociles comme fauilles.* — Les anciens auteurs appelaient *fociles* les os des avant-bras, radius et cubitus, et ceux des jambes, tibia et péroné. Chez Quaresmeprenant, ces os étaient incurvés comme chez les crétins et avaient pris la forme d'une fauille.

*Le dours comme une arbaleste de passe.* — J'ai déjà fait allusion à la cyphose du personnage qui nous occupe. Son dos était rond comme l'arc d'une arbaleste de passe.

*Les costes comme un rouet.* — M. Le Double a confondu les côtes avec le thorax ; c'est un tort, puisque, comme nous le verrons plus bas, Rabelais compare la poitrine à un jeu de *regualles*. Il fait tout simplement allusion au cercle formé par la courbure de deux côtes.

*La poitrine comme un jeu de regualles.* — Cette comparaison nous indique que Quaresmeprenant était très maigre, ses côtes faisaient fortement saillie en dehors. Les *regualles* étaient une espèce d'orgue. On les appelait *orgue positif*, parce qu'on pouvait poser l'instrument sur un meuble. Elles étaient composées de tuyaux verticaux augmentant régulièrement de hauteur. Les côtes implantées sur la colonne vertébrale, comme les tuyaux sur le corps de l'instrument, forment un véritable jeu de *regualles*.

*Les orteils comme une espinette organisée.* — Cette comparaison réédite la précédente. L'*espinette organisée* ressemblait au jeu de *regualles*. Les orteils, par leur différence de longueur, forment un véritable jeu de tuyaux.

*Les pieds comme une quinterne.* — La *quinterne* était un instrument de musique à cordes du genre des *mandores* ; la caisse d'*harmonie* était convexe en dessous. La *voussure* de la caisse donne bien l'impression de la *voussure* du pied.

*Les fesses comme une herse.* — Allusion à la maigreur de Quaresmeprenant, dont les os des fesses ressortaient comme les pointes d'une herse.

*Les tempes comme une chantepleure.* — Nouvelle preuve de la maigreur du personnage. Ses tempes étaient enfoncées comme une chantepleure, c'est-à-dire comme un entonnoir.

*Les joues comme deux sabbots.* — La figure était très osseuse, les pommettes saillantes ; et, de ce fait, les joues étaient enfoncées comme des sabots.

*Le visage bistorié comme un bât de mulet.* — M. Le Double a traduit *bistorié* par *tailladé à coups de bistouri*. Dans mon précédent article, j'avais proposé d'assimiler *bistorié* au languedocien *bistournat*, contourné, difforme. Au xvi<sup>e</sup> siècle, les bâts de mulet servaient de selle, mais représentaient en même temps de véritables cantines,

avec récipients de cuisine, sacoches, bouteilles, etc. Ce n'était que contours et détours comme le visage de Quaresmeprenant.

Le sens que je donnais à *bistorié* me fut contesté par Lazare SAINÉANT, philologue distingué ; malgré cela, je persiste à croire que *bistorié* n'a pas le sens de *tailladé à coups de bistouri*. Ce qui semblerait donner raison à mon hypothèse, c'est que les éditions de Rabelais, d'Esmangart et Johanneau du bibliophile Jacob, portent *historié* au lieu de *bistorié*. Cette comparaison incompréhensible, en laissant à *bistorié* le sens de M. Le Double, devient très claire si on donne à ce mot le sens d'*historié*. Elle est d'ailleurs expliquée par la suivante.

*La teste contournée comme un alambic.* — La tête de Quaresmeprenant, comme son visage, était malformée et asymétrique.

*Les ligaments comme une escarcelle.* — M. Le Double n'envisage que les ligaments proprement dits et est obligé, pour rendre la comparaison vraisemblable, de dire que les ligaments de Quaresmeprenant étaient aussi rigides que les ressorts en fer d'une escarcelle.

Il faut remarquer que, pour différencier les ligaments d'une articulation, il faut procéder à une dissection minutieuse, chose que n'avait pas faite Rabelais. Par conséquent, il y a lieu de prendre l'articulation en bloc ; et de fait, si on examine l'articulation du genou par exemple, après l'avoir mise à nu et enlevé tous les muscles, on remarque qu'elle a la forme d'une escarcelle où sont enfermées les extrémités osseuses. Plus tard, les anatomistes parleront de la *bourse synoviale*.

*Les reins comme un pot beurrier.* — Rabelais compare *les rognons à une truelle*, il s'agit donc ici de la région lombaire. Cette comparaison confirme celle de *l'alkatim comme un billart*. Elle montre que l'ensellure lombaire de Quaresmeprenant était très prononcée, puisqu'elle était profonde comme un pot beurrier.

*Les tympans comme un moulinet.* — Le tort de M. Le Double, en plus d'un endroit, a été de croire que Rabelais connaissait l'anatomie comme un professeur du xx<sup>e</sup> siècle. En donnant la figure de l'oreille, il y a ajouté les canaux semi-circulaires, complètement inconnus au xvi<sup>e</sup> siècle. Ambroise Paré supposait que l'audition s'élaborait dans l'apophyse mastoïde. La comparaison est très juste. Le canal de l'oreille externe correspond au tuyau du moulinet, la caisse du tympan et les cavités mastoïdiennes à la cavité où l'air s'accumule.

*La salive comme une navette.* — On peut adresser ici le même reproche à M. Le Double. Il figure les glandes salivaires, alors qu'elles étaient inconnues des anatomistes du xvi<sup>e</sup> siècle en tant qu'organes producteurs de salive. D'après Ambroise Paré, les parotides « ne servoient qu'à recevoir la matière virulente et vénéneuse repoussée par le cerveau » ; et les glandes sous-maxillaires « servoient à humecter la mandibule, ou ligaments ou membranes d'icelle qui pouvoient estre desséchés par le continual et fréquent

mouvement de ladite mâchoire ». Le même auteur dit : « les tonsilles ou amygdales, lesquelles font la salive pour humecter nostre bouche. »

J'ai noté l'erreur de M. Le Double, mais il n'en reste pas moins que la comparaison est très difficile à expliquer.

*Les génitoires comme un rabbot.* — On se demande comment le professeur de Tours a voulu voir dans les *génitoires* les vésicules séminales, alors que les phrases de Rabelais qu'il cite indiquent toutes que ce sont les testicules. « La teste perdue, ne pérît que la personne », dit Panurge ; « les couilles perdues, périroit toute l'*humaine* nature. C'est ce qui meut le galant (CL. GALEN., lib. I, *de spermate*), à bravement conclure, que mieulx (c'est-à-dire moindre mal) seroit point de cœur n'avoir que point n'avoir de *génitoires*. Car là consiste en ce sacré repositoire, le germe conservatif de l'*humain lignaige*. » (I. III, ch. VIII.)

M. Le Double ajoute même, en note, la traduction du passage de Galien : « Les testicules sont plus précieux que le cœur lui-même, puisque indépendamment de la chaleur et de la vie qu'ils impriment aux animaux, ils leur fournissent le germe conservatif de l'*humain lignage*. » CL. GALIEN, t. I : *De la semence*.

Il est donc incontestable que les *génitoires* désignent les testicules, et non les vésicules séminales.

D'ailleurs, la comparaison s'entend mieux ; il existe, en effet, des *rabbots* ou raves qui ont la forme des testicules.

*Les vases spermatiques comme un guasteau feuilleté.* — La précédente erreur d'interprétation a amené l'auteur à assimiler les vases spermatiques aux testicules. Tout fait supposer qu'il s'agit des vésicules séminales, quoique Ambroise Paré n'en parle pas dans son *Anatomie*. Il mentionne bien les vaisseaux spermatiques, décrit leur trajet, mais passe sous silence les vésicules ; il est difficile cependant de ne pas voir ces dernières dans les vases spermatiques. La comparaison reste obscure, à moins que Rabelais n'ait eu en vue la nature spongieuse des vésicules séminales, comparable au feuilletage d'un gâteau.

*Le médiastin comme un guodel.* — Cette comparaison a ceci de remarquable, c'est qu'elle a été reprise par Ambroise Paré, ce qui prouve que Rabelais était un des bons anatomistes de son époque. Voici ce que dit Ambroise Paré : « Quant à la figure du médiastin, si nous l'adjoustons avec la pleura (plèvre), ils représenteront d'un chacun costé la figure d'un flacon de cuir, ayant pour la partie platte le médiastin et pour la bossue la pleura vers les costes : pour le fonds, la portion d'icelle estendue sur le diaphragme ; pour l'orifice, l'extrémité d'icelle qui est dessous les premières costes. »

Dans un prochain article, je mettrai en parallèle les comparaisons de Rabelais avec celles d'Ambroise Paré et des anatomistes du xvi<sup>e</sup> siècle.

## *Informations de la « Chronique »*

---

### **Les relations médicales des Corneille.**

Il a été beaucoup question, ces temps derniers, dans les milieux littéraires, de l'auteur du *Cid*, et plus spécialement du pseudonyme qu'il se serait divertie à prendre, pour signer la plupart de ses pièces : on sait que M. PIERRE LOUYS a soutenu cette thèse quelque peu... paradoxalement, que celles-ci étaient non du dramaturge tant admiré, mais du plus achevé, du plus parfait des comiques, de Molière ! Sans rentrer dans le vif du débat, saisissons l'occasion de parler à nouveau de notre grand tragique, et en particulier de ses relations médicales.

Saviez-vous que le beau-père de CORNEILLE avait exercé la profession de médecin ? C'est notre érudit confrère normand, le Dr HÉLOT, qui naguère nous le révéla.

Mathieu de LAMPÉRIÈRE avait soutenu sa thèse à Paris et avait été médecin du prince de Conti ; il avait pour frère un conseiller, médecin ordinaire du roi, qui pratiquait son art à Rouen, et qui fut désigné, dans l'affaire des possédées de Louviers, pour rechercher la *marque des sorciers*, chez un vicaire prévenu d'avoir perverti des religieuses et d'être la cause de leur possession.

Corneille était également allié à un autre médecin, de Nemours, nommé DUBÉ, chez lequel Thomas Corneille aurait fait un séjour, au mois d'août 1649. Les deux Corneille furent encore en rapport avec un chirurgien rouennais, Dominique SOUNES, auquel Pierre vendit sa maison de la rue de la Pie, qui était louée à un médecin du nom de Jean COSTIL ; celui-ci devint, quelque temps après, acquéreur de la maison de Thomas Corneille, contiguë à celle de son illustre frère.

Pour les rares documents médicaux qu'on rencontre dans les œuvres de Corneille, en particulier pour la composition de *Médée*, on peut supposer, sans pouvoir toutefois en acquérir la certitude, que ceux-ci auront eu recours aux médecins de leur entourage, notamment aux Lampérière ; peut-être possédaient-ils dans leurs bibliothèques quelques ouvrages médicaux, mais comme le catalogue de leurs livres n'est point parvenu jusqu'à nous, on ne saurait se livrer à cet égard qu'à de vagues conjectures. On sait seulement que Thomas Corneille posséda « quarante-un volumes de livres de droit et de médecine, très anciens ».

La vérité est que notre science n'intéressa que médiocrement Corneille, à l'encontre de Racine, son émule, qui possédaient les œuvres d'Hippocrate et celles de Jacques Dubois, ainsi que la *Physiologie* de Jean Fernel et les œuvres de Du Laurens, traduites en

français par Théophile Gelée, médecin à Dieppe. Ce n'était, d'ailleurs, que pour satisfaire sa curiosité scientifique, car il ne semble pas qu'on trouve dans les tragédies de Racine beaucoup plus de traces de ses lectures médicales que dans celles de Corneille.

#### Médecine et Art.

Notre collaborateur et ami, le Dr PLUYETTE, nous donne, dans la *Revue de Marseille* (1), de bien curieux détails sur certaines pratiques en usage sous la monarchie.

Il nous apprend, par exemple, que CHARLES V fit élever un monument funéraire à chacun de ses deux bouffons ; le plus remarquable est celui de Senlis, qui recouvre le corps chétif de Thévenin de Saint-Légier.

La statue était en marbre blanc, sauf le visage et les mains, qui étaient en albâtre. Le fou tenait sa marotte dans une main et deux bourses appuyées sur sa poitrine dans l'autre. On remarquera que, pour la première fois, l'albâtre fait son apparition sur les tombeaux. Il est à présumer qu'Hennequin de la Croix, l'auteur de ce monument, en choisissant une matière plus transparente, a eu pour but de rendre plus véridiques les traits de ce bouffon royal.

Dans le même ordre d'idées, nous remarquons, dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, le tombeau du valet de chambre du roi, Simon de Dammartin, et de sa femme, et celui de l'écuyer de cuisine, Nicolas Boulard, et de sa femme, Jeanne Dupuis.

Est-ce dans un esprit satirique, pour critiquer cette manie d'élever des tombes fastueuses à toutes sortes de gens, ou est-ce par simple reconnaissance du ventre que l'archevêque de Paris, Guilhaume de Chanac, fit dresser dans le cloître de l'abbaye de Saint-Victor un monument funèbre à son regretté cuisinier, nommé Jacques ? Il le fit représenter sur la pierre sépulcrale avec une poêle et une broche. Ainsi, comme toujours, les abus sont suivis de réaction.

#### Autre coutume, non moins bizarre :

Le sarcophage de Charles VII le représentait en marbre, et on y ajouta la statue de sa femme Marie d'Anjou, qui ne mourut que deux ans après.

C'était, en effet, une coutume qui datait du début du siècle, de placer sur le tombeau du mari, lorsqu'il décédait le premier, la statue de sa femme encore vivante. C'est ainsi que Pierre de Navarre, comte d'Alençon, mort en 1418, eut sur sa tombe la statue de sa femme, Catherine d'Alençon, qui ne mourut qu'en 1462. De même, à la mort de Charles VI, on mit sur sa sépulture la statue d'Isabeau de Bavière encore vivante, et semblablement encore, la statue de Michelle de Vitry fut érigée de son vivant sur la tombe de son mari Juvenal des Ursins.

A quelle époque ces usages ont-ils cessé ? Le Dr Pluyette nous l'apprendra probablement.

(1) N° du 28 décembre 1919.

**Béranger et le médecin.**

Puisque la pièce de **SACHA GUITRY** a remis pour un moment à la mode notre chansonnier national, hâtons-nous d'en profiter pour raconter sur **BÉRANGER** quelque anecdote peu ou prou connue. En voici une que nos dénicheurs de rétrospectif n'ont pas su chercher — où elle se trouve.

Le chantre de **Lisette** habitait alors le faubourg Saint-Germain. Il avait souvent rencontré dans son escalier un homme vers lequel il se sentait attiré par une sympathie magnétique. Cet homme avait la figure intelligente et maladive ; ses vêtements, d'une propreté rigoureuse, attestaient les soins pénibles de la pauvreté pour rester convenable et digne. **Béranger** finit par pénétrer chez cet homme avec la clef du cœur. Son âme fut déchirée par le spectacle de la misère la plus navrante. Il s'informe avec bonté, il apprend que son voisin est un médecin sans clientèle, que la misère empêche de se faire connaître ; il appartient à une famille riche avec laquelle il est brouillé sans retour. Cette famille le poursuit de sa haine, c'est elle qui met obstacle à toutes ses tentatives.

Quelques jours après, le voisin de **Béranger** le rencontre et lui dit :

— Vous ne savez pas ; ma famille semble vouloir s'humaniser ; elle m'a envoyé des provisions : un jambon, un pain de sucre, un sac de café, du linge, etc... Venez donc voir mes richesses. **Béranger** est enchanté, il félicite son nouvel ami, il espère que cet envoi est la preuve qu'on ne lui tiendra pas longtemps rigueur.

Cependant, toutes les semaines, les envois se renouvelaient, envois nombreux, qui mettaient le pauvre diable à l'abri du besoin.., mais rien n'indiquait que l'on voulût se rapprocher de lui ; on lui tenait toujours rigueur, et lui espérait toujours.

Cela dura huit ans ; pendant huit ans, des provisions suffisantes arrivèrent chez le voisin de **Béranger**, sans que sa famille parût vouloir faire autre chose pour lui.

Au bout de ces huit ans, éprouvé par la lutte, le voisin mourut ; il mourut dans les bras de **Béranger**, il mourut en bénissant sa cruelle famille.

Or, sa famille ne lui avait jamais rien envoyé. Pendant huit ans, c'était **Béranger** qui avait trouvé ce moyen de subvenir aux besoins de cet infortuné ; pendant huit ans, il lui avait fourni ainsi, sans que le malheureux l'eût soupçonné, les vivres et les vêtements indispensables !

**Béranger** n'a jamais dit à qui que ce fût cet acte de charité, sublime de modestie et de persévérance. Une seule personne l'a connu, celle qui servit d'intermédiaire au poète pour sa très bienfaisante action.

## Echos de la « Chronique. »

### La calvitie de Béranger.

Béranger, on le sait, fut chauve de bonne heure ; il s'est amusé même à railler sa calvitie précoce, dans ce quatrain peu connu, ou du moins bien oublié :

A longs flots puisez l'allégresse  
Dans ces flacons d'un vin mousseux ;  
C'est mon avis, moi de qui la sagesse  
A fait tomber tous les cheveux.

### Intelligence et sénilité.

Il devient de mode de railler les vieillards, qui ne sont bons désormais qu'à mettre... où l'on relègue ce qui est devenu hors d'usage. Sans être pour la gérontocratie, et tout partisan que nous soyons de la participation de l'élément jeune aux affaires publiques, nous ne ferons pas chorus avec les éphèbes. N'oublions pas qu'un certain CLEMENCEAU, un certain JOFFRE, et un non moins certain FOCH ont, en définitive, gagné la guerre, et quelle guerre !...

Mais poussons une pointe dans le passé, et rappelons que l'abbé MORELLET, membre de l'Académie française, fut, après FONTENELLE, le plus vieux des immortels. Il ne quitta son fauteuil qu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et PICARD, son successeur, lut, en faisant son éloge, des vers pleins de verve et d'enjouement, que le nonagénaire avait composés quelques jours avant sa mort. Quant à Fontenelle, il refaisait, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, les plus belles pages de son *Traité du bonheur*, sans y parler de celui de vivre presque centenaire, et pourtant sans infirmités.

BIOT, l'illustre géomètre, mort à quatre-vingt-neuf ans, écrivait, peu de jours avant sa mort, une lettre de quatre pages à un de ses collègues de l'Académie française, relative à la succession du Père LACORDAIRE. Et l'on ne trouva pas cela si ridicule !

### La médecine au théâtre.

Qu'ils aient à interpréter Coupeau, de *l'Assommoir*, Néron, de *Britannicus* (1), ou tout autre rôle qu'il vous plaira d'imaginer, les artistes qui ont de la conscience savent qu'ils n'arriveront à les rendre dans tout leur réalisme, qu'en suivant de près la vérité physiologique.

Et c'est ainsi que la science, sert l'art, dans toutes ses manifestations :

(1) Nous citons ces deux pièces, parce qu'elles se jouent en ce moment, et que leurs interprètes principaux se sont appuyés, pour la « construction » de leur rôle, sur des documents historiques et scientifiques à la fois.

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Un curieux effet des gaz asphyxiants.

Par l'entremise obligante de notre ancien condisciple et compatriote, le Dr G. LAFON (de Gourdon), nous avons été mis en rapport avec son neveu, jeune étudiant en médecine, le sous-lieutenant IZARN, victime des gaz toxiques, dans des circonstances qui méritent d'être relatées : nous avons la bonne fortune de pouvoir donner l'*observation* même de notre futur confrère, que celui-ci a bien voulu nous transmettre, à fins de publication. A l'*observation* était jointe une photographie, que nos lecteurs ont sous les yeux (p. 77), et qui éclaire d'une façon saisissante un texte déjà suffisamment explicite.

Mais laissons parler les faits.

### HOPITAL COMPLÉMENTAIRE 53.

Château des Vaux, par Belhomert (Eure-et-Loir).

### Observation d'intoxication par les gaz.

NOM DU MALADE. — IZARN Alexandre, 23 ans, classe 1914-15, sous-lieutenant au 256<sup>e</sup> R. I., C. M. 6., secteur postal 57. — Etudiant en médecine à la Faculté de Bordeaux.

Né le 10 décembre 1894 à Gourdon (Lot).  
Hospitalisé pour intoxication par les gaz le 9 juin 1918 sur le plateau de Belloy.

#### ANTÉCÉDENTS :

*Héréditaires.* — Néant.

*Personnels.* — Rougeole, scarlatine, grippe infectieuse dans le jeune âge.

Jamais d'accidents pulmonaires graves.

Une blessure de guerre à l'éminence thénar droite par balle, datant du 25 septembre 1915.

#### INTOXICATION PAR LES GAZ LE DIMANCHE 9 JUIN 1918.

##### a) *Les circonstances.*

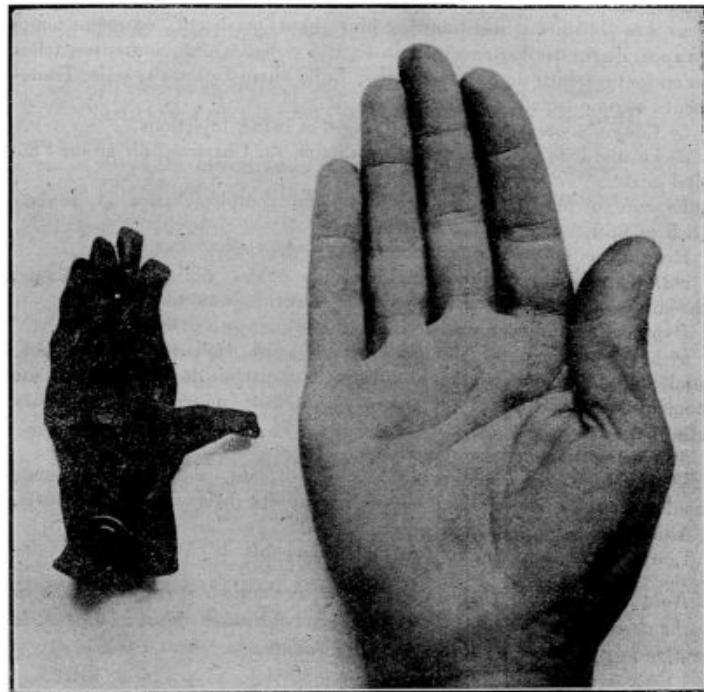
Durant toute la nuit du 8 au 9, le lieutenant s'est trouvé sous un bombardement intense d'*obus* à *arsine*, n'occasionnant que de violents et continuels éternuements, sans aucune autre gêne notable. Néanmoins, de peur que des gaz toxiques ne soient mélangés à l'*arsine*, le masque a été gardé ; quand on l'enlevait, les picotements des muqueuses nasales et de la gorge redoublaient d'intensité.

Dans la matinée du dimanche, se portant avec sa section sur ses emplacements de combat, le lieutenant a traversé une zone qui avait certainement été yperitée et y a stationné quelques instants : une odeur très forte et caractéristique se dégageait des multiples trous d'*obus* sous l'action du soleil. Mais aucun trouble n'a été encore ressenti.

Vers 18 heures, trois gros obus à gaz ont éclaté simultanément sur un groupe formé par le lieutenant et ses hommes, tuant net l'un d'eux. L'effet de surprise a été tellement rapide que le masque n'a pu être pris à temps ; du reste, aveuglé et étouffé, le lieutenant n'avait plus la force de le prendre : c'est un de ses mitrailleurs qui le lui a placé quelques instants après ; mais, respirant déjà avec peine, il a dû le faire enlever aussitôt.

b) *Les premiers effets.*

La première sensation ressentie a été celle de l'étouffement ; le malade avait l'impression très nette d'une colonne de gaz oscillant, à chaque ins-



GANT RATATINÉ, SOUS L'INFLUENCE DE GAZ ASPHYXIANTS.  
(Cliché de la *Chronique médicale*).

piration qu'il tentait de faire, entre la gorge et l'estomac, sans pénétrer jusqu'à celui-ci et pouvoir s'échapper de celle-là, tout comme agirait dans un tube recourbé une colonne d'un liquide quelconque sous l'action de pressions diverses.

Impossibilité absolue d'avaler quoi que ce soit.

Respiration nettement impossible dès les premiers instants, se faisant ensuite avec une grande difficulté.

Brûlures aux yeux, larmoiement très abondant.

Durant le trajet vers le poste de secours, c'est-à-dire une demi-heure environ après l'accident, vomissements très douloureux, sensation de vio-

lentes brûlures le long de l'œsophage et dans l'estomac. A noter qu'aucun aliment (à part de nombreux quarts d'eau pure et un biscuit) n'avait été pris depuis le repas de la veille au soir.

c) Au poste de secours, injections dans les yeux, badigeonnage de la gorge.

A l'ambulance divisionnaire, le malade a été repris de nausées très violentes et douloureuses.

Transporté par auto à l'H. O. E. de Litz, dans la matinée du lundi.

1<sup>o</sup> De l'examen des poumons, il résulte une congestion des deux sommets; toux assez forte. Température entre 38° et 39°. Traitement : ventouses, cataplasmes, sinapismes, potion calmante.

2<sup>o</sup> Les brûlures, mentionnées plus haut, persistent, en même temps qu'apparaissent des douleurs intestinales très violentes et douloureuses, telles qu'en font ressentir de fortes coliques. Nulle envie d'aller à la selle. Traitement : régime lacté.

3<sup>o</sup> Conjunctivite; Traitement : lavages et bains, injections.

d) Le mardi 11, évacué par train sanitaire sur Chartres, dirigé sur l'hôpital mixte.

Evacué sur le château des Vaux (hôpital complémentaire 53) le vendredi 21 juin.

ÉTAT ACTUEL :

1<sup>o</sup> De l'auscultation pulmonaire, il résulte : râles sibilants et ronflants, disséminés dans les deux poumons, très accentués aux sommets.

Dyspnée habituelle, toux.

2<sup>o</sup> Les douleurs intestinales sont toujours aussi violentes qu'au début. Intolérance absolue de la viande, qui provoque parfois des vomissements au moment de la digestion et toujours une intensité nouvelle des douleurs intestinales.

3<sup>o</sup> Amélioration de la conjonctivite.

4<sup>o</sup> Grande fatigue générale, se manifestant sous forme d'essoufflements rapides, maux de tête et parfois des malaises subits, mais relativement courts.

Amaigrissement de onze kilos.

Température : hypothermie matinale avec pouls de 64 66 (1).

*Nota. — Le dimanche soir, au P. S., le malade a retrouvé dans la poche de sa capote un gant en peau durci, ratatiné et réduit à l'état où le montre la photographie de la page précédente.*

#### Sur « les Mélancolies savoureuses » (2).

Ce sont nos purs amis, ces blessés solitaires,  
Ces paresseux ardents tourmentés d'inconnu,  
Torturés d'idéal, embrumés de mystères,  
Et qui, pour la souffrance, ont toujours leur cœur nu ;

(1) Observation datant du début de juillet 1918.

(2) On a pu observer que la *Chronique* insère rarement des vers. — « Ces vers mangent le papier », comme disait je ne sais quel humoriste ; mais ceux-ci, outre qu'ils sont inspirés par un remarquable article, paru ici-même sous la signature de notre distingué collaborateur, le Dr P. VOIVESEL, nous ont paru, par leur rythme prestigieux, mériter une insertion que nous accordons si parcimonieusement à la poésie, faute de la place suffisante pour élargir cette hospitalité autant que nous le souhaiterions.

Tous ceux qui, dans leur être, ont un fleuve de larmes  
 A la fois si cruel et si voluptueux  
 Que, par lui ravinés, ils s'enivrent des charmes  
 De le sentir, intensément, rouler en eux ;

Ceux qui portent au coin du plus divin sourire  
 Le sillon qu'y traça quelque doute hautain,  
 Et qui mettent, craintifs, la sourdine à la lyre  
 Dont ils tendent la corde au souffle du destin ;

Ceux pour qui le plaisir recèle un goût de cendre,  
 Qui, d'un voile de pleurs, tamisent le soleil,  
 Et vers le noir tombeau, las, se sentent descendre  
 Aux jours où tout brin d'herbe est un glaive vermeil ;

Nous les aimons aux jours où notre âme écorchée,  
 Cherchant l'effeuillage dans les mauves du soir,  
 Avec nos désespoirs sur leur peine penchée,  
 Nous nous voyons en eux ainsi qu'en un miroir.

Nous savons qu'ils auront la plainte qui délivre,  
 Que notre angoisse en eux glissera sans effort ;  
 On pleure sans pudeur sur les pages d'un livre,  
 A bercer un souffrant on se retrouve fort !

Nous les aimons d'être pensifs, dolents et vagues,  
 D'avoir des mots frôleurs ainsi que des baisers,  
 De porter leur tristesse aux doigts comme des bagues,  
 Et comme des blasons, leurs coeurs inapaisés.

Leur anxieux émoi dans nos êtres s'infiltre,  
 C'est sur eux seuls bientôt que sanglotent nos pleurs,  
 Et leur mélancolie adorable est le philtre  
 Qui transforme en pitié divine nos douleurs.

Jeanne MARVIG.

---

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

## Echos de Partout

**Béranger réfractaire.** — M. SACHA GUITRY, qui a fait le vœu de mettre en pièces toute l'histoire de France, et qui le tiendra, achève, dit-on, un *Béranger*. Quel épisode de la vie du célèbre chansonnier mettra-t-il à la scène ? Il en est un, certainement, qu'il se gardera de mettre en lumière : c'est celui de BÉRANGER réfractaire. Car Béranger, le chantre du Petit Tondu et de l'Epopee impériale, se défila, assez peu héroïquement, lors des levées militaires de 1801. Mais laissons-le nous conter lui-même, dans sa *Biographie*, cette curieuse et peu reluisante aventure :

Ma frêle constitution, et surtout la faiblesse de ma vue, qui eussent fait de moi un soldat d'hôpital, me plaçaient dans le cas d'exemption certaine. On ne croyait pas, tant j'étais pâle et maigre, que je pusse atteindre trente ans. Ma poitrine semblait fort mauvaise, et mon père me répétait sans fin : « Tu n'as pas longtemps à vivre. Je t'enterrai bientôt. » Nous ne nous en afflignions ni l'un ni l'autre. Malheureusement, la position que semblait lui donner son cabinet de lecture l'obligeait, si ma réforme n'était pas prononcée, à payer un remplaçant, ce qui lui était réellement impossible.

Ma conscience bien rassurée sur mon incapacité militaire, je ne trouvai qu'un moyen de sauver à mon père la dépense qui en fut résultée pour lui. Je ne me fis pas inscrire sur les contrôles, ce qui alors était encore possible. Mais je me plaçais ainsi sous le coup d'une arrestation presque inévitable. Cruel tourment ajouté à tant d'autres ! Beaucoup de jeunes gens se débrouillent à moins. Je tins bon contre l'adversité, et le Ciel me vint en aide. Chauve à vingt-trois ans, sans cause appréciable que les maux de tête, je pus, grâce à l'apparente maturité que donne la calvitie, braver gendarmes et officiers de police, toujours à l'affût des conscrits réfractaires. Il me suffisait de mettre chapeau bas devant eux pour que mon front, qui, bien avant trente ans, en marquait quarante-cinq, leur ôtât l'idée de me demander mes papiers. J'ai eu longtemps à saluer ces messieurs, car les réfractaires de ma classe ne furent amnistiés qu'au mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Ce qui prouve que les petits ne pâtissent pas toujours des sottises des grands...

Béranger réfractaire, saluant les gendarmes et les éblouissant de sa précoce calvitie ! Il n'est pas possible de se tirer d'un mauvais pas d'une manière plus désinvolte.

(*Excelsior*, 2-4-19.)

**La médecine dans la Russie bolcheviste.** — Un correspondant de Russie a publié, dans la *Medizinische Klinik* de Berlin (26 octobre 1919), une étude sur les conditions de la médecine dans la Russie actuelle.

Comme toutes les autres classes cultivées, les médecins ont beaucoup souffert depuis l'apparition du bolchevisme. Ils étaient classés parmi les bourgeois et, dans les accusations lancées contre eux, se trouvait celle-ci : « seules, les classes riches bénéficiaient de leur traitement médical ». Les premiers médecins qui eurent à souffrir du bolchevisme furent les officiels, médecins d'usines, de prisons, etc. Ils furent chassés et supplantés par des assistants médecins, ou par des médecins militaires. Dans les maisons de santé particulières, seul le personnel inférieur réclama une augmentation de salaire ; mais dans les hôpitaux du gouvernement ou dans les hôpitaux militaires, tels qu'ils existent encore, il y eut des conflits sérieux et les médecins furent journalement assaillis et emprisonnés. Dans les hôpitaux militaires, la position des médecins devint dépendante de la volonté de leurs subordonnés. La gestion cessa de fonctionner et elle fut remplacée par une commission siégeant dans le Soviet local. Le praticien eut aussi à souffrir ; ses honoraires restèrent au même taux, et le nombre de malades particuliers diminua considérablement. Dans l'hiver de 1918, il y avait des médecins qui ne recevaient que deux ou trois roubles par visite. Des professeurs très connus ne connurent pas ces ennuis, car ils continuaient à toucher leur traitement ; mais, plus tard, les bolcheviks les cataloguèrent aussi « grands bourgeois ». Les classes cultivées, comme les ouvriers, refusèrent de reconnaître la nécessité d'une rémunération plus élevée du travail médical. Les salaires des médecins fonctionnaires s'élèverent, quand les salaires des ouvriers et des fonctionnaires s'élèverent graduellement. Cela, joint à l'augmentation des rations des médecins fonctionnaires, attira au camp bolcheviste des médecins en grand nombre, même des vieux médecins. Dans le printemps de 1918, bien des membres des classes cultivées prirent part aux affaires communales et de nombreux médecins s'enrôlèrent dans l'armée rouge, nouvellement formée ; enrôlement pour lequel on n'exigeait pas la déclaration de solidarité ; on leur demanda seulement de se déclarer neutres. L'apparition du choléra à ce moment obligea le gouvernement à augmenter le nombre des médecins fonctionnaires ; mais la rareté des aliments, qui obligeait les pauvres à chercher leur vie dans les tas d'ordures, empêcha d'arrêter efficacement la maladie. Les bolcheviks et les médecins vivaient en paix ensemble, quand il s'agissait exclusivement de questions médicales, mais la lutte commençait quand on les obligeait à se réunir en comités. Lorsqu'on classait les habitants d'une ville, le gouvernement mettait les médecins dans la troisième classe, celle des gens peu utiles à la communauté. On les rangeait ainsi dans la même catégorie que les hommes de loi et les artistes. Les personnes de la troisième classe recevaient une ration alimentaire dite hebdomadaire, qui, en réalité, suffisait à peine pour un jour. Par suite, les médecins étaient très heureux d'être payés en nature. Quand, en octobre 1918, on mit en vigueur la mesure qui logeait les prolétaires dans les maisons des riches, on

accorda aux médecins deux pièces pour l'exercice de leur profession.

(*British méd. Journal* traduit, pour la *Chronique médicale*,  
par le Dr MENIER.)

La grève générale des pieds nickelés. — Différents journaux publient la note suivante :

7 janvier 1920.

Le Comité intersyndical du personnel des services publics de la ville de Paris et du département de la Seine adresse aux employés et ouvriers qui constituent ce service une circulaire dont nous détachons ce plan d'offensive :

« Nous nous entendrons avec tous les autres travailleurs, dans les bureaux, dans les ateliers, dans les chantiers, dans les mines, dans les chemins de fer, dans les ports, à mauvaise paye (c'est-à-dire quand les travailleurs n'obtiendront pas les salaires qu'ils réclament), nous répondrons par mauvais travail.

Ceux qui ont créé la vague de paresse, et qui cependant ne travaillent jamais d'une année à l'autre (?), veulent épuiser la classe qui travaille et qui peine ; eh bien ! il faut qu'ils sachent que nous les épuiserons avec nous. « *S'il faut crever, nous crèverons tous ensemble.* »

Bientôt, en réponse aux menaces incessantes et intolérables de *diktature* de certains individus, nous verrons les syndicats de médecins, de pharmaciens, de chirurgiens-dentistes communiquer à la presse une note dans ce genre :

Le syndicat des médecins, constatant que le Comité du personnel des services publics de la Ville de Paris manifeste ouvertement l'intention d'arrêter ou de saboter la vie collective ou économique de la capitale, et, selon son mot charmant, de nous laisser *crever*, décide à son tour :

« Aucun soin médical ne sera accordé à l'avenir à un membre du syndicat du personnel des services publics de la ville de Paris. Il est juste que ceux qui veulent laisser *crever* (!) leurs concitoyens *commencent par crever eux-mêmes.* » (*La Démocratie Nouvelle*.)

Doux pays, douces mœurs !

Comité Laënnec. — Le Comité Laënnec, qui se propose de commémorer le centenaire de la découverte de l'auscultation, a tenu sa première réunion, le samedi 10 janvier 1920, à trois heures, au Foyer des professeurs de la Faculté de médecine.

Parmi les projets de commémoration que le Comité provisoire a étudiés, il a retenu les suivants, qu'il propose comme thème de discussion au Comité définitif :

1<sup>o</sup> Frappe d'une médaille, qui serait remise aux souscripteurs au cours d'une séance solennelle ; 2<sup>o</sup> Erection d'une statue à Paris ; 3<sup>o</sup> Création de dispensaires ; 4<sup>o</sup> Création d'un sanatorium ; 5<sup>o</sup> Création d'un Institut Laënnec, pour l'étude et le traitement de la tuberculose.

A ces projets, M. Robert Laënnec, petit-neveu de l'inventeur de l'auscultation, a ajouté une proposition, celle de la création de bourses en faveur d'étudiants pauvres. Il a fait valoir que Laënnec n'avait pas de fortune et qu'une semblable bourse lui aurait été fort utile.

La discussion s'est engagée sur ces différents projets ; elle a été, paraît-il, assez confuse. Finalement, aucune décision ferme n'a été prise.

**Prix Nobel de chimie.** — Il vient d'être décerné à un savant Allemand, le professeur Fritz HABER, pour ses travaux sur l'ammoniaque et sur sa transformation en acide nitrique. Le malheur est que le même Haber soit l'inventeur des gaz asphyxiants et qu'en outre, pour ce qui concerne la découverte qu'on a prétendu récompenser à Stockholm, un chimiste français lui ait fait « la pige » si nous osons ainsi, pour une fois, nous exprimer.

Ainsi qué le fait remarquer un rédacteur de *la Pharmacie française*,

D'après les procédés allemands employés actuellement, on obtient 6 gr. 5 d'ammoniaque pour 1 gramme de catalyseur, tandis que M. CLAUDE réalise des teneurs de 25 % et des productions de 10 grammes d'ammoniaque par gramme de catalyseur. Mais le plus intéressant, c'est que M. Claude, en utilisant une pression de 1.000 atmosphères à une température de 600 degrés, peut, avec des appareils très petits, obtenir de très grandes quantités d'ammoniaque. Le procédé Haber, utilisé d'une façon kolossale à Oppau et Mersebourg, reste loin en arrière. Aussi sommes-nous très heureux d'applaudir à la découverte de M. Claude, découverte déjà en application, puisqu'une petite installation fonctionne et fournit 200 litres d'ammoniaque liquide par jour.

Les Suédois avaient une occasion de nous être désagréables et de faire acte de servilité envers la kultur, ils n'ont eu garde de la laisser échapper. On a une singulière façon de comprendre la neutralité, en Scandinavie.

**MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE**  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

## PETITS RENSEIGNEMENTS

---

### Présentation académique.

Nous extrayons, du *Bulletin de l'Académie de médecine* (séance du 27 janvier 1920), les lignes suivantes :

M. VAILLARD : J'ai l'honneur de présenter un récent ouvrage de M. le Dr CABANÈS ayant pour titre : *Mœurs intimes du passé : Les Fléaux de l'humanité*.

Poursuivant la série de ses laborieuses études sur les relations de la médecine avec l'histoire, notre érudit confrère consacre le présent volume à la mise en valeur de documents anciens sur certaines maladies populaires d'actualité permanente : peste, lèpre, choléra, variole, grippe. En ce qui concerne la peste, le Dr Cabanès exhume des archives du passé des documents curieux, dont l'ensemble fait revivre à nos yeux les tristes périodes où ce fléau mettait tant de pays en coupe réglée et trop répétée. De même, pour la lèpre, il montre, par de nombreux extraits empruntés aux archives communales, provinciales ou d'État, à quels règlements étaient soumis les lépreux d'autrefois, et les mesures prophylactiques, parfois barbares, dont ils étaient l'objet. Ses récits sur le choléra, la variole et la grippe sont émaillés de faits et d'anecdotes qui ne sont pas sans saveur. Enfin, le tout est illustré de vieilles estampes et de gravures, dont l'intérêt artistique appuie celui du texte.

L'ouvrage de M. Cabanès ne manquera pas d'être consulté par tous ceux qu'intéresse l'évolution historique des maladies et de la médecine à travers les âges.

Nous ne pouvons que remercier M. le professeur VAILLARD de cette appréciation, qui nous touche autant qu'elle nous honore.

### Congrès de Monaco.

Un Congrès interallié réunira l'Hydrologie scientifique, la Climatologie, la Thalassothérapie, le Tourisme et l'Alpinisme, dans les six sections suivantes : Congrès d'Hydrologie et de Géologie ; Congrès d'Hygiène et de Climatologie ; Congrès de Thalassothérapie ; Congrès des Villes d'eaux, Bains de mer et Stations climatiques (Congrès économique) ; Congrès de l'Alpinisme ; Congrès du Tourisme.

Ce Congrès, qui devait se tenir à Monaco aussitôt après la guerre, a dû être remis, en raison des difficultés de transport, au 15 avril 1920.

Les trois premières sections auront à traiter des sujets et à émettre des vœux qui sont de nature à intéresser tous les médecins aussi bien que la plupart des savants, chimistes, physiciens, géologues, ingénieurs, hydrographes, etc.

Pour renseignements, s'adresser au *Comité d'Organisation*, et plus particulièrement à l'administrateur, le Dr Victor GARDETTE, *Institut Océanographique*, 195, rue Saint-Jacques, Paris.

#### Documentation scientifique.

Nous apprenons que la maison d'édition GAUTHIER-VILLARS et C<sup>e</sup> vient d'ouvrir un magasin de vente, 107, boulevard Saint-Germain (6<sup>e</sup>). On y trouvera, en dépôt permanent, les plus importantes publications scientifiques et techniques du monde entier. On pourra s'y documenter rapidement sur tout ouvrage ou périodique de sciences pures ou appliquées. C'est là une initiative intéressante qu'il convient de signaler : elle marque la création d'un organisme documentaire qui manquait à la librairie française.

#### *In memoriam.*

La cérémonie commémorative en l'honneur des médecins, pharmaciens et étudiants morts pour la patrie, a eu lieu à la Sorbonne le 25 janvier dernier. Notre absence de Paris ne nous a pas permis d'y assister, on nous excusera d'en faire un compte rendu sommaire et tardif.

Constatons, d'après toute la presse, le grand succès oratoire obtenu par le président de l'A. G. M. F., notre ami BELLENCONTRE, qui fut rarement mieux et plus heureusement inspiré ; dans un magnifique envol, il glorifia « les héros et martyrs du corps de santé », en présence des hauts dignitaires de la Science, de l'Etat, de l'Eglise, et des grands chefs qui nous ont gagné la victoire.

Les pharmaciens eurent des interprètes éloquents en les personnes de M. LOISEL, président de l'Association générale des syndicats pharmaceutiques de France, et de M. THUMANN, président de la Chambre des pharmaciens d'Alsace-Lorraine.

Prirent également la parole dans cette solennité, MM. le professeur KLEINKNECHT, de Mulhouse, au nom des médecins alsaciens-lorrains ; le médecin-inspecteur général TOUBERT, représentant la Direction du service de santé ; enfin, notre éminent doyen, le professeur HENRI ROGER, qui, au nom de la Faculté, fit un chaleureux appel à tous les groupements médicaux, pour éléver un monument destiné à consacrer le souvenir de nos morts et qui soit digne de leur sacrifice. Un poème de M. CHARLES RICHET, dit, avec son grand talent, par M<sup>me</sup> Madeleine ROCH, de la Comédie-Française, termina cette pieuse cérémonie, dont l'organisation fut de tous points réussie.

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES**  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie



## Vieux-Neuf Médical

## L'atrium des médecins grecs.

On se tromperait, si on se représentait la demeure d'un médecin grec comme celle d'un médecin de nos jours. Autrefois d'Hippocrate et aux époques voisines, il y avait un local, destiné à la pratique d'un grand nombre d'opérations, contenant les machines et les instruments nécessaires. Ce local, qui était en même temps une pharmacie, se nommait *atrium*.

Les hippocratiques avaient un *atrium* : les médecins d'Athènes également, ce qui est prouvé par le passage suivant de Platon : « Les aides esclaves, qu'ont les médecins, traitent généralement les esclaves, soit dans les visites qu'ils font en ville, soit dans l'*atrium*. » Selon Timée, Aristote aurait renoncé à un *atrium* de grande valeur.

Dans l'*Officine du médecin* (1), Hippocrate fait mention des instruments, de la lumière naturelle ou *artificielle*, des bandes, des compresses, des attelles, du banc destiné à recevoir les malades ayant une fracture ou une luxation, de l'entaille transversale pratiquée dans le mur pour y introduire l'extrémité d'une planche, etc. Il y avait des échelles, en haut desquelles on plaçait les patients présentant une luxation du membre inférieur ; la traction lente était opérée au moyen d'un panier rempli de cailloux et fixé en bas du membre par un lien assez long. Il y avait un portique, en haut duquel on pendait le malade par les pieds ; le médecin ou son aide se suspendait alors dans le vide au tronc, pour réduire quelque vicelle luxation.

C'étaient là des moyens quelque peu brutaux ; mais on n'avait pas alors de chloroforme, et on ignorait la chirurgie osseuse des membres ou des articulations.

L. PRON (*Alger*).

## Le premier manuel d'accouchements.

C'est à Strasbourg qu'il aurait été imprimé, au dire du professeur Gustave SHICKELÉ, qui occupe avec tant de distinction la chaire

(1) Tome III de la traduction LITTRÉ (1841), p. 273.

d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de médecine de la capitale alsacienne.

C'est en 1513, qu'Eucharius Roesslin fit paraître son *Jardin fleuri des Femmes enceintes*, dont la grande valeur resta longtemps incontestée. Tout en se rapportant à Hippocrate et aux autres classiques de la médecine, l'auteur montre qu'il est bon accoucheur, disposant d'une grande expérience personnelle. Son livre a, du reste, été traduit en plusieurs langues et il a eu de nombreuses éditions. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, il servait encore à l'enseignement des médecins et des sages-femmes.

A Strasbourg revient le mérite d'avoir fondé la première école pratique de sages-femmes.

Jean-Jacques Frieden fut le premier professeur. En 1728, la ville le désigna pour faire un enseignement complet dans le service d'accouchements de l'hôpital civil, mais ce n'est qu'en 1737 que fut inauguré l'enseignement théorique et pratique à l'usage des sages-femmes et des médecins (étudiants), comprenant les exercices sur le mannequin, l'examen des femmes enceintes et en travail, l'étude et l'observation de l'accouchement, et les soins à donner au nouveau-né. Pour les étudiants, c'était encore l'occasion de faire, sous les yeux du professeur, les interventions obstétricales et d'assister à celles qu'il pratiquait lui-même. Ce service, qui contribua comme aucun autre à la gloire médicale de Strasbourg, comprenait alors deux salles avec environ 30 lits.

Il existait donc à Strasbourg, dès le milieu du dix-huitième siècle, une clinique obstétricale, créée cent ans avant celle de Paris et entretenue par la ville, sans aucun rapport avec la Faculté de médecine.

C'est encore à Strasbourg que fut créée la première chaire obstétricale de France (1798). Son nouveau et dernier titulaire a donc eu pleinement raison de proclamer (1), qu'on foule à Strasbourg « le sol classique de l'art obstétrical et gynécologique ».

#### Blessures et blessés dans l'antiquité

Dans les fragments que CICÉRON (*Tusculanes*, II, 16) nous a conservés de la tragédie *Ulysse blessé*, de PACUVIUS, on trouve d'assez réalistes lamentations du héros traumatisé :

*Pedetentim ac sedato nisu,  
Ne succussu arripiat major  
Dolor...*

(1) Cf. *Presse médicale*, 24 janvier 1920.

*Retinet ! tenete ! opprimit ulcus :  
Nudate ! heu miserum me, exercacior !  
Operite, abscedite jamjam,  
Mittite : nam attrectatu et quassu  
Sævum amplificatis dolorem...*

« Doucement, pas d'effort, de peur que la secousse augmente ma douleur. Retenez-moi, soutenez-moi ; ma blessure me tue ; découvrez-la : malheureux, je suis martyrisé ! Non, laissez-la, partez : vos attouchements compliquent et exaltent mes souffrances. »

Mais les porteurs d'Ulysse lui font observer qu'il est bien douillet pour un homme habitué à la vie guerrière et que pleurer est le propre des femmes :

*Id viri est officium, fletus muliebri ingenio additus.*

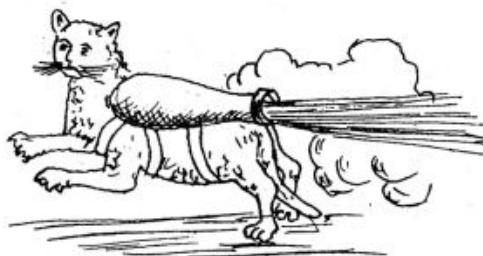
Dr E. MONIN.

CICÉRON, dans ses *Tusculanes* (loc. cit.), a analysé une scène de blessés prise dans une vieille tragédie homérique d'ENNUS.

Dr M.

#### Les gaz de guerre.

Le Dr R. RENDU, de Lyon, nous signale, à propos de l'historique des « gaz de guerre », l'invention d'un Allemand du xvi<sup>e</sup> siècle, qui imagina de répandre la terreur dans les rangs ennemis, en mettant



VAPEURS EMPOISONNÉES LANCÉES PAR LE MOYEN D'ANIMAUX.

(Fac-simile d'un dessin tiré d'un manuscrit de Strasbourg, donné, en 1535, au Conseil des Vingt-et-un de cette ville.)

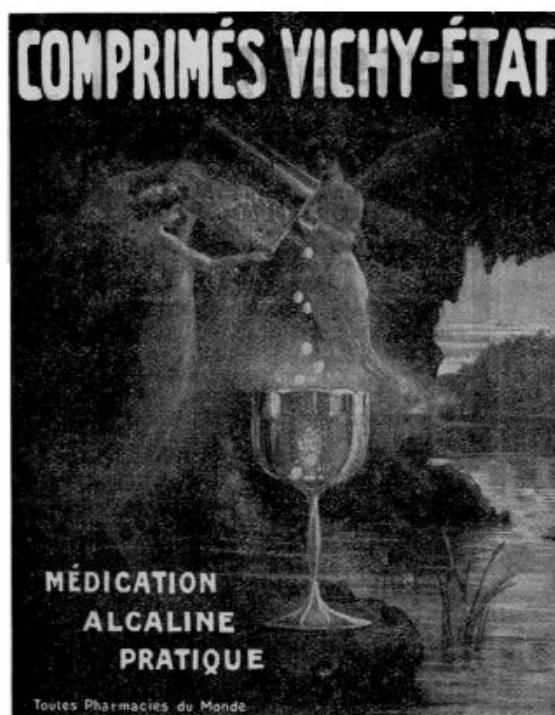
le feu à des récipients remplis de vapeurs empoisonnées, que des chats portaient attachés à leurs flancs. Ce procédé, dans l'esprit de son auteur, « ne devait pas être employé contre les chrétiens ».

Ce document a été découvert par M. LORÉDAN LARCHEY (cf. « Origines de l'artillerie ») à la Bibliothèque de Strasbourg. L'inventeur serait un maître d'artillerie du nom de Christophe de HABSPUG.

(Renseignements extraits de CHAMPFLEURY, *les Chats*, édit. de luxe ; Paris, Rothschild, 1870 ; pp. 63-64 et 74.)



Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis* et *franco* un échantillon de **DIOSEINE PRUNIER**.



## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*D'où vient le mot de « tête carrée » appliquée aux Allemands ? — Doit-on dire : Querelle d'Allemagne, ou Querelle d'Allemand ? — Travailler pour le roi de Prusse : l'origine de cette locution ?*

C. D. B.

*Magendie, jugé par Anatole France. — Cette appréciation de MAGENDIE, par ANATOLE FRANCE (Vie littéraire, II, 306) est-elle bien exacte ?*

« Le bonhomme Magendie... expérimenta beaucoup sans aucun profit. Il redoutait les hypothèses comme des causes d'erreur. Bichat avait du génie, disait-il, et il s'est trompé. Magendie ne voulait pas avoir du génie, de peur de se tromper aussi. Or, il n'eut point de génie et ne se trompa jamais. Il ouvrait tous les jours des chiens et des lapins, mais sans aucune idée préconçue, et il n'y trouvait rien, pour la raison qu'il n'y cherchait rien... Claude Bernard, qui succéda à Magendie, rendit ses droits à l'hypothèse. Il avait l'imagination grande et l'esprit juste. Il supposait les choses et les vérifiait ensuite, et il fit de vastes découvertes... »

D<sup>r</sup> MONIN.

*L'empreinte digitale, à l'âge du bronze. — Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter l'îlot de Gavrinis, sur la côte du Morbihan, peuvent se contenter des photographies et des reproductions qui en sont présentées comme des démonstrations de décoration linéaire, remontant à l'époque des cités lacustres et de l'âge du bronze. L'ouvrage de M. SALOMON REINACH (Apollo, 1905 ; Hachette et C<sup>ie</sup>, page 11), suffit comme documentation.*

On peut cependant conclure de cette décoration linéaire, qu'elle est étrangement analogue à des empreintes digitales. Le soin extraordinaire avec lequel ces sinuosités ont été tracées ne peut être dû au hasard. Il s'agit certainement d'une figuration voulue.

On y trouve plusieurs types de doigts : l'un, du type médius droit ; un, d'index droit incomplet ; puis un type remarquable de doigt gauche.

Autour de ces figurations précises, on voit des linéaments quelconques, purement fantaisistes, des dessins en fers de lance au-dessus de l'empreinte digitale gauche.

Ne s'agit-il pas ici d'une reproduction solennelle de la signature d'un chef (qui devait signer avec son doigt sur la cire), dont on pouvait reconnaître l'authenticité par le contrôle des lignes ?

M. Salomon Reinach, en commentant la valeur des figures de l'allée couverte de Gavrinis, les signale seulement comme des dessins bizarres. Ne méritent-ils pas une plus grande attention ? D<sup>r</sup> A.

## Réponses.

*Un cas de sexdigitisme dans l'art* (XXVI, 120). — Dans le tableau de Raphaël, connu sous le nom de la Madone de Saint-Sixte, la main droite du pontife, contrairement à quelque apparence, ne présente pas six doigts. Pour ceux qui ont eu le plaisir de voir le tableau à Dresde, aussi bien que pour ceux qui ont la possibilité d'examiner avec attention une photographie suffisamment grande et nette, il est manifeste qu'il n'y a que cinq doigts ; ce qu'on peut prendre pour le sixième, à l'extrémité droite de la main, n'est que la partie correspondante de la paume. Toute autre interprétation est certainement fantaisiste ; l'hésitation n'est explicable que par la position compliquée de la main, ou l'imperfection de la peinture.

D<sup>r</sup> D. (Bayonne.)

— En réponse à la question : un cas de sexdigitisme dans l'art, parue dans le numéro du 1<sup>er</sup> avril 1919, je ferai remarquer que la main droite du pontife ne présente que cinq doigts ; ce qui peut donner l'illusion d'un sixième est le bord cubital de la main ; au reste, on n'y trouve aucun des plis transversaux ou autres caractéristiques d'un doigt ; la confusion est encore moins possible sur le tableau même où les teintes diffèrent plus encore que le dessin. Raphaël n'a point fait d'erreur ; son modèle était bien normal.

Par contre, je citerai un tableau du foyer, au Théâtre de Montpellier, où deux personnages, marchant de concert à l'orée d'un bois, n'ont que trois jambes à eux deux ; la quatrième ne saurait être masquée par les vêtements quasi inexistants ; elle est bel et bien abente.

J. ABADIE (Oran).

— R. B., dans le n<sup>o</sup> d'avril dernier, prétend que saint Sixte a 6 doigts ; il faudrait savoir si, à la main droite, le doigt détaché est l'index ou le pouce. J'opinerais plutôt pour un pouce et saint Sixte n'aurait alors que 5 doigts.

D<sup>r</sup> P. NOURY (Rouen).

Cette communication du D<sup>r</sup> P. Noury était suivie, quelques semaines plus tard, de la suivante :

« Contrairement à ce que je vous avais écrit sur la Madone de Saint-Sixte, le saint a bien 6 doigts à la main droite : 4 doigts fléchis et parallèles ; au-dessus, l'index étendu et derrière, le pouce. La main gauche n'a que 5 doigts.

« Je l'ai constaté sur une bonne copie, grandeur de l'original, que possède le Musée de Rouen.

« Sur la reproduction (in *Chr. méd.*, XXVI, p. 121), on n'aperçoit pas le pouce et on peut se demander si le doigt étendu, placé au-dessus des autres, est l'index ou le pouce.

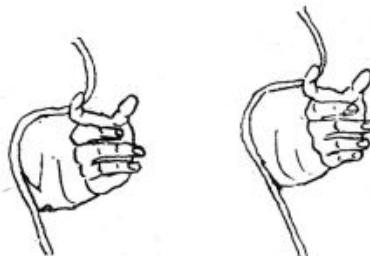
« Sur le tableau, il n'y a aucun doute.

« Ma première observation n'était pas fondée et n'a aucune valeur, mais cela ne répond pas à la question posée. »

P. NOURY.

— Voulez-vous me permettre de rectifier une erreur d'interprétation parue récemment dans la *Chronique* sous le titre de : « Un cas de sexdigitisme dans l'art » ?

Ayant eu récemment sous les yeux une grande reproduction de la « Madone de Saint-Sixte », je remarquai que le préputé 6<sup>e</sup> doigt en question n'avait pas d'ongle ; en le regardant de plus près, je vis qu'il était en réalité constitué par le bord cubital de la main...



La main droite de  
Saint-Sixte telle qu'elle  
peut être une

La même main  
interprétée par erreur  
comme un cas de  
sexdigitisme

DEUX ASPECTS DE LA MAIN DROITE DE SAINT SIXTE.

l'éminence hypothénar vue en raccourci avait été prise pour un 6<sup>e</sup> doigt ! Un examen attentif ne laisse aucun doute à ce sujet.

D<sup>r</sup> Robert RENDU (Lyon).

— Un de nos confrères, R. B. pose, une question sur un cas de sexdigitisme dans l'Art et dit avoir compté six doigts à la main droite du pape saint Sixte, dans le tableau de Raphaël conservé au musée de Dresde.

Il y a plusieurs années que je n'ai vu l'original, mais je l'ai admiré assez longtemps pour être surpris qu'un détail aussi caractéristique ne m'ait pas frappé. Je m'étonne aussi qu'il ait échappé aux historiens de Raphaël, surtout dans l'observation d'un chef-d'œuvre aussi étudié que le fut la « Vierge de Saint-Sixte ».

Pour vérifier le fait, je viens d'en examiner diverses reproductions. Or, rien dans les gravures, photogravures, photographies, etc., de ce tableau, ne permet de conclure au sexdigitisme du saint.

La main droite du pape se présente dans un de ces raccourcis où seuls excellent les grands maîtres. L'axe de la main est presque normal au plan du tableau. Le pouce est dressé ; la première phalange de l'index est en extension, les deux dernières en mi-flexion ; les trois autres doigts sont en flexion très prononcée, mais incom-

plète. A peine écartés les uns des autres, ils masquent la paume de la main, dont on n'aperçoit sous le petit doigt que l'éminence hypothénar.

Je crains que notre confrère, trompé par une illusion ou par l'ombre qui couvre le dos de la main, ait interprété comme un doigt supplémentaire la petite partie fortement éclairée et seule bien visible de la paume de la main. Qu'il veuille bien remarquer la perfection du dessin des doigts, l'exactitude des détails, et en particulier la précision avec laquelle sont rendus les ongles de cette main, tandis que le sixième doigt supposé ne comporte aucun linéament pouvant rappeler un ongle ; et encore, que le sexdigisme, quand il se manifeste par un doigt bien formé, et non par un moignon appendiculaire, minuscule et informe, est le plus souvent symétrique et bilatéral : or, la main gauche, que le pape ramène vers sa poitrine, se détache avec une netteté telle, qu'il est impossible de lui attribuer un doigt anormal.

Comme le suppose notre confrère, il est peu probable que Raphaël, à 1.250 ans de distance, ait prétendu faire un portrait de saint Sixte, quand bien même celui-ci eût présenté cette particularité anatomique. Quant à prendre un modèle anormal et à le représenter avec ses anomalies, rien dans l'œuvre et le caractère de Raphaël ne nous autorise à penser qu'il l'eût rendu avec une sincérité inutile dans l'espèce.

Il n'existe pas d'esquisse connue de la « Vierge de Saint-Sixte » : il est impossible de s'y référer pour savoir si le modèle vivant avait six doigts. Si notre confrère n'a appuyé son dire que sur l'observation d'une seule reproduction, il me permettra de lui signaler que sur l'héliogravure Dujardin des éditions qu'il a consultées, au niveau du saillant du talon de la main (saillie du pisiforme), il existe une petite tache ombrée, trop noire, qui n'est pas constante dans d'autres reproductions. Peut-être n'est-elle pas étrangère à l'illusion dont il a été, je crois, la victime.

A. LÉTIENNE (*Louveciennes*).

— Il existe à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) une église, que l'on aperçoit du pont du chemin de fer de Creil à Chantilly. Cette église, classée parmi les monuments historiques, dépendait du monastère des bénédictins dits moines carriers de Saint-Leu. Or, dans une des chapelles latérales de l'abside, il se trouve une statue ancienne de sainte Anne : sainte Anne y est représentée tenant un livre ouvert sur lequel la Vierge enfant appuie sa main droite, l'index suivant la ligne d'écriture. Mais cet index est anormal ; il est le double des autres doigts comme longueur et d'un volume plus considérable.

Cette acromégalie partielle est-elle symbolique, en existe-t-il d'autres exemples, ou n'est-ce qu'une erreur de statuaire, auteur ou restaurateur maladroit ? Le temps m'a manqué pour me livrer à un examen approfondi.

G. GUILLAUME.

— *Le Matin* (n° du 16 mars 1919) a reproduit le portrait d'un certain Gerado GIXHIANO, « arrêté en Angleterre pour vol », chez lequel, à l'anthropométrie, on a constaté *six doigts* à chaque main et à chaque pied.

— S. H. BERTHOUD, dans ses *Petites Chroniques de la science*, année 1868 (pp. 408-409), a signalé cette même bizarrerie de la nature, chez tous les membres d'une famille espagnole, qui habitait Valdeclesia, village situé aux environs de Madrid.

« Chaque individu de cette famille naissait avec six doigts aux pieds et aux mains, et ces doigts se trouvaient réunis par une palmure semblable à celle de certains oiseaux aquatiques. Leurs compatriotes les appelaient *los Pedagos*, c'est-à-dire *les Collés*. Un médecin hollandais, VAN DER BACH, raconte avoir vu quarante membres de cette famille, tous atteints d'une si singulière infirmité. Du reste, on connaît en Angleterre, et même en France, beaucoup d'exemples de phénomènes analogues, et l'on voyait naguère encore dans les foires un homme porc-épic, dont le dos et la poitrine se trouvaient hérissés de pointes semblables à celles de l'animal qui porte ce nom, et une petite fille dont les doigts des mains et des pieds se trouvaient unis entre eux par des palmures. »

L. R.

*Virtuoses infirmes* (XXI, 318, 411). — Nous lisons dans la *Démocratie nouvelle* du 27 juillet 1919, sous ce titre : *Un jockey unijambiste* :

Le jockey DELAROCHE, arrivé quatrième avec *Pippo*, dans une épreuve au trot monté, dimanche dernier, à Bayeux, est un amputé de la guerre qui n'a plus qu'une jambe.

Ce jockey de trot a beau ne se tenir à cheval qu'avec les cuisses et non avec les genoux, il faut qu'il lui soit resté une très grande force musculaire pour pouvoir, à la fin d'un parcours, avoir encore suffisamment d'énergie pour amener son cheval au poteau dans une position honorable.

R.

*Le pouls remonté* (XXI, 126). — Je lis toujours avec énormément d'intérêt la *Chronique médicale*, et j'y vois que le confrère JALABER (de Nantes) parle du pouls qui remonte. Chose curieuse, cette expression a été beaucoup employée, moins maintenant, dans Verviers et dans les environs. L'explication en est tout à fait médicale. Ici, dans un certain milieu, on est un peu habitué à prendre le pouls. Or, on a remarqué que, dans les syncopes et surtout dans beaucoup d'agonies lentes, le pouls cessait de se faire sentir à la radiale, et on va le chercher alors à l'humérale, et quelquefois même à la carotide externe. Voilà donc l'explication du pouls qui remonte, c'est-à-dire qui remonte vers le cœur. Dr C. JACOB (Verviers).

En tout cas, cette expression est très ancienne, et je l'ai entendu employer dès ma plus tendre enfance.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- G. JEANNENEY. — *Quelques cas de fracture ouverte de l'humérus ; sutures ; appareils plâtrés en abduction.* Bordeaux, imprimerie Gou nouilhou, 11, rue Guiraude.
- Conseil général d'Eure et-Loir : Commission de la repopulation.* Orléans, imprimerie P. Pigelet et fils, 6-8-10, rue Saint-Étienne, 1919.
- LOTE (René). — *Minerve et Vulcain.* 3 fr. 50. Nouvelle Librairie nationale, 3, place du Panthéon, Paris.
- TOURNADRE (général de). — *Au pays des Fourbes.* Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.
- LÉTARD (E.). — *Trois mois au 1<sup>er</sup> corps de cavalerie.* Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.
- DARTIGUES (L.). — *La Mission sanitaire chirurgicale française du Caucase.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- FIESSINGER (Ch.). — *Le Traitement médical des maladies des reins en clientèle.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- GELEY (Gustave). — *De l'inconscient au conscient,* 10 francs. Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.
- DIAMANT-BERGER (Henri). — *Le Cinéma.* La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.
- QUÉRY (L.-C.). — *La Syphilis,* 12 francs. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- DIMIER (Louis). — *Portraits des Rois et des Reines de France.* Paris, aux bureaux de l'Action française, 3, Chausée d'Antin, MCMX.
- LIOTARD (Dr Ernest). — *Formulaire thérapeutique.* Paris, Maloine. 3 fr. 50 ; francs, 4 francs.
- J.-R. MICHEL. — *La Compagnie de Jésus et le monopole universitaire,* t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>er</sup> volume. Chambéry, Imprimerie Chambérienne, rue Victor-Hugo ; et Ed. Champion, Paris. 1917.
- CH. DE LA RONCIÈRE — *Colbert et la marine de son temps.* Paris, Plon, 1919.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

LA  
Chronique  
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

## Phosphatine Falières

## Vin de Chassaing

## Poudre laxative de Vichy

## Eugéne Prunier      Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat      Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat Erséol Prunier

## Sirop phéniqué Déclat

### Sirop au phénate d'ammoniaque

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING.)

LA  
**“PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES”**



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

♦ ♦ ♦

*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*

♦ ♦ ♦

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Histoire littéraire



### La dernière maladie de Lamartine.

Par M. le Dr L. BABONNEIX, médecin des hôpitaux de Paris.

Il y a eu un siècle, dans le mois de mars, et aux environs du 10, que paraissaient, à la « librairie Grecque-Latine », les *Méditations poétiques*. Événement mémorable, et dont l'anniversaire méritait d'être célébré par les admirateurs de Lamartine. Les érudits ont rappelé, à ce propos, comment une petite brochure sans nom d'auteur l'avait, à vingt-neuf ans, précipité dans la gloire, et comment il eût pu dire, lui aussi : « Mon livre m'a créé. C'est moi qui fus son œuvre. Ce fils a fait son père ». On a, ainsi qu'il convenait, magnifié le poète, loué l'orateur, discuté le politique. Le moment n'est-il pas venu d'étudier le... malade et de le présenter aux lecteurs de la *Chronique médicale* ?

Non qu'il s'agisse de produire ici son « observation » complète : pour la rédiger, ne faudrait-il pas lui faire une fois encore crédit ? Tâche bien délicate, et de nature à faire reculer les plus déterminés. Lamartine n'a-t-il pas, en toutes circonstances, excellé à « corriger » la vérité, à vivre de mirages, à se nourrir d'illusions ? Dans ses nombreux *Mémoires*, nulle marque de mémoire (1). Il ne sait ni l'âge de sa femme ni celui de sa fille (2). Il fait mourir Julie tantôt en décembre, et tantôt au printemps (3). Comme ce personnage de *Stello*, il pourrait s'écrier : « Je ne suis pas toujours de mon avis. »

Dans sa préface des *Girondins*, il se vante d'avoir à plusieurs reprises, interverti les dates et les faits, procédant sans vergogne aux « regroupements » nécessaires. Plus loin, il nous fait assister à un banquet, lequel n'a jamais eu lieu. Personne, au xix<sup>e</sup> siècle, n'a aussi délibérément sacrifié Clio à Polymnie. Personne, pas même Michelet en histoire, n'a pris tant de licences. Comment, dès lors, lui accorder créance, quand il nous parle de ses souffrances

(1) V. PH. MARÉCHAL, *le Véritable Voyage en Orient de Lamartine*. Paris, Bloud édit, 1908.

(2) V. à ce sujet : L. Séché, *les Amitiés de Lamartine*, Mercure de France, 1911 ; p. 161 ; et L. BABONNEIX, *Le fils de Lamartine* (*Chronique médicale*, 1<sup>er</sup> septembre 1919).

(3) Ici, dans le *Cours familier*, t. IV, page 74, et là dans *Raphael*, *pages de la vingtième année*, concernant des événements de sa vingt-septième année, et écrites alors qu'il avait cinquante-neuf ans !

physiques ? N'a-t-il pas, sans arrêt, de 1819 à 1869, joué le « Chrétien mourant » ?

Pour retracer l'histoire de sa dernière maladie, nous n'utiliserons donc que les documents que nous ont légués ses biographes : aussi bien, en est-il au moins deux dont le témoignage est d'autant plus précieux qu'ils ont été plus intimement mêlés à sa vie. L'un est Ch. Alexandre (1), son fidèle secrétaire, l'ami des mauvais jours ; l'autre, le baron de Chamborant de Perissat (2), qui avait, chez lui, ses grandes et ses petites entrées. Nous avons aussi trouvé quelques renseignements dans le beau livre que M<sup>me</sup> Th. Emile Ollivier a consacré à *Valentine de Lamartine*, et dans la *Vie intérieure de Lamartine*, par M. J. des Cognets (3).

Nul n'ignore l'existence cruelle que, dans le chalet prêté par la ville de Paris (4), et par lui transformé en « usine de littérature », a menée Lamartine, de 1860 à 1869. M. P. Deschanel l'a évoquée en termes émouvants :

Après les enivrements de la gloire, l'ivresse du malheur. Il lutte d'abord, toujours intrépide, pour le pain, et il ne lui faut pas moins de cœur, certes, pour ce combat surhumain et obscur de dix-huit années, qu'il ne lui en a fallu, pendant les mois héroïques, pour tenir tête aux fureurs des factions. Mais peu à peu, il se révolte contre tant de douleur et d'injustice : le vieil aigle déchiré crie dans l'ombre. Enfin, c'est l'oubli..., la tombe vivante, le silence ; cette voix éclatante et pure, cette voix enthousiaste qui a charmé les nymphes et dompté les monstres, se tait... Le spectacle de la mort, si lente à emporter cette grande poussière, ne nous émeut pas moins que les chants divins des heures matinales, sous le rayon rapide de la jeunesse et de l'amour (5).

Lignes parfaitement éloquentes, mais dont il appartient peut-être au médecin de faire le commentaire. C'est qu'en effet, tant de misère avait fini par abattre Lamartine. Condamné au travail forcé, ayant tout perdu, hors l'honneur, obligé de se livrer à d'indignes besognes de compilation pour assurer son existence, le grand poète succombait à la tâche.

Dès 1865, son activité intellectuelle se ralentissait. « A cette époque, écrit M. de Chamborant, la correspondance commence à devenir moins fréquente (6) ».

Même remarque de M. Ch. Alexandre :

(1) Ch. ALEXANDRE, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, Charpentier et C<sup>e</sup>, 1885.

(2) DE CHAMBORANT DE PERISSAT, *Lamartine inconnu*, Plon et Nourrit, Paris, 1891.

(3) M<sup>me</sup> TH. E. OLLIVIER, *Valentine de Lamartine*, Paris, Hachette, 1908. — J. DES COGNETS, *la Vie intérieure de Lamartine* (en partie d'après le manuscrit de DARGAUD), *Mercure de France*, Paris, 1913.

(4) Sur l'emplacement de ce chalet, avenue Henri-Martin, n° 109, s'élève aujourd'hui une maison de rapport.

(5) A. DE LAMARTINE, *Discours prononcés à Bergues*, Paris, librairie Plon et Nourrit, 1914.

(6) *Loco citato*, p. 271.

On était en 1865 ; il écrivait toujours, mais les pages de lui devenaient plus rares. Il comblait les lacunes à l'aide d'abondantes citations copiées par la main de Mme Valentine. On sentait qu'il était las d'écrire. La sève s'épuisait dans ces saignées sans fin à son imagination. Il n'écrivait plus à ses amis, ou à peine (1).

Il attendait jusqu'à la dernière minute, nous a souvent conté l'un de ses anciens secrétaires, pour rédiger le *Cours familier*. Il fallait que le petit commis, envoyé de l'imprimerie pour prendre livraison



Un des derniers portraits de LAMARTINE.

de la copie, la lui eût réclamée plusieurs fois, pour qu'il se décidât à sortir de sa rêverie. De sa belle écriture élégante, il couvrait alors un certain nombre de pages de papier écolier, sans une rature, sans une hésitation, jusqu'à ce qu'il jugeât en avoir assez fait. Aux protes de s'y retrouver dans ces feuilles, que parfois traversait encore un souffle puissant, mais que le génie avait oublié de numéroter...

Plus la gêne augmentait, et plus il redevenait grand seigneur. C'est par dizaines qu'il achetait les cannes ; sa garde-robe était, comme au temps de sa splendeur, abondamment fournie en par-

(1) *Loco citato*, p. 382.

dessus somptueux. Par M. Stiegler, l'érudit et aimable conservateur de la Bibliothèque municipale de Paris, nous savons que, tant qu'il en eut la force, il resta l'élégant cavalier dont, si longtemps, le sourire avait charmé les jolies femmes. Il ne manquait point de commander des redingotes à basques, pincées à la taille, et, comme il était devenu très maigre, et, par suite, difficile à habiller, il ne trouvait jamais le vêtement à son goût. D'un geste, il l'enlevait, et le lançait au tailleur, en proflérant ces seuls mots : « Au ruisseau ! »

Bientôt, il se renfermait dans le silence. Il écrivait à un ami : « Je n'ai pas répondu, parce que je suis comme les chiens qui se taisent, et qui se cachent pour mourir. » A M<sup>me</sup> Valentine (de Cessiat) qui le pressait de causer parfois au salon, il répondait durement : « J'ai bien gagné le droit de me reposer » (1).

Dans le livre émouvant de M<sup>me</sup> Th. Emile-Ollivier, figurent les détails suivants, sans doute relatifs à la même époque : « Il paraissait se détacher de ses souvenirs, de ses œuvres même. Un de ses amis, ayant lu devant lui à haute voix la mort de Laurence, de Jocelyn, il fondit en larmes : « De qui sont ces beaux vers ? », demanda-t-il. Parfois, une dernière révolte contre la vie le jetait dans des désespoirs éperdus. Un soir, à l'heure du coucher, dans le chalet, arrivé à la plus haute marche de l'escalier de bois, il s'assied et ne veut plus bouger. A quoi bon ? A quoi bon dormir ? A quoi bon recommencer le matin la tâche cruelle ? Qu'on le laisse là ! » (2). De-ci de-là, apparaissent aussi, chez lui, quelques vagues idées de revendication ou de préjudice.

Presque en même temps, la marche lui devenait difficile. « Hélas ! il n'a plus la souplesse. L'élan d'autrefois. Il ne caracole plus sur un cheval fougueux au milieu d'une nuée de levrettes ; non, sa démarche hésite, et, néanmoins, elle est encore harmonieuse dans sa lenteur (DARGAUD) » (3).

En 1866 et 1867, les phénomènes précédents s'accusent. « Lamartine était affaibli, malade ; sa grande intelligence, sans être éteinte, était déjà assoupie (4). M. de Chamborant, auquel nous empruntons la citation précédente, ajoute : « Je ne suis nullement étonné de n'avoir pas retrouvé de lettres de sa main ou dictées par lui ». En 1867, la déchéance intellectuelle se précipite.

Depuis un an, dit le même biographe, son intelligence, merveilleusement conservée jusqu'alors, s'était engourdie ; les ombres de la mort commençaient à voiler ce grand esprit. Je me souviendrai toujours du frisson qui m'a traversé, lorsque je l'ai vu, à demi couché sur le canapé, dans son salon du Chalet. Le soleil inondait la pièce de lumière et de chaleur, les lilas fleuris l'embaumait de leurs parfums. Le grand homme, insensible à l'éclat du jour, aux aromes

(1) CH. ALEXANDRE, *Loco citato*, p. 390.

(2) *Loco citato*, p. 110.

(3) J. DES COGNETS, *loc. cit.*, p. 461.

(4) *Loco citato*, p. 278.

du printemps et même au bruit des visiteurs, avait les yeux fermés et semblait dormir. Mme Valentine nous accueillit avec plus de grâce que jamais. A mesure que son oncle s'affaissait davantage, elle intervenait avec plus de sollicitude. Par le tact et l'habileté de sa tendresse, elle arrivait à atténuer l'amoindrissement de ses facultés... Mis sur la voie par elle, Lamartine, qui avait serré affectueusement la main de mon père, mais qui ne s'était même pas aperçu de ma présence, me dit quelques mots de bonté sur ma femme et mes enfants. Et ces quelques mots furent prononcés avec une difficulté qui me frappa » (1).

A la fin de cette même année, le poète était à Monceau. « Un jour, il s'enfuit. Valentine et ses serviteurs ne le retrouvent que le soir, délirant et courant à travers la campagne » (2). Il semble bien qu'à la même époque, il ait eu une attaque, « cachée par la discréption de Mme Valentine » (3). En tout cas, au moment où il quitte Monceau, « arrivé à la gare, il ne voulut pas quitter la voiture ; il s'obstinait à rester, malgré les regards suppliants et les prières de sa nièce ; elle me pria de tenter un effort. J'entrai dans la voiture, je le soulevai et l'aidai à descendre. Il se laissa conduire sans le voir. » (4).

Un jour de février, il descendait l'escalier pour une promenade au Bois, quand ses yeux se voilèrent : « J'ai eu une attaque, dit-il à sa nièce ». Le 28, il succombait « sans effort, sans les tortures de l'agonie » (5). Ajoutons, pour les amateurs d'anecdotes, que, grâce à son petit-neveu, alors enfant très pieux, et aujourd'hui Prince de l'Eglise, il avait, dès 1860 (6), fait retour à la religion catholique :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Dans l'hiver de 1868, il s'était confessé au curé de Monceau. Au moment de sa mort, c'est l'abbé Deguerry, le futur martyr de la Commune et qui avait déjà administré sa femme, qui vint lui apporter l'extrême-onction. Pour réaliser son désir, on lui posa sur

(1) J. DES COGNETS, *loc. cit.*, p. 280.

(2) *Loc. cit.*, p. 464.

(3) CH. ALEXANDRE, *loc. cit.*, p. 393.

(4) *Id.*, *ibid.*

(5) *Id.*, *ibid.*

(6) Il avait demandé au pape l'autorisation de faire célébrer la messe dans la petite chapelle de Monceau. Le pape lui avait accordé l'autorisation, en l'appelant « Mon très cher fils ». (Des COGNETS, p. 452).

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

les lèvres, le crucifix qu'avait déjà baisé Elvire expirante, et qu'elle lui avait fait tenir, par l'intermédiaire du « bon vieillard » qui lui servait de mari (1).

\*\*

Traduisons, en langage médical, les observations précédentes.

Depuis 1865, affaiblissement progressif et global des facultés intellectuelles, caractérisé, au début, par les éléments suivants : diminution du pouvoir créateur, rétrécissement du champ cérébral ; plus tard, amnésie avec conservation relative de l'automatisme mental, sans qu'il soit possible de préciser davantage ; ralentissement de l'activité intellectuelle : troubles portant sur l'attention, la compréhension, le jugement, les associations d'idées, mutisme, somnolence confinant à l'état « léthargique » ; plus tard encore, complications diverses : ébauche d'état dépressif, avec idées de ruine et de négation ; épisode confusionnel, peut-être accompagné d'hallucinations visuelles ; ictus apoplectiforme ; déchéance physique de la marche et avec difficulté de l'élocation. En somme, début lent, évolution chronique, terminaison brusque par apoplexie.

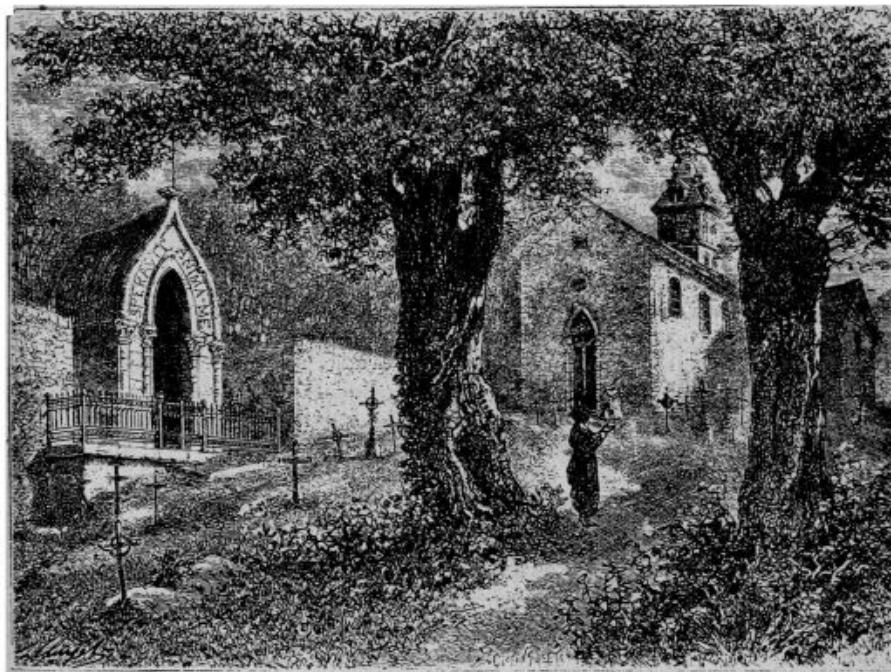
Quel diagnostic porter, en pareil cas ? La réponse est simple. Il s'agit, très vraisemblablement, de démence sénile à point de départ vasculaire. En faveur de cette hypothèse, militent, en effet, des arguments 1<sup>o</sup> d'ordre étiologique : cette affection survient chez des sujets ayant dépassé la soixantaine ; or, quand les premières manifestations morbides ont apparu, Lamartine avait soixantequinze ans ; elle semble favorisée par les *infections*, les émotions, et, en particulier, celles qui déclenchent les pertes d'argent, le surmenage nerveux : or, le poète était un tuberculeux avéré, qui, probablement, a contagionné les siens (2) ; il est mort en laissant un passif de cinq millions deux cent mille francs ; il n'a pas publié plus de cent volumes in-8°, sans avoir, quelque peu, abusé de son cerveau ; 2<sup>o</sup> d'ordre clinique : dans la démence sénile, ce qui domine, c'est, par définition, l'affaiblissement progressif de l'intelligence ; la maladie débute insidieusement, se manifeste, pour commencer, par des symptômes qu'a étudiés Régis, et dont nous avons, chez Lamartine, retrouvé au moins les principaux ; elle se complique souvent d'épisodes délirants et d'ictus, pour aboutir au marasme.

De vraisemblable le diagnostic deviendrait certain, si, dans les documents précédents, figurait quelque indication relative aux facultés affectives. En cherchant bien, on pourrait, dans Ch. Alexandre et dans J. des Cognets, signaler quelques passages donnant à entendre que, dans ses dernières années, le poète pleurait volontiers. De même, des anecdotes que nous avons rapportées, on serait tenté d'inférer qu'il est devenu mégalomane. Mais ne sait-

(1) V. à ce sujet, L. Séché, *loc. cit.*, et Docmic, *Lettres d'Elvire à Lamartine*. Paris, Hachette, 1906.

(2) Cf. L. BABONNEIX, *loc. cit.*

on pas que, d'une part, il a eu, toute sa vie, le « don des larmes » ; (1) et que, de l'autre, il s'était toujours considéré, il le dit assez naïvement lui-même, « comme un des hommes les plus remarquables qu'en pût rencontrer » (2). Il a dû y avoir, de 1865 à 1869, des troubles des sentiments affectifs, infiniment plus importants que ceux que nous avons relatés. La piété de sa nièce nous les a soigneusement célébrés. « Réticence » louable, mais qui ne facilite pas la tâche du clinicien.



Le tombeau de LAMARTINE à Saint-Point.

(D'après un bois du *Magasin pittoresque*.)

Si notre diagnostic est exact, une question se pose : à partir de 1867, Lamartine était en pleine démence. Il n'en a pas moins paru,

(1) V., à ce sujet, l'amusant pastiche de MM. P. Resoux et Ch. Muller, dans *A la manière de de...*

(2) Ch. BIAUDET, *Œuvres complètes*; Paris, Diard, éditeur, 1858 (Bibliothèque nationale, Z, 44085, T. I, p. 491). — On trouvera aussi de jolies anecdotes dans E. DE MIRECOURT, *Biographies contemporaines*. Paris, 1856-58.

sous sa signature, un roman, *Antoniella* (1) ; et, chaque mois, jusqu'à février 1869, au moins un *Entretien familial*. Est-ce M. Ch. Alexandre qui a tenu la plume à sa place ? Bien qu'il l'ait laissé entendre (2), l'hypothèse est peu vraisemblable : De même, quand on connaît les habitudes de travail du grand homme, on a peine à croire qu'il ait préparé de la « copie » pour deux ans. Force est donc d'admettre que ces pages, souvent éloquentes, ont été rédigées par Madame Valentine de Cessiat, et qu'elle a été, pour son oncle, ce que Montaigne aurait été pour *La Boétie*, et Corneille pour *Molière*. Elle a eu la beauté (3), elle a eu la bonté ; n'aurait-elle pas eu aussi une étincelle de génie ?

#### L'auriculaire gauche de Lamartine.

Il y a quelques années, un individu se présentait chez M. Lespine, commissaire de police du quartier Saint-Gervais et lui tenait ce discours : « J'ai lu, dans les journaux, le récit de l'escroquerie au pantalon de Victor Hugo, par un nommé Thomas Pays. Je crois avoir été également bafoué par lui. Il m'a vendu, il y a environ un an, un petit doigt, ayant, disait-il, appartenu à Lamartine. Le voici. » Et le visiteur déposa sur le bureau du magistrat un petit flacon, dans lequel un auriculaire de main gauche nageait dans l'alcool. Sur le flacon était collée une étiquette portant ces mots : « Ci-git le petit doigt de la main gauche de Lamartine, sur lequel le poète appuya son front lourd de pensées. » Suivaient des attestations ornées de cachets et présentant toutes les apparences d'authenticité.

Le plus drôle, c'est que, peu de jours après, un Anglais venait également trouver M. Lespine pour lui raconter la même histoire : lui aussi possédait l'auriculaire gauche de Lamartine !

LUCIEN-GRAUX.

(1) *ANTONIELLA* ; Paris, Michel Lévy, frères, 1867. — En 1869, paraissaient cinq *Entretiens*.

(2) CH. ALEXANDRE, cité par J. DES COGNETS., *loc. cit.*, p. 444.

(3) C'est pour elle qu'a été écrite, entre d'autres, la pièce intitulée *Un nom*, dans les *Recueilllements*, Détachons-en les vers suivants :

Un éblouissement de jeunesse et de grâce  
Fascine le regard où son charme est resté.  
Quand elle fait un pas, on dirait que l'espace  
S'éclaire et s'agrandit pour tant de majesté.

\* \* \* \* \*

Et encore ceux-ci, dont s'est certainement inspiré J.-M. de HEREDIA, dans son sonnet d'*Antoine et Cléopâtre* :

Dans ses beaux yeux d'enfant, firmament plein d'étoiles,  
Je vois poindre et nager les astres inconnus...

## La Médecine des Praticiens

### La Dioséine Prunier et les Praticiens.

Le faisceau, déjà très important, des résultats obtenus dans le traitement de l'*artério-sclérose* et dans les diverses *affections du système veineux* par la Dioséine Prunier, s'accroît de plus en plus, et les observations à ce sujet présentent toujours un vif intérêt. Les praticiens qui veulent bien nous les communiquer y insistent sur la rapidité souvent surprenante de l'effet obtenu et se font les interprètes de leurs malades, pour témoigner de la satisfaction de ces derniers, qui sentent pour ainsi dire disparaître leurs malaises et éprouvent vite un mieux appréciable. Le pourquoi de cette satisfaction découle de la composition harmonique du produit.

La Dioséine Prunier, on le sait, se compose de fluorure de sodium, de nitrite de sodium, de formiates et de glycérophosphates de soude et d'une dose très faible de caféine. C'est à l'ensemble de tous ces éléments, dont chacun a un rôle thérapeutique très net, qu'est due l'action si efficace du médicament.

Les nitrites activent la circulation intra-myocardiaque, entravée par les spasmes ou l'oblitération des artères coronaires, et diminuent la résistance au travail du cœur, en dilatant les artères périphériques. Le fluor est un antiseptique de grande valeur, qui fluidifie le sang et facilite sa progression dans les canaux artériels et veineux ; il a aussi une action spéciale sur les tuniques vasculaires et leur apporte plus de solidité, plus de résistance. Les formiates et les glycérophosphates de soude sont des reconstitutants, des toniques généraux ; ils s'opposent à l'affaiblissement des organes, relèvent les diverses fonctions, ouvrent les reins, accroissent la sécrétion urinaire, favorisent l'élimination des toxines. Reste la caféine.

Nous avons déjà dit que cette caféine existe dans la Dioséine Prunier à très faible dose. Sur ce point il est nécessaire d'insister, l'accord thérapeutique étant loin d'être fait.

Pourquoi, disent les uns, de la caféine qui énerve le cœur, alors qu'au contraire il faut en modérer l'activité ? La réponse est cependant facile : c'est que, dans la Dioséine, la caféine n'est justement là qu'à dose presque infinitésimale. Or, à cette dose, au lieu d'exciter, la caféine modère l'activité cardiaque, en exerçant une action calmante sur les nerfs qui commandent les mouvements du cœur. L'association est donc rationnelle.

Présentée sous forme de comprimés exactement dosés à 0,25, la Dioséine Prunier peut se prendre à la dose de 2 à 4 comprimés par jour, suivant les indications médicales.

**MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE**  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

*Informations de la « Chronique »***Le Diable boiteux.**

Ce n'est pas du roman satirique de Lesage qu'il va être question, mais du plus boiteux des diplomates, qu'on vient de remettre à la scène et qui, bien qu'allant *pede claudio*, n'en a pas moins fait son chemin dans le monde.

Comment lui était survenue son infirmité ? Laissons-le en conter lui-même les circonstances, dans un manuscrit qu'il avait intitulé : « Confession au diable ».

**MA NAISSANCE.**

Il serait puéril de vouloir accréder une fable que les biographes ont adoptée sans autre examen. Ce n'est pas à la suite d'un accident, d'une chute vers l'âge d'un an, que je restai estropié, boiteux, infirme pour toute la vie. J'apportai cette disiformité en venant au monde avec un pied arrondi en sabot de cheval, auquel on donne le nom de pied-bot équin.

Ma famille me considéra dès lors comme un être de rebut, un objet de dégoût et d'humiliation. Personne ne voulut me voir. On m'abandonna à la négligence d'une nourrice, dans un faubourg de Paris, où je fus oublié pendant plus de quatre ans.

On ferait un volume — il en a été composé plusieurs du reste, mais aucun de vraiment complet — avec les mots semés en prodigue par ce millionnaire de l'esprit. Nous aurons certainement l'occasion d'apporter notre contribution à cet *ana futur*.

Passons à un sujet plus en rapport avec notre cadre, et disons quel était le régime du personnage, régime apparemment excellent, pour lui du moins, puisqu'il lui permit d'atteindre un âge très avancé.

**LE RÉGIME DE TALLEYRAND.**

Quoi qu'on en ait dit, celui-ci ne prenait le matin, avant de travailler, que deux ou trois tasses de camomille. Chez lui, l'ordinaire pour une table de dix à douze couverts se composait de deux potages, deux relevés, dont un de poisson, de quatre entrées, de deux rôts, quatre entremets et le dessert. Le prince mangeait avec appétit du potage, du poisson, d'une entrée de boucherie, qui était presque toujours une noix de veau, ou de côtelettes de mouton braisées, ou un peu de poulet, ou de la poularde au consommé.

Il mangeait parfois un peu de rôti ; ses « entremets » habituels étaient les épinards ou les cardons, les œufs ou les légumes de primeur, et en entremets de sucreries, les pommes ou poires gratinées. Un autre jour, c'était un peu de crème au café ; il touchait rarement au dessert. Il ne buvait que d'excellent vin de Bordeaux légèrement trempé d'eau, et un peu de xérès ; à la fin du repas, il demandait un verre de vieux malaga. Au salon, le maître d'hôtel lui présentait une grande tasse, que le prince remplissait de morceaux de sucre ; puis on lui versait le café.

Le prince fit preuve, presque jusqu'à la veille de sa mort, d'un vigoureux appétit.

Il avait été toute sa vie plus ou moins goutteux et l'on conte même (1), que le roi (Louis-Philippe?) lui fit envoyer, à Valençay, le propre fauteuil qui avait servi à rouler Louis XVIII.

Sa dernière maladie semble avoir été une affection cardiaque, peut-être une aortite ; car il se plaignait souvent de « palpitations de cœur et d'une gêne assez pénible dans le bras gauche (2) ». BRETONNEAU, appelé auprès du prince, déclara cependant que son mal n'était que dans les muscles (3), « tiraillés et fatigués par les efforts que M. de Talleyrand est obligé de faire, pour s'aider de ses bras à défaut de ses jambes (3). » Le savant praticien l'avait trouvé dans un état nerveux de langueur et d'ennui, mais... rien de dangereux ! Il est à croire que le prince ne fut point rassuré par l'optimisme de l'illustre maître, car il passait son temps à lire des ouvrages de médecine, principalement aux chapitres qui traitaient des maladies du cœur. TALLEYRAND se figurait, comme jadis J.-J. ROUSSEAU, qu'il était atteint d'un polype !

Ceci se passait en 1835 ; trois ans après, Talleyrand succombait (4) à une sorte d'anthrax malin de la région lombaire : il était âgé de 84 ans.

#### La divine Epistolière.

Quelle heureuse pensée a eue la Société des Conférences, de choisir l'éрудit consciencieux et de talent prestigieux qu'est M. André HALLAYS, pour nous parler de M<sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ ! Les loisirs nous ont manqué pour aller applaudir le nouveau biographe de la Marquise, mais nous sommes certain, néanmoins, qu'elle a été louée comme il convenait, par l'amoureux fervent du dix-septième siècle, qu'est notre distingué collègue à la Société des gens de lettres.

Nous ne voulons découvrir ici qu'un coin de cette vie, par ailleurs si connue : c'est la grand'maman surtout que nous désirons vous présenter.

Avec quelle tendresse elle nous parle de son petit-fils, gracieux officier de dix-sept ans, quand il vient de recevoir sa première blessure ! N'est-ce pas un enfant qui sort à peine « de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il soit enrhumé ? » Celui qui devait être mestre de camp, n'est, à cette époque, qu'un cadet qui fait ses premières armes.

Un boulet ayant brisé un affût assez près de lui, un éclat de bois lui a fait une contusion à la cuisse. Tous les amis accourent aux nouvelles ; Paris et Versailles sont en émoi. C'est à propos de cette contusion que M<sup>me</sup> de Sévigné écrit à sa fille :

« ... La prise de Mannheim doit vous charmer autant que celle de Philipsbourg, puisque votre enfant y a reçu une contusion à la cuisse. » Et plus loin : « ... Monseigneur a fait mention au roi

(1) Cf. *Chronique de la Duchesse de Dino*, t. II, 49.

(2) *Op. cit.*, I, 365.

(3) *Id.*, I, 365.

(4) Sur la mort de Talleyrand, cf. la *Chronique médicale*, 1898, pp. 391 et 429.

de cette *contusion*... » Elle y revient encore : « ... Il faut mettre cette *contusion* au rang de tout ce qui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune, avant dix-sept ans ! ... » Mais elle insiste : « ... Il faut ajouter à tout ce qui compose si heureusement le commencement de sa vie, une bonne *contusion*, qui lui fait bien de l'honneur, par la manière toute froide et reposée dont il l'a reçue... » On ne saurait le trop redire : « ... cette *contusion* serait une chose à acheter si elle était à prix !... M. le chevalier (de Grignan) m'a dit que la *contusion* du marquis avait fait la nouvelle de Versailles. Il y a reçu les compliments de M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui Monseigneur mandait la *contusion*... »

On a peu d'exemples d'une répétition pareille : « ... Votre enfant a fait la plus agréable campagne qu'on pût souhaiter, vu cette *contusion*... Si on l'avait imaginé à plaisir, nous n'y aurions pas oublié la *contusion*... La réputation de cet enfant est toute commencée et ne fera plus qu'augmenter. Je fus d'abord émue de la *contusion* ; mais quand je vis que le chevalier en avait reçu les compliments de toute la cour et de M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'il lui répondit avec un air et un ton admirables que cette *contusion* n'était rien. — « Monsieur, une *contusion* vaut « mieux que rien ! » répondit-elle. Croirait-on qu'il a suffi d'une simple compresse d'un vulnéraire pour guérir cette *contusion* !... Si c'était à la tête qu'il eût eu cette *contusion*, je vous pardonnerais d'en être affectée. Mais dans de bonnes chairs, où il n'a fallu que de l'eau de la reine de Hongrie... en vérité, vous êtes indigne des grâces que Dieu a faites à votre fils en lui accordant cette *contusion*... » Ah ! Marquise ! vous abusez !

Mais la Marquise est partie, rien ne la saurait arrêter en si bon chemin.

« ... Ne croyez pas, ma fille, que, depuis trois mois, vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la jolie réputation faite à votre fils pour cette *contusion*... » Il faut que tout le monde en soit instruit, *urbi et orbi* : « ... J'ai vu ce cher enfant, je l'ai embrassé à plaisir, j'ai voulu voir la *contusion*... Vous ne m'avez jamais bien relaté ce que le marquis de Tréville a dit de la *contusion* qui a signalé ce brillant début de votre fils... Pour moi, je considérerai toujours comme une grande grâce de Dieu à votre maison cette *contusion*... » Ouf ! arrêtons-nous là !

Il semble que la célèbre marquise se soit sentie plus fière de cette *contusion*, qu'elle ne le fut le jour où sa fille fut admise à l'honneur, si recherché, de danser dans les ballets où Louis XIV dansait *lui-même*... alors que le marquis de Tréville, ci-dessus nommé, disait d'elle : « Cette beauté brûlera le monde ! » Comme on l'a justement fait observer (1), la métaphore aurait pu se réaliser, si la froideur, ou plutôt la sagesse de la comtesse de Grignan n'eût calmé les cœurs trop prompts à s'enflammer.

---

(1) V. le *Monde illustré*, 9 novembre 1861.

## Echos de la « Chronique »

### Le quatrième centenaire de la mort de Raphaël.

Nous rappelons qu'il y aura quatre cents ans, exactement le 6 avril, que RAPHAËL quittait ce monde pour gagner l'immortalité.

Ce n'est qu'en 1914, que la toile provisoire, qui dissimulait depuis 1911, au Panthéon de Rome, le monument de marbre dans lequel le Sanzio dort son éternel sommeil, a été enlevée, et qu'on a pu découvrir le tombeau où repose un des plus grands peintres de tous les temps.

En 1833, le 14 septembre, l'Association de *Virtuosi*, qui correspond, chez nos voisins italiens, à notre société des *Amis du Louvre*, avait fait ouvrir le cénotaphe et on avait retrouvé, dans un état admirable de conservation, les restes intacts du grand mort qu'on cherchait. HORACE VERNET fit, à cette occasion, une esquisse, montrant la position des ossements « sous l'ossuaire de briques supportant la statue de la Vierge ».

Longtemps on avait discuté, pour savoir si le crâne, conservé dans un coffre de verre, à l'Académie de Saint-Luc, était bien celui de l'artiste, ou celui du chanoine don Desiderio Adjutorio. Il semble que la découverte de 1833 ait donné la solution définitive du problème si longtemps poursuivie.

Notre compatriote et frère Boyer d'Agen a naguère reproduit (1) ce qui reste du crâne et de la main de Raphaël.

### La conversion de Littré.

Des documents que nous communiquons notre ami M<sup>me</sup> de FLEURY, et notamment d'une correspondance échangée, par notre distingué frère, avec Mgr BAUDRILLART et M. Paul-Hyacinthe LOYSON d'une part, M<sup>me</sup> Sophie LITTRÉ, d'autre part, il résulte à l'évidence que LITTRÉ ne s'est pas converti.

Mgr d'HULST, dans une conférence faite à Notre-Dame, avait cru devoir s'exprimer en ces termes : « Littré est entré dans le christianisme, comme un exilé rentre dans sa patrie. » Rien n'est moins exact, et les conclusions de M. de Fleury nous paraissent seules refléter l'état d'âme réel du savant linguiste. Il en résulte :

1<sup>o</sup> Que le baptême fut proposé et conféré à Emile Littré vingt minutes avant son dernier soupir ;

2<sup>o</sup> Qu'il n'a jamais prononcé aucune parole de consentement, ni fait un geste en signe d'acquiescement ;

3<sup>o</sup> Qu'au moment où l'eau sacramentelle a coulé sur son front, il a ouvert les yeux.

En vérité, rien ne permet d'affirmer que « Littré avait sa connaissance », puisqu'il n'en a donné d'autre signe que le relèvement des paupières, ré-

(1) Cf. *le Mois*, 1<sup>er</sup> avril 1914.

flexe vraisemblablement provoqué, à l'insu de sa conscience, par la sensation du froid humide. Peut-on voir, dans ce mouvement, un acte d'adhésion à la foi catholique? . .

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Littré n'a ni consenti au baptême, ni protesté quand sa femme le lui conférait. Tout porte à croire qu'à vingt minutes de sa fin, il n'avait point la notion claire de ce qui se passait.

Je m'en tiens donc à la formule dont je me suis servi : Littré ne s'est pas converti; il n'a rien renié.

L'incident pour nous est clos.

#### G. Nadaud, infirmier.

Les chansonniers viennent de célébrer un des leurs, à l'occasion d'un anniversaire de sa naissance ou de sa mort, un cinquantenaire ou un centenaire, nous ne savons au juste, mais il n'importe. Ce fut prétexte à évoquer le souvenir de cet émule de BÉRANGER, que son amusante chanson des *Deux Gendarmes* a rendu célèbre, peut-être immortel !

Un épisode de sa vie mérite d'être rappelé, et nul, que nous sachions, n'y songea, parmi les panégyristes réunis autour de sa tombe.

C'était en 1870. NADAUD avait la cinquantaine, mais il enrageait de rester dans l'inaction : il crut alors devoir offrir ses services dans les ambulances. « M. Nadaud, put-on lire alors dans les journaux, sollicite l'honneur d'aller sur les champs de bataille, soigner les blessés et les consoler. » Il fut dirigé sur l'ambulance du Dr OLLIER, à l'armée des Vosges. Comme on admirait son dévouement : « Mon Dieu, répondait-il, on fait la sœur de charité comme l'on peut ! »

De cette époque date un livre, qui fait le désespoir des bibliophiles, car il est devenu rare : les *Mémoires d'un infirmier*. Nadaud s'y révèle ce qu'il ne cessa jamais d'être, un brave homme, simplement.

#### Baudelaire, opiomane.

Le reportage est féroce, nous ne disons pas les reporters, qui sacrifient, eux, au goût d'un public toujours avide d'indiscrétions.

Voici qu'en interrogeant une vieille dame de Honfleur, un interviewer apprend de sa bouche que BAUDELAIRE consommait de l'opium en quantités... déraisonnables. « Je voyais souvent (a répondu la bonne femme au questionneur) le poète à la pharmacie. Il avait l'air vieux, mais il était fort aimable et fort distingué dans ses manières... De temps à autre, il avait avec mon mari de petites... querelles. Il avait pris l'habitude de l'opium et suppliait mon mari de lui en fournir. Mais M. ALLAIS ne lui en a jamais donné qu'autant que le pouvait un pharmacien consciencieux. »

Or, ce M. Allais, qui se défendait avec tant d'énergie, contre les assauts répétés de son client, savez-vous qui il était ? Le père d'ALPHONSE ALLAIS, de joyeuse et fantasque mémoire !

La vie a de ces ironiques rapprochements.

**RECONSTITUANT**

*du*

**SYSTÈME NERVEUX**



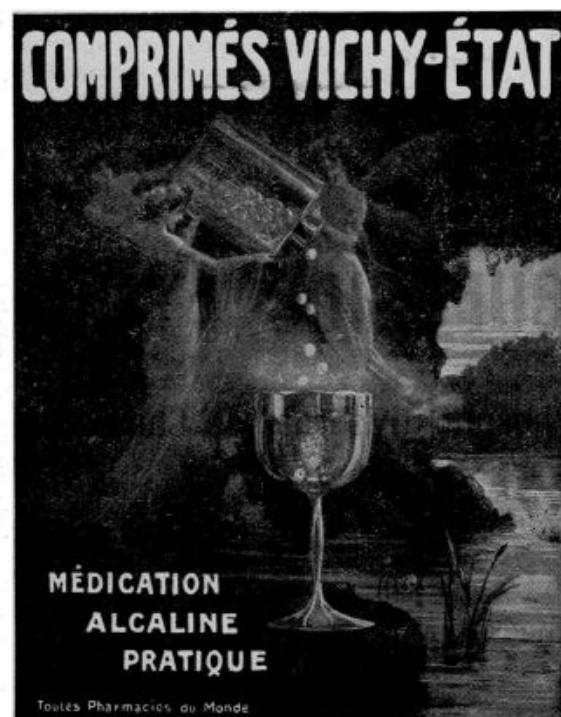
# **“Neurosine Prunier”**

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)



EXIGER LA

**“ NEUROSINE PRUNIER ”**



## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Les médecins considérés comme ouvriers de santé.

Au cours de recherches aux Archives nationales, nous avons mis la main sur un document de l'époque révolutionnaire, qui est, pourrait-on dire, des plus suggestifs.

La Convention, dans le but d'exonérer les médecins d'origine étrangère des lois et règlements qui leur étaient applicables, recourut à un artifice : elle les considéra comme « ouvriers de santé ».

Quelle bonne formule à reprendre, en un temps où messieurs les travailleurs manuels, conscients et surtout organisés, accablent de leur pitié dédaigneuse les prolétaires intellectuels, et particulièrement ceux qui exercent des professions libérales ! *Ouvriers de santé*, vous l'entendez bien, nous ne prétendons à rien autre. Ce sont les grands ancêtres de la plus grande Révolution qui l'ont proclamé.

### DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE

Du 13<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an second de la République française, une et indivisible, qui excepte les Médecins de la loi sur les Etrangers.

La Convention nationale, sur la motion d'un membre, interprétant la loi sur les étrangers, décrète que les médecins, comme ouvriers de santé, sont compris en cette qualité dans l'exception de l'article IX, concernant les ouvriers.

Visé par l'inspecteur. Signé : S. E. MONNEL. Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris le 18 brumaire, an second de la République une et indivisible. Signé : P. A. LALOY, président ; PHILIPPEAUX et CHARLES DUVAL, secrétaires.

Au nom de la République, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les corps administratifs et tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher, et exécuter dans leurs départements et ressorts respectifs ; en foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la République.

A Paris, le dix-huitième jour de brumaire, an second de la République française, une et indivisible. Signé : GOHIER, président du Conseil exécutif provisoire. Contresigné : GOHIER.

Et scellée du sceau de la République.

Certifié conforme à l'original.

A Paris,  
De l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre.  
An II<sup>e</sup> de la République.

DIGESTIONS INCOMPLÉTES OU DOULOUREUSES

# VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
PARIS, 6, Rue de la Tacherie

## Echos de Partout

L'hôpital gratuit et les ouvriers. — L'autre jour, un chauffeur de taxi s'impatientait. Entré à l'hôpital Necker pour demander une consultation, le médecin avait l'audace de le faire attendre ! « Je perds mon temps ici, crie-t-il à l'infirmière, et mon temps, c'est vingt-cinq francs par matinée. »

La surveillante répondit que, gagnant vingt-cinq francs par matinée, il n'avait pas à demander une consultation gratuite à l'hôpital. Qu'il se dépêche d'aller sonner à la porte d'un médecin en ville !

Et cette surveillante avait mille fois raison. Les frais d'hospitalisation sont à la charge du public. C'est nous qui payons, et si nous admettons tous que le pauvre ait droit à des soins gratuits, nous exigeons, nous les contribuables, que ce pauvre soit un vrai pauvre.

Les ouvriers qui gagnent plus de vingt-cinq francs par jour ne sont plus nécessiteux. Ils doivent se faire soigner chez eux et régler les honoraires du médecin qui leur rendra visite.

(*Journal des Praticiens.*)

### Le cinéma dans l'enseignement de l'obstétrique. —

Le 6 novembre 1919, devant la section obstétricale de la Société royale de médecine de Londres, le Dr DRUMMOND ROBINSON, accoucheur du *Westminster Hospital*, a présenté un film montrant les processus du travail normal et destiné à l'enseignement de l'obstétrique, aux étudiants et aux élèves sages-femmes. Ce film, tourné sous la direction de l'accoucheur ci-dessus nommé, a été pris par M. Joseph BEST, bachelier ès sciences, et est édité par "The cartographic studios", Londres. Tout le processus de l'accouchement y est exposé, depuis la première dilatation du col jusqu'à l'expulsion du placenta, dans les cas de présentation du vertex et du siège; on peut arrêter ou répéter le film, suivant que les explications données par le professeur l'exigent. Ce film demande une demi-heure pour passer sur l'écran; il a fallu environ 20.000 photographies et diapositives pour l'obtenir.

L'orateur regrette qu'en Angleterre, on n'ait pas accordé plus d'attention aux efforts faits en France pour donner au cinéma une valeur réelle dans l'éducation médicale.

On rappelle qu'en 1898, DOYEN montra les opérations faites par lui-même; cette démonstration eut lieu devant la Société britannique de médecine, à la réunion d'Edimbourg; ses films étaient très bons; mais pour éviter du sautissement, il fallait les tourner si vite que, dans l'un d'eux, Doyen semblait plutôt exécuter un tour de passe-passe que pratiquer une opération.

(Traduit du *British medical journal*, 22 nov. 1919.)

Superstitions londoniennes. — M<sup>r</sup> Edward Lowett, conservateur honoraire de la section du folk-lore, du Musée impérial de Londres, a fait récemment une conférence sur le folk-lore londonien. Il a dit que, dans Londres, il n'existe pas de folk-lore, ni de tradition, telles qu'on les trouve dans d'autres contrées de l'Europe. Il a seulement constaté, chez les femmes et les enfants, l'habitude de porter un collier de perles, généralement bleues, dans l'intention de se préserver de la bronchite : cette coutume est très fréquente dans le quartier de l'East End. Ces colliers se sont trouvés dans des sépultures très anciennes et même dans les sépultures égyptiennes. Les habitants de l'East End, enterrant leurs morts sans enlever les colliers, suivent une tradition qui existe depuis 7.000 ans. Ces colliers sont en général bleus, mais on en trouve des jaunes et quelquefois des blancs. L'orateur estime que la guerre a donné un coup de fouet à la superstition et dans beaucoup de maisons de Londres, on trouve des fers à cheval, recouverts de drap rouge, suspendus au-dessus du lit, dans le but de préserver du cauchemar l'occupant de la couche.

(Traduit de *the British med. journal*, pour la *Chronique*, 22 nov. 1919.)

Un secret de longévité. — M<sup>me</sup> Hetty GREEN, la fameuse « femme financier » d'Amérique, que l'on dit être la femme la plus riche de New-York, vient de célébrer, dit le *Daily Telegraph*, le 78<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

M<sup>me</sup> Green, ce jour-là, s'est levée plus tôt que d'habitude, pour pouvoir recevoir les nombreux journalistes et photographes qui vinrent l'interviewer et la photographier dans ses bureaux de New-York, où journellement elle dirige ses opérations de banque.

Comme on lui demandait le secret de sa santé florissante à son âge et le moyen qu'elle employait pour être toujours à même de diriger son « business », M<sup>me</sup> Green répondit qu'elle devait sa santé et sa vaillance à l'oignon.

— Je ne passe jamais un jour, dit-elle, sans manger de l'oignon. Ses vertus et son odeur tuent les microbes que l'on récolte dans les rues. J'ai mangé de l'oignon pendant des années et je m'en trouve bien.

Lorsqu'on lui demanda si elle n'avait pas d'autres règles pour prolonger l'existence, elle répondit qu'il fallait avoir une bonne conscience, ne pas se faire de soucis et croire en Dieu. La plupart des gens, d'après elle, mangent trop et ne travaillent pas assez ; ils ne peuvent vivre longtemps.

— Achetez-vous vous-même ce dont vous avez besoin ?

— Oui, et j'estime que j'ai cent sous de marchandise pour chaque dollar (5 francs) que je dépense ; si tout le monde faisait comme moi, on parlerait moins des temps difficiles et de la vie chère !

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Société d'Histoire de la Médecine.

M. le Dr ALBINANA, professeur d'histoire de la médecine à Madrid, assistait à la séance de la *Société française d'histoire de la médecine* du 7 février, où des communications furent faites par M. le Président JEANSELME, de l'Académie de Médecine, MM. les Drs G. HERVÉ, MOLINERY, E. OLIVIER.

L'Annuaire de cette Société, qui compte plus de soixante nouveaux membres, tant de France que de l'étranger, vient de paraître : il est à la disposition des personnes qui voudront bien le demander à M. FOSSEYEAUX, 3, avenue Victoria, Paris, 4<sup>e</sup>.

### Ministère de l'hygiène et de la santé publiques.

L'idée de LITTRÉ vient enfin d'être réalisée, par M. MILLERAND, qui a pris l'initiative de la création d'un « ministère de l'hygiène, de la prévoyance et de la mutualité ». Le premier titulaire, choisi par le président du conseil, est M. BRETON, député du Cher, *publiciste*.

### Congrès permanent des Abstinentes prohibitionnistes français.

La première session de 1920 s'est ouverte au *Musée social*, 5, rue Las Cases, les samedi et dimanche 20 et 21 mars. Les principales questions traitées ont été les suivantes : 1<sup>o</sup> Le problème économique de la vie chère et l'excès des dépenses, familiales et nationales, du fait du gaspillage des matières premières fermentescibles et de l'usage, même modéré, des boissons alcooliques ». Rapporteur : le Dr LEGRAIN ; 2<sup>o</sup> « Economie alimentaire et avantages hygiéniques à tirer de l'usage des fruits à jus, naturel non fermenté, dans la vie publique et domestique ; installations hygiéniques de consommation : bars, restaurants, lieux de dégustation, etc. » Rapporteurs : MM. DAUDÉ-BANCEL et BUIS.

### Moyen rapide et original pour prendre la température du corps.

Pour prendre rapidement la température du corps humain, on fait uriner le malade dans un entonnoir en verre, tapissé d'un épais papier à filtrer ; dans l'orifice d'écoulement, est placé un thermomètre maximum. Au bout de dix ou douze secondes, soit après l'écoulement de 100 à 150 grammes d'urine, le thermomètre marque déjà la véritable température de l'urine à l'émission, soit celle du sang, même lorsque la température ambiante est de 6 degrés. (La *Clinique*, de Montréal.)

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Un médecin, bête noire de Chateaubriand.* — Dans son livre *Chateaubriand et son temps*, M. de Marcellus rapporte (p. 438) ce qui suit :

« M. AVRAMIOTTI, qui fut pour l'*Itinéraire* ce que l'Américain Bancroft avait été pour *Atala* et les voyages du nouveau monde, avait publié, en italien, une critique très amère sur le passage en Morée du poétique pèlerin. Ces attaques de l'homme qui avait été son hôte à Argos inquiétaient parfois l'esprit de M. Chateaubriand. « Ce médecin rancunier et pointilleux », me disait-il, « ne m'a fait « grâce de rien. Il a poursuivi mes rêves un à un : quand j'errais « dans les ruines avec l'ombre d'Agamemnon, il voulait me faire « mesurer des pierres. Il s'attachait à tous mes pas comme un « compagnon incommode ; et dans mon souvenir, je le compare aux « sanguines dont il faisait provision, pour ses malades, dans le marais « de Lerne. »

Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il compléter l'indication assez vague donnée par le biographe de Chateaubriand ? L. R.

*Le remède du Prieur de Cabrières.* — Quelle était sa composition ? — Dans l'ouvrage de DIONIS, *Cours des opérations* (1707, p. 268), on lit : « Mû par un sentiment d'humanité bien louable, on vit le roi LOUIS XIV préparer lui-même le remède du *Prieur de Cabrière*, dont il avait obtenu le secret, et le distribuer à ses sujets herniés. »

La composition de cet ancien topique est-elle connue d'un lecteur de la *Chronique* ? Dr Al. BARILLET.

*Vieux mots à expliquer.* — Dans les comptes de dépenses d'un évêque d'Angers, en 1286, on trouve : « Pro speciebus, videlicet : ceucro, amigdalisi, riso, croco, macis et *bebis*, giroflo, *guarigano*, pipere longo, gingembre, cynamonò et pipere nigro, 15 libris, 18 solidis, 3 denarii. » Quelle signification donner à *bebis* et à *guarigano* ?

Peut-être un de vos lecteurs pourrait-il m'éclairer à ce sujet ?

Dr OLIVIER COUFFON (Angers).

*La lune et la santé.* — Dans une lettre à M<sup>me</sup> de Grignan, datée : A Paris, vendredi 20 août (1675), M<sup>me</sup> de Sévigné écrit : « Ne soyez pas en peine de moi, ma très-chère, ni de ma santé ; je me purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne. »

Trouve-t-on chez d'autres écrivains et dans des livres de médecine, cette préoccupation de l'époque lunaire, pour une opération médicale ?

Je sais que, pour certaines opérations agricoles, les paysans attachent une grande importance à l'époque de la lune.

Dr Albert MIQUET (Orne).

### Réponses

*Les blessures singulières* (XXVI, 346). — Fin octobre 1914, à la gare de Montdidier, transformée en rudiment d'H. O. E., je vis arriver marchant, et ne paraissant pas trop souffrir de son étrange blessure, un homme, du front duquel sortait, à la manière d'une corne, juste au-dessus de l'œil droit, le *calot* d'une cartouche de balle. Il était fiché par le collet où se sertit la balle, et cela si solidement que la présence intra-crânienne de cette balle paraissait d'emblée nécessaire pour expliquer une aussi robuste fixation. Au surplus, à l'extrémité libre de la « corne », on avait sous les yeux la capsule, non percutée. Il semblait donc bien qu'il dût s'agir d'une cartouche entière, implantée dans le crâne par son côté balle, et c'est effectivement ce que confirma l'opération, qui fut des plus simples. On trouva la balle arrêtée dans un sinus frontal, providentiellement développé : ni le cerveau ni l'œil n'avaient été touchés.

L'interrogatoire du patient donna de cette blessure singulière une explication fort simple. Pour plus de commodité, il avait vidé ses paquets de cartouches à côté de lui, à même le sol, à portée de la main. Un obus avait éclaté à proximité, éparpillant les cartouches sans les faire détonner, les transformant en autant de projectiles. Et c'est l'une d'elles, ainsi projetée, qui s'était plantée dans son front d'une manière aussi bizarre. *D<sup>r</sup> André BING (Paris).*

— Comme blessure curieuse, je n'en sais pas de plus extraordinaire, que celle du commandant d'artillerie B., commandant le 3<sup>e</sup> groupe de la 57<sup>e</sup> D. I. A la bataille dont la prise de Florina fut la conséquence, en septembre 1916, il criait ses ordres à ses artilleurs, quand il sentit que son cou était mouillé : il y porta la main et constata qu'il saignait. De l'examen de sa blessure il résulta, qu'au moment précis où sa bouche était grande ouverte, une balle y avait pénétré, ressortant par le cou sans avoir fait aucun dégât. Le commandant B. tint à rester, et, huit jours après, sa blessure était guérie.

J'ai, d'autre part, 5 observations de balles ayant traversé le tronc en différents endroits, sans qu'il y ait eu la moindre complication. L'un de ces blessés ne s'en est aperçu que 2 jours après, en changeant de linge. *MÉNÉTREL (Paris).*

— Pour répondre au désir exprimé par le *D<sup>r</sup> BONNETTE*, qu'on fasse connaître ici les blessures singulières observées pendant la dernière guerre, je m'empresse de citer les cas que j'ai rencontrés :

1<sup>o</sup> B. R. étant dans la position du tireur couché, a reçu une balle de fusil, qui a fait une petite plaie au niveau de la clavicule droite ; puis, continuant son trajet à travers les vêtements, est venue se loger dans le 1<sup>er</sup> espace intermétatarsien droit. La cuisse droite présentait sept plaies linéaires, l'examen radiographique décelait la

présence dans les muscles de la cuisse d'un fragment d'enveloppe de la balle et de nombreux fragments métalliques, plats et minces.

Au cours de l'intervention, j'ai constaté 1<sup>o</sup> que la balle, logée dans le pied, n'était représentée que par son noyau de plomb et un petit fragment de sa chemise ; 2<sup>o</sup> que le reste de la chemise métallique de la balle était logé à plusieurs centimètres de profondeur dans la cuisse ; 3<sup>o</sup> que les autres corps étrangers étaient représentés par des fragments de lame de couteau. Le soldat s'est rappelé que, dans sa poche, on avait retrouvé le manche du couteau brisé et sans lame.

En résumé, une balle faisant une plaie tangentielle sur la clavicule, et allant se loger dans le pied, a rencontré un couteau dans la poche du pantalon et projeté dans la cuisse la lame de ce couteau réduite en six fragments.

2<sup>o</sup> Un soldat ayant reçu une balle de shrapnell au-dessus de la hanche, ne présente pas de troubles graves ; après examen radiographique et radioscopique, j'ai trouvé la balle libre dans la vessie.

3<sup>o</sup> Un soldat est blessé aux Dardanelles par des éclats d'obus, qui sont de multiples plaies lacéro-contuses de la face et du cou. Dans une plaie profonde de la partie postérieure droite du cou on trouve, complètement enfoncée, la moitié d'une lame de ciseaux, longue de sept centimètres : il s'agit de la moitié postérieure de la branche femelle d'une paire de ciseaux, qui a été brisée au niveau de l'articulation ; on la retire en exerçant des tractions sur l'anneau de cette branche.

Ce projectile, dont on n'a pu retrouver l'origine exacte, a provoqué une fracture de deux vertèbres cervicales. Avec des soins prolongés et le port d'une minerve plâtrée pendant plusieurs mois, le malade a guéri.

D<sup>r</sup> Jules REGNAULT (Toulon).

— Etant mobilisé à la poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles, j'ai été appelé un jour (en 1916) près d'un homme qui ne pouvait pas uriner et se plaignait d'un corps dur dans le canal. A l'examen, je vis, non sans surprise, qu'une pointe de balle se présentait au méat. Je pus la saisir avec une pince et la sortir sans trop de difficulté. Le patient me raconta qu'au début de la campagne, il avait reçu une balle dans le ventre. Il me montra l'orifice d'entrée, me dit qu'il n'avait été évacué qu'au bout de quelques jours et n'avait pas été opéré.

La balle portait des incrustations, mais n'était pas déformée : elle était allemande.

D<sup>r</sup> PINEAU (La Rochelle).

*La Procession des pestiférés à Reims* (XXVII, 56). — Ce tableau faisait partie du musée rémois en voie d'organisation dans l'ancien palais archiépiscopal. Avec les musées archéologique et ethnographique, le musée rémois a été détruit par les bombes incendiaires allemandes, le même jour que la cathédrale, 19 septembre 1914. Il n'existe ni reproduction ni photographie de ce tableau.

O. G.

*Le mouchoir des pestiférés* (XXVII, 56). — Il est possible, comme l'incline à penser le frère DESOURTEAUX, que le mouchoir retenu aux coins par quatre petits cailloux représente un moyen d'avertissement aux passants. Je n'oserais y contredire.

Mais, plus simplement, ce mouchoir n'était-il point destiné à recevoir des aumônes et des dons ? Dans le texte même de l'*Histoire comique*, les gens dont se souvient le héros « jettèrent la plupart un double » dans son mouchoir. C'est là une coutume de tous les pays du Levant et d'Espagne. On voit communément dans les rues d'Egypte, de Syrie, de Grèce, de ces petits éventoirs de la charité, tendus devant les mutilés et les lépreux. Certains même de ces pauvres diables en étaient un certain nombre à des places voisines et qu'ils surveillent nonchalamment.

ROEDERER.

*De nières paroles de personnages célèbres* (XXVII, 25). — Lorsque mourut, il y a quelques semaines, le peintre Auguste RENOIR, les journaux donnèrent, avec les variantes d'usage, ses dernières paroles :

Alors qu'il avait encore toute sa lucidité, dit la *Liberté* du 4 décembre 1919, Renoir demanda un crayon ; dès qu'on le lui eut remis, faisant le geste de dessiner dans le vide, il prononça ces paroles : *Je sens que je fais encore des progrès.*

A cette occasion, j'entr'ouvris un modeste dossier, renfermant deux coupures faites antérieurement. J'en extrayai ce qui suit :

Il semble que les grands hommes ne doivent pas mourir comme le commun, lisons-nous dans le *Paris-Midi* du 22 août 1912. Pour un grand nombre, des artistes surtout, ce hasard de la dernière heure fut en harmonie avec leur vie.

Et l'auteur de l'entrefilet rappelle quelques morts illustres et quelques mots de la fin oubliés. Voici les plus intéressants :

— *Ne touchez pas à la verdure*, criait GEORGE SAND en son délire.

— *Cette phrase n'est pas française !* grogna MALHERBE entre deux hoquets, en s'adressant à sa servante.

— M<sup>me</sup> MARS, à son médecin qui la pria d'ouvrir la bouche pour voir l'état de la langue, formula en suprême coquetterie : *Vous savez, toutes mes dents sont bien à moi !*

— VIGNY, le Magnifique, avant le spasme final, eut le temps de faire un mot :

*Le jugement dernier sera le jour où Dieu fera des excuses à l'homme d'avoir créé la vie.*

Le *Petit Parisien* du 31 mai 1910 a donné un article un peu à côté, mais fort curieux aussi, sous ce titre : *Morts en chaire*. Il renvoie au *Magasin pittoresque* (1841), et à l'*Intermédiaire des Chercheurs* (passim)

F. BARGALLO.

## Chronique Bibliographique

**La Gynécologie**, par Félix JAYLE. Tome I<sup>er</sup> : *Anatomie morphologique de la femme*, illustré par Henri BELLERY-DESFONTAINES, Henri RAPIN et Gabriel REIGNIER. Un vol. richement relié, de 550 p. (chez Masson et à la librairie d'art René Helleu). Prix : 50 francs.

Un véritable et pur joyau pour nos bibliothèques ! Médecins, bibliophiles, amateurs d'ouvrages rares, de livres richement édités et luxueusement illustrés, réjouissez-vous ! Cette fois, on vous a gâtés, il y a là de quoi satisfaire les plus difficiles et les plus blasés.

Cette œuvre puissante, et vraiment monumentale, dont la publication fut retardée par la guerre, lorsqu'elle sera achevée, pourra être considérée comme étant, à la fois, la synthèse et le symbole de toute la vie de son auteur.

Pour éléver son monument à la gloire de la spécialité à laquelle il a consacré toute sa vie, le Dr JAYLE a fait appel au concours de tous les techniciens, afin d'obtenir tous les éléments artistiques appelés à vêtir sa pensée : papier, caractères, gravure, ornementation du détail, tout concourt à la perfection de l'ensemble.

Il a confié les illustrations à trois artistes, bien connus du monde médical, surtout H. B.-Desfontaines, dont les magnifiques compositions décoratives, qui ornent le service de gynécologie de l'hôpital Broca, apportent un peu de beauté et de lumière aux malheureuses opérées.

Gabriel Reignier, qui a prodigué ses dons de dessinateur spécialisé à travers tant d'ouvrages scientifiques, nous a donné une preuve éclatante de son incomparable talent. Mais nous nous apercevons que, hypnotisé par la forme, nous n'avons encore rien dit du fond, de la partie didactique de l'œuvre.

Ce premier volume est exclusivement consacré à l'anatomie morphologique de la femme et de ses organes spéciaux : *Tota mulier in ovario*, écrit Jayle en exergue de son livre. Et déjà, nous entrevoions la conception personnelle de l'auteur, qui servira de directive et de colonne de soutien à l'ensemble de l'œuvre : *l'importance capitale et fondamentale de la fonction ovarienne*. Tant vaut l'ovaire, tant vaut la femme. La physiologie et la pathologie génitales de la femme, conditionnées par la valeur de la fonction ovarienne ?

Le rôle, si considérable, des intoxications et de l'infection elle-même, subordonné à la valeur de cette fonction ovarienne, telle est la pensée maîtresse du savant collaborateur du professeur Pozzi ; depuis vingt-cinq ans, il n'a cessé de l'appuyer, de la soutenir, de la développer et de la perfectionner, dans tous ses travaux et dans toutes ses publications.

Nous aurons certainement le plaisir de nous arrêter à nouveau devant l'édifice si remarquable dont le réputé gynécologue de l'hôpital Broca vient de dresser les premières assises, lorsqu'il nous donnera les pierres successives qui doivent le continuer et le couronner. Dès aujourd'hui, en contemplant et en admirant comme elle le mérite cette réalisation, nous devons comprendre que ce n'est ni un caprice du destin ni une curieuse coïncidence, qui placent l'Ecole des arts décoratifs à côté de l'Ecole de médecine, et l'Académie de médecine à côté de l'Ecole des beaux-arts. Une œuvre, telle que celle menée à bien par le Dr Félix Jayle, témoigne d'une façon éclatante combien est naturel et légitime ce charmant et précieux voisinage.

Dr Paul MARMION.

**La Guerre des Gaz, journal d'une ambulance Z**, par les Drs Paul VOIVENEL et Paul MARTIN. Préface de Paul BOURGET. Paris, Renaissance du Livre, 5 francs.

Ici, nous rentrons dans le domaine scientifique et à la suite de vrais savants. Ce sont, comme le dit M. P. BOURGET, dans une préface que nous avons signalée, une série de croquis et portraits, tous pris *d'après nature*, selon la devise affectionnée de MAUPASSANT.

Quelle épouvante de penser que la prochaine guerre — et elle est, hélas ! fatale, presque inéluctable, — sera plus féroce encore que celle d'où nous sortons à peine, et qu'on verra sans doute « des nuages de gaz délétères se promenant sur le front des armées, sur les villes et les campagnes de l'intérieur... dirigés par la télégraphie sans fil et (allant) se poser brusquement sur tel ou tel point, au gré de leur conducteur, installé dans son cabinet, anéantissant tout ce qui respire, tout ce qui vit dans leur atmosphère empoisonnée ! » On croirait lire du Robida ou du Wells ; ce n'est que la réalité de demain peut-être ; et voilà pourquoi il faut regarder le danger en face, et non se cacher la tête sous l'aile, et s'offrir en holocauste au sacrificeur, sans résistance et la corde au cou.

Ce n'est plus l'heure de se montrer trop chevaleresque, comme ce général, à qui un de nos chimistes proposait, en 1915, de fabriquer des obus toxiques, et qui répondait : « Nous ne faisons pas une guerre d'apothicaires. » Il suffira aux humanitaires de lire l'ouvrage des Drs P. VOIVENEL et P. MARTIN, pour se convaincre qu'avec des barbares, il faut user de procédés barbares, et les combattre avec leurs propres armes, si on ne veut se résoudre à être battus par eux. Ceux-là ont commencé par des obus lacrymogènes, qu'ils ont fait suivre des gaz suffocants, puis vésicants, perfectionnant sans cesse leurs procédés de destruction d'un adversaire trop loyal, trop désarmé. Heureusement, le Français est prompt à l'adaptation, et nous sommes devenus « gaziers », comme les

prêtres, les intellectuels, etc., sont devenus stratèges ou infirmiers.

Ce qui nous plaît particulièrement dans l'ouvrage que nous analysons, c'est que la précision du style ne nuit aucunement au pittoresque ; c'est un récit toujours alerte, vivant, *enlevé*. Beaucoup d'humour et de bonne humeur, et pourtant une pitié attendrie, très humaine, tranchant par endroit sur l'impassibilité scientifique.

Il y a des pages et des pages que nous voudrions pouvoir reproduire, le choix à faire nous arrête tant elles sont en nombre. Ne cherchez pas ailleurs un modèle de vulgarisation. Le tableau est tracé de main magistrale : on a affaire à des écrivains de race, de bonne race et combien français ! Et quelles formules lapidaires : « Le Boche, sadique persévérant du poison » ; — « Le poumon saignait, comme suinte une grotte, goutte à goutte, impitoyablement » ; — « C'était l'étranglement horrible mais court, la mort de Desdémone sous la poigne barbare d'Othello. » Ici et là, quelques locutions argotiques, mais sans excès, avec mesure, juste pour sacrifier à la couleur.

Par endroits, en beaucoup d'endroits, de jolies notations, d'une psychologie souriante et exacte : « à côté des gestes rituels qui l'entourent, le blessé met aussi en éveil le plus puissant des instincts .. Le blessé évoque les batailles ; les premières et dernières batailles ont pour objet la conquête de la femme... et celle-ci s'intéresse instinctivement à celui qui s'est battu et qui porte la trace de la lutte. »

Mais il faut tout lire dans ce fort attachant ouvrage et nos lecteurs nous remercieront de leur avoir donné ce conseil.

C.

**Mœurs intimes du passé**, par le Dr CABANÈS (cinquième série) : *Les fléaux de l'humanité*. Paris, 1920, in-12 carré (Albin Michel, éditeur), 5 fr. 75.

Le Dr CABANÈS vient de consacrer un bien curieux ouvrage à l'étude de cinq fléaux, qui, parmi ceux qui déciment l'humanité, comptent parmi les plus meurtriers. Ce sont la peste, la lèpre, le choléra, la variole et la grippe.

Si la peste et la lèpre ont presque disparu de nos pays, les autres maladies sont toujours là ; elles guettent les fautes commises contre l'hygiène, se jettent sur les imprudents et aussi sur les autres : c'est donc un sujet toujours d'actualité.

L'érudit docteur, à l'aide d'une documentation ample et variée, étudie ces épidémies, au point de vue historique et médical. Il nous expose les croyances et les préjugés sur la naissance de ces fléaux, leur marche et la thérapeutique employée contre eux.

Le texte est suivi de près par l'illustration, et ce n'est que justice d'en reconnaître la nouveauté et l'intérêt. Un des mérites, entre bien d'autres, de ce livre, c'est de montrer par l'image combien nos ancêtres étaient avertis sur la contagiosité de ces redoutables fléaux. Ils n'ignoraient pas que le mal se communiquait par contact et par l'air respiré. Aussi le Dr Cabanès n'a pas manqué de nous

montrer les précautions prises par les médecins et par tous ceux qui approchaient des contagieux. Ce n'est que vêtements de dessus imperméables, gants à crispins, bonnets, masques avec des nez sécrétant des fumées odorantes et préservatrices, etc. Les prêtres également prenaient des précautions. Des pièces conservées au lazaret du Frioul, reproduites dans l'ouvrage du Dr Cabanès, montrent que si les pestiférés n'étaient privés ni de la communion, ni de l'extrême-onction, ces sacrements étaient administrés de loin, au moyen d'un long bâton, mettant le prêtre à l'abri de tout contact.

Nos ancêtres, s'ils ignoraient les découvertes de nos laboratoires modernes, y suppléaient au moyen de précautions conseillées par de sagaces observations. Le Dr Cabanès a su nous montrer, avec une admirable documentation et une illustration très adéquate, que les connaissances de nos pères ne sont pas à négliger ; les lecteurs trouveront dans son livre plaisir, profit et matière à réflexion.

R. B.

**L'hérédité morbide**, par le Dr E. APERT, médecin de l'Hôpital des enfants. Paris, E. Flammarion, 4 fr. 75.

A l'heure où la natalité diminue, du fait des restrictions volontaires imposées par les conditions de vie actuelles ; où les grands fléaux sociaux nous déciment de plus en plus, faute de mesures rigoureuses qui permettraient d'en atténuer les redoutables effets, et en dépit de règlements et de lois qui, tout en ayant amélioré l'hygiène et la santé publiques, laissent, faute d'applications, perpétuer nombre d'abus, que des considérations étrangères à la science maintiennent contre la volonté, plusieurs fois exprimée, du corps médical, il était opportun d'étudier ce facteur, dont l'importance ne saurait être contestée, qu'est l'hérédité morbide. S'agit-il de décider d'un mariage, d'élever rationnellement l'enfant, dès la sortie du sein maternel et même pendant la grossesse de la mère, de choisir une carrière qui nécessite un organisme exempt de tares, il est nécessaire de connaître l'ascendance du sujet, afin de la corriger s'il y a lieu, les tares de dégénérescence n'étant pas, contrairement à une opinion trop généralement reçue, fatalement et indéfiniment transmissibles. C'est à cette œuvre de prophylaxie sociale, de régénérescence de la race, que le Dr E. APERT, particulièrement compétent en de telles matières, nous convie ; c'est le résultat de ses recherches et de ses réflexions qu'il nous livre. Nous aurons certainement occasion de nous référer à son ouvrage, lorsque nous traiterons, quelque jour, de l'hérédité morbide en histoire et qu'il nous sera donné de développer ce qui n'a été jusqu'à présent que très schématiquement traité. En attendant, nous ne saurions trop recommander la lecture du livre du Dr Apert, qui contient tant d'indications précieuses, tant de vues suggestives.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- ALBAREL (P.). — *Le Grand Malheur arrivé à Narbonne le 16 avril 1779*. Caillard, rue Corneille, Narbonne.
- ESCOMEL (Edmundo Dr.). — *La Trichomonosis intestinale*. Santmartí y Cº Impresores, Lima (Pérou).
- MÉLAMET (S.). — *Essai de chimiothérapie antituberculeuse*. Jehlen, imprimeur, 24, avenue de Saint-Ouen, Paris.
- KEATING-HART. — *Le Cancer et ses causes*. Imp. Monnoyer, 12, place des Jacobins, le Mans.
- VITRY (Françoise). — *Journal d'une veuve de la guerre*, 4 francs. La Maison française d'art et d'édition, 37, rue Falguière, Paris.
- LEBLOND (Dr.). — *Les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*. Imprimerie nationale, Paris.
- LEBLOND (Dr.). — *Obituaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais et censier de l'Hôtel Dieu de Beauvais*. Imprimerie nationale, Paris.
- CIM (Albert). — *Les Femmes et les Livres*. E. de Boccard, éditeur, 1, rue de Médicis, Paris.
- OBEY (André). — *Le Gardien de la ville*. 4 fr. 50. Librairie des Lettres, 12, rue Séguier, Paris.
- PRON (L.). — *Le Traitement des maladies de l'estomac en clientèle*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- HOLL (J.-C.). — *La Ville-Chimère*. Librairie des Lettres, 12, rue Séguier, Paris.
- ASSASSIÈRE (Dr. P.). — *Le lait condensé*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- PETIT (R. Marcel). — *Le Loyer du médecin*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- Pour la défense de la pensée et du commerce français. Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
- FINOT (André). — « *Don Thibalt-el-Primero* ». Nouvel et Paton, rue Général-Saussier, 27 et 29. Troyes.
- BOURGET (Paul). — *Laurence Albani*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.
- DUMAREST (F.) et C. MURARD. — *La Pratique du pneumothorax thérapeutique*. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- CLEMENCEAU (Georges). — *Discours prononcé par M. Georges Clemenceau à Strasbourg*. Imprimerie Lang, Blanchon et Cie, 7, rue Rochechouart, Paris.
- MICHEL (Dr Henri). — *La Forme œsophagienne du cancer de l'estomac*. Watener, 3, rue Stella, Lyon.
- L'Armée grecque et la Victoire d'Orient. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg.
- DELLA (M.). — *La Petite Chanoinesse*, 5 francs. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

PINARD (Pr). — *Pour sauver la France après la victoire*, 1 fr. 50. Comité national de l'éducation physique et sportive et de l'hygiène sociale, 180, boulevard Haussmann, Paris ; *A la jeunesse, pour l'avenir de la race française*, 1 franc.

NICEFORO (Alfredo). — *Les Germains*, 3 fr. 60. Bossard, 43, rue Madame, Paris.

LABBÉ (Marcel). — *Conseils pour l'alimentation des sportifs*, 0 fr. 30. Comité national de l'éducation physique et sportive et de l'hygiène sociale, 1, rue Taitbout, Paris.

MARGUERITTE (Victor). — *La Voix de l'Egypte*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

MAGNAN (A.). — *Contribution à l'histoire de la médecine dans le comté de Nice*. Imprimerie du Commerce, 24, avenue Beaulieu, Nice.

QUEYRAT (Dr Louis). — *Rapport sur l'organisation des services annexes, le recrutement, l'instruction, la nomination du personnel des services annexes*. Comité national de l'éducation physique et sportive, 1, rue Taitbout, Paris.

*Nomenclature des journaux, revues, périodiques français, paraissant en France et en langue française, à l'étranger*, publiée par l'*Argus de la Presse*.

GIRAUD (Antoine). — *Qu'est-ce que la névrose*? G. Ficker, éditeur, 6, rue de Savoie, Paris.

*Le Pèlerinage à Strasbourg de l'Association amicale des anciens étudiants de Strasbourg*, 2 fr. 25. Tancrède, 15, rue de Verneuil, Paris.

GODCHOT (Colonel). — *La Fontaine et saint Augustin*, 4 fr. 50. Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris.

PELLERIN (Jean). — *Le Copiste indiscret*, 4 fr. 50. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

RIVIÈRE (Emile). — *La Thérapeutique miraculeuse, légendes et superstitions*. Imprimerie Monnoyer, Le Mans.

L'HOSPITALIER (Jean). — *Laënnec ; Le centenaire de la découverte de l'auscultation médiate*. Imprimerie de Kerangal, Quimper.

ROUSSY (B.). — *Nature et transmission de l'agent pathogène infectieux de la grippe ou influenza*, 2 francs. Masson et C<sup>ie</sup>, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

LA  
**Chronique**  
**Médicale**



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

|                                      |                                 |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Phosphatine Falières</b>          |                                 |
| <b>Vin de Chassaing</b>              | <b>Poudre laxative de Vichy</b> |
| <b>Eugéine Prunier</b>               | <b>Neurosine Prunier</b>        |
| <b>Comprimés Vichy-Etat</b>          | <b>Dioséine Prunier</b>         |
| <b>Glyco-phénique Déclat</b>         | <b>Erséol Prunier</b>           |
| <b>Sirop phénique Déclat</b>         |                                 |
| <b>Sirop au phénate d'ammoniaque</b> |                                 |

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
 (MAISON CHASSAING.)

# LA “PHOSPHATINE FALIÈRES”



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

♦ ♦ ♦

*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*

♦ ♦ ♦

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Droit

### Les notions médicales dans l'ancien droit béarnais.

Par M. le Dr VERDENAL (*de Pau*).

Pendant les premiers siècles de notre ère, la contrée qui était destinée à devenir le Béarn n'eut pas d'histoire juridique qui lui fut propre ; province romaine, elle était soumise à la loi romaine. Cette loi fondamentale subit des altérations successives à la suite des invasions barbares : lois wisigothes, lois franques, instauration du régime féodal. De plus, à côté de la législation laïque, la juridiction ecclésiastique avait un domaine étendu.

La seigneurie de Béarn s'était constituée sous la dynastie carolingienne ; modeste à son origine, en raison de l'exiguïté de son territoire et de la pauvreté de ses habitants, elle avait vu sa puissance s'accroître assez rapidement : après plusieurs siècles d'efforts continus, l'énergie et l'habileté de son seigneur, le vicomte, étaient parvenues à l'affranchir de tout lien de vassalité.

Au xi<sup>e</sup> siècle, en fait si non en droit, le Béarn était devenu un Etat indépendant.

Parallèlement à cette évolution politique, le droit s'était transformé : le pays était toujours réputé pays de droit écrit, régi par cette législation complexe dans laquelle le droit romain du Code théodosien se combinait avec le droit féodal pour toutes les causes qui n'étaient pas dévolues au tribunal de l'évêque ; mais la fierté native de nos ancêtres et l'indépendance de leur caractère se révoltèrent contre l'arbitraire rigoureux et barbare qui leur était imposé ; la libéralité, plus ou moins spontanée, du seigneur leur vint en aide : des concessions furent accordées, des ententes conclues, des coutumes s'établirent, qui interprétèrent, modifièrent les lois anciennes et finalement se substituèrent à elles.

Cette lutte pour moins de servitude, pour plus de liberté, est l'origine des *fors*.

Le *for* est un droit vraiment national, vivant avec la société qui l'a créé ; il n'est pas fixé dans un code immuable, il se transforme et se perfectionne par l'accord des volontés de ceux qu'il gouverne ; il n'est pas uniforme pour le pays tout entier : à côté du *for* général, il y a les *fors* particuliers de Morlaas, d'Oloron, d'Ossau et d'Aspe. Les anciens *fors* constituent le droit béarnais du moyen âge et des premières années de l'ère moderne ; ils restèrent

légalement en vigueur jusqu'à la publication du nouveau for, par Henri II, en 1551.

J'ai pensé qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à rechercher l'influence des notions médicales dans l'élaboration de certaines décisions de cet ancien droit béarnais, qui nous apparaît comme un monument remarquable du génie de notre race. Tel est l'objet de cette étude.

La législation médiévale béarnaise nous est connue par la compilation des fors, les adjonctions aux fors et les actes des notaires. De la compilation des fors quatre manuscrits sont parvenus jusqu'à nous : deux se trouvent aux Archives départementales des Basses-Pyrénées et deux à la Bibliothèque nationale ; ils ont été l'objet d'un examen critique de la plus haute valeur par Pierre Rogé. (*Les anciens Fors de Béarn*. Paris, Picard, 1908.)

Un des manuscrits conservés à Pau (série C. 677) a été traduit en français et publié par Mazure et Hatoulet en 1842 : c'est à cette publication, la seule qui existe, que j'ai emprunté la numérotation par articles, qui facilite les recherches mais ne figure pas dans les manuscrits anciens.

Pour apporter un peu de clarté à l'exposé des notions médicales éparses dans les documents que je viens de signaler, je les ai classées, d'après nos idées actuelles, en trois groupes, suivant qu'elles se rapportent au droit civil, au droit criminel ou à l'hygiène sociale.

#### § I. DROIT CIVIL.

##### *Causes de dissolution du mariage (art. 357 F. M.)*

Pour combien de causes se peut dissoudre mariage, c'est à savoir si..... elle est affligée de la ladrerie, ou si elle a l'haleine puante.

Je ne cite comme causes de dissolution du mariage que celles qui présentent un intérêt médical.

Par ladrerie il faut entendre la lèpre nettement caractérisée ; quant à l'haleine puante, elle n'était pas considérée comme un symptôme pathognomonique de la lèpre ; elle appartenait à la catégorie des signes équivoques établie par Guy de Chauliac et, à elle seule, elle n'autorisait qu'à présumer la lèpre. Dans les deux cas la dissolution du mariage pouvait être prononcée, mais les termes de l'article, n'étant pas impératifs, ne liaient pas le juge et lui laissaient sa liberté d'appréciation. La rigueur de cette disposition du for, impitoyable pour la femme puisque elle ne pouvait être invoquée que par le mari contre son épouse et non par celle-ci contre lui, cette rigueur se justifiait par le souci d'une prophylaxie légitime mais insuffisante, car elle ne s'appliquait pas également aux deux parties en cause. Il est à noter que, sur cette question du mariage des lépreuses, la coutume béarnaise se trouvait en désaccord avec le droit canon, plus libéral qu'hygiéniste, qui n'admettait pas cette cause de dissolution du mariage.

## § II. DROIT CRIMINEL.

Dans la période historique que nous étudions, nous sommes en plein moyen âge, à une époque de guerres continuelle, guerres publiques d'Etat à Etat, guerres privées de famille à famille ou d'individu à individu, époque où des violences, que nous qualifierions aujourd'hui de crimes, étaient légitimées par la loi ; la force est l'argument suprême dans le combat ou l'épreuve judiciaire, qui est appelée le jugement de Dieu.

Le régime du Wergeld et de la composition pécuniaire ont tarifé tous les attentats ; le tarif, dans son application primitive, était laissé à l'arbitraire du juge et, comme le juge et le seigneur, bénéficiaires de l'amende, se confondaient dans la même personnalité, on est autorisé à penser que le juge pouvait être soupçonné d'avoir trop souvent la main lourde et de ne pas négliger l'intérêt du seigneur.

La preuve des infractions était demandée à la déclaration des jurats ou au témoignage des personnes présentes à l'attentat ; la justification du prévenu s'obtenait par le serment ou par la bataille et l'épreuve judiciaire. Appliquée dans toute son intégralité, un tel système n'avait à s'embarrasser d'aucun auxiliaire scientifique ; mais son joug était trop lourd et trop odieux, pour qu'il fût indéfiniment supporté sans que des modifications successives ne vinsent en atténuer la rudesse originelle. Le droit coutumier du for adoucit la rigueur du droit barbare et imposa certaines restrictions à l'arbitraire du juge ; pour atteindre ce résultat, on fut amené à introduire certaines notions d'ordre médical dans l'ancien droit béarnais. Voici celles que j'ai relevées : elles sont relatives à la responsabilité pénale et aux attentats contre les personnes.

1<sup>o</sup> *Responsabilité pénale.* L'article 171 du For général décide que : « si un homme insensé a commis plaie avec instrument qu'il ne jette pas de la main, ou qu'il ait tué, il n'est pas responsable. »

L'irresponsabilité de l'aliéné n'était pas absolue, elle était soumise à une modalité particulière dans l'accomplissement de l'attentat ; celui-ci ne devait pas avoir été commis par une arme de jet. L'usage d'une pareille arme, nécessitant la mise en œuvre de quelque réflexion, avait été considéré comme devant faire perdre la qualité d'insensé à celui qui était capable de s'en servir. Quant à cette qualité d'insensé, comment était-elle établie ? En dehors de l'expertise médicale, inexistante à cette époque en Béarn, la qualité d'insensé ne pouvait être établie que par le serment des témoins ou l'appréciation souveraine du juge. Dans ces conditions, de nombreux aliénés que la psychiatrie contemporaine déclarerait irresponsables n'auraient pas bénéficié de l'article 171.

2<sup>o</sup> *Attentats contre les personnes.* — I. *Viol.* — Actuellement, la médecine légale définit viol le coit avec une femme non consentante ; l'ancien droit béarnais avait du viol la même conception que la

nôtre. — Article 293 F. M. : « Si quelque homme a violé pucelle ou autre femme, il doit subir justice. » La défloration n'est pas un élément constitutif du crime ; le for entendait protéger la femme à l'égal de la fille vierge. Le coupable doit subir justice et, d'après une jurisprudence constante, c'est la peine capitale qui l'attend.

II. *Coups et blessures.* — Suivant leur degré de gravité, les traumatismes sont répartis en trois échelons : les contusions, les plaies, les fractures de membre.

1. *Contusions.* — Des articles 162, 165 et 167 du F. G., il résulte que, pour justifier une action pénale, la contusion doit être apparente : le plaignant doit montrer ses contusions. Le juge qui n'avait pas à sa disposition l'aide si précieuse de l'expertise médicale, ne pouvait pas connaître d'autres traumatismes que ceux dont il était réputé capable d'évaluer l'importance par la simple inspection visuelle ; les lésions internes échappaient à sa compétence, quand elles n'avaient pas entraîné la mort.

Quelle que soit sa dimension, la contusion est tarifée six sous pour le seigneur et six sous pour la victime ; s'il y a des contusions multiples, on les compte et, pour chacune d'elles, l'agresseur doit payer le tarif, en totalité pour le plaignant, mais seulement jusqu'à concurrence de trois amendes pour le seigneur. — Le nombre des coups donnés importe peu ; leurs résultats visibles sont les seuls éléments d'appréciation que le juge peut retenir.

2. *Plaies.* — Pour la même raison que celle que j'ai indiquée au sujet des contusions, l'ancien droit béarnais ne reconnaît que les plaies apparentes : si la victime ne peut montrer sa plaie, elle doit renoncer à demander justice. En règle générale, le nombre des coups portés et la nature de l'agent vulnérant ne sont pas pris en considération ; n'entrent en ligne de compte que l'étendue et le nombre des plaies produites par l'attentat. Toutefois, je dois signaler une exception : l'article 29 du For d'Aspe prévoit les plaies faites avec la pointe d'un dard ; il les tarifie six sous pour chaque blessure.

Les plaies admises par le for sont simples ou majeures, suivant leur degré de gravité. En règle générale, la gravité d'une plaie ne dépend pas de la région intéressée, ni de l'organe qui a été atteint ; ses dimensions, facilement constatables en dehors de toute compétence technique, sont les seuls éléments d'appréciation admis.

Toute plaie est simple si elle n'a pas une profondeur d'une once, soit 0 m. 046 millimètres. A partir d'une once et au-dessus en profondeur, la plaie est majeure. (Art. 175 F. M.)

Voici le tarif :

Art. 163 F. G. Pour plaie majeure, celui qui l'aura faite, paiera au blessé 18 sous et au seigneur autant.

Art. 164 F. G. Pour plaie simple on paiera au seigneur 6 sous et au blessé autant.

Il est à remarquer que les anciens fors béarnais, dans leur réglementation générale de l'estimation des plaies, n'ont admis comme

caractéristique de leur gravité relative que la seule dimension en profondeur ; ils ne mentionnent pas leur étendue en surface.

*Plaies multiples.* — La disposition relative aux plaies multiples est la même que celle qui a été indiquée pour les contusions.

Art. 158 F. G. Le blessé peut demander réparations pécuniaires pour autant de plaies qu'il aura reçues, simples ou majeures.

Art. 159 F. G. Le seigneur, quand il y aurait plus de trois plaies, n'a droit de demander plus de trois amendes, mais il peut demander les plus fortes.

La règle générale que je viens d'exposer comportait quelques exceptions, qui sont mentionnées dans le même article 175 F. M. : « Une plaie de l'oreille, de la joue ou du doigt, peut être plaie majeure encore que la mesure n'y atteigne pas. » Les plaies de ces régions étaient donc présumées plus graves que celles qui siégeaient en dehors d'elles.

3. *Fractures de membre.* — L'article 176 du F. M. décide : « Aucun membre n'est censé brisé si on peut s'en servir pour le métier dont on est. » Ainsi, pour qu'une fracture de membre fut prise légalement en considération, il fallait qu'elle entraînât l'impuissance professionnelle du blessé. Vous reconnaissiez là, dans la forme archaïque du moyen âge, le même principe juridique que dans notre loi de 1898 sur les accidents du travail.

Rien n'était plus logique ni plus simple quand le traumatisme avait porté sur une partie du corps, comme le pied, la main, le bras, la jambe, etc., qui est unanimement réputée être un membre ; mais la cause se compliquait si la qualité de membre pouvait être contestée.

L'organe lésé devait-il, oui ou non, être considéré comme un membre ? L'intérêt de cette distinction était grand en raison de l'élévation du tarif : 150 sous pour le seigneur et autant pour le plaignant. Le *for* qui n'avait pas donné la définition du mot *membre* laissait libre carrière à l'ingéniosité des hommes de loi ; mais, pour fixer la jurisprudence sur certains points litigieux, des décisions d'espèce avaient été adoptées par la coutume et insérées dans les articles 174 et 175 du F. M.

A. *Les dents.* — Art. 174 F. M. Une grosse dent est membre avec amende de 150 sous ; et si deux ou toutes les dents sortent d'un coup, on en est quitte avec 150 sous de Morlaas.

Il ne convient pas de voir dans ce texte, étrange à une lecture superficielle, ni une facétie de mauvais goût ni une inconséquence juridique. Je crois en avoir trouvé l'explication. En effet, au point de vue du *for*, la définition médico-légale du mot *membre* peut se déduire de l'article 176 cité plus haut : « Un membre est toute partie du corps dont la privation est susceptible de causer l'incapacité professionnelle. » Les anciens commentateurs prétendaient avec

raison que, pour exercer normalement son métier, l'alimentation du travailleur ne devait pas être entravée ; or, pour s'alimenter, il faut pouvoir mastiquer les aliments, d'où la conclusion que les dents constituent des organes indispensables à l'exercice de tout métier. La dent était un membre au sens juridique du mot. Quant à savoir dans quelles limites l'application du tarif devra être faite, cette décision est laissée à l'appréciation du juge : il recherchera si la mastication est encore possible. Si elle l'est, il n'y a pas lieu à condamnation, puisque la conservation de la fonction enlève légalement toute importance au dommage subi par le blessé ; mais si la mastication n'est plus possible, que la victime ait perdu toutes ses dents, ou seulement une seule, la dernière par exemple d'une des mâchoires, la perte de la fonction équivaut juridiquement à la perte d'un membre.

B. *Les doigts.* — La question des doigts est réglée par la fin de l'article 174 et la première ligne de l'article 175 F. M.

Art. 174 (*in fine*) : « Il en est de même des doigts des mains », c'est-à-dire que les doigts sont considérés comme un membre au point de vue de la sanction pénale, dans les mêmes conditions que celles qui ont été établies pour les dents. L'article 175 ajoute : « Un doigt est membre et une once. » L'article 174 emploie le pluriel et s'applique au cas de fractures multiples susceptibles d'entraîner l'incapacité professionnelle et passibles de la forte amende de 150 sous. L'article 175 emploie le singulier et prévoit le cas de fracture d'un seul doigt. En spécifiant qu'un doigt est réputé membre, il entend le soumettre à la règle générale qui régit les traumatismes des membres et qui exige l'impotence professionnelle consécutive pour justifier une réparation : « Si le plaignant peut continuer son métier, il n'a rien à réclamer ; dans l'hypothèse contraire, il est admis à faire valoir ses droits, mais comme il serait inique de tarifer un doigt au même taux qu'un membre entier, le for ajoute qu'un doigt est once, ce qui signifie qu'il vaut la plaie d'une once ou plaie majeure (18 sous). »

### § III.— HYGIÈNE SOCIALE.

Les décisions de l'ancien droit béarnais qui se rapportent à ce que nous appelons aujourd'hui l'hygiène sociale, ont trait à la protection de la natalité, à la police sanitaire et à la prophylaxie de la lèpre.

1<sup>o</sup> *Protection de la natalité.* — Les articles 266 et 150 du F. G. (1) nous apprennent l'un, que la femme enceinte était particulièrement protégée contre les sévices de son mari ; l'autre, que la maison de la femme en couches était à l'abri de la saisie.

2<sup>o</sup> *Police sanitaire.* — A) Pour assurer la loyauté des transactions et mettre un obstacle aux ventes frauduleuses d'animaux malades,

(1) Abréviations : F. G. : for général ; F. M : for de Morlaas.

l'article 223 du F. M. établit la responsabilité du vendeur de bétail, si celui-ci succombe à une maladie qui se serait déclarée pendant la nuit qui suit le jour de la livraison.

B) L'article 226 du F. M. déclare nulle la vente d'un cochon ladre ; si l'acheteur reconnaît que le cochon qui lui a été vendu est ladre, il doit le rendre en entier, sauf le ventre, et le vendeur rendra l'argent.

D'après l'état actuel de nos connaissances, la ladrerie du porc est causée par le *Cysticercus cellulosæ*, larve du *Tenia solium*, qui infiltre les muscles, les viscères et le tissu cellulaire, en donnant naissance à de petites vésicules, visibles à l'œil nu, qui apparaissent surtout à la base de la langue et au pourtour de l'orifice buccal. Mais au moyen âge, on était loin de savoir cela et, à cette époque, ladrerie était synonyme de lèpre. Nous savons que la lèpre n'atteint pas l'espèce porcine, mais nos ancêtres l'ignoraient et ils avaient pris pour des tubercules lépreux les grains de la ladrerie porcine.

La décision de l'article 226 n'en conserve pas moins un intérêt au point de vue de l'hygiène ; toutefois, il convient de reconnaître que, comme mesure de police sanitaire, elle risquait d'être inopérante, puisque, en annulant simplement la vente, elle était dépourvue de la sanction nécessaire, qui est la destruction de tout aliment dangereux pour le consommateur.

3<sup>e</sup> Prophylaxie de la lèpre. — Depuis la publication de l'important ouvrage du Dr FAY : *Lépreux et cagots du Sud-Ouest*, paru en 1909, qui fait autorité en la matière, il est établi que les cagots sont des lépreux atténués. Notre savant confrère admet deux catégories de lépreux : 1<sup>o</sup> les grands lépreux, privés de tout rapport avec leurs semblables et isolés dans les maladreries ; ceux-ci furent relativement peu nombreux en Béarn ; 2<sup>o</sup> les petits lépreux, les lépreux atténués, qui formaient la caste misérable des cagots, relégués en marge du milieu social, mais participant à la vie commune sous certaines restrictions.

La lèpre a été la terreur du moyen âge<sup>(1)</sup>, et on serait étonné de constater que la législation du for ne s'est pour ainsi dire pas préoccupée de cette question, capitale pour l'époque, si on ne savait que les lépreux étaient des protégés du pouvoir religieux et des ressortissants de la juridiction ecclésiastique. Dans nos vieux fors, je n'ai pas trouvé trace d'une autre précaution contre l'extension de la maladie, que celle qui consistait dans la possibilité de la dissolution du mariage des lépreuses, comme je l'ai exposé au début de cette étude. Cependant les craintes de contagion étaient générales ; elles furent souvent exagérées et servirent quelquefois de prétextes à d'inutiles et cruelles représailles.

Marca<sup>(2)</sup> nous apprend qu'une requête des Etats de Béarn, pré-

(1) V. sur la lèpre l'ouvrage de notre rédacteur en chef, le Dr CABANÈS, *Les fléaux de l'humanité* ; un chapitre important y est consacré à l'endémie lépreuse.

(2) MARCA, *Histoire de Béarn*, ch. xvi, § 2.

sentée en 1460 à Gaston IV, comte de Foix, vicomte de Béarn et prince de Navarre, demandait : « qu'il fût défendu aux cagots de « marcher pieds nus, par les rues, de peur de l'infection, et qu'il « fût permis, en cas de contravention, de leur percer les pieds avec « un fer ; et de plus, que pour les distinguer des autres hommes, il « leur fût enjoint de porter sur leurs habits l'ancienne marque de « pied d'oye ou de canard, laquelle ils avaient abandonnée depuis « quelque temps. » Que fit le prince ? Il ne répondit pas à la requête.

Pour suppléer à la carence de l'autorité laïque, et pour se garantir contre les dangers qui résultaient de l'indulgence de l'Eglise, protectrice des lépreux, les populations intéressées avaient conclu des ententes particulières, élaboré des règlements, dont l'objet était la prophylaxie de l'odieuse maladie. Rédigés par les notaires sous la forme authentique, ces règlements avaient force de loi entre les parties, et, à ce titre, ils méritent d'être intégrés dans l'ancien droit béarnais. Un de ces règlements, fait pour les cagots de Moumour, en 1471, par un notaire d'Oloron, est remarquable par la modération de ses exigences ; voici ses principales prescriptions :

Il est défendu aux cagots d'élever du bétail ou d'être laboureurs ; ils peuvent, selon l'usage, n'être que charpentiers, il leur est défendu de se promener déchaussés au milieu des gens de la ville ; ils ne peuvent entrer au moulin pour moudre le blé, mais doivent déposer leur sac à la porte du moulin... Quand ils iront travailler à la ville, ils emporteront leur tasse, afin de ne contaminer personne, et n'entreront boire en aucun lieu de la ville..., ils ne peuvent laver aux fontaines publiques ni autres lavoirs, ils ne peuvent aller danser avec les habitants de la ville. (FAY, page 136.)

Et les médecins, quel était leur rôle dans la lutte antilépreuse ?

Le vieux for ne fait aucune allusion aux médecins ; pour l'ancien droit béarnais, le médecin est juridiquement inexistant. Le Béarn retardait, car dès le xiv<sup>e</sup> siècle, les médecins étaient appelés à faire des rapports au Châtelet de Paris. Cependant, il y avait des médecins dans notre pays au moyen âge, mais leur statut était encore exclusivement réglé par le code théodosien ; le droit coutumier les ignorait. Ce n'est que plus tard, dans le nouveau For de Henri II, que sont établies certaines règles de l'exercice professionnel, à la rubrique : *Médecins et Apothicaires*.

La recherche des lépreux n'était pas confiée aux médecins pendant le moyen âge ; leur rôle fut nul dans la croisade contre le terrible fléau.

A cette époque, quelques notions médicales contribuèrent à l'élaboration du droit ; j'ai essayé de les faire connaître, mais la médecine publique n'était pas encore née en Béarn au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

## *Informations de la « Chronique »*

### **Un autre Tyrtée : le chirurgien militaire**

Adrien-Simon Boy.

Le personnage nous était connu, mais force nous est de convenir que, grâce à notre distingué confrère, le médecin principal E. BOURDIN (1), nous sommes désormais mieux informé sur ses origines et sur son *curriculum*.

Parmi les hymnes qui ont eu le plus de succès durant la période révolutionnaire, après la *Marseillaise*, celui qui a pour auteur le citoyen Boy mérite qu'on en donne la genèse; d'autant que le chant composé par ce chirurgien aux armées du Rhin fut « composé à Strasbourg à la fin de l'année 1791, quelques mois, par conséquent, avant celui de Rouget de Lisle, et il a fallu toute la vogue de ce dernier pour faire passer au second plan celui qui était le premier en date parmi les cris de révolte contre la royauté et l'appel aux armes contre l'étranger ».

De même qu'à Rouget, on a contesté à Boy la paternité de son hymne, pour l'attribuer à un chanteur populaire, Girey-Duprey; mais sur ce point la lumière est définitivement faite et la revendication sans objet.

L'hymne *Veillons au salut de l'Empire*, du chirurgien Boy, comme l'*Hymne des Marseillais* et le *Chant du Départ*, devait, de par ordre de la Convention, être chanté dans toutes les cérémonies civiques, et « on dit même que Marie-Antoinette, enfermée dans son boudoir avec quelques intimes, aimait à en répéter les airs sur son clavecin ».

Au cours de la retraite de Russie, l'Empereur avait, dit-on, autorisé les musiques militaires à jouer la *Marseillaise* et surtout *Veillons au salut de l'Empire*, dont le titre pouvait aisément prêter à l'équivoque.

Particularité curieuse, les deux chants les plus célèbres de l'ère révolutionnaire ont été composés, tous deux, à Strasbourg, par deux Francs-Comtois, tous deux officiers de l'armée du Rhin: Adrien-Simon Boy est né, en effet, à Champlitte (Haute-Saône), le 5 janvier 1768; son père était chirurgien-major de l'hôpital royal et militaire de cette ville. Après avoir fait ses humanités, le jeune Boy abordait la carrière médicale sous les auspices de l'illustre chirurgien DESAULT, alors dans tout l'éclat de sa réputation.

Quant à sa carrière militaire, elle fut courte mais brillante, relate le Dr E. Bourdin.

(1) *Bulletin de la réunion médico-chirurgicale de la 7<sup>e</sup> région*, 15 juillet 1917.

Chirurgien sous-aide aux hôpitaux ambulants de l'armée du Rhin à Molsheim, le 15 avril 1792, Boy est nommé aide-major aux hôpitaux de l'armée des Vosges et du Rhin le 28 février 1793, puis promu chirurgien-major à la même armée le 2 germinal an II ; enfin, il meurt à l'âge de 27 ans, le 4 floréal an III (1795) à Alzey, près de Mayence, au quartier général de l'armée de Rhin et Moselle, victime du surmenage et des fatigues de la campagne.

On doit à Boy un petit traité de chirurgie de guerre intitulé : *Quelques réflexions sur le traitement des plaies d'armes à feu* ; mais ce n'est pas cet ouvrage qui a sauvé de l'oubli le nom de cet estimable chirurgien ; il doit surtout de revivre à cette circonstance, qu'un jour il a su traduire en des strophes enflammées les élans de son exaltation patriotique.

Un hommage posthume serait bien dû à ce médecin militaire, et ses compatriotes s'honoreraient en lui élevant une modeste stèle, ou en donnant son nom à une rue de sa ville natale.

*In vino veritas.*

Nous sommes loin, bien loin d'être un apologiste de l'alcool, dont nous avons maintes fois dénoncé les méfaits ; mais nous n'allons pas toutefois jusqu'à proscrire le vin, comme tel « abs-tème » de nos amis. L'excès en tout est un défaut.

A entendre cet apôtre de l'abstinence totale, les premiers crimes de l'alcool ont été ceux du vin.

Icarius, dit la vieille histoire, ayant donné asile à Bacchus, le dieu lui enseigna la culture de la vigne. Icarius fit boire la nouvelle liqueur aux bergers de l'Attique ; ceux-ci s'enivrèrent, tuèrent Icarius et le jetèrent dans un puits. Mera, sa chienne, en mourut de douleur, Erigone se pendit ; tous trois furent placés parmi les astres.

Les Egyptiens ne consomment pas le vin avant le vin<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et ils n'en offraient pas aux dieux, estimant qu'il ne leur était point agréable parce qu'il provenait du sang des guerriers morts, mêlé à la terre. C'est pourquoi, ceux qui s'enivrent perdent l'entendement et l'usage de la raison, comme étant remplis du sang de leurs prédécesseurs. Depuis lors, la couleur rouge du vin a créé, par analogie avec la couleur du sang, le préjugé que le vin pouvait remplacer le sang. On ne verra jamais, on le sait, un médecin traditionaliste prescrire le vin blanc, mais bien le vin rouge, à titre de fortifiant (1).

On sait que, récemment, le gouvernement des Etats-Unis a décreté l'interdiction de la vente du vin, d'où la conséquence que les Américains ne boivent plus désormais que de mortels whiskys fabriqués avec des eaux-de-vie de bois.

Or, coïncidence piquante, c'est à une des gloires de l'Amérique,

---

(1) *Annales anti-alcooliques*, janvier 1920.

le vertueux Benjamin FRANKLIN, qu'on doit le plus charmant plaidoyer en faveur du vin qui ait peut-être été jamais écrit.

Voici quelques fragments d'une épître que Franklin écrivait à l'abbé MORELLET, en réponse à des couplets d'une chanson à boire, que celui-ci avait composée à l'occasion d'un dîner en l'honneur de l'Indépendance américaine, en 1786.

Franklin répondit à l'abbé philosophe :

Vous m'avez souvent égayé, mon très cher ami, par vos excellentes chansons à boire ; en échange, je désire vous édifier par quelques réflexions chrétiennes, morales et philosophiques sur le même sujet. *In vino veritas*, dit le sage, la vérité est dans le vin. Avant Noé, les hommes n'ayant qu'e de l'eau à boire, ne pouvaient trouver la vérité ; aussi ils s'égarèrent, ils devinrent abominablement méchants et ils furent exterminés par l'eau qu'ils aimaient à boire. Ce bonhomme Noé, ayant vu que par cette mauvaise boisson tous ses contemporains avaient péri, la prit en aversion, et Dieu, pour le désaltérer, créa la vigne et lui révéla l'art de faire le vin ; par l'étude de cette liqueur, il découvrit maintes et maintes vérités, et depuis son temps, le mot *deviné* a été en usage, signifiant originairement découvrir au moyen du vin ; ainsi, le patriarche Joseph prétendait *deviner* au moyen d'une coupe ou d'un verre de vin, liqueur qui a reçu son nom, pour marquer qu'elle n'était pas une invention humaine, mais divine.

Dieu a fait le vin pour nous réjouir ; quand vous voyez à table votre voisin verser du vin dans son verre, ne vous hâtez pas d'y verser de l'eau ; pourquoi voulez-vous noyer la vérité ? C'est une fausse complaisance et bien incommodé. Je dis ceci à vous, comme homme du monde, mais je finirai comme j'ai commencé, en vous faisant une observation religieuse bien importante et qui est tirée de l'Écriture sainte, savoir que l'apôtre Paul conseille bien sérieusement à Timothée de mettre du vin dans son eau pour sa santé, mais que pas un des apôtres, ni aucun des saints pères, n'a jamais conseillé de mettre de l'eau dans son vin (1).

Benjamin Franklin joignait à sa dissertation plusieurs dessins à la plume, où il établissait, par la situation du bras et du coude de l'homme qui boit, la différence avec les animaux, qui tendent le cou ou sont obligés de se mettre à genoux pour atteindre leur boisson.

Que vont penser les tempérants de cette homélie d'un Père de l'église républicaine et laïque ?

- N'a-t-on pas dit, depuis belle lurette, que les buveurs d'eau sont des méchants ? De la mesure en tout, telle est notre devise.

(1) Cf. *Figaro*, 1<sup>er</sup> février 1920.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG.  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
HYPOTENSEUR

## La Médecine des Praticiens

### La Dioséine Prunier et les fibromes.

Les lecteurs de la *Chronique Médicale* connaissent l'efficacité remarquable de la « Dioséine Prunier » dans les troubles de la ménopause. Le plus grave de ces troubles est la mètrorrhagie, que celle-ci provienne de la congestion intense de l'utérus, ou de la sclérose de ses artères et de ses veines.

La « Dioséine Prunier » combat ces accidents par ses nitrites et par son fluor. Les nitrites, dilatateurs des vaisseaux, dissipent la congestion utérine, en favorisant la circulation. Le fluor, antitoxique puissant, neutralise les poisons accumulés dans le sang qui gorgé la matrice, fortifie ses vaisseaux, s'oppose à la sclérogénèse.

Nous ignorions jusqu'ici que la « Dioséine Prunier » fut capable d'agir sur les fibromes. Un médecin nous communique une observation qui montre l'action bienfaisante de la « Dioséine » sur cette espèce de tumeur. Reproduisons sa lettre.

MONSIEUR,

Je ne sais comment expliquer l'action de votre « Dioséine » sur une personne de ma famille atteinte de fibrome utérin, et qui répugne à l'opération que j'entrevois, hélas, dans quelque temps comme inévitable.

Le fait est que ma très proche parente, depuis l'usage de votre médicament, va beaucoup mieux. La tumeur est bien loin de progresser : donc aucun organe voisin n'est gêné ; les fonctions s'accomplissent très normalement : urines suffisantes ; pas, ou mieux plus d'œdème des membres inférieurs, nuit et sommeil excellents. Bref, état général parfait.

Dois-je rapporter aux composés de votre « Dioséine » le bon résultat ci-dessus relaté ? Je n'en fais nulle difficulté. Aussi, je veux continuer cette cure et remercie votre médicament si je puis éviter le baume d'acier.

Veuillez, etc.

Voilà donc un cas de fibrome assez sérieux, puisqu'il avait causé l'œdème des membres inférieurs, notamment amélioré après l'usage de la « Dioséine Prunier ». Ce mieux est-il vraiment dû à ce produit, et comment expliquer ce résultat ?

L'influence heureuse de la « Dioséine Prunier » dans ce cas particulier n'est pas douteuse. Nous allons montrer la manière dont elle s'est exercée.

On sait qu'un fibrome de l'utérus entretient autour de lui une zone de congestion plus ou moins intense, plus ou moins profonde. Or, c'est dans cette zone congestive que le fibrome s'alimente, qu'il puise les éléments de son évolution. De plus, cette même zone est la source des hémorragies, souvent redoutables, qui accompagnent les tumeurs de cette nature.

Il est aisé maintenant de comprendre l'action de la « Dioséine Prunier ». Ses formiates, ses glycéro-phosphates remontent la

emme, si elle est affaiblie par de fortes pertes de sang, mais le rôle principal appartient aux nitrites et au fluor.

Les nitrites, en dilatant les vaisseaux, dissipent la congestion de l'organe, suppriment les mètrorragies. Ils ont pour effet capital de priver ainsi le fibrome des éléments qui le nourrissent et assurent son développement; ils lui coupent les vivres; la tumeur ne peut plus progresser.

Le fluor, en fluidifiant le sang, en tonifiant les parois vasculaires, concourt au même résultat. De plus, le fluor, dont on commence seulement à soupçonner le rôle important dans l'organisme, n'aurait-il pas une action spéciale, défavorable sur le fibrome? C'est une hypothèse, dont de futures expériences établiront le bien ou le mal fondé.

Nous prions le docteur X... de nous faire connaître la suite de son traitement. Nous serions très reconnaissants aux médecins qui voudraient bien expérimenter la « Dioseine Prunier » dans des cas semblables de nous communiquer le résultat de leurs observations.

— — — — —

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Association des médecins combattants.

Il vient de se fonder à Paris une Association amicale des anciens médecins des corps combattants, filiale de la *Ligue des chefs de section et des soldats combattants*.

Cette association a pour objet de grouper ceux des membres du corps médical, praticiens et étudiants, qui ont vécu la guerre parmi les combattants. Ouverte à tous médecins militaires, de carrière ou de complément, elle a pour but, avant tout, de maintenir et de resserrer les liens sacrés de camaraderie, nés du sentiment du devoir, de l'esprit de sacrifice et de l'habitude du danger.

L'Association des anciens médecins des corps combattants tient à se tenir en dehors de toute action politique; organisme corporatif, elle se propose, uniquement, la défense des intérêts professionnels de ses membres. Elle désire aussi pouvoir venir en aide, moralement et matériellement, à ceux d'entre eux qui, mutilés ou blessés, ont dû renoncer à leur vie active d'autrefois.

Fondée sur l'initiative du Docteur H. MARINGER, de Paris, l'Association des anciens médecins des corps combattants a pour président et vice-président les Docteurs Henri MEURISSE, 1, carrefour de la Croix-Rouge, et Marcel PINARD, Médecin des Hôpitaux de Paris, 168, rue de l'Université. Les adhésions peuvent être adressées au Docteur CLAUDE, Secrétaire général, 102, rue de Vaugirard, ou au Docteur YOTOTTE, Secrétaire adjoint, 125, rue Boucicaut, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

**XIV<sup>e</sup> Congrès français de médecine.**

L'Association des Médecins de langue française tiendra à Bruxelles, du 19 au 22 mai prochain, son XIV<sup>e</sup> Congrès, sous le haut patronage de LL MM. le Roi Albert et la Reine Elisabeth.

Ce Congrès sera présidé par le professeur HENRIJEAN. Il est ouvert à tous les médecins qui s'intéressent aux questions de médecine interne et de pathologie générale.

Nous ne doutons pas que les médecins français répondent en grand nombre à l'appel du bureau du Congrès.

L'occasion s'offre d'exprimer à nos confrères belges nos sentiments de gratitude et d'affection pour leur noble pays.

**Maison médicale agenaise.**

Voici un heureux exemple à suivre de décentralisation. C'est le *Moniteur médical* (1) qui nous le fait connaître.

Nos confrères d'Agen viennent d'organiser une *Maison Médicale*, qui, croyons-nous, est en France la première du genre.

Dans un immeuble au milieu d'un parc, les services ont été établis : électricité médicale, mécanothérapie, moulages, orthopédie, sérobiologie, hématologie, analyses de toute nature, photographie, etc.

Tout médecin peut y envoyer et y faire hospitaliser un malade, en vue d'examen. S'il n'accompagne pas son client, on lui envoie une fiche ; s'il veut procéder à un examen, le laboratoire lui est ouvert. Enfin, l'établissement possède un pavillon d'isolement.

Toutes nos félicitations à nos excellents confrères, pour avoir réussi à se grouper, et surtout à s'entendre.

**Maison du médecin. — Vente de charité.**

La vente de charité au bénéfice de la *Maison du médecin*, aura lieu les 27 et 28 mai prochain, à la Faculté de médecine.

Le comité des dames patronesses comprend, outre un certain nombre de femmes et filles de confrères, M<sup>mes</sup> THION DE LA CHAUME, présidente ; MAURICE DE FLEURY et JEAN-LOUIS FAURE, vice-présidentes ; SCHMITT, CLAISSE, MILIAN, LAUTH, HARVIER, qui chacune dirigeront un comptoir.

Le Comité des dames fait un pressant appel au corps médical de Paris et de province ; il sollicite de lui des dons en nature pour achalander les comptoirs : objets d'alimentation, ouvrages de dames, objets d'art, articles de Paris, etc., etc. Plus ces dons seront nombreux, plus le succès de la vente sera assuré.

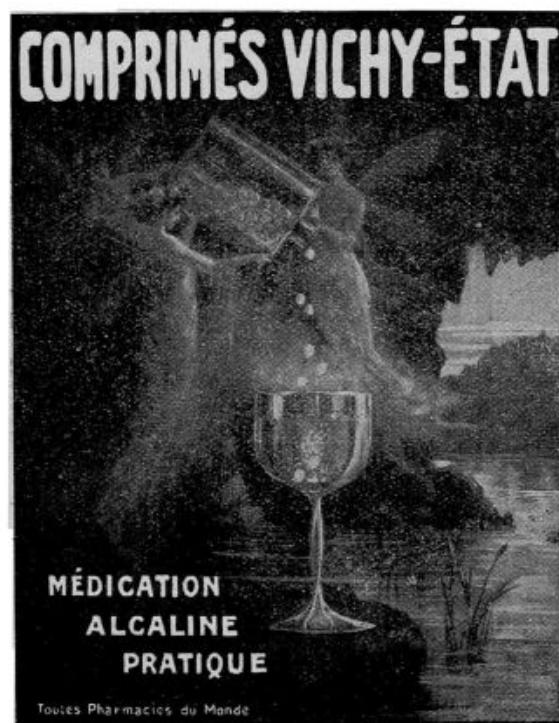
Le Comité est convaincu que son pressant appel sera entendu par la famille médicale tout entière, dont chaque membre aura à cœur de participer à cette manifestation charitable, au bénéfice des vieux confrères hébergés à la *Maison du médecin*.

Envoyer indistinctement tous les dons, quels qu'ils soient, en nature ou en espèce, au siège social, 9, rue d'Astorg.

(1) Numéro du 18 mars 1920.



*Echantillons et brochures, pour MM. les Médecins, sur demandes  
adressées à M. G. PRUNIER, 6, rue de la Tacherie, Paris.*



## Echos de la « Chronique »

### Docteur *honoris causa*.

Le Sénat académique de l'Université de Cracovie vient de conférer le titre de docteur en médecine *honoris causa* à Herbert Hoover, le grand ravitailleur de l'Europe, pour sa grande activité humanitaire et pour les éminents services rendus à la Pologne. Le chef d'Etat, le général Pilsudski, a confirmé la décision du Sénat académique.

### Un mot d'octogénaire.

Il a été rapporté par SAINTE-BEUVÉ, dans une de ces Causeries où il excellait à retracer des croquis et des silhouettes, avec l'art incomparable que l'on sait. On pourra le rééditer, lors des réceptions académiques qui vont se suivre cet hiver.

Il est d'usage à l'Académie française que le directeur ou président en exercice, lorsqu'un membre meurt, préside également la séance et prononce le discours solennel le jour où ce membre est remplacé et où l'on reçoit son successeur : le mort, tout naturellement, y est fait célébré. Un jour que M. Guizot venait d'être élu directeur, M. Biot s'approcha de lui et, pour tout compliment, lui dit : « C'est tentant ! » FONTENELLE n'eût pas mieux trouvé.

Et plus loin :

Un jour, sur la question qu'il (M. Biot) adressa à M. BERTRAND : « Quel est le jeune géomètre qui vous paraît avoir le plus d'avenir ? » et sur la réponse qui lui fut faite : « c'est M. Bour, » ce dernier, qui était en province, reçut, peu après, une caisse contenant six gros volumes, formant un *exemplaire unique* des œuvres de LAGRANGE, lesquelles n'ont jamais été recueillies et sont éparses dans les mémoires des diverses compagnies savantes. L'envoi portait cette indication : « Offert par Lagrange à CONDORCET, — par Condorcet à LACROIX, — par Lacroix à M. Biot, — par M. Biot à M. Bour, — par M. Bour à... » Le nom en blanc, pour bien marquer l'intention que le legs précieux, ainsi transmis de main en main au plus digne, continuât de l'être encore sans courir la chance d'être divisé et dispersé.

Examinateur à l'école de Saint-Cyr, un jour M. Biot y rencontra, parmi les élèves, un MONTMORENCY qu'il interrogea et qui répondit fort bien. Il lui exprima son approbation, en ajoutant ces mots qui résument, ce semble, à merveille, le genre d'égards qui restent dus aux anciens noms historiques, dans la juste et stricte mesure des idées de 89 : « On vous doit, Monsieur, les occasions de vous distinguer ; mais souvenez-vous bien toute votre vie qu'on ne vous doit que cela. »

### MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

\* à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

## La "Chronique" par tous et pour tous

### La « Confrérie » de la charité dans la paroisse Saint-Sulpice, au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas une question de minime importance que celle de l'exercice de la charité à notre époque. Les associations charitables se multiplient, rien de mieux ; mais il est regrettable de voir avec quelle facilité, et j'oserais dire quel sans-gêne, le corps médical est sollicité, voire même obligé de donner son concours, à titre purement gratuit, aux œuvres d'assistance, tant d'ordre public que d'ordre privé.

Un grand nombre de nos frères pâtissent de la situation qui leur est faite par l'établissement de dispensaires, cliniques et autres institutions, auxquels s'adressent certains malades, dont la situation, d'ailleurs aisée, permettrait de former au modeste praticien une clientèle susceptible de l'« honorer » utilement.

J'ai lu dernièrement avec beaucoup d'intérêt le règlement de la « Confrérie » de la charité, établie à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle dans la paroisse Saint-Sulpice, pour la visite et le soulagement des pauvres malades ; les articles VIII et IX de ce règlement, que je mets sous les yeux des lecteurs de la *Chronique*, leur montreront qu'à cette époque, si l'exercice de la charité était peut-être moins étendu que de nos jours, et compris d'une façon différente, les fondateurs d'œuvres de bienfaisance semblaient avoir plus de souci de ménager les intérêts des médecins auxquels ils faisaient appel.

**ARTICLE VIII.** — On prendra quelque médecin pour visiter, s'il se peut, charitalement les malades, sinon on le gagera, auquel la supérieure ou le secrétaire par son ordre enverra les billets des nouveaux malades, afin qu'il les visite le premier, à quoi il s'employerá promptement et fidèlement ; l'ordre de la Confrérie ne permettant pas de leur fournir aucun secours sans son ordonnance. S'il reconnaît quelque maladie dangereuse et contagieuse, il ne manquera pas d'en donner avis.

**ARTICLE IX.** — Il sera fait pension des deniers de la Confrérie à un ou plusieurs chirurgiens, pour appliquer aux malades les remèdes de leur art.

Ce règlement, intéressant en bien d'autres endroits, avait été établi d'après les principes de l'illustre apôtre de la charité, Vincent de Paul. Il était suivi par tous les membres de la Confrérie, laquelle comptait des personnes du plus haut rang, comme la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, la comtesse de Loménie de Brienne, Mme de Rantzau, Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, les Lamoignon, les marquises de Palaiseau, de Fénelon, la duchesse de Liancourt, etc., voisinant avec les plus modestes bourgeois.

La charité ne devait pas, toutefois, servir de prétexte à relations mondaines :

Les Dames ne devant pas faire considération ni de la condition ni du rang qu'elles avaient dans le siècle.

Pendant icelles assemblées, ne sera parlé de nouvelles ou affaires domestiques, mais seulement de ce qui regarde les pauvres malades ; à quoi chacune demeurera attentive, sans s'amuser à parler avec ses voisines pour dire son sentiment sur l'affaire proposée quand il lui sera demandé par Monsieur le curé.

Il n'y aura pas de préséances dans ces assemblées, les premières venues prendront les places vacantes, réservant seulement celles des trois officières, et ne s'amuseront, particulièrement, si l'assemblée est commencée, à offrir leurs places à celles qui surviendront, le temps se pouvant mieux employer qu'en ces cérémonies inutiles et superflues.

Sans mépriser les institutions charitables de notre temps, j'imagine qu'il ne serait pas inutile de rappeler certaines associations au respect des droits de chacun, de façon à ne léser personne ; combien tireraient avantage à s'inspirer de l'esprit du règlement imposé aux Dames de Saint-Sulpice ! Les pauvres n'y perdraient rien, le médecin continuant à faire ce qu'ils ont fait de tout temps : la charité plus et peut-être mieux que tous autres.

Les gens de cœur unis sur le terrain de la charité, en oubliant les prérogatives de la naissance et de la fortune, feraient ainsi œuvre utile et vraiment démocratique, pour le soulagement des malheureux.

D<sup>r</sup> Alfred LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

**A propos du centenaire de Laënnec. — Laënnec présenté au Pape Pie VII.**

Le 28 février 1892, au cours d'un banquet offert au D<sup>r</sup> FERRAND, le D<sup>r</sup> GOURAUD, médecin des hôpitaux de Paris, se levant pour porter un toast au président, conta l'anecdote suivante :

« En 1804, le Pape Pie VII était à Paris pour le sacre de l'Empereur et donnait des audiences dans la grande salle du Louvre. Cinq élèves en médecine, FIREAUX, PIGNÉ, PIDOUX, LAËNNEC et mon grand-père, PERDREAU, furent présentés à sa Sainteté par le cardinal SALA, qui dit au Pape : « Très Saint Père, ce sont des médecins pieux ». Le Pape se mit à sourire, et mettant la main sur le front de mon grand-père, il dit : « *medicus pius, res miranda* » (1).

P. c. c. : R. M.

(1) Cf. *Le Dr Boissarie*, par Alfred VAN DEN BRULE. De Gigord, éditeur ; Paris, 1919, page 307.

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES à  
VIN DE CHASSAING**  
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
PARIS, 6, Rue de la Tacherie

## Echos de Partout

Le médecin de Marguerite de Valois. — Ludovic DEMOULIN DE ROCHEFORT, originaire de Blois, médecin de Marguerite de Valois, était jusqu'ici un inconnu pour l'histoire ; en nous retracant sa vie, M. Rudolph Burkhardt, directeur du musée historique de Bâle, le présente comme un type intéressant du curieux Français du seizième siècle.

Praticien évidemment réputé, après la mort de la sœur de François I<sup>e</sup> il fut appelé à la cour de Savoie, auprès de la nièce de sa protectrice ; il y demeura quelques années, puis le goût des voyages, qu'il semble avoir eu toute sa vie, le reprit : il visita l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la Grèce et poussa jusqu'à Constantinople. Enfin, sur le tard, Bâle lui parut un excellent asile, il s'y retira et c'est là qu'il mourut en 1582.

La correspondance des plus notables Bâlois du temps le nomme souvent ; une société d'élite s'était formée autour de l'Université, où passait tout ce que l'Europe comptait de savants ; Rochefort y tint sa bonne place, aimant à causer de science et d'art, lisant, écrivant, collectionnant, s'occupant de sciences religieuses aussi ; car il semble bien qu'il fut huguenot, goûtant fort les jolies femmes, heureux, malgré une constitution débile, — il était plutôt bossu, — dans la maison dont l'inventaire après décès nous a été conservé. Le scribe nous décrit la chambre où il couchait, ses vêtements familiers, la salle ornée de gravures représentant les grandes villes qu'il avait visitées, sa bibliothèque qui contenait 1.200 volumes, sa salle de musique aussi, et une certaine fenêtre ornée de jolis vitraux peints, qui subsistent encore au musée de Bâle. Ce musée garde, d'ailleurs, quelques-unes de ses reliques, une centaine de médailles recueillies au cours de ses voyages, à Padoue notamment, qu'il avait cédées à son ami Amerbach et dont plusieurs figurent aujourd'hui parmi les pièces antiques.

Il dut y avoir, parmi les huguenots français de son temps, plus ou moins obligés à mener une vie errante, de nombreux voyageurs dont les tournées en Europe avaient singulièrement affiné l'esprit, mais de la plupart la mémoire est perdue ; c'est avec plaisir que nous retrouvons celle de Rochefort, si agréablement présentée à ses concitoyens d'adoption, les Bâlois, par M. R. Burkhardt.

(*Journal des Débats*, 13 octobre 1918.) R. K.

L'embaumement mercuriel à l'époque médiévale. —

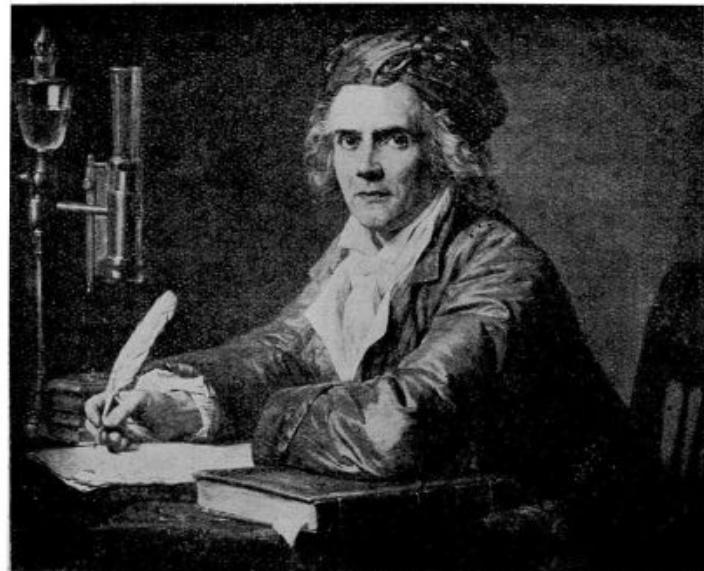
L'analyse d'une substance recueillie en 1866 dans le tombeau du duc de BEDFORD, mort à Rouen en 1435, a permis à M. A. LEROY de conclure à l'emploi, dès cette époque, de mercure métallique sous forme d'onguent balsamo-mercuriel.

(*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. CXLVII, 16 décembre 1918).

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Un portrait d'Alphonse Le Roy.* — Je vous adresse la reproduction d'un portrait d'Alphonse Le Roy, qui était le médecin de



Alphonse Le Roy, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

(Musée de Montpellier.)

DAVID. Le tableau est exposé au Musée de Montpellier ; il date de 1780 environ.

Avez-vous quelques renseignements sur ce médecin parisien ?

André JOUBIN,  
Conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie,  
Paris, 16, rue Spontini.

Avant que viennent les réponses, nous engageons le « questionneur » à consulter le Dechambre et les Biographies usuelles.

Leroy est, d'ailleurs, un personnage connu. Outre qu'il a occupé une chaire d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris, à côté de Baudelocque, on lui doit des recherches historiques sur « la doctrine et la pratique des principaux accoucheurs qui ont paru depuis Hippocrate jusqu'à nos jours » ; sur « la notion de la

symphyse du pubis », opération qu'il fut un des premiers à préconiser, avec Sigault ; un *Manuel des goutteux et des rhumatisants* ; un *Manuel de la saignée* (il préconisait celle du pied, montrant les dangers de celle du bras) ; et diverses monographies, plus ou moins curieuses, notamment des *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants* ; une « consultation médico-légale sur la question : l'approche de certaines femmes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ? » ; *Motifs et plans d'établissement dans l'hôpital de la Salpêtrière d'un séminaire de médecine, pour l'enseignement des maladies des femmes, des accouchements et de la conservation des enfants*, etc. Ce serait une physionomie curieuse à faire revivre. Voilà un bon sujet de thèse pour un aspirant au doctorat.

C.

*Fénelon aux eaux de Bourbon.* — Notre érudit collaborateur, M. LÉON GAUTHIER, archiviste aux Archives nationales, a l'obligeance de nous communiquer le très intéressant document qui suit (1) :

Monsieur,

Le meilleur medecin de ce païs me presse depuis longtems pour m'envoyer aux eaux de Bourbon, où M. Fagon me conseilloit autrefois d'aller. Si le Roi veut bien avoir la bonté de me permettre ce voyage dans le pressant besoin de ma santé, je m'y préparerai au plus tôt par rapport à beaucoup d'affaires de mon diocèse qu'il faut que je règle avant cette absence. En ce cas, je partirai d'ici, Monsieur, dez le mois prochain ; je m'en irai à Bourbon par le droit chemin sans passer par Paris, sans m'arrêter en aucun lieu et sans voir personne sur ma route. L'infirmité et le régime des eaux me donneront la liberté d'être fort retiré pendant mon séjour à Bourbon et je reviendrai d'abord ici de la même manière que j'en serai parti. J'espère que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'apprendre les intentions de Sa Majesté, et que vous me ferez aussi celui de croire que je suis très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. Ar. Duc de Cambray.

A Cambray, 4 juillet 1706.

Le voyage de Fénelon s'est-il réellement effectué ? Nous n'en avons pas trouvé mention dans les biographies de l'illustre prélat.

L. R.

*Portrait à rechercher.* — M. Gaston STALINS, directeur et fondateur de la Revue *la France*, 7, rue Van Lerius, à Anvers, demande renseignements et surtout portrait de Jean Stalins, docteur en médecine et échevin de la ville de Gand, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

G. S.

(1) *Archives du ministère de la guerre*, vol. 1944, p. 42.

### Réponses

*Un homme sablé* (XXV ; XXVI, 154, 286). — Dans la série intéressante que la *Chronique* a publiée en réponse à la question, viendrai-je trop tard pour compléter, par quelques précisions, ce qui a été dit déjà ?

D'abord, la composition du « sac de sable ». Nos lecteurs, gens calmes et pondérés, ne feront pas mauvais usage de la formule qui peut être donnée ici. Le sac de sable se compose d'un revêtement extérieur (peau d'anguille, gaine de toile forte, peau très souple, ou même maintenant fragment de chambre à air de bicyclette), rempli de sable très fin et très sec mêlé à de la grenaille de plomb. L'extrémité par laquelle on frappe doit être très soigneusement arrondie, sans aucune bosse ni aspérité ; l'autre extrémité, celle que le malfaiteur tient en main, est munie d'une cordelette ou d'un cuir très souple, dans la boucle duquel on passe le poignet.

Le sac de sable est une arme redoutable, et qui la plupart du temps ne laisse pas de traces. C'est l'arme favorite des rats d'hôtel.

Le sac de sable est d'usage assez ancien, puisqu'on trouve dans Villon, et dans « la Légende » de Maître Faifeu, son disciple, une ou deux allusions à la « peau d'anguille ». Un siècle plus tard, on retrouve cette arme entre les mains des Cévenols, lors des guerres de religion. Sous la Terreur, il me souvient d'avoir lu jadis, dans je ne sais plus quel auteur, que des gens avaient été assommés à l'aide de longs sacs étroits remplis de sable de rivière. Aujourd'hui, nous retrouvons le sac de sable entre les mains des nervi, des apaches, mais plus particulièrement des rats d'hôtel.

Il fait partie du matériel classique des peu sympathiques personnages appartenant à cette puissante corporation. Ces bandits, parmi les plus redoutables des voleurs internationaux, doivent disposer de grandes ressources intellectuelles, physiques et matérielles. De ces dernières, il faut faire trois parts : le costume, l'outil de travail, l'arme.

Le costume consiste en un maillot très fin, tout noir ou gris noir, porté à même la peau, et recouvrant le cou et la tête ; des gants et souvent un masque. — L'outil de travail est multiple : ouistiti (petit chef-d'œuvre d'habileté mécanique, permettant d'ouvrir du dehors, et sans bruit, une porte fermée et dont la clef est dans la serrure) ; éponge et masque à chloroforme (pour anesthésier le client à « faire ») ; vaporisateur et vrille : pinces courtes diverses, et lanterne électrique de poche. — Quant aux armes, ce sont d'abord le stylet italien à lame courte et triangulaire, et que la haute pègre a la coquetterie de choisir souvent fort artistique ; enfin, le sac de sable ou peau d'anguille.

Si, pendant l'opération nocturne, le rat rencontre de la résistance, un coup de sac fait office de massue, étourdit le gêneur en le réduisant à l'impuissance, ou bien l'assomme. Et voilà un homme sablé !

D. CALDINE.

*Noms de médecins donnés à des rues (XXVI, 217).* — Vingt conseillers municipaux ont signé une proposition tendant à attribuer à une rue de Paris le nom d'**Hippolyte-Morestin**, « le grand chirurgien qui, pendant la guerre, a rendu de considérables services et, notamment, restitué un visage aux blessés de la face. »

Nous nous associons de tout cœur à cette proposition. L. R.

*Les blessures singulières (XXVI, 346).* — Le 18 septembre 1914, revenant de la bataille de la Marne et de la Fère-Champenoise (armée de Foch, 9<sup>e</sup>), j'avais été envoyé avec mon ambulance à la gare d'Epernay, pour y trier, panser et évacuer les blessés de Reims et environs. Du 19 au 26 septembre, 2.300 blessés ou éclopés (exactement 1.890 blessés) furent reçus par mon ambulance, qui fournit pendant ces 8 jours un travail intensif nuit et jour. Ces blessés provenaient, pour la plus grande partie, des durs combats du fort de la Pompelle et appartenaient surtout au valeureux 138<sup>e</sup> infanterie de Magnac-Laval (Haute-Vienne), qui y perdit les 2/3 de son effectif. Ces blessés présentaient une très grande variété de blessures par balles de fusil et de mitrailleuses et projectiles d'artillerie. Les corps étrangers, facilement accessibles, que mes aides-majors et moi avons extraits, furent vraiment considérables. Les trois observations ci-dessous, très résumées, ont été recueillies parmi ces blessés.

#### OBSERVATION I.

*Couvercle de boîte à sardines sous le cuir chevelu.* — Le 20 septembre, mon aide-major, Gloumeau, de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), me prie d'examiner un soldat du 138<sup>e</sup> qui portait à la nuque, à la naissance des cheveux, une plaie transversale, rectiligne, nette, de plusieurs centimètres et chez qui on sentait sous le cuir chevelu, notamment déformé, un corps étranger de grande dimension, dur et paraissant d'une certaine élasticité. En explorant la plaie à la sonde cannelée, on avait la sensation d'un corps métallique, que le Dr Gloumeau put saisir à la pince et extraire. C'était tout le couvercle d'une boîte à sardines, que le soldat portait arrimée sur son sac, et qu'un éclat d'obus bouleversant le sac avait projeté sous son cuir chevelu.

On sait, en effet, que nos soldats allaient volontiers au combat, porteurs de leur sac, malgré son poids, pour se préserver des projectiles, surtout des schrapnels.

Ce blessé fut évacué le jour même et nous n'avons su ce qu'il était devenu.

#### OBSERVATION II.

*Fistule broncho-pulmonaire à siège singulier. (Fistule broncho-pulmonaire acromio-coracoidienne).*

Le 26 septembre, je suis au milieu de très nombreux blessés ; assis sur une chaise, un soldat du 94<sup>e</sup> d'infanterie, Char..., pâle, anhélant, paraissant beaucoup souffrir. Il avait été blessé le 24 au matin, dans une tranchée du fort de la Pompelle, par une balle à l'épaule droite et n'avait été relevé que le lendemain soir vers minuit, buvant pendant ces longues heures un quart d'eau et mangeant deux pommes. Après avoir fait le trajet de la Pompelle à Epernay à pied, en voiture, en auto, il arrive à la gare d'Epernay, le 26 à 15 heures, dans un état très alarmant. En me penchant pour l'exa-

miner, je n'aperçois qu'une petite déchirure de sa capote, siégeant à l'extrémité de l'épaule droite, à l'emmanchure de la capote, et j'entends nettement par cette déchirure le bruit de la respiration. Une feuille de papier à cigarettes, la flamme d'une allumette présentées à la déchirure, oscillent à chaque mouvement respiratoire et je fais constater le fait aux aides-majors Soline, de Paris, et Charbonneau, de Limoges. Le blessé nous raconte qu'immédiatement après sa blessure, il a rendu un gros caillot de sang et que par son épaule il a sorti du sang et de l'écume sanguinolente. L'orifice d'entrée du projectile siégeait exactement à l'extrémité supéro-externe de l'épaule, sur la voûte acromio-coracoïdiennne, dans les téguments qui recouvrent la voûte, et l'orifice de sortie sur le bord interne de l'omoplate, à deux centimètres de l'apophyse transverse de la 2<sup>e</sup> dorsale. Le troisième jour, la fistule était imperméable à l'air. La balle fut trouvée à l'intérieur d'une portion de boule (pain) que Char... portait en réserve dans son sac. Elle n'avait subi aucune déformation. Après différentes péripéties, ponctions de liquide hématique (radioscopie et radiographie par mon ami, le professeur agrégé Zimmern), fièvre, toux persistante. En janvier 1915, le blessé présentait un état très satisfaisant.

#### OBSERVATION III.

*Amputation du bras droit par obus. Résistance de l'organisme, illusions bizarres d'amputé.* — (Observation recueillie par l'aide-major SOLRÈNE).

Le 29 septembre, est porté à l'hôpital auxiliaire n° 4 dont je suis le médecin-chef, le nommé Lég... du 138<sup>e</sup>, homme très grand, très vigoureux, aubergiste et agriculteur de la Haute-Vienne. Il avait été blessé, le matin même, sous Reims, dans une tranchée de Sillery. Aussi dans la tranchée, à côté d'un camarade, un gros obus éclate près d'eux, blesse son camarade et emporte le bras de Leg... « Je suis tombé contre la paroi de la tranchée, sans souffrir et sans perdre connaissance un instant. Je me suis rendu compte de ma blessure presque aussitôt, en voyant mon camarade faire mouvoir sa main et voulant faire comme lui sans y parvenir. Je m'aperçus alors que mon bras ne tient plus à l'épaule que par un lambeau de chair et d'étoffe. J'ai voulu le couper avec mon couteau sans pouvoir y arriver, et j'ai soutenu mon bras avec la main gauche. — On m'a dirigé sur un village où un major a fini de me couper le bras. » — Fiche de diagnostic : amputation du bras par obus, hémostase spontanée. La section, très-éffilochée, inégale (humérus saillant), à odeur désagréable, est de la dimension d'un moignon de désarticulation scap-humérale. Après de nombreux accidents et incidents, ligature de l'axillaire haut, faite par moi non sans difficultés au milieu de ce magma, début de gangrène ayant nécessité l'épluchage de la plaie jusqu'au vif, hémorragie secondaire de la circonflexe, qui fut difficile à trouver et à pincer. La température ne dépassa pas 39° et le blessé était évacué en février 1915. Il est revenu chez lui quelques mois après, où il a repris son commerce et son travail. Il présente de curieuses illusions d'amputé. Après douleurs dans la main absente, jusqu'au 14 octobre, époque où il nous disait que son bras lui faisait mal *moins loin*, et que c'était au coude surtout qu'il souffrait. Il se plaignait aussi que les mouches le gênaient beaucoup et avec sa main gauche il les chassait constamment de l'emplacement qu'aurait pu occuper tout son membre absent, principalement à l'extrémité, vers la main.

Dr DUBOUSQUET-LABORDERIE,  
Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe honoraire, ancien médecin-chef de l'ambulance 10/12, membre honoraire de la Société de médecine de Paris et membre correspondant de la Société de thérapeutique.

— Dans son n° du 30 juin 1917, le *Journal des praticiens*, de notre excellent frère et ami FIESSINGER, a publié une curieuse observation du Dr A. SATRE, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, chirurgien aux armées, et relatant les dégâts produits par « un singulier projectile : une phalange boche dans un avant-bras français !... »

L. R.

— Un soldat, blessé au pénis par éclat d'obus, en automne 1916, avait perdu la partie antérieure de l'urètre (entre le gland et la racine du pénis). Il ne pissait donc plus par le méat. Admis à l'hôpital militaire de Colmar, il y trouva un chirurgien fort ingénieux, qui imagina de remplacer la partie détruite de la muqueuse urétrale par... l'appendice vermiciforme sain, enlevé occasionnellement à un autre blessé, le même jour. La greffe appendiculaire a parfaitement réussi, de sorte que le malade urine et... éjacule à travers l'appendice-urètre. Ce malade a été présenté à Guillaume, lors de la visite que l'empereur fit à l'hôpital militaire de Colmar (13, XII, 16).

Le médecin en chef de l'hôpital militaire, connaissant sans doute le goût de Guillaume pour les grivoiseries, avait permis au blessé de se rendre en ville quelques jours auparavant, pour essayer ses fonctions génitales. Lorsque la présentation a eu lieu, notre médecin en chef a affirmé, d'un ton catégorique, que le blessé jouissait de toutes ses facultés masculines. Sa nouvelle muqueuse uréthro-appendiculaire résistera-t-elle à l'invasion des gonocoques ?

Si les Boches étaient restés les maîtres à Colmar, il est fort possible que le médecin en chef, pour en avoir le cœur net, aurait facilité également un *conjungo* avec une charitable personne, choisie par lui, pour faire réussir l'expérience.

X.

— Nous prions nos correspondants de bien vouloir, désormais, adresser les communications relatives aux blessures singulières, reçues au cours de la dernière guerre, à notre collaborateur, le Dr BONNETTE, à St-Germain-en-Laye.

R.

*L'audition colorée* (XXVI, 120). — A-t-on rappelé ces lignes du *Journal des Goncourt*, I, 366-7 :

Flaubert nous disait aujourd'hui : « l'histoire, l'aventure d'un roman : ça m'est bien égal. J'ai la pensée, quand je fais un roman, de rendre une coloration, une nuance. Par exemple, dans mon roman carthaginois, je veux faire quelque chose *pourpre*. Dans *Madame Bovary*, je n'ai eu que l'idée de rendre un ton, cette couleur de moisissure de l'existence des cloportes... »

C.

## Chronique Bibliographique

**La Bibliothèque centrale et les Archives du service de santé au Musée du Val-de-Grâce**, par JEAN BONNEROT. (Extrait de la *Revue des bibliothèques*, janvier-juin 1918). Paris, Ed. Champion, 1918.

Nous avons parlé, en son temps, de la création du *Musée du Val-de-Grâce*, fondé en 1918 et destiné à grouper la collection des archives et documents de guerre, la Bibliothèque centrale du service de santé, le service des archives de médecine et pharmacie militaires, ainsi que tous autres services rattachés ou à rattacher au Musée, par arrêté du ministre de la guerre.

Il y aura désormais un centre d'instruction, où pourront puiser non seulement nos confrères de l'armée, mais aussi ceux qui entreprendront des travaux historiques tels que l'étude rétrospective que nous avons nous-même réussi à mener au terme (1), grâce aux concours sympathiques et dévoués que nous avons rencontrés auprès des éminentes personnalités du corps de santé qui ont été mises à la tête de cette nouvelle et si utile institution. Nous sommes heureux, à cette occasion, de remercier particulièrement l'auteur de la savante bibliographie que nous venons de parcourir, M. Jean BONNEROT, dont les avis nous furent d'un précieux secours.

**Chirurgie urinaire de guerre**, avec 187 figures, par le Dr F. CATHELIN. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1919.

L'étude des plaies des organes génito-urinaires n'avait été que peu abordée avant la guerre qui vient de se terminer si glorieusement pour nous. On n'avait pas, en effet, songé jusqu'alors à créer ces grands centres régionaux, qui ont permis à nos spécialistes de réaliser tant de prouesses, de prodiguer tant de science et de dévouement. Nul n'était mieux qualifié que le Dr CATHELIN, dont la dextérité chirurgicale et l'ingéniosité sont connues de tous nos confrères, pour écrire, avec le talent que nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier, cette page nouvelle de pathologie chirurgicale, où s'affirme une fois de plus sa maîtrise.

Ce qui domine toute notre chirurgie urinaire de guerre, c'est, semble-t-il, l'idée de conservation, « non d'une conservation aveugle, à outrance, mais bien d'une conservation opportune, que seul, un esprit chirurgical, très affiné et clairvoyant, est capable de préciser. » Mais ne vous y méprenez pas : ce n'est pas l'expectative dans tous les cas ; l'auteur n'est pas de ceux qui reculent devant l'action, mais il la veut raisonnée, aussi éloignée de la thérapeutique des bras croisés que d'une impulsive témérité.

(1) Nous faisons allusion à notre ouvrage sur les *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire*, paru chez Albin Michel.

**Curiosités médico-artistiques, 3<sup>e</sup> série, par le Dr LUCIEN NASS,**  
Paris, Le François, 1920, 4 fr. 50.

Nous avons trop souvent exposé notre doctrine sur l'utilité de la critique médico-artistique, de la technocritique, selon le mot, que nous ne trouvons pas très heureux d'ailleurs, de notre confrère TOULOUSE, pour ne pas louer une œuvre comme celle de NASS, qui se poursuit avec un succès mérité, par l'effort qu'elle révèle, par les considérations esthétoco-scientifiques dont elle agrandit le domaine de l'art.

Près de 250 gravures, d'après les peintres de toutes les écoles et de tous les pays, choisies avec discernement, interprétées avec sagacité, disent assez l'intérêt de cette nouvelle série, présentée, il est juste de le reconnaître, avec un luxe typographique dont beaucoup d'éditeurs nous ont déshabitués.

Le livre de Nass est un musée, en même temps qu'un petit joyau bibliophilique, dont M. LE FRANÇOIS doit être d'autant plus remercié, qu'il s'est montré en l'espèce plus désintéressé.

**Le maréchal Ney au Luxembourg, par A. HUSTIN.** Paris,  
Firmin-Didot, 1918.

On connaît le drame, sur lequel tout paraît avoir été dit, et cependant M. HUSTIN a encore trouvé à glaner de nombreux détails, que vainement on chercherait dans d'autres publications. Nous recommandons surtout la description de la salle d'audience, où allait se juger ce procès mémorable, où l'on se garda d'oublier « les gardes-robés dissimulées derrière de grands paravents en papier, pour servir de cloison » ; et où toutes précautions furent prises « pour empêcher le froid ».

On buvait, on mangeait, d'aucuns prétendirent même qu'il y eut une sorte d'orgie, dans l'intervalle des séances de cette Cour suprême. Un des juges, le duc Victor de Broglie, a contesté cette assertion, mais la Comptabilité de la Chambre des pairs est là qui lui donne un démenti formel. Un restaurateur de la rue de Tournon reçut, pour les repas qu'il avait servis au Palais du Luxembourg, du 20 novembre au 7 décembre, la somme énorme pour l'époque de 31.000 francs. Si ce n'était pas la noce, c'est que les mots perdent de leur sens, dans des circonstances données. Les caricaturistes ne donnaient donc aucune entorse à la vérité historique, lorsqu'ils représentaient MM. les pairs le verre en main, « à l'heure suprême où l'archiviste de la Chambre, en sa qualité de greffier de la Cour de justice, frappait à la porte de la cellule du maréchal, pour lui lire l'arrêt qui le condamnait à être fusillé quelques heures plus tard ! »

A. C.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LYONNET (B.). — *Des faits récents montrent que la défaite n'a rien appris aux grands maîtres intellectuels de l'Allemagne.* H. Gabrion, 12, rue de la Barre, Lyon.

LACAPÈRE (Dr). — *Le Traitement de la syphilis par composés arsenicaux.* Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

KERCKHOVE (Albert van de). — *L'Histoire merveilleuse de la Libre Belgique.* Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 8, rue Garancière, Paris.

BINET-SANGLÉ (Dr). — *L'Art de mourir,* 3 francs. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

ROUSSEL-LÉPINE (José). — *Les Champs de l'Oareq,* 5 francs. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

GARNAUD (J.). — *Guide de l'expert aux commissions de réforme.* 6 francs. Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

PIOUFFLE (H.). — *Les Psychose cocainiques.* A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SPALDING (Dr James Alfred). — *Docteur Lyman Spalding, the originator of the United States Pharmacopœia.* W. M. Léonard, Publisher, Boston.

SONDAG (Major). — *Rapport d'ensemble sur le fonctionnement au cours de l'année 1916 : 1<sup>o</sup> de l'Institut antirabique du Protectorat; 2<sup>o</sup> du Centre vaccinogène du Protectorat ; 3<sup>o</sup> du Laboratoire de bactériologie, de l'hôpital militaire et civil de Rabat.* G. Mercié et C<sup>ie</sup>, Casablanca.

LEREDDE (Major). — *Instructions complémentaires relatives au diagnostic et au traitement de la syphilis. Conférences sur la stérilisation de la syphilis.* Imprimerie du Bulletin officiel du gouvernement du Protectorat, Rabat.

*Fonctionnement du service de santé et de l'hygiène publique et considérations sur les affections les plus fréquemment observées au Maroc, au cours de l'année 1917.* G. Mercié et C<sup>ie</sup>, Casablanca.

*Conseils d'hygiène individuelle au Maroc ; éléments de prophylaxie sanitaire.* Imprimerie de l'Echo du Maroc. Boulevard El Alou, Rabat.

*Le Songe de Jean Vir.* Imprimerie Barlatier, 17-19, rue Venture, Marseille.

MAURAN (Dr). — *L'Organisation et les Buts du service de santé et de l'hygiène publique du Protectorat du Maroc.* G. Mercié et C<sup>ie</sup>, Casablanca.

ARMAND-DELILLE et WAPLER (Ph.). — *L'Ecole de plein air et l'École au soleil,* 4 francs. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine Paris.

GRAND (Dr Jules). — *Le Vin*, 0 fr. 15. Imprimerie Jouve et Cie, 16, rue Racine, Paris.

LYONNET (B.). — *Avec quelle grossière audace les Allemands préparent la reprise de leur commerce ; Les Universitaires allemands montrent, une fois de plus, leur orgueil, leur égoïsme et leur manque de dignité ; Comment la sauvagerie allemande comprend le respect dû aux morts ; Après la Victoire ; Neuf cent six professeurs d'Universités, apôtres du militarisme*. Association typographique, 12, rue de la Barre, Lyon.

THOMSON (Sir J.-J.). — *La Théorie atomique*. Gauthier-Villars et Cie, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris.

ROUSSY (B.). — *Nature et transmission de l'agent pathogène infectieux de la grippe ou influenza*, 2 francs. A. Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

VOIVENEL (Paul) et MARTIN (Paul). — *La Guerre des gaz*, 5 francs. La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

ARCHER (J.). — *L'Enigme de la guerre*, 12 francs. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

*La Faculté de médecine de l'Université de Paris*, 1 franc. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

CHAUVEAU (Dr C.). — *La France agricole et la guerre*. Librairie Bailliére, 19, rue Hautefeuille, Paris.

JEANNENEY (G.). — *Les Applications pratiques de l'oscillométrie en chirurgie*. Poignat, 21, rue Cassette, Paris.

DESTOT (Dr). — *Affections douloureuses du tube digestif ; Traitement spécifique de l'Hyperchlorydrie*. Extrait du Lyon médical.

LACASSAGNE (A.). — *La Verte Vieillesse*. A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon.

LUMIÈRE (Auguste). — *Le Mythe des symbiotes*, 6 francs. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

LACASSAGNE (A.). — *Allocation du professeur Lacassagne*. Tancrede, 15, rue de Verneuil, Paris.

CHATINIÈRES (Dr Paul). — *Dans le grand Atlas marocain*, 6 francs. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

LAROCHE (Guy). — *Examens de laboratoire du médecin praticien*. Masson, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

---

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

# LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**  
**Vin de Chassaing**  
**Poudre laxative de Vichy**  
**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**  
**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**  
**Glyco-phénique-Déclat**      **Erséol Prunier**  
**Sirop phéniqué Déclat**  
**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
 (MAISON CHASSAING.)

LA  
**“PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES”**



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*



*Bien exiger la marque:*  
**“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”**

nom déposé



*De mefier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
**G PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie**

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Histoire littéraire

### L'avarie du Marquis de Sévigné.

Par M. le Dr MALJEAN, médecin principal en retraite.

#### I

Les brillantes conférences de M. ANDRÉ HALLAYS sur M<sup>me</sup> de Sévigné, ont remis au premier plan de l'actualité, non pas seulement l'épistolière, mais aussi et surtout la femme du monde et la mère de famille.

En dehors de ses mérites littéraires, sa correspondance offre une qualité presque spéciale à la race française, la peinture fidèle de l'intimité familiale et de la solidarité pleine de tendresse, qui existent chez nous entre la mère et les enfants. Bien que sa fille ait des enfants et que son fils soit en âge d'en avoir, M<sup>me</sup> de Sévigné les couve l'un et l'autre et les dorlote, comme s'ils étaient encore au berceau ; elle se préoccupe de leur santé plus que de la sienne. De là une foule de détails sur les maladies et les traitements, détails qui ont sollicité la curiosité des médecins ; l'un deux, auteur de recherches médico-littéraires estimées, le Dr Prosper Ménière, a écrit un livre intitulé *Madame de Sévigné médecin*. Les lignes qui suivent n'ont d'autre prétention que de chercher à préciser quelques points relatifs à la maladie dont fut atteint, en 1680, le jeune Charles de Sévigné et dont il est question dans les lettres adressées à M<sup>me</sup> de Grignan, tant par sa mère que par son frère.

Avant de reconstituer l'observation médicale, il convient d'insister sur la liberté, — excessive au point de vue des idées modernes, — qui règne dans les confidences du trio. Avec une moralité inattaquable, l'illustre femme n'a rien d'une prude ; elle ne recule ni devant la crudité des mots, ni devant les anecdotes salées. Non moins respectable au point de vue des mœurs, la fille n'est pas plus pudibonde, puisque c'est à elle que s'adressent les « gaillardises » maternelles et fraternelles. Charles de Sévigné parle à sa sœur non pas seulement de ses maladies « intimes », mais encore des circonstances dans lesquelles il les a contractées.

De l'avis de tous les médecins d'aujourd'hui, le principal obstacle à la disparition de la syphilis est l'espèce de fausse honte et de pudeur déplacée qui empêche les victimes de déclarer leur mal dès

son début et de se faire soigner ostensiblement comme les autres malades : de là des traitements trop tardifs, ou clandestins et insuffisants.

A cet égard, notre temps de progrès et d'action « au grand jour » se montre très inférieur au XVII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, il n'existe pas de *maladies honteuses*, même dans la société la plus aristocratique. Les blessés de l'amour recevaient des témoignages publics de sympathie, aussi bien que les victimes de la guerre. Le duc de Vendôme, qui servait les deux divinités avec une ardeur égale, dut se retirer dans ses terres, afin de suivre un long traitement anti-syphilitique. Lorsqu'il reparut à la cour, « fort avarié, ayant perdu beaucoup de dents et le nez d'aquinil devenu camus », le roi Louis XIV s'informa de sa santé avec beaucoup de grâce, comme s'il se fût agi de la maladie la plus naturelle, et recommanda bien aux courtisans de ne pas montrer au duc qu'ils l'avaient trouvé changé (1).

D'autres anecdotes montrent que le mot *chaudepisse* était employé dans les conversations des dames de la cour et ignoré seulement des novices et des étrangères.

Le roi-soleil étant l'arbitre suprême des idées et des convenances, son attitude dictait ou légitimait les usages. Il ne faut pas s'étonner que la syphilis comptât parmi les maladies avouables et les sujets de conversation mondaine.

Il restait cependant quelques préventions, du moins en province.

Au début, M<sup>me</sup> de Sévigné semble surprise de la divulgation de la maladie de son fils ; mais elle prend vite son parti de ne pas être plus discrète que l'intéressé lui-même et que les dames de la capitale : « C'est mon fils qui dit à Paris son malheur à M<sup>me</sup> de La Fayette et à dix ou douze de ses bonnes amies. Que dites-vous de ce petit secret entre quinze personnes ? Pour moi, je n'ai jamais été plus étonnée que de voir comment est traitée légèrement cette affaire. Je pensais qu'il fallait plutôt mourir qu'en ouvrir la bouche ; mais voyant mon fils si sincère, je le suis aussi. » (Lettre du 9 octobre 1680.)

## II

Comme la plupart des jeunes gentilshommes de son temps, Charles de Sévigné était aussi passionné pour les conquêtes féminines que pour les prouesses de la guerre. En cela il suivait l'exemple paternel ; il allait même un peu loin dans l'imitation, puisqu'il eut une liaison avec la célèbre Ninon de Lenclos, qui avait fait pendant quelque temps le bonheur du papa et le malheur de la maman.

Ce ne fut pas une professionnelle, ni une grisette qui lui fit sentir les épines de l'amour, mais bien une duchesse que M<sup>me</sup> de Sévigné désigne sous le nom de *grosse cousine* et que Walckenaer dit avoir

(1) O. d'HAUSSONVILLE (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1902).

été une dame de Gué-Bagnols. La mère mande à sa fille, le 26 juillet 1680 : « Mon fils me parle de la grosse *cousine* d'une étrange façon ; il ne désire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu... Et en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine, il m'a dit : « Plût à Dieu que je n'y eusse gagné que cela ! »

On reproche à l'illustre femme de partager inégalement sa tendresse entre ses deux enfants et de trop avantager sa fille. Dans



Charles, Marquis de Sévigné.

l'affaire en question, elle prend le parti de son fils avec la fureur d'une femelle qui défend ses petits ; elle prodigue les invectives à l'auteur du mal : « Ma fille, il y a des femmes qu'il faudrait assommer à frais communs... Perfidie, trahison, insolence, effronterie... Mettez un cadre à toutes ces belles peintures et vous en ferez le portrait d'une dame que je ne veux pas nommer ». (21 août 1680.)

Son ressentiment s'accroît par le fait que Charles a été poivré « sous le dais », et que la coupable ne manifeste aucune émotion, aucun regret. Aussi la bonne mère invoque-t-elle le bras séculier : « Songez que la personne aimée, c'est-à-dire hâte, n'en est pas plus émue ni plus embarrassée que s'il s'agissait d'un rhume de cerveau. Cela me paraissait punissable et je ne sais comment M. de la Reynie, qui s'entend si bien à la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahison. » (4 sept. 1680.)

C'est sur le même ton que le malade raconte ses infortunes à sa sœur : « Je ne vois que M. de la Reynie qui puisse me faire justice de la trahison qu'on m'a faite. Si j'y avais contribué, je me con-

damnerais ; mais qui croirait qu'une personne qu'on voit assise chez la reine traiterait son homme comme elle m'a traité et qu'elle offrirait pour toute consolation des remèdes aussi bizarres que ceux qu'elle me propose. » (Lettre du fils, jointe à la lettre de la mère, du 4 septembre 1680.)

Dans la même lettre, le jeune homme se livre à des confidences qui nous paraissent bien scabreuses entre frère et sœur. A l'en croire, il aurait engagé l'affaire, non par amour, mais simplement pour démentir les bruits qui couraient dans le beau monde sur sa frigidité ; il espérait être à l'abri de tout danger en s'en tenant à une seule politesse. Mais la vigueur de son tempérament l'a entraîné plus loin. « Je croyais que mon peu de goût pour sa figure, joint à la froideur de mon procédé, me sauverait ; mais malheureusement, mon naturel n'a été que trop fort et j'ai confondu, d'une manière bien cruelle, les mauvais bruits qui couraient de moi. »

Ces citations suffisent pour montrer le sans gêne avec lequel on parlait du fruit défendu entre membres des familles les plus respectables.

### III

Les détails relatifs à la maladie, les renseignements topiques sont malheureusement rares et incomplets. D'une part, ils n'embrassent qu'une période de trois mois, allant de fin juillet à fin octobre 1680 ; d'autre part, les correspondants fixent toute leur attention sur ce qui les émeut le plus, les souffrances du malade. Or, le signe dominant et qui efface tous les autres est une céphalée atroce, rebelle, avec insomnie, faiblesse générale, état anxieux et phobies. Rare dans la syphilis au début, ce symptôme laisse dans l'ombre les accidents indolents et moins dramatiques, qui permettraient de mieux assurer le diagnostic.

L'état du malade offre des alternatives en bien ou en mal : dans les périodes de souffrance aiguë, la mère et le fils sont en proie à la terreur et au découragement ; pendant les accalmies, ils reprennent espoir.

On ne trouve dans la correspondance aucune mention du chancre initial ; cela se comprend, la lésion n'étant pas de celles qui se prêtent aux confidences.

Les accidents secondaires passent à peu près inaperçus, ou sont attribués à une cause étrangère ; il faut les deviner entre les lignes de détails accessoires. Il est donc impossible de reconstituer l'observation complète ; néanmoins, le diagnostic d'avarie s'impose par un ensemble de faits concordants.

Nous avons d'abord les aveux du malade ; il écrit le 28 août à sa sœur : « La terreur dont j'ai été frappé pendant deux ou trois jours commence un peu à se dissiper et j'espère que, si ma maladie n'a pas un bon nom en grec, elle pourra au moins se nommer en français sans faire rougir personne. »

Charles de Sévigné avait reçu, comme sa mère et sa sœur, une



Henri, Marquis de Sévigné,  
Epoux de Madame de Sévigné.



MADAME DE SÉVIGNÉ.  
(D'après la peinture du Musée Carnavalet.)

excellente instruction classique ; l'étymologie du mot *syphilis* lui était familière.

Il a également conscience de la contagiosité de son mal ; il dit à sa sœur, dans la lettre déjà citée du 4 septembre : « Je ne vous embrasse point, je vous baise encore moins ; ce n'est pas que peut-être je me porte fort bien ; mais peut-être aussi je me porte fort mal ; l'alternative est fâcheuse et peut-être gaillarde, comme dirait notre ami. »

En dehors de la syphilis, on ne voit guère de maladie qu'un frère puisse communiquer à sa sœur en l'embrassant.

On peut interpréter comme accidents secondaires les détails succincts contenus dans deux lettres de la mère à Mme de Grignan. Elle écrit le 8 septembre : « Nous avons eu de grandes terreurs ; Dieu merci, elles sont devenues paniques et il en sera quitte pour de petits anodins. Ce n'était rien que ce qu'il avait : ce n'était qu'un *peu de gale*, qui était le reste de la chaleur des médecines un peu vigoureuses qu'il avait prises à Paris : en vérité, c'est une grande joie d'être sortie de cette peine. »

La gale, si complaisamment attribuée à l'effet des remèdes, a bien l'air d'une éruption de syphilides cutanées secondaires.

Dans une lettre du 20 octobre, correspondant à la période la plus douloureuse de la maladie, il est question d'une *fluxion sur le cou*, qui déroute le médecin du village. Il s'agit vraisemblablement de l'adénite cervicale, qui ne manque jamais dans l'avarie et qui ne reste pas toujours invisible ou indolente.

Les détails relatifs aux traitements suivis ajoutent quelques probabilités aux inductions précédentes. La lettre du 25 octobre parle de la médication qui convient à la maladie : « il ne faut à mon fils qu'un bon traitement et ce sera le *Jourdain* dont je vous parlais l'autre jour... Nous voici dévorés du désir d'arriver et de nous baigner dans le *Jourdain*, car c'est proprement cela. » La régénération par les eaux du *Jourdain* est une allusion évidente aux bains de vapeur et de mercure, qui formaient une partie importante du traitement antisyphilitique de l'époque.

La même lettre contient une allusion, non plus au traitement lui-même, mais à la cure débilitante préparatoire qui précédait l'emploi des mercuriaux : « Nous avons enfin réussi par un bon gouvernement à le remettre dans son naturel ; plus de fièvre, plus de douleurs, assez de force. Il n'y a plus qu'à le guérir de cette santé et non pas à la ressusciter ; c'est ce à quoi nous allons travailler. »

Tels sont les renseignements les plus topiques que nous avons relevés dans la correspondance de la famille (édition Grouvelle, 12 volumes, 1812). Nos recherches s'arrêtent au 30 octobre 1680.

Un travail récent fournit quelques renseignements complémentaires sur l'état ultérieur de Charles de Sévigné (1).

(1) MARY DUCLAUX, Charles de Sévigné (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> février 1914).

En 1683, trois ans après le début de sa maladie, il fut marié par sa bonne mère à une héritière bretonne de seize ans, de santé assez délicate et de tempérament nerveux. En 1684, les époux sont assez mal portants ; la jeune femme souffre de vapeurs, de maux de tête, de sensations persistantes de froid. Le mari, incomplètement rétabli, prend des drogues, notamment des purgatifs énergiques ; il n'est définitivement guéri qu'après cinq mois de traitement. Le couple n'a jamais eu d'enfants ; en 1703, ils sont tous deux en bonne santé. Charles meurt en 1713, âgé de 65 ans ; sa femme lui survit vingt-cinq ans. De bonne heure ils avaient renoncé à la vie mondaine, pour se livrer à la dévotion.

En somme, l'évolution ultérieure de la maladie, la lenteur de la guérison, la stérilité du ménage, confirment les inductions tirées de l'étude de la correspondance et permettent de conclure à une syphilis assez grave.

#### IV

Ce qui obscurcit la question, c'est la place prédominante prise par le symptôme céphalgie. Le malade et sa mère, hypnotisés sur la souffrance, semblent oublier le reste. Les gens de cette époque étaient peu affectés par les coups de pied de Vénus, quand ceux-ci ne les faisaient pas souffrir ; ils les traitaient, non sans mépris, de *petites galanteries*. Chez Charles de Sévigné, la céphalée acquit une acuité qu'on observe très rarement dans la syphilis secondaire et qui est plutôt le fait du tertiarisme, gomme cérébrale ou processus méningé encéphalique. Cependant, les alternatives de souffrance et de détente, la disparition subite de la céphalée sans traitement spécifique, ne sont pas en faveur d'une lésion matérielle des centres nerveux. Voici, en effet, l'évolution du syndrome.

Après la terreur du début, la mère et le fils avaient repris courage (lettres du 28 août et du 8 septembre). Au fond, Mme de Sévigné n'était pas complètement rassurée : « Je vous ai parlé des maux de mon fils ; ils peuvent devenir étranges ; il croit cependant qu'il est hors d'affaire ; il mange et dort toujours bien et se persuade fort aisément, peut-être témérairement, que tout cela n'est rien. » (1<sup>er</sup> septembre.)

Trois semaines plus tard, le ton change complètement : « Il voulait causer avec vous, le pauvre garçon ; mais il est si abattu aujourd'hui qu'à peine peut-il parler. » (22 sept.)

Les lettres d'octobre correspondent à la période la plus douloureuse de la maladie ; privé de sommeil, abattu, desséché, amaigris, le malade en arrive à *laisser pousser sa barbe*, signe grave chez un jeune dandy. La mère, de plus en plus inquiète, lui offre de le conduire à Paris pour y chercher des soins plus compétents ; il voyagera en litière, tandis qu'elle l'accompagnera dans son carrosse.

Le « si sincère et si honnête » médecin de campagne, qui soigne ce client d'occasion, multiplie en vain ses remèdes. Il y perd son

latin et déclare n'avoir jamais rien de vu de pareil : « Il sait parfaitement traiter tous les maux ordinaires ; mais l'incident de cette fluxion sur le cou lui paraît si extraordinaire qu'il nous chasse et nous assure que le voyage ne nous fera aucun mal. » (2 octobre.)

Le désarroi du brave praticien fait honneur aux mœurs des campagnes bretonnes ; s'il a observé des cas de syphilis, il n'est pas au courant des aspects protéiformes de la maladie. Peut-être lui a-t-on caché l'origine vénérienne.

Le voyage, enfin décidé sur les instances du médecin, s'effectue sans accidents, bien que le malade ne s'endorme qu'à la pointe du jour. Malgré la fatigue, la confiance renait chez la mère et le fils.

Le 30 octobre, quelques jours après l'arrivée à Paris, et avant le commencement du grand traitement, l'amélioration est déjà très sensible (voir la lettre du 30 octobre, citée plus haut).

C'est cette amélioration, survenue en dehors du traitement, qui autorise à douter qu'il s'agisse d'une céphalée de la période tertiaire. C'est le seul point où l'hésitation soit permise ; quant à la nature de la maladie, elle nous paraît évidente. En dehors de l'avarie, quelle est l'infection vénérienne capable de produire une céphalée aussi grave ?

Afin d'aller au-devant de toute objection, il convient peut-être de relever un mal qui pourrait prêter à quelque équivoque, ailleursque chez M<sup>me</sup> de Sévigné. Dans la lettre précitée du 4 septembre, elle dit au sujet de la maladie communiquée à son fils : « Songez que la personne aimée, c'est à dire hale, n'en est pas plus émue ni plus embarrassée que s'il s'agissait d'un rhume de cerveau. »

Dans une manière de plaisanter, assez triviale, on rapproche parfois la blennorrhagie du rhume de cerveau. Nous ne croyons pas que l'illustre épistolière ait eu cette pensée. Comme nous l'avons dit, la gonorrhée n'était, pour les gens du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'une « petite galanterie », dont ils ne s'inquiétaient pas ; c'est seulement de nos jours que la médecine lui a assigné un imposant martyrologue.

## ERRATA

N<sup>o</sup> d'avril 1920 (article du Dr L. BABONNEIX, sur LAMARTINE) :

*Avant dernière ligne de la page 99.* — Au lieu de : « Personne, pas même Michelet en histoire, n'a pris tant de licences », lire : « Personne, pas même Michelet, n'a pris tant de licences d'histoïfe... »

*Page 100, ligne 30.* — Au lieu de : « Condamné au travail forcé », lire : « Condamné aux travaux forcés. »

*Page 101, ligne 15.* — Au lieu de : « Déchéance physique de la marche avec difficulté de l'élocution », lire : « Déchéance physique, difficulté de la marche et de l'élocution. »

## *Informations et Echos de la Chronique*

### **Souvenirs de police.**

Dans une très pittoresque étude sur *la Préfecture de police* (1), M. Ernest RAYNAUD, qui est, ou qui fut du « bâtiment », nous conte le trait suivant, d'un préfet de police que notre profession a le droit de revendiquer, car il fut des nôtres, avant d'être appelé aux hautes fonctions qu'il eut à remplir à une époque particulièrement troublée.

M. GERVAS de Caen, préfet de police en 1848, se signala homme d'esprit dans une circonstance assez critique. Il s'agissait de dissoudre les gardiens de Paris, hommes indisciplinés, sectaires farouches, nuance de Montagnards, qui ressemblaient plutôt, sous leurs chapeaux pointus et leurs accoutrements bizarres, à des brigands de la Calabre qu'à des honnêtes représentants de la loi et qui portaient des barbes « à faire peur aux petits enfants ». On était sûr qu'ils n'accepteraient pas leur dissolution, parce qu'ils se considéraient comme les soutiens de la nation et qu'ils savaient qu'en cas de conflit, le peuple les défendrait les armes à la main. Tandis que le gouvernement se montrait fort inquiet, M. Gervais, de Caen, eut une inspiration heureuse. Il décréta que dorénavant les gardiens de Paris devraient se faire raser. La mesure fut radicale et produisit un effet instantané. Les trois quarts de ces fonctionnaires hirsutes, préférant leur barbe à leur situation, donnèrent leur démission. Ceux qui se conformèrent à l'ordre reçurent semblaient, comme Samson sous les ciseaux de Dalila, avoir perdu toute leur force d'indiscipline. On les trouva soumis comme des moutons.

Comme quoi, souvent mieux vaut douceur que violence...

Par exemple, ce qui chez un préfet de police est un défaut grave, c'est l'étourderie, qu'heureusement on ne relève pas communément chez ce genre de fonctionnaires. Il y en eut un, cependant, qui s'en rendit coupable, et dans un temps où elle pouvait entraîner des conséquences sérieuses.

C'était en 1871. Il (le général VALENTIN) était venu, comme à son ordinaire, à Paris, et se disposait à rejoindre Versailles, où le gouvernement s'était installé, lorsqu'on lui annonça que deux gendarmes escortant un pri-

(1) Parue dans le *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> juin 1918.

**RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
DIOSÉINE PRUNIER  
HYPOTENSEUR**

sonnier, l'ex-intendant BRISSEY, attendaient ses instructions dans une pièce voisine. Le général, pressé, debout, le chapeau sur la tête, prit à peine le temps de dicter ces quelques lignes à son secrétaire :

« Le sieur Brissy, condamné à mort par le conseil de guerre de Marseille, est autorisé à subir provisoirement sa peine dans la maison de santé du docteur DUVAL, sise rue du Dôme, à Passy ».

Le général-préfet mit rapidement son paraphe au bas de ce singulier ordre d'envoi, dont il recommanda surtout de presser l'exécution. Le subordonné, habitué à l'obéissance passive, remit, sans oser faire d'objection, le papier aux gendarmes qui décampèrent avec leur prisonnier. Ce n'est que le lendemain que le général s'aperçut de son étourderie. Il dépêcha sur l'heure une estafette à la maison de santé. Il se trouva par bonheur que le docteur Duval, peu habitué à recevoir des condamnés à mort et à assurer leur exécution, avait négligé de prendre connaissance du libellé de l'ordre d'envoi. L'estafette se hâta de rapporter la bonne nouvelle et le papier compromettant. Le général put respirer.

Ce brave Duval, que nous avons bien connu, dut en être tout éberlué !

#### Médecin dramaturge.

Sous le titre de : *Un de ceux dont on ne parle pas*, a paru, aux éditions du Scarabée, une étude de M. Jean Noury, sur notre regretté confrère, Roger DUMAS, médecin à Pont-Chartrain, mort en 1908, jeune encore, après avoir, l'année précédente, fait représenter, au Théâtre d'Orange, sa pièce d'*Hélène*, avec une interprétation de tout premier ordre ; Mesdames Segond-Weber et Ventura ; M. Albert-Lambert, de la Comédie-Française.

*Comœdia* cite ces quatre vers, où se dévoile la pensée philosophique de l'auteur :

Le Passé par la main au Futur nous conduit,  
Comme Phœbus des flots, Demain sort d'Aujourd'hui.  
La même Loi régit l'Avenir et la Veille,  
L'Inévitable est devant nous et surveille.

#### Un interne des hôpitaux de Paris, conseiller d'arrondissement de la Seine.

Un interne en fonctions dans un hôpital, exerçant un mandat politique, le fait est assez rare pour mériter d'être signalé. Tel est le cas de notre jeune confrère, M. Charles BOULAY, interne des hôpitaux de Paris, élu en décembre dernier conseiller d'arrondissement de la Seine, pour le canton de Noisy-le-Sec. Quelques jours après l'élection, la salle de garde de l'hôpital S... A... retentissait des clameurs joyeuses des internes qui fêtaient le succès de leur camarade.

R. CORNILLEAU.

## La Médecine des Praticiens

### Artério-sclérose : Cholestérinémie et Dioséine Prunier.

Dans un article précédent (*Chronique médicale*, 1<sup>er</sup> janvier 1920), nous avons vu que, pour de nombreux médecins, le facteur initial de l'artério-sclérose était la présence dans le sang de l'acide urique en excès, l'uricémie. D'autres médecins attribuent ce rôle à la cholestérolémie et font de la cholestérinémie l'agent principal de la sclérose artérielle. M. le professeur CHAUFFARD, de Paris, et M. le professeur LEMOINE, de Lille, sont les inventeurs et les propagateurs de cette théorie.

M. Lemoine expose ainsi le processus de cette dégénérescence vasculaire.

Supposons qu'une toxine quelconque pénètre dans l'économie. La nature du poison n'a qu'une importance relative. Ce peut être une toxine microbienne, une toxine alimentaire, un poison végétal comme le tabac, minéral comme le plomb. L'organisme va se défendre contre la toxémie. De quelle manière ? Il élabore une quantité plus ou moins grande de cholestérol, qu'il lance dans la circulation générale, en dissolution dans la graisse lipoidique. Cette cholestérolémie attaque les toxines, les neutralise en formant avec elles des corps toxo-cholestériniques, privés de toute action nocive. La cholestérolémie joue donc le rôle d'antitoxine et protège l'économie contre les poisons qui l'assailgent.

Mais la cholestérolémie, peu soluble, se précipite dans la masse sanguine, est entraînée dans le courant circulatoire, se dépose sur les parois et dans les tuniques vasculaires, les irrite, les enflamme, met en branle la sclérogénèse. Ce processus, une fois en train, ne s'arrête plus, parce qu'il a une tendance naturelle à continuer, et parce que la cause qui le produit ne cesse pas d'agir.

M. Lemoine nous décrit ici le mécanisme complet de l'athérome. Il admet, en effet, l'identité de l'athérome et de la sclérose. D'autres médecins la repoussent, en se basant sur la différence d'effets de ces deux affections. Ainsi, par exemple, dans le cerveau, la sclérose détermine de préférence la rupture artérielle et l'hémiplégie ; l'athérome provoque l'obstruction artérielle et le ramollissement cérébral.

Il semble donc qu'il faille au moins admettre deux sortes de sclé-

### MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

• à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre.

rose : une *sclérose sèche*, sclérose proprement dite ; une *sclérose graisseuse*, ou athérome.

Les partisans de la cholestérolémie prescrivent à leurs malades un traitement anticholestérolémique. Ils cherchent, par le régime, à introduire le moins de cholestérol possible dans l'organisme ; mais ils nous enseignent, d'autre part, que ce corps est une antitoxine, qui protège contre les poisons. Ils pensent donc qu'il reste toujours assez de cholestérol dans le sang pour cette fonction antitoxique.

Ils préconisent ensuite des médicaments qui dissolvent la cholestérolémie. Il est permis de se demander en vertu de quel instinct discriminatoire cette médication s'attaque de préférence à la cholestérolémie usée, morte, ayant déjà servi, et respecte la cholestérolémie neuve vivante, n'ayant pas encore rempli son rôle antitoxique.

La *Dioséine Prunier* échappe à ces reproches. Que la sclérose soit sèche ou graisseuse, lipoïdique, la *Dioséine Prunier* exerce son action bienfaisante.

Par ses nitrites, elle dilate les conduits artériels, que leur calibre soit rétréci par les infiltrations calcaires de leurs tuniques, ou que leur lumière soit obstruée par les proliférations de l'athérome.

Par ses formiates, par ses glycérophosphates surtout, la *Dioséine Prunier* remonte l'état général des malades, alimente et relève les fonctions essentielles de l'appareil nerveux, active la tâche du sympathique, qui tient sous sa dépendance les glandes endocrines, dont l'action antitoxique n'est plus à démontrer.

Par son fluor, qui fluidifie le sang, entre dans la structure des tuniques artérielles, s'oppose à la dégénérescence graisseuse, la *Dioséine Prunier* favorise la circulation, préserve les vaisseaux de l'inflammation, empêche le dépôt de la cholestérolémie sur leurs parois, combat les fongosités de l'athérome, neutralise les toxines, qui sont le point de départ et le stimulant de l'artéro-sclérose.

#### Un traitement abortif de la coqueluche.

On peut lire, dans le compte rendu du Congrès du Havre pour l'avancement des sciences, de juillet 1914, un procédé de traitement de la coqueluche.

Il comporte trois piqûres d'éther de 2 centimètres cubes chacune, pratiquées à 2 jours d'intervalle, au point de Smirnoff, c'est-à-dire dans le 1/4 postéro-supérieur de la fesse : l'injection doit être intramusculaire, la cuisse en extension.

Un centimètre cube d'éther suffit pour les enfants de moins d'un an.

Le traitement a continué de faire ses preuves et peut être considéré comme abortif de la coqueluche.

La douleur ne dure que six ou huit secondes, et les enfants la supportent facilement.

D<sup>r</sup> J. A. (Caen).

## Echos de Partout

***Les médecins à la Chambre des députés.*** — M. le Pr Pi-NARD a souhaité à la Chambre le relèvement du taux de l'indemnité parlementaire. En quoi il a fait œuvre de bon, d'excellent député. De même que le lait de la mère appartient à l'enfant, le budget du pays appartient à la Chambre. Un député modèle, comme un nourrisson modèle, suce le lait de la France et ses lèvres goulues ignorent la satiété.

Des esprits chagrins ont parlé d'absence de dignité, de manque d'à-propos, de cynisme odieux. Autant de termes qui, pour qualifier le vote de la Chambre, manquent de justesse.

Un nourrisson qui tette connaît-il la dignité, calcule-t-il son heure, réfléchit-il seulement ? Il a faim, vous dis-je, et M. le Pr Pi-Nard a clamé : « La vie est chère et nous avons faim. »

Un supplément mensuel de mille pintes de lait — dans l'espèce mille francs — a été adjugé aux six cents nourrissons de la Chambre, sur les démonstrations de notre éloquent collègue. Tant il est vrai que, jusqu'au dernier jour, avec succès il s'occupera de puériculture.

(*Journal des Praticiens.*)

***L'hypnotisme et la boxe.*** — Au cours de sa dernière réunion, l'Académie des Sports a attribué le grand prix Deutsch de dix mille francs au boxeur CARPENTIER.

Elle a considéré que, par le perfectionnement qu'il a apporté aux méthodes d'entraînement, ainsi que par l'intelligence de ses efforts, il a mérité cette récompense : à ce sujet, nous devons rappeler le prétexte invoqué par certains champions de boxe américains, pour refuser de se mesurer avec Carpentier. Ils déclarent que la supériorité de Carpentier tient non seulement à ses performances, mais aussi au fait que, lorsqu'il se présente sur le ring, il est en état d'hypnotisme. Son entraîneur DESCAMPS, après l'avoir hypnotisé, lui ferait la suggestion d'être insensible à la douleur, de n'être troublé par aucune émotion, ni par aucune distraction. Dans cet état,

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES,  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Carpentier serait tout à la fois maître de ses moyens et sa valeur combative en serait décuplée.

Si le fait est exact, il n'aurait rien de contraire avec les données de l'hypnotisme et de la suggestion. Il est possible, par ces interventions, d'obtenir, en effet, une exaltation de l'énergie nerveuse et une transfiguration capables de porter à son maximum le rendement d'un combattant ou d'un athlète.

(*La Psychologie appliquée*, avril 1920.)

**Le tabac et les chanteurs.** — Les chanteurs doivent-ils fumer? On a émis bien des avis pour et contre. Voici un témoignage d'un exemple qui a du poids, celui du fameux MARIO.

Dans un intéressant volume de Souvenirs qu'elle publie sur son père, M<sup>me</sup> Godfrey PEARSE nous dit que l'illustre ténor ne cessait pas de fumer et que, bien des fois, il faillit entrer en scène, tenant encore inconsciemment un cigare entre ses lèvres.

Il fumait même en faisant des exercices. Il essayait généralement sa voix au moment de partir pour le théâtre, en chantant sa partie dans le duo d'Almaviva et de Figaro, du *Barbier de Séville*: « *All'idea di quel mettallo* », où il montait jusqu'à l'ut. Et quand il était satisfait de cet essai, il se remettait à fumer et continuait jusque dans la voiture qui l'emménait à l'Opéra.

Très sensible, naturellement, au moindre changement de température, il prétendait que le tabac l'empêchait d'attraper mal à la gorge. Et puis, CARUSO grille des cigarettes. (Excelsior).

**Un nouveau Jardin des supplices.** — C'est à Voronège que l'a découvert la romancière connue, M<sup>me</sup> S. DMITRIEVA, après le départ des bolcheviks. Elle le décrit ainsi dans le journal *Parouvo*, ajoutant une page au livre horrible de la cruauté rouge :

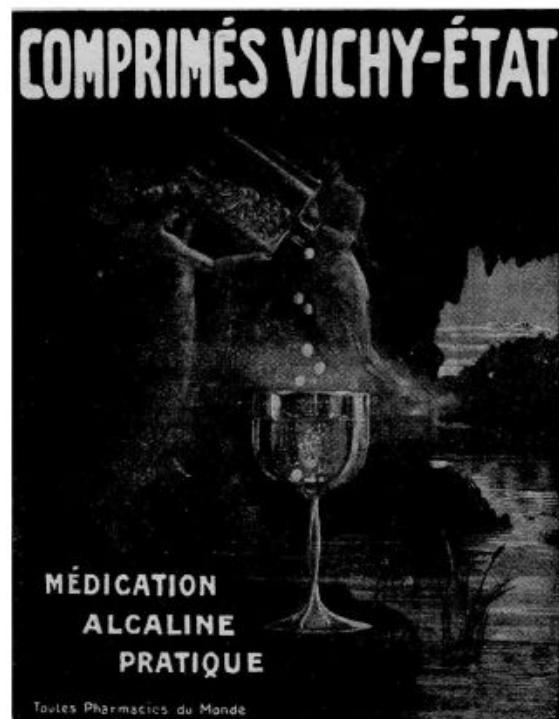
« Nous avons vu un bain où l'on faisait bouillir les victimes, un gril où on les grillait, un appareil qui servait à la suspension et aussi à la pendaison. Nous sommes descendus dans des caves profondes, nous avons jeté un coup d'œil dans des puits d'où montait l'odeur sinistre des cadavres. Par-ci, par-là, se dressaient des mains noircies et crispées, des têtes défigurées, des lambeaux sanglants d'habits. »

Les prêtres surtout ont souffert des tortures exceptionnelles. Scalp, brûlure, crucifixion.

De qui donc était composée la commission extraordinaire qui ordonna toutes ces tortures? « D'étudiants, d'étudiantes, de collégiens, répond M<sup>me</sup> Dmitrieva. Leur président, le bourreau le plus impitoyable, était un certain KYNDINO, fils d'un propriétaire gentilhomme, diplômé lui-même de deux Facultés! »

(*Journal des Débats*, 16 mars 1920.)





## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Voyage scientifique de médecins espagnols à Paris.

Toujours dévoué à la cause de l'expansion de la science française en Espagne, le Dr Jose de ELEIZEGUI, directeur de *España Medica*, vient d'organiser un nouveau voyage médical d'études. Grâce à son initiative, une quinzaine de médecins de différentes villes d'Espagne ont passé à Paris dix jours, au cours desquels ils ont pu visiter les hôpitaux, où des séances opératoires et des leçons cliniques furent faites à leur intention.

Nos confrères espagnols ont eu le plaisir et le légitime orgueil de constater que l'échange scientifique franco espagnol était une réalité. Lors de leur visite à la clinique Tarnier, ils ont pu applaudir le professeur RECASENS, qui, accompagné du Dr Angel PULIDO, vice-président du Sénat, a fait une conférence dans l'amphithéâtre du professeur BAR, en présence du doyen ROGER, et des professeurs BAR, J.-L. FAURE, BRINDEAU, BÉCLÉRE, HERGOTT, etc.

L'après-midi, en car automobile, nos confrères ont admiré Paris, ses musées, ses monuments.

Avant de quitter la France, ils sont allés à Reims et à Verdun, porter aux héros de la grande épopée un hommage ému.

D'accord avec M. le doyen, le Dr ELEIZEGUI a déjà préparé, avec notre collaborateur, le Dr MATHÉ, sur des bases nouvelles, le plan et le programme du prochain voyage, afin de le rendre encore plus intéressant et plus instructif.

### La propagande française à l'étranger.

Le numéro de mars de la revue scientifique et littéraire *la France* vient de paraître. Cette publication continue à nous servir une édition très soignée, un papier et des illustrations de grand luxe et une rédaction de haute valeur. Nous remarquons dans ce numéro la collaboration éminente du professeur ALBERT ROBIX, membre de l'Académie de médecine, dans une étude sur les maladies des voies urinaires, traitées par les cures hydro-minérales.

Le Dr G. BARDET nous donne une biographie inédite et du plus grand intérêt du professeur Robin, dont il est le collaborateur depuis trente années.

Le Dr van SCHEVENSTEEN dépeint avec grâce et souplesse le coin merveilleux de la côte d'Emeraude, formé par Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé. Une étude très fouillée, par le Dr H. J. KESSLER, et traduite par le Comité médical belge, nous expose les avantages, aussi anciens que prépondérants, de la station pyrénéenne de Barèges ; et ce fascicule, pour ne manquer en aucun point à sa mission intel-

lectuelle et scientifique, nous expose, par la plume avisée du Dr TRICOT ROYER, un aperçu du premier Congrès de l'histoire de la médecine qui se tiendra de par le monde, et dont Anvers aura la primeur, grâce à l'intelligence et à l'opiniâtreté du président, organisateur de ce Congrès, le Dr Tricot lui-même.

Une fois de plus, il faut louer cette phalange de propagandistes qui, sous la conduite experte de GASTON STALINS, directeur de la *France*, nous font connaître les beautés et les bienfaits de la terre de France, avec autant de charme et de saveur.

Administration, 7, rue Van Lérius, Anvers (*Belgique*).

#### Les collections du Dr Pozzi.

On vient de vendre à l'encan les merveilleuses collections du regretté maître, si tragiquement disparu. Parmi les objets d'art se rapportant plus spécialement à la médecine, nous relevons sur le catalogue (1), les suivants, avec les prix qu'ils ont « fait », pour employer l'argot de MM. les commissaires-priseurs :

777. Ex-voto à Esculape, plaque en marbre : 500. — 778. Statuette en terre cuite représentant une femme enceinte avec hypertrophie des seins, qui court : 500. — 780. Guttus en forme de tête de vieillard : 150. — 781. Statuette archaïque en bronze, représentant un athlète : 500. — 782-783. Cristal de roche gravé ; ventouse et forceps Jaspe gravé ; Télesphore, le dieu de la convalescence : 250. — 784-785. Racine de mandragore sculptée ; 2 statuettes en bronze d'Imhotpou : 140.

Quelle tristesse de songer que tous ces bibelots, que se plaisait à caresser si amoureusement le chirurgien-artiste, sont, à peine son cadavre refroidi, dispersés aux quatre vents des enchères !

#### Enseignement de la psychologie.

A L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE, 49, rue Saint-André-des-Arts, à partir du jeudi 29 avril.

Les jeudis à 4 heures, M. le Dr COSTE DE LAGRAVE : Les méthodes d'auto-suggestion ; à 4 h. 1/2, M. GOSSET : Les méthodes de rééducation physique ; à 5 heures, M. le Dr BÉRILLION : L'hypnotisme et la suggestion.

COURS PRATIQUES : Les jeudis à 10 heures, sous la direction de M. le Dr BÉRILLION, enseignement clinique de la psychothérapie.

Les étudiants sont admis aux consultations du *Dispensaire psycho-thérapique* et du *Dispensaire médico-pédagogique*, 49, rue Saint-André-des-Arts, les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi.

Les cours sont publics et nos lecteurs sont particulièrement invités à y assister.

(1) Cf. *Gazette de l'Hôtel Drouot*. (Vente des 25, 26 et 27 juin 1919.)

## La "Chronique" par tous et pour tous

### La première Maison des Etudiants.

Notre distingué confrère le D<sup>r</sup> HELME, dans la *Presse médicale* du 10 avril, à propos de la soirée franco belge à l'Association générale des Etudiants de Paris, évoquait, avec cette mélancolie qui s'attache aux choses du passé, le souvenir de la fondation de l'A. en 1884, par un jeune Lorrain, Auguste LECLAIR, qui avait déjà fondé à Nancy l'*Association nancéenne des Etudiants*.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que si la première Association d'étudiants vit le jour à Nancy, c'est à Montpellier que fut édifiée en France la première *Maison des Etudiants*, et c'est un étudiant en médecine de l'illustre Faculté qui fut le principal « bâisseur » : Paul DESQ, qui plus tard fut préparateur à la Faculté de médecine de Montpellier. Il était alors président de l'Association générale des Etudiants de Montpellier, fondée en 1887. La « Maison » fut inaugurée le 4 février 1891 par M. Ernest LAVISSE, et cette inauguration donna lieu à des fêtes enthousiastes, auxquelles participèrent des délégations d'étudiants de Paris, de Nancy et de Marseille. « L'inauguration de la première maison d'étudiants que possède la France, dit M. Lavisse, dans le beau discours qu'il proonna en cette circonstance, est un événement dans l'histoire de la jeunesse des écoles. »

Détail amusant, le piano de la « Maison » avait été offert par un Américain établi à Montpellier, M. TIERNEG, qui avait mis seulement comme condition que le premier morceau exécuté serait l'air national américain. Et ainsi fut fait.

La personnalité forte et originale du créateur de la première Maison des Etudiants eut d'autres occasions de s'affirmer. Paul DESQ, après avoir presque terminé ses études médicales, « s'évada » de la médecine et donna libre cours à ses goûts pour la mécanique et la chimie. Il fit plusieurs inventions intéressantes, et notamment celle de teintures pour les étoffes, qui connurent une grande vogue sous le nom « d'étoffes à couleurs changeantes », et celle d'un compteur alcoométrique intégrateur thermo-différentiel, qui fut récompensé par le Ministère des Finances. Il joua un rôle peu connu mais important à Argeliers, en 1907, lors des « événements du Midi », qui rendirent célèbre MARCELLIN ALBERT. Installé à Argenteuil comme ingénieur-chimiste, Paul DESQ, que ses qualités extrêmement séduisantes d'esprit et de cœur mirent rapidement en vedette, devint conseiller municipal, directeur d'un journal politique local, et fut sollicité de se présenter aux élections législatives de 1914. Il lui manqua relativement peu de voix pour être élu. Pendant la guerre, ses connaissances médicales le firent

nommer directeur du bureau d'hygiène d'Argenteuil, où il rendit de signalés services. Surmené par un travail excessif, DESQ fut enlevé par l'épidémie de grippe, en juillet 1918.

Nous avons pensé que ses anciens camarades de la Faculté de Médecine et de l'Association générale des Etudiants de Montpellier seraient heureux de connaître ces détails et s'associeraient volontiers à cet hommage rendu à un bon Français, dont le souvenir est certainement resté profond chez tous ceux qui l'ont connu aux diverses étapes de sa vie.

Robert CORNILLEAU.

#### Le déterminisme du sexe.

Le Dr E. APERT (in *Monde médical*, janvier 1918), après avoir donné une revue générale de la question, s'étend sur les si curieuses observations de ROBINSON : « l'excitation des glandes surrénales (par l'adrénaline) donnerait, chez le cobaye, 25 mâles sur 30 naissances. Inversement, des injections de choline, antagoniste de l'adrénaline, donnerait 90 % de femelles... »

Et l'auteur, de nous présenter les conclusions suivantes :

De cet exposé de nos connaissances sur le déterminisme du sexe, il me paraît résulter que, dans l'état actuel de la science, les seuls conseils que puisse donner un médecin à une femme désireuse d'avoir un garçon ou une fille sont les suivants :

Pour avoir peut-être plus de chances d'avoir un garçon, dépensez vos forces par des exercices physiques, tennis, bicyclette, marche, etc. ; mangez peu, restez sur votre appétit ; faites chaque jour une ou deux injections hypodermiques de 0,001 milligramme d'adrénaline ; enfin, quand vous aurez perdu le plus possible de votre poids, choisissez pour le moment de la conception le troisième jour après les règles et les suivants. Vous aurez alors augmenté vos chances d'avoir un garçon, mais sans que je puisse vous donner aucune garantie de résultat certain.

Inversement, si vous voulez une fille, faites du lard, mangez bien et des choses nourrissantes, évitez les fatigues, faites chaque jour une injection hypodermique de chlorhydrate de choline ou de lécithine ; quand vous aurez, si c'est possible, augmenté de quelques kilogrammes, attendez pour le moment de la conception les jours qui précèdent les règles, et continuez les rapports pendant le temps des règles, vous aurez augmenté vos chances d'avoir une fille, mais sans que je puisse vous assurer la réussite.

En somme, il n'existe pas, et c'est sans doute heureux, de procédé certain et facile d'avoir à volonté une fille ou un garçon.

*Ergo, adhuc, sub judice lis est ...*

R. M.

#### Médecin canadien, grand recruteur de la milice canadienne.

Il nous est venu, pour la grande guerre, de bien intéressants défenseurs. Voici un médecin du Canada, d'origine française, dont les aïeux ont déjà combattu avec nous en 1760, et qui se montre singulièrement digne d'eux.

C'est M. le colonel de LOTBINIÈRE-HARWOOD, descendant du dernier gouverneur du Canada, le marquis de VAUDREUIL, qui prit part à la dernière victoire de Montcalm, la bataille de Carillon, en 1760.

Il s'est trouvé parmi nous non comme officier combattant, mais comme médecin-chef d'hôpital. Il avait pourtant, soldat de la milice canadienne, à Edmonton, dans la province Alberta, conquis le grade de capitaine, au 101<sup>e</sup> bataillon d'infanterie. Il était même parvenu au grade de lieutenant-colonel du 51<sup>e</sup> bataillon, issu du précédent.

Cette milice canadienne, de 40.000 hommes en temps de paix, est passée, pendant la grande guerre, à l'effectif de 600.000 hommes. Le colonel de Lotbinière déployait un tel zèle, qu'il recruta, à lui seul, 2.300 hommes et 200 officiers. Il les forma depuis l'état de simple soldat jusqu'au grade d'officier ; et quand il les eut façonnés et préparés, en Europe, dans un camp anglais, il eut le crève-cœur de les voir, les uns après les autres, partir pour le front de combat, sans être admis à les y conduire. Il ne parlait de cette séparation que les larmes aux yeux.

Peut-être devait-il cette déception à ce qu'il était médecin.

Il avait été « gradué », comme il disait, à l'Université de Mergill, à 21 ans. Et c'est comme médecin-chef de l'hôpital canadien de Saint-Cloud, que j'ai eu l'honneur de le connaître.

C'était l'homme du devoir. Cela transparaissait. J'en eus plusieurs preuves. En voici une.

J'avais fait la connaissance — depuis qu'à la suite d'une blessure on m'avait évacué du front — d'un médecin du Canada ; il m'avait invité à visiter l'hôpital canadien de Saint Cloud et à y déjeuner frugalement avec ses confrères, un dimanche matin.

En arrivant, je ne vois pas mon jeune confrère parmi les autres. C'était l'heure militaire de la table, et il ne venait pas. Je le cherche dans les baraques où étaient ses malades. Je le trouve sur le seuil de l'une d'elles avec le colonel, et tous les deux fort soucieux.

Il me présente. Le colonel me dit : « Nous avons un malade qui nous inquiète beaucoup. Tout a été fait comme traitement, et la fièvre ne tombe pas. Excusez-moi de n'être pas encore au déjeuner ». Je réponds : « Il n'est plus question de déjeuner. D'abord le malade ! Me permettriez-vous de le voir ? »

— Mais, parfaitement.

J'entre et je m'aperçois que l'officier malade était un Français et j'ai même la joie de le pouvoir réconforter tout particulièrement, car nous étions originaires de la même province, le Bourbonnais.

Ainsi, dans cette mêlée des peuples, accourus pour défendre le droit, il se rencontra un médecin qui avait recruté 2.500 hommes, les avait formés, nous les avait amenés, et... qu'on trouvait enfin au chevet d'un Français, si préoccupé de son état, qu'il n'allait

pas présider la table de son mess, à l'appel réglementaire du clairon, que lui-même avait institué. Son aïeul, le marquis de Vaudreuil, s'était constitué le défenseur des droits de la langue française. Il descendait, disait-il, de notre poète ALAIN CHARTIER. Son actuel arrière-neveu, resté notre ami, est très digne de ses ascendans.

Dr TERRIER, stomatologue (Paris).

**Le Dr Lahillonne, capitaine d'artillerie et médecin.**

Nombreux sont les « évadés » de la médecine et, à bien des reprises, la *Chronique médicale* en a entretenu ses lecteurs.

Parmi les officiers, la médecine a récupéré quelques-uns de ses adeptes : l'un des plus célèbres ne fut-il pas le général CANONGE ?

Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, s'installait à Paris, le Dr LAHILLONNE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, auteur de l'*Histoire des Fontaines de Cauterets* (1).

A titres divers, cette plaquette, assez rare, mérite l'attention de l'historien.

Présentons-en, d'abord, l'auteur :

Le Dr Lahillonne, écrit le professeur HIRZ, n'est pas un médecin par destination, mais par vocation. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il a porté, à Strasbourg, les épaulettes de capitaine d'artillerie. Mais un irrésistible penchant vers les sciences naturelles l'a amené à suivre les cours de notre ancienne Faculté, où sa vocation s'est révélée. Et nous l'avons vu, pendant sa scolarité, quittant le sabre de l'officier à la porte de l'hôpital, pour revêtir le tablier et faire le service de l'étudiant en médecine. Il est un des disciples de l'Ecole de Strasbourg ; et c'est à ce titre que nous le revenons.

Ses instincts de précision, fruits de son éducation scientifique, l'ont poussé vers les études sévères qui s'appuient sur les démonstrations. Les notions de pathologie cellulaire, déjà vulgarisées à cette époque dans l'enseignement de Strasbourg, ainsi que la thermométrie clinique, se reflètent déjà dans ses premiers travaux.

Rentré dans son pays après avoir parcouru les grandes universités allemandes, et fixé à Paris, où il est né, il n'a cessé de prendre part au mouvement scientifique, soit par des traductions d'ordre histologique, soit par des publications personnelles sur divers points de clinique, de pathologie et de thermométrie, etc. L'ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui, après s'être lui-même mûri dans la pratique, est une véritable surprise. Il nous révèle, par leurs écrits, quelques praticiens inconnus ou obscurs et qui, à coup sûr, méritaient une plus grande notoriété : nous ne parlons pas des BORDEU, surtout du célèbre Théophile, mais des excellents frères LABBAT, si judicieux et pénétrants ; et surtout de ce digne CAMUS. Quelques extraits des livres de ce dernier nous montrent une telle profondeur de vues en thérapeu-

(1) *Histoire des Fontaines de Cauterets et des variations de leur emploi au traitement des maladies chroniques* (Chazal, Bordeu, Labbat, Camus, les contemporains), par le Dr LAHILLONNE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur ; préface par le professeur HIRZ, membre de l'Académie de médecine. Paris, librairie Germer-Baillière et Cie, s. d., in-12, xiv-154 p. (aux environs de 1875).

tique générale, une si lumineuse synthèse sur la recherche des indications, qu'on croirait lire une page de TRAVERSÉAU, ou plutôt de notre célèbre FORGET, lequel ne se doutait pas, à coup sûr, que son système des éléments avait été depuis longtemps inventé par le modeste praticien de Cautelets.

Très fin psychologue, Lahillonne souligne que, *dans les temps où nous vivons, on oublie vite les enseignements du passé, pour suivre, sans réflexion, l'entraînement des courants régnants*, et il fait siennes ces lignes, toujours à méditer, du préfet CHAZAL (un des choix les plus judicieux de l'Empereur) : *Nous ne connaissons que les effets merveilleux des eaux thermales ; leur juste usage est encore à observer et à enseigner.*

Nous ne pouvons entrer ici dans l'étude très poussée, que l'auteur consacre à l'organicisme de Théophile de Bordeu, étude qu'il faudra bien reprendre quelque jour. Qu'il nous suffise de dire que Th. de Bordeu affirmait, tout d'abord, les droits primordiaux de la clinique et *surmontait son attrait très vif de la chimie, pour connaître à fond les maladies et voir des malades*.

Sans doute, en certains points, on pourrait désirer que Th. de Bordeu eût été *moins spirituel et plus instruit* ; — mais, dès lors, eût-il été de son siècle, de ce XVIII<sup>e</sup> siècle qui ne fut ni supérieur ni inférieur au « grand siècle »... tout simplement parce qu'il fut « autre » ?

A juste titre, Lahillonne relève le jugement trop sévère de DAREMBERG. Si le « Bordeu des écoles » n'est pas exempt de reproches, la critique ne saurait atteindre le génie d'observation du « Bordeu de nos Fontaines ».

Avec les frères Joseph et Clément Labbat, notre auteur étudie le *Rationalisme Hippocratique*. Les citations se mêlent aux réflexions et les conclusions en découlent, sans heurt — je dirai sans qu'on y ait pris garde — et ce n'est pas un mérite si fréquent pour qu'on n'ait plaisir à le consigner.

Si Lahillonne a donné toute sa conscience aux deux précédents chapitres, on peut affirmer qu'il a apporté tout son cœur à dégager le *Vitalisme* de l'œuvre de Cyprien Camus, « ce praticien, modèle des médecins libres ».

Il était dans la destinée des eaux minérales de subir autant de changements et d'interprétations diverses qu'il y a eu d'opinions transcendantes et variées en philosophie et en médecine.

Il faut vivre, avec l'auteur, dans les hauteurs sereines de cette conception, pour comprendre la beauté de l'œuvre de Camus, « âme fière, esprit droit, caractère peu flexible ».

Cette œuvre mérite un souvenir.

Quand Forget, de Strasbourg, prenait tant de peine à échafauder sa théorie « des éléments pratiques », que plus tard on a appelés *sujets d'indication*, il ne se doutait pas que, dès 1823, Camus, dans ses *Nouvelles réflexions*, en avait développé toute la teneur.

« Un ensemble de symptômes qui suggère une indication, tient nécessairement à un état particulier de la vie... Or, il n'est pas démontré que l'organisation produise la vie et nous trouvons naturel que la vie produise l'organisation. » D'où la thérapeutique des maladies chroniques s'attachera, d'abord, aux effets secondaires, remontera l'état général, et, en dernier lieu seulement, s'attaquera à la lésion initiale primitive, à l'état local. Et l'on a quelque droit de se demander si les eaux minérales, par leur action sur la circulation du sang, sur l'hématopoïèse, sur la fonction rénale, enfin, et probablement aussi sur les glandes endocrines, ne mettent pas l'organisme en demeure d'exalter ses moyens de défense et de développer ce qu'un autre vitaliste, GRASSET, appelait les *Fonctions antixéniques*? Dès lors la lésion organique guérirait par voie indirecte.

Cette digression ne nous a pas éloigné de Camus. Qui nous livrera le secret de l'action de nos Fontaines? A quel élément « de ce tout complexe », « de ce tout inséparable », devons-nous donner la priorité, *parmi ces ingrédients maudits, sulfurés et chlorurés, créés, en vérité, et mis au monde pour le tourment des médecins et des chimistes*? Et avec une ironie acerbe, qui ne messierait pas à tel pamphlétaire de grande allure, notre auteur d'opposer « les Eaux de Bonnes, dites de BORDEU, avec les eaux de Bonnes de FONTAN, et celles de M. CONSTANTIN JAMES, et encore de M. FILHOL ».

La chimie cependant nous fut salutaire et les méthodes, créées et développées par les GARRIGOU, les BARDET, les ASTRUC, les JADIN, etc., nous ont permis de reculer les bornes du problème.

N'est-il pas intéressant de le noter? Dans le même temps où Cyprien Camus inventait la théorie des « éléments pratiques », dans le même Sud-Ouest, un autre praticien, livré à ses seules réflexions, déduites de ses observations, érigait la *doctrine des virus*; et si Camus, de Cauterets, devançait le professeur FORGET, JEAN HAMEAU, d'Arcachon, annonçait PASTEUR!...

Camus, Hameau! quelle Faculté s'honneure de prononcer aujourd'hui leur nom? Il faut savoir gré à Lahillonne, de nous avoir permis de pénétrer l'intimité de ces intelligences aussi vastes que modestes. Il faut savoir gré à ce médecin, transfuge de Polytechnique, malgré son esprit enclin aux équations, de ne pas avoir craint d'affirmer qu'il faut se laisser guider non par des théories, mais par cette somme de vérités que l'expérience des temps passés nous a léguées et dont nous sommes les dépositaires... »

D<sup>r</sup> R. MOLINÉRY (de Luchon 1919).

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Un règlement de Henri II.* — On lit, dans l'*Histoire de Paris*, de DULAURE (Paris sous Louis XI ; t. II, p. 86 : édition Belin, 1864) :

On attribue au roi Henri II un règlement fort étrange contre les médecins, lequel fait juger que ce roi avait sujet d'être mécontent de leur savoir. Voici un article de ce règlement : « ... Que, sur les plaintes des héritiers des personnes décédées par la faute des médecins, il en sera informé et rendu justice comme de tous autres homicides ; et seront (les médecins mercenaires) tenus de goûter les excréments de leurs patients, et leur impartir toute autre sollicitude ; autrement seront réputés avoir été cause de leur mort et décès.

Trouve-t-on trace ailleurs de ce singulier règlement ?

ALBERT CIM.

*Un médecin, hôte de Robespierre.* — Dans un article, d'ailleurs d'un réel intérêt, intitulé simplement : *Réflexions*, et dans lequel il s'agit surtout des relations de Charlotte Robespierre avec le Dauphin Louis XVII, dont elle aurait connu soi-disant la survivance, l'auteur écrit : « Son éducation terminée, Charlotte regagna sa ville natale, Arras, où son frère ainé la rejoignit en 1781 et habita avec elle chez le docteur DURUT, devenu leur oncle par alliance et qui était à cette époque, paraît-il, le plus habile médecin de l'endroit. Dès 1782, le frère et la sœur renoncèrent à l'hospitalité de leur parent », etc.

Pourrait-on nous fournir quelques renseignements sur cet hôte et parent de l'*Incorrputible*, qui a été, semble-t-il, un confrère jouissant d'une certaine notoriété ?

A. G.

*La sépulture de J. Coitier, et les médecins inhumés dans les églises de Paris.* — Nous relevons dans *Comœdia*, du 11 février :

Sous prétexte de dégager l'ancienne église Saint-Séverin, on est en train actuellement de jeter bas un des coins les plus pittoresques du vieux Paris. Déjà la rue de la Parcheminerie n'est plus qu'un amas de décombres et dans quelques semaines, le quartier voisin aura vécu, lui aussi.

Il se trouve pourtant dans celui-ci une bâtie qui mériterait d'être conservée, c'est cette chapelle de la Vierge bâtie autrefois par Jacques COITIER, médecin de Louis XI, et dans laquelle il fut, par la suite, enterré...

Peut-être une rubrique sur les médecins inhumés dans des églises parisiennes, fournirait-elle un contingent appréciable de réponses ?

R. L.

### Réponses

*Le cancer et la tourbe.* (XXVII, 55). — Je lis, dans le numéro de février de la *Chronique médicale*, un extrait de la communication de S. William Henry BENNETT, tendant à attribuer à la fumée de charbon une influence sur le développement du cancer. La maladie, dans le district de Nairnshire, est limitée aux régions où le charbon de terre est employé, tandis qu'elle serait presque inconnue dans les districts où la tourbe seule sert de combustible. Telle est l'observation du Dr C. E. GREEN, citée à titre documentaire par le chirurgien justement réputé, H. Bennett. L'entrefilet se termine par cette conclusion : il serait intéressant de savoir si, dans les pays où tourbe et charbon sont concurremment employés, on trouve des observations pour corroborer ou infirmer les déductions du Dr Green.

Je suis à même de donner une opinion motivée. Origininaire d'une localité de la Somme où, depuis plusieurs siècles, la tourbe fut l'unique combustible, j'y ai noté d'assez nombreux cas de cancer, de 1860 jusqu'à ce jour, pour qu'il ne puisse persister aucun doute dans mon esprit. Le cancer, sous toutes ses formes, est un mal, hélas ! trop fréquent.

Dans une famille de tourbiers, je note un cancer de l'estomac, chez le père, un cancer du rectum, chez le fils. J'ai opéré ce dernier et l'examen histologique, pratiqué par LATTEUX, a été des plus concluants.

Il y a dans ma commune, comme dans beaucoup d'autres, des maisons à cancer. J'ai vu, chez un peintre vitrier, ne se chauffant qu'avec la tourbe, un cancer du plancher de la bouche, avec propagation au larynx. Chez deux cultivateurs, un cancer de la langue et un cancer du maxillaire supérieur. Chez une de mes proches parentes, un cancer d'estomac ; chez sa fille, habitant la même maison, un cancer du rachis ; chez une de mes voisines, un cancer des deux mamelles, suivi de cancer en cuirasse de la cage thoracique.

L'épithélioma de la peau des cuisses est commun chez les femmes qui ont l'habitude de couver : cela consiste en l'usage d'une sorte de chaufferette en terre, appelée *couver*, que l'on garnit de tourbe en ignition. Ce vase se pose par terre et la couveuse, assise, le place sous ses jupons formant dôme. L'usage de ce mode de chauffage détermine un degré de sécheresse de l'épiderme des membres inférieurs, avec maximum d'intensité sur la peau de la face postérieure des cuisses ; en ce point, celle-ci devient callosa et finalement épithéliomateuse.

J'ai remarqué, toutefois, que le cancer ne frappe pas en général les sujets jeunes : j'ai vu un cancer du pylore chez une femme de 75 ans ; de ses sept enfants, un seul a été atteint de cancer après l'âge de 70 ans.

Le Dr Green dit bien, il est vrai, que dans certaines régions où la

tourbe se rapproche du charbon par sa couleur, sa densité et sa combustion, quelques exceptions furent constatées. Dans mon pays natal, la tourbe est de première qualité, mais elle n'a ni la couleur ni la densité du charbon : elle brûle facilement et n'a pas l'odeur sulfureuse qui caractérise celle de qualité inférieure.

L'usage de la tourbe n'exclut donc pas le développement du cancer ; dans certains cas, il me paraît même tout à fait avéré qu'elle en est la cause déterminante (cas des couveuses).

Dr M. BILHAUT.

*La bibliothèque de campagne* (XXII ; XXIII ; XXIV ; XXV, 126, 158). Le 18 septembre 1915, le sous-lieutenant RINK tombait glorieusement. « Lorsque son chef de bataillon fit rapporter ses restes et réunir ses armes, ses objets personnels, ses papiers, on trouva dans son *gourbi*, écrit M. L. PINVERT (1), un volume des *Caractères de la Bruyère*, qu'il lisait peu d'instants avant de mourir. Le volume était resté ouvert à une page où il est question de l'état militaire et des dangers de la guerre. Plusieurs lignes étaient soulignées, notamment cette phrase magnifique : *La mort est un inconvénient dans le métier, jamais un obstacle.* »

Le lieutenant Rink fut cité à l'ordre de l'armée. Dans son mémoire de proposition, le général transcrivit le texte de *La Bruyère* qui avait été le sujet des dernières méditations du défunt (2). Ce texte se trouve au chapitre *Du mérite personnel*.

L. P.

*Les récupérés de la médecine aux armées* (XXIV, 342 ; XXV, 61). — J'ai rencontré au front un libraire d'une ville de l'extrême ouest de la France, médecin auxiliaire d'un bataillon territorial.

Dr X.

*Médecin inventeur* (XXVI, 184). — Au chapitre cxix de ses *Mémoires*, ALEXANDRE DUMAS père parle d'un de ses amis, le Dr GAZAL, homme fort intelligent, dit-il : car, voyant que, malgré ses connaissances médicales, sa clientèle restait médiocre, il inventa un nouveau genre de parapluies et d'ombrelles, prit un brevet et fit fortune.

Dr MONIN.

---

(1) *Pendant la Guerre*; Notes de lecture. Paris, Leclerc, 1916.

(2) *Journal des Débats*, 16 avril 1916.

## Chronique Bibliographique

**Théorie de la contre-évolution ou dégénérescence par l'hérédité pathologique**, par le Dr René LARGER. Paris, F. Alcan, 1917.

A côté de l'*évolution*, résultat de l'hérédité normale, le Dr R. LARGER s'est proposé d'étudier la *contre-évolution*, ou évolution pathologique. « Cette hérédité pathologique évolue parallèlement à l'hérédité normale et simultanément avec elle... Contre-évolution, hérédité pathologique et dégénérescence... Autant de synonymes ; comme le sont, d'un autre côté, évolution, hérédité normale et morphologie, pour les Zoologistes et les Paléontologistes. » L'extinction des groupes anormaux neserait, conséquemment, qu'un cas particulier de la contre-évolution ; la dégénérescence n'est rien autre chose qu'un « processus contraire à l'évolution, et résultant de l'usure de l'organisme par l'accumulation de tous les résidus des maladies et des tares tant individuelles qu'ancestrales ». La dégénérescence est donc, à proprement parler, de la Contre-Evolution.

On sait ce qu'on entend par stigmates de la dégénérescence ; nous en rappelons quelques-uns à titre d'exemples : certaines asymétries crânio-faciales, assez accusées pour être franchement tétraplogiques ; une voûte palatine ogivale, une luette bifide, un os intermaxillaire procident ; certaines défectuosités de l'oreille externe, voire même les *naevi* (envies ou taches de vin) ; les grains de beauté (oui, Mesdames !) sont, ne vous déplaise, des signes de dégénérescence. Mais alors tout le monde serait dégénéré ? Consolez-vous, car c'est dans les races trop civilisées, dans les familles les plus cultivées, qu'on compte le plus de dégénérés ; et voilà pourquoi, « elles finissent par disparaître, pour faire place à des races indemnes de dégénérescence ».

L'histoire nous fournit, à cet égard, une démonstration saisissante de ces théories. « Les Romains, on le sait, avaient l'habitude de gratifier chaque lignée de citoyens d'un surnom, tiré de son caractère physique ou moral : parmi eux, l'on peut citer les *Lentulus*, les *Pisons*, les *Cicérons*, tous porteurs de *signes* qui n'étaient certainement que des *signes de dégénérescence*. »

Le surnom d'*Agrippa* était décerné à ceux qui naissaient par les pieds : ainsi naquirent Marcus Vipsanius *AGRIPPA*, le gendre d'Auguste, NÉRON, *CALIGULA*, etc. Combien de familles royales dans lesquelles s'est transmis, par hérédité, un même signe de dégénérescence, comme la lippe (grosse lèvre) et le prognathisme chez les Habsbourg, qui remonte à Marguerite de Bourgogne et se retrouve chez un souverain actuellement régnant ! Combien de fous, d'épileptiques, de psycho-névropathes ; combien de cas de

stérilité ou de gémellité ne relèverait-on pas dans ces dynasties si enviées, et qui finissent par amener, à une époque plus ou moins retardée, leur extinction complète et définitive ! Cela se conçoit d'autant mieux que le dégénéré est, en outre, constamment en état d'imminence morbide ; « ses tissus deviennent un terrain, un bouillon de culture, si l'on veut, favorable au développement des microbes pathogènes ; son système nerveux, un réactif d'une extrême sensibilité à tous les poisons microbiens ou chimiques. » En d'autres termes, chez le dégénéré héréditaire, qui est le dégénéré par excellence, la conséquence de sa dégénérescence est « une diminution progressive des moyens de défense de l'organisme contre tous les agents de destruction, tant intérieurs qu'extérieurs ; une altération générale de toutes les fonctions portant sur la plus importante de toutes, celle de la génération ».

Est-ce à dire que l'hérédité morbide soit fatale ? Evidemment, les lois de l'hérédité ne sauraient avoir la rigueur d'un axiome mathématique ; mais, en principe, et à part quelques exceptions, elles se vérifient le plus souvent. Pour en revenir à l'histoire, que constate-t-on en effet, en parcourant les tableaux généalogiques des races dynastiques ou princières ? Que c'est uniquement par la dégénérescence qu'elles disparaissent, pour les causes indiquées plus haut, et aussi parce qu'elles multiplient leurs tares dégénératives, en unissant leurs membres par des mariages consanguins. La dégénérescence peut encore naître dans deux autres circonstances : 1<sup>o</sup> par migration d'individus sains dans un milieu infecté ; 2<sup>o</sup> ou par migration d'individus infectés dans un milieu sain ; pour la démonstration, nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage analysé (v. aux p. 132 et s.). Sans méconnaître le rôle important que joue la dégénérescence dans l'extinction des groupes humains, il ne faut pas oublier celui que joue le facteur épidémique ; mais les maladies épidémiques ne sont qu'exceptionnellement héréditaires et atteignent plutôt les individus, sans trop compromettre la race ; toutefois, il est incontestable que les épidémies deviennent une cause sinon d'extinction, du moins de diminution de l'espèce, sauf si ces maladies, comme la syphilis, sont transmissibles à la descendance.

On peut juger par ces quelques considérations et réflexions, nées de la lecture du livre de M. Larger, combien celui-ci offre d'intérêt, est fécond en attachantes suggestions. Comme le dit excellentement notre confrère et ami R. Nogué, « cette œuvre marquera dans la science ».

**Le Berceau de la Croix-Rouge.** par Alexis FRANÇOIS, professeur à l'Université de Genève. — A Genève, chez A. Jullien, Au Bourg-du-Four, 32. 1918.

Nous avons, dans un ouvrage récemment paru (1), exposé, aussi

(1) *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire*. Albin Michel, éditeur.

compendieusement que le comportait le plan de notre travail, quelles furent les origines de cette œuvre, belle entre toutes, de solidarité internationale, universellement connue sous le nom de *Croix-Rouge*. Nous avons dit le rôle capital joué en cette circonsistance par cet apôtre du bien que fut Henry DUNANT, dont M. ALEXIS FRANÇOIS nous donne une biographie détaillée. Mais à côté de ce protagoniste de la philanthropie, il eût été injuste de passer sous silence les services rendus par des personnalités moins notoires, mais qui n'en méritent pas moins de gratitude parce qu'elles ont fait moins de bruit : les noms de M<sup>me</sup> la comtesse de GASPARIN ; des Dr<sup>s</sup> Louis APPIA et MOYNIER, médecins genevois, ont droit également à notre gratitude ; et sans rien enlever de la gloire du bon Samaritain de Castiglione et de Solférino, il n'est qu'équitable de reconnaître que « les fondateurs de la Croix-Rouge furent au moins cinq : Dunant, l'initiateur ; Appia, le pionnier ; Moynier, l'organisateur, à qui l'on peut joindre DUFOUR, le patron, et Théodore MAUNOIR, l'Egérie ; ou, si l'on préfère des termes plus imagés, Dunant, la flamme communicative ; Appia, la lumière agissante ; Moynier, la lentille opérante ». Ne serait-il parvenu qu'à faire rendre justice à ces philanthropes trop méconnus, M. Alexis François aurait fait œuvre pie ; mais il a fait mieux et plus : il a réussi à élucider un point, jusqu'ici assez obscur, de l'historique de la Croix-Rouge, et à cet égard, son livre équivaut presque à une révélation.

**Un groupe de 75 (1<sup>er</sup> août 1914, 13 mai 1915) ; journal d'un médecin aide-major du 27<sup>e</sup> d'artillerie, par le Dr G. TOP. Paris, Plon-Nourrit.**

Un des bons livres sur la guerre, ce carnet de route d'un médecin de campagne, dont les circonstances ont fait un médecin militaire, et qui nous rend plus fidèlement que la plupart des récits officiels, le réalisme des scènes vécues auxquelles a assisté l'auteur, et qu'il nous restitue avec un véritable talent de narrateur et de subtil psychologue.

A. C.

---

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

---

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

# LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

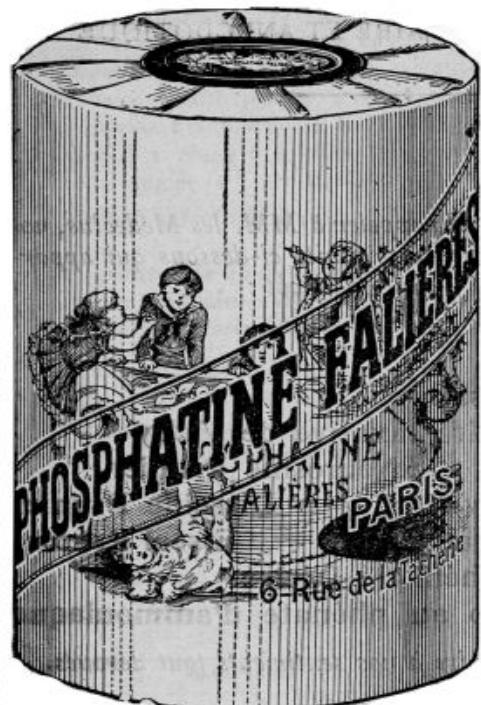
**Phosphatine Falières**  
**Vin de Chassaing**  
**Poudre laxative de Vichy**  
**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**  
**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**  
**Glyco-phénique Déclat**      **Erséol Prunier**  
**Sirop phéniqué Déclat**  
**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING.)

LA

# "PHOSPHATINE FALIÈRES"



associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.

❖ ❖ ❖

*Bien exiger la marque:*  
**"PHOSPHATINE  
FALIÈRES"**

nom déposé

❖ ❖ ❖

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## La Médecine dans l'Histoire

Un mutilé de la guerre : la triste fin du maréchal de Rantzau (1650).

Par M. le Dr LEMAIRE, de Dunkerque.

RANTZAU nous présente le cas, peut-être unique dans nos annales militaires, d'un général conservant son commandement et continuant à guerroyer à la tête de ses troupes, malgré un ensemble de mutilations en apparence incompatibles avec tout service.

Sa physionomie est mal connue, sa personnalité a été discutée, sa loyauté mise en doute. Aucun historien n'a cependant tenté de mettre en lumière cette curieuse figure, et de rendre justice à ce soldat étranger, qui fut un des bons serviteurs de la France. Les documents cependant ne manquent pas pour établir sa biographie sur de solides bases. Sa correspondance authentique a été conservée. Elle est restée inédite. « Rantzau, disait un de ses contemporains, écrivait fort élégamment et fort nettement (1). » C'est très vrai. Aujourd'hui encore, la lecture de ses lettres présente un réel intérêt, car elles nous permettent de bien apprécier leur auteur, et nous renseignent sur bien des points obscurs de cette époque troublée, qui s'étendit de la mort de Richelieu à la majorité de Louis XIV.

Ecrire l'histoire du maréchal serait refaire celle de la période française de la guerre de Trente Ans. Nous ne voulons ici que mentionner rapidement ses campagnes, dans le but d'énumérer ses principales blessures, et dire quelle fut la triste fin réservée à ce héros malheureux.

Issu d'une vieille famille du Holstein (2), Josias, comte de Rantzau, naquit le 18 octobre 1609. Après avoir combattu en Hollande, Suède et Autriche, il se mit en 1635 au service du roi de France, qui le nomma aussitôt maréchal de camp et lui donna le commandement de deux régiments.

Cette année même, au siège de Dôle, il perd l'œil droit d'un coup de mousquet ; ce qui ne l'empêche pas de continuer les opéra-

(1) *Mém. du marquis de Montglat* (Ed. Michaud et Poujoulat), p. 178.

(2) Il descendait de Petrus Albinus, marquis de Lusace, mort en 1186. Le château de Rantzau se trouvait en Holssée, près de Lubeck. Voir sa généalogie : B. N., Ms fr. 20.288.

tions, et par un coup de main mémorable, d'obliger Galas à lever le siège de Saint-Jean-de-Losne.

En 1640, au siège d'Arras, il perd d'abord l'avant bras gauche, puis est blessé plus grièvement encore : « Le jour du grand convoy, Rantzau fit attaquer une chapelle gardée par les mousquetaires de la ville. Il y fut blessé d'une mousquetade pour laquelle il fallut lui couper la cuisse tout contre la fesse, en sorte qu'il ne lui reste plus que le moignon (1)... »

Cette mutilation ne l'empêcha pas de monter à cheval avec son appareil prothétique. Le portrait équestre de la galerie de Versailles (2) n'est pas une fantaisie due à l'imagination d'un artiste, mais bien l'expression de la réalité.

L'année suivante, au siège d'Aire, il reçoit trois nouvelles blessures. En 1642, au combat d'Honnecourt, il est relevé avec quatre blessures graves et fait prisonnier. Le roi le rachète et le fait lieutenant général. Aussitôt il repart pour l'armée, combat en Allemagne et est de nouveau fait prisonnier à Döttlingen.

Rapatrié, il reprend son service. Au siège de Thionville (1643), il est atteint de plusieurs blessures. Il ne s'arrête pas encore. Nous le retrouvons marchant au secours de Guébriant, au siège de Rothveil, à la prise de Gravelines (1644).

Le 16 juillet 1645, le roi lui donne le bâton de maréchal de France. En cette qualité, il commande une armée au siège de Bourbourg : une balle lui fracture le rocher et se loge dans la joue (3). On le croit perdu. Il se rétablit néanmoins rapidement. « La grâce, dit un de ses panégyristes, pénètre dans son âme par cette plaie... » Il abjure le protestantisme dans l'église Notre-Dame de Bourbourg.

Enfin, en 1646, il est atteint pour la dernière fois, au siège de Courtrai.

Son corps, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (4), porte la trace de cinquante blessures. D'après Voltaire (5), « Bautru disait de lui qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux ».

Quand le duc d'Enghien eut pris Dunkerque, le roi nomma Rantzau gouverneur de cette place : depuis 1639, on lui avait promis le premier gouvernement vacant (6) !

Ce nouveau poste n'est pas une sinécure. Malgré ses mutilations, il doit être sans cesse en tête de ses mousquetaires, pour lutter contre un ennemi qui, à tout instant, cherche à le surprendre. Il met la ville en état de défense et cherche à rendre française la pro-

(1) *Mém. de Monglat*, loc. cit., p. 91.

(2) Voir sa reproduction in *Chronique médicale*, 1914, p. 330 (Les borgnes célèbres, par CABANÈS et R. COULOMB.)

(3) Mazarin à Longueville, 5 août 1645 (Aff. étr., *Allemagne*, IV — 241).

(4) Rantzau à Mazarin, 18 novembre 1648 (A. E., *Pays-Bas*, 27-81).

(5) *Siècle de Louis XIV*: Maréchaux de France.

(6) Mémoire pour M. de Rantzau, du 21 octobre 1639 (*Cinq-Cents Colbert*, 48, fo 340).

vince récemment conquise. Un étranger qui eut l'occasion de le visiter, et qui devint par la suite grand chancelier d'Angleterre, Hyde de Clarendon, trace de lui le portrait suivant :

Il [Rantzau] les reçut avec une grande politesse. D'une haute taille, d'une prestance et d'une physionomie remarquables, on pouvait le regarder comme un bel homme, quoiqu'il n'eût qu'une jambe, une main, un oeil et une oreille ; les autres, il les avait eus emportés ainsi qu'un côté de la figure ; plusieurs balafres sillonnaient son autre joue, et sa tête et son corps étaient couverts de blessures. Il se tenait cependant très droit, avait de la grâce dans les mouvements, un organe agréable et une manière de s'exprimer pleine de charme. Il était Allemand (1) et si, comme tous les hommes de sa nation, le maréchal ne se fût pas abandonné au vin avec trop d'excès, il eût été l'un des meilleurs capitaines de son siècle (2).

Son amour immodéré pour le vin était, hélas ! bien connu de tous. A côté de ses brillantes qualités, il avait le grand défaut d'être un véritable ivrogne ; il n'existe pas d'autres termes pour caractériser chez lui cette passion, qui faillit lui coûter la vie et l'empêcha de remporter des victoires.

Il lui avait dû sa blessure au siège d'Arras : « Il fit cette attaque mal à propos et étant ivre, ce qui lui arrivait souvent, et c'était un grand dommage, car il avait de grandes qualités et il entendait bien son métier, mais le vin lui faisait commettre de grandes fautes (3). » C'est ainsi qu'il ne put secourir Landrecies en 1647. Tout était prêt pour une attaque, de concert avec Gassion. « Mais le maréchal de Rantzau étant en jour de commander, but toute la nuit et ne voulut jamais marcher, quelque insistance que lui en envoyât faire le maréchal de Gassion ; tellement que s'étant enivré et n'ayant plus de raison, il retarda sa marche de six heures, si bien qu'il était trop tard quand on se présenta aux lignes (4). » L'armée espagnole les reçut à coups de canon.

Mazarin, qui avait intérêt à le ménager, ne voulut pas lui faire de reproches. Mais Rantzau s'accusa lui-même, déplorant son attitude.

Je la supplie, écrivait-il à Son Eminence, de croire que si je pouvais aussi bien guérir mon mal que je le désapprouve, Elle n'en aurait jamais la connaissance. Mais il me tirannise avec tant de violence et me trouble si fort que je suis contraint de lui céder comme à une fatalité.. Je feray neantmoins tous mes efforts dans ce changement d'occupation pour le sur-

(1) Nous avons vu qu'il était originaire du Holstein, duché dépendant du royaume de Danemark. Après la mort de Christian I, roi de Danemark, en 1481, ses deux fils s'étaient partagé le Holstein. Le comté de Rantzau fut racheté par le roi Frédéric IV de Danemark (1690-1730). Ses successeurs n'ont jamais cessé de considérer le Slesvig et le Holstein comme faisant partie de leur couronne.

(2) *Mémoires de Clarendon*, traduction Guizot ; Paris, 1827, I, p. 298.

(3) *Mém. Monglat*, loc. cit., p. 91.

(4) *Mém. Monglat*, loc. cit., p. 179.

monter et employerai tous mes soins pour n'avoir plus de pensée que de plaisir à V. E. (1).

Mais la fatigue vient. Sa santé commence à chanceler. Il demande de se retirer « dans le repos que demande ce corps martirisé des blessures que j'ay reçues dans le service (2) ». Il doit cependant collaborer au siège d'Ypres. Puysegur, qui vient le voir, le trouve malade à Dunkerque (3). Il se rend cependant à l'armée et aussitôt après la prise de la ville, revient dans son gouvernement, « accablé de sommeil, travail et lassitude (4) ».

Son état empire. Le 21 juin, il rend compte en ces termes de son mal au cardinal :

Depuis ma maladie qui avait entièrement dissipé la fluction que j'avais aux jambes il l'augmenta de nouveau et mesmes les quisses et le ventre de sorte que je suis très incommodé pour la campagne et que le travail m'est dommageable et pénible (5).

A son secrétaire, du Preslier, qu'il a envoyé à Paris, il donne plus de détails :

Je vous diray qu'ayant eu ce printemps de grandes déffluxions dans les jambes et cuisses, il m'a enfin pris une furieuse diarée avec des hemoroides, ayant rendu beaucoup de sang par les scelles cela m'a deschassé lesdites fluctions entièrement, mais si tost qu'elle a cessé les déffluxions me sont revenues plus fortes qu'auparavant. La nuit, la teste menfle et tout le temps le jour le ventre cuisses et jambes de sorte que j'ay penne d'aller à cheval et je ne manque pas néanmoins d'appétit (6).

Mazarin lui fait part du déplaisir qu'il éprouve de son indisposition et l'engage toutefois à persévéérer dans ses entreprises. Rantzau entreprend une tentative de débarquement à Ostende. Elle se termine par un échec complet. En rendant compte au cardinal, le maréchal réitère sa demande : « Je souhaite avec passion d'exécuter la résolution prise il y a longtemps de quitter la profession que je fais et de chercher le repos mesme dans la misère... (7) » Il n'en prend pas moins Furnes, « quoy que se trouvant indisposé » (8).

C'est en vain qu'il demande son rappel. Il se trouve dans une

(1) Rantzau à Mazarin, orig. (A. E., *Pays-Bas*, 23-278), 30 août 1647.

(2) Rantzau à Mazarin, début de janvier 1648, orig. (A. E., *Pays-Bas*, 26-57).

(3) *Mém. de Puysegur*; Paris, 1883, in-16 (II-60).

(4) Rantzau à son secrétaire, 23 may 1648 (A. E., *Pays-Bas*, 26-146), orig.

(5) Rantzau à Mazarin ; de Dunkerque, 21 juin 1648 (A. E., *Pays-Bas*, 26-195).

(6) Rantzau à son secrétaire, 24 juin 1649, orig. (Aff. étr., *Pays-Bas esp.*, 26-204).

(7) Rantzau à Mazarin, s. d. (A. E., *Pays Bas*, 26-180).

(8) Mme de Rantzau à Rossereau, secrétaire de Mazarin (Aff. étr., *Pays-Bas esp.*, 27-24).

détresse extrême. Il ne lui reste plus que son domaine d'Auvergne ; et, soit dit en passant, Mazarin cherche, par une tierce personne, à le lui enlever, pour le donner au duc de Bouillon (1).

C'est tout ce qui me reste, dit-il, de 400.000 escus ou environ que j'ay hérité de mon chef ou en mariage de ma femme et que j'ay ruiné, perdu, mangé ou engagé dans l'employ, après cinquante blessures et quatorze années de service.

### Il supplie Son Eminence

de faire savoir une fois pour toutes ses volontés touchant ce qu'elle veut que je devienne, et le but où doivent tendre toutes mes actions, à moins de celle je me ruine de chagrin, et agissant sans but je suis comme un homme qui court et ne scayt le lieu ni le chemin où il va (2)...

Avec force protestations d'amitié, le cardinal l'engage à rester à son poste.

Enfin, le 8 février 1649, Mazarin lui écrit ces lignes :

Si vostre santé vous peult permettre de faire un voyage ici pour n'y demeurer que huit jours, ce serait une grande consolation pour moy et un grand avantage pour le service du Roy (3)...

### Rantzau accepte l'invitation :

... Je ne laysseray pas de partir au premier jour de dégel. Si V. E. veut me faire la grâce de m'envoyer un carrosse au devant à Beaumont elle obligera infinité un pauvre estropié... Je suis honteux de dire que je suis seulement en peine où trouver de l'argent pour ce petit voyage... (4).

Hélas ! on ne l'attrait à la cour que dans le dessein de l'arrêter (5). Victime d'odieuses machinations, le brave qui avait tant payé de sa personne était soupçonné de trahison. De Saint-Germain on le transféra au donjon de Vincennes. Jamais sa culpabilité ne put être prouvée. Sans avoir été jugé, il y resta onze mois (6). « Il occupa ses loisirs par la lecture de livres de théologie, philosophie, mathématiques et histoire. Il commença, dans ces sombres et

(1) Mazarin à Turenne (Ms *Bibl. Mazarine*, n° 119, août 1648).

(2) Rantzau à Mazarin, orig. (Aff. étr., *Pays-Bas esp.*, 27-81, 18 novembre 1649).

(3) Mazarin à Rantzau, Minute (A. E., *Pays-Bas*, 30-381). — Copie (A. E., *Pays-Bas*, 28-389 v°).

(4) Rantzau à Mazarin, orig. (A. E., *Pays-bas esp.*, 27-b 105), du 12 février 1649.

(5) Le comte de Palluau avait mission de l'arrêter à Dunkerque, si Rantzau n'était pas venu à la cour. (Voir *Instruction au comte de Palluau*, B. N., Ms fr. 4.179, f° 100 ; et *Mémoire donné en partant à M. de Palluau*, minute de la main de Lyonne, A. E., *France*, 865, f° 66).

(6) Ce qui était contraire à la déclaration du 22 oct. 1648 ; mais Mazarin, qui voulait faire de Dunkerque sa place de sûreté, avait tout intérêt à le laisser en prison.

mélancoliques lieux, à se sentir des premières atteintes de cette hydropsie, qui l'a enfin accablé et versé au cercueil (1). »

Ce que ne dit pas son panégyriste, c'est que, dans sa retraite forcée, le maréchal continua à boire du vin plus que de raison. Quand les princes furent arrêtés, le 18 janvier 1650, et conduits à Vincennes, Rantzau leur envoya les restes de son souper et des bouteilles de vin dont il avait toujours ample provision. *Quorum semper illi copia*, écrit Priolo (2).

Aussi, quand son innocence ayant été pleinement reconnue, on lui rendit la liberté, il ne quitta la prison (3) que pour s'aliter. « Il ne sortit de prison que pour entrer dans un lit d'où il n'a été tiré que par la mort ».

Cette période terminale dura huit mois (4). J. Le Camus, évêque de Belley, qui l'assista à ses derniers moments, nous donne les détails suivants sur sa fin :

Celle-ci [la mort] voyant que l'hydropsie luy amenait à pas trop lents cette illustre proye, luy envoya enfin pour secours la léthargie pour le recevoir plus mollement. Cet assouplissement était tel qu'il me le fallut réveiller plusieurs fois comme on fait les léthargiques, pour lui administrer le sacrement de pénitence... Il expira suavement au Seigneur le 14<sup>e</sup> de septembre de cette année.

Il n'était âgé que de quarante ans. Ses obsèques furent célébrées le 22 septembre, à Paris.

L'évêque de Belley prononça son panégyrique, où nous relevons le passage suivant (5) :

Les philosophes moraux, disait-il, font deux sortes de continences : celle du toucher et celle du goût, car l'ancien proverbe dit que sans Cérès et Bacchus, Vénus est morfondue. Si nous ne pouvons louer notre héros de cette seconde comme de la première, il s'en faut prendre à la nature, car chacun sait comme celle-ci est sujette au jus de septembre, jusque au point d'en faire gloire, mais gloire qui tourne en confusion à ceux qui n'ont point d'autre sagesse que terrestre... Les armes et le vin ont une trop estroite alliance pour la pouvoir dissoudre. Un soldat sobre n'est guerre ardent dans le combat où la chaleur naturelle est augmentée.

Son corps fut ensuite porté aux Minimes de Noyon, près de

(1) *Harangue funèbre sommairement discoursue aux obsèques de Haut et Paissant Seigneur Messire Josias Comte de Rantzau, mareschal de France, gouverneur de Dunkerque, etc., célébrées à Paris le XXIII<sup>e</sup> sept. MDCL, par Jean Pierre CAMUS, Evêque de Belley. — A Paris, chez Gaspard Meturas, rue Saint-Jacques-à-la-Trinité, MDCL, 76 p. in-8° (B. N., Ln27 16.984).*

(2) *Priolo, de Rebus Gallicis*, v. 229.

(3) Le 22 ou le 24 janvier (DUBUSSON-AUBENAY, *Journal des guerres civiles*, I, 212).

(4) *Gazette de France*, 17 sept. 1650, p. 1.263.

(5) Outre cette harangue, une autre oraison funèbre fut prononcée un mois plus tard. Elle a été publiée sous le titre *Panégyrique de Josias comte de Rantzau gouverneur de Dunkerque*, prononcé le 26 octobre 1650, dans l'église des Nouvelles Catholiques, par M. François HEDELIN, 62 p.

Chaillot, où il fut inhumé. Sur sa tombe on grava l'épitaphe trop connue pour qu'il soit nécessaire de la reproduire ici.

Sa femme, qui était dans une misère extrême, entra au couvent (1).

Il n'est pas bien difficile, d'après les données qui précédent, de poser un diagnostic rétrospectif : Rantzau mourut de *cirrhose atrophique du foie*. L'étiologie n'est pas douteuse. Suivant une théorie autrefois chère à Lancereaux, la cirrhose alcoolique survient surtout chez les buveurs de vin, — et nous savons combien le maréchal abusa de ce breuvage.

L'affection débute dès 1648. Il se plaint alors de fatigue, lassitude. Ses lettres nous révèlent l'existence de troubles digestifs : crises de diarrhée ; des œdèmes préascitiques, décrits en ces dernières années ; enfin, de gêne dans la circulation porte, révélée par la turgescence des hémorroïdes. L'ascite se montre en 1649, alors qu'il est au donjon de Vincennes. Sa fin est marquée par les troubles nerveux constituant le syndrome d'hépatotoxémie nerveuse, sur lequel Hanot et son élève Lévi ont attiré l'attention ; à la période ultime, c'est la narcolepsie hépatique (2).

Il nous semble inutile d'insister davantage. Nous ne pouvons que déplorer que ce brave n'ait pas pu servir plus longtemps son pays adoptif.

La mort n'avait pas voulu de lui sur les champs de bataille. Il avait résisté aux multiples interventions des chirurgiens ; l'alcool le terrassa.

Ses contemporains, qui voyaient en lui une victime, voulaient lui rendre justice en exaltant sa valeur. N'était-ce pas une façon de lutter contre celui qui était alors le plus impopulaire des ministres ?

A la fin d'un éloge qui fut alors répandu dans le public, un poète d'occasion refléta l'opinion, qui toujours l'avait cru innocent, dans ce quatrain :

*Invincible guerrier, vray support de la France,  
Qui n'a jamais fraudé le Roy ny son Estat,  
Tu n'as point reculé aucun rude combat  
Et est mort vray martyr par peyne et par souffrance (3).*

(1) 17 aout 1652. « Ce jour la mareschale de Rantzau se fait vêtir religieuse ès sœurs bleues annonciades de la Couture de Sainte-Catherine (*Journal de Dubuisson-Aubenay*, II, 205). Mazarin avait écrit, le 18 septembre 1650, à Le Tellier : « . . La raison et charité obligent pourtant à faire réussir quelques unes des grâces qu'on avait faites au dict Mareschal en faveur de Mme sa femme qui est une personne de mérite et de naissance et qui mourrait de faim sans cela. » B. N., Ms fr. 4.208-309. D'après une Mazarinade, intitulée : *Moyens insaillibles pour faire périr le Cardinal Mazarin*, parue en 1652, la maréchale devait 100.000 livres au cardinal (B. N., Lb37, 2210).

(2) LÉOPOLD-LEVI, Sonnolence et narcolepsie hépatiques (*Arch. gén. méd.*, 1896) ; du même : *Troubles nerveux d'origine hépatique ; hépatotoxémie nerveuse* (Thèse de Paris, 1896).

(3) *Relation de tout ce qui s'est fait et passé à la vie et à la mort de M. le Mareschal de Rantzau*, à Paris, MDCL, 4 p. (B. N., Lb37, 1608).

## *Informations de la « Chronique »*

### **L'inventeur de la poudre de Dover.**

Bénie soit la mode des centenaires, puisqu'elle nous permet d'évoquer nombre de particularités, curieuses ou ignorées, sur la vie ou l'œuvre de ceux qui en sont les posthumes bénéficiaires !

Aurait-on songé à rappeler l'existence de l'auteur de *Robinson Crusoë*, si on n'avait pensé à commémorer le deuxième centenaire de la publication de son immortelle production ? Et à propos de cette dernière, nous sera-t-il permis de faire revivre la silhouette d'un personnage qui mérite bien cette exhumation dans les circonstances présentes, puisque ce fut lui qui eut la gloire de ramener Alexandre Selkirk, l'exilé volontaire de l'île de Robinson ?

C'est en 1708, que Thomas Dover se joignit à l'expédition que la Société des marchands de Londres équipait pour les mers du Sud : jusqu'alors, il s'était cantonné dans l'exercice de son art. Vous ai-je dit qu'il était médecin ?

Thomas Dover était le fils du capitaine John Dover ; il naquit dans le comté de Warwick, en 1662 ; son grand-père était un procureur de Barton on the Heath.

Thomas Dover fut immatriculé au collège de Magdalen, à Oxford, en 1680 ; en 1686, il passait au collège de Gonville et Caius, à Cambridge. Plus tard, il fut l'élève de SYDENHAM, qui le guérit de la petite vérole.

En 1696, Dover exerçait à Bristol et offrit ses services gratuits pour les pauvres de la ville.

A la fin d'une longue et heureuse carrière, il se retira à *Costwold Hills*, où il termina ses jours.

Sur la liste des membres du *Royal College of physicians*, Dover est porté comme étant mort à Londres, mais le compilateur de la liste déclare qu'il ne s'appuie que sur des conjectures ; d'autre part, les historiens du Comté de Gloucester (sur lequel est situé *Costwold Hills*) disent que Dover mourut dans ce comté et fut inhumé dans le tombeau de la famille Tracy, à Stanway.

Le registre paroissial de cette église porte la date de la sépulture de Dover (avril 1727). Actuellement, ce tombeau a disparu et l'autel de l'église repose sur les couvercles des tombes.

La femme de Thomas Dover avait succombé en 1727. Ils eurent deux filles jumelles, mortes en bas âge vers 1688, et une troisième fille, Sybille, qui se maria à John Hunt ; la famille existe encore.

Une quatrième fille mourut, mariée, sans laisser d'enfants.

Mais revenons, après cette courte digression biographique (1), sur l'expédition qui valut à notre frère sa notoriété.

(1) Nous en avons emprunté les éléments à un article paru dans *The British medical journal*, du 22 mars 1913.

Le récit du voyage de Dover se trouve dans le compte rendu fait par Woodes-Roger, publié en 1726, et dans la narration du capitaine Edward Cooke, publiée en 1712. Woodes-Roger n'aimait pas Dover, dont, à l'entendre, l'intérêt dans le voyage était plus commercial que médical ; peut-être Woodes-Roger était-il jaloux du poste de président donné à Dover dans cette expédition. Quoi qu'il en soit, Dover quitta le navire de Roger (*le Duc*) et alla occuper le navire « la Duchesse », commandé par Courtney, dont le capitaine Cooke était le second.

Cette entreprise n'était pas une entreprise de boucaniers : les capitaines des navires avaient des commissions en règle du Prince Georges de Danemark, alors grand-amiral de Grande-Bretagne et d'Irlande. De même, ce prince leur avait donné des commissions pour croiser sur les côtes du Pérou, du Mexique, dans les mers du sud, contre les Français et les Espagnols, ennemis de Sa Majesté.

L'expédition se composait, au départ, de six navires, dont un vaisseau de guerre, le « Hastings », commandé par le capitaine Paul. Tous ces bâtiments étaient armés de canons (160 pièces en tout). Dover eut une querelle avec Roger, quand, après la capture du « Manila » (navire espagnol), le médecin demanda à être nommé commandant de la prise : dans cette discussion, Cooke prit le parti de Dover et déclara qu'il était bon, dans l'intérêt de tous, que Dover fût placé à la tête de la prise. Les protestations de Roger, qui s'obstina dans son refus, furent blâmées par les autres capitaines et on passa outre ; le navire fut rebaptisé *Bahctelor Frigate* et Alexandre Selkirk fut nommé maître d'équipage. C'est ce qui explique que Roger, dans son récit, ait supprimé tout ce qui pouvait être favorable à Dover.

D'après Cooke, Roger avait un très mauvais caractère et fut loin d'être un agréable compagnon.

Il convient aujourd'hui de réhabiliter la mémoire de Dover, des calomnies dont elle a été longtemps la victime.

#### Un médecin, candidat à la présidence de la République, aux Etats-Unis.

Il s'agit du major général Léonard Wood, fils d'un médecin de campagne, et qui a débuté par la pratique de la médecine dans les faubourgs ouvriers de Boston. Etudiant à Harvard, il gagnait déjà sa vie, en donnant des leçons à ses camarades. Après avoir passé ses examens pour la médecine militaire, — il avait été reçu le 2<sup>e</sup> sur 59, — il prit part, comme chirurgien à titre temporaire, à la guerre contre les Indiens Apaches, qui venait de commencer. Puis il assista à la campagne dite de Geronimo dans le Sud-Ouest, qui fut la plus terrible des guerres contre les Indiens (1).

On dit qu'il a quelques chances, mais les candidats sont nombreux.

(1) Pour une biographie plus détaillée, cf. l'article de notre collaborateur, le Dr Alf. LEBEAUPIN. (*Chronique médicale*, octobre 1919.)

## Echos de la « Chronique »

---

### Deux bandits casqués.

Sous la pression de certains de nos Alliés, qui trouvent qu'on ne doit faire à ces bons Boches aucune peine, même légère, non seulement on a considérablement réduit la liste des criminels qui se sont livrés à des actes répréhensibles, tombant sous le coup des articles 228 à 230 du traité de Versailles et du protocole du 28 juin 1919, mais encore on se contenterait de poursuivre la plupart de ces délinquants devant le tribunal... de Leipzig ! On ne se moque pas plus ouvertement du droit des gens.

Parmi ces bandits, il en est deux qui avaient encouru la réprobation universelle et qui échapperait, paraît-il, au châtiment qu'ils ont si bien mérité : ce sont les généraux KRUSKA et von YACK, l'un commandant le camp de Cassel, et l'autre général gouverneur de ce même camp.

Le chef d'accusation porté contre ces deux misérables est le suivant : « responsables des mesures qui ont favorisé le développement de l'épidémie de typhus en 1915. »

La « nature de l'infraction » fut signalée pour la première fois par le *Mercure de France*, lors de la publication de *Prisonniers en Allemagne*, de M. Emile ZAVIE, en janvier 1916. Mais, à ce moment, la censure échappa, dans cet ouvrage, le chapitre vi, qui commençait par ces mots :

Comme des sous-officiers français faisaient respectueusement remarquer au général gouverneur du camp les dangers de contamination et de mort qui pouvaient résulter du mélange de prisonniers français avec les prisonniers russes, Son Excellence répondit simplement : *C'est ma façon à moi de faire la guerre.*

Et il prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour étendre l'épidémie autant qu'il était en son pouvoir : les Russes contaminés, mélangés aux autres prisonniers, la désinfection supprimée, les malades abandonnés sans soins, sans chauffage, dans des baraqués. Résultat : 2.000 morts, sans compter les cas de folie, de suicide, etc.

Et l'on réclamerait l'indulgence pour de pareils forfaits ! Décidément, il est des gens à qui la guerre n'a rien appris, ou qui veulent tout oublier.

---

## Nos confrères au Salon.

Peu d'œuvres médicales sont à signaler, au Salon de cette année. A côté des envois du Dr P. CAMESCASSE, qui expose un intérieur d'église, il nous plaît de remarquer la toile de M. Edmond SUAU, l'auteur d'un excellent portrait de l'inventeur de la T. S. F., le savant Edouard BRANLY.



Le repérage, par les rayons X, d'un projectile, sur un blessé de guerre.

(Tableau de M. Edm. SUAU : *Salon de 1920.*)

Cette année, M. Suau a envoyé une grande toile représentant *le repérage, par les rayons X, d'un projectile, sur un blessé de guerre*. On y reconnaîtra les Drs TILMANT, FOVEAU DE COURMELLES et l'ingénieur NEMIROVSKY.

Notre collaborateur et ami Foveau est frappant de ressemblance. Tous nos compliments à l'artiste, pour son œuvre si remarquable.

## La Médecine des Praticiens

### Athérome expérimental et *Dioséine Prunier*.

La nature et le mode de formation de l'athérome artériel sont aujourd'hui parfaitement connus. L'athérome est une lésion des artères.

Il se présente d'abord sous la forme de plaques claires ou jaunâtres, de la grosseur d'une lentille, qui se développent sur la tunique intérieure des vaisseaux. Ces plaques proviennent d'une prolifération plus ou moins dense de cellules, qui ne tardent pas à subir la dégénérescence graisseuse. On sait naturellement que ces dépôts graisseux sont constitués par des lipoïdes chargés de cholestérol.

Les foyers athéromateux sont rarement isolés. Ordinairement, ils sont nombreux, rapprochés ; en s'étendant, ils arrivent à se rejoindre, à se fusionner ; ils finissent ainsi par envahir le vaisseau dans toute sa longueur.

Habituellement, les plaques d'athérome s'infiltrent de sels calcaires, qui donnent à l'artère la dureté de la pierre. Parfois, ce processus dégénératif poursuit sa marche funeste et parvient à combler toute la lumière du canal artériel. D'autres fois, il provoque la formation de thrombus, qui oblitèrent le vaisseau et qui, en se fragmentant, engendrent les embolies dont on connaît la redoutable gravité.

Pour mieux étudier l'évolution de l'athérome, on a essayé de la reproduire expérimentalement. C'est M. Josué, croyons-nous, qui le premier, en 1903, réussit à réaliser le tableau complet de l'athéromasie au moyen de l'adrénaline. Il montra que ce produit de sécrétion des glandes surrénales possède des propriétés hypertensives et vaso-constrictives extrêmement puissantes et que, en l'injectant dans les veines du lapin, à petites doses souvent répétées, il détermine des lésions athéromateuses typiques, ainsi que l'hypertrophie du cœur. Ces glandes sont alors en hyperfonctionnement.

La suractivité des capsules surrénales est donc un facteur d'athéromasie. Ce n'est pas le seul. Gilbert de Lyon, à l'aide de microbes ; Loeper, Boxeri et d'autres, à l'aide de poisons divers, ont produit des lésions semblables. Il est donc légitime de conclure que tout microbe, tout poison qui blesse gravement la tunique interne des artères, y déclenche l'affection athéromateuse.

On n'ignore pas que, assez souvent, des colonies microbiennes sont entraînées dans le courant sanguin, s'arrêtent et se fixent en un point d'un artère ou d'une veine qu'elles enflamment. On est alors en présence d'une artérite localisée ou d'une phlébite, suivant le vaisseau atteint.

Quelques auteurs prétendent qu'il y a une différence radicale entre l'athéromasie et l'artério-sclérose. Serait-il téméraire de con-

sidérer ces deux processus comme des manœuvres défensives de l'organisme, identiques dans leur but, mais différent par les moyens qu'ils emploient ?

Pour se défendre contre un empoisonnement aigu, violent, l'organisme doit aller vite, parer rapidement au danger : il a recours à l'athérome. Dans le cas d'une intoxication lente, atténuée, il peut prendre son temps pour fabriquer la *plaque de blindage*, comme dit Josué, pour opérer la *cimentation artérielle*, comme nous avons déjà écrit ici même, à l'effet d'empêcher la dilatation anévrismale et la rupture.

Dans ces états pathologiques, la *Dioséine Prunier* rend des services de premier ordre. Par ses nitrites, elle dilate les vaisseaux, active le courant sanguin, ouvre les reins, entraîne les déchets de la nutrition, les toxines, vers les émonctoires naturels. Le fluor, contenu dans la *Dioséine Prunier*, est un infatigable tueur de microbes. C'est également un antitoxique puissant, qui décompose, neutralise les poisons de l'économie. Dans ces deux cas, il paralyse les facteurs principaux de l'athérome et de l'artério-sclérose.

Le fluor, comme l'iode, dont il n'a pas les inconvénients, fluidifie le sang, dissout les dépôts graisseux sur les parois des vaisseaux, en prévient l'obstruction, leur restitue leur calibre normal, facilite ainsi la circulation générale.

Les formiates, les glycérophosphates de la *Dioséine Prunier*, remontent l'organisme toujours affaibli dans cette maladie, accroissent sa résistance, multiplient ses moyens de défense, contribuent à le rendre victorieux dans sa lutte ardue contre les agents pathogènes.

#### Une date à commémorer.

Savez-vous qu'il y aura cent ans — en 1922 — que l'huile de foie de morue — voilà une centenaire qui se porte, ma foi ! pas trop mal — fut introduite dans la matière médicale ?

En réalité, elle a été employée de tout temps par le peuple, en Angleterre, en Hollande, en Westphalie, et sur le littoral du nord de l'Allemagne, pour le traitement du rachitisme et du rhumatisme ; mais les gens de l'art n'en ont recommandé l'usage qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce sont des praticiens anglais qui ont fait connaître, vers 1790, au monde médical, le résultat de leurs expériences.

Cependant, on n'avait porté que peu d'attention à ces travaux jusqu'en 1822, époque à laquelle SCHENCK, de Siegen, publiait, dans le *Journal de Hafeland*, une série d'observations sur l'efficacité de l'huile de foie de morue contre le rhumatisme chronique et, plus particulièrement, contre la sciatique et le lumbago. Par la suite, un grand nombre de mémoires parurent, relatifs à l'usage médical de l'huile de foie de morue, entrée désormais dans la pratique courante.

« Il est piquant de constater, dit à ce propos un des rédacteurs de

*l'Officine* (1), que la drogue en question qui, à l'origine, guérissait les rhumatismes chroniques, la sciatique et le lumbago, ne guérit plus ces maladies-là, mais est réputée en guérir d'autres, comme la tuberculose et les anémies. »

C'est peut-être exagéré, mais il est constant que l'huile de foie de morue, si appréciée de nos pères, a quelque peu perdu de sa vogue.

Ce n'est pas à dire que ce ne soit encore un excellent médicament.

#### Méfions-nous du cresson !

S'il est une croyance enracinée dans l'esprit du public, c'est que le cresson est un excellent dépuratif, qu'on peut le consommer sans aucune appréhension. Le cresson, la santé du corps ! Qui songerait à s'en méfier ? Et voilà qu'un savant phytologue, le D<sup>r</sup> Henri LECLERC, qui s'est attaché, par nombre de travaux, à montrer que « dans le hallier touffu des légendes domestiques, peuvent se glisser des observations basées sur un judicieux empirisme », nous révèle que le cresson est loin d'être aussi inoffensif que le vulgaire le croit, et il nous rapporte plusieurs observations de cystalgies consécutives à l'ingestion de cette plante aquatique. On aurait pu songer à une anaphylaxie particulière, si tous les sujets soumis à l'expérience, dont l'auteur lui-même, n'avaient éprouvé des symptômes analogues : spasmes de la vessie allant jusqu'à la rétention, ténèse ano-vésical, etc. On se l'explique d'ailleurs, quand on sait que le cresson contient, outre du fer et de l'iode, une essence sulfo-azotée, douée, comme l'essence de moutarde, de propriétés irritantes.

A noter, au surplus, que les anciens avaient reconnu et même décrit ces effets du cresson ; et à ce propos, le D<sup>r</sup> Leclerc cite un passage d'Aristophane, qui est, à cet égard, des plus démonstratifs.

Dans la comédie les *Thesmophoriazuses* (ou Fêtes de Cérès et de Proserpine), Mnésilochus, beau-père d'Euripide, désireux de plaider la cause de son gendre, suspect de misogynie, s'introduit, déguisé en femme, dans le temple de Cérès, dont l'accès était rigoureusement interdit aux hommes : bientôt les assistantes émettent des doutes sur son véritable sexe et se disposent à l'examiner de près. Se sentant perdu, Mnésilochus cherche à gagner du temps : il s'enfuit en prétextant un besoin subit d'expulser le superflu de la boisson ; les femmes le trouvent bien long à s'acquitter de cette fonction ; alors Mnésilochus s'excuse en ces termes : « Ce n'est pas surprenant : malheureux que je suis ! je souffre de strangurie, car hier, j'ai mangé du cresson ». Pour qu'il invoquât comme un motif plausible de ses lenteurs l'ingestion du cresson, il fallait que la dysurie causée par cette herbe potagère fût connue de tous ; sans doute, le cresson que vendent aujourd'hui les marchandes des quatre-saisons ne diffère-t-il en rien de celui du pays d'Hellas : il n'y a rien d'étonnant que nos vessies réagissent sous son influence comme celles des contemporains d'Aristophane (2).

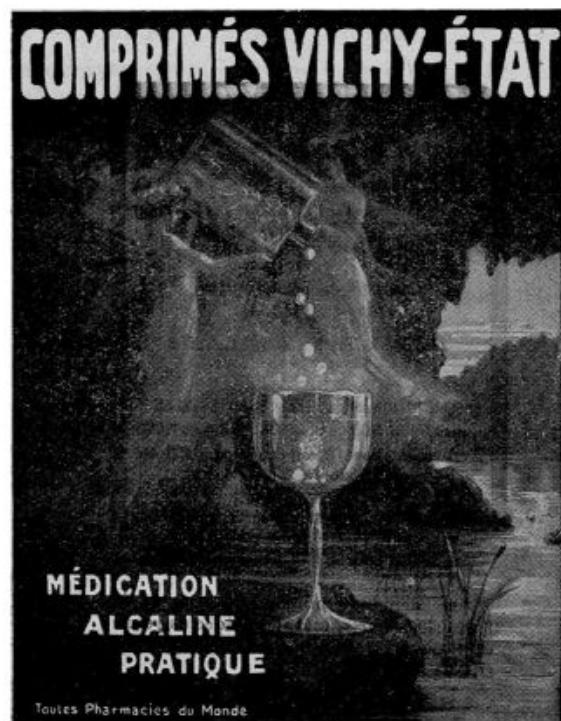
Comme quoi la lecture des anciens est toujours profitable.

(1) N° du 15 février 1920.

(2) Communication à la Société de Thérapeutique.



Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis et franco* un échantillon de **DIOSEINE PRUNIER**.



## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Médecin artiste.

Nous n'avons pas à présenter M. P.-E. COLIN aux lecteurs de la *Chronique*. Ils connaissent tous le grand talent artistique de notre distingué confrère, qui s'est « évadé » de notre profession, pour se livrer au travail délicat de la gravure sur bois, dans lequel il est depuis longtemps passé maître.

Le Dr P.-E. Colin publie en souscription, et à un nombre strictement limité d'exemplaires (1), un nouvel ouvrage, *l'Inde en France*, que se disputeront les amateurs ; d'autant plus que le texte est de PIERRE MILLE, mieux que quiconque en situation d'écrire les pages adéquates aux compositions de l'artiste. En faisant revivre, à notre intention, les plus attrayants de ses souvenirs de voyages, la prose du fin humoriste donne un singulier relief aux « bois » qui en sont la vivante illustration. « Le chant et l'accompagnement s'entremèlent en une somptueuse symphonie... L'association intime de l'écrivain et de l'artiste a donné ici ses plus heureux résultats. »

### Congrès d'Histoire de la médecine.

Nous rappelons qu'un *Congrès d'histoire de la médecine et de la pharmacie* se tiendra à Anvers, du 7 au 12 août 1920, et coïncidera avec la kermesse et les fêtes de la 7<sup>e</sup> Olympiade.

Parmi les sujets mis à l'ordre du jour, notons : *l'iconographie et l'épigraphie médicales* ; *un chapitre de l'histoire de l'Assistance dans tous les pays* ; *la bibliographie médicale* ; *la médecine monastique et collégiale en Belgique* ; *le mobilier des apothicaires*, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président du Congrès, le Dr TRICOT-ROYER, Anvers (Belgique).

### Fêtes du centenaire de l'Internat en pharmacie.

Elles ont eu lieu le samedi 15 mai, sous la présidence du professeur GUIGNARD, membre de l'Institut. L'après-midi, lunch à l'Ecole de pharmacie ; le soir, banquet à 50 francs par tête (*colisation minima*), galerie des Champs-Elysées. Et à ce prix, il y avait encore affluence ! Mais les « potards » ont-il jamais éprouvé la crise de la vie chère ?

(1) Tirage à 120 exemplaires numérotés à la presse : 1 sur très ancien japon ; 10 sur japon à la forme, avec suite sur chine de toutes les gravures ; 109 sur watman. Pour les conditions, s'adresser à P. E. Colin, 24, Chemin latéral, Bourg-la-Reine.

**RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG**  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
**HYPOTENSEUR**

## Echos de Partout

**Précautions pour les aviateurs.** — L'aviation exige du pilote un esprit actif, bien équilibré, de la décision, une série de réflexes justes et rapides : visuels, auditifs, tactiles, musculaires, équilibratoires.

Le plus important est le réflexe visuel, dont le temps normal est évalué à vingt centièmes de seconde ; le temps réflexe auditif et tactile, à quatorze centièmes de seconde. Les réflexes sont ralents ou troublés si le pilote n'est pas apte physiquement ou par tempérament, ou s'il souffre d'une maladie, d'ennui, de fatigue ou d'excès alcooliques.

L'auteur recommande aux aviateurs d'éviter l'alcool et d'être prudents dans l'usage du tabac, dont ils abusent habituellement.

Leur régime doit être généreux et nourrissant ; il faut se garder de voler étant à jeun.

Il décrit deux maladies propres à l'aviation : l'une, semblable au mal de mer, est due au roulis et au tangage de l'aéro dans un mauvais temps. Elle est rare. La deuxième se présente à l'altitude de 3.000 m. environ et au-dessus, et est causée par la raréfaction de l'air et le manque d'oxygène.

Après trois mille mètres, le froid est extrême, et l'on ressent de légers bourdonnements d'oreilles, de l'hypoacusie, de la céphalalgie, de la fatigue et de la torpeur. Cette céphalalgie continue quelque temps après l'atterrissement et la somnolence est très marquée. Dans une descente rapide, la surdité et les bourdonnements sont plus accentués et une otalgie intense peut se produire.

Comme prophylaxie contre cette maladie d'altitude, on peut inhaller lentement aux grandes hauteurs un peu d'oxygène, lorsque le vol doit y durer longtemps. (Brit. Med. Journ.)

**La mélancolie des joyeux.** — Il y a quinze ans, relate notre ami Ch. FIESSINGER (1), CoQUELIN CADET jouait les comiques avec une frénésie de gaieté qui dépassait aisément le ton. Dans la vie ordinaire, c'était un doux et un triste. Il finit mélancolique dans une maison de santé.

Alors qu'il était bien portant, il portait constamment dans sa poche un exemplaire du *Malade imaginaire*. Le type de l'hypochondriaque Argan l'obsédait. « C'est moi, disait-il, et pourtant Molière ne me connaissait pas ! » Ce disant, il vous fixait d'un œil inquiet, pour épier dans votre regard la certitude que sa tête était saine et qu'il ne la perdait pas.

(1) Ch. FIESSINGER : *Journal des Praticiens*, 13 juillet 1918.

### MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

## COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

## La "Chronique" par tous et pour tous

### Comment mourut le cardinal Dubois.

On trouve, sur la fin du trop célèbre ministre du Régent, quelques intéressants détails, dans un ouvrage assez rare et rempli de pittoresques anecdotes : *La vie privée du cardinal Dubois*, Londres, 1789.

Il souffrait, depuis longtemps déjà, de lésions uréto-vésico-prostatiques et portait même un urinal à demeure : il avait de fréquents accès de fièvre, qui l'obligeaient souvent à s'absenter des conseils.

M. MARÉCHAL, 1<sup>er</sup> chirurgien du roi, vint le trouver et lui dit : « Monseigneur, je viens uniquement pour tâcher de rétablir votre santé et vous donner de bons conseils. Les DODART, les HELVÉTIUS, les CHIRAC, les LA PEYRONIE ne vous tireront pas d'affaire (on voit que le XVIII<sup>e</sup> siècle n'ignorait pas plus que le nôtre *les douceurs de la confraternité médicale*). Il faut que V. E. suive, de point en point, le régime de vie, etc..., surtout, vous abstenir de la fillette. » Le cardinal, surpris, répondit : « Pour moi, je trouve que cela m'a-doucit l'urètre et me fait du bien. » M. Maréchal vit que c'était un homme incorrigible et incurable et se retira en lui témoignant sa douleur de ce qu'il était rétif à ses remontrances. » (*Vie privée*, etc., p. 376.)

« On commença bientôt après, à soupçonner que le frisson et la fièvre étaient les symptômes d'un abcès dans la vessie, et les chirurgiens décidèrent d'en amputer les parties malades. M. de la Peyronie opéra, ouvrit la vessie et y trouva plusieurs abcès. S. E. cria plusieurs fois : « Bourreau, bourreau, épargnez-moi ! » Il passa la nuit assez tranquillement, et lorsqu'on leva le premier appareil, on conçut quelque espérance : mais, à 3 heures après midi, il lui prit une sueur froide, avec perte de connaissance, et il mourut le 10 août 1723, à 66 ans, 11 mois et 4 jours. » (*Vie privée*, etc., p. 383 et sq.)

On connaît son épitaphe satirique :

« Ici gît cet illustre cuistre,  
Chapon, quoique jadis taureau ;  
Fait gros rouget, de maquereau,  
Et mort premier ministre. »

Quand il fut nommé cardinal, on avait dit déjà que, seul, le pape pouvait opérer de tels miracles : métamorphoser un maquereau en rouget !..

D<sup>r</sup> E. MONIN.

### Marat, électrologiste, jugé par un Anglais.

Par M. le D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

L'auteur de *Marat inconnu* nous révéla le conventionnel MARAT, savant physicien, pour qui le feu, la lumière, l'électricité, avaient

livré maints de leurs secrets. Plus tard, dans une leçon à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris (1894), en maints articles et après le Dr R. VIGOUROUX (15 juillet 1899), et avec plus d'enthousiasme dans la *Chronique médicale* aussi, je montrai combien le Dr Marat fut un précurseur en notre domaine, qu'il étudia la lumière dans le vide, source des rayons X (v. mon *Traité de radiographie* de 1897). Son *Mémoire sur l'électricité médicale*, et ses *Recherches physiques sur l'électricité*, que je prêtai à la section rétrospective d'électricité de notre Exposition universelle de 1900, fourmillent de recherches et de faits nouveaux. Le professeur agrégé de Lyon, Dr DIDELOT, s'y intéressa aussi. Mais Marat, politiquement ou scientifiquement, reste poursuivi, discuté, nié, plus d'un siècle après sa mort. Aussi nous a-t-il paru intéressant de citer et traduire l'opinion sur lui d'un de nos confrères anglais.

Les *Archives of radiology and electrotherapy*, « the official organ of the British Association of radiology and physiotherapy », de février 1920, nous donne l'histoire de l'électrothérapie, par W. G. TURRELL, M. A. M. D., chargé du service de l'électrothérapie à l'infirmerie ou hôpital Radcliffe, d' Oxford. A l'occasion de la préparation du diplôme d'électrologie et de radiologie médicales, dont les examens seront passés à Cambridge dans l'été de 1920, le Dr Turrell fit une première lecture le 4 février 1920, à la maison Royale de la Société de médecine. Extrayons de cette adresse inaugurale, très remarquablement documentée, le passage concernant Marat :

Jean Paul Marat (1743-1793), savant révolutionnaire, oculiste, spécialiste des voies respiratoires et électrologue, est une des plus intéressantes figures de l'électrothérapie. Cet homme, versé en maintes branches scientifiques, dépensa (vécut) dix ans à Londres, comme praticien ; une partie de ce temps, à Conduit Street, Soho. Il fréquentait assidûment les réunions des sociétés scientifiques de Londres, et le 30 juin 1775, était admis au grade de M. D., (docteur en médecine) à St Andrew's. Ce fut pendant son séjour à Londres, qu'il publia son opuscule bien connu : *Une enquête sur la nature, la cause et la cure d'une singulière maladie de l'œil*.

Marat ne paraît pas avoir pratiqué l'électrothérapie durant son séjour en Angleterre ; mais peu après son retour en France, il prenait part à une discussion tenue à l'Académie de Lyon, sur la valeur de l'électricité en médecine. Cette discussion paraît avoir été plutôt acrimonieuse, car les juges en accordant le prix à l'abbé Bertholon, pour son travail intitulé : *De l'influence de l'électricité de l'atmosphère sur les maladies*, exprimaient leur regret que l'abbé n'ait pas été plus courtois à l'égard de son distingué compétiteur, Marat. Bertholon faisait d'extravagantes déclarations sur l'usage de l'électricité dans toutes les maladies, basant ses théories sur le pur empirisme, plutôt que sur la réelle expérience. Il prétendait que toutes les maladies étaient dues soit à un défaut, soit à un excès de fluide électrique. Les premiers cas étaient traités par le bain électrique ; les autres, en attirant l'excès, du dos de la main du patient chargé électriquement. Une théorie semblable, bien qu'un peu moins absurde, était récemment soutenue en ce pays, par un ingénieur électricien, et comme les absurdités du passé, elle ne manquait pas de disciples, même dans le monde médical.

Marat ne voulait rien faire avec un tel non-sens ; il montrait définitivement

dans quelles maladies l'électricité pouvait être utilisée ; il déterminait les méthodes d'applications et définissait les résultats de son action. Marat, en vérité, déclarait hautement, dans son livre sur l'électrothérapie : « On ne trouvera dans cette publication aucune hypothèse, aucune expérience incertaine, aucun principe douteux, aucune conclusion hasardée ; c'est sur les faits seuls, uniquement sur des faits simples et constants, que tous mes raisonnements sont basés. » Marat, jusqu'à un certain point, à quelque prix, justifiait cette ambitieuse déclaration, car son travail était certainement basé sur des lignes, des assises bien plus scientifiques que les écrits de ses prédecesseurs, ou même, on peut l'ajouter avec une égale vérité, que les publications de beaucoup de ses successeurs.

Marat, dans son livre, tout en appréciant la valeur du travail de Franklin, rejette l'idée que l'électricité de l'atmosphère ait quelque effet sur l'économie humaine. Il établit, en l'opposant à l'électricité atmosphérique, que, seule, l'électricité artificielle peut être de quelque utilité. Du bain électrique, il n'obtint que des résultats médiocres. Il étudia les effets des étincelles et des chocs électriques, et les appliqua en accord avec la pratique de son temps.

Il conduisit maintes expériences sur les animaux, pour étudier les effets des étincelles. Comme résultats de ses recherches, il concluait que l'urine était le meilleur conducteur de l'électricité dans le corps humain ; puis, dans l'ordre décroissant la bile, le sang, la lymphe et le fluide synovial.

Marat affirmait que l'électricité était justifiée dans le traitement des tumeurs indolores externes, l'engorgement œdémateux des membres, les éruptions cutanées, les paralysies, l'hémiplégie, le rhumatisme, la sciatique, la colique des peintres (saturnisme), des fondeurs, des émailleurs. Il insiste sur la durée du traitement nécessaire à fixer, qu'il doit y avoir un dosage de l'électricité aussi bien que pour les autres cures thérapeutiques. Une séance doit durer vingt minutes au plus ; elle sera répétée trois ou quatre fois par jour. De forts chocs ne doivent jamais être employés ; les chocs seront faibles d'abord et pourront être graduellement accrus en durée.

Nous avons suivi littéralement le Dr Turrell ; nous ne répéterons pas notre opinion antérieure, mais on voit qu'elle est partagée par delà la Manche.

#### La propreté des gens de lettres.

Espérons qu'elle a fait des progrès, depuis PHILARÈTE CHASLES, qui s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* (II, p. 112) : « Trois écrivains dits aux mains sales : d'abord, VILLEMAIN ! Henri Heine disait : « quand Villemain voudra se travestir, il n'aura qu'à laver ses mains ». Ensuite, PIERRE LEROUX, qui appelait l'eau *un corrosif dangereux pour la main d'un écrivain*. Enfin, PLANCHE, plus sale que les autres. Il accepta, un jour, six cachets de bain de M<sup>me</sup> SAND, sans quoi, disait-elle, elle lui signifiait son congé. Planche profita du cadeau et se présenta, le soir même, chez M<sup>me</sup> Sand. — Comment ! dans le même état ? — Non, dit Planche : touchez mes cheveux, ils sont encore mouillés. — Mais, malheureux, vos mains ? — Ah ! les mains, c'est possible : j'ai lu au bain, naturellement j'ai tenu les mains et le livre au dessus de l'eau. »

De nos jours, on a connu le célèbre C. P., journaliste, député et qui fut même ministre : on disait qu'il prenait habituellement des notes à la craie sur ses manchettes. Dr MONIN.

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*La fièvre quarte et le quinquina.* — La mère de Torti (*Franciscus Tortus*), née *Columba Marchesi*, était, raconte son fils, presque octogénaire en 1706, lorsqu'elle fut atteinte d'une fièvre quarte, qui céda à une très faible dose de poudre de quinquina, trois scrupules en tout : exemple remarquable de la fragilité de la quarte, — *scandalum olim medicorum, sed tutissima ac placidissima*, — que j'ai signalée pour la première fois, dans mon mémoire à la *Société médicale des hôpitaux* en 1892, et dont j'ai fait ressortir si souvent depuis, vainement d'ailleurs, la haute importance doctrinale, dans maintes publications.

Serait-il possible de savoir, notamment par l'un de nos confrères de Modène, auxquels je fais particulièrement appel, la date de la mort de cette quartenaire de près de 80 ans, qui, sa fièvre ainsi coupée, vécut jusqu'à la fin de ses jours en parfaite santé, sans avoir été ni mégalosplénique ni cachectique, sans avoir, pour son bien, subi aucun des traitements dits successifs ou préventifs, si malheureusement en honneur aujourd'hui ?

Voici, du reste, ce que dit Torti, à la fin de son observation :

*Neque ab eo tempore, usque ad ejus obitum, ullum insultum febrilem experla est genitrix mea, quæ, Deo favente, deinceps vixit incolus.*

« Et depuis cette époque jusqu'à sa mort, ma mère n'éprouva aucun accès de fièvre : grâce à Dieu, elle vécut ensuite en bonne santé. »

Mais Torti ne nous dit pas en quelle année elle mourut. Il serait intéressant de le savoir.

D<sup>r</sup> Alcide TREILLE (*Alger*).

*Ce que le Président Dupin pensait des hommes louches.* — « Un jour, il (DUPIN) prétendait et soutenait logiquement — relate le D<sup>r</sup> Poumiès de la Siboutie, que les hommes louches ont le jugement faux et voient de travers au dedans comme au dehors ; il en citait de nombreux exemples, pris parmi ses connaissances les plus intimes ; il termina ses citations par BARTHE, Garde des sceaux, qu'il nous donna comme la preuve la plus complète de sa théorie. »

Cette remarque a-t-elle été faite de nos jours par d'autres observateurs ?

L. R.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

# VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

### Réponses

*Querelle d'Allemand* (XXVII, 91). — En réponse à la question posée dans le numéro du 1<sup>er</sup> mars de la *Chronique médicale*, sur l'origine du mot, passé en proverbe, de *querelle d'Allemand*, je répondrai que celui-ci, indiquant une discussion futile et sans motif sérieux, vient, d'après Bescherelle, des deux mots anglo-saxons *All Man*, c'est-à-dire tout homme, ou une contestation avec tout homme, ou n'importe quel homme, et sans prétexte sérieux, ainsi qu'il est dit dans les coutumes de Normandie : *de nihilo contumeliam dicere*.

D'autres prétendent, au contraire, que le mot « allemand » est pris au propre et que, par ce proverbe, il est fait allusion au caractère querelleur et ombrageux des Allemands. Je serais d'autant plus tenté d'admettre cette opinion, que le mot allemand est fort ancien, indiquant que la nation allemande, à son origine, *All Man*, était composée de Gaulois, de Celtes, de Germains et de tout homme étranger au pays et venant s'y implanter d'une façon définitive.

Et du reste, dès le 11<sup>e</sup> siècle, Asinius Quadratus, qui écrivait sous les Philosophes, disait, au rapport d'Agathias, dans la langue des Allemands le mot *All Man* était le véritable sens de leurs noms. On le trouve encore dans la vie d'Antonin Caracalla, écrite par Spartien.

D'après Moreri, le nom de Germains, sous lequel Tacite désignait les Allemands, viendrait du mot *Guerremans*, c'est-à-dire le même mot prononcé avec un son plus fortement guttural. On entendait ainsi désigner par ce mot un peuple composé surtout d'hommes guerriers et essentiellement querelleurs.

On peut attribuer l'origine de cette phrase proverbiale aux anciens démêlés de la France avec l'Allemagne, au xvi<sup>e</sup> siècle. Il paraît même naturel d'en fixer l'époque au temps des querelles de l'empereur Charles-Quint et du roi François I<sup>er</sup>. Dans les œuvres de Lacroix du Maine (p. 140), on trouve rapportée une lettre de Guillaume du Bélay, qui a pour titre : « Lettre écrite à un Allemand sur les querelles et les différends entre Charles V, empereur, et le roy très chrestien François I<sup>er</sup> ».

Dans tous les cas, on trouve dans le *Dictionnaire de l'ancien langage français* de Lacurne, le passage suivant : « Les Allemands, autrement nommés Tyois, ont passé pour estre naturellement querelleurs. » L'impatience avec laquelle ils souffraient la plaisanterie est marquée dans les vers suivants, lesquels ne sont pas dépourvus, en ce moment, d'une certaine actualité :

Les Allemands ont moult gabez  
Car les François les ont reusey (repoussiez)  
Et Tyois ne sèvent soffrir  
Nul gap s'il n'est à lor plaisir.  
Si s'appareillent de vengeance  
Et il en ont moult grant puissance.

Veez, fait-il à son ami  
Quel plait (querelle) li Tyois ont basti ».

(Parton. de Blois, *Man. de Saint-Germain*, fol. 156-v<sup>e</sup> colonne 1.)

Le poète Scarron, dans ses *Poésies diverses*, t. I, page 93, disait : « En me faisant, mais très injustement, quoique Français, querelle d'Allemand. »

Mme de Sévigné, écrivant à Bussy, lui disait, le 16 février 1671 : « Si cela nousennuie de nous écrire sans nous gronder, nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand. »

Quant à l'expression « travailler pour rien, ou pour le roi de Prusse », elle indique simplement que Frédéric-Guillaume I<sup>r</sup>, roi de Prusse, pendant tout son règne, ne songea, comme il était fort entaché d'avarice et d'amour du lucre, qu'à ramasser de l'argent et à pressurer ses sujets, lesquels ne furent jamais si pauvres, ni si malheureux que sous son règne.

Dr DURODIÉ (Bordeaux).

*Le sexdigitisme dans l'art et la réalité* (XXVII, 92). — Trois enfants d'une même famille (famille qui a donné des prêtres, des hommes sérieux et très cultivés), trois filles, ont 6 doigts à chaque pied.

Leur hérédité est assez chargée : mère, folle autour de 40 ans ; un oncle paternel, devenu fou vers 45 ans ; la fille de celui-ci, folle à 15 ans ; et son frère, débile d'esprit jusqu'à 20 ans, devient alors fou furieux.

Dans la famille d'un autre oncle paternel, deux cas de folie vers 20 et 25 ans (filles), et un suicide vers 32 ans : ce dernier, médecin très brillant.

Dr J.-R. MASSON,  
Montmagny, par Québec (Canada).

— Voici mieux que du sexdigitisme ; notre collaborateur nous rapporte un cas de *septdigitisme*.

Ce cas est assez curieux par sa rareté, pour que la note suivante vienne authentifier cette fantaisie de la nature. Le registre des baptêmes de la paroisse de Puttelange-lez-Rodemack (grand-duché de Luxembourg) contient, en effet, l'acte que nous reproduisons, sans y indiquer toutefois le nom des parents :

1746, *Ima. jan. natus, baptizatus, mortuus et altera die in cōmēterio de Puttlingen sepultus fuit infans... conjugum ex Puttlingen, capite et corpore monstruosus, in utroque pede et manu habens SEPTEM DIGITOS.* (N. JUNCK, pastor.)

P. c. c. : Georges RENAUDET,  
Vibraye (Sarthe).

— Notre compatriote et confrère en littérature BOYER D'AGEN a relaté la curieuse anecdote suivante, qui se rapporte, quoique de

loin, au sujet en discussion. Dans des *Souvenirs sur Ingres*, publiés par la *Grande Revue* (10 juillet 1909), l'illustre artiste nous est montré sous un aspect familier, auquel nous ne sommes pas accoutumés :

« Voilà le patron ! » firent un jour, d'une seule voix, tous les élèves de l'atelier d'Ingres, en s'appliquant chacun subitement ou en faisant semblant de s'appliquer à sa besogne. Effectivement, le patron, dont on avait signalé le pas dans l'escalier, fit son entrée, escorté du massier. Il salua brusquement son monde et alla s'asseoir à peu près droit devant le chevalet d'un nouveau venu, un brave jeune homme, fort distingué de sa personne, à l'aspect doux, à l'attitude profondément émue et respectueuse, et qui pétrit naïvement (le malheureux !) la plus scandaleuse débauche d'académie, d'après le modèle vivant. Le professeur, grave, soucieux, examine longtemps et garde un silence troubant, écrasant même pour tout l'atelier. Enfin, lentement il compte :

— Un, deux, trois, quatre, cinq et six !...

Puis, levant la tête et le doigt vers le modèle qui pose, il recompte, comme en collationnant :

— Un, deux, trois, quatre, cinq ! C'est tout... Voyons ! Ai-je la berlue ? Comptons encore, comptons mieux, comptons bien. Vous avez, mon garçon, fait six doigts, là, au pied droit de votre *bonhomme*. (Ce seul mot de *bonhomme* manifestait un certain degré d'irritation chez le maître, qui n'aimait pas, en principe, que l'on appellât son modèle de ce mot d'atelier trop peu respectueux.) Nous disons six doigts, ici, n'est-ce pas ? Et je n'en trouve là que cinq, pas moins, pas plus ; cinq, disons-nous, là-bas, chez le modèle.

L'élève perd contenance, balbutie, prend aux oreilles un rouge de homard cuit, tandis que les bons camarades tendent les leurs et commencent à étouffer difficilement leur verve à quolibets. Ingres, après une pause où rafraîchir ses sens suffoqués, reprend d'une voix et avec un soin de détails cruels, féroces : « Toujours même résultat : *cinq* là-bas sur l'original, *six* ici sur la copie. Ou bien *six* ici, en peinture, *cinq* là-bas, en nature. Ou encore *cinq* sur l'homme, *six* sur la toile. Décidément, conclut-il, il y a l'un de nous trois qui se trompe : moi, vous, mon ami, ou le modèle. Pardi !

*Les blessures singulières* (XXVI, 346 ; XXVII, 154). — *Cas curieux de fracture d'un œil artificiel par éclat d'obus*. — Parmi les dégâts occasionnés sur l'œil et les régions voisines par des projectiles de guerre, on n'a jamais, je crois, signalé dans les statistiques ophtalmologiques le bris d'un œil artificiel par éclat d'obus. Voici l'observation d'un blessé dont j'ai eu à m'occuper il y a quelque temps.

L'adjudant-aviateur P., du 1<sup>er</sup> régiment étranger, a perdu l'œil droit le 20 juin 1915. Il volait à 700 mètres de hauteur, lorsque à la suite d'une rupture de commande, il fit une chute brusque.

Indépendamment d'une luxation de la hanche droite, il fut atteint d'une plaie pénétrante de l'œil droit par un corps étranger de nature indéterminée, ayant pénétré au niveau de l'os malaire, à

deux centimètres au-dessous du canthus externe et ayant atteint l'œil par cette voie.

Enucléé le 23 juin 1915, à l'hôpital Lariboisière, il porta un œil artificiel 15 jours plus tard. La prothèse fut normale et la cavité dilatée par une série de pièces de plus en plus volumineuses.

Le 19 septembre 1917, le sous-lieutenant P. pilotait un triplace au-dessus de batteries allemandes, devant le front du cinquième corps français : devant lui se trouvait un officier observateur, et derrière lui un soldat mitrailleur. A 3.000 mètres d'altitude, l'avion fut atteint par l'explosion d'un obus allemand et un éclat atteignit le sous-lieutenant P., pénétra au niveau de l'os malaire à deux centimètres en dedans de la cicatrice de la première blessure. Le choc écrasa l'œil artificiel que portait le blessé. Une fois blessé, cet officier vola encore pendant un quart d'heure, pour revenir atterrir à son port d'attache. Il s'était produit une forte hémorragie et un chirurgien de l'H. O. E. de Boulleuse dut, sous chloroforme, faire quelques points de suture à la plaie de la joue et retirer de la conjonctive les débris de l'œil artificiel, qui était réduit en miettes.

Après cicatrisation, j'ai pratiqué l'adaptation d'un œil artificiel. La cavité est redevenue normale et la prothèse régulière.

R. COULOMB (Paris).

*Superstitions londoniennes* (XXVII, 117). — A propos des *Superstitions londoniennes*, que je lis dans la *Chronique médicale*, permettez-moi de vous signaler le fait suivant :

Au temps où j'étais étudiant, mon hôtelier, ayant longtemps habité l'Angleterre et dont la femme était anglaise, me demanda de lui procurer la membrane d'un *enfant né coiffé*, me disant que les marins anglais portaient dans leur poche, comme talisman, un morceau de cette membrane desséchée ; cela les préservait des naufrages.

D<sup>r</sup> MALBEC (Paris).

*Un singulier usage de barbier* (XXVI, 88, 347). — Il n'est pas besoin d'aller en Normandie ni en Anjou pour retrouver le souvenir de singuliers usages, récemment encore en pratique chez les barbiers de bourgades reculées. A Luzarches, jolie petite cité de l'Île-de-France, où Théroigne de Méricourt joua la « déesse Raison », sous la Révolution, de vieux habitants racontent avoir connu un « perruquier » qui arborait fièrement à l'enseigne de sa boutique : *Ici on rase au pouce ou à la boule*. Raser à la boule consistait à introduire dans la bouche du client une petite boule d'ivoire, qu'il roulait de droite à gauche sous le rasoir du barbier. Ce procédé perfectionné (?) coûtait quelques sous de plus que celui du « pouce », dont la description est superflue.

R. C.

## Chronique Bibliographique

---

**Rabat ou les heures marocaines**, par JÉRÔME et JEAN THARAUD.  
Paris, Emile-Paul frères, 1918.

Il serait presque injurieux de paraître découvrir les frères THARAUD. Les lecteurs de *Dingley*, l'illustre écrivain, de la *Fête arabe*, de l'*Ombre de la croix*, nous prendraient en pitié et ils n'auraient pas tous les torts.

Mais, dans *Rabat ou les heures marocaines*, leur talent s'est, plus encore que dans leurs ouvrages précédents, affirmé et affiné. Le sujet y prêtait, certes ; mais après Loti, et dans une autre note cependant, n'est-ce pas un joli tour de force de faire sinon oublier le grand impressionniste, du moins de suggérer le parallèle ?

Comment faire goûter, sinon par une citation, le plaisir que nous avons ressenti à savourer cette prose exquise ? Choisissons un passage qui se rapporte, par quelque côté, à notre habituelle matière à gloses ; il s'agit d'un saint guérisseur, très réputé dans les lointaines contrées, où les frères Tharaud ont puisé le sujet de leurs observations : « Parmi les tombes de Rabat, la mort devient presque aimable. Mais sur la lande de Salé, le tombeau de Sidi ben Achir répand une ombre si barbare, que même les fleurs printanières doivent en être attristées. Ce Ben Achir, qui vivait il y a quelque trois cents ans, est un des grands saints guérisseurs du Maroc, et son renom attire autour de son tombeau tout ce que la maladie peut jeter d'infortune sur un lieu réputé pour ses miracles. Son mausolée, où je vais quelquefois, s'élève au fond du cimetière, près du rempart crénelé qui court le long du rivage et dans le bruit même des vagues. Du dehors, on n'aperçoit qu'une muraille tout unie, qui forme autour de son tombeau une sorte de fondouk, d'hôtellerie et d'hôpital. Dans la cour et les chambres intérieures s'entassent les malades, accourus de partout pour implorer la haraka du Saint. Couchés ou accroupis au pied du catafalque, ils attendent des jours, des semaines, quelquefois des mois, que le saint leur envoie la guérison, leur révèle en un songe par quel rite magique ils arriveront à se guérir, ou leur intime l'ordre de s'en retourner chez eux... »

Vient ensuite une description hallucinante de fous, enfermés « dans des cellules barricadées d'épaisses portes de bois », attendant, « eux aussi, enchaînés à de longues chaînes de douze à quinze kilos, qui descendant du plafond et viennent se rlier à leur cou ».

Mais il faut lire l'ouvrage entier, si l'on veut passer un moment de véritable délectation.

**Légendes, prophéties et superstitions de la guerre**, par Albert DAUZAT. Paris, Renaissance du Livre, 5 francs net.

Cette guerre a montré une fois de plus, d'une façon objective, « la pérennité des forces mystiques et de la crédulité collective...», qui ne meurent jamais dans l'âme des foules. » C'est une bonne étude de psychologie ou plutôt de psycho-pathologie sociale, que nous donne M. Albert DAUZAT, un exemple de plus de cette contagion mentale dont nous nous sommes si souvent attaché à montrer l'importance.

Propagation de faux bruits, croyance aux prophéties, aux talismans porte-bonheur, fétiches de toute sorte, aux statues à clous comme aux animaux-mascottes, autant de formes variées de régression mentale.

A signaler plus particulièrement, dans ce très curieux ouvrage, les faux bruits et légendes relatifs aux maladies (pp. 104 et s.). Nous goûtons moins, pourquoi le cacherions-nous à l'auteur, ses appréciations et jugements sur telles affaires auxquelles la politique se trouve trop intimement mêlée. Ce n'est plus de l'objectivité, ce n'est plus de la science, c'est de la polémique ; nous ne le suivrons pas sur ce terrain.

**Essai sur la psychologie du tuberculeux pulmonaire**, par le docteur PIERRE CHEVROLET. *Thèse de Paris*, Vigot frères, 1918.

Lorsque nous avons indiqué à l'auteur de cette thèse le sujet qu'il nous plaisait de lui voir traiter, nous ne lui en avons dissimulé aucune des difficultés. Mais la jeunesse a des témérités que l'âge mûr ne réfrène que trop.

Existe-t-il, à véritablement parler, une psychologie du tuberculeux, ou n'y a-t-il qu'une psychologie du malade indépendante de la nature même de la maladie ? Cette dernière opinion, qui est celle d'un médecin philosophe, n'est pas la nôtre. Chaque maladie, au dire de FIESSINGER, nous préférerons dire chaque diathèse crée un masque : ainsi le cardiaque diffère-t-il du cancéreux, lequel ne réagit pas de la même façon que le phthisique. Ils se distinguent les uns des autres par un habitus extérieur, un *facies* qui est comme la signature de leur affection. Mais s'il y a un syndrome physique de ces diverses modalités cliniques, il est aussi un syndrome intellectuel et affectif qui est propre à chacune d'elles. Il est hors de conteste que l'affectivité est augmentée chez le tuberculeux ; que, par contre, chez lui, la volonté est toujours diminuée et l'intelligence le plus souvent développée. Ainsi s'expliquerait cette floraison d'esprits d'élite, victimes du mal implacable.

Dans le nombre, il en est de mélancoliques, de rêveurs, comme ALBERT SAMAIN, MAURICE DE GUÉRIN, G. RODENBACH ; d'autres, insouciants, tels qu'ALBERT GLATIGNY et DEBRAUX. Des névropathes ont vu leur état nerveux s'exagérer sous l'influence du bacille (CHOPIN) ; tandis que le caractère n'a pas été sensiblement modifié chez deux autres musiciens, SCHUBERT et MOZART. Certains ont une

activité fiévreuse, errants infatigables, promenant en tous lieux leur ennui (MARIE BAHSKIRTSEFF) : cette dernière offre un exemple de tuberculose éréthique, mais chez elle l'éréthisme était plutôt cérébral ; tandis que, chez M<sup>me</sup> DE LESPINASSE, il est à la fois cérébral et génital. De même, RACHEL est également prodigue de son corps comme de son génie. Notons, en outre, chez les deux premières, une appétence pour des tuberculeux comme elles : Marie Bahkirtseff recherchait la société de BASTIEN-LEPAGE, bacillaire comme elle ; M<sup>me</sup> de LESPINASSE a aimé passionnément le marquis de MORA, embrasé d'une ardeur pareille, et morbide comme celle qui la consumait.

La tuberculose conditionne-t-elle le talent ? Chez des médecins, des mathématiciens, des philosophes, tels que BICHAT, LAËNNEC, SPINOZA, VAUVENARGUES, « l'influence de la maladie échappe à notre appréciation, leurs œuvres étant trop étrangères au sentiment » ; mais chez les musiciens, peintres, poètes et romanciers, on peut relever entre l'auteur et son œuvre une indéniable relation. N'y a-t-il pas une *morbidezza* spéciale dans la musique de ces virtuoses qui se nomment MOZART, CHOPIN, SCHUBERT, PAGANINI, MÉHUL, HÉROLD, WEBER, PERGOLÈSE, BENJAMIN GODARD, notamment chez les trois premiers ? Ne retrouve-t-on pas le reflet de leur humeur maladive chez les poètes et littérateurs MILLEVOST, CHARLES GUÉRIN, MAURICE DE GUÉRIN, JULES TELLIER, JULES LAFORGUE, qui a su créer, selon son biographe, « une fusion du rire et du sanglot, unique dans notre littérature ? » L'extrême irritabilité, la causticité de STERNE ne s'expliquent-elles pas, en partie du moins, par le mal qui le minait ? Concevrait-on un ALBERT SAMAIN, un WATTEAU, un RODENBACH, d'après leurs productions, autrement que phthisiques ? « Samain, poète des soirs, poète de la nuit, poète du silence, exprime en vers les mêmes sentiments que Maurice de Guérin en prose. »

Alceste, n'est-ce pas le portrait de MOLIÈRE ? Sa gaieté n'est qu'en surface, c'est avant tout et surtout un triste SCHILLER, cet autre tuberculeux, s'est complu également à décrire la misanthropie de son héros von HUTTEN.

Le tuberculeux est, cependant, en général un optimiste, un euphorique ; mais il est aussi un égoïste, et un être malfaisant souvent.

En réalité, il n'y a pas de signe pathognomonique de la psychologie des tuberculeux, mais il est un certain nombre de traits communs. Des influences qui agissent sur cette psychologie, celle du terrain, selon la conception très juste du maître ALBERT ROBIN, est incontestablement la plus importante ; mais il y a, en outre, à tenir compte de celle des glandes à sécrétion interne, encore imperfectement connue, mais qui n'en est pas moins considérable. Il n'est pas douteux, non plus, que les œuvres des tuberculeux illustres portent manifestement l'empreinte d'un état d'âme lié à un état physique particulier ; et si la tuberculose ne crée pas le génie, elle communique à celui-ci une nuance spéciale. A. G.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- GRIMBERT (M.-L.). — *La Thérapeutique jugée par les chiffres*. Extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*. O. Doin et fils, 8, place de l'Odéon, Paris.
- LUCIEN-GRAUX (Dr). — *La Dame de cristal*, 4 fr. 50. Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.
- LYON (G.) et LOISEAU (P.). — *Formulaire thérapeutique*, 16 francs. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- LINOSSIER (Dr G.). — *L'enseignement de l'Hydrologie*. (Extrait de *Paris médical*.)
- BESSON (Mme Marianne). — *Comment les médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle diagnostiquaient les affections pulmonaires*. Amédée Legrand, éditeur, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.
- BOISMOREAU (E.). — *Claire Ferchaud, la « voyante » de Loublane*. Extrait du *Mercure de France*.
- JEANSELME (E.). — *De la protection de l'enfant chez les Romains*. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- JEANSELME (E.). — *Quelle était la ration alimentaire du citoyen, du soldat et de l'esclave romains ?* Imprimerie Lafolye frères, Vannes.
- ALEXANDRE (Mme Jeanne). — *Délire d'imagination à éclipse*. Amédée Legrand, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.
- CARPENTIER (Louis). — *Une page de l'histoire de la médecine : Ambroise Paré*. Imprimerie F. Pech et Cie, 7, rue de la Merci, Bordeaux.
- KEATING-HART (Dr de). — *La thermo-radiothérapie du cancer*. Maloine et fils, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- TOP (Gaston). — *Un groupe de 75 (1<sup>er</sup> août 1914-13 mai 1915)*. Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.
- BRULE (Alfred van den). — *Le docteur Boissarie*. Librairie J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.
- MEGNIN (Paul). — *Les chiens de France, soldats de la grande guerre*, 7 fr. 50. — Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.
- RICHARD (Pierre). — *Le moulin rose* (légende en vers). Imprimerie d'éditions et revues, Louis Narbonne ; Paris, 46, rue de Bondy.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS

# PHOSPHATINE FALIÈRES

*Se méfier des imitations que son succès a engendrées*

LA

# Chronique



# Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**      **Erséol Prunier**

**Sirop phéniqué Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*

(MAISON CHASSAING.)

# LA “PHOSPHATINE FALIÈRES”



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*



*Bien exiger la marque:*  
**“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”**

*nom déposé*



*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Histoire de la Médecine

### L'acupuncture chez les Chinois.

Par M. le Dr Jules REGNAULT,

Ex-Professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine navale.

Importée en Europe par DESJARDINS et VICQ D'AZYR, puis mentionnée par CLOQUET, l'acupuncture n'a eu en Occident qu'un succès éphémère. Par contre, elle est en honneur depuis des siècles dans les pays d'Extrême-Orient.

Dans ces pays, on admettait que la santé, comme l'harmonie de l'univers, résulte de l'équilibre de deux principes, *yang* (fluide positif ou principe mâle), et *yn* (fluide négatif ou principe femelle) ; et que tel ou tel organe appartient plus particulièrement au domaine de tel ou tel fluide.

Les organes seraient réunis par des canaux ou *kings*, et l'acupuncture a le plus souvent pour but d'atteindre ces « *kings* » et de combattre l'engorgement dont ils seraient le siège.

Nous ne pouvons insister plus longuement ici sur les théories médicales chinoises, que nous avons exposées ailleurs en détail (1).

Les aiguilles à acupuncture varient de 1 cm. 1/2 à 28 centimètres ; elles doivent être en or, en argent ou en acier. L'opérateur prend l'aiguille entre le médius et l'index de la main droite, tandis qu'avec la main gauche il tend la peau au lieu d'élection ; il fait tousser le malade et, pendant ce temps, enfonce doucement l'aiguille dans les chairs, en lui imprimant un léger mouvement de rotation. Si l'aiguille doit pénétrer profondément, il faut faire l'opération en plusieurs temps, en prenant soin de faire tousser le malade chaque fois.

Lorsque le pouls est rapide, il faut incliner l'aiguille à gauche et la faire pénétrer par un mouvement de rotation de gauche à droite ; si le pouls est lent et faible, il faut incliner l'aiguille à droite et la faire pénétrer par un mouvement de rotation de droite à gauche.

L'aiguille est enfoncée d'une quantité qui est précisée pour chaque point, et est laissée en place pendant un temps variable avec le résultat cherché.

(1) Dr J. REGNAULT, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*. Paris, Challamel.

L'opérateur croit activer l'action thérapeutique en imprimant à l'instrument de petits mouvements brusques au moyen de cliquenaudes. Une feuille d'armoise sèche, roulée en cône, est allumée sur une sapèque (ou un sou percé), et placée au niveau du point de l'acupuncture, dès que l'aiguille a été retirée.

De nombreux voyageurs et missionnaires ont vanté d'une façon exagérée les bienfaits de l'acupuncture, mais les savants officiels ont opposé à ces affirmations un dédain tout aussi exagéré : c'est que les faits signalés ne caderaient pas avec les théories reçues en Occident.

Il en est de l'acupuncture comme du *Kua-tsu* japonais, qui sert à ranimer les noyés, les asphyxiés, et surtout les sujets mis en état de mort apparente par inhibition dans le *Jiu-Jitsu*.

C'est seulement depuis quelques années, après l'adoption des tractions rythmées de la langue, après l'étude de BONNIER sur les réflexes de la muqueuse nasale, enfin et surtout après les travaux d'ABRAMS sur la spondylarthropathie, qu'on a compris tout le parti qu'on peut tirer de l'utilisation des réflexes, et qu'on a pu expliquer quantité de médications aussi efficaces qu'empiriques. Actuellement, se développe toute une science, pour laquelle le Dr JAWORSKY a créé le mot de *réflexothérapie*.

Il existe sur le système nerveux périphérique des points au niveau desquels une excitation ou une pression peut déclencher des réflexes viscéraux ; par une action appropriée, portant au point voulu, on peut faire se contracter ou se relâcher tel ou tel viscère.

C'est par des actions réflexes de ce genre qu'on peut expliquer les résultats, en apparence merveilleux, qu'a pu donner l'acupuncture dans certains cas.

Après avoir constaté l'action « presque miraculeuse » de l'acupuncture dans le traitement du lumbago musculaire, sir James GRANT suppose que les aiguilles libèrent une charge d'électricité qui se serait accumulée en excès dans les muscles.

Il nous semble que le rôle de l'action réflexe explique mieux la généralité des cas ; souvent, en effet, l'acupuncture se fait assez loin du point où l'effet doit se produire.

Nous devons noter, d'ailleurs, que l'emplacement des points d'acupuncture, déterminé sans doute empiriquement par les anciens, correspond souvent à un nerf dont l'excitation peut produire, par action réflexe, le résultat que vise le médecin chinois.

Si nous prenons les points situés sur la face antérieure du tronc, nous trouvons que ceux dont l'acupuncture est indiquée dans la plupart des vomissements sont situés à l'épigastre, près de l'espace de Traube, et que ceux dont l'acupuncture est prescrite pour les vomissements avec digestion difficile, avec flatuosités, crachats ou renvois fétides, se trouvent sur le trajet des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> nerfs intercostaux. Or, Abrams a montré que l'irritation au niveau de l'espace de

Traube provoque la dilatation réflexe de l'estomac ; il a montré d'autre part, et nous avons vérifié, que certaines compressions ou excitations de courte durée au niveau de la 5<sup>e</sup> vertèbre dorsale, provoquent la dilatation du pylore et font passer très rapidement dans le duodénum le contenu de l'estomac.

Avec l'acupuncture, les Chinois provoquent donc empiriquement tantôt le réflexe de dilatation de l'estomac, pour des vomissements dus à des contractions spasmodiques ; tantôt le réflexe de dilatation du pylore, pour faire disparaître les vomissements, régurgitations, douleurs et flatulences, dus à la stagnation des aliments dans l'estomac.

Parmi les points situés au-dessous du nombril, il en est dont l'acupuncture est recommandée pour faciliter les accouchements, provoquer l'expulsion du placenta, diminuer des règles trop abondantes et arrêter les hémorragies *post partum*.

Ces réflexes sous-ombilicaux, qui provoquent la contraction utérine, sont bien connus des accoucheurs et aussi des gynécologues, qui les utilisent quand ils appliquent la méthode de BRAND-STAPFER.

Parmi les réflexes à plus grande distance, utilisés en kinésithérapie gynécologique, nous pouvons citer ceux qui se produisent au niveau de l'utérus, quand on fait contracter les muscles de la cuisse et du bassin : les phénomènes de décongestion ou de congestion qu'on obtient, varient suivant que les muscles mis en jeu sont innervés par le plexus lombaire ou par le plexus sacré.

Des irritations, portant sur les branches sensitives des nerfs du membre inférieur, peuvent provoquer des réflexes de dilatation ou de contraction de l'utérus, suivant le plexus auquel appartient la branche sensitive, et suivant l'origine radiculaire ou segmentaire de cette branche. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver au membre inférieur des points dont l'acupuncture est prescrite, soit pour provoquer le réflexe de contraction de l'utérus dans la rétention placentaire ou dans diverses formes de métrorragie ou de congestion utérine, soit pour provoquer une congestion des organes génitaux en cas d'arrêt des règles.

Il est intéressant d'étudier l'acupuncture à la lumière de la réflexothérapie ; mais il ne paraît pas indiqué de revenir à l'emploi de l'acupuncture, aujourd'hui que nous disposons de nombreux moyens non sanguins pour provoquer le réflexe de dilatation ou de contraction de tel ou tel organe.

---

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

**Un chirurgien militaire anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle :**  
M. J. RANBY.

Les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, injustement qualifiées de guerres en dentelles, ont été l'occasion d'un grand essor pour la chirurgie militaire. En France, elles nous ont valu le livre de RAVATON, resté classique pendant la période du premier Empire. Les Anglais, eux, peuvent s'enorgueillir du *Précis des maladies des armées*, de PRINGLE; du livre de Donald MUNRO (1) (1764), dans lequel celui-ci indique la meilleure façon d'organiser les hôpitaux militaires; et enfin, du petit ouvrage que nous présentons aux lecteurs de la *Chronique*, livre peu connu, rare paraît-il, et dont nous devons une élégante traduction à l'anatomiste DEMOURS. Cette traduction date de 1745.

C'est un petit volume in-12, d'une centaine de pages seulement, écrit au milieu d'un camp, sans phraséologie ni bibliographie inutile :

Mon dessein, dit l'auteur, est de recommander les amples saignées faites dès le commencement des plaies par arme à feu, l'application d'un appareil mou et léger, et d'introduire surtout l'usage du quinquina.

L'arsenal que possédaient Ranby en campagne est le suivant, bien suffisant à son dire pour la chirurgie courante :

Une scie à écrou avec deux feuilles ; un couteau courbe et un petit couteau droit ; des pincettes pour saisir les artères ; deux caulières actuels ; quatre ciseaux larges et de différentes formes ; un trépan avec deux couronnes et une clef ; un trépan perforatif ; un couteau lenticulaire et une ringue ou ratissoire ; une boîte d'aiguilles courbes ; une grande et une petite sonde ; des ciseaux courbes ; deux sondes de baleine et une sonde d'acier ; un *speculum oris* ; une feuille de myrte ; un trois-quarts ; une brosse pour nettoyer la couronne du trépan ; un tire-balle de douze pouces de long avec quatre dents aiguës ; un autre petit tire-balles sans dents ; un élévatoire ; un tourniquet à vis ; un étui d'instruments de poche ; un étui de lancettes.

Il existe au Musée médico-historique de l'Université de Lyon, une boîte de chirurgie militaire datant du début du XIX<sup>e</sup> siècle ; sa composition se rapproche beaucoup de la liste ci-dessus.

Ranby n'est nullement partisan de la multiplicité des instruments, chacun voulant en imaginer un nouveau. Il conseille surtout de se méfier des tire-balles plus ou moins perfectionnés, mais avec lesquels on va à l'aveugle. Une balle trop profonde, que le doigt (la meilleure de toutes les sondes) n'atteint pas, cette balle a des chances d'être bien supportée ; n'essayons pas de l'enlever.

---

(1) Donald Munro, *an account of the diseases which were most frequent in the British military hospitals in Germany, from January 1761 to March 1763. To which is added an essay of preserving the health of soldiers and constructing military hospitals*. London, 1764.

A tout grand blessé, la saignée convient (c'est aussi l'avis de RAVATON, et BROUSSAIS, ancien médecin militaire, n'a fait que codifier la pratique commune). Ranby va jusqu'à dire qu'une grosse perte de sang est favorable au blessé, puisqu'elle prévient l'inflammation. Qu'on se garde surtout de lui donner des toniques : pendant les douze premiers jours, un régime rafraîchissant est de rigueur.

Le premier pansement sera fait de charpie imbibée d'huile d'olive et soutenue d'un bandage léger ; le second, d'un digestif chaud, avec application d'un cataplasme (lait, mie de pain, huile d'olive) ; par le moyen de cette méthode, on occasionnera une transpiration douce et constante, ou modérera l'inflammation, on calmera la douleur.

Ce premier pansement sera fait sur le champ de bataille même.

Ranby est partisan de l'intervention immédiate et conseille l'amputation ; même en plein shock, comme nous dirions aujourd'hui.

Quand on range une armée en bataille, il serait à propos que les chirurgiens-majors de trois ou quatre régiments, qui seraient postés les uns à côté des autres, fussent rassemblés avec leurs aides-majors sous une même tente et placés à l'arrière-garde selon l'ordre qu'ils recevraient du général, et qu'on observât la même chose à l'égard des autres régiments. On leur porterait les blessés, au moyen de quoi ils pourraient s'aider utilement.

Si, quelques heures après le premier pansement, le malade se plaint d'une « grande tension et pesanteur dans la partie blessée et « d'une douleur pulsative plus ou moins forte », c'est signe d'hémorragie. Il faut y parer par des saignées réitérées. Quelques onces de sang perdues par une blessure enflammée, suffisent à faire mourir un blessé. La même quantité, voire une quantité double, tirée de la veine du pied par la lancette, ne cause, au contraire, que de bons effets.

Si la douleur est trop vive, donner de l'opium (remède souverain et presque divin). Cependant, il échoue parfois là où le quinquina réussit. Ce dernier médicament doit être donné à la dose d'un gros toutes les trois heures, additionné de rhubarbe s'il y a constipation, ou de diascordium en cas de diarrhée. Il faut le continuer sans égard à la fréquence du pouls, surtout « dans les plaies où les artères dardent à chaque pansement » ; c'est-à-dire quand il y a tendance à l'hémorragie. L'élixir de vitriol peut être donné dans les mêmes cas.

Relevons, pour terminer, une observation de gangrène ressemblant singulièrement à la gangrène gazeuse : un officier autrichien, blessé d'un coup de boulet de canon à la main, est abandonné dans un bois. Quatre jours après, la gangrène s'étendait presque jusqu'au coude ; le bras était enflammé et gonflé jusqu'à l'épaule.

Quinquina à hautes doses, fomentations, cataplasme de gruau d'avoine, cuit dans de la vieille bière avec de la thériaque : cette

bizarre application a tant de succès, que l'inflammation tombe et l'amputation est possible. Malheureusement, trois ou quatre jours après, « il survint des convulsions qui lui rendirent la mâchoire « immobile et le visage défiguré, et il mourut ». L'auteur ne prononce pas le mot de tétonos, mais reconnaît qu'avec de telles convulsions, le quinquina est inutile. Ce n'est pas une panacée universelle.

Intervention précoce avec un arsenal limité, pour que le chirurgien ne soit pas entraîné à des opérations plus nuisibles qu'utiles ; pansement simple et émollient, au lieu de topiques térébenthinés ou autres qui irritaient les plaies ; saignées, de préférence à la veine du pied, et quinquina à hautes doses, voilà ce qu'a voulu préconiser RANBY, dans le petit livre succinct que nous nous sommes efforcés de résumer, aussi, succinctement.

A. MOLLIÈRE.

#### Une anecdote sur Roger de Parme.

En 1913, j'ai publié (1) un mémoire sur le traitement du goitre avec l'iode. Peu après, je rédigeais une note supplémentaire, qui mérite d'être connue. Je la fais suivre ici.

« Et maintenant, disais-je, que nous avons, avec tout le xix<sup>e</sup> siècle, fêté le Dr COINDET comme l'inventeur du traitement des scrofules et du goitre avec l'éponge brûlée, rappelons-nous que déjà les anciens disaient : « Rien de nouveau sous le soleil ». En effet, le mot s'applique encore parfaitement à cette découverte du xix<sup>e</sup> siècle, et qui fut un petit triomphe de l'innovateur, le Dr Coindet, de Genève. »

En lisant un vieux livre sur l'histoire de la médecine (2), j'ai, en effet, trouvé que déjà ROGER DE PARME obtenait de grands succès, en guérissant les scrofules et le goitre par la poudre fabriquée avec l'éponge (*Spongia tosta*).

Roger de Parme vivait au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle. Il remplissait les fonctions de chancelier de l'Académie de Montpellier. Il brillait particulièrement comme chirurgien. Son livre sur la chirurgie, préconisant surtout la méthode des Arabes, l'a rendu célèbre. Il compte aujourd'hui encore parmi les meilleurs médecins de cette lointaine époque du moyen âge, et fut une gloire de la science française.

De qui le tenait Roger de Parme ? Car il est peu probable qu'il ait fait cette découverte lui-même, surtout à une époque où on négligeait la chimie. L'usage de l'éponge brûlée contre le goitre doit remonter encore plus haut, probablement à la science arabe. On le saura certainement un jour.

B. REBER (Genève).

(1) REBER (B.), *Le docteur Coindet ; l'emploi de l'iode contre le goitre (Aesculape, Revue mensuelle illustrée latéro-médicale. Paris, 1913, n° 4, avril)*.

(2) NICOLAI, Johann Christoph, Dr<sup>r</sup>, *Das Merksärdigste aus der Geschichte der Medicin*, Rudolfstadt, 1808 (t. I, p. 304).

## *Informations de la « Chronique »*

### **L'accouchement de l'impératrice.**

La mort récente de l'impératrice Eugénie permet d'évoquer un événement qui, au moment où il se produisit, eut un retentissement considérable.

Paul Dubois, l'accoucheur de la Cour, avait été prié, plusieurs jours avant la date présumée de l'accouchement, de venir s'installer aux Tuilleries et de ne sortir du palais sous aucun prétexte.

Les douleurs commencèrent dans la nuit du vendredi au samedi 15 mars 1856. S'il faut en croire un témoin oculaire, l'empereur ne se trouvait pas dans la chambre de l'impératrice au moment de l'accouchement. Les cris, arrachés par la douleur, que poussait l'impératrice, avaient fort ému et fort abattu l'empereur, qui n'avait pu garder son calme et son sang-froid.

Les médecins, M. Dubois entre autres, voyant qu'il était nécessaire d'employer le forceps, prièrent M. le garde des sceaux Abbatucci d'engager l'empereur à se retirer. M. Abbatucci le dit à l'empereur.

— Pourquoi donc ? reprit Sa Majesté.

— Parce que vous gênez Messieurs les médecins. Le moment approche et ils craignent que votre émotion ne les trouble ; si, par hasard, il survenait quelque chose, je vous promets de vous avertir.

L'empereur se retira en effet ; la vue du forceps l'aurait effrayé sur le compte de l'impératrice et de l'enfant.

Ce fut M. Abbatucci qui fut chargé d'annoncer à l'impératrice qu'elle venait de donner le jour à un prince.

— Oh ! dit-elle, je n'ai pas eu tant de bonheur !

— Je vous affirme que c'est un prince, reprit le ministre.

L'impératrice lui tendit alors la main avec une expression de véritable bonheur (1).

..

D'après une confidence faite par Mme Dubois au Dr E. MÉNIÈRE, qui l'a consignée dans les mémoires manuscrits que nous avons en notre possession, le travail avait duré plus de 25 heures, et on avait dû recourir aux anesthésiques ; les instruments achevèrent ce que la nature n'avait pu accomplir.

L'enfant vint au monde presque en état de mort apparente, et les soins de l'habile accoucheur qui assistait la mère ne furent pas inutiles au nouveau-né.

---

(1) Souvenirs d'un homme d'Etat du second Empire (*Revue bleue*, 15, 22, 29 février 1908).

### La consultation de 1870 et l'opération de Napoléon III.

Nous avons rapporté à une autre place (1) les diverses phases de la maladie de Napoléon III : nous avons reproduit le texte de la consultation de 1870 à Saint-Cloud, le 1<sup>er</sup> juillet 1870 ; le récit, fait à la table de l'officier de santé (et non docteur) E. DUVAL, en présence de vingt convives, par RICORD et par G. SÉE.

Il en résulte que le diagnostic de *pyélocystite calculeuse* avait été porté dès cette époque. La pièce, une fois signée par tous les consultants, fut remise par G. Sée au Dr CONNEAU, qui s'était chargé de la communiquer à l'impératrice.

Celle-ci n'eut-elle connaissance du document que beaucoup plus tard ? Elle s'est toujours défendue d'avoir reçu l'avertissement qui lui aurait ouvert les yeux et peut-être modifié, par les suites qu'on lui eût données, la face de la querelle franco-allemande et peut-être la face du monde. Mais à quoi bon ces conjectures ? Le destin avait prononcé !

Quant à la mort de NAPOLÉON III, la relation que nous en avons publiée (2) n'a pas été infirmée, que nous sachions, par les recherches ultérieures. On a, tour à tour ou simultanément, incriminé une chloroformisation prolongée, une opération trop tardivement exécutée ; en réalité, il semble bien que l'impérial malade ait succombé à une *infection urinaire* ; ou, comme l'a insinué le Dr DEBOUT D'ESTRÉES, le savant spécialiste de Contréxeville, à un accès d'urémie. Si les nouvelles rapportées par les journaux sont exactes, l'impératrice serait également morte d'urémie. La coïncidence valait d'être notée.

### Une œuvre de guerre allemande.

En France, nous avons vu sur tous les murs les affiches invitant les « bons citoyens » à donner leur or pour la Patrie. En Allemagne, dans le même temps, on invitait les gretchen à sacrifier leur chevelure.

C'est la Croix-Rouge de Magdebourg qui avait entrepris cette croisade : l'œuvre de la collecte des cheveux de femmes allemandes (*Deutschen Frauen haar-Sammlung*).

Il fut ouvert à cette occasion, nous révèle John GRAND-CARTERET, dans son *Musée et Encyclopédie de la guerre*, un concours d'affiches illustrées, avec prix de 250 à 1.000 marks.

Les œuvres primées ont été reproduites en couleurs, par une très curieuse et artistique publication : *Das Plakat (L'Affiche)*. On y voit, dans les styles les plus différents — il y a même du cubisme ! — des femmes peignant de longues tresses, ou les nattant, ou les présentant à deux mains.

La composition qui fut choisie pour être exécutée est des plus simples : c'est un peigne dans une mèche de cheveux, placé au-dessous de la Croix-Rouge, — peigne et mèche éminemment symboliques !

(1) *Les Indiscrétions de l'histoire*, 2<sup>e</sup> série.

(2) *Les Morts mystérieuses de l'histoire*, 2<sup>e</sup> série.

**L'hygiène de l'esprit, d'après Buffon.**

Un livre a récemment paru, qui, paraît-il, nous fait pénétrer dans l'intimité du plus grand naturaliste de l'avant-dernier siècle, et nous révèle les particularités les plus familières de la vie du peintre de la nature, l'immortel BUFFON. Nous avons raconté naguère, ici même, la méthode de travail de l'écrivain, nous avons dit avec quel soin il se faisait accommoder, par son perruquier, avant de se mettre à sa table de travail. Ce qui suit le fera connaître sous un aspect moins frivole.

A d'ingénieux aperçus sur l'art d'écrire, l'auteur du célèbre *Discours sur le style* ajoute de sages et utiles prescriptions, qui relèvent de l'hygiène de l'esprit, à l'usage des gens de lettres : à ce titre seul, cette page méritait de prendre place dans notre recueil.

Au cours d'un de ses entretiens, qui portaient sur des sujets de littérature, presque aussi souvent que sur l'histoire naturelle, Buffon s'exprimait en ces termes :

Tout bonheur véritable vient de l'étude ; chaque jour je lui consacre douze heures de mon temps sans fatigue et sans regrets. Voulez-vous en augmenter le plaisir, ne consultez pas les auteurs, tirez tout de vous-même, épousez votre sujet et n'ourez les livres que lorsque vous aurez senti que vous ne pouvez plus rien produire. Si l'inspiration s'épuise, on peut recourir aux maîtres qu'on s'est choisis ; on se compare à eux, on se trouve à leur niveau ou l'on se trouve supérieur. On les juge, on les devine, on les lit plus vite et avec plus de fruit. Soyez sévère dans le choix de l'expression ; que l'image accompagne l'idée, qu'elle la précède même afin de mieux y préparer l'esprit ; ne vous laissez pas emporter par l'amour de l'exactitude, au point de n'employer que le mot propre ; il est trivial parfois, et doit être soigneusement évité. Si une comparaison devient nécessaire pour l'idée saisissante, choisissez-la juste, brillante et proportionnée au sujet. Je me suis toujours représenté le style sous l'image d'une découpe délicate, qu'il faut travailler avec soin, mettre à jour, façonnez avec patience.

Pour écrire, pour bien écrire, suivez en général votre premier mouvement, ce sera le meilleur. Ne vous acharnez pas à une étude qui vous fatigue, abandonnez votre travail, sachez l'oublier pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, plusieurs mois ; vous le reprendrez avec plus de courage ensuite, avec un meilleur succès aussi : vos idées se seront classées et bien des obscurités auront disparu. La nature ne produit pas tout d'un coup, ce n'est que peu à peu qu'elle opère ; elle a ses heures de repos, imitez son exemple. Un précepte essentiel, c'est de ne point se partager : il faut avoir les yeux arrêtés sur le même objet, le suivre, l'épuiser. Lorsque je m'occupais d'un sujet, je ne songeais jamais à un autre. Chaque fois que j'écris, continuait M. de Buffon, amené par l'intérêt croissant de ses auditeurs à parler de lui-même, je quitte l'ouvrage dès que je me sens le feu à la tête ; je comprends que le travail me fatigue, ma rougeur m'en fait apercevoir, je me promène et je me rafraîchis. Cela m'arrive surtout lorsque j'ai une opinion et que j'y trouve de grandes objections...

Voilà des préceptes qui trouvent encore aujourd'hui leur application ; et nul, on en conviendra, n'était mieux qualifié pour les formuler.

## Echos de la « Chronique »

### Un macrobite pas banal.

Il s'agit d'Alfred FRANKLIN, dont beaucoup de nos lecteurs ont certainement lu un ou plusieurs volumes, sur la vie privée d'autrefois ; entre autres, ceux consacrés aux Médecins, aux Variétés chirurgicales, à l'Hygiène, etc.

A. Franklin, qui a succombé plus qu'octogénaire, fut jadis un client du Dr Gaube ; il avait pris soin de rédiger lui-même sa « fiche » médicale :

#### *Examen physique.*

Santé restée toujours excellente. Caractère très gai.

N'a presque jamais pris de médicaments. Aucun depuis plus de vingt-cinq ans, pas même une purgation.

Peut supprimer un repas sans aucun inconvénient, sans même que l'appétit au repas suivant soit augmenté.

Jusqu'à l'âge de 75 ans, a vécu presque uniquement de viande et de sucre. Point de légumes.

N'a jamais cessé de fumer beaucoup, surtout la pipe, depuis plus de 65 ans.

Quatre passions : les femmes, les chiens, le tabac et le sucre.

Marche sans fatigue pendant plus de trois heures.

Ne se sert pas de verres pour le travail.

Sommeil, toujours profond et très régulier, de 8 à 9 heures.

Voix pour le chant restée très pure, sans nul chevrottement.

Pas le plus léger tremblement dans les mains.

Porte encore un poids de vingt kilos avec un doigt.

#### *Examen intellectuel.*

Ne croit ni à Dieu ni à diable.

S'avoue fort heureux et l'a toujours été.

Est, toujours et en toute saison, au travail le matin depuis 5 ou 6 heures jusqu'à 10 heures. Sauf recherches dans les bibliothèques, jamais aucun travail dans la journée, consacrée à des métiers manuels et parfois très pénibles.

A été neuf fois couronné par l'Institut, l'Académie de médecine, etc.

A eu, cette année-ci, deux volumes couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques.

*Juillet 1915.*

En somme, il en paraît résulte que *bonne humeur et bonne santé sont facteurs de longévité.*

## MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE **COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

*à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 15 pour un litre.*

## Echos de Partout

***Balance de pharmacie de Napoléon I<sup>er</sup>.*** — Un éminent chimiste, faisant un jour la synthèse de l'eau en présence d'une Altesse royale, s'exprimait ainsi : « Monseigneur, ces deux gaz vont avoir l'honneur de se combiner devant Votre Altesse. » Au risque d'être regardé comme un plagiaire, je puis dire que j'ai possédé et employé pendant long-temps une balance qui a eu, elle aussi, l'honneur d'être maniée bien des fois par NAPOLÉON I<sup>er</sup>.

Le futur empereur, alors qu'il était sous-lieutenant ou lieutenant en garnison dans la ville de Beaucaire, logeait dans la maison du pharmacien Blaud, dont le nom est connu par ses pilules, qui ont eu quelque vogue.

Blaud avait un jeune fils qui suivait la classe du collège de la ville. Tous les soirs, lorsque l'officine était vide de clients, le lieutenant et le jeune Blaud s'y installaient. Après avoir corrigé les devoirs de mathématiques de l'élève, Bonaparte lui expliquait la théorie et le fonctionnement des balances et lui apprenait à déterminer par la pesée la densité des corps qu'il employait.

Il y a une cinquantaine d'années, l'agencement de la pharmacie Blaud a été vendu et j'ai pu faire l'acquisition de la balance qui évoque le souvenir de Napoléon I<sup>er</sup>. Aujourd'hui, cette balance d'ancien modèle, à colonne et à pédale, restaurée en 1827, fonctionne modestement sur le comptoir d'une officine de la banlieue de Lyon.

J. VIDAL, Ecully (*Rhône*).

(*Bulletin de la Société de l'histoire de la Pharmacie.*)

***Herbert Spencer, sourd volontaire.*** — Dans son journal, dont il publie des extraits dans le *Sunday Times*, Sir Henry W. Lucy raconte d'amusantes anecdotes sur HERBERT SPENCER.

« Il était le plus irascible des hommes, obligé de supporter des semblables qui avaient l'audace d'habiter la même planète. » Herbert ne se soumettait à aucune des conventions et affectations de la vie mondaine, et il abominait des conversations oiseuses. Pour échapper à celles-ci, il avait inventé une sorte d'appareil bouchereilles, dont il faisait sans vergogne usage quand il consentait à aller dîner en ville. S'il était placé entre deux convives dont les propos lui paraissaient d'une banalité choquante, il se coiffait résolument de son appareil et poursuivait son dîner dans un silence agréable.

(*Mercure de France*, 16 mai 1918.)

**Les « Avariés » au Cinéma.** — La pièce de Brieux peut être mise sur le même plan que les « Esprits » d'Ibsen. Une traduction anglaise, écrite par John Pollock, sous le titre de *Damaged Goods* (littéralement: « marchandise avariée »), fut représentée à Londres dans des séances particulières, en 1913. Le lord Chamberlain donna ensuite l'autorisation de la représentation, et quand M. Fagan la fit jouer, en 1917, elle eut 250 représentations.

Une compagnie cinématographique a porté la pièce sur le film, et une représentation particulière a eu lieu le 16 décembre, au Terry's Theatre. Le film a été préparé, « tourné » en Angleterre par des acteurs et actrices anglais. La censure des films a jusqu'ici refusé l'autorisation pour la représentation publique, et cependant c'est un puissant facteur de propagande morale. Après la représentation, le R. P. Dom Bernard Vaughan (catholique) a déclaré que ce film était très impressionnant et serait le meilleur avertissement pour les jeunes gens irréfléchis. Il est d'avis que le cinématographe conservera sa vogue, s'il est un puissant instrument d'éducation des masses. Le député Seddon est aussi du même avis, et il n'est pas très loin de la vérité quand il dit que 90 % des hommes sont plus influencés par l'éducation visuelle que par l'éducation orale. Si on considère les pauvretés que le cinématographe exhibe jour et nuit à des millions d'hommes, il est difficile de comprendre l'ostracisme dont la censure anglaise a frappé cette production artistique et vraiment sérieuse.

(*British med. Journal.*)

**Un grave erreur psychologique.** — Le Syndicat des éditeurs, voulant défendre la pensée française contre le grave danger qui résulte de l'élévation croissante du prix du papier, a signalé une lettre de l'abbé Galiani, datée de Naples, 2 novembre 1771, qui prouve que la question n'est pas nouvelle : « Français, écrivait Galiani, chérissez donc l'imprimerie : c'est votre lot dans ce bas monde. Mais vous avez mis un impôt sur le papier. Quelle sottise ! Plaisanterie à part, un impôt sur le papier est la faute en politique la plus forte qui se soit commise en France depuis un siècle : il valait mieux faire la banqueroute universelle, et laisser aux Français le plaisir de parler à l'Europe à peu de frais. Vous avez plus conquis de pays par les livres que par les armes, et vous voulez vous forcer à vous faire ! »

La pensée du spirituel abbé est plus vraie que jamais. Jamais erreur psychologique n'aura été plus grande, que celle qui tendrait à limiter l'essor de la pensée française. La suppression des périodiques scientifiques dont nous sommes menacés à bref délai doit préoccuper les pouvoirs publics. La victoire de nos armes doit être complétée par la victoire de nos idées.

(*La Psychologie appliquée*, avril 1920.)

**RECONSTITUANT**

*du*

**SYSTÈME NERVEUX**



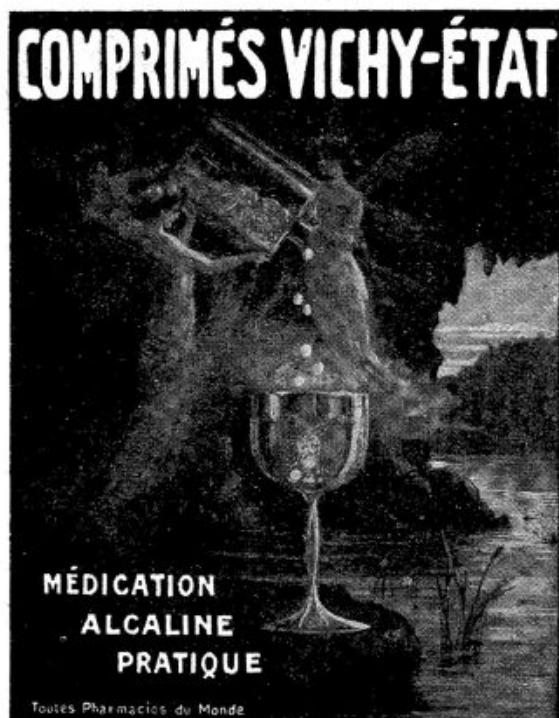
# **“Neurosine Prunier”**

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)



EXIGER LA

**“ NEUROSINE PRUNIER ”**



## La "Chronique" par tous et pour tous

### Comment nous aurions eu un prince impérial.

Il y a quelques années, dans un journal plus ou moins médical (1), nous lisions que l'empereur Napoléon III, craignant de ne pas avoir d'héritier, avait consulté un médecin, qui examina l'impératrice. Il fut prescrit à la souveraine de placer sous les reins, au moment psychologique, un coussin, qui devait sans doute corriger une déviation utérine. Cela réussit... »

Le professeur LORAIN nous avait donné autrefois une explication quelque peu différente de la stérilité impériale, et ses documents doivent être considérés comme authentiques, puisqu'il était alors professeur d'histoire de la médecine à la Faculté.

Il est établi, historiquement, que de longs mois après le mariage impérial, il n'y avait rien de nouveau, et que cela inquiétait l'empereur.

L'impératrice était rayonnante de beauté ; la vie était très active aux Tuilleries et à Compiègne ; on faisait tout ce qu'il fallait, et peut-être plus qu'il ne fallait, pour avoir un enfant.

L'accoucheur Paul Dubois fut consulté et mit dans cette affaire une grande circonspection : il fut même trop discret. Il ne toucha point l'impératrice, mais envoya auprès d'elle la maîtresse sage-femme de la Maternité. Celle-ci toucha l'impératrice à Saint-Cloud, dans un bosquet, et ne trouva rien. L'utérus avait la position physiologique ; il n'y avait pas de fleurs blanches ; les règles étaient régulières ; enfin, rien du côté de la femme, qui était saine.

Du côté de l'homme, il n'y avait pas non plus d'impuissance à craindre, puisqu'il avait fait ses preuves à Ham avec la sabotière. Ses enfants naturels l'attestaient suffisamment.

Et PAUL DUBOIS ne fit rien.

L'empereur avisa un jour RAYER et lui communiqua ses désirs.

Ce médecin était un de ceux qui voient toujours quelque chose à faire, et qui font toujours quelque chose. Il vit JOBERT DE LAMBALLE, puissant chirurgien, qui prétendit à son tour qu'il y avait quelque chose à faire : « Il faut passer l'impératrice au speculum ! » Il commanda un magnifique instrument en ivoire chez Charrière, un speculum isolant pour cautérisation, à manche d'or, etc.

On passa l'impératrice au speculum : Jobert de Lamballe cautérisa le col impérial ; la chambre s'emplit de l'odeur de corne brûlée, de côtelette rôtie, dès l'application des gentils petits fers rouges ; bref, il était évident pour tout le monde que l'on avait fait une opération chirurgicale importante.

L'impératrice fut envoyée à Biarritz — sans son mari — se promena, se baigna beaucoup, et au bout de trois mois revint à Paris.

(1) *Journal de la Santé*, 2 juin 1907.

Elle était forte, vigoureuse : ses règles étaient abondantes... ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps, et alors... ils donnèrent un empereur à la France.

Naturellement, les médecins furent récompensés, et Jobert de Lamballe, notamment, fut nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Paul Dubois était furieux. Dans un angle des antichambres des Tuilleries, où l'on traite secrètement les affaires politiques, il somma un jour Rayer de lui dire ce qu'il avait trouvé.

Celui-ci — embarrassé, et pour cause — ne put jamais lui dire ce qu'il avait vu... ce qu'il avait pensé... pourquoi il avait agi ainsi.

Paul Dubois, le saluant, lui dit : « Pardon ! je croyais avoir affaire à un homme compétent. »

Et il se retira...

Dr COURGEY.

#### Fatigue et coryza.

Pour le Dr M. NATIER, le coryza, le rhume de cerveau vulgaire ne serait qu'une auto-intoxication chronique, due à la fatigue générale. C'est une théorie après tout acceptable — comme tant d'autres ! Au cours de son travail, l'oto-rhino-laryngologue autorisé relate la curieuse anecdote ci-dessous, qu'il dit avoir empruntée à une biographie norvégienne de la défunte impératrice Eugénie.

L'impératrice avait passé les dernières semaines dans une *agitation et une angoisse continues, se fatiguant à l'excès dans la journée et ne dormant pas la nuit*. Elle était, par suite, *déprimée physiquement et moralement* (1). S'alimentant à peine, elle n'avait, dans les quatre ou cinq derniers jours, vécu littéralement que de café noir et de chloral, absorbés à hautes doses et pour s'étourdir.

Durant sa fuite, elle se contenta de prendre quelques gâteaux et quelques gorgées d'eau ou de café. *Surexcitée par les émotions*, elle pleurait presque sans discontinuer ; le sommeil lui apportait-il quelques brèves minutes de répit, qu'elle s'éveillait soudain, se mettait à parler et éclatait de rire sans raison ; suivait, tout aussi vite, une explosion de larmes, se terminant par un accès de sombre mélancolie.

A Deauville, Mme Evans la pourvut de quelques-uns de ses propres habits et d'objets de toilette les plus indispensables. Mais, ce dont Sa Majesté avait été le plus privée, durant sa fuite, c'était de mouchoirs de poche. Atteinte, en effet, d'un *violent rhume de cerveau*, elle avait, en outre, tellement pleuré, que les deux mouchoirs en fine batiste qu'elle portait sur elle se trouvèrent vite dans un état facile à deviner. Evans lui proposa de les laver en cours de

(1) Les mots en italique ont été soulignés par le Dr NATIER.

#### DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

## VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

route. Elle refusa d'abord. Mais, plus tard, elle fut forcée d'accepter. Il était alors descendu, les avait lavés dans un ruisseau voisin, et, pendant la marche, mis à sécher à la fenêtre de la voiture. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'à Mme Evans, occupée à lui rassembler du linge et des vêtements, elle ait crié : *Des mouchoirs de poche ; avant tout et surtout des mouchoirs de poche !*

Les miettes de l'histoire, c'est encore, quoi que préfèrent quelques attardés, l'Histoire elle-même, la vraie.

#### Un Lourdes oriental.

Le Lourdes oriental dont il est question et qui a été étudié par le Dr LIBERT, dans l'*Informateur des aliénistes et des neurologistes* (novembre 1913), c'est l'église de Phanéroméné, dans le nord de l'Asie Mineure, sur la péninsule de Cytisus, près de la mer de Marmara. Il s'y fait des miracles, constatés et prouvés ; les névroses y sont guéries !

L'objet miraculeux est une icône de la Vierge, portant l'Enfant Jésus. Le malade s'assoit les jambes allongées, et tient à bout de bras l'image miraculeuse ; les chants commencent et le sujet est en même temps aspergé d'eau bénite.

Bientôt l'icône se meut : elle monte, elle descend, elle va de droite à gauche et *vice versa*. Elle entraîne les bras du malade dans sa marche et vient le frapper à la tête. Puis, brusquement, elle fait le tour, va passer derrière le dos du malade et revient à sa position première. Celui-ci s'étend sur le sol, s'assoit de nouveau en serrant l'image sur sa poitrine, et se contorsionne. Enfin, il se précipite et tombe. La conscience ne revient que lorsqu'on a retiré la sainte image des mains crispées du patient. Les sujets normaux ou atteints de maladies constitutionnelles ne réagissent pas ; seuls, sont influencés les hystériques et quelques aliénés.

Le Dr MAKRI, de Constantinople, qui a étudié ces « miracles », les attribue à des mouvements musculaires involontaires, tels que ceux qui se produisent quand on fait tourner les tables. Le malade s'attend à des mouvements et sait à l'avance ce qui doit se passer, il les provoque ; quand les mouvements deviennent plus violents, le sujet tombe dans une sorte d'extase, et à la fin de sa cérémonie, il ne se souvient de rien.

Bien que Libert ne fasse pas remonter ce culte au delà du moyen âge, il est probable que cette manifestation est d'origine plus antique.

L'église en question est bâtie sur les ruines d'un ancien temple de Cybèle, qui aurait été l'œuvre des Argonautes, parmi lesquels Asklepios, en qualité de médecin, et Castor et Pollux ; ces deux derniers faisaient, eux aussi, des guérisons miraculeuses. Les chrétiens, à demi païens, des origines du christianisme, ont confondu la *Panagia* (c'est-à-dire la Vierge Marie) avec Cybèle, mère des dieux Jupiter, Neptune et Pluton, et ont introduit un rite dont l'origine est plus que probablement païenne.

Dr MENIER (*Decazeville*).

## Correspondance médico-littéraire

### Réponses

*Pythagore et les haricots* (XXV, 116). — Le Dr PRON (d'Alger) demande, dans un récent numéro de la *Chronique*, ce que pensent ses lecteurs du précepte de PYTHAGORE : « Abstiens-toi des haricots. » Tout d'abord, s'agit-il bien de haricots ? Le vers pythagoricien disait :

Ἴσον τοι κυάκους τρόπωντιν κεραλάς τε τοκτῶν.

Le mot κύακος signifie fève, suffrage (parce qu'on tirait au sort avec des fèves), ou testicule (en raison de la ressemblance entre cette graine et la glande génitale) ; le sens du vers est donc le suivant : « Manger des fèves, c'est dévorer la tête de tes parents ».

Je trouve dans le *Songe* de Lucien le passage suivant (il s'agit d'un pauvre cordonnier s'adressant à un coq, lequel, doué subitement de l'usage de la parole, affirme avoir été jadis Pythagore lui-même) : « Tu as menti ou tu as pris un faux nom, si tu es, en effet, Pythagore, tu as violé tes lois et commis en avalant des fèves (κύακους) une impiété aussi grande que si tu avais mangé la tête de ton père. »

On sait que Pythagore fut un des premiers, parmi les philosophes, à faire entrer la médecine dans la philosophie ; il fut surtout hygiéniste, comme tous les grands législateurs qui s'intéressent à la santé publique : CELSE assure qu'il hâta les progrès de la médecine.

Le Dr COCCI a publié, en 1762, un *Régime de Pythagore*, dans lequel il peint le philosophe comme auteur du régime frais végétal : c'est l'ancêtre des végétariens ; il excluait la viande et conseillait l'usage de tous les légumes, sauf la fève. Il est possible que Pythagore qui, dans sa jeunesse, voyagea en Egypte sur les conseils de Thalès de Milet, y fréquenta les prêtres et médecins égyptiens et prit de ces derniers leur horreur pour les fèves. Les Egyptiens, en effet, pratiquaient l'abstention absolue de ce légume ; on assure qu'ils évitaient même de toucher cette graine, quand le hasard la leur faisait rencontrer. On raconte que Pythagore se laissa tuer, plutôt que d'échapper à la poursuite de ses ennemis, en fuyant à travers un champ de cette légumineuse.

Les Anciens ont donné plusieurs raisons de la défense dont il est question : ARISTOTE nous dit qu'il faut voir dans cette abstention un précepte moral, par lequel le philosophe défendait à ses disciples de se mêler du gouvernement fondé sur ce qu'en général le scrutin d'élection se donnait avec des fèves.

Au livre 1<sup>er</sup> de la *Divination*, CICÉRON nous apprend que cette interdiction était fondée sur ce que ce légume échauffant irritait les

esprits, et ne permettait pas à l'âme de posséder la quiétude nécessaire à la recherche de la vérité. On a dit également qu'il fallait voir dans cette défense un principe de chasteté, en raison de la ressemblance entre la fève et le testicule. Certains auteurs donnent d'autres raisons, saintes et mystérieuses, dont le secret fut scrupuleusement gardé par les disciples du philosophe : JAMBlique raconte qu'un certain nombre de Pythagoriciens préférèrent la mort à la révélation d'un tel secret.

Il nous semble que la raison la plus vraisemblable est la suivante : les fèves, particulièrement les noires, étaient une offrande funèbre. On disait qu'elles contenaient les âmes des morts et qu'elles ressemblaient aux portes de l'Enfer (NOËL, *Dictionnaire de la Fable*). FESTUS prétend qu'il y a sur les fleurs de cette plante une marque funèbre ; la métémpsychose étant un des dogmes de la philosophie pythagoricienne, l'abstention d'un tel légume, susceptible de renfermer l'âme d'un ancêtre, devait donc être conseillée.

D<sup>r</sup> A. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

*Origine des fauteuils de malades* (II ; XVII, 276). — Une gravure de HANS BURGKMAIR (1) représente un goutteux de marque, probablement Philippe II, transporté par deux serviteurs sur un fauteuil, et dont les pieds reposent sur un confortable coussin. Tout le membre inférieur est cédématié.

Une seconde gravure montre un malheureux infirme, également assis sur un fauteuil, et dont la jambe est couverte d'ulcères, en train de subir une opération (ou cautérisation), qui semble lui causer quelque appréhension.

L. R.

— Il a été question à plusieurs reprises, dans la *Chronique*, de l'origine du « fauteuil pour malade ». Nous avons ailleurs (2) publié, sur le « trémoussoir » de l'abbé de Saint-Pierre, l'ancêtre du « fauteuil trépidant » de Charcot, un document que le maître n'a pas dédaigné d'utiliser, dans une de ses Cliniques de la Salpêtrière.

Voici, sur le même sujet, une très curieuse lettre, que nous avons lieu de croire inédite, et dont nous avons pris copie sur un des registres manuscrits conservés à la Bibliothèque de Bordeaux, au cours d'un séjour dans cette ville, où nous étions allé poursuivre quelques recherches locales.

La lettre qu'on va lire fut adressée à M. le Président BARBOT, par l'ingénieur DU QUET, en 1735. Le Président Barbot était un ami intime de Montesquieu, un des familiers dont l'auteur de *l'Esprit des lois* goûtait les avis et dont il aimait à solliciter le jugement éclairé.

C'est du président Barbot que Montesquieu disait : « C'est un

(1) HANS BURGKMAIR, peintre et graveur du seizième siècle; était l'ami et, croit-on, l'élève d'Albert Dürer.

(2) Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, 30 août 1892, col. 235 et suiv.

des hommes du monde que j'aime le plus. Il s'est toujours appliquée aux sciences, mais comme un gentilhomme. Il sait comme les savants et a de l'ardeur comme les Mécènes. »

Bien que le Président Barbot écrivit de façon à contenter les plus difficiles, il ne consentit jamais à affronter le grand jour de la publicité. « Cette modestie, lui écrivait l'auteur des *Lettres persanes*, est une maladie incurable, qui prive malheureusement le public de vos bonnes productions. »

Signe particulier : le Président Barbot (1) faisait de la Correspondance de Guy Patin son livre de chevet.

Cela dit, voici l'épître que nous avons annoncée :

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT BARBOT,

Monsieur,

*Vous avez écrit à M. de Montesquieu pour estre informé du prix des fauteuils de poste et de santé ; il y en a de trois sortes, l'un pour se faire remuer dans la chambre par un valet, l'autre pour n'avoir point le valet présent mais hors de la chambre, qui tourne une manivelle dont l'arbre est passé par un trou d'une cloison de la chambre, par la troisième et dernière invention, on peut se remuer soi-même dans sa chambre assis sur le fauteuil, ou se faire remuer par dehors de la chambre ainsi qu'il est expliqué cy-dessus ; le prix de la dernière découverte, est de deux cents francs, et les deux autres, l'une de cent vingt livres et l'autre de cent trente.*

*C'est moi qui en suis l'inventeur, M. l'abbé de St Pierre est le proposant ou l'exposant.*

*M<sup>r</sup> de Montesquieu m'a dit, Monsieur, que quand vous en voudrez une, vous n'avez qu'à lui donner vos ordres et moi j'exécuterai avec beaucoup de zèle ce que M<sup>r</sup> de Montesquieu m'ordonnera. M<sup>r</sup>, le comte de Schulembourg ambassadeur du Roy de Danemarc, M<sup>r</sup>. Chambrier aussi ambassadeur du Roy de Prusse, sont venus pour voir et éprouver ces fauteuils, ils en ont été si contents qu'ils en ont envoyé suivant l'ordre qu'ils en avoient reçus de leurs Rois, l'un en Prusse et l'autre en Danemarc, il y en a en Hollande, en Allemagne, en Flandre, etc. Je serois ravi qu'un homme illustre comme vous (car la science et l'éducation égalemant toutes les conditions à cet égard la) eut un de ces fauteuils et que cela pût contribuer au bien de votre santé. C'est moi qui ai inventé le chariot à voiles qui peut aller partout où les charrettes ordinaires peuvent passer, pourvu que dans les lieux où il sera obligé de passer, le vent y puisse avoir toute son action ; si vous voulez connoître ce que j'avance à fonds, donnez-vous s'il vous plaît la peine de voir le Journal des savants du premier août 1718 page 489, vous en comprendrez la possibilité très aisement ; Monsieur, si par hasard la route de votre maison de campagne se trouvoit à découvert, vous pourriez profiter de cette invention qui vous épargnerait bien du foin et de la vaine et si cela estoit de votre goût, chaqu'une de ces voitures ne va qu'à cinq cents francs, pour la dépense des ouvriers et des matières. Vous trouverez encor, Monsieur, dans le Mercure de France de mai 1725 plusieurs de mes découvertes dans les sciences des mécaniques, page 937, dans celui de septembre 1727 un mémoire sur les effets des*

(1) Sur ce personnage, si on veut être plus complètement édifié, on lira avec fruit l'aimable ouvrage de GRELLET-DUMAZEAU, *La Société bordelaise sous Louis XV*. Paris et Bordeaux, 1897.

courans des rivieres, etc., dans les journaux de Trevoux de novembre 1728, page 2108, un sisteme nouveau, sur le moyen de faire aller les navires contre le vent en droite ligne par le vent même, dans celui de juin 1729, page 1440, on trouve la possibilité prouvé, de faire servir le courans des rivieres les plus rapides, pour faire remonter les batteaux de sel, ou autres marchandises plus vite et à moindres frais que par le secours des hommes, des chevaux, etc. en reponce au memoire de M. P. inserré dans l'histoire de l'Académie de 1725. Dans cely de septembre 1730, page 1683, on trouve lettre de M. du Quet ingénieur a R<sup>e</sup> P. Castel sur le remontage des batteaux. Dans cely de may 1734, p. 843, des remarques sur les aubes ou pallettes des moulins et autres machines mues par les courans des rivieres ou je suis cité. J'ai du plaisir, Monsieur, de n'entretenir avec un aussi habile homme que vous et dont je connais fort la reputation.

Je suis tres respectueusement, Monsieur,  
Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

De QUET

Ingénieur pour les vaisseaux du Roy, etc.

Rue de l'Arbre sec vis à vis le petit paradis, au Vaze d'or.

A Paris ce 12<sup>e</sup> aoust 1735.

P. c. c. : A. G.

Une médaille jubilaire : Jacques Waitzen et sa femme (XXI, 443). — WAITZ, Jacques, naquit dans la Saxe en 1642, et s'adonna à l'étude de la chimie et de la médecine. Il prit le laurier doctoral, devint conseiller intime et premier médecin du duc de Saxe, qui l'anoblit.

Ce praticien, homme d'un grand savoir, eut néanmoins la faiblesse de croire à l'alchimie, dont il fut un adepte pendant quelque temps.

On a cinq médailles qui consacrent son souvenir. La première, de 3 1/3 centimètres :

A. Le buste à droite. INSC. JAC. WAITZ. PH. ET. M. D. DUC. SAX. CONSIL. ARCHIAT. ET. REDIT. PROVINC. PREF. CONSUL. GOTHANUS.

En dessous : des armoiries. AN. ET. 71. 1713.

R. Le soleil rayonne sur une cornue en verre avec les symboles du sel, du soufre et du mercure. Insc. : IN UXO DAT COELESTE ET FIXUM. — ELICIT HAEC CHALYBS, ET CÖRPS DANT VENUS ET MARS, INTUS ET EST FIGENS ; SED CUR NON OMNIBUS IDEM ? EST ILLIS MEA TERRA TAMENT QUEIS DONO BENIGNA (1).

La deuxième en étain, de 4 1/3 centimètres :

A. Deux bustes se regardant ; un écu renfermant deux espèces d'armoiries. Outre l'inscription de l'avers de la première médaille, on lit encore sur celui-ci : CHRISTIANA WAITZIN GEBORNE JAEGERIN.

R. EN CLEMENTISSIMI DEI GENITORIS GLORIAM ERNESTI PII, FRIDERICI SAPIENTIS, FRIDERICI PII SAPIENTIS ET FELICIS, D. D. D. SAXONIAE PER 50 ANNOS FIDELI SERVO ET CONSULI GOTHANO 48 ANNOS, CUM CONJUGE 26, PER IO ADHUC VIVENTES LIBEROS 42 NEPOTIBUS AUCTO

(1) FR. CHR. LESSER, p. 94, n° 26, et Musée de MAZZUCHELLI, vol. II, p. 235, planche 159, n° 1.

POST 50 ANNOS DE MATRIMONIALI JUBILAEO D. 3. MART. 1716, CELEBRATO PUBLICIS VOTIS GRATULABANTUR AMICI, etc.

Périgraphhe : VIRTUTE ET LABORE. C. W(ERMUTH) C. PR(IVILEGIUM) CAES. (1).

La troisième en bronze de 4 3/4 centimètres :

A. Deux bustes se regardant et l'écusson aux deux armoiries.

L'inscription est la même que celle de l'avers de la précédente pièce, mais, après les titres de l'époux, on trouve : AN. ET. 75 : CHRISTIANA WAITZIN. AN. ET. 70.

R. MORE THOROS DOCTOR CONSORS ET WAITZ RENOVABANT. IN CONJUGII JUBILAEUM D. I. MART. SACRIS AUSPICIIS CELEBRATUM.

La quatrième de 3 1/3 centimètres :

A. Le même que celui de la première.

R. NOMEN GRANDE TENENS CRESCAT GENS WAITZIA NATIS. Exergue : IN NATALEM ET QUOD ANTE CONTIGIT GOTHAE NULLI SUSCEPT(UM) AB ANNO 1668. CONSULATUM XXV. JOHANNES GEORGIUS JUNCKER Cos. WALT (HERSHUSANUS) (2).

La cinquième présente l'avers de la troisième, mais avec le chiffre de l'âge, 76 ; et le revers de la deuxième (3).

D<sup>r</sup> BERICHEON.

*Le médecin rebouteur Sibuet* (XXI, 336). — Dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin 1914, la *Chronique médicale*, mentionne le député d'Albertville comme un rebouteur émérite. Soit, qu'il rhabille les cervelles de nos Parlementaires, et ce sera parfait ! Mais, ce nom de SIBUET ne m'est pas inconnu. Il me rappelle une anecdote, dont le héros a peut-être quelque lien de parenté avec le député paracfraternel. Malgré sa longueur, je me permets de la rapporter, parce qu'elle est gentiment et lestement contée, ensuite parce que le narrateur est fortement teinté lui-même de médecine et qu'il a eu des accointances médicales. Au reste, N. Vaschide, dans son article sur le goût (*Dictionnaire de Physiologie*), regrette avec juste raison qu'on ne le lise plus.

Le second fait (de grands appétits) rappelle à ma mémoire, dit BRILLAT-SAVARIN, le brave général P. Sibuet, mon compatriote, longtemps premier aide de camp du général MASSÉNA, et mort au champ d'honneur en 1813, au passage de la Bober.

Prosper était âgé de dix-huit ans, et avait cet appétit heureux par lequel la nature annonce qu'elle s'occupe à achever un homme bien constitué, lorsqu'il entra un soir dans la cuisine de Genin, aubergiste chez

(1) J. CHR. KUNDMANN, *Nummi Jubilaei*, Breslau, 1734, in-4<sup>e</sup>, pl. 4, p. 17. Le texte est reproduit d'après Mazzuchelli, n<sup>o</sup> 2.

(2) LESSER, p. 90, décrit cette médaille ; RUDOLPHI (*numismata*) la donne d'après cet auteur.

(3) Lesser, p. 91. Ce sont là les cinq médailles dont parle Ebstein, mais qu'il n'a pas décrites. Il a indiqué au moins les quatre premières dans ses lettres. CAN. FRAN. GUIL. EBSTEIN, *Numismatische Bruchstücke*, 1, 3, Br. Dresden, 1816, in-8<sup>e</sup>, p. 58.

lequel les anciens de Belley avaient coutume de s'assembler pour manger des marrons et boire du vin blanc nouveau qu'on appelle vin bourru.

On venait de tirer de la broche un magnifique dindon, beau, bien fait, doré, cuit à point, et dont le fumet aurait tenté un saint.

Les anciens, qui n'avaient plus faim, n'y firent pas beaucoup d'attention ; mais les puissances digestives du jeune Prosper en furent ébranlées : l'eau lui vint à la bouche, et il s'écria : « Je ne fais que sortir de table, je n'en gage pas moins que je mangerai le gros dindon à moi tout seul. — *Sez vosu mezé, z'u payo*, répondit Bouvier du Bouchet, gros fermier qui se trouvait présent, *è sez vos caca en rotaz, i-zet vos ket pairé et may ket mezera la restaz.* »

L'exécution commença immédiatement. Le jeune athlète détacha proprement une aile, l'avala en deux bouchées, après quoi il se nettoya les dents en grugeant le cou de la volaille, et but un verre de vin pour servir d'entracte.

Bientôt il attaqua la cuisse, la mangea avec le même sang-froid, et dépêcha un second verre de vin, pour préparer les voies au passage du surplus.

Aussitôt la seconde aile suivit la même route : elle disparut, et l'officiant, toujours plus animé, saisissait déjà le dernier membre, quand le malheureux fermier s'écria d'une voix dolente : « *Mai ! ze vaie prou qu'izet fotu ; m'ez, monche Chibouet, poez kaet zu daive palet, lessé m'en a m'en mesiet, on mocho.* »

Prosper était aussi bon garçon qu'il fut depuis bon militaire ; il consentit à la demande de son antipartenaire, qui eut, pour sa part, la carcasse, encore assez opime, de l'oiseau en consommation, et paya ensuite de fort bonne grâce et le principal et les accessoires obligés.

Le général Sibuet se plaisait beaucoup à citer cette prouesse de son jeune âge ; il disait que ce qu'il avait fait, en associant le fermier, était de pure courtoisie ; il assurait que, sans cette assistance, il se sentait toute la puissance nécessaire pour gagner la gageure ; et ce qui, à quarante ans, lui restait d'appétit ne permettait pas de douter de son assertion. (*Physiologie du goût*, Méditation IV.)

Dr AL. VINACHE.

*Pasteur et Claude Bernard (X, 448).* — Dans un livre assez oublié (1) de Désiré NISARD, l'auteur de l'*Histoire de la littérature française*, nous recueillons ces souvenirs, sur les deux grands hommes qu'on a voulu opposer l'un à l'autre et qui, à part de légers désaccords, vécurent en parfaite communion d'idées :

Les adversaires de PASTEUR, au lieu de le réfuter par des expériences de laboratoire, insinuaient que sa première pensée avait été de faire confesser par la science ses croyances personnelles. A ce moment-là, il était dans la plénitude de cette joie dont je parlais tout à l'heure, et je me rappelle comment se peignaient sur son visage le sentiment de la possession de la vérité et le tranquille dédain de ses contradicteurs.

Nous en parlions souvent. — « Sans doute, me disait-il, si mes découvertes doivent venir en aide à la croyance en Dieu, je m'en féliciterai ! Mais

(1) *Ægri somnia*, Pensées et Caractères. Paris, C. Lévy, 1889.

je n'ai pas pensé un seul moment à leur donner cette croyance pour principe ni fin. Mon opinion sur les infinités petits est une conception purement scientifique. Aucune considération religieuse n'a dirigé mon œil et ma main ; et si mes expériences m'avaient démontré l'existence de générations spontanées, sans hésiter j'en aurais convenu. Les recherches sur la cause première ne sont pas du domaine de la science. Elle ne connaît que ce qu'elle peut démontrer des faits, des causes secondes, des phénomènes.

C'est à peu près, poursuit Désiré Nisard, le langage que me tenait le grand physiologiste CLAUDE BERNARD, mon collègue au Sénat, mon frère à l'Institut, et mon ami. Un soir que, revenant de la rue Blanche, où nous avions diné, nous regagnions notre quartier, du pas lent des gens de travail à qui l'occasion fait du loisir, et qui peuvent se parler de toutes choses en toute confiance :

« — Que pensez-vous, lui dis-je, de la controverse sur les découvertes de Pasteur ? Quel est le camp où l'on peut se flatter de vous avoir pour allié ?

« — Ni l'un ni l'autre, dit-il ; je n'ai jamais pensé à rien de cela ; je suis un physiologiste et non un métaphysicien. Sur la cause première, je n'ai pas d'opinion. C'est affaire de foi, non d'expériences. Mais croire aux causes secondes n'implique nullement qu'on nie une cause première. L'affirmer, comment le pourrais-je ? La science n'admet que ce qui tombe sous l'observation. Ce sont matières à spéculation que je laisse dormir dans mon cerveau, sans perdre ma peine à rechercher ce que j'en penserai un jour. »

Je lui objectai l'exemple du sublime observateur qui fut autant le père de la science que celui de la philosophie moderne, Descartes.

« — Celui-là, dis-je, croyait en Dieu comme à la première des évidences ; il identifiait sa raison avec l'idée de Dieu.

« — Je ne suis pas Descartes, me dit-il en soupirant ; je m'en tiens à l'étude des choses sensibles ; je ne me paye pas d'abstractions. »

J'insistai vivement pour qu'il développât sa pensée ; je n'en pus rien tirer de plus.

Claude Bernard ne m'a donné aucune raison ni d'affirmer, ni de ne pas espérer qu'il finirait comme Descartes. Rien ne peut m'ôter la persuasion que, sur son lit de souffrances, n'ayant plus à observer que sa pensée, il dut, aux approches du moment suprême, entrevoir, par delà toutes les causes secondes, une cause première, et la mort comme le passage par où les grands esprits vont se réunir au Créateur de tous les esprits.

J'ai cru remarquer d'ailleurs, au temps où l'état de sa conscience sur la question du surnaturel était le sujet d'entretiens et de discussions parmi ses admirateurs et ses amis, qu'il n'était pas sans faire quelques efforts visibles, pour se tenir en équilibre entre nier la cause première et l'affirmer. Il semblait surveiller sa pensée, sa parole et sa plume, soit pour ne pas se donner le change à lui-même, soit pour ne donner de gages ni aux croyants, ni aux incroyants.

Plus heureux que lui, Pasteur s'est mis à l'aise tout d'abord avec lui-même et avec les autres. Il a fait de la science comme les grands métaphysiciens chrétiens du XVII<sup>e</sup> siècle faisaient de la métaphysique, se gardant de laisser percer le chrétien sous le philosophe, et de mêler deux ordres de preuves. D'une main non moins ferme, Pasteur a tenu la science si rigoureusement séparée de la religion qu'elle paraît l'ignorer. Il est vrai que, dans son fonds, il ne la soupçonnait pas de receler des secrets qui pussent

mettre Dieu en danger. Il croyait que, dans la vraie science, toute découverte mène *irrésistiblement* à Dieu. Quand donc il put prendre à témoin le monde scientifique, qu'il n'existe nulle part de génération spontanée et qu'il en avait acquis la preuve, en faisant non de la théologie, mais de la chimie, le moment venu il se donna la joie de confesser publiquement un Dieu créateur. Et le même sentiment religieux, par lequel il savait à qui rendre grâces de ses talents, lui apprenait à porter modestement sa gloire...

L. R.

*Un médecin romancier* (XXIV, 145). — Notre collaborateur et ami Marcel BAUDOUIN nous rappelle qu'il a publié, il y a quelques années, sans pouvoir préciser la date, un article sur le Dr Pierre BOYER, auquel nous avons consacré quelques lignes dans un précédent numéro. Nous avons recherché et avons été assez heureux pour retrouver l'article en question ; nous n'avons pas perdu notre peine, car il est des plus intéressants.

Grâce à une méthode des plus ingénieuses (1), Baudouin avait découvert que le *confrère* précité, *qui ne figurait dans aucun de nos annuaires médicaux*, était le même qui avait signé jadis Dr SYLVAIN, Dr Petrus BEYOR, et Dr Pierre REY, dans différents journaux.

Pierre Boyer a publié, en outre, sous le titre d'*Une Brune*, des scènes de la vie de carabin (Paris, 1867), dont une nouvelle édition parut en 1868, à Paris (Albert Parpalet, 1868, in-12°, 320 p.), augmentée de *la Petite Fille aux pieds gelés* (Paris, Faure, 1868, in-12), et d'une dédicace à Sainte-Beuve (ex-carabin, lui aussi), et précédée d'une lettre flatteuse du célèbre critique (2<sup>e</sup> édition en 1869). Il annonçait, dès cette époque, pour paraître prochainement, trois publications nouvelles : *Une Blonde* (*Nouvelles scènes de la vie de carabin*), 1 vol. in-18° ; — *Six mois au Figaro*, 1 vol. in-18° ; — *les Convictions de Chamillard*, 1 vol. in-18°.

Les manuscrits de *Une Blonde* et les *Convictions de Chamillard* ont été brûlés par leur auteur ; quant à *Six mois au Figaro*, on le retrouve dans *Histoires à sensations* (1873).

Les *Souvenirs d'une Doctoresse* ne seraient, « en réalité, qu'un roman, écrit à l'aide des premiers souvenirs de l'ancien étudiant en médecine d'Auvergne, qui avait fait de fortes études classiques. Il suffit, en effet, de parcourir avec soin les descriptions médicales de ce livre, pour voir que les idées de l'auteur sont un peu archaïques (2), tout en étant d'une exactitude scientifique très-remarquée.

« Dans *Souvenirs d'une Doctoresse*, il est un personnage très impor-

(1) Le mécanisme en est tout au long indiqué, dans la *Gazette médicale de Paris*, n° du 29 juin 1901.

(2) Par exemple : a) la méthode, employée par Suzanne Dechazot, pour réduire une luxation de l'épaule (un jeune romancier médecin aurait décrit le procédé de Kocher, beaucoup plus élégant et très modern style) ; b) le chapitre « Déracinée », dont le titre seul est moderne ; c) le changement de logis s'applique à un étudiant du sexe fort, plutôt qu'à une étudiante.

tant, le Docteur « Marcel », qui épouse l'héroïne, M<sup>me</sup> Suzanne Dechazot. A l'appui de notre démonstration, nous pouvons citer encore le titre de la thèse subie par ce héros de roman sur le *conformateur thoracique* ; or, le Dr Pierre Boyer a fait précisément lui-même sa thèse en 1875 sur le *Cyrtomètre*... Il y a, certes, là, plus qu'une simple coïncidence...

« En 1888, le Dr P. Boyer a donné un autre volume, sorte d'autobiographie, qui fournit encore d'abondants détails — non arrangés cette fois — sur sa vie réelle d'étudiant jusqu'en 1871. Il a pour titre : *les Aventures d'un étudiant (1870-1871)* ; Paris, L. Sauvaitre, 1888, in-12°, xvi-305 p.) Nous y avons appris que P. Boyer y fréquenta, avant l'année terrible, la Brasserie de l'Observatoire, un restaurant-table d'hôte de la rue Saint-André des Arts, la célèbre pension Laveur, si appréciée des Mérédionaux il y a quinze ans, et qu'il y connut de façon intime l'illustre peintre COURBET.

« Boyer, avant 1870, devint chroniqueur au *Figaro*, fut rédacteur à ce journal pendant le siège et durant toute la guerre de 1870-71, se conduisit en vaillant carabin et en ambulancier de premier ordre. On trouvera, au demeurant, dans le livre cité, le récit véritable de ses aventures à Sedan et sous les fortifications. Cet ouvrage est daté de 1888 et de La Celle-Saint-Cloud ; il a d'ailleurs paru par fragments dans divers journaux parisiens avant cette époque.

« Les *Souvenirs d'une Doctoresse*, qui sont de date plus récente et qui n'ont été publiés qu'en 1901, de même que les *Scènes de la vie de carabin*, méritent, au moins au point de vue de l'étude des rapports de la médecine et de la littérature, d'attirer l'attention du psychologue comme de l'historien. Non seulement, ces romans sont écrits avec un respect de la vérité et une correction scientifique très rares ; mais ils montrent de plus quelle influence peuvent avoir de saines études classiques et professionnelles sur un esprit distingué, ami des Belles-Lettres, et doué de l'imagination nécessaire au romancier.

« Tous les médecins modernes, et parmi eux il y a des professeurs de la Faculté de Paris, qui ont lu les *Souvenirs d'une Doctoresse*, ont été frappés, comme nous, de la sincérité de ce récit, imaginé pourtant d'un bout à l'autre, mais ayant comme substratum des faits vus ou vécus, saisis avec toute la précision d'un appareil photographique, par un esprit très observateur, qui aurait fait un excellent naturaliste,

« D'autre part, qu'on lise *Une Brune*, et l'on revivra, avec un plaisir très honnête, les scènes de la vie légère des étudiants du Quartier latin, où une pointe d'émotion et une indiscutable sensibilité ne viennent pas déparer le tempérament très philosophique du narrateur. On y trouvera, en outre, des souvenirs de la vie d'hôpital presque à chaque chapitre, dont cette fameuse histoire de la petite fille aux pieds gelés, observée par l'auteur dans le service du p<sup>r</sup> Gosselin [?] aux Enfants-Malades, qui fit à l'époque (janvier 1868) tant de bruit dans la presse ; le récit d'une séance de rentrée à la

Faculté de médecine, description qui bientôt deviendra un document historique de premier ordre, car cette cérémonie a été supprimée depuis longtemps ; la description de la salle de dissection, vers 1865 ; une étude sur VELPEAU et ses calembours, et un portrait de ce roi de la chirurgie très joliment troussé, etc., etc. On lira aussi avec intérêt ces sortes d'observations d'ablation de tumeur du sein, de piqûres anatomiques, d'empoisonnements, qui sont rédigées avec ce tour littéraire propre aux étudiants en médecine destinés à devenir des *Evadés*, c'est-à-dire des journalistes et des hommes de lettres. »

Marcel Baudouin conclut très justement que Pierre Boyer fut « un véritable précurseur dans le roman médical ». Il a ouvert la voie aux André COUVREUR, Léon DAUDET, M. de FLEURY, VIGNÉ d'OCTON, etc.

On ne peut vraiment pas rapprocher des œuvres consciencieuses, à la fois savantes et littéraires, de nos confrères romanciers, des fantaisies romanesques, comme les *Amours d'un interne*, de J. CLARETIE; Mme Maurel, docteur médecin, de Florian PHARAON ; le *Roman de la femme-médecin*, de O. Jewett (traduction BENTZON) : les *Florifères*, de C. PERT ; *Sale Juif*, de DOLIVET, etc.

*L'Indomptée*, de ROSNY ; *La Doctoresse*, de Roger DOMBRE (pseudonyme de Mlle LIGEROT) ; le Dr Grausse *Lemoine*, de LOUDET, sont déjà d'un ordre plus relevé ; de même que *Sœur Philomène* des GONCOURT, qui sont, eux, de vrais cliniciens littéraires.

Le cas de Pierre Boyer présente cette particularité, que, pour trouver un nouveau frisson (*sic*), notre confrère s'est, de son propre aveu (1), « remis sur les bancs, pour faire des études médicales complètes, simplement pour son instruction littéraire ».

Ayant dû quitter Paris, pour raison de santé, il essaya de la vie plus hygiénique de médecin de campagne, et entre temps, quand ses loisirs le lui permettaient, il écrivait. C'est ainsi qu'il composa « tantôt à cheval, tantôt en voiture, tantôt au lit, un poème tragique-comique de 1600 vers : *l'Accoucheur persécuté* ».

Si Chéreau avait pu faire paraître une nouvelle édition de son *Parnasse médical*, nul doute que le poème nous eût été conservé. Y avons-nous beaucoup perdu ? Il serait malaisé d'en décider, puisque le manuscrit ne nous en est pas parvenu. A. C.

*Editions étrangères de Laënnec* (XXVII, 25). — En réponse à la question du numéro de janvier 1920, où le Dr J. LE GOFF demande s'il existe des traductions en langues étrangères du *Traité de l'auscultation* de LAËNNEC, je possède une traduction anglaise, éditée aux Etats-Unis, à New-York, par la maison Samuel S. and William Wood, en 1838.

La préface, portant la date du 15 septembre 1834, dit que la

(1) Lettre écrite à M. Baudouin (*Gaz. médicale*, loc. cit.).

traduction en est à sa quatrième édition ; elle donne la date de la troisième édition en 1828 et de la deuxième édition en 1827.

Ci-joint une copie de la première page de ce volume.

A TREATISE

ON THE

DISEASES OF THE CHEST

BY R. T. H. LAENNEC, M. D.

Regius professor of medicine in the College of France  
Clinical professor to the Faculty of medicine of Paris, etc., etc., etc.

TRANSLATED FROM THE THIRD FRENCH EDITION

WITH

Copious notes, a sketch of the author's life, and an  
extensive bibliography of the different diseases,

BY JOHN FORBES, M. D. F.R.S.

Member of the royal College of physicians, physician to the Chichester infirmary,  
and physician in ordinary to his royal highness the Duke of Cambridge

TO WHICH ARE ADDED THE NOTES

OF

PROFESSOR ANDRAL

Contained in the fourth and latest french edition, translated  
and accompanied with observations on cerebral  
auscultation,

BY JOHN D. FISHER, M. D.

Fellow of the Massachusetts medical Society

WITH PLATES

Μάγια δὲ μέρος τηγανηταὶ τηγανητές εἶναι τὸ δύνασθαι σκοτεῖν.

HIPPOC.

NEW-YORK

SAMUEL S. AND WILLIAM WOOD

261, Pearl Street

1838

Communiqué par le Dr O. BIRS, Coaticook, par Québec (CANADA).

*Ministère de l'hygiène et de la santé publiques (XXVII, 118).* — Cette idée de LITTRÉ, réalisée par M. MILLERAND, voit la fonction attribuée à M. BRETON, député du Cher, publiciste. Mais M. J.-L. Breton a publié, en 1897 et 1898-99, la *Revue scientifique et industrielle de l'année*, deux énormes volumes, où les progrès de la médecine ont leur part. Il y a plus : en dehors des tanks, qu'il inventa, M. Breton fit les premiers tubes de Crookes à refroidissement et m'en prêta les clichés pour mon *Traité de radiographie*, en avril 1897 ; ces tubes nous revinrent ensuite — évidemment ! — d'Allemagne et nous permirent d'augmenter nos intensités radiologiques, en attendant l'actuel tube Coolidge. En outre, à la Chambre, M. Breton s'occupa beaucoup de l'amélioration du sort des familles nombreuses et de maintes questions d'hygiène. Ce chimiste distingué par ailleurs était donc assez qualifié, en l'espèce, pour la fonction nouvelle.

Dr FOVEAU DE GOURMELLES.

## Chronique Bibliographique

J.-L. Alibert, fondateur de la dermatologie en France ; sa vie, son œuvre (1768-1837), par le Dr Achille ALFARIC. Paris, J.-B. Baillièvre et fils, 1917.

ALIBERT ! Qui se souvient aujourd'hui de cet admirable professeur, de ce médecin lettré, un des fondateurs de la dermatologie en France ? Ingrate et injuste postérité, qui conserve et glorifie le nom de tant de personnages, de leur vivant presque obscurs, et relègue dans le gouffre insondable de l'oubli tant d'autres dont la vie fut glorieuse !

Avant d'aborder la médecine, Alibert avait débuté par la théologie. Son noviciat chez les Doctrinaires de Toulouse terminé, entra-t-il ou non dans les ordres, son biographe n'ose l'assurer.

La Révolution était survenue, les congrégations avaient été dispersées, le jeune Alibert était parti pour Paris, sans projets bien déterminés. Il suivit d'abord les cours de l'Ecole normale, où il se lia avec BERNARDIN DE SAINT PIERRE, qui y professait, puis avec deux médecins, « qui étaient l'honneur de la philosophie et des lettres aussi bien que de la profession », CABANIS et ROUSSEL.

C'est vraisemblablement quand l'Ecole normale dut à son tour fermer ses portes, qu'Alibert se fit inscrire à l'Ecole de santé.

Entre temps, il collaborait à des revues littéraires, le *Magasin encyclopédique*, l'*Almanach des Muses*, où il fit insérer quelques bluettes poétiques, en même temps que des dissertations médico-philosophiques. Notons, au passage, l'appréciation qu'il porte sur KANT, « qui prétend saper jusque dans ses fondements toutes les théories modernes de l'entendement et de la raison humaine... Ses prédications révolutionnaires ont entraîné déjà l'Allemagne et l'Angleterre ; il s'avance vers la France, entraîné d'interprètes et de commentateurs... Le professeur de Königsberg laissera toujours entre lui et ses lecteurs le bouclier imposant de son impénétrable obscurité ; comme Jupiter, il ne tonne que derrière des nuages... »

Ce ne sont là qu'escarmouches, avant le véritable combat : c'est sur un théâtre plus vaste que les petites revues, que les qualités d'Alibert prendront tout leur relief.

En 1801, Alibert est nommé médecin de l'hôpital Saint-Louis, devenu depuis peu « l'hôpital des maladies chroniques, soit contagieuses comme la gale, la teigne, soit rebelles et cachectiques, comme les dardes, le scorbut, les ulcères, les écroûtelles... » En face de tant d'affections disparates, en apparence du moins, Alibert comprit quel vaste champ s'ouvrirait à son observation et à sa curiosité ; c'est à lui que revient l'incontestable mérite d'avoir fondé, dans notre pays, la première clinique des maladies de la peau.

Au rez-de-chaussée du pavillon Gabrielle, demeuré intact jusqu'à nos jours, l'Administration avait fait aménager un petit amphithéâtre, où le professeur fit ses premières leçons, devant une assis-

tance telle qu'il dut transporter sa chaire en plein air ; à vrai dire, ce n'était plus une chaire, à la belle saison, mais une estrade de planches, « semblable à celles qui soutiennent les musiciens dans les guinguettes ».

Son enseignement, au dire de ceux qui eurent la faveur de l'entendre, était des plus pittoresques ; il obtint un succès des plus vifs. Selon l'expression même d'un contemporain, la clinique d'Alibert a fait « époque dans les fastes de la médecine française ».

L'écrivain ne le cédaient en rien à l'orateur, et l'on prétend que c'est après avoir pris connaissance de la *Description des maladies de la peau*, que Louis XVIII, qui était, comme on sait, un fin lettré, choisit Alibert pour son premier médecin ordinaire ; pendant tout le règne de ce roi podagre et infirme, Alibert lui prodigua ses soins les plus empressés et procéda, conjointement avec PORTAL, DUPUYTREN et autres confrères moins notoires, à l'autopsie du monarque. CHARLES X récompensa son zèle, en l'attachant à son service.

Comme praticien, Alibert semble avoir appartenu à la catégorie des fantaisistes, oubliant le plus souvent son malade, pour deviser de sujets étrangers à son mal et à la médecine. Bavard et distrait, il s'attachait plutôt à faire de la psychothérapie que de la thérapeutique proprement dite.

Il est bien d'autres faces de cette physionomie si complexe qu'il nous plairait de montrer ; nous aurions aimé à vous présenter le mondain, le collectionneur, l'épistolier... Mais en attendant que nous revenions sur cet agréable sujet, nous tenons à féliciter de son travail notre jeune confrère, pour l'avoir si consciencieusement élaboré.

## AVIS AUX LECTEURS

*Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du retard apporté dans la publication de ce numéro.*

*Par suite de la grève du personnel des ateliers de la composition, nous avons dû ajourner l'impression des articles d'actualité, et nous borner à utiliser exclusivement ceux du « marbre », ce qui donne à ce numéro un aspect un peu insolite. On nous donne la certitude que, le mois prochain, la Chronique médicale reprendra sa physionomie habituelle.*

*Le Co-Propriétaire Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.*

*Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie*

*ALIMENTATION DES ENFANTS*

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

*Se méfier des imitations que son succès a engendrées*

LA

# Chronique



# Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugéine Prunier** **Neurosine Prunier.**

**Comprimés Vichy-Etat** **Dioséine Prunier**

**Glyco-phénique Déclat** **Erséol Prunier**

**Sirop phéniqué Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les frions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*

(MAISON CHASSAING.)

# LA “PHOSPHATINE FALIÈRES”



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

♦ ♦ ♦

*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*

♦ ♦ ♦

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Psycho-Physiologie littéraire

**Le clavier de notre sensibilité,**  
par M. le Dr Paul VOIVENEL.

MESDAMES, MESSIEURS (1).

Je remercie l'aimable et distingué président de *Biarritz-Association*, M. FEUILLADE, qui, après cinq années d'interruption, m'a fait l'honneur de me convier à prendre la parole devant vous.

Permettez-moi d'abord de dédier ma conférence à mes camarades des armées et de mon régiment, à ceux, soldats et officiers, qui furent mes amis de lutte et dont beaucoup des plus chers sanctifient à jamais de leurs corps meurtris le sol où nous avons souffert... Je la dédie à leurs frères héroïques que furent vos compatriotes, aux Biarrots sublimes morts pour la patrie.

..

Répondant à la lettre d'invitation de M. Feuillade, je lui ai donné comme titre de ma causerie : *les blessures de notre énergie*. C'est de cela que je veux vous parler, mais pas seulement de cela. Je voudrais les situer dans le cadre de notre psychisme ; comme en 1914, devant vous, à propos de la *réhabilitation de Tartarin de Tarascon*, j'ai tenu à vous esquisser la physiologie — et un peu la pathologie — de l'imagination. Le vrai titre de ma conférence devrait être, en réalité : *le clavier de notre sensibilité*, le mot clavier étant pris dans son sens le plus pur : « étendue d'un instrument ».

Je voudrais essayer de vous exposer rapidement — à *l'usage du dauphin*, bien entendu — le mécanisme de nos émotions et de leur influence sur notre réserve profonde d'énergie.

— Comment cette réserve profonde a besoin, comme toute chose vivante, d'être renouvelée, d'être en mouvement — nécessité primordiale de la vie ; — comment le jeu des émotions aide à ce renouvellement : les *émotions nécessaires* par conséquent.

— Comment, d'autre part, cette réserve peut être diminuée dangereusement ou même tarie à jamais par les émotions ou trop violentes, ou trop renouvelées : les *émotions nuisibles* par conséquent.

(1) Conférence inédite, faite le 25 mars 1920, à Biarritz, par notre distingué confrère et collaborateur.

Je tiens à ne pas quitter votre attention une minute. Prenez-moi bien par la main, la forêt est obscure et les sentiers nombreux.

Je vous demande l'autorisation — c'est bien entendu de moi, de de ma faculté d'exposer que je me méfie et non de votre intelligence subtile — de vous faire lire au préalable, comme sur la carte d'Etat-major, le paysage que nous allons parcourir ensemble.

I. — Je vous parlerai d'abord de la masse profonde de notre réserve nerveuse que les uns appellent *énergie* (étymologiquement : force en exercice (*en* dans, et *ergon*, œuvre) ; les autres, avec les Allemands, *affect*, ou, plus prétentieusement, *volonté de puissance* (ainsi faisaient les petites Nietzscheennes — bien punies — d'avant guerre), et que, pour mon compte, j'appellerai tout bonnement *sensibilité*, persuadé que, si j'ai l'air moins distingué, tout le monde me comprendra.

II. — Dans un second chapitre je vous dirai comment cette sensibilité peut souffrir de ne pas s'extérioriser, comment nous cherchons à éviter qu'elle se *congestionne* et se *rancisse*, comment, si elle ne monte pas ainsi que la sève aux arbres, notre personnalité en est troublée jusqu'à la névrose, comment de nous-mêmes nous cherchons à créer par des passions à côté de notre métier des soupapes d'échappement à la *sensibilité comprimée*, à ce que les Boches — après les travaux de Charcot et de l'Ecole de la Salpêtrière, il faut le dire — appelaient *l'eimeklemter affect*, l'affectivité empoisonnée.

III. — Enfin, je consacrerai la troisième partie de ma causerie aux blessures proprement dites de notre *énergie*, à ce que nous pourrions appeler *l'hémorragie de notre sensibilité* (1).

## I

*Notre nappe intérieure de sensibilité* est déposée dans le système nerveux, accumulateur d'énergie, par le jeu de tous nos organes. Des masses obscures des laboratoires divers de notre corps monte, vers le cerveau et ses dépendances, l'énergie. Nous sommes déprimés ou confiants suivant l'état de tension de nos réserves de sensibilité. Notre humeur est le reflet de notre céphalothérapie, c'est-à-dire, pour employer un mot moins savant, de l'ensemble de nos sensations organiques. Notre optimisme, notre pessimisme viennent en droite ligne de l'état de notre corps, comme la fleur naît du travail souterrain des racines. La neurasthénie n'est ni une maladie imaginaire, ni une seule maladie de l'esprit ; les médecins spécialistes décrivent même ce qu'ils appellent des neurasthénies locales, dues à l'action sur notre énergie morale de la lésion de tel ou tel organe : ce sont les neurasthénies dites cardiaque, rénale, hépatique, intestinale, génitale, suivant qu'elles sont sous la dépendance d'altérations du cœur, du rein, du foie, de l'intestin ou de glandes spéciales.

---

(1) Voir : Dr<sup>e</sup> PAUL VOIVREY et RAYMOND MALLEY, *l'Hémorragie de la sensibilité*. *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1920.

Toutes nos fonctions concourent à notre état d'âme ; le mot « humeur » est bien significatif et vous connaissez la rosserie de **LAURENT TAILHADE** sur un de nos plus grands écrivains,

Dont l'humeur va jusqu'aux humeurs froides.

Quatre ans et demi de guerre m'excuseraient mal, de vous dire qu'avec un mot de Cambronne (je ne vous dis pas lequel) on ferait — dans le quart de monde — un adjectif ne montrant que trop bien les relations du physique et du moral.

Soyez persuadés cependant que si le grain de sable de la vessie de Cromwell a joué un grand rôle sur son humeur, il est bon en général d'être jugé par des juges digérant bien ; et que, d'autre part, beaucoup de systèmes philosophiques poussés au noir eussent été moins lugubres si leurs auteurs avaient fait un emploi profitable... disons, de dépuratifs.

Il est des organes spéciaux, jadis mal connus, qui jouent un rôle indiscuté dans l'état de notre énergie : ce sont ce que nous appelons les *glandes à sécrétion interne*, parce que leur produit se jette directement dans le milieu intérieur, dans le sang. — Vous connaissez le *corps thyroïde*, qui siège au-devant du larynx et dont l'altération donne le goitre. Extirpez-le à M. CLEMENCEAU et le « tigre » lui-même deviendra un individu œdémateux et stupide. Supposez-le irrité chez le plus flegmatique des Anglais, et vous verrez ce gentleman aussi peureux, agité, nerveux, qu'il était flegmatique.

Il y a, au-dessus de chacun de nos reins, deux vilains petits triangles d'un brun jaunâtre, manquant de tenue, mollasses, s'effritant sous le doigt, pesant habituellement de 5 à 6 grammes à peine ; pourtant, leur altération — souvent légère — cause une terrible maladie, la « maladie bronzée », découverte par ADDISON en 1855, qui se caractérise par une pigmentation foncée des téguments et des muqueuses et une asthénie singulière qui s'aggrave jusqu'à la mort. Ce sont les *capsules surrénales*.

Quant à la *glande pituitaire*, c'est une minuscule cerise de 30 à 40 centigrammes (je dis centigrammes), située sous le cerveau et logée dans une cavité de la base du crâne, que les anatomistes — qui se piquent parfois de poésie — ont nommée selle turcique, la comparant à une selle orientale. A quoi cela peut-il servir ? Et voilà qu'on s'est aperçu qu'en elle réside la cause du gigantisme et d'une affection particulière baptisée *acromégalie*, dans laquelle les pieds, les mains et autres extrémités... que je ne saurais dire, atteignent des dimensions anormales.

Il est, enfin, d'autres glandes, dont la présence, l'absence ou la fatigue, éveille le *Démon de midi*, clarifie la voix des chantres de la chapelle Sixtine et jette un voile de mélancolie sur la correspondance d'Héloïse et de son chaste ami...

Nous pouvons schématiser tout cela en disant que nous avons une nappe intérieure de sensibilité sans cesse alimentée par nos organes

et extériorisée par nos actes. CABANIS parlait déjà d'*hydrodynamisme nerveux*, comparant le jeu de nos forces nerveuses au mécanisme de l'écoulement de l'eau ; et, à notre époque, dans un très beau livre sur les obsédés et les psychasthéniques, PIERRE JANET use des termes de *tension psychologique*, qui nous satisfont complètement.

\*\*

De cette nappe profonde de sensibilité naissent, comme des fleuves, le désir, l'instinct, l'intelligence, dont les débits semblent s'influencer et se régler mutuellement.

Et c'est ici que je vous prie — très humblement — de bien vouloir attentivement m'écouter, les idées que je vais vous exprimer pouvant paraître jusqu'à un certain point paradoxales, c'est-à-dire tout simplement à côté des idées... officialisées.

Je crois, et je vais essayer de vous le démontrer — en mettant un présentable smoking à ma démonstration — que les hommes possèdent une nappe intérieure de sensibilité également riche, de même qu'ils possèdent tous la même quantité de sang (1).

Or, qu'est-ce notre nappe intérieure de sensibilité, si ce n'est, en quelque sorte, le *sang de notre âme* ?

HELVÉTIUS disait à tort que les hommes naissent avec des intelligences égales. Il aurait dû dire qu'ils naissent avec des nappes intérieures de sensibilité égales, qui donnent naissance à l'instinct et à l'intelligence, dont les débits se contrarient. Il y a, à mon avis, un balancement très net entre les deux, et l'homme le plus dépourvu d'intelligence est souvent le plus riche d'instinct et de flair. « Heureux les pauvres d'esprit, le royaume des intuitions leur appartient ! »

L'homme qui trouve la femme moins intelligente que lui — cela prouve peut-être le contraire — lui reconnaît un flair, des qualités intuitives supérieures. Philippe de Luzy, dans *Amitié amoureuse*, accorde aux femmes le « curieux instinct des êtres primitifs ». Les biographies des grands hommes nous révèlent souvent leur naïveté, leur manque d'adaptation : ces spéculatifs ont toute leur sensibilisé polarisée en intelligence, ils sont dans la vie comme Archimède dans la tourmente, et les hommes — les femmes quelquefois — les trompent avec une facilité singulière.

A l'opposé, on a souvent noté le sens divinatoire presque mystérieux de ceux qu'on appelle les simples d'esprit.

Les romanciers — ces observateurs qui valent les plus rigides savants de laboratoire ; la tradition populaire — si souvent dans le vrai — leur attribuent, depuis la Pythie de Delpes et cet imbécile de Calchas, un flair impressionnant. Vous souvenez-vous du flair terrible, dans *Sous la Hache* d'ÉLÉMIR BOURGES, de ce tragique idiot qui retrouve dans un étang le couperet sanglant de la guillotine ? Voyez aussi l'*Innocent*, du beau roman de Jules de GLOUDET :

(1) P. VOLVÉNEL, *Les Médecins et la Poésie*, Progrès Médical, 12 octobre 1918.

*Berger*, dont l'auteur dit avec justesse : « son idée s'était changée en sentiment ». Et pour que vous ne m'accusez pas de ne fréquenter que des romanciers, voici que mon savant et regretté maître RÉGIS, au sujet des idiots et des imbéciles, souligne « leurs aptitudes artistiques plus ou moins brillantes, les grandes qualités d'imitation et souvent aussi une certaine vivacité d'esprit, une promptitude et une finesse de repartie, qui font qu'ils ont toujours le dernier mot et mettent les rieurs de leur côté ». Ah ! j'en ai connu de ces bavards à calembours dans nos popotes du front ! Peut-être, de votre côté, connaissez-vous quelques brillants imbéciles de salons.

Combien de fois me suis-je demandé si je n'étais pas plus bête que les paysans au milieu desquels je vivais aux armées, et qui mettaient dans leur poche le plus fin des Américains.

J'aimais me promener avec eux, les faire parler sur les récoltes, sur le paysage ; ils me montraient la trace du sanglier et du lièvre, m'exposaient la clinique de la terre, comme peu de médecins exposent la clinique tout court, m'énuméraient les qualités et les défauts du chien de la formation, et me faisaient ainsi, à leur insu, un cours d'hérédité plus sage que celui d'un ZOLA, plus pratique souvent que celui d'un BOURGET. Comme ils me rendaient humble ! Je me demandais si HELVÉTIUS n'avait pas raison, et ils m'ont fait souvent réfléchir, nos braves paysans, les vrais conquistadors de la guerre.

Notre jardin n'est pas plus grand que le leur ; nous cueillons des roses, ils plantent des choux... Qu'est-ce qui vaut le mieux ? Affaire d'opinion. Demandez leur avis aux chenilles.

## II

*Il faut que la nappe profonde de notre sensibilité se renouvelle.*

Elle doit monter comme la sève. Nous devons, par nos émotions et nos actes, en libérer une certaine partie, à peu près égale pour les individus et les peuples.

J'insiste sur cette égalité. Ici encore je marche en bordure des opinions reçues et excusez-moi si je vous dis à nouveau de bien me tenir par la main.

Je dis que peuples et individus *purgent* — pardonnez-moi cette expression, bien significative cependant — à peu près la même quantité de sensibilité. Quand on dit que tel peuple a plus de sensibilité à dépenser que tel autre — le Français que l'Anglais, le méridional que l'homme du Nord — ce n'est là qu'une vérité officielle (acceptée comme un billet de métro), une de ces vérités que l'on se passe les yeux fermés... c'est-à-dire sans y voir clair.

En réalité, les uns — ceux qu'on appelle les nerveux, les méridionaux par exemple — libèrent leur sensibilité de *façon continue, en pluie*, pourrais-je dire ; les autres — ceux qu'on appelle les flegmatiques, les Anglais par exemple — la libèrent par crises, *en jets*,

pourrais-je dire, en jets d'autant plus violents que le bouchon a été plus longtemps tenu sur l'émotivité emprisonnée.

Méridional et Nordiste, Latin et Anglo-Saxon, ont la même quantité de sensibilité à libérer, et je jubile doucement quand des gens très autorisés — si nombreux dans le monde — me disent que le méridional est plus « nerveux » que le septentrional. Té ! la blague ! dirait Gobelousse. Méfiez-vous de l'emballement apparent du Latin. C'est de l'hygiène. La sensibilité du méridional se répand facilement ; il gesticule, mais quelle spontanéité dans le débit, quelle liberté ! Comme ce système nerveux, souple et si faiblement épanoui, se purge naturellement sans huile de ricin ni calomel !

Au fond, les Tartarins de Tarascon sont souvent des bourgeois en pantoufles et d'habiles hommes. Les poètes méridionaux sont essentiellement des classiques.

L'homme du Nord, lui, si froid et si correct, décomprime sa sensibilité par de véritables crises, qui se déroulent dans le mystère des intérieurs, et il faut l'avoir vu « s'emballer » pour se rendre compte de ce qu'est une violente explosion émotionnelle. La débauche de ceux qui gardent attitude de puritanisme va souvent jusqu'à la dépravation. J'ai parlé des poètes méridionaux. Comparez donc la poésie d'un *MISTRAL* à celle d'un *SWINBURNE*.

\*\*

Il faut, répétons-nous, que notre sensibilité s'extériorise et se renouvelle.

*A)* Il y a une époque de notre vie où l'accroissement rapide de certains organes emmagasine dans notre système nerveux l'énergie sous tension. C'est l'époque de la puberté. L'ennui de la puberté est fait d'un besoin vague, dont l'irréalisation aboutit à l'inquiétude. Voyez René, Chérubin, Fantasio. Comme « accablés d'une surabondance de vie », ils se trémoussent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé ces âmes charitables que sont une Madame de Warens ou une Madame d'Esclaragues du *Jeune homme sage*, d'*HENRI DE RÉGNIER*.

*B)* Si, chez l'adolescent, la sensibilité se congestionne en quelque sorte par sa richesse trop rapidement accrue, chez les hommes qui ont tout à satiété la réserve nerveuse stagne, se moisit, parce que les émotions ne la renouvellent plus. Le spleen apparaît. L'homme qui ne désire plus tombe dans l'ennui, qui mène au suicide. « Quitter la vie est un acte aussi indifférent que celui d'abandonner une table splendidement servie quand on n'a plus faim, ou d'abandonner une femme que l'on adorait et qu'on n'aime plus », dit Esquirol. Cet ennui colore le fond de l'*atarcaxie* des Orientaux et du *Kief* des Arabes, sous un ciel « monochrome, toujours bleu » ; il teinte en gris le *candra* russe, cette tristesse qui monte comme une briée des solitudes sans fin, il explique la mort d'un Philippe Morand, beau, heureux en amour, bien apparenté, cousin du comte de Pétersborou qui, à 27 ans, se tua d'un coup de pistolet, laissant en testament ces vers médiocres :

L'opium peut aider le sage,  
Mais, selon mon opinion,  
Il lui faut, au lieu d'opium,  
Un pistolet et du courage.

*C)* La nécessité de renouveler sans cesse notre nappe profonde de sensibilité par les émotions, nous explique pourquoi nous nous créons à côté de notre métier des occupations qui mettent notre affectivité en éveil et auxquelles nous tenons plus qu'à notre métier lui-même.

Le métier, en effet, devenu automatique, finit par s'exercer avec le minimum de perte nerveuse ; les actes, devenus réflexes, s'accomplissent en dehors de notre sensibilité. Et alors, comme disait BALZAC, à propos de la monomanie artistique du *Cousin Pons*, on cherche à se poser un moxa à l'âme ; on s'achète une petite passion. INGRES court chez son marchand de violon. La chose qu'on ne sait qu'à demi vous émeut infiniment plus que celle qu'on ne sait que trop. Ingres préfère son violon à ses tableaux et vous entendez souvent le triomphateur d'un métier vous dire avec une délicieuse franchise : « J'ai raté ma vocation ». PAUL BOURGET, consultant devant nous un livre de sa riche bibliothèque médicale, nous dit un jour : « Voivenel, j'ai raté ma vocation, j'aurais dû être médecin » ; il exprimait ainsi que la science médicale, qu'il introduit de plus en plus dans son œuvre, lui chatouille d'autant plus la sensibilité qu'il n'est qu'amateur dans cette science. C'est ainsi que les plus durs magistrats versifient bucoliquement ou traduisent Horace, et que l'acteur comique rêve d'actions violentes. VEUILLOT s'étonne que l'acteur Booth, l'assassin de LINCOLN, ait été un comique sur la scène. Pour les mêmes motifs, les plus farouches révolutionnaires sont souvent des hommes à occupations mélancoliques, ou purement spéculatives. Léon HUDELLE, dans le n° du 8 mars 1920 du *Midi socialiste*, nous racontant, dans un article intitulé *le Train rouge*, le retour des congressistes socialistes de Strasbourg, écrit : « Le train rouge poursuit sa course dans la nuit. LONGUET nous lit de beaux vers de VERLAINE, AMÉDÉE DUNOIS fredonne une vieille chanson française, RAYMOND LEFÈVRE cite THÉOCRITE et, animé d'une noble indignation, DANIEL RENOULT maudit sans aménité un éditeur coupable d'avoir galvaudé les œuvres d'ANDRÉ CHÉNIER ». Que cela ne vous tranquillise pas ; ces spéculatifs vous feraient zigouiller le monde avec une implacable tranquillité. Lisez le savoureux et délicat roman de mon ami PIERRE GUITET-VAUQUELIN : *les Immobiles*. Vous y verrez comment le plus paisible des minéralogistes et des archéologues, qui jusque-là avait passé sa vie à rechercher en province la *luciga*, « pierre dont les dames romaines se servaient pour polir leurs ongles rosés et parfaire leurs mains éfilées qu'elles tendaient aux lèvres adorantes », devient un démocrate forcené, qui se fait tuer sur la barricade.

(A suivre).\*

## *Informations de la « Chronique »*

### **Jeanne d'Arc devant la psychiatrie.**

Que le cas de Jeanne d'Arc relève de la science, aucun esprit dégagé de prévention n'y contredira ; que les explications des savants aient réussi à nous éclairer complètement sur la genèse des phénomènes qu'elle a présentés, nous serions le dernier à le prétendre.

Généralement on croit que c'est MOREAU (de Tours) (1) qui, le premier, aurait montré que Jeanne d'Arc devait être revendiquée par les psychiatres ; en reconnaissant chez elle l'existence d'hallucinations nombreuses, il a établi chez la visionnaire « un fait psychique morbide, qui recèle en lui une force d'impulsion, d'entraînement extrême, irrésistible, un stimulant moral et intellectuel capable de transporter les montagnes et qui, en réalité, plaçait Jeanne, par rapport à ceux qui l'entouraient, dans une sphère morale supérieure. »

Dans son remarquable *Traité de la folie*, considéré du point de vue pathologique et philosophique, L.-F. CALMEIL avait déjà (2) consacré tout un chapitre à la « théomanie » de Jeanne d'Arc, où il a tenté de démontrer que « l'élévation et les malheurs de la Pucelle sont dus à l'exaltation et à la nature de son délire ». Il signale ce fait intéressant, que la fin de la Pucelle n'empêcha pas deux autres jeunes filles de se déclarer à leur tour inspirées, et que seule échappa au bûcher celle des deux qui consentit à renoncer à ses desseins, lorsqu'il fut reconnu que son cerveau avait été troublé par l'artifice de Satan.

Revenant sur le même sujet quelques années plus tard, un autre aliéniste, BRIERRE DE BOISMONT (3), sans nier les impressions sensorielles de la libératrice de la France, se refuse à en reconnaître le caractère pathologique. L'ouïe n'était pas le seul sens qui chez Jeanne fut affecté, les sens du toucher et de l'odorat l'étaient également : il est donc incontestable que Jeanne eut des hallucinations de presque tous les sens, qui ne différaient en rien (sic) de celles que nous observons chaque jour chez les aliénés... Mais là s'arrête la ressemblance ».

Brierre de Boismont propose d'appeler les hallucinations de Jeanne d'Arc physiologiques, « à défaut d'une meilleure expression », parce « qu'elles se sont toujours produites avec l'intégrité de la raison, et qu'elles doivent être considérées comme le plus haut degré de la représentation mentale, sous l'influence de stimulants puissants, mais normaux ». Donc, chez Jeanne d'Arc comme chez beaucoup d'autres personnages célèbres, qu'on a un peu témérairement fait rentrer dans la catégorie des aliénés, les hallucinations

(1) *La psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire* ; Paris, 1859, 536.

(2) *De la folie, etc.*, t. 1er (1845), 127 et s.

(3) *Les hallucinations* (Paris, 1862), 499 et s.

sont compatibles avec une entière raison. On pourrait répondre que ce n'est pas tout à fait la question, mais ce que nous en avons rapporté suffit à montrer combien pauvre d'argumentation est la thèse soutenue par Boismont.

Plus récemment, à l'instigation de notre bon maître, ANATOLE FRANCE, notre très distingué confrère et ami G. DUMAS reprenait le sujet, et avec quelle autorité ! L'éminent psychiatre, en exprimant des réserves sur la difficulté qu'on éprouvera toujours à faire un diagnostic rétrospectif, rédigea une véritable *observation*, où après avoir exposé que des antécédents héréditaires et des antécédents personnels de Jeanne on ne sait rien ou presque, il déclare n'avoir puisé quelques renseignements utiles que dans les pièces du procès, et particulièrement dans les nombreux interrogatoires auxquels a été soumise la vierge de Vaucouleurs.

Un des juges de Jeanne « s'enquiert, très judicieusement, si Jeanne avait jeûné la veille du jour où elle entendit ses voix pour la première fois » : preuve évidente que le théologien « n'ignorait pas l'influence que l'inanition exerce sur les hallucinations et voulait, avant de conclure à la sorcellerie, être bien sûr qu'il n'allait pas condamner une malade. » Le même juge demande à l'accusée de quel côté elle entend ses voix, et elle répondit : *à droite*. « Jeanne, en induit le psycho-physiologiste, « paraît donc avoir eu, vers l'âge de 13 ans, à l'époque de la puberté qui ne venait pas pour elle, des hallucinations unilatérales droites de la vue et de l'ouïe : or, Charcot (1) considérait que les hallucinations unilatérales de la vue étaient fréquentes dans l'hystérie. » Il est vrai, ajoute G. Dumas, que les neurologues contemporains ont réformé sur ce point l'opinion de Charcot, et en ont dénoncé le caractère trop absolu. Jeanne se rapproche, évidemment, des hystériques par certains côtés, mais par d'autres elle s'en éloigne ; elle résiste à ses voix, elle leur désobéit à l'occasion : « tout ceci n'est plus dans la manière classique des hystériques, en général assez passives par rapport à leur névrose et à leurs hallucinations ». C'est plutôt le fait de mystiques supérieures, qui furent en même temps des hystériques notoires : « les sujets de ce genre, après avoir subi leur hystérie passivement, s'en servent encore plus qu'ils ne la subissent, et finalement en tirent parti, pour réaliser, par leur extase, l'union divine qu'ils cherchent. »

Si l'hystérie est intervenue chez Jeanne, elle est entrée par cette voie ; elle ne l'a pas empêchée de rester, « par son intelligence, par sa volonté, saine et droite ; et c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire faiblement une partie de cette âme (2) ».

Voilà, pensera-t-on, des conclusions sages, qui, sans exclure la science, en réduisent le rôle à de raisonnables proportions, réservant un domaine qui, dans l'état actuel de nos connaissances, lui reste encore fermé.

C.

(1) Cf. *Progrès médical*, 19 janvier 1878.

(2) ANATOLE FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. II, appendice I.

## Les médecins de Jeanne d'Arc.

Dans le procès de JEANNE D'ARC, dirigé à Rouen par l'évêque de Beauvais, Pierre CAUCHON, ainsi que dans le procès de réhabilitation instruit en 1452, figurèrent, comme assesseurs, pendant les interrogatoires, deux docteurs de la Faculté (1) : l'un, Jean TYPHAINE, prêtre ; et l'autre, Guillaume de LA CHAMBRE : tous deux *in artibus magistri et in medicina*. Tous deux la déclarèrent coupable d'hérésie, tous deux la déclarèrent relapse ; tous deux la visitèrent comme médecins, et la soignèrent pendant l'indisposition qu'elle éprouva, après avoir mangé d'une carpe que lui avait envoyée Pierre Cauchon. Ils assistèrent à son supplice, et lors du procès de réhabilitation, ils déclarèrent que leur accusation leur fut arrachée par la contrainte et la violence. (V. QUICHERAT, *Pièces du procès de Jeanne d'Arc*, t. III, 48 et *passim*.)

Guillaume de la Chambre était docteur-régent de l'École parisienne de médecine, en 1395 ; le 2 novembre 1398, ses collègues l'élèvèrent au décanat. Lors du procès de réhabilitation de Jeanne, De la Chambre vint déposer, et sa déposition présenta d'autant plus d'intérêt, que non seulement il avait fait partie du tribunal de condamnation, mais qu'en sa qualité de médecin, il avait été appelé à visiter Jeanne dans sa prison, à constater son état maladif, et à prescrire la médication propre à la combattre, affection qui avait été, disait-on, amenée par une tentative d'empoisonnement exercée contre elle par l'évêque de Beauvais, mais plus vraisemblablement par les mauvais traitements qu'on avait infligés à la prisonnière. Notre archiatre n'avait pas connu Jeanne antérieurement au procès qui lui fut intenté ; il la vit dans sa prison du château de Rouen ; il savait qu'elle avait été visitée et que la pureté de son corps était ressortie de cet examen ; lui-même se convainquit *secundum artem medicinæ*, et après l'avoir vue presque entièrement nue et l'avoir palpée dans la région des reins, qu'elle était *incorrupta virgo et multum stricta*, autant du moins qu'il était permis d'en juger par la simple vue.

Un jour le cardinal d'Angleterre et le comte de Warvik firent venir le sieur de la Chambre, lui parlèrent de la maladie dont paraissait atteinte la prisonnière, et lui ordonnèrent d'aller la visiter dans sa prison, le roi ne voulant pas, pour tout au monde, que Jeanne mourût autrement que par le feu ; le médecin expert se rendit donc dans la prison, avec Guillaume Desjardins, son collègue en médecine ; ils palpèrent Jeanne, ils ordonnèrent une saignée (*phlebotomia*) ; cette saignée la guérit immédiatement ; mais un certain Jean de Estiveto, s'étant laissé entraîner à des injures grossières contre la malheureuse Jeanne, l'appelant *putana, paillarda*, celle-ci retomba dans la fièvre. Enfin, de la Chambre avait assisté au

(1) Chereau en compte même cinq : outre Typhaine et la Chambre, il y avait encore : ROLAND l'écrivain, Guillaume DESJARDINS et Gilles QUINIVET.

supplice de Jeanne, laquelle exhala tant de cris et de lamentations, que beaucoup de spectateurs s'évanouirent. Il entendit l'infortunée s'écrier sur le brasier : *Ah Rouen ! j'ay grant paour que tu ne ayes à souffrir de ma mort ! Jhesus !* « Il est facile de voir, conclut CHEREAU, après examen de la déposition de notre antique confrère, que Guillaume de la Chambre cherche à s'affranchir du rôle odieux de complice dans la condamnation de la noble fille, et à en rejeter toute la responsabilité sur l'évêque de Beauvais, Cauchon, d'exécutable mémoire. Rétractation tardive, hélas ! et qui ne peut soustraire le médecin de la reine Isabeau, le doyen de la Faculté de médecine de Paris, au jugement sévère de la postérité. » C.

**Un évadé de la médecine : J. Richepin.**

Nous savions, depuis longtemps, que l'auteur de la *Chanson des gueux* était de souche médicale — son père était un distingué médecin militaire, sous le second Empire — mais voici que nous en trouvons la confirmation sous sa plume, dans la spirituelle Préface d'un charmant volume, dû à la plume alerte d'un de nos confrères, brillant journaliste, le Dr TUSSAU (1).

Voici comment J. RICHEPIN s'excuse de danser « la danse de la Préface devant l'œuvre d'un livre consacré à la médecine ».

Apprenez donc, dit-il en s'adressant aux lecteurs, que non content d'avoir été marin, portefaix, lutteur, chemineau, professeur de natation, etc., etc., je fus aussi carabin, et que je suis fils de médecin, cousin de médecin, et descendant de *ferlampiers* wallons et de *merligodgières* thiérachiniennes, autrement dit jeteux d'sorts et cueilleuses de simples, et que, par conséquent, j'ai tous les droits du monde à *préfacer*, fût-ce quasi doctoralement, un livre de médecine.

Richepin ajoute qu'il « raffole des livres de médecine » ; qu' « il y a dans la littérature médicale française une tradition qui en rend les ouvrages particulièrement chers à quiconque a le culte de notre langue : ces ouvrages sont écrits par des écrivains. On y sent que longtemps les belles humanités furent la route par où l'on arrivait à la science de guérir. Et comme la science de guérir a pour compagnon l'art de persuader les malades, le savant ici, déjà doublé d'un écrivain, se triple presque toujours d'un artiste, sous lequel il est fort rare que ne se dissimule pas un philosophe. »

L'illustre évadé cite, parmi un de ses plus exquis souvenirs des lectures de sa jeunesse, la *Pathologie interne*, de GRISOLLE, « un modèle de style classique, coloré, où abondent d'admirables pages à mettre avec honneur dans des anthologies. »

Et nous sommes heureux, quant à nous, d'enregistrer cet hommage à l'un des nôtres, que l'on cite trop rarement en compagnie des Troussseau, des Lasègue, des Jaccoud, des Peter, des Dieulafoy, des Brissaud, pour ne parler que des morts. C.

(1) *Cascades de l'Esprit*, A. MALOINE, éditeur.

## La Médecine des Praticiens

### Artério-sclérose et Dioséine Prunier.

Nous causions récemment avec un médecin qui fut l'élève du célèbre HUCHARD. Naturellement, la conversation roulait sur l'artério-sclérose.

Notre confrère a servi dans l'armée pendant toute la durée de la guerre et il n'est démobilisé que depuis quelques mois. Il nous disait : « Vous connaissez la part importante prise par l'école de Huchard dans l'étude et la mise au point de l'artério-sclérose. Nous, ses élèves, nous avons amassé les matériaux qui ont servi au maître à composer le beau rapport qu'il lut au congrès de Budapest et qui fit tant de bruit à cette époque. Nous pensions bien avoir édifié un monument qui braverait les injures du temps... Depuis mon retour, j'ai voulu savoir où en était cette question qui nous avait tant passionnés. Vous l'avouerai-je ? Je ne reconnais plus notre ouvrage. Les uns parlent d'urémie, les autres de cholestérolémie, d'autres d'azotémie, d'autres encore de syphilis. Je m'y perds complètement. »

Nous lui répondimes : « Vous ne tarderez pas à vous y retrouver. Vous constaterez que l'œuvre du maître demeure solide. Son aphorisme est toujours vrai : l'artério-sclérose commence par l'intoxication, se continue par l'intoxication, se termine par l'intoxication. On a individualisé les toxines, coupables de mettre en branle le processus artério-scléreux. C'est le seul complément ajouté à l'œuvre de l'illustre professeur. »

Ces paroles nous semblent tout à fait justifiées.

L'artério-sclérose, en effet, est l'aboutissant commun de toutes les causes pathogènes qui frappent l'appareil de la circulation. Que l'agent毒ique soit l'acide urique, ou l'urée, ou la cholestérolémie ou le virus syphilitique, ou d'autres poisons encore insoupçonnés, les artères réagissent d'une façon identique à leur attaque. Elles sont le siège d'un double processus : hyperplasie d'abord, dégénérescence ensuite de tous leurs tissus.

Sous l'action d'une toxine quelconque, les parties élastiques et musculaires de l'artère accroissent et fortifient leurs éléments. C'est là une manœuvre défensive, destinée à maintenir l'intégrité du vaisseau contre la cause nocive et les effets que celle-ci détermine : hypertension, variations de pression, irritation ou inflammation développée sur l'endothélium. Mais cette hyperplasie s'effectue dans des conditions très défavorables. L'agent toxique continue sans arrêt son action néfaste ; en même temps, l'artère, soumise au choc de l'onde sanguine, est dans un état incessant de mobilité, qui s'oppose au travail de consolidation. Le tissu hyperplasié ne tarde pas à présenter des phénomènes de dégénérescence.

L'athérome surgit et s'étend. Les parois vasculaires s'infiltrent de

sels calcaires, dans le but de se renforcer et de mieux résister à la poussée de plus en plus violente de l'hypertension : l'élasticité décroît sans cesse et finit par s'abolir.

La sclérose gagne les artéries des viscères, dont les fonctions s'affaiblissent et deviennent insuffisantes. Le cœur lui-même se prend et s'hypertrophie. En un mot, on a sous les yeux tout le tableau morbide de la sclérose cardio-artérielle.

La première indication, dans le traitement de l'artério-sclérose, est donc de supprimer la toxine qui l'engendre, de combattre les effets de cette intoxication.

Parmi les agents thérapeutiques employés pour ce résultat, la *Dioséine Prunier* occupe la première place. Nous ne nous appesantirons pas sur l'action des nitrites de la *Dioséine Prunier*. En dilatant les vaisseaux, ils facilitent la circulation générale, soulagent le cœur, activent la diurèse, accroissent l'élimination des poisons organiques. Nous serons bref sur le rôle des formiates et des glycéro-phosphates de la *Dioséine Prunier*, qui remédient au fléchissement des viscères et appareils, en maintiennent le tonus et l'activité au degré normal.

Rappelons seulement la puissante action antiseptique et antitoxique du fluor, et son influence remarquable sur la viscosité du sang qu'il rend plus fluide et plus coulant. Insistons sur la part que le fluor prend dans l'hyperplasie élastique et musculaire des artères. Il en est un élément constitutif ; il contribue à la genèse et à la consolidation de ce tissu de protection organique.

Enfin, dans la *Dioséine Prunier*, la caféine à faible dose réduit la vaso-constriction, brise les spasmes vasculaires, facteurs d'hypertension et d'oscillations de pression, si préjudiciables au système artériel.

#### La maison du poète-pharmacien.

John KEATS, qui mourut il y a 95 ans, à l'âge de 25 ans, avait étudié la médecine à l'hôpital de Guy et à celui de Saint-Thomas et avait été reçu pharmacien en 1816. C'est donc un membre de la profession médicale, quoique rien dans son œuvre ne révèle ses premières études. La maison près de Hampstead, dans laquelle il a passé la majeure partie de sa vie littéraire, a été récemment mise en vente. Un comité s'est formé pour l'acheter ; cette maison porte le nom de *Lawn Bank*, Keats Grove ; c'est dans le jardin y attenant, que se trouve le coin charmant où le poète aurait composé son ode au rossignol. Pour acheter, transformer en musée cette maison, on demandait 10.000 livres sterling. Nous ignorons s'il s'est présenté un amateur pour conserver aux Anglais cette relique.

---

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### La coiffure à l'inoculation.

Notre érudit confrère, le Dr Paul MANCEAU, rappelle, dans la *Revue internationale de la vaccine*, du Dr Edmond CHAUMIER, de Tours (janvier-février 1920), qu'à l'occasion de l'inoculation, fut lancée la mode d'un *pouf ou coiffure* dite à l'inoculation. Voici la description qu'en a donnée un historiographe de la toilette des femmes :

Un soleil levant, un olivier chargé de fruits, autour duquel s'enlaçait un serpent, qui soutenait une massue entourée de guirlandes de fleurs. Le serpent représentait la médecine ; la massue, l'art dont elle s'était servie pour terrasser le monstre *variolique*. Le soleil levant était l'emblème du jeune roi, vers qui se tournaient les espérances des monarchistes. L'olivier était le symbole de la paix et de la douceur qui résultaient de l'opération heureuse à laquelle les princes se soumirent.

Cette coiffure présentait les caractères des poufs, c'est-à-dire qu'elle comprenait « les plis brisés d'une pièce de gaze qu'on introduisait entre les mèches de la chevelure ». Léonard Autier, qu'on appelait Léonard tout court, excella dans l'art de poser ces chignons. On assure qu'il eut le talent de faire entrer jusqu'à quatorze aunes d'étoffe dans une seule coiffure. La reine l'eut en grande estime et le combla de faveurs.

Ce fut le même Léonard qui créa les coiffures extraordinaires que la mode imposa pendant plus de dix ans à toutes les têtes ; la *coiffure en pouf* n'avait pas d'autre ordre que la confusion d'objets divers, plumes, bijoux, rubans, épingle, qui entraient dans sa composition. On accumulait dans cette incroyable coiffure des papillons, des oiseaux, des amours en carton peint, des branches d'arbres, des fruits et même des légumes.

Aucune description ne saurait rendre l'aspect de ces monstrueux échafaudages de cheveux crêpés, bouclés, tressés, hérisrés, entremêlés et surchargés de plumes, de rubans, de gazes, de guirlandes, de fleurs, de perles et de diamants ! Il y eut des coiffures qui représentaient des paysages, des jardins à l'anglaise, des montagnes et des forêts. Les noms de fantaisie qu'on leur attribuait n'avaient pas d'ailleurs la moindre analogie avec leur caractère et leurs dispositions.

Ceci nous prouve, termine en manière de conclusion le Dr Paul MANCEAU, que la mode n'est peut-être point un art aussi frivole que de méchants esprits le voudraient parfois insinuer, puisque Hippocrate lui-même ne dédaigna pas, en des circonstances graves, de l'appeler à son secours.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**

\* à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.



## Echos de la « Chronique »

### Le cinquantenaire de Villemain.

C'est un Belge qui s'est chargé de rappeler à nos mémoires oubliées que, le 8 mai 1870, mourait à Paris un homme qui avait occupé de son vivant une situation éminente, ayant été, successivement, professeur en Sorbonne, ministre de l'instruction publique, etc.

VILLEMAIN avait débuté à 21 ans comme maître de conférences à l'Ecole normale, puis il avait parcouru la carrière extraordinairement brillante que nous venons de rappeler, et nous aurions pu ajouter qu'il fut, en outre, conseiller d'Etat, député, pair de France et, avant tout, écrivain d'une rare distinction.

Villemain était très laid, mais il rachetait sa disgrâce physique par beaucoup d'esprit, et parfois des plus mordants ; courtisant une dame qui se dérobait à ses instances, il lui dit pour l'encourager à l'entendre : « Aimez-moi, madame, aimez-moi, personne ne le croira. »

On a de lui des billets d'un tour/charmant, comme celui, par exemple, qu'il écrivit, étant encore dans une maison de santé, pour un accès de fièvre chaude, et entouré de cinq médecins. Il adressait à une ancienne amie, qui lui avait prêté les poésies d'André Chénier et dont la demeure était vis-à-vis son hôpital, ces lignes exquises :

Madame, un académicien malade, qui ne lit plus de vers et ne sait plus par cœur que les vôtres, se fait scrupule de garder ce volume que vous lui avez prêté il y a quelques mois. Il a l'honneur de le faire remettre à votre porte, inutilement voisine de la sienne ; et il saisit cette occasion de vous offrir l'hommage de son respect, et l'assurance qu'il n'est mort en imbécile qu'officiellement.

Pour un fou, il faut reconnaître qu'il avait bien de l'esprit.

### Monnaie pour cholériques.

Quelle singulière histoire nous conte aujourd'hui une Gazette italienne ! Le berceau du roi de Rome, s'il fallait s'en rapporter au récit du *Corriere della sera*, reproduit par l'*Intermédiaire* (1), le berceau et avec lui tous les autres meubles infiniment précieux que les villes de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, firent exécuter sur les dessins de Pierre-Paul Prudhon, pour les offrir à l'impératrice Marie-Louise, seraient détruits depuis près d'un siècle !

Transportés dans le palais ducal de Parme, dont l'ex-souve-

(1) N° du 10 février 1920, col. 136.

raine des Français était devenue la grande-ducasse, tous ces objets, sur l'ordre du gouvernement autrichien, auraient été envoyés à la fonte et transformés... en monnaie destinée à être distribuée aux cholériques. Cette monnaie, devenue aujourd'hui rarissime, garderait encore son cours légal.

Il n'est pas superflu d'accompagner cet écho, qui nous vient d'au delà les Alpes, des réserves les plus expresses, au moins en ce qui concerne la destruction du fameux berceau, qui n'a pas été enlevé, que nous sachions, de la Hofburg, de Vienne, où il doit encore se trouver.

#### Les nouveaux riches.

On croit communément que cette expression est née d'hier; en réalité, des circonstances analogues lui ont donné naissance en d'autres temps comme au nôtre. Voici, par exemple, ce que nous avons relevé, en parcourant les *Souvenirs d'un nonagénaire*, qui vécut à la fin du dix-huitième et au commencement de l'avant-dernier siècle.

Un défilé commence de nouvelles figures: Abrial, Mercier, du *Tableau de Paris*, Véry, Vigier, le critique Geoffroy, le docteur La Métherie, — Volney encore, — M<sup>me</sup> Tiberge, — Defaucompret, et les opulents de cette société bourgeoise toute à l'ostentation d'un luxe étrange et à l'inexpérience effrontée des *nouveaux riches* (1).

Encore une fois, *nil novi...*

#### L'origine du mot « omelette ».

Dédicé à M. Louis FOREST.

Notre distingué confrère du *Matin*, très savant en la « science de gueule », connaît-il l'étymologie du mot « omelette » ? Jusqu'à présent, nous fiant à Littré, nous avions cru que l'origine de ce vocable venait du grec ou de l'italien. Mais il semble que point n'est besoin d'aller chercher hors de France un mot essentiellement français. Le médecin de Henri IV, HÉROARD, qui fut spécialement attaché à la personne de Louis XIII, nous apprend que, chaque fois que le Dauphin venait jouer chez le bon docteur, on prévenait la femme de ce dernier, qui préparait au jeune prince une « œufs-meslette ! ». Le diminutif « d'œufs mêlés » était alors œufs-meslette, d'où nous avons fait omelette. Cette étymologie ne vous semble-t-elle pas plus naturelle que l'italien *animella* ou le grec *ama luein*, qui n'ont décidément rien à voir dans l'origine de ce mets savoureux.

---

(1) *Souvenirs d'un nonagénaire*, Mémoires de François-Yves Besnard, publiés sur manuscrit autographe, par Célestin Porz, I, p. xii-xiii.

## Echos de Partout

Le Musée d'histoire de la médecine. — Le Musée Wellcome a été rouvert après de nombreux embellissements et de nombreuses additions, telles que : moulage d'une statue d'Esculape, trouvée à la villa d'Adrien, à Tivoli, il y a environ 100 ans ; une figure gréco-romaine de grandeur naturelle, représentant la même divinité, et trouvée à Carthage il y a environ 6 ans. Citons encore un microscope fabriqué à Londres au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est un chef-d'œuvre ; une copie d'un portrait de HARVEY ; un groupe de Zoffany, représentant le Dr LETTSOM et sa famille ; une baignoire française de voyage, en cuivre, engainée de bois sculpté, remontant à l'époque de Louis XV ; une boîte à médicaments, d'origine italienne, datant du XVI<sup>e</sup> siècle ; la poignée de la canne de William HUNTER, poignée qui est en ivoire ; la canne de JENNER ; une table avec pupitre, destinée à être adaptée au lit, et de fabrication italienne, remontant au XVII<sup>e</sup> siècle : ce dispositif présente toutes les modifications inspirées par le confort que nous qualifions de moderne.

(Traduit du *British med. Journal*, 22 nov. 1919).

Les rayons X au service de l'art. — La Röntgen Society de Londres vient de présenter au public une exposition des radiographies les plus variées, dans les galeries de la Royal Photographic Society. Notre confrère anglais *Nature* cite, parmi celles-ci, les plaques exposées par M. HEILBROX, représentant des tableaux anciens. M. Heilbron appliqua les rayons X à la recherche des fraudes en matière d'art. Certaines couleurs employées autrefois sont beaucoup plus opaques que les mêmes couleurs actuelles ; ce qui permet souvent de déceler les restaurations, les additions ou les copies.

Deux exemples typiques étaient exposés. L'un concerne une madone, peinte sur bois, par un maître hollandais du début du XVI<sup>e</sup> siècle : les rayons X y révèlent, sur les bras raides et d'une attitude peu naturelle, la peinture ancienne d'un enfant Jésus, invisible aujourd'hui. L'autre analyse une Crucifixion d'ENGELBRECHTSTZ : les rayons X y montrent de nombreuses restaurations et notamment le changement du portrait de la donatrice, agenouillée à droite.

Les rayons X peuvent donc rendre de grands services à l'expert d'art et, probablement aussi, pour l'étude des anciens manuscrits et des palimpsestes. C'est là une nouvelle application inattendue de la physique.

(*La Nature*, n° 2405, 15 mai 1920.)

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

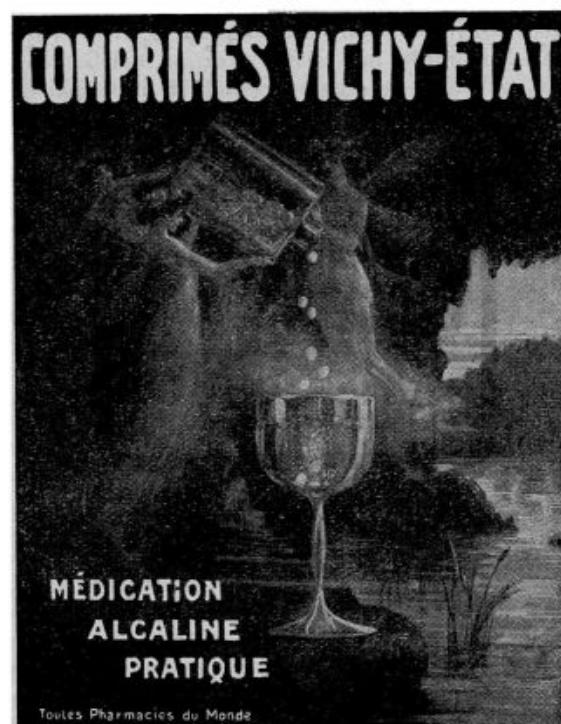
# VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie



*Echantillons et brochures, pour MM. les Médecins, sur demandes  
adressées à M. G. PRUNIER, 6, rue de la Tacherie, Paris.*



## Correspondance médico-littéraire

### Réponses

*La résistance de l'organisme après l'avortement* (XXVII, 57). — Notre confrère, le Dr BITSAKIS, du Caire, qui a ouvert, dans nos colonnes, une enquête sur cette question, a l'obligeance de nous transmettre les réponses qui lui sont parvenues, et qu'on va lire ci-après.

— « Je m'empresse de répondre à votre lettre reçue aujourd'hui. Oui, une femme présentant une perforation de l'utérus gravide au cours du quatrième mois, peut se lever après le traumatisme et marcher plus ou moins longtemps. J'ai vu quelques-uns de ces cas.

PINARD. »

— « Oui, une femme dont l'utérus a été perforé de 6 centimètres sur la partie postérieure, peut, 1 à 2 heures après l'intervention, monter en voiture et faire 30 à 40 pas.

Oui, on observe ou plutôt on peut observer une pareille résistance de l'organisme.

PAUL BAR. »

— « Il n'y a pas, pour moi, l'ombre d'un doute, et il me paraît certain qu'une femme, après des manœuvres d'avortement ayant amené la perforation de l'utérus, peut, après un certain temps, quitter l'endroit où elle a subi les manœuvres, monter en voiture et marcher plus ou moins longtemps.

Les cas en sont certainement communs, et il n'est pas rare de voir à l'hôpital des femmes qui, au cours des manœuvres abortives ayant amené une perforation utérine, viennent seulement lorsqu'elles ont des accidents.

D'ailleurs, la perforation en elle-même n'est rien, et elle ne saurait empêcher une femme de rentrer chez elle, qu'en cas d'hémorragie grave, externe ou péritonéale, hémorragie qui peut parfaitement manquer.

La perforation n'est pour rien dans les phénomènes d'infection dont elle peut être suivie. Mais celle-ci ne provoque d'accidents qu'un certain temps, et quelquefois plusieurs jours après qu'elle a eu lieu.

Il me paraît donc certain que, en dehors d'une hémorragie grave, et surtout dans l'état d'exaltation où se trouvent en général les femmes dans ces tristes circonstances, une femme peut monter en voiture et faire une longue marche dans les heures qui suivent une perforation utérine survenant au cours des manœuvres abortives.

J.-L. FAURE. »

— « Le cas que vous me soumettez dans votre lettre du 17 janvier peut prêter à discussion contradictoire.

Les plaies utérines, quand elles n'occasionnent pas immédiatement une hémorragie grave ou un shock subit, peuvent être tolérées ; et cela se comprend par le fait de la relative insensibilité du corps de l'utérus, surtout si la traumatisme est médian et porte sur la partie la moins vasculaire et la moins innervée de l'organe.

Il n'en serait donc pas de même si c'est l'isthme et surtout les parties latérales qui ont été atteintes.

J'ai constaté nombre de perforations utérines qui n'ont pas amené le shock ni d'hémorragies assez intenses pour empêcher la marche et le transport de la malade même avec un certain degré d'infection. Dans un cas ou deux, une perforation évidente avec issue de l'épipoon dans l'intérieur de l'utérus, la malade a paru n'avoir rien senti, et la laparotomie d'urgence a pu être pratiquée, sans que la traumatisée eût été informée de la lésion. Dans ces circonstances spéciales, il s'agissait du fond et du corps de l'utérus. Il faudrait donc répondre affirmativement à votre question : la malade a-t-elle pu monter en voiture et faire ensuite 30, 40 pas après le traumatisme ? Mais il importe d'être prudent quand on affirme de tels cas ; en effet, la résistance psychique, la volonté qui peut braver la douleur, les contingences de toute nature qui les entourent, sont des éléments qui ne se peuvent analyser à distance, sur un simple énoncé.

DOLÉRIS. »

— « Le fait de la malade dont vous me parlez ne me paraît pas extraordinaire. Il est fréquent qu'après une perforation de l'utérus, une malade, ainsi blessée, puisse regagner son domicile. Je suis très étonné que la jurisprudence n'ait pas signalé des faits de ce genre.

TUFFIER. »

— « Je ne crois pas qu'il y ait doute, ou qu'une personne ayant une blessure pénétrante même assez grave du ventre, puisse dans des circonstances inconnues, marcher et rester même pendant quelques heures et parfois quelques jours sans que des symptômes sérieux se présentent.

La connaissance de pareils phénomènes est classique et tous les auteurs s'accordent sur la bénignité apparente des blessures des organes du ventre, pendant les premières heures, dans quelques circonstances. Dans le traité de LEJARS, pp. 325 et 333 (5<sup>e</sup> édition 1906), *Traité de chirurgie d'urgence*, vous trouverez facilement plusieurs exemples, et de même dans le *Bulletin de la Société de chirurgie* vous en trouverez d'autres. Mais, pour moi, il n'y a aucun doute, qu'une blessure pénétrante du ventre peut exister, même avec une fente d'un organe, sans présenter instantanément des symptômes sérieux et par conséquent permettre, pour une raison de plus, au malade de marcher.

En tout cas, scientifiquement, il est impossible d'admettre qu'une blessure pénétrante du ventre n'existe pas du moment que la malade a marché.

Une pareille conclusion serait en opposition avec toutes nos notions actuelles.

PHOCAS,  
professeur de chirurgie à l'Université d'Athènes. »

— « Dans le cas sur lequel vous demandez mon opinion, je déclare que la malade, dans les circonstances que vous me signalez, pouvait très bien marcher ayant la blessure de la matrice que l'autopsie a démontrée. Le cas est rare, mais je répète, très possible.

Moi-même, il y a quelques années, j'ai opéré une femme à l'Hôpital « Aréthée » vers 11 heures du matin, et dans l'après-midi du même jour, la femme se leva du lit et, échappant à l'attention de la garde-malade, sauta par-dessus le mur de l'hôpital et s'est enfuie dans la plaine, marchant toute la nuit du même jour de l'opération, portant le bandage du ventre. Retrouvée au bout d'une huitaine de jours, elle était bien portante. Cette femme avait subi une laparotomie et je lui avais ôté l'appendice et cautérisé en même temps les ovaires.

Vous trouverez ce cas publié dans le second volume de mes *Leçons de chirurgie et de thérapeutique* (1913).

E. KALLIONTZI,  
professeur de chirurgie à l'Université d'Athènes. »

Il paraît résulter, de l'ensemble de ces consultations magistrales, que les cas ne sont pas rares, qu'ils seraient même relativement fréquents, où l'organisme, après un avortement, offre encore assez de résistance pour permettre la marche, au moins dans les premières heures qui suivent l'accident. Nous nous unissons à M. le Dr BITSAKIS, pour remercier les maîtres éminents qui ont mis tant de bonne grâce et d'empressement à répondre à notre collaborateur occasionnel.

L. R.

*Les gaz asphyxiants dans l'antiquité* (XXIII, 180, 319 ; XXV, 51, 180, 256). — Une nouvelle contribution à la question si souvent traitée dans nos colonnes nous est apportée par un rédacteur du *Mercure de France* (1<sup>er</sup> mars 1920) :

La première mention qu'on en trouve est dans Thucydide. C'était pendant la guerre du Péloponèse, 429 avant Jésus-Christ. Les Lacédémoniens avaient mis le siège devant la ville fortifiée de Platée, et, après plusieurs tentatives infructueuses pour l'emporter d'assaut, ils élevèrent au sud des remblais de terre atteignant au niveau des murs de la cité. Ils y allumèrent des fagots trempés dans de la poix sur lesquels ils répandirent du soufre. Ils comptaient sur le vent, soufflant généralement du midi pour porter les gaz sulfureux dans la ville et en obtenir ainsi la reddition.

Mais, ajoute l'historien grec, un violent orage ayant éclaté, le feu s'éteignit et cette tentative échoua. Cinq années plus tard, en 424, les gaz asphyxiants furent employés avec plus de succès et amenèrent la chute de Delium.

Pendant plusieurs siècles, l'arme préférée des Chinois fut un « pot puant », duquel on n'attendait aucun effet mortel, mais simplement un effet moral. Ce vase, en se brisant, dégageait une odeur nauséabonde et laissait échapper de véritables gaz asphyxiants, tels que l'hydrogène sulfure et le bisulfite de carbone.

Enfin, sans remonter à des époques aussi lointaines, on sait qu'au cours de la guerre civile, en Amérique, les partis en présence utilisèrent cette arme. Des brasiers étaient allumés et des substances dégageant des odeurs désagréables y étaient brûlés, quand soufflaient les vents favorables.

En somme, le seul « mérite militaire » du professeur Fritz Haber est d'avoir rendu plus cruel un vieil engin guerrier.

L. R.

*L'invention de la torpille et des gaz asphyxiants, en 1666.* — « Il y a à Londres, écrivait un sieur O'Riordan, en 1666, un arthisan français qui prétend d'estre un fameux mécanique. Il travaille incessamment à des machines de feu qu'il prétend faire nager en ligne droite une lieue sous l'eau avec tant de force qu'en abordant aucun vaisseau de guerre, il le mettra en pièces et l'enfoncera sur le moment. La machine en tout ne pèsera que dix livres (1). »

M. Ch. de la Roncière, qui rapporte les lignes qu'on vient de lire, ajoute fort judicieusement : « ne croirait-on pas lire la définition de notre torpille ? »

Et puisqu'il est question d'engins de guerre, il convient de noter, en outre, qu'on connaissait aussi, du temps de Louis XIV, les gaz asphyxiants : « Les Hollandais, écrivait l'intendant Arnoul, ont des pots remplis d'une drogue d'une puanteur espouvanable et capable de faire crever tout un équipage ; mais ils ne s'en servent point de peur que le mal qu'ils voudraient faire aux autres ne leur arrive, sy par malheur cela venait à crever chez eux (2). »

Les Allemands n'ont pas eu les mêmes scrupules.

C.

*Les gaz asphyxiants chez les animaux* (XXVI, 248). — Voulez-vous me permettre de joindre ma modeste offrande à celles que vous avez déjà reçues, relativement aux gaz asphyxiants chez les animaux ?

(1) *Mémoires du sieur O'Riordan, 1666* (ARCHIVES NATIONALES, *Marine*, B4 3, fol. 12).

(2) « *Remarques faites par le sieur Arnoul sur la marine d'Hollande* », 1670 (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Cinq-Cents Colbert* 201, fol. 21 ; LA RONCIÈRE, *Hist. de la Marine française*, 81-2).

Il ne s'agit plus ici d'insectes, mais bien de l'inoffensive tortue, chère au bon **LA FONTAINE**. On en rencontre beaucoup sur les rives du lac Tindja (près Sidi-Abdallah, Tunisie). Le touriste, plein d'intérêt, qui s'empare d'une de ces bêtes, pour l'examiner de plus près, a tôt fait de lâcher sa proie. Celle-ci, en effet, sitôt prise, exhale immédiatement des odeurs... excessives, qui paraissent très facilement renouvelables. Emotion ? Je ne le crois pas, mais bien moyen naturel de défense contre l'ennemi qui, à moins d'être frappé d'anosmie aiguë, renonce rapidement à une lutte aussi... discourtoise.

D<sup>r</sup> Jean SÉGARD,  
médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine,  
Hôpital maritime, Lorient (Morbihan).

*La lune et la santé* (XXVII, 119). — M. le D<sup>r</sup> MIQUET (Orne) demande, au sujet d'une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, qui annonçait à sa fille *qu'elle ne se purgerait qu'après la pleine lune*, si l'on trouve, chez d'autres écrivains et dans des livres de médecine, cette préoccupation de l'époque lunaire pour une opération médicale (1).

Il est d'observation courante, en clinique rurale, qu'à la nouvelle lune, les vers intestinaux ont un renouveau d'activité, que les convulsions infantiles apparaissent plus volontiers à cette époque... d'où un traitement préventif *après la pleine lune*. Il est inutile de rappeler que tels semis doivent s'opérer en telle lune déterminée. L'influence astrale, en ce qui concerne la lune, est peut-être beaucoup plus exacte que d'aucuns ne pensent, et « être lunatique » peut s'appliquer sans métaphore.

Pour en revenir à la question de notre confrère, le D<sup>r</sup> Miquet, je lui signale un ouvrage qu'un heureux hasard m'a fait découvrir à Luz : « **LUNAIRE PRÉSENT ET PERPÉTUEL DE HIÉROSME CORTEZ** — avec permission, en Barcelonne, du *gouverneur du Saint Office*, le 22 de juillet l'an 1632. Traduit en français en 1660 par Bernard Barbé, du lieu d'Esquieze (2), pour Bernard Nogué, du lieu de Vicos (3).

Le traducteur a écrit sur la page de garde du manuscrit que nous possédon : « Je ne pense pas qu'il se trouve à l'avantage de choses plus sertene que le Lunaire pronostique et perpétuel et général et particulier pour chaque royaume et province, composé par HIÉROSME CORTEZ. Suit une préface à « l'amy lecteur discret », page 134 :

« *De quelques élections astronomiques pour la seignée* »

Aux colériques, la seignée sera de grand profit lorsque la lune est en signes humydes, côme sont cancer, piscis et Escorpion.

Aux Phlématiques, la lune estant en signes chaudes, comme sont aries et la sagittaire.

Aux mélancoliques, il convient de seigner au temps où la lune sera en

(1) Notre confrère trouvera une ample réponse au premier chapitre de la 6<sup>e</sup> série des *Mœurs inutines du Passé*, de notre Directeur (D<sup>r</sup> R. M.).

(2) (3) Villages voisins de Luz-Saint-Sauveur.

signe ventueux : la Balance et le vaisseau. — (Les Hébreux, d'après Beugnies, cité par Cabanès, ne se faisaient-ils pas saigner à chaque nouvelle lune ?)

« *Da temps qui est dangereux et profitable pour recevoir des purges.* »

Après avoir rappelé les aphorismes d'Hippocrate, Hiérosme Cortez paraphrase son auteur et conclut :

Aux jours de canicule et aux jours de grand froid, il ne faut pas recevoir des purges.

Les purgations ne doivent être reçues, la Lune étant en signes qui remuent comme sont aries, taureau et capricorne, parce qu'elles ne peuvent pas se retenir dans l'estomac : sitost qu'elles entrent, en sortent comme l'expérience le montre...

Toutes les fois que la lune estant en signes humides, les purges feront bon effet, en cancer ou en piscis...

Puisque la saison thermale approche, que pense notre auteur des *Elections des Bains* ?

Remarquez que le bain se prend sous deux aspects, c'est-à-dire par propriété ou pour la santé. S'il se prend seulement par propriété, suffira que la lune soit au signe de Balance ou Piscis et laissera bien propre la personne. Si les bains se prennent pour recevoir la santé, il faut considérer si la maladie requiert humidité ou sécheresse. S'il requiert humidité, comme sont causes qui ont retiré les nerfs, convient que la lune soit au signe du cancer. Si la maladie requiert sécheresse comme les paralytiques, convient que la lune soit en signe de feu, comme Leo, Sagittaire... et ainsi les bains seront d'un grand profit.

Il apparaît, de toute évidence, que le Saint-Office ne pouvait être troublé par le *Grand Lunaire* du sieur Hiérosme Cortez.

Dr R. MOLINÉRY (Luchon, juin 1920).

*Influence d'une chemise propre sur les règles* (XXV, 86, 188, 314 : XXVI, 90, 250). — En communiquant aux lecteurs de la *Chronique médicale* l'observation de la réfugiée de Saint Quentin et les confidences, sur ce cas, du clan féminin de ma connaissance, je ne pensais pas susciter une telle abondance de témoignages.

L'ensemble des réponses montre bien que la croyance en question est à peu près universelle. Ce n'est donc pas un préjugé, c'est une leçon de l'expérience. Toute femme peut la répéter au moins treize fois par an, pendant une grande partie de son existence.

Quelques confrères ont signalé des exceptions. Mais les exceptions confirment la règle.

Nous nous trouvons donc en présence d'un fait naturel, normal, physiologique. Quelle en est la cause ?

Ce ne peut être la légère sensation de froid provoquée par le changement de linge, car beaucoup de femmes mettent du linge chaud dans des pièces chauffées, et le phénomène se manifeste en été aussi bien qu'en hiver.

Il s'agit donc de trouver une autre explication. Voici celle que je propose.

Je dois dire, tout d'abord, que je suis animiste, ou tout au moins archéïste à la façon de Van Helmont.

Dans le cas que nous discutons, l'archée génitale, émue par le contact parfumé d'une chemise propre, s'imagine que ce sont les apprêts du sacrifice qui commencent. Or, comme elle juge le moment inopportun, prématûr, elle *tend une inondation* pour retarder l'assaut de l'agresseur et amollir le bras rigide du sacrificateur.

D<sup>r</sup> VILLECHAUVaux.

— A la page 314, du numéro d'octobre 1918, notre confrère de Luchon, le D<sup>r</sup> FAIVRE, signale « le bandeau ou mouchoir, porté par les Pyrénées lors du flux menstruel ». Je lui indiquerai, dans le même ordre d'idées, l'habitude de certaines populations africaines, de souligner la période des règles par un maquillage de terre autour des yeux.

J'ai constaté moi-même à la Côte-d'Ivoire, en pays Baoulé, chez les femmes N'Gbans, cette coutume de se faire — pendant leur menstruation — autour des yeux un énorme cercle (comme un monocle) avec une glaise à poterie rouge ou blanche.

ROLAND GUÉBHARD.

*Des bains pendant la période cataméniale (XXVI, 90, 250).* — Pas d'inconvénient pour la femme à se laver à l'eau chaude, ou se baigner en entier, dit le D<sup>r</sup> SYMON DE VILLENEUVE. Quant au bain froid, au bain de mer en particulier, ajoute notre confrère, quelle règle suivre ? Voici, pour notre édification commune, à nos clientes et à nous-mêmes, le récit que m'a fait, l'année dernière, une de mes malades. Je le détache de son observation.

« Ayant perdu ma mère de bonne heure, je n'étais nullement informée de l'événement lors de mes premières règles, survenues entre 13 et 14 ans. C'était l'été. Spontanément et par mesure de propreté, je décidai, le même jour, de prendre un bain dans le lac de Genève voisin. Aussitôt, malaise général : me sentant glacée, je me hâtai d'aller me mettre au lit. Suppression immédiate de l'écoulement. Devenue tout de suite jaune verdâtre, je ressemblais à une « poupée de cire ». Bouffissure de tout le corps, y compris la figure. Pression du doigt restant imprimée sur la peau. Dégout général ; faiblesse extrême ; marche très difficile.

« Absence complète des règles pendant plus d'une année. Reparées à des intervalles de deux, trois et même six mois, jusque vers la vingtième année. Normales seulement à partir de vingt-cinq ans. »

Vraiment pittoresque le traitement.

Plusieurs médecins consultés sans le moindre profit. L'un d'eux conseilla, vers la dix-huitième année, le mariage au plus vite, pour sortir de cette fâcheuse situation. La malade était devenue énorme

et presque incapable de marcher, quand elle reçut d'une « dame » de la contrée cet avis : garnir entièrement une orange de clous de girofle ; la placer dans un pot ; verser un litre de vin blanc et recouvrir soigneusement le tout. Chaque matin, prendre à peu près un verre à bordeaux de cette infusion et marcher ensuite le plus possible.

Mise en pratique immédiate du régime. Lutte énergique, désormais, contre la tendance invincible à garder constamment le lit ; chaque matin, marche d'au moins une demi-heure, impossibilité de faire davantage. A mesure que s'épuisait l'infusion, préparation d'une nouvelle. Observation fidèle du régime pendant plus d'une année. Déjà, après trois ou quatre mois, atténuation des formes devenues normales au bout d'un an. De même, retour de l'appétit et des forces.

Dr Marcel NATIER.

*Mnémotechnie germaine* (XXVI, 152, 216). — Page 217 de la *Chronique médicale*, 1919, il est dit : « au xv<sup>e</sup> siècle, les *enfants* du maréchal de Rais furent fouettés après le supplice de leur père. »

Je rappellerai que Gilles de Laval, seigneur de Retz, Ingrandes, Pouzauges, etc., ayant été étranglé le 26 octobre 1440, son corps subit un simulacre d'incinération, et ce, vu sa naissance.

Il avait épousé, le 30 novembre 1420, Catherine de Thouars, et il n'eut de cet *unique* mariage qu'une fille, Marie de Laval, laquelle se maria, l'année même du supplice de son père, à Prégent VII de Coetivy, amiral de France ; et, en 1450, à André de Laval, connu sous le nom de maréchal de Loheac. Elle mourut sans postérité le 1<sup>er</sup> novembre 1457.

Dans la *Chronique de Charles VII*, de Jean Chartier, on lit : « Et tantôt qu'il fut mort, fut la corde coupée, et fut enseveli par quatre ou cinq dames et damoiselles de *grand estat* et enterré, et fait son service moult notablement en l'église des Carmes dudit lieu de Nantes. »

Comment admettre qu'une jeune fille d'âge nubile, ayant pour père un maréchal de France du plus haut lignage, épousant, presque aussitôt la mort de ce dernier, un amiral de France, aurait pu être fouettée ? Sur quoi appuie-t-on ces dires (1) ?

Dr L. MOUSSAULT (Nantes).

*La noblesse de G. Clemenceau* (XXVI, 210). — Page 210, de 1919, il est dit que la famille de notre premier fut *ennoblie*, sous Louis XIII, par un évêque de Luçon. Sait-on quel est le nom de cet évêque ? De quelle autorité avait-il ennobli la famille Clemenceau ?

Dr MOUSSAULT. (Nantes).

(1) Voir Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII* ; *Etudes sur le vieux Nantes*, tome II, 1915, par l'abbé DURVILLE ; *Dictionnaire de Moreri*, tome IV, page 534 ; *Biographie bretonne*, de LEVOT : article COETIVY ; *Histoire de Bretagne*, par de LA BORDRIE, tome II, etc.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BAUDOUIX (Marcel). — *Une fracture de la mandibule de l'époque préhistorique*. Extrait de la *Restauration maxillo-faciale*. Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

FRANC (Léon). — *Citharista*. Librairie Carbonell, 56-58, Allées de Meilhan, Marseille.

FAMECHON. — *Souvenirs de guerre*. Imprimerie Charier-Beulay, La Flèche.

PERRIER (Dr Charles). — *Le crâne et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied chez les criminels*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

GUÉRIN (Dr Emmanuel). — *Les chirurgiens de campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle en Poitou*. Imprimerie Marc Texier, 7, rue Victor-Hugo, Poitiers.

OSTY (Dr Eugène). — *Le Sens de la vie humaine*, 5 fr. La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

BEAUMESNIL (René). — *Lolotte du quartier Latin*, 4 fr. 50. Librairie de Physis, 35, rue de la Victoire, Paris.

DEGRAIS (P.). — *Indications et technique de la radiumthérapie dans le traitement des ménorragies et mètrorragies*. Extrait de la *Revue française de gynécologie et d'obstétrique*, Paris.

GAUDOT (Er.-Ch.). — *Autour du centenaire de Victor Hugo*. Imprimerie de Paul Jacquin, Besançon.

BAUDOUIN (G.). — *Suggestion et autosuggestion*. Delachaux et Niestlé, 26, rue Saint-Dominique, Paris.

VALDIZAN (Hermilio). — *Los factores etiológicos de la alienación mental a través de la historia del Perú*.

— *Martin de Porres cirujano*.

— *De otros tiempos*.

— *La alienación mental entre los primitivos peruanos*.

— *El Arte del barbero*.

— *El tabaco medicamento*.

— *Locos de la Colonia*.

— *La Facultad de Medicina de Lima (1811-1911)*. Sanmarti Yba, Imprimeuro, 388, calle de San-Pedro, Lima.

— *Un psiquiatra del setolo XVI*.

CLAVIÉ (Marcel). — *Epîtres d'un soldat des armées de la République à une jeune plébétienne*. Eugène Figuière et Cie, éditeurs, 3, place de l'Odéon, Paris.

HOEFFDING (Harald). — *La Croix-Rouge Danoise pendant la guerre mondiale*. Imprimerie Paul Dupont, 4, rue du Bouloi, Paris.

SÉGARD (M.). — *Consultaire*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

MIROVITCH (Dr). — *Traitemenit curatif et prophylactique de la grippe épidémique*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

MASMONTEIL (Fernand). — *Le traitement des fractures et luxations en clientèle*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

LAUER (M.). — *Conseils aux sourds par un sourd*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

WICKERSHEIMER (Dr Ernest). — *Catalogue alphabétique des ouvrages de la Bibliothèque de la l'Académie de Médecine imprimés depuis 1872, 2 volumes*.

DAUZAT (Albert). — *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*. 5 fr. La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

MONTFORT (Eugène). — *Les cœurs malades*, 5 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

REYNÈS (Henry). — *L'émondage et l'embaumage des plaies de guerre*. Bulletin de l'Académie de Médecine.

NASS (Lucien). — *Curiosités médico-artistiques*. Le François, libraire, 9 et 10, rue Casimir-Delavigne, Paris.

*Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome onzième (1916-1917). A Genève, chez A. Jullien, éditeur, au Bourg-du Four, 32, 1920.

Dr Charles LADAME, privat-docent de l'Université de Genève. — *Guy de Maupassant*; étude de psychologie pathologique, édition de la *Revue romande*, Lausanne; *Le traitement et plus spécialement le traitement moral des aliénés à Bel-Air*, Genève, imprimerie Albert Kundig, 1917; *Le rôle du travail dans le traitement des maladies mentales*, conférence faite à la III<sup>e</sup> Assemblée générale de la Société genevoise de Patronage des aliénés (5 mai 1908); *l'Encéphale, son évolution anatomique et fonctionnelle, sa pathologie* (extrait du IX<sup>e</sup> Rapport de la Société genevoise du patronage des aliénés, Genève, 1914).

HYVERT (Roger). — *Vade-mecum de poche du praticien*. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

HUET (Maurice). — *Ménétrès le Thébain*. Librairie des lettres, 12, rue Séguier, Paris.

GRASSET (Pierre). — *Aimer* (roman). La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

*Se méfier des imitations que son succès a engendrées*

LA  
Chronique  
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugéine Prunier**

**Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**

**Dioséine Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**

**Erséol Prunier**

**Sirop phéniqué Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING.)

# LA “PHOSPHATINE FALIÈRES”



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*



*Bien exiger la marque:  
“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”*

*nom déposé*



*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Psycho-Physiologie littéraire

Le clavier de notre sensibilité (1),

Par M. le Dr PAUL VOIVENEL,

(Suite et fin.)



D) Parfois, quand nous ne pouvons exprimer, extérioriser nos émotions, les névroses apparaissent. Les neurologistes ont montré le rôle que jouent dans l'apparition de l'hystérie ou d'autres psychonévroses, ce que les Allemands appellent l'*eimgeklemter affect*, l'*affectionnal emprisonnée*.

Les Allemands ont greffé sur cette observation, sous l'influence du médecin viennois FREUD, toute une théorie dite théorie de la *psycho-analyse*, sur laquelle, à mon grand regret, je ne puis m'étendre dans cette conférence. La thérapeutique peut consister quelquefois à mettre au jour, à libérer l'émotion dont le refoulement — généralement inconscient — est à la source de la névrose.

Dans un conte intitulé *l'Autre*, MARCEL PRÉVOST fait dire à un docteur : « Mes études antérieures m'ont notamment renseigné sur les affections nerveuses de la femme. Au fond de chacune d'elles j'ai constaté qu'il git ordinairement un secret du cœur ou la triste histoire d'une défaillance du sexe. Tant que le médecin ne tient pas ce secret, il soigne dans le vide. *Notre art consiste à accoucher nos clientes de leur secret.* » C'est en partie fort exact et vous vous imaginez l'influence et l'affirance souvent heureuses du confessionnal chez les névrosées.

E) L'art, la musique, le rythme sont d'admirables moyens de soulagement. « Poésie, c'est délivrance », disait GOETHE. Les émotions des artistes plongent dans notre nappe profonde de sensibilité. Leur vitalité nerveuse s'use en créations, si bien qu'ils sont parfois chastes comme des prêtres. — La puissance de la poésie vient de ce qu'elle décongestionne notre âme.

Leurs déclamations sont comme des épées :  
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,  
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang.

Ne plaignez pas le poète : ses vers lui servent de ventouses scarifiées.

(1) V. le n<sup>o</sup> de septembre 1920.

## III

S'il faut — ce que je viens de démontrer — que notre nappe nerveuse de sensibilité se renouvelle et s'extériorise, qu'elle monte comme une sève et se libère avec nos actes et nos émotions, nos passions, nos manies, ou nos œuvres artistiques, *il ne faut pas qu'un écoulement trop violent ou trop prolongé l'appauvrisse ou la tarisse.*

Et c'est ainsi qu'après vous avoir entretenu de ce que nous pourrions appeler la *congestion de notre sensibilité*, je vais vous parler de *l'hémorragie de notre sensibilité*.

\* \* \*

Cette hémorragie est causée par les émotions ou trop vives ou trop renouvelées, dont l'action déprimante a été notée de tout temps.

\* \* \*

Il est bien établi aujourd'hui que le véritable surmenage est de nature émotionnelle.

L'émotion a un retentissement général sur l'organisme, sur toutes les fonctions et toutes les glandes, en particulier sur les glandes à sécrétion interne. Son action sur le cœur a fait dire à PETER : « le cœur physique est doublé d'un cœur moral ». C'est vraisemblablement par l'intermédiaire du cœur que moururent quelques émotionnés célèbres : cet homme cité par HALLER qui, passant au-dessus d'une tombe, se sentit retenu par le pied et mourut le jour même ; cet opéré de PORTA, le célèbre chirurgien de Pavie, qui succomba au moment même où le bistouri le touchait ; ces favoris d'HÉLIOGABALE, que la fantaisie de leur maître enfermait avec des bêtes féroces et, qu'indemnes de blessures, on trouvait morts au matin ; cet universitaire d'un conte de VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM qui, condamné, par plaisanterie, à mort par ses élèves, agenouillé, les yeux bandés et le cou dégagé, mourut de saisissement, au choc sur la nuque d'une serviette mouillée. — Les émotions de guerre ont créé chez les soldats de multiples troubles cardiaques, et, sans pénétrer davantage dans le sujet, il me suffira de dire qu'elles ont fait entrer dans la terminologie médicale les mots de « cœur irritable », de « cœur de guerre », représentant des cœurs au système nerveux fatigué, instables, affolés, dont nous voyons aujourd'hui encore les multiples manifestations dans nos cabinets de consultation.

Le chapitre technique de l'action des émotions sur la nutrition générale s'est considérablement enrichi. Il me suffira de vous dire qu'elle se traduit par une perte de notre réserve nerveuse.

Evitez les émotions trop fréquentes. Les femmes trop amoureuses de leur beauté le savent bien, qui s'exercent à ne s'émouvoir de rien et à conserver un visage inaltéré dans la glace du parfait égoïsme.

..

L'action desémotions est particulièrement nocive chez ceux que le mauvais sort de l'hérédité a dotés de ce que nous appelons la *constitution émotive*, qui fait du moindre frôlement une blessure.

Vous en avez connu, vous en connaissez certainement autour de vous de ces gens qui, dès leur enfance, souffrent des heurts qui nous chatouillent à peine. C'est le *Petit Chose*, c'est l'*élève Gilles*, c'est *ALBERT SAMAIN*, c'est *MARIE BAHSKIRTSEFF*, cette sublime et inquiète petite fille poitrinaire, dont le journal est si émouvant et que Maurice Barrès invoque sous le vocable de *Notre-Dame-de-Sleeping-Car* ; ce sont ces précoce s nostalgiq ues de Venise, d'Aigues-Mortes, de Bruges, d'Elseneur, des collines inspirées de la douleur et des nobles mélancolies ; un *FRANK* qui, à vingt ans, nous lègue sa désespérée *Danse devant l'arche* ; un *CHARLES DEMANGE* qui, comme le Jean du Fresnois du *Passé vivant*, à 25 ans, se tue après avoir laissé cet angoissant *Livre du Désir* ; la *μοπλοκος*, la muse aux violettes, *RENÉE VIVIEN* ; tant d'autres dans le passé, depuis les anxieux comme *PASCAL*, les désespérés comme *LÉOPARDI*, les inquiets comme *ROLLINAT* et *BAUDELAIRE*, les révoltés comme *DELESCLUZE*, *PYAT*, *VERMOREL*, dont *VALLÈS* a été « à la fois l'*Ulysse* et l'*Homère* » : jusqu'à ces jeunes poètes vite fanés par les rigueurs de la vie, dont le corps est un fragile écrin d'une âme délicate et vulnérable et que nous pourrions nommer, pour employer un joli mot perdu dans le *Roman russe* de *MELCHIOR DE VOGÜÉ*, des *âmes d'avril*.

La médico-psychologie de notre époque a, parmi les émotifs, particulièrement étudié les *anxieux*, toujours hantés d'inquiétudes, de scrupules, de doutes, de remords, pour qui le monde n'a plus de couleurs gaies et qui peuvent dire avec le poète : *medio de fonte leporum, nescio quid amari surgit, quod ipsis in floribus angat*, plainte célèbre dont un malade de Devaux et Logre faisait, l'appliquant à son cas, cette inconsciente et jolie traduction : « au moment où la joie va fleurir dans mon âme, je sens comme une invisible main qui la resserre et qui l'étouffe ».

Mordus, eux, cruellement, par les émotions qui nous stimulent agréablement, ces psychasthéniques essaient parfois de s'étourdir et leurs réactions sont outrées et maladiques. Ces timides deviennent momentanément des cyniques. Hamlet nous en donne un bel exemple. Ce sont souvent des ironistes à la *JEAN DE TINAN*, ou des boute-en-train paradoxaux qui — à la stupéfaction de ceux qui les ont vus la veille — se suident le lendemain d'une soirée qu'ils illuminèrent de leur joie fébrile et de leur esprit. Ah ! le séduisant travail à faire sur le *cynisme des délicats* ! Généralement clairvoyants, doués de pénétration psychologique, ils se complaissent quelquefois à développer dans l'isolement le thème en mineur de « mélancolies savoureuses », dont les *Confessions* d'*Eugénie de GUÉRIN*, le *Journal de MAINE DE BIRAN*, l'*Obermann* de *SENANCOUR* et surtout

l'inégalable *Journal intime* d'AMIÉL nous donnent de célèbres exemples.

Avec quel dédain silencieux ces êtres délicats jugent les thérapeutes professionnels ou d'occasion, qui leur répètent à satiété : « secouez-vous, prenez des distractions ! », alors qu'ils aspirent au repos de l'âme, qu'ils désirent des temps gris à l'unisson de leur esprit, qui permettent aux sensations de se transformer en rêverie.

\* \* \*

Sujets normaux ou sujets constitutionnellement émotifs, voient saigner leur sensibilité soit sous le coup d'une émotion violente, dite *émotion-choc*, soit à la suite d'une *répétition trop prolongée de petites émotions*.

\* \* \*

L'émotion violente diminue brutalement notre tension psychologique, tarit le tonus nerveux qui maintient notre personnalité. J'aurais grand plaisir à faire avec vous un tour dans notre littérature, mais je me contenterai de vous citer les deux magnifiques exemples de délire émotif chez un vieillard et chez un jeune homme : le délire du roi *Lear* et celui de ce nigaud d'Oreste, dans le dernier acte d'*Andromaque*.

La guerre en a multiplié les observations. Elle a permis de mieux souligner un épuisement nerveux déjà constaté à la suite des guerres précédentes et des grandes catastrophes. On avait noté que beaucoup des mineurs de Courrières et des rescapés des tremblements de terre de Valparaiso et de Messine avaient perdu toute initiative, toute énergie, toute activité sociale. La vie pour eux n'avait plus de sel.

La grande émotion, l'émotion-choc produit la grande hémorragie de la sensibilité. La personnalité devient en quelque sorte flaccide. Cette flaccidité même empêche la correction mentale de l'image obsédante de la catastrophe qui s'interpose — comme des verres colorés — sur la vision du monde extérieur, et l'aliénation mentale peut succéder à l'asthénie simple, à l'aboulie, à l'anxiété. *Le syndrome émotionnel aigu* a été parfaitement étudié dans une série de remarquables travaux de guerre.

\* \* \*

Plus difficile à faire connaître a été l'épuisement nerveux consécutif à une série indiscontinuée d'émotions moyennes. Nous avons la satisfaction d'avoir contribué par nos travaux à le faire admettre.

C'est que, pour le décrire pendant la guerre, il fallait l'observer sur la troupe même qui se battait et non sur les grands malades des formations sanitaires de l'arrière.

Les émotions de la bataille et celles de la vie de tranchées — sans

assaut — déterminent fatallement un état d'asthénie psychique, souvent caché sous une façade physique très belle, que le soldat, vers 1916, a baptisé *Cajard*. Le corps est bien portant, mais l'énergie morale est en baisse, la mentalité perd son tonus ; la nostalgie, les obsessions, la fatigabilité cérébrale rapide, le découragement apparaissent, et le toubib de régiment, observateur, assiste au tarissement impressionnant de la valeur combative d'une troupe. Il y a là toute une question d'énergétisme guerrier, dans laquelle les chefs gagneraient à mieux connaître les lois du mécanisme nerveux. Je regrette de ne pouvoir insister davantage.

\*\*

Dans la vie courante, un épuisement émotionnel analogue — quoique moins noble — apparaît chez ceux qui ont trop demandé à leurs nerfs. C'est l'ennui de *don Juan* ; c'est celui de l'*Eugène Oniéguine* de POUCHKINE ; c'est l'extinction des grandes passions, dont la *Sapho* de DAUDET nous donne une émouvante description ; c'est le célèbre viveur de GAVARNI, en habit de gala, dans un bal, avec la légende « un qui s'embête à mort » ; c'est le Faust de FARRÈRE, qui dit à Satan : « La coupe où je voulais boire, tu l'as faite si large que je m'y suis noyé » ; c'est ALFRED DE MUSSET, qui a trop demandé aux choses. « Il a voulu d'un trait, apremment et avidement, savourer toute la vie ; il ne l'a point cueillie, il ne l'a point goûtée ; il l'a arrachée comme une grappe et pressée, et froissée, et tordue, et il est resté les mains salies, aussi altéré que devant » (TAINE) ; c'est l'ennui du « taureau triste » qu'est MAUPASSANT ; c'est celui de BAUDELAIRE, sur lequel les BRUNETIÈRE, les SCHERER, les NORDAU ont dit tant de bêtises et que vous comprendrez encore mieux quand vous aurez lu l'édition d'amateur, parue ces jours-ci, de certaines de ses notes, sous le titre de *l'Amour* ; c'est celui de certaines de nos poétesse dont les nerfs sont toujours en prurit... qui finissent par désirer

Fumer de l'opium dans un crâne d'enfant,  
Les pieds nonchalamment allongés sur un tigre !

et n'hésitent pas à chanter les incomplètes joies de l'inversion féminine.

\*\*

Ce que les médecins d'autrefois — surtout les médecins arabes — appelaient si gentiment *la maladie de l'amour*, est fait essentiellement d'épuisement émotionnel.

Parmi ses manifestations multiples — il y a tant de façons d'être malade d'amour — l'amour méconnu ou méprisé, épuise par la répétition incessante d'émotions déprimantes. Vous trouverez dans la littérature et à tout moment dans la vie les plus riches observations. Je ne doute pas que dans la salle il y ait des cliniciens consommés. Dans *Cosmopolis*, PAUL BOURGET en a noté avec une admi-

rable netteté la progression chez cette exquise Alba Steno, qui meurt d'amour. Le maître du roman moderne a souligné — et ceci est une bien fine observation médico-psychologique — les signes visuels mêmes de l'affaissement psychique de l'héroïne à qui le paysage semble décoloré, pour qui les objets semblent rapetissés et lointains. A l'heure où elle a décidé et va exécuter son suicide, il met en évidence « cette sorte de calme, presque de sérénité, dont s'accompagne si souvent le suicide, surtout lorsqu'il marque le terme d'une longue maladie d'esprit, d'une de ces mélancolies anxieuses qui, pendant des mois et des mois, nous ont entouré d'un cercle torturant d'idées fixes. Il semble que l'âme n'ait, comme le corps, qu'une certaine force de souffrir, et que, cette limite une fois dépassée, elle arrive à une anesthésie nomentanée, où elle ne sent même plus la vérité des chagrins qui pourtant la décient à mourir ». Bourget a fait la même constatation dans *Recommencements*. Nous l'avons retrouvée dans *Romaine Mirmault*, d'**HENRI DE RÉGNIER**.

Cela est à rapprocher du sommeil invincible — repos physique et moral que nous impose la bonne nature — qui apparaît après les grandes crises émotionnelles. Le soldat sait désormais que la bataille fait dormir.

Dans l'acte IV, scène 11, d'*Othello*, après la terrible scène que lui fait le More stupide et jaloux, Desdémone, à bout de forces, s'écrie : « sur ma foi, je suis à moitié endormie ». Dans la dernière scène du *Scandale d'HENRY BATAILLE*, Charlotte, arrivée au summum de l'anxiété, « vidée » par ses émotions, s'endort en pleine explication. Ferrioul, stupéfait, s'aperçoit que, sur le canapé, « sous la grande lampe qui l'éclaire », sa femme respire fortement, calmement. Après un mouvement de stupéfaction, pris de fureur, il veut frapper, ricane : « Et moi qui planais là-haut avec mon pardon... dans les idées... dans les mots... voici la réponse de la vie » ! Il la contemple, il comprend : « arrivée au bout du calvaire, ses forces l'ont tout à coup abandonnée, la malheureuse ! Et elle repose enfin » ; et, les enfants de l'épouse infidèle survenant, il leur dit, un doigt sur la bouche : « Chut ! Maman dort !... Laissez-la dormir, laissez-la. »

\* \*

Vous comprenez, maintenant, comment émotions suraiguës des blessures et des commotions, émotions aiguës de la bataille, émotions constamment renouvelées de la vie des tranchées, peuvent faire d'un soldat courageux un peureux, qui ne sera désormais plus maître de ses nerfs. — J'ai eu la satisfaction pendant la guerre de faire admettre, par la *Société médico-psychologique* et la *Société de médecine légale*, la notion de « peur morbide acquise », de voir acquittés par des Conseils de guerre du front — qui s'y connaissaient en énergie combative — des poilus devenus poltrons après s'être conduits magnifiquement. Ils ne pouvaient plus. Leur ressort était cassé. Toubib, j'avais vécu avec eux, j'avais senti, moi aussi, mon

énergie saigner chaque jour, et j'ai pu faire comprendre que ces pauvres gens étaient, non des lâches, mais des malades -- mieux que des malades, des *blessés* du système nerveux, des blessés de l'âme. Répondant à une question inquiète du professeur VIBERT et d'un éminent magistrat à la Société de Médecine légale, j'ai pu leur dire : « Le diagnostic de peur morbide acquise est un diagnostic de caporal »; car ce modeste gradé, qui vit au contact permanent de ses hommes, venait dire souvent de lui-même à ceux qui constituaient le dossier du délinquant : « Je crois que c'est un malade... il n'est plus le même... *il ne peut plus* ». — Compris par ses égaux — par ces aristocrates du risque qu'étaient les combattants —, le blessé de l'énergie n'a pas toujours été traité avec justice. J'ai été, à ma rentrée à l'intérieur, après l'armistice, souvent choqué par la brutale incompréhension de commissaires du gouvernement, plus militaires que soldats.

Ne les imitez pas quand vous rencontrerez de nos camarades de batailles, qui se plaignent, à juste titre, de ne plus être encore revenus à leur étiage nerveux d'avant-guerre. —

\*\*

J'en ai fini.

Nous avons parcouru dans toute son étendue le clavier<sup>®</sup> de notre sensibilité. Nous avons vu comment se forment nos réserves nerveuses, comment, par le jeu des organes, l'énergie s'accumule en nous et donne son coefficient tonique à notre personnalité, comment nos émotions soulagent la sensibilité accumulée, l'émondent, la « déponponnent », pour employer la délicieuse expression qui veut dire couper les vrilles de la vigne, comment ces émotions font monter la sève nécessaire au rythme de la vie affective, comment, quand notre métier ne nous émeut plus, nous recherchons les passions et les « toquades » qui font frissonner notre nappe profonde de sensibilité, comment enfin ce sang de notre âme se tarit sous l'influence des grands chocs moraux ou des émotions trop persistantes.

Vous m'excuserez de vous avoir longuement, sans pitié, mené à travers le paysage sévère des idées, sans l'avoir fleuri d'anecdotes reposantes. Même mise en smoking, ma conférence garde — comme le conférencier — sa rude silhouette.

Je l'ai, d'ailleurs, offerte à ces hommes couverts de boue qui sont tombés pour la France, là-bas, dans les terres ravagées de la Patrie blessée.

---

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

## Le Présent dans le Passé

### Deux anniversaires : 1814-1914.

Le 25 juin 1814, le prince de HARDENBERG, ministre des affaires étrangères allemandes, écrivait à l'illustre chirurgien de la Garde consulaire, le baron LARREY, de la part de son maître, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, la lettre de remerciements ci-après :

MONSIEUR,

Le roi, mon auguste souverain, ayant été informé des soins officieux que vous avez prodigues aux soldats blessés de son armée, qui se sont trouvés à Paris, et de l'humanité avec laquelle vous les avez traités et consolés, pour vous en témoigner sa haute satisfaction, m'a chargé de vous remettre la tabatière ornée de son chiffre, qui accompagne la présente :

Je suis charmé dans cette circonstance d'être l'organe des sentiments de Sa Majesté et de vous offrir en même temps ceux de ma considération la plus distinguée.

*Londres, le 2 juin 1814.*

Le Prince de HARDENBERG.

(Autographe du Musée du Val-de-Grâce.)

\*\*

Après la publication du livre de Larrey sur la *Relation chirurgicale de l'Expédition d'Egypte*, le roi de Prusse, FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, avait félicité le chirurgien en chef de la Garde des consuls en ces termes élogieux :

*Potsdam, le 22 novembre 1803.*

Je ne connais rien de plus instructif et de plus utile que votre relation chirurgicale de l'expédition d'Egypte. Il est consolant de voir, à côté de l'histoire des guerres, celle des travaux qui ont pour but d'en adoucir les horreurs.

Recevez comme un gage du plaisir avec lequel je me suis occupé de votre ouvrage et des grands souvenirs qu'il m'a rappelés, la faible marque d'estime qui accompagne cette lettre.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

(Autographe du Musée du Val-de-Grâce.)

A cette lettre était jointe une médaille d'or, pesant 40 louis, représentant d'un côté l'effigie du roi, de l'autre l'inscription suivante : *In cremento scientiarum et artium. A M. Larrey, chirurgien en chef de l'hôpital de la Garde des consuls. Potsdam, le 22 novembre 1803.*

\* \* \*

En août 1914, les Allemands, violant la neutralité belge, s'élançait à marches forcées vers Paris, pour poignarder le cœur de la France.

Foulant aux pieds toutes les lois humaines, les hordes teutonnes s'avançaient broyant tout sur leur passage.

Les postes de secours, les ambulances hâtivement déployées ne furent pas respectés, malgré les insignes très visibles de la Croix-Rouge.

Les massacres collectifs, inutiles, de Gerbeviller, d'Ethe, de Goméry, de Virton resteront comme une tache indélébile dans les plis des drapeaux allemands.

Rien n'est plus angoissant que la description de ces scènes de sauvagerie d'un autre âge, dont furent témoins quelques-uns de nos médecins blessés et faits prisonniers (SIMONIN, SÉDILLOT, etc.).

A Goméry, le feu fut mis dans un poste de secours surencombré, et comme les blessés valides sautaient par les croisées, les Allemands tiraient sur eux, comme sur des lapins à la sortie d'un terrier. Mis en joie par ces exploits cynégétiques, ils s'écriaient : *Noch ein, noch ein* (encore un, encore un) !

Avec quelle froide cruauté, le médecin aide-major Maxence de CHARETTE, neveu du héros de 1870, médecin au 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie, fut-il fusillé, sous le fallacieux prétexte qu'il n'avait pas de brassard et que ses blessés avaient tiré sur leurs hommes !

*Das ist Krieg !* fut le seul mot d'excuse que trouva l'officier qui commandait le peloton d'exécution. Il accorda seulement quelques minutes à notre malheureux confrère, pour écrire à sa femme, M<sup>me</sup> de Charette (*in* SIMONIN, *De Verdun à Manheim*, p. 89).

\* \* \*

Les anniversaires se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Aussi, notre devoir le plus sacré est-il de ne pas oublier la froide et cruelle immolation du médecin aide-major Maxence de Charette, qui sut mourir stoïquement au milieu de ses blessés, qu'il voulait protéger contre ces hordes en délire, par sa présence et son ascendant moral.

P. BONNETTE, *Médecin militaire*.

#### A propos du centenaire d'Eug. Fromentin.

Le peintre-écrivain étant né à la Rochelle le 24 octobre 1820, le moment est venu de commémorer son centenaire. Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de relater, d'après ses *Lettres de jeunesse* (Plon-Nourrit, 1909), certaines particularités intéressantes pour vos lecteurs.

Dans sa jeunesse, il ne mangeait, pour ainsi dire, pas. Son

estomac supportait fort peu de nourriture : il l'avait *rétréci*, en quelque sorte, dans les préoccupations d'un amour éthéré pour une petite Mauricienne de la Rochelle, qui occupa toute son adolescence et nous valut, plus tard, les plus admirables pages de *Dominique*.

Toute sa vie, il souffrit de dyspepsie nerveuse. Il se plaint fréquemment de sa santé, dans ses lettres à ses amis. Il est pris aussi de crises d'ennui, confinant à la neurasthénie :

C'est plus que de l'ennui, je ne sais plus ce que c'est... un état de complet anéantissement qui dure depuis trois semaines. J'ai toutes les peines à rassembler mes idées pour vous écrire. Je viens de me mettre plusieurs heures de suite à mon chevalet, tentative inutile. J'ai dans le cerveau une nuit profonde, la palette me tombe des mains et la peinture me donne des nausées » (lettre de 1847). « J'ai le cœur et l'esprit morts. J'y ai comme un trou où s'échappent toutes les douleurs remuées de ma vie » (*id.*).

Cet état nerveux était sûrement héréditaire, la mère de Fromentin offrant le type le plus complet et le plus varié de la névrosée.

Ses grands succès de coloriste et d'écrivain (FROMENTIN fut aussi un coloriste en littérature, témoin *Une année dans le Sahel*), et un descriptif en peinture (témoins ses innombrables paysages d'Algérie et ses épisodes mouvementés de la vie arabe), atténuèrent graduellement son état nerveux, en le transposant dans les productions de son génie bicéphale.

Fromentin mourut à 56 ans, en 1876.

Dr MONIN.

#### Esculapès en jupon.

Extrait d'un livre de M<sup>me</sup> Emile de GIRARDIN, *Il ne faut pas jouer avec la douleur*, livre écrit pendant la monarchie de Juillet (Lévy, édit., p. 200) :

Il y a des femmes du monde nées garde-malades et qui exercent sans diplôme la profession de médecin. Elles ont des recettes infaillibles pour tous les maux ; on les surprend à toute heure préparant des tisanes et composant des drogues. Elles connaissent le nom de tous les bons apothicaires de Paris. Elle n'aiment pas le (*sic*) quinine de celui-là, ne prennent jamais le laudanum que chez celui-ci... Sous prétexte de vous guérir d'une innocente migraine, elles vous font les questions les plus indiscrètes : une visite, chez elles, dégénère toujours en consultation. Leur salon est un cabinet de docteur et leur boudoir une pharmacie.

A combien d'exemplaires, hélas ! ce type féminin a-t-il été tiré, depuis les grands exploits des Croix-Rouges, accomplis en l'ère de carnage 1914-18 !

Dr POL-VERNON.

## La Médecine des Praticiens

### La Dioséine Prunier et les fibromes.

On a lu, dans la *Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> avril, une observation fort intéressante, concernant l'action de la *Dioséine Prunier* sur un fibrome qui présentait une certaine gravité. Cette tumeur avait déterminé chez la femme qui en était atteinte une série d'accidents très ennuyeux : refoulement d'organes voisins, difficulté de la miction et de la défécation, métrorragies abondantes, gène de la circulation en retour, due à la compression des veines iliaques, puisque les membres inférieurs offraient un œdème assez accentué.

La malade repoussait formellement l'opération. Comme elle habitait la campagne, il était impossible de songer aux applications de radium ou de rayons X.

Son médecin, qui connaissait l'efficacité de la *Dioséine Prunier* dans les troubles de la ménopause, eut l'idée de lui prescrire ce médicament. C'était le premier essai qu'il en faisait dans un cas semblable, et il se gardait bien de présumer les effets qu'il allait obtenir.

La surprise fut donc grande en présence du résultat excellent de cette médication. Chez sa malade, la quantité des urines augmentait et leur émission devenait plus facile ; les fonctions s'accomplissaient normalement ; les règles étaient moins abondantes et l'œdème des membres inférieurs disparaissait complètement.

Ces signes favorables indiquaient nettement que le fibrome avait rétrocédé, qu'il s'était amoindri et qu'il ne gênait plus les organes voisins. Le mieux était donc sensible.

Nous affirmions que cet heureux résultat était bien dû à la *Dioséine Prunier* et nous donnions les raisons de l'efficacité de ce produit. Nous disions que c'était surtout par ses nitrites et son fluor que la *Dioséine Prunier* avait agi sur la tumeur. Nous allons du reste y revenir dans un instant.

Cette observation n'était pas complète. La régression du fibrome allait-elle se poursuivre ? L'amélioration déjà obtenue allait-elle continuer ? Une nouvelle lettre du docteur X... répond à ces questions.

MON CHER MONSIEUR,

Voilà déjà bien longtemps que je ne vous ai pas donné des nouvelles de ma malade au fibrome. A cela deux raisons : 1<sup>o</sup>... 2<sup>o</sup> La malade en question ne va pas mal du tout. Elle continue d'ailleurs la *Dioséine*. Pas de perte

d'aucune sorte, pas de gêne des organes voisins, pas de douleurs locales ou à distance, pas de troubles de la circulation. Donc état actuel très rassurant. Encore une fois, je n'hésite pas à gratifier votre *Dioséine* de mes meilleurs remerciements.

J'ai vu dernièrement dans la *Chronique médicale* que vous désiriez savoir ce qu'il advenait de mon fibrome. Vous voilà renseigné.

Pourriez-vous me faire adresser à nouveau des échantillons de *Dioséine* et des *Comprimés Vichy-État* ?

Veuillez, etc...

Dr V.

Il est donc incontestable que la *Dioséine Prunier* a réduit un fibrome qui, par ses dimensions, causait des troubles graves. Comment a-t-elle produit un tel résultat ?

Pour bien comprendre l'action de la *Dioséine Prunier* dans ce cas, il faut se souvenir du changement que subit le fibrome après la ménopause. Il ne se développe plus ; il languit, se dessèche, se racornit. Pour notre part, nous en avons vu qui avaient le volume d'une tête d'adulte et qui se sont rapetissés à la grosseur d'une orange. Après la ménopause, le fibrome ne trouve plus dans l'utérus les éléments nécessaires à son développement et à sa vie, c'est-à-dire l'afflux de sang dont il se nourrit. On sait qu'il grossit au moment des règles, parce qu'il se gorge du sang qui l'alimentera dans l'intervalle. Si l'on supprime la menstruation, le fibrome, comme une plante en terrain aride, dépérît, se ratatine, meurt. C'est en provoquant surtout une ménopause prématuée que le radium et les rayons X font disparaître ce genre de tumeurs.

Dans ce cas, le mode d'action de la *Dioséine Prunier* est tout à fait identique.

Par ses nitrites, dilatateurs des vaisseaux, elle dissipe la congestion de l'utérus et prive ainsi le fibrome des éléments de sa subsistance : elle lui coupe les vivres, avons-nous déjà écrit ; il ne peut plus progresser. Les métrorragies sont atténuées ou supprimées.

Par son fluor, qui facilite la circulation en fluidifiant le sang, en tonifiant les tuniques vasculaires, elle arrive au même résultat. Les formiates, les glycéro-phosphates remontent rapidement les femmes fibromateuses, toujours affaiblies par les fortes pertes de sang.

La *Dioséine Prunier* peut être employée en même temps que le radium ou les rayons X. C'est un auxiliaire précieux de ce traitement.

**MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE**  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

## Echos de Partout

Le centenaire de Florence Nightingale. — Le 12 mai, on aurait pu célébrer le centième anniversaire de naissance de FLORENCE NIGHTINGALE, née à Florence en 1820. Cet anniversaire emprunte une solennité particulière au fait qu'il vient après la grande guerre, où les services des infirmières ont été si importants.

Après avoir acquis de la gloire par son héroïque labeur dans la guerre de Crimée, Miss Nightingale devint en quelque sorte la commentatrice des rapports officiels sur la santé des blessés et des soldats. En 1863, on lui envoya le manuscrit du rapport sur la condition sanitaire de l'armée des Indes et elle y ajouta des notes ; ce rapport inaugura une ère nouvelle dans l'armée des Indes, au point de vue sanitaire.

Pendant la guerre de Sécession et durant la guerre de 1870, Miss Nightingale fut officiellement consultée à diverses reprises comme une autorité, sur les questions d'hygiène militaire et d'assistance aux blessés. Plus tard, on la consulta sur des questions différentes, sur le mouvement en faveur du féminisme (plus exactement sur la question d'un emploi plus large de la femme dans les divers travaux). On retrouve encore Miss Nightingale comme critique et annotatrice : on a d'elle un manuscrit de notes au crayon sur un article de M<sup>me</sup> Enderby, touchant les soins à donner aux malades : ce sont surtout des considérations d'ordre moral sur le rôle de l'infirmière et sur la beauté de cette tâche.

Miss Nightingale mourut à 91 ans. Dans les dernières années de sa vie elle vécut très retirée.

Dans ses fameuses *Notes on Nursing* (1860), Miss Nightingale avait déjà fait la critique des infirmières « amateurs », de celles qui veulent bourrer le malade de remèdes, des infirmières en crinoline froufroutantes, de celles qui veulent se montrer comme le feraien les danseuses ; elle critique les infirmières, qu'elle qualifie de bouteilles d'encre féminines ; et celles qui veulent jouer le rôle de missionnaire et empiéter sur le domaine du prêtre.

Cette satire a eu le plus heureux effet à son époque, et peut-être ferait-on bien d'en relire certains passages à des infirmières de notre temps.

On a encore d'elle les discours annuels qu'elle adressait à l'école d'infirmières (*Institut Nightingale*, créé sous son nom à Saint-Thomas Hospital) ; ces discours dont le premier fut prononcé en 1872 (époque où Miss Nightingale cessa de collaborer avec le War Office), furent annuellement prononcés jusqu'en 1900.

(*British med. Journal*, 15 mai 1920.)

Statistique académique. — Depuis la mort de M. Bucquoy, qui était né en 1829, le doyen d'âge de l'Académie de Médecine était M. Félix Guyot, né le

21 juillet 1831, et en même temps le doyen d'élection, ayant été élu en 1878. Le célèbre chirurgien vient de suivre M. Bucquoy dans la tombe. Maintenant viennent, par rang d'âge :

|                                               |                      |
|-----------------------------------------------|----------------------|
| MM. Alexandre GUÉNIOT, né le 8 novembre 1832, | élu en 1880          |
| Emile VALLIN,                                 | — 27 novembre 1833,  |
| Louis RANVIER,                                | — 2 octobre 1835,    |
| Simon DUPLAY,                                 | — 10 septembre 1836, |
| Armand GAUTIER,                               | — 23 septembre 1837, |

Arrêtons-nous là ; les autres membres de la savante Compagnie n'ont encore que faire de lire la « Verte vieillesse » (du professeur LACASSAGNE).

Et, puisque nous sommes sur le chapitre de l'Académie, apprenons à nos lecteurs étonnés, que cinq de ses membres ne sont pas décorés de la Légion d'honneur : ce sont MM. BERTHELOT, LÉGER, MEILLIÈRE, MÉNÉTRIER et PATEIN, à qui il faut ajouter trois associés libres, MM. MESUREUR, STRAUSS et Georges CLEMENCEAU.

Par contre, l'Académie compte cinq grands officiers : MM. DELORME, ROBIN, ROUX (1), VAILLARD et VINCENT, et 22 commandeurs.

Au reste, il y aura lieu de reviser cette liste après la célébration du centenaire de l'Académie, à la fin de la présente année (2).

(*La Vie médicale*, n° 2.)

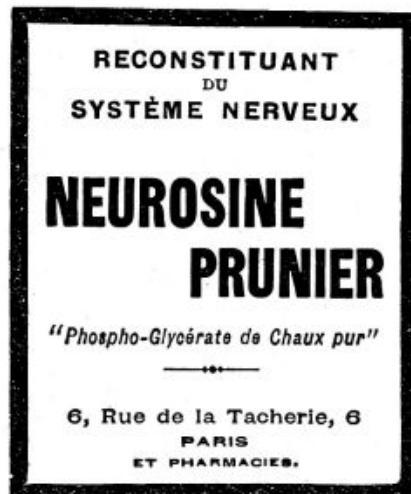
***Pour deux sandwiches.*** — A cette buvette de la Chambre des députés, qui ne fait plus ses affaires, et qui fit verser, ces temps derniers, plus d'encre que de pinard, on servait, bien avant la guerre, de fort savoureux sandwiches. Formés des plus mollets petits pains et enduits soit du plusfin beurre, soit du plus onctueux foie gras, ils étaient fort appréciés de nos honorables représentants.

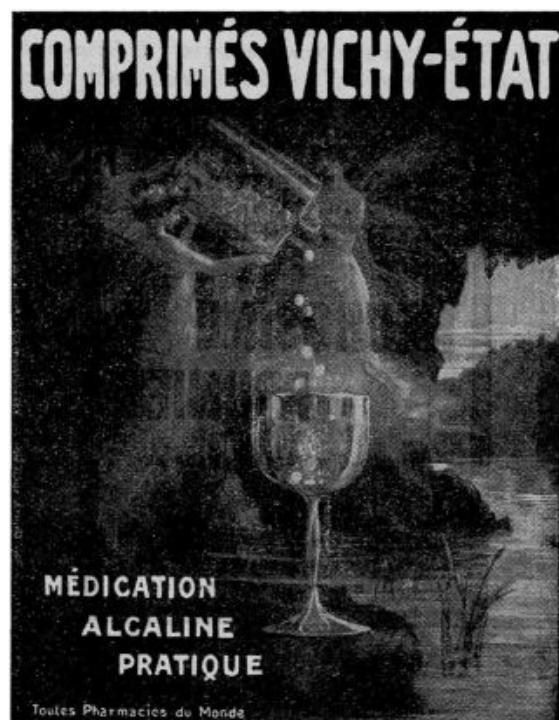
Un d'entre eux poussait l'amitié pour ces sandwiches jusqu'à en glisser deux ou trois dans la poche de sa jaquette. Hélas ! ce larcin n'échappa pas à l'œil vigilant du *Tigre*, alors député. Tout doucement, il reprit les petits pains, à la grande joie des spectateurs. Mais le député trop glouton sut à la fin qui l'avait allégé de son savoureux butin. Il vota irréductiblement contre CLEMENCEAU, et cette voix perdue, dit-on, coûta la présidence au trop malicieux prestidigitateur. (Excelsior.)

Il s'agit de la *présidence de la Chambre*. Le nom de cet amateur vindicatif est connu : c'était le Dr MICHOU, qui fut longtemps député de l'Aube, et appréciait particulièrement les sandwiches de la buvette. Celégitateur étant mort depuis plusieurs années, il n'y a aucun inconvénient à révéler son nom.

(1) M. Roux vient d'être nommé Grand'Croix.

(2) Depuis la publication de cet écho dans le journal de notre confrère et collaborateur L. NASS, M. ARMAND GAUTIER, l'éminent chimiste, est mort — et notre ami PATEIN a reçu la croix honorifique.





## PETITS RENSEIGNEMENTS

### La Maison médicale de Paris.

Le projet de création d'une *Maison médicale*, à Paris, ne date pas d'hier, s'il faut en croire notre érudit confrère et ami, le D<sup>r</sup> Julien NOIR.

... Sous l'ancien régime, la Faculté de Médecine de Paris, qui était beaucoup plus une corporation qu'un centre d'enseignement, avait, dès 1454, décidé la construction d'une *Maison médicale* qui, en 1472, fut accrue par le doyen Guillaume Bazin, et réédifiée en 1678 sous le décanat d'Antoine Le Moine, grâce à un don de 30.000 livres tournois, dû à la libéralité de Michel Lemasle, seigneur des Roches, conseiller du roi, protonotaire apostolique, chantre et chanoine de Notre-Dame. En 1744, sous le décanat de Col de Vilars, les médecins parisiens, *avec leurs propres deniers*, réparèrent leur maison et élevèrent l'amphithéâtre que Winslow devait inaugurer. Cette maison médicale, complètement restaurée, se trouve au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue de l'Hôtel-Colbert. Sa conservation et son achat par la ville de Paris ont été dus aux efforts de notre regretté Le Baron, fondateur et président du Syndicat des médecins de la Seine. Rappelons que ce fut le Syndicat des médecins de la Seine qui, continuant les démarches faites par Le Baron et désirant ainsi rendre hommage à sa mémoire, obtint la restauration de la *Maison médicale*, qui est devenue la *Maison des Etudiants*.

Il est temps, en vérité, qu'on se préoccupe de fonder à Paris, en attendant que la province suive l'exemple de la capitale, une *Maison médicale*, comme il en existe à Bruxelles, à Berlin, et peut-être ailleurs. Cette maison ne devra pas être seulement un centre de réunion, un *club* confraternel pour les médecins français et étrangers, de passage à Paris, mais un local où les diverses sociétés médicales puissent tenir leurs assemblées, abriter leurs collections de livres et d'archives. Une commission vient d'être nommée, à ce dessein, par l'*Association générale des médecins de France* ; qu'elle se hâte de déposer son rapport.

### En mémoire du Pr Chantemesse.

Nous sommes heureux d'apprendre que le fils de notre maître et ami, toujours regretté, le professeur CHANTEMESSE, vient d'être décoré, avec la citation suivante :

M. Robert Chantemesse, officier, aviateur de haute valeur. Médecin, a quitté volontairement le service de santé pour entrer dans le personnel navigant de l'aviation.

A participé à de nombreuses opérations de nuit, particulièrement périlleuses, au cours desquelles il a fait preuve du plus beau courage.

Grièvement blessé le 29 janvier 1918, en effectuant une ronde de protection nocturne (*Croix de guerre avec palme*).

Combien son père eût été fier de cette distinction ; mais le sort inexorable ne l'a pas permis.

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Les descendants de Fagon : quelles étaient les armoiries de Gui-Crescent ?* — Tout le monde connaît de nom le célèbre médecin de Louis XIV, Gui-Crescent FAGON.

Sait-on aussi bien qu'il laissa deux fils derniers du nom, car le second, conseiller d'Etat, mourut à Paris en 1744 sans avoir contracté mariage ; et l'aîné, Antoine, entra dans les ordres ? Il fut nommé évêque de Lombez en 1711, transféré à Vannes en 1719 et y mourut en 1742. Nous trouvons son nom dans un catalogue des évêques de Vannes ; il se montra, dit-on, fort entaché de jansénisme. La description de ses armes nous a paru assez curieuse pour être reproduite dans cette « Chronique » : *D'azur au lion rampant et contourné d'or regardant un mouton passant d'argent sur une terrasse de sinople, accompagné en chef à senestre d'un soleil d'or.*

Quelles étaient les armoiries du père ? Nous sera-t-il permis de rappeler également les vers composés par SANTEUIL, et qui furent gravés au bas d'un portrait de l'illustre médecin ;

*Quem sibi Rex legit medicis ex omnibus unum  
 Jam per vota, diu publica, lectus erat.  
 Quæ sortes ! quæ fata viro concredite ! Regni  
 Dam venit, a salvo principe, tuta salus.*

Dr ALF. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

*Origine d'un nom géographique.* — On rencontre, dans le sud-est de la France, des villages et des lieux géographiques portant les noms de Freinet (La Garde-Freinet, Var).

*Fraisnet, Frainet, Fraixinet, Fraissinet* : ce nom est devenu un nom de famille.

On donne comme origine à ce terme, *fraxinus ornus*, le frêne, arbre dont les feuilles ont des propriétés médicinales.

Souvent des frênes existent dans ces lieux géographiques, mais le plus souvent aussi les ruines de places fortes du temps de l'occupation arabe.

D'autre part, il y avait sur les côtes d'Algérie une tribu qui a participé aux invasions, et qui porte le nom de *Fraxnes*, d'où il sortit un chef célèbre du nom de *Fraxen*.

Un correspondant de la *Chronique médicale* pourrait-il me donner un renseignement sur ce sujet ?

Dr RAOULX (*Toulon*).

*Problème de généalogie médicale.* — A la fin de la Préface du *Traité clinique du rhumatisme articulaire et de la Loi de coïncidence des*



## DE PAR LE ROY

**N**OUS-GUY CRESCENT FAGON, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, Premier Medecin de Sa Majesté, & Surintendant du Jardin Royal des Plantes à Paris, sur ce qui Nous a esté representé que plusieurs des Ecoliers & autres frequentans l'Ecole des Plantes dudit Jardin, dans le temps des démonstrations, au lieu de suivre le Démonstrateur, d'apprendre & d'écrire sous luy les noms des Plantes, s'écartent çà & là dans ladite Ecole; y font du bruit, & empêchent ceux qui ont véritablement envie d'apprendre, d'entendre & d'écrire correctement les Leçons; marchent & sautent à travers les plates-bandes, ce qui en rompt tres-fouvent les plantes. Que d'autres voulant se faire des Herbiers, usent de plusieurs ruses pour attraper des plantes. Qu'ils se baissent, les considerent, les touchent, les goûtent, pour les mieux connoître en apparence, mais en effet pour les couper, arracher ou en recueillir les graines. Qu'ils s'attroupent plusieurs autour des Suisses & autres personnes commises par Nous à la garde de l'Ecole, pour les amuser & couvrir leur partie, argenter, ou prêfenz: pendant que d'un autre costé des gens qui leur sont affibez, coupent & emportent tout ce qu'ils peuvent. Comme il est du bien public d'arrestez ces defordres qui caucent la deltructiōn des Plantes. Nous faisons de tres-expreses défenses à tous les Ecoliers & autres frequentant ladite Ecole, de s'éloigner du Démonstrateur pendant qu'il donne les Leçons; de faire aucun bruit qui puisse l'empêcher de se faire entendre; de marcher ny de sauter à travers les plates-bandes; toucher à aucunes plantes sous quelque pretexe que ce soit, à peine d'estre chassé de ladite Ecole, & exclus pour toujours de l'entrée du Jardin Royal. Nous défendons sous de pareilles peines, aux Suisses & autres personnes par Nous commises à la garde des Plantes, de s'arrester à parler à aucun des frequentans ladite Ecole, de boire avec eux, & d'en rien recevoir. Enjoignons au Maistre Jardinier, à son Eleve, & à ses garçons mesmes s'il en est befoin, de demeurer dans l'Ecole pendant qu'elle est ouverte, tant pour la garder conjointement avec les Suisses, que pour tenir la main à l'execution du present Règlement, s'ils ne veulent estre responsables des defordres qui pourroient arriver dans ladite Ecole par la suite, & estre privez de leurs gages & appoinemens ordinaires. FAIT à Verfailles le sixième jour de Juillet mil sept cens un.

A PARIS, De l'Imprimerie de l'Veuve François Marpe, Première Imprimeur de Roy & de son Parlement. 1702.

— au nom de Guy Crescent Fagon  
Surintendant du Jardin Royal des Plantes à Paris  
et du Jardin Royal d'Enseignement à Paris  
Lequel, étant dressé en plusieurs en l'endroit  
du Jardin des Plantes et Surintendant du Jardin Royal de Paris  
à Paris le sixième de Juillet 1702.  
fais à Paris le premier Juillet 1702.

Un règlement de Fagon, Surintendant du Jardin Royal des Plantes.

(Archives du Muséum.)

*inflammations du cœur avec cette maladie*, par J. BOUILLAUD, Paris, 1840, chez Bailliére, on peut lire cette note :

L'espace ne me permet pas de citer ici tous les confrères, élèves et amis, qui, témoins assidus et en quelque sorte compagnons de mes travaux, ont, chacun suivant ses forces, prêté l'appui de leur zèle et de leur talent aux nouvelles doctrines exposées dans ce *Traité*. Tels sont, entre autres, MM. CAPURON, ce défenseur-né de tous les progrès, Jules PELLETAN, MONTAULT, RACIBORSKI, mes anciens chefs de clinique ; F. ANDRY, chef de clinique actuel, le poète du rhumatisme ; LECOUTEULX, aide de clinique ; DESCLAUX, TOURNIÉ, LEMAIRE, PEITURET, PEIXOTO, SANGUINETTI, DENISE, LALANNE, BRESSANT, NAU-THONNIER, CLEMENCEAU, CHEVÉ, SARAZIN, ED. VERGNE, COQUET-DU-SABLON, GIGON, MARANDAT, FAURE, L. CHAPEL, JALLAT, MICHEL, HENROZ, SAUSSIER, HILLAIRET, LATRANCHADE, JAMIN, PEYRAUD, FOUASSIER, CARTERON, COURTAUD, JOLLY, LEVAILLANT, MOYSEN, LALAURIE, FAIVRE, ELEY, DESPRÉAUX, RENAULDIN, GORSSÉ, BABIN, RIVIÈRE, POUMIER, CHALINE, MORESTIN, PICARD, BOSMANS, jeune homme infortuné, que la mort vient de moissonner dans sa fleur, Bosmans qui m'était si cher, et à la mémoire duquel je me fais un pieux devoir de consacrer ce douloureux souvenir.

Je dois une mention particulière à mon excellent élève M. A. FOUCART, qui m'a secondé, avec un zèle si dévoué, dans quelques-uns des travaux nécessaires à la composition de cet ouvrage.

D'abord les noms de CLEMENCEAU et de JULES PELLETAN rappellent ceux de deux politiciens. — Un major SARAZIN était directeur du service de santé à Strasbourg en 1870. Tous, nous connaissons nos contemporains FAURE, MICHEL, JAMIN, JOLLY (de Bagnoles, de l'Orne), RIVIÈRE, qui pourraient dire à la *Chronique* si ces élèves de BOUILLAUD étaient leur ancêtres.

Notre directeur si lettré pourrait nous documenter sur le poète du rhumatisme, F. ANDRY, et nous révéler son œuvre médico-littéraire. Et d'autres renseignements intéressants ne pourront pas manquer de répondre aux questions que nous posons, sans les exprimer pour ne pas allonger cette note, ou superflus comme ceux concernant HILLAIRET. Auguste BLIND (*Paris*).

*L'âme féminine et la guerre*. — Quelle modification la guerre a-t-elle apportée à l'âme féminine, plus spécialement au point de vue sexuel ? H. D'ALMÉRAS (1).

*Malaigne, synonyme de syphilis* ? — Trouve-t-on ailleurs que dans les Pyrénées le vocable *Malaigne*, employé pour celui de syphilis ?

Nous avons rencontré ce terme dans un mémoire de Ch. de BORDEU (petit-neveu de Th. de Bordeu), sur l'action des eaux de Cauterets dans la syphilis. R. MOLINÉRY (*Luchon*).

(1) Notre distingué collaborateur vient de publier un très intéressant ouvrage : *la Femme amoureuse dans la vie et dans la littérature* (Albin Michel, éditeur), dont nous recommandons la lecture à ceux de nos correspondants qui s'intéresseront à la question posée ci-dessus et qui provoquera, nous en sommes certain, une passionnante controverse. [N. de la R.]

### Réponses.

*Les idées médicales du Prince de Ligne (XXI, 451).* — Nous donnons ci-dessous de nouveaux extraits (1) des *Mémoires* de cet hygiéniste amateur, qui eut le mérite, comme son illustre devancier le maréchal de Saxe, d'être un précurseur en bien des matières qui touchent de près à notre art.

«... La farine rend trop pesant, et peut gâter à la longue les estomacs ; on devrait approfondir et perfectionner une espèce de pastille de bouillon, qui ferait de la soupe dans un instant. On devrait donner gratis au soldat du gibier, dans les pays où il y en a beaucoup. Qu'on prenne garde, pendant la paix, aux entrepreneurs toujours avides. Ils font la guerre à ceux qui viennent de la finir ; ils n'ont pas eu le temps de s'y enrichir, ils s'en dédommagent alors. Qu'on pèse avec soin le pain, lorsqu'il est depuis assez long-temps sorti du four ; qu'on examine surtout si on ne le mouille pas exprès, pour lui donner du poids.

Je suis étonné qu'il y ait des services où il n'y a pas ce qu'on appelle des chambraées. Le soldat, livré à lui pour sa nourriture, mange peu et boit beaucoup, mange tout ce qui est malsain et peu coûteux, pour boire davantage, et devient malade ou malingre.

Partout on fait manger de très bonne heure. Le soldat n'ayant pas de quoi souper, en a assez pour dépenser le reste de sa paie à boire. S'il buvait même le double, en dinant à midi, il ne serait jamais ivre. Pourquoi ne lui prendrait-on pas un kreutzer sur son prêt, pour lui régler, tous les jours, ou des légumes, ou deux verres de bière, ou un verre d'eau-de-vie ? avec les deux kreutzers et demi qu'il paie pour son ordinaire, il lui resterait encore un kreutzer et demi, dont il ferait tout ce qu'il voudrait ; ou pourquoi ne pas donner à chaque régiment, dans sa garnison, un jardin, un camp, un verger, un potager, une vigne ou une houblonnière ? Cela l'occuperait utilement, lucrative et SALUTAIREMENT.

Le chauffage est une chose intéressante. Il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas de cailloux dans les paniers de charbon de terre qu'on fournit, ils sont mis ordinairement pour y donner le poids convenu. Il faut avoir grand soin de ramasser tout ce qui se perd par la grille du fond des étuves. Le soldat, toujours attentif à se faire du tort, croit n'avoir jamais assez chaud, et fait un feu, partout où il se trouve, à se rendre malade ; cela exige bien de l'attention des officiers. Le charbon de terre est de même que ce qu'on appelle (*sic*) aussi la houille, le mince ne vaut rien. Le charbon de terre ne convient pour les troupes, que quand il est de l'espèce qui colle, parce qu'il brûle jusqu'aux cendres, et ne passe pas à travers la grille.

Celui qui est d'une qualité pierreuse et sèche, ne brûle que diffi-

---

(1) PRINCE DE LIGNE, *Mémoires et Mélanges historiques*, t. III, p. 291-293.

cilement et même d'un feu sombre ; il ne dure point, et il en faut beaucoup plus.

Les entrepreneurs achètent presque toujours celui qui se tire dans ce qu'on appelle *comble des veines*, c'est-à-dire celui qu'on tire presque sous le gazon, et qui est séparé des ouvrages par la conduite des eaux. C'est cette séparation qui fait qu'il est desséché et par conséquent d'une mauvaise qualité, mais ils le paient meilleur marché parce qu'il coûte moins à exploiter. »

L. R.

*La maladie des Scythes* (X ; XI ; XII). — On trouvera un article sur la question, dans les *Annales médico-psychologiques*, 1877, XVII, p. 161.

L. D.

*La phthiriase et les grands hommes* (VI ; VIII ; IX). — A-t-on consulté BONNAFFÉ, *Vie privée de la Renaissance*, p. 29-33 ; LE DOUBLE, *Rabelais anatomiste et physiologiste*, note 4 de la page 399 ?

Le Dr BREMOND, dans la suite de son *Rabelais médecin*, publiée dans la *Revue médicale*, a rappelé le passage de l'immortel railleur :

« C'est par adventure la cause pourquoy Herodes, le tyran et cruel roy de Judée, soy voyant près de mort horrible et espouvantable en nature (car il mourut d'une phthriasis (668), mangé des verms et des poulx, comme paravant estoient morts L. Sylla, Pherecydes (668 A), Syrien, précepteur de Pythagoras, le poète grégeois Alcman et aultres ) (668 B). »

Et notre érudit confrère commente ainsi ces lignes :

(668 A) Les trois exemples de *Sylla*, *Pherecydes* et *Alcman* sont pris dans Pline ; voici le texte du grave compilateur :

« La Phthiriase, maladie dont mourut le dictateur SYLLA, est produite par des insectes engendrés du sang même de l'homme. » *Hist. nat.*, XXVI, 86.

« Le monde des maladies est infini. PHERECIDE mourut d'une quantité de vers effroyable qui lui sortaient du corps. » VIII, 52.

« On trouve des insectes même dans la chair morte et jusque dans la chevelure de l'homme vivant : vermine dégoutante par laquelle mourut le dictateur SYLLA et ALCMAN, l'un des plus illustres poètes de la Grèce, » XI, 39.

(668 B) « Il survint au roy d'Espagne PHILIPPE II quatre apostumes en l'estomac, lesquelles ils ouvrirent afin que toutes purgeassent : et de cette mauvaise humeur il creut grande abondance de poulx de façon qu'on ne les pouvait espuiser. » BRANTOME, *Vie des grands capitaines*.

« Il ne faut négliger cette *maladie pediculaire*, car plusieurs personnes en ont été travaillées et en ont perdu la vie : HERODE roy de Judée, SYLLA dictateur de Rome ; le poète ALCMAN, ACASTUS, fils de Pelias ; PHERECIDES, théologiens ; CALYSTHÈNES, Olynthien ; MUTIUS,

jurisconsulte ; EUMY, qui fut le premier qui suscita la guerre des serfs en la Sicile, et ANTIOCHUS. » A. PARÉ, *De la petite vérole*, ch. v.

LECTOR.

— Il est, en effet, avéré qu'au temps de leur splendeur, les poux se sont permis toutes les audaces. Ils fréquentaient chez les puissants de la terre, nichaient dans les chevelures princières, cohabitaient avec des rois ; même, il y eut des poux régicides ! Car, sans parler de tant d'illustres personnages, tels que le dictateur SYLLA, le philosophe PHÉRÉCYDE, le poète ALCMAN, le jurisconsulte MUCIUS, l'historien VALÈRE MAXIME, et tant d'autres dont les noms se sont égarés, qui succombèrent sous leurs morsures, l'histoire témoigne qu'à la mort d'HÉRODE, roi de Syrie, on vit des poux sortir de son royal cadavre « comme une source de terre ». Pareillement, l'empereur ANTIOCHUS et le roi d'Espagne, PHILIPPE II, périrent victimes de ces vermineux meurtriers.

On croit, également, que les poux contribuèrent, dans une large mesure, au martyre de l'infortuné Job et que leurs cuisantes morsures s'ajoutèrent aux maux de toutes sortes dont le malheureux fut accablé.

Mais, sans remonter aux âges bibliques, on démontrerait aisément que les poux ont occupé dans l'Eglise une situation digne d'envie. On affirme qu'ils conduisirent au tombeau, entre autres sommités ecclésiastiques, le cardinal DUPRAT, ainsi que FOUCQUAU, évêque de Noyon. Sur ce dernier prélat, ils s'étaient, dit-on, acharnés en si grand nombre, qu'il fallut coudre sa dépouille mortelle dans un sac de cuir avant de l'enterrer.      Louis V.

— CHARLES II, roi d'Espagne, semble avoir été atteint, lui aussi, de la maladie pédiculaire, si nous en croyons, du moins, un annaliste de la cour d'Espagne (1) :

La folie de l'étiquette ravage les plus hautes intelligences ; favori de Charles II et tout-puissant à la Cour, le bâtard de Philippe IV, Don Juan, grand prieur de Castille, décrète que les seigneurs ne pourront faire usage du tabac ailleurs que dans l'antichambre du Roi. Les plus insignifiants détails passionnent. C'est lui qui se charge du soin de faire peigner le Roi et, comme par aventure, le peigne déplaît fort à Charles II, celui-ci disait de Don Juan : *Hastas los piojos no estan seguros de Don Juan* (2).

Docteur MABRU.

— Un évêque de Noyon assez peu recommandable, FULCHER, bâtard du maître-queux de Louis d'Outremer, « mourut au bout de 18 mois et sans plus » de la maladie pédiculaire. Il se grattait au point qu'il en était « enragé et mécréant ». On lui voyait des poux sortir de tous les points de sa peau. On essaya de le coudre dans une peau de cerf fraîchement tué, mais sans aucun succès, au contraire !

Docteur B.

(1) *La Cour d'Espagne intime*, par AUSTIN DE CROZE.

(2) « Jusqu'aux poux qui ne sont pas traquilles avec Don Juan. »

— Voici ce que nous lisons dans la « Vie domestique d'un seigneur châtelain du moyen-âge», par G. HAGEMANS, p. 85 (n).

Ce Charles de Blois, qui eut beaucoup à guerroyer pour défendre son duché de Bretagne contre les prétentions de Jean de Montfort, fut tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364.

Il était d'un caractère très loyal, d'une charité inépuisable et d'un grand courage ; mais il poussait si loin les pratiques religieuses que les seigneurs de son parti eux-mêmes disaient qu'il était plutôt né pour être moine que pour gouverner un Etat.

Il se confessait matin et soir, entendait quatre ou cinq messes par jour et ne voyageait jamais sans avoir avec lui un aumônier portant du pain, du vin, de l'eau et du feu, pour dire la messe en route. L'hiver, il faisait souvent des pèlerinages pieds nus dans la neige ; l'été, il mettait des cailloux dans sa chaussure. Il se frappait de cordes à nœuds « à faire réellement pitié et jusqu'à devenir comme vert ». Par austérité, il défendait d'ôter la vermine de son cilice. Une enquête pour sa canonisation fut faite en 1369, interrompue quelques temps et enfin reprise. Le Saint-Siège l'admit au nombre des saints et commanda que l'on honorât sa mémoire.

— Le Dr DUPOUY, dans « Médecine et mœurs de l'ancienne Rome », p. 155, consacre les lignes qui suivent à un phtiriasique de marque, dont il a été déjà question dans la *Chronique* :

Sylla, comme Marius, s'était livré à toutes sortes de débauches. Il avait un abcès dans le corps. Cet abcès vint enfin à pourrir ses chairs et à les changer toutes en poux, de manière que, quoiqu'on en établisse jour et nuit une quantité épouvantable, ce qu'on en était n'était rien au prix de ce qui s'y engendrait de nouveau par une succession continue et que ses habits, ses bains, ses purifications et sa table même étaient aussitôt comme inondés du flux intarissable de cette vermine et de cette corruption, tant il en sortait avec abondance. Il était obligé de se jeter dans l'eau plusieurs fois par jour, pour laver et nettoyer ce misérable corps ; mais tout cela était inutile, car le changement de sa chair en cette pourriture surmontait ses efforts par sa promptitude, et la quantité effroyable de cette vermine résistait à tous les bains. La veille du jour où il mourut, il s'emporta tellement contre le questeur Granius, qu'à force de crier et de se tourmenter, il fit crever son abcès et rendit beaucoup de sang. Cela ayant épuisé ses forces, il passa la nuit dans une agonie fort douloureuse.

Voilà, conclut notre érudit confrère, un bel exemple de *phtiriasis*.

Dr D.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

## Revue biblio-critique

### Histoire littéraire.

**Souvenirs de la vie littéraire**, par Antoine ALBALAT. Paris, Fayard, 1920.

Nous prenons toujours plaisir à feuilleter les pages de mémoires sur nos contemporains notoires ; nous aimons à les voir *intus et in cuto*, dépouillés de leur auréole et ramenés aux proportions humaines. A pénétrer dans leur familiarité, nous ne les en aimons que davantage.

Les *Souvenirs* de M. ALBALAT satisferont, à cet égard, les friands de détails anecdotiques sur la vie littéraire. On n'a pas oublié le tapage qu'ont soulevé, récemment, ses révélations sur MORÉAS ; qui a vu seulement déambuler ce dernier au quartier Latin, a reconnu combien sa silhouette était exactement croquée. Moréas était fier de sa santé, autant qu'il était vain de sa personne : « les médecins sont des ânes, se plaisait-il à répéter ; je sais très bien ce que j'ai ; j'ai les nerfs malades depuis l'âge de quinze ans ; moi seul je sais ce qu'il me faut. Ainsi, par exemple, quand j'ai une indigestion, il n'y a qu'une chose qui me remette l'estomac d'aplomb : c'est de manger une boîte de homard. » Mais ces bravades contre l'hygiène s'expliquent un jour ou l'autre, et Moréas, qui était taillé dans le bois dont on fait les centenaires, a de la sorte abrégé d'un bon tiers son existence.

Lisez, dans le livre de M. Albalat, ce qu'il rapporte sur HEREDIA, sur FAGUET, le Faguet intime dont il a tracé un si délicieux croquis ; sur PAUL MARIÉTON, dont il nous semble encore entendre le plaisant bégaiement ; MAUPASSANT, sur lequel il reste toujours à apprendre ; MOUNET-SULLY, que nous ne savions pas superstitieux à ce point... Mais il faudrait reproduire toutes les anecdotes dont M. Albalat s'est montré prodigue et qui font, de son livre, un régal des plus délectables.

**Le long des quais** : bouquinistes, bouquineurs, bouquins, par Charles DODEMAN. Les Editions Gallus, 15, rue de Verneuil, Paris.

On a publié maintes monographies sur les quais de Paris, sur les livres et les bibliophiles : FONTAINE DE RESBECQ, Ant. LAPORTE, OCTAVE UZANNE ont été tentés par ce sujet ; mais, à part Laporte, qui était « du bâtiment », les devanciers de l'auteur qui nous occupe étaient des amateurs.

M. Charles DODEMAN est, lui, un professionnel, et c'est sa vie de tous les jours qu'il nous conte. Et quel philosophe optimiste malgré tout, et combien amoureux de son métier ! Et, avec cela, un écrivain

de race, un coloriste qui dispose de la plus riche des palettes : lisez le chapitre intitulé : *Le temps qu'il fait*; il y a là une page sur les couchers de soleil à Paris, que *Loti* ne dédaignerait pas de signer ; nous n'exagérons rien, croyez-le. Nous vous recommandons, en outre, la lecture de : *la Journée d'un bouquiniste*, qui vaut le meilleur *HENRY MONNIER* ; *la Guerre*, ou les propos que l'on a entendus sur les quais, durant la grande tourmente : *Bouvard et Pécuchet* sont décidément immortels ! Après *FLAUBERT*, évoquons *PRIVAT D'ANGLEMONT* : encore M. Dodeman ajoute-t-il un supplément imprévu aux petits métiers de la rue, dont *Privat* s'est constitué l'historiographe.

Notre bouquiniste excelle, du reste, à croquer les silhouettes des bouquineurs qui défilent devant son objectif et, par lui, nous apprenons que nombre de nos confrères, et non des moindres, dérobent à leurs absorbantes occupations quelques instants pour musarder « le long des quais » : le professeur *PIERRE MARIE*, de l'Académie de médecine ; les Drs *HENRY DROUET* et *LONGUET* ; et, parmi les gens de lettres : M. René *VALLERY-RADOT*, le très sympathique gendre du grand *PASTEUR* ; *RAOUL PONCHON*, le joyeux rimeur ; MM. *Al. RIBOT* et *HANOTAUX*, de l'Académie française ; MM. *François de MIOMANDRE* et *ÉMILE HENRIOT* ; arrêtons-nous, car ils sont trop !...

N'avons-nous pas tous, plus ou moins, déambulé au-dessus des rives du fleuve, pour dénicher le *rara avis* qui paie de toutes les peines, quand on a l'heure de le rencontrer ?

Procurez-vous, nous vous y engageons, le livre de M. Dodeman ; ce sera, c'est déjà une rareté bibliographique, et vous risquez fort de ne pas le rencontrer de longtemps, dans cette fosse commune où échouent toutes les productions des cerveaux en gésine : la boîte des quais !

**Le Bol de Chine ou divagations sur les Beaux-Arts**, par *PIERRE MILLE*. Paris, G. Crès et Cie, 1920.

C'est toujours le même humour, la même ironie, du *PIERRE MILLE*, pour tout dire !

*Le Bol de Chine*, c'est une exquise « divagation » sur le sens du toucher, « ce sens négligé... qui supporte tous les autres » : un chapitre, intitulé : *le Chef d'œuvre*, dont feu Rodin fait les frais. Un autre chapitre nous a particulièrement retenu : *Celui qui ne réalisait pas* : il s'agit du peintre *CÉZANNE*, dont la peinture, au dire de P. Mille, « rappelle exactement les photographies d'une thèse de médecine sur les déformations de la vue chez les diabétiques. » Et *Cézanne* était précisément diabétique. Serions-nous intéressés par son œuvre, parce qu'elle est morbide ? Grave problème. « C'est qu'il y a deux siècles, on demandait à l'artiste d'être un homme supra-normal ; on lui demande, aujourd'hui, d'être anormal. » Cela ne signifie point que n'importe quel diabétique pourrait faire du *Cézanne*, pas plus que n'importe quel alcoolique serait capable de versifier comme

Verlaine ou comme Musset ; « seulement, cela peut expliquer les motifs actuels du mérite très spécial qu'on attribue à certains artistes. » Voilà, n'est-ce pas, qui est finement observé et combien juste ! Nous sommes toujours, en somme, en plein romantisme.

### Histoire.

**Histoire de la marine française**, par Charles de LA RONCIÈRE, t. V. (La guerre de Cent Ans, Colbert). Paris, Plon, 1920.

Cette publication, que l'Académie des Inscriptions a honorée, par deux fois, du grand prix Gobert, bien que ne rentrant pas dans le cadre de nos travaux, n'en offre pas moins le plus vif intérêt. Ça et là, nous y avons recueilli quelques notations, dont nous tirerons profit. Ainsi avons-nous appris, grâce à M. de LA RONCIÈRE, que M. Wilson, en croyant imaginer la *Ligue des nations*, n'a fait que rééditer un projet éclos dans la cervelle d'un contemporain de Louis XIII : « Un bourgeois de Paris, Eméric de La Croix ou Crucé, opposait à la guerre la panacée d'une Ligue des Nations, qui assurait aux peuples la *Paix universelle*, aux commerçants la *Liberté des mers* : les conflits entre peuples eussent été obligatoirement soumis à l'arbitrage d'un tribunal international séant *en territoire neutre*, à Venise... Et telle était la largeur de vues de notre Parisien... qu'il donnait au Sultan la vice-présidence du Congrès de la Paix. »

Encore une révélation : saviez-vous que NICOLAS PAPIN, conseiller et médecin ordinaire du Roy, avait avancé des fonds à une compagnie financière, qui avait fait un krach dont il fut une des plus notables victimes ? Mais que d'attachantes découvertes on fait avec un guide aussi érudit et minutieusement informé que M. de La Roncière ! Nous nous montrons vaincus des progrès réalisés par la science moderne, alors que nous ne faisons que ressusciter des inventions oubliées ou méconnues parce qu'elles étaient prématurées, tels : le cuirassé, dont le prototype, imaginé en 1671, fut condamné « comme trop faible contre les navires de guerre du temps » ; les mines flottantes dirigeables, qui n'étaient autres que nos torpilles actuelles ; jusqu'aux gaz asphyxiants, dont les Hollandais possédaient déjà le secret en 1670, mais dont ils ne se servirent point, « de peur que le mal qu'ils voudraient faire aux autres ne leur arrivât, si par malheur cela venait à crever chez eux... » Comme quoi le neuf, c'est toujours ou presque toujours du *vieux-neuf*.

**La Belle-Fille de Louis XIV**, par EMILE COLLAS. Paris, Emile-Paul frères, 1920.

Il s'agit de la femme du grand Dauphin, personnage assez effacé, dont les historiens font à peine mention ; et cependant, ce fut la mère du duc de Bourgogne, qui avait fait naître tant d'espoirs ; c'est d'elle aussi que sont issues, depuis l'année 1682, la branche ainée des Bourbons de France et la dynastie des Bourbons d'Espagne, qui règne encore sur le pays ibérique.

L'existence de la Dauphine en France fut un long martyrologue de souffrances physiques, entretenues par les fatigues de la vie de cour et les tortures de l'étiquette. Ajoutez ses nombreuses grossesses et fausses couches, et vous supputerez quelle fut la triste existence de la belle-fille du grand Roi.

Toute sa vie la Dauphine a passé des médecins aux empiriques et des empiriques aux médecins : aux prises avec de pareils adversaires, que vouliez-vous qu'elle fit ? Qu'elle mourût... Et c'est ce qui lui arriva avant l'heure : à peine elle avait 30 ans. On a prétendu que sa fin ne fut pas naturelle ; après bien d'autres, M. Collas fait justice de cette légende : la tuberculose doit seule être incriminée ; dans nos *Morts mystérieuses de l'histoire*, nous arrivions aux mêmes conclusions.

Pour nous résumer, l'ouvrage de M. Emile Collas est une monographie très poussée, écrite d'un style alerte, et dont la lecture, fort instructive, est pleine d'agrément.

**Un philosophe compatriote, Jamerey Du Val, à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche**, par M. H. PRUNIER. Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1918. Auxerre, imprimerie coopérative l'*Universelle*, 1919.

Comment ce fils de charron, qui avait appris à lire en gardant des troupeaux, arriva-t-il à être nommé bibliothécaire des ducs de Lorraine, professeur d'histoire et d'antiquités à l'Académie de Lunéville et, plus tard, directeur de la Bibliothèque impériale, à Vienne ? Cette extraordinaire odyssée nous est contée par M. H. PRUNIER, avec beaucoup d'agrément et de pittoresque dans le récit. Suivant pas à pas les *Mémoires* qu'a laissés le personnage qu'il fait revivre, et à qui son seul mérite permit d'arriver à de hautes destinées, utilisant surtout la correspondance de Jamerey Du Val, où il livre son cœur et son esprit sans souci d'une publicité posthume, M. Prunier nous fait connaître les opinions et idées de Du Val, en matière de gouvernement, d'organisation sociale, d'économie politique, de justice et de religion. Du Val était resté « peuple », même à la cour, et toujours il s'enorgueillit de ses humbles origines ; il estimait que l'agriculture, « cette aimable nourrice du genre humain », devait être particulièrement honorée ; d'autre part, il appelait de ses vœux la proportionnalité des peines aux délits, l'abolition des supplices barbares, la suppression des abus ruineux de la procédure ; en matière de religion, bien que catholique, il se rapprochait du protestantisme, blâmant certaines pratiques prescrites par l'Eglise, comme le Carême par exemple, qu'il raillait non sans une piquante ironie. Au résumé, le héros dont M. Prunier a entrepris d'écrire l'histoire, nous apparaît comme un personnage éminemment sympathique, et il ne pouvait lui échoir meilleure fortune que de rencontrer un aussi fervent biographe.

**Galliéni parle...** Entretiens du « Sauveur de Paris », ministre de la guerre, avec ses secrétaires MARIUS-ARY LEBLOND. Paris, Albin Michel.

Quelle réconfortante lecture que celle des entretiens de ce patriote, de cet admirable Français à qui Paris doit son salut ! Ah ! le général est parfois dur dans ses appréciations, et comme on reconnaît aujourd'hui sa clairvoyance ! Je détache quelques phrases, elles en diront plus qu'une froide analyse : *Les hommes politiques ne connaissent pas le peuple; ils ne se rendent pas assez compte de l'intelligence et du bon sens du peuple français.* A propos du départ des ministres à Bordeaux, Galliéni dit des Parisiens : « Ils n'étaient pas contents d'avoir vu partir tout le gouvernement... Ce départ avait été un peu expéditif. » On sent à peine percer l'amertume du dégoût, ou plutôt du dédain. L'homme d'action se trouve tout entier dans cette décision : *J'ai fait pratiquer l'économie, fermé les débits et maintenu le pain.* C'est ce qu'il appelait « la défense morale ». Anti-alcooliste déterminé, il dénonçait le mal auquel les politiciens, pour des motifs qu'on devine trop, refusent de porter remède : « Si, après la guerre, disait un jour GALLIÉNI, dans un de ces entretiens familiers avec ses secrétaires, on ne persévere pas dans ces mesures contre l'alcoolisme, ce ne sera pas la peine d'avoir résisté aux Allemands. » Mais nous sommes en bistrocratie et cela menace de durer. Il en sera ainsi tant que Galliéni sera mort. C'est quand de pareils surhommes ont disparu, qu'on mesure la perte qu'un pays a éprouvée.

**La maladie et la mort du général Galliéni**, par le Dr EDOUARD LAVAL. Paris, Perrin, 2 fr. 50.

La vérité simple, nue, dépouillée de tout artifice, voilà l'objectif de l'historien digne de ce nom : nul mieux que le Dr LAVAL n'était en mesure de nous donner un récit exact de la mort de Galliéni, puisque notre distingué confrère fut, avec le Dr MARION, l'éminent spécialiste, chargé de traiter le général dans sa dernière maladie.

Finies les légendes qui ont couru, les rumeurs qui se sont répandues dans certains milieux, où si aisément elles éclosent. Galliéni a succombé à une opération exécutée avec la plus parfaite maîtrise, avec toutes les précautions d'usage, parce qu'il était usé, usé au service de la Patrie, à qui sa noble existence a été intégralement vouée.

#### Histoire médicale.

**Rabelais médecin**; les études et les opinions médicales de l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, par le Dr Ch. François GILLARD. Suresnes, chez l'auteur ; thèse de doctorat, 1920.

Nombre de médecins se sont déjà occupés de notre confrère RABELAIS : citons, au hasard de la mémoire, KUNHOLTZ, GORDON (de

Montpellier) ; F. BREMOND, TURNER (de Paris) ; LE DOUBLE (de Tours) ; et nous-même, incidemment, *si parva licet* (1)...

Le Dr Ch.-François GILLARD ne manque pas, et nous l'en remercions, de rendre hommage aux précurseurs ; il ne prétend pas s'engager dans une voie non frayée, mais il a suivi un plan légèrement différent de celui de ses prédecesseurs.

Après avoir reconstitué la biographie de son héros, d'après les notions les plus récemment acquises, exposé le régime scolaire, l'administration et l'organisation de la célèbre Faculté de Montpellier, au moment où Rabelais y poursuivait ses études médicales, l'auteur de la thèse que nous analysons, nous fait connaître les opinions médicales de Rabelais, non pas seulement en ce qui concerne l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique, mais encore sur la déontologie : c'est la partie la plus originale de ce travail, qui témoigne d'un sens critique exercé, en même temps que de recherches consciencieusement poursuivies plutôt dans l'œuvre même que dans les gloses des commentateurs.

Notons quelques bonnes pages sur la diététique et l'hygiène, telles que les comprenait Rabelais, sur la syphilis et affections spécifiques de la peau et des os, à propos desquelles Rabelais s'est montré singulièrement perspicace et fortement en avance sur les idées de son temps. Mais, de tout cela, nous sommes depuis longtemps convaincus. L'importante contribution de M. Gillard a fortifié cette conviction et gagnera de nouveaux admirateurs à notre immortel ancêtre.

**Les Galénennes**, par L.-G. TORAUDE. Paris, Vigot frères, 1919.

Un pharmacien, à la fois historiographe des illustrations de son art, conteur exquis, juriste et poète, ce n'est point une personnalité banale !

Le livre est placé sous l'invocation de feu DANTE, dont le nom est inscrit, on le sait, sur le Registre des médecins et apothicaires de Florence ; on ne saurait choisir plus puissant patronage. Puis l'auteur entre dans le vif du sujet, et c'est la *Potion*, le *Suppositoire*, les *Mortiers*, les *Fleurs* qui sont chantés en vers de tout rythme, et sur tous les modes, sauf le mode ennuyeux.

De l'ironie, de l'humour, de la grâce et du talent : le confrère TORAUDE est un homme heureux.

(1) Nous pourrions ajouter à ces noms ceux d'ASTRUC, du Dr PAUL DELMAS (de Montpellier) ; des Drs POINTE et DREVON, de Lyon ; BÉGIN, de Metz ; ZILBIEN, de Nancy ; MAURICE RAYNAUD, MOLLET et de SANTI, de Paris ; et nous devons en oublier.

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

# LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**  
**Vin de Chassaing**  
**Poudre laxative de Vichy**  
**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**  
**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**  
**Glyco-phénique Déclat**      **Erséol Prunier**  
**Sirop phéniqué Déclat**  
**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
(MAISON CHASSAING.)

LA  
**"PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES"**



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*



*Bien exiger la marque:  
"PHOSPHATINE  
FALIÈRES"*

*nom déposé*



*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Médecine et Histoire

**L'ancienneté de la syphilis. — César Auguste, hérédosyphilitique.**

Par M. le Dr ETIENNE (de Vernon).

Si nous ouvrons le dictionnaire Larousse, à l'article « Syphilis », nous y trouvons que « la syphilis a une origine inconnue et sans « doute fort ancienne » ; mais « que c'est surtout à la fin du « xve siècle, qu'elle commence à être nettement observée et décrite « par les médecins, sans que ceux-ci, qui semblent la considérer « comme une affection nouvelle, se trouvent d'accord pour en fixer « le lieu d'origine. »

En fait, jusqu'à présent, croyons-nous, aucune observation de syphilis, sûre et indiscutable, n'a été trouvée dans la lecture des auteurs anciens.

Il est probable que la faute en est aux chercheurs qui, ne pensant qu'aux lésions cutanées des syphilis acquises, et fort peu ou pas aux formes héréditaires, n'ont pas songé dans leurs recherches à l'existence des stigmates d'hérédité, beaucoup plus faciles à décrire et à reconnaître que les manifestations cutanées.

Autant la description exacte des lésions cutanées est difficile, autant est facile la description et par suite la reconnaissance de lésions osseuses, telles que le bec-de-lièvre, la scoliose, les stigmates dentaires, etc. Aussi pensons-nous que c'est en orientant les recherches dans ce sens, qu'on arrivera à avoir la certitude de l'existence fort ancienne de la syphilis.

Un hasard heureux nous a mis entre les mains l'Histoire des douze Césars, de Suétone, et c'est la lecture de cet ouvrage qui va nous permettre d'affirmer que la syphilis existait il y a vingt siècles, et que les stigmates de la syphilis héréditaire n'ont subi aucune variation jusqu'à nos jours.

Nous y trouvons, dans les descendants, les mêmes symptômes que nous voyons aujourd'hui chez les descendants d'héréditaires et, chez le sujet lui-même, les mêmes stigmates dentaires, cutanés et nerveux, avec les poussées périodiques des troubles cérébraux et pulmonaires, qui nous sont chaque jour présentés par les syphilitiques contemporains.

Devant une telle identité de symptômes, qui depuis deux mille

ans n'ont pas varié, n'ont subi, semble-t-il, aucune atténuation et que nous retrouvons tels qu'un siècle avant l'ère chrétienne, il est permis de penser que cette syphilis, dont on ne peut préciser le point de départ, était avant la naissance du Christ une maladie ancienne, fixée dans l'espèce humaine depuis déjà longtemps, dont les réactions sur l'humanité étaient déjà très fixes, ce qui semble impliquer une certaine fixité de virulence, qui ne paraît pas avoir sensiblement varié depuis cette époque.

Pour la facilité de tous, nous prendrons comme document la traduction des œuvres de Suétone de La Harpe, refondue par M. Cabaret Dupaty, éditée chez Garnier frères.

Que dit donc Suétone ?

A la 11<sup>e</sup> ligne de la page 67, parlant du père de Caius-Julius-César-Octavius, surnommé Auguste, premier empereur romain, né l'an 63 avant Jésus-Christ, il dit :

A son retour de Macédoine, il mourut de mort subite, avant d'avoir pu se mettre sur les rangs pour le consulat.

Le consulat étant la première des dignités romaines, on peut en inférer que le père d'Auguste mourut, jeune encore, de mort subite, et nous savons combien la mort subite est fréquente chez les syphilitiques à lésions cérébro-spinales ou cardio-vasculaires.

En ce qui concerne la mère de l'empereur Auguste, la précision est plus grande encore et nous trouvons, à la dernière ligne de la page 140 et aux lignes suivantes de la page 141, ce qui suit :

Je lis dans les traités d'Asclépiade Mendès sur les choses divines, qu'Atia étant venue au milieu de la nuit dans le temple d'Apollon pour y faire un sacrifice solennel, fit poser sa litière, pendant que les autres matrones s'en retournaient ; que tout à coup, un serpent se glissa vers elle, et peu après se retira ; et qu'à son réveil elle se purifia, comme si elle sortait des bras de son mari ; que, dès ce moment, elle avait sur le corps l'empreinte d'un serpent, que jamais elle ne put effacer, en sorte qu'elle ne parut plus aux bains publics.

Faut-il voir dans la légende du « serpent » une allusion à une légèreté de mœurs de la mère de l'empereur Auguste ? Mais alors, cela suppose une connaissance déjà ancienne des relations de l'infection syphilitique avec l'acte de procréation, c'est-à-dire une connaissance de la syphilis, maladie dite vénérienne.

Ou bien, est-ce une simple légende créée par la crédulité de l'époque ?

En tout cas, un fait reste certain : l'existence de lésions cutanées, simulant plus ou moins « l'empreinte d'un serpent, que jamais elle ne put effacer ».

S'agit-il de syphilides pigmentaires crustacées, ou même de sclérodermie en bandes ? Le doute peut persister sur la forme ; où il n'y

a pas de doutes, c'est sur l'existence de la lésion et sur sa tenacité.

Or, nous connaissons tous des exemples de lésions syphilitiques aussi tenaces et qui ne paraissent pas plus retentir sur l'état général que celles décrites par Suétone.

Ce qui reste curieux, c'est la coïncidence du serpent instigateur du péché originel pour Adam et Eve, et du serpent donnant à Atia l'illusion du mari, rapportée par Suétone.

En ce qui concerne personnellement Auguste, nous lisons aux lignes 21 et 22 de la page 130 :

Les dents étaient écartées, petites et inégales...

Et aux lignes 6 et suivantes de la page 131 :

Son corps était, dit-on, parsemé de taches ; sa poitrine et son ventre portaient des signes de naissance, disposés comme les sept étoiles de l'Ourse. Des démangeaisons et l'usage fréquent d'une brosse rude l'avaient couvert d'une infinité de durillons, semblables à des dartres. Il avait la hanche, la cuisse et la jambe gauches un peu faibles. Souvent même il boitait de ce côté, mais il remédiait à cette infirmité au moyen de bandages et de ligatures. De temps en temps il ressentait une grande faiblesse à l'index de la main droite. Quand ce doigt était engourdi et raidi de froid, il pouvait à peine écrire en l'entourant d'un anneau de corne.

Rien ne manque à l'observation, les stigmates dentaires, les taches pigmentaires, les *nœvi* multiples, le prurigo avec lésions de grattage, les parésies et même l'atrophie musculaire.

Les derniers mots de la page 131 et le début de la page 132 nous apprennent que l'empereur Auguste avait aussi des maladies annuelles.

Sa santé languissait presque toujours vers l'époque de sa naissance. Il était attaqué d'une congestion pulmonaire au commencement du printemps, et le vent du midi lui causait des pesanteurs de tête. Aussi son corps affaibli ne supportait-il aisément ni le froid ni le chaud.

Nous trouvons ici décrite de façon nette la périodicité des troubles syphilitiques, ainsi que les poussées congestives périodiques pulmonaires et les céphalées.

Les lignes 17 et suivantes, de la page 138, racontent

---

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

qu'au printemps, il voyait des milliers de fantômes effrayants et de vaines chimères. Le reste de l'année, ses visions diminuaient et étaient moins frivoles.

Peut-on trouver mieux décrits les troubles psychiques périodiques, correspondant aux poussées périodiques pulmonaires de même origine, dont était affecté l'empereur Auguste?

Et si nous ajoutons les indications données par les lignes 16, 17 et 20 de la page 132, où il est dit que « ce n'était qu'à force de soins qu'il soutenait sa faible santé », et qu'il était atteint « de maux de nerfs », nous croyons qu'il soit bien difficile de décrire, même de nos jours, avec plus de précision, l'état de santé précaire, les troubles somatiques et psychiques que nous mettent chaque jour sous les yeux les anciens syphilitiques et les héréditaires.

Quels étaient les « maux de nerfs » dont parle Suétone ? Neurasthénie peut-être ? Mais nous savons aujourd'hui que la syphilis est de beaucoup la plus importante de toutes les causes qui provoquent la neurasthénie, si ce n'est peut-être pas la seule.

Quelle que soit l'interprétation qu'on veuille donner à ces faits, il semble raisonnable de rapprocher les troubles de la motilité et les troubles psychiques et d'en faire la conséquence de lésions de l'axe cérébro-spinal, qui existent toujours plus ou moins marqués chez les syphilitiques.

De la lecture et de l'interprétation d'une pareille observation, nous pensons qu'il est permis de conclure :

1<sup>o</sup> A l'existence, chez le père de l'empereur Auguste, de troubles nerveux ou cardio-vasculaires, si fréquents chez les syphilitiques ;

2<sup>o</sup> A l'existence, chez la mère, de lésions cutanées tenaces, ne paraissant pas être en relation avec des troubles graves de la santé générale, puisque sur ce sujet l'auteur est muet. Nous savons, au reste, combien sont fréquents de tels faits chez les contaminés ;

3<sup>o</sup> A l'existence, chez l'empereur Auguste, de troubles trophiques dentaires, de pigmentations de la peau, de lésions cutanées, de troubles moteurs et psychiques, permettant une longue survie (Auguste mourut à 72 ans) ;

4<sup>o</sup> Que les troubles décrits par Suétone sont nettement aujourd'hui reconnus comme causés, dans l'immense majorité des cas, par la syphilis acquise ou héréditaire.

Nous arrivons ainsi tout naturellement à cette déduction : *La syphilis existait au début du premier siècle avant l'ère chrétienne, avec les mêmes symptômes que nous lui connaissons de nos jours..*

## Médecine et Belles-Lettres

### **En lisant Apulée (1),**

par M. le Dr E. MONIN, Président de la Société des médecins humanistes.

On vient de retrouver dans les fouilles de Madaure la base de la statue d'Apulée, le maître de toute la littérature africaine... Si la statue a disparu, l'inscription, parfaitement conservée, est assez explicite : *Au philosophe platonicien, à leur chère gloire les citoyens de Madaure.*

LOUIS BERTRAND.  
(*L'Illustration*, du 7 août 1920.)

Ayant vu, dans une biographie, qu'APULÉE avait été pontife d'Esulape (le Dieu protecteur de Carthage au II<sup>e</sup> siècle de notre ère), j'avais espéré trouver dans les œuvres du célèbre rhéteur carthaginois, notamment dans ses « Métamorphoses » (alias « Ane d'or »), le seul roman latin que nous possédions, une récolte médicale assez abondante. Mon espoir a été trompé ; mais il m'est resté l'ineffable plaisir de ma lecture milésienne, plaisir que je recommande à tous les humanistes non exclusivement attachés au langage cicéronien.

Je relèverai, simplement, ici, *quod ad medicinam pertinet* (les œuvres consacrées spécialement à l'histoire naturelle et à la médecine étant, hélas ! perdues), en suivant pas à pas : 1<sup>o</sup> les onze livres de l'*Ane d'Or* ; 2<sup>o</sup> les extraits anthologiques rassemblés sous le nom de *Florides* ; 3<sup>o</sup> le traité de la *Doctrine de Platon* ; et 4<sup>o</sup> l'incomparable *Apologie*, qui dame encore le pion à nos meilleurs avocats contemporains.

**MÉTAMORPHOSES (Ane d'or). Livre I.** — Des médecins de mérite attribuent aux excès de table et à la boisson les rêves lourds et sinistres : « *Cibo et crapulâ distentos scæva et gravia somniare.* »

Le caducée du Dieu de la médecine se présente sous la forme de petites branches noueuses et hérissees, par allusion (dit FESTUS) à la difficulté de cette profession.

**Livre III.** — Il faut y lire *in extenso* l'éloge dithyrambique de la chevelure féminine ; éloge exagéré au point de nous faire croire au fétichisme, au masochisme de notre auteur...

**Livre III.** — Attribution à l'aneth, ce modeste carminatif, de propriétés magiques (?)

**Livre V.** — C'est le livre du célèbre mythe de « Psyché ». L'une des sœurs de Psyché expose qu'elle possède un mari plié et cassé

---

(1) Cf. *Chronique*, XX, 300 ; et surtout, XVIII, 88 et s.

par l'arthritisme déformant et qui, pour ces raisons, n'offre que de rares sacrifices à son sexe : « Je passe mon temps, dit-elle, à frictionner ses doigts goutteux, durs comme pierres ; je brûle mes délicates menottes à de fétides fomentations, à de sordides compresses, à de repoussants cataplasmes. Je ne suis pas sa femme, mais son infirmière : « Nec uxoris officiosam faciem, sed medicæ labriosam personam sustinens. »

Plus loin, Psyché, devenue enceinte de Cupidon, admire qu'à la suite d'une si douce piqûre, son petit ventre se soit accru du maternel fardeau : « *De brevi punctulo tantum incrementulum locupletis uteri.* »

Plus loin encore, Vénus elle-même déclare que la sobriété seule peut éteindre la flamme de l'Amour, le désarmer de ses flèches, et détruire les ardeurs de la concupiscence charnelle. Elle nomme la sobriété : *inimica mea*. Quoi de plus vrai ? Un proverbe latin dit semblablement : « A Cerere et Baccho, friget Venus. »

*Livre VIII.* — La flamme du cruel Amour est d'abord faible, elle nous charme par ses premières excitations ; mais l'usage la rend déréglée, brûlante et consumante à l'excès : « *Flamma sœvi Amoris parva primo vapore delectat : sed, fomento consuetudinis exas- tuans, immodicis ardoribus totos comburet homines.* » Rien de mieux observé.

*Livre IX.* — Apulée nous relate l'expérience antique habituelle, pour le diagnostic de la rage : présenter à l'animal un seau d'eau fraîche, et dans le cas où il manifeste répugnance et effroi, affirmer sans crainte « *noxiam rabiem pertinaciter durare* ».

*Livre X.* — Sans posséder l'art de la médecine, on peut se prononcer parfaitement sur le dépréssissement de la santé, symptomatique de la blessure de l'âme par l'amour : pâleur mortelle, regards desséchés, jarrets dérobés, sommeil troublé et non réparateur, respiration précipitée et suspirieuse, larmes faciles, fièvre parfois : « Heu ! medicorum ignaræ mentes, etc. »

Une belle pensée : « Non exitio, sed saluti hominum medicinam quæsitam esse. » La médecine a été créée non pour la perte, mais pour le salut des humains.

Apulée nous entretient de la potion sacrée, très usitée, dit-il, pour rafraîchir et purger les entrailles et la bile des épileptiques.

Cette potion avait, on le sait, l'ellébore pour base : l'ellébore, si affectionnée par les médecins grecs et romains, et qui mériterait peut-être de nos jours une réhabilitation.

Ce qui est surtout curieux dans l'*Ane d'or*, c'est que la magie la plus fantastique y coudoie, sans cesse, le réalisme de l'observateur : *veris falsa remiscet*. Comme pensée et comme style, Apulée possède la plupart des qualités et des défauts de nos décadents.

FLORIDES. — *Livre III.* — Description d'une forte entorse du tibio-tarse, contractée à la Palestre par Apulée lui-même.

Remarque de physiologie courante : Une épée brille si l'on s'en sert et se rouille inactive ; de même la voix s'engourdit, lorsqu'on la maintient dans le fourreau du silence (1). Désuétude engendre incapacité. C'est à force de crier que les tragédiens dissipent leur enrouement (conseil suivi naguère par notre regretté MOUNET-SULLY, mais non toujours avec succès !)

*Livre IV.* — Asclépiade, le plus grand médecin après Hippocrate, appliquait le vin au soulagement des malades, mais toujours en se basant sur l'étude du pouls. Histoire d'un pseudo-mort, tiré de sa léthargie par ce grand frère. « La première coupe de vin est pour la soif, la deuxième pour la gaité, la troisième pour la gourmandise, et la quatrième pour le délire. »

Ce n'est pas la condition sociale qui règle le pronostic des maladies, et la richesse est loin de constituer un obstacle à leur gravité.

**DOCTRINE DE PLATON.** — A côté d'absurdités incroyables, ce livre renferme des détails physiologiques fort curieux et fort bien observés.

*Livre I.* — L'homme raisonnable est tout entier dans sa tête ; le *ventre* ne nous représente qu'une sombre latrine, un égout de désordre et de luxure, « *deversoria nequitiae atque luxuria* ».

La *rate* est une sorte de diverticule, dont la destination est d'obvier à la plénitude du foie, de favoriser sa purification, de le garantir contre les lésions.

Si les *circumvolutions intestinales* n'étaient pas roulées en replis si nombreux, le besoin incessant de nourriture deviendrait pour nous, nuit et jour, une obsession.

Le rôle des *cheveux* est de garantir la tête contre les variations de la température.

*Livre II.* — Le *parfumeur* prétend que ses produits conservent et augmentent la beauté, alors qu'ils énervent les tissus et flétrissent la carnation (cela est encore vrai, hélas ! après 18 siècles...)

La *beauté* véritable ne consiste pas en un physique amolli dans l'inaction, épaisse à l'ombre, flasque, infiltré et sans vigueur, mais dans un corps coloré par le soleil, imbibé de lumière et solidifié par l'exercice au grand air.

**APOLOGIE.** — Dans cet ouvrage, écrit (comme l'a dit Erasme) *linguā vulpinā*, Apulée se défend victorieusement des diverses accusations calomnieuses de magie et d'immoralité, apportées contre lui devant le tribunal de Carthage. C'est, au dire de saint Augustin lui-même (qui n'aimait guère les païens), un long et éloquent plaidoyer.

Au début, il nous fait part d'une œuvre badine, accompagnant l'envoi à un ami d'une poudre dentifrice, composée de diverses drogues d'Arabie, destinées à apporter *mandiciras dentium et nitelas oris*. Il flétrit la honteuse méthode des Ibériens (encore usitée de nos

---

(1) Bien jolie expression : *Vagina silentii...*

jours dans certaines campagnes), consistant à nettoyer avec l'urine les dents et les gencives.

La *bouche*, dit-il, organe du baiser, du langage et de la prière, ne doit jamais être immonde et fétide. Presque toute notre activité sort de la palissade des dents. La bouche est l'antichambre de l'âme, la porte du discours, l'atrium de la pensée. Rien de plus ignoble, pour un homme libre, que la malpropreté de la bouche. Le crocodile lui-même ne se fait-il pas nettoyer les dents par certain oiseau du Nil (1) ?

Au surplus, voici quelques uns des vers (que je renonce à traduire), par lesquels Apulée vante à son ami les propriétés incomparables de sa poudre exotique et aromatique. Ne croirait-on pas lire une artificieuse réclame de nos journaux du xx<sup>e</sup> siècle ? *Tant plus ça change...*

*Tenuem, candicum, nobilem pulvisculum,  
Complanatorem humidulæ gingulæ,  
Converritorem pridianæ reliquie ;  
Ne quæ visatur tetra labes sordium.  
Restrictis forte si labellis riseris.*

Plus loin, notre auteur déclare qu'il aime l'art médical et qu'il l'exerce avec une certaine habileté. Il décrit, en un tableau symptomatique assez vrai, l'épilepsie observée chez un jeune esclave, Thalilus, tout en nous sortant une théorie étiologique des plus bizarres sur le *morbus sacer* ou *comitialis*. Quant au traitement, il nous vante le remède de Théophraste, la peau de lézard (heureusement détrônée par le bromure), et nous dit qu'on arrête fort bien la crise de haut mal, en crachant sur le malade étendu à terre. A mon avis, ce procédé doit ressortir à la doctrine des signatures ou du *similia similibus* : on remédie à la salivation de l'épileptique par la salivation du médecin traitant.

Ici se borne ma petite cueillette médicale dans l'œuvre d'Apulée.

#### Taine, historien physiologiste.

Dans sa séance du 11 juin 1920, l'Académie des sciences morales et politiques a entendu la lecture d'un mémoire du Dr CABANÈS, sur la méthode scientifique en histoire, et en particulier sur l'œuvre de Taine. La docte assemblée a paru prendre intérêt à cette audition, et notre rédacteur en chef a été heureux de recevoir, à cette occasion, les félicitations d'un grand nombre de membres de l'illustre corps, félicitations qui sont pour ses travaux le plus précieux des encouragements.

---

(1) Vieille fable égyptienne. Les anciens croyaient à l'absence de la langue chez les sauriens.

## La Médecine des Praticiens

### La « claudication intermittente » des organes et la Dioséine Prunier.

Le sang, liquide nourricier, apporte aux organes les éléments nécessaires à leur entretien et à leur fonctionnement. Pour remplir ce rôle, il doit satisfaire à plusieurs conditions.

Il doit d'abord avoir la *qualité*, c'est-à-dire contenir dans sa masse les matériaux que les organes y puiseront pour vivre et agir. Il doit encore avoir la *quantité*, c'est-à-dire circuler dans l'économie avec un volume suffisant pour irriguer convenablement toutes les régions, pour fournir en abondance à chaque organe les ressources qui lui sont nécessaires pour se maintenir et accomplir sa fonction.

Qu'un trouble quelconque vienne à se produire dans la qualité ou dans la quantité du sang, l'organisme en ressent aussitôt le contre-coup. Qu'un obstacle ralentisse la circulation ou diminue l'apport sanguin, les fâcheuses conséquences qui en résultent ne tardent pas à se manifester. Ces accidents offrent des caractères variables de gravité, depuis l'affaiblissement de la nutrition jusqu'à la suppression totale — mais passagère — de la fonction.

Dans certains cas, la circulation, bien qu'amoindrie, parvient à nourrir suffisamment l'organe. Mais si cet organe entre en action, il exige une plus grande quantité de sang ; il ne peut le recevoir de son artère plus ou moins obstruée : il souffre ; il doit s'arrêter, rester en repos.

Voyons ce qui se passe chez le cheval, donné comme exemple par HUCHARD. Par suite de l'oblitération momentanée ou du rétrécissement de l'aorte abdominale, l'afflux sanguin, suffisant pour assurer la nutrition des membres postérieurs au repos, devient insuffisant pour leur fonctionnement. L'animal en exercice consomme davantage, a besoin d'une irrigation vasculaire plus importante ; son artère malade est incapable de la lui procurer. Que se passe-t-il ? Après un effort, une course de durée variable, on voit le train postérieur faiblir, puis se raidir ; le cheval finit par tomber. Au bout de quelque temps il se relève, reprend sa course : les accidents se reproduisent. Cette maladie se rencontre également chez l'homme. Elle fut décrite en 1858 par Charcot, sous le nom de *paralysie douloreuse intermittente*.

Ce n'est cependant pas une question de nerfs ; c'est une affaire de circulation.

Considérons, en effet, l'artère d'une jambe, par exemple, dont le calibre est réduit ou par le spasme ou par des tissus néo-formés. Tant que le membre est au repos, il reçoit la quantité de sang nécessaire à sa nutrition : il ne pâtit pas. Mais que le sujet atteint se mette à marcher un peu fort ou un peu vite, l'apport sanguin de-

vient insuffisant, la jambe souffre, se raidit, refuse tout service. C'est *la claudication intermittente* des extrémités, des organes. « Il s'agit là d'un trouble passager de la fonction, pouvant aboutir à sa suppression transitoire et provoquée par une irrigation insuffisante. » (GRASSET).

Nous avons rencontré, récemment, deux cas de ce genre, dans notre clientèle. Une dame de 76 ans part pour la promenade en excellentes dispositions. Elle active sa marche. Elle est prise brusquement, vers le milieu de sa fémorale, d'une douleur extrêmement vive, qui la force à s'arrêter : sa jambe devient lourde, pleine de fourmillements. Quelques minutes de repos dissipent ces phénomènes, qui se renouvellent un peu plus loin avec les mêmes caractères. Un monsieur d'une soixantaine d'années éprouve les mêmes symptômes au niveau de sa tibiale, dans des conditions identiques. La tension des pédieuses a été prise. Celle du côté malade est inférieure de six degrés à celle du côté sain. Cette différence dénote le trouble circulatoire.

L'athérome est la cause principale de cette maladie. Dans ce cas, la *Dioséine Prunier* possède une efficacité remarquable.

Par son *fluor*, antitoxique puissant, elle neutralise les toxines, elle affaiblit les germes pathogènes qui causent l'athérome. Par son *fluor* encore, elle atténue la viscosité du sang, le rend plus fluide, facilite la circulation. Par ses *nitrates*, dilatateurs des vaisseaux, elle diminue ou enlève l'obstacle au cours du sang, s'oppose à l'ischémie qui arrête le fonctionnement de l'organe. Par sa *caféine à faible dose*, elle brise le spasme, qui provoque parfois à lui seul la claudication intermittente. Enfin, ses formiates et ses glycéro-phosphates remontent l'état général des malades.

La *Dioséine Prunier* prévient ou guérit la boiterie des organes, engendrée par le spasme ou l'athérome artériels.

#### La médecine en Nouvelle-Zélande.

Si nous en croyons un écho du *Mercure de France*, les médecins de Wellington, capitale de la Nouvelle-Zélande, veulent désormais être payés comptant. La guerre amène des révoltes et des changements dans les familles, le prix de la vie a augmenté ; bref, pour une raison ou pour une autre, les médecins néo-zélandais n'attendent plus la fin de l'année pour qu'on les paye.

Les médecins anglo-saxons ont du reste toujours aimé qu'on les payât comptant. Il y a un grand nombre d'anecdotes à ce sujet, voici l'une d'elles. Un jeune homme, ayant dit à un de ses amis qu'il allait consulter le médecin Clifford, mais qu'il lui demanderait crédit parce qu'il n'avait pas d'argent : « Ne t'avise pas de cela, lui répondit son camarade, car lorsqu'il est malade et qu'il se consulte lui-même sur ce qu'il doit prendre, il tire une guinée d'un de ses goussets pour la mettre dans l'autre. »

## Le Présent dans le Passé

---

### Le mal mystérieux de Gambetta.

Comment espérer qu'il y ait encore du nouveau à dire sur GAMBETTA ? N'a-t-on pas tout écrit sur sa vie et ses pérégrinations, sur sa mort et le drame qui l'a précédée ?

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de raviver une vieille et périmée légende ; on sait aujourd'hui que c'est la maladresse seule de Gambetta qui fut la cause de sa blessure, et que l'« amie » qui était aux côtés du tribun lors de l'accident, ne doit en être nullement tenue pour responsable. Voici, au surplus, le récit du propre neveu de l'illustre homme d'Etat, qui conta naguère comment les choses se sont passées :

Gambetta essayait, aux Jardies, un revolver d'un modèle nouveau, à cinq coups. Pour charger l'arme, il fallait, par un déclenchement, faire baisser le barillet et le canon à la manière des fusils Lefaucheux ; mais ce déclenchement, au lieu de s'opérer de haut en bas, s'opérait en sens contraire, de bas en haut ; une fois l'arme chargée, on remettait le canon en place par le même mouvement ci-dessus décrit.

C'est en faisant ce second mouvement que Gambetta s'est blessé à la main droite. L'arme ne fonctionnait pas très bien, une fois chargée pour la mettre en état de servir, Gambetta, voulant fermer le barillet qui résistait, empoigna la crosse de la main gauche, tandis que de la main droite il prenait le canon du revolver à pleine main, la paume de la main droite formant, pour ainsi dire, bouchon à l'extrémité du canon. Dans l'effort qu'il fit en cette position pour fermer le barillet, une balle partit, entra dans la paume de la main droite et continua son trajet dans le bras, pour venir sortir au coude. Le traumatisme eut ensuite les conséquences que l'on sait.

Du reste, la plaie était cicatrisée lorsque s'est déclarée la périphyphite qui a mis fin à la vie de Gambetta.

On connaît aujourd'hui, dans ses moindres détails, l'évolution de la maladie à laquelle a succombé l'orateur républicain ; on sait le rôle joué par les médecins, et plus spécialement par le professeur LANNELONGUE. Celui-ci a-t-il été le praticien clairvoyant et résolu qu'il assure avoir été ? Son intervention a-t-elle été, comme il l'a prétendu, entravée par l'entourage du grand patriote ? Nous avons exposé ailleurs notre sentiment à cet égard, nous n'y reviendrons pas : ajoutons seulement ce trait, qui nous a été rapporté depuis : Lannelongue, chargé par le Conseil médical qui soignait Gambetta de formuler une ordonnance, prescrivit à son obèse client... *quinze grammes de sulfate de soude !* Si le fait est exact, il donne la me-

sure de la valeur de cet éminent maître comme thérapeute. Lannelongue n'étant plus là pour justifier cette médication... homœopathique, nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister. Mais il reste des témoins qui pourraient en dire long, s'ils consentaient à rompre un silence dont ils ne se sont pas départis depuis la mort du tribun, entre autres les D<sup>s</sup> BERNE, MARTINET, WALTER... mais ils nous opposeront sans doute le secret professionnel et ils n'auront peut-être pas tout à fait raison.

On se rappelle encore les obstacles auxquels nous nous sommes heurté, lorsque nous entreprimes une enquête sur la pathogénie de la laryngite de Gambetta (1) : la plupart des confrères interviewés par nous, se refusèrent à délier leur langue ; et, néanmoins, la vérité s'est fait jour et on a fini par lire entre les lignes ce qui n'avait été que partiellement dévoilé. A ce sujet, un des maîtres, aujourd'hui disparu, qui fit partie de l'aréopage médical convoqué à Ville-d'Avray, et que nous interrogions un jour sur la nature du mal dont avait souffert longtemps Gambetta, se contenta, pour toute réponse, de nous renvoyer à la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (n<sup>o</sup> du 26 juillet 1889) ; l'observation, à l'entendre, qui y était rapportée, était celle même de Gambetta. Avons-nous besoin d'ajouter que nous laissons à feu notre éminent interlocuteur toute la responsabilité de son assertion ?

Cette observation fut prise en l'année 1873 : il s'agit d'une bronchite durant « depuis près de quinze mois », et rebelle aux traitements habituels de cette affection ; seule, la médication spécifique aurait réussi à produire, en six semaines, une guérison complète. Si l'adage *naturam morborum ostendunt curationes* peut être invoqué en cette circonstance, les conclusions découlent des prémisses.

Consignons, en terminant, une particularité que nous n'avons vue nulle part relatée. Né en France d'un père étranger, ce n'est qu'au moment du tirage au sort que Gambetta fit, le 29 octobre 1859, devant le maire de Cahors, la déclaration prescrite par l'article 9 du Code civil, acte qui lui assurait la naturalisation et la qualité de Français. Ayant perdu un œil, il fut déclaré impropre au service militaire ; s'il n'avait pas été borgne, il est probable qu'il n'aurait pas opté, au moins à cette époque, pour la nationalité française. Le père Gambetta, qui tenait, paraît-il, très fort à ses écus, n'aurait pas consenti, de gaieté de cœur, à débourser une somme relativement considérable, pour faire exonérer son fils du service militaire, et Gambetta serait, par suite, resté Italien, comme son père, *qui toujours se refusa*, malgré toutes les instances, à se faire naturaliser.

N'est-ce pas le cas d'évoquer une fois de plus l'influence du nez de Cléopâtre et du grain de sable de Cromwell sur les événements de l'histoire ?

---

(1) Cf. *Chron. méd.*, 15 février 1908.

### Le cinquantenaire de Mérimée.

Dans la nuit du 23 septembre 1870, Mérimée passait en un instant du sommeil à la mort.

Atteint de bronchite chronique avec emphysème, il alla passer, dès 1857, les hivers à Cannes, où, sur le conseil d'un médecin anglais, il se livra, « pour raffermir ses muscles pectoraux », à un sport qui n'est pas banal : il s'amusait à abattre, à coups de flèches, des pommes de pin dans les bois, « d'abord avec un arc chinois, qui lui donna des cors aux doigts des mains (sic), puis avec un arc, fort et raide, qu'il comparait à l'arc d'Ulysse et qui venait d'un chef tartare, tué à Palikao ».

Il voulut persuader Victor Cousin de se livrer au même passe-temps, mais il ne réussit à faire de lui qu'un détestable élève.

En 1868, il essaya, sans grand succès, de l'air comprimé ; puis il expérimenta toute sorte de remèdes : codéine, éther, cigarettes de stramonium, soufre, goudron, arsenic (1), etc.

Rien ne calmait la toux, ni les suffocations.

Au mois de mars 1869, il passa pour mort, au point que Guizot prononça devant l'Académie une sorte d'oraison funèbre ; le patient surmonta cette crise (2), mais pour retomber plus malade quelques mois après.

Puis ce fut la guerre : à la nouvelle de la défaite de Wissembourg, Mérimée tomba en syncope ; les revers succédaient aux revers : il fut anéanti !

Malgré tout, il espérait un retour de fortune, mais la fatalité s'acharnait sur notre malheureux pays.

Mérimée, frappé au cœur, ne devait pas s'en relever. La mort, en le libérant de ses patriotiques angoisses, mit un terme à son martyre.

(1) A l'entendre, Rousseau le nourrissait d'arsenic.

(2) Il écrivait à la comtesse de Montijo, sur le ton de la plus plaisante humeur : « Vous avez peut-être lu, dans les journaux, que j'étais mort. J'espère que vous n'en avez pas cru un mot, pas plus que moi, du reste... Le fait est que, pendant quelques jours, j'ai pu donner de grandes espérances aux candidats à l'Académie, mais j'ai tenu bon, et me voici en convalescence. » Il narguait la Camarde, qui n'allait pas tarder à prendre sa revanche.

**MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE**  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 \* à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 15 pour un litre.

### Un centenaire passe inaperçu.

Notre sympathique collaborateur et excellent ami, Ed. PLUYETTE vient de rappeler très opportunément à nos mémoires oublieuses, qu'il y a deux cents ans, « le mal qui répand la terreur »,

La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom,

débarquait sournoisement du vaisseau *le Grand-Saint-Antoine* dans le port de Marseille et ne tardait pas à faire, dans toute la contrée, les plus affreux ravages.

La poésie et les beaux-arts ont célébré cet événement ; et, à l'occasion du bi-centenaire de cette épidémie mémorable, Pluyette a eu l'excellente idée de dresser une sorte de catalogue des monuments sculptés, peintures, gravures et médailles, dont la peste de Marseille a été le prétexte.

Les Marseillais ne semblent pas s'être pressés de rendre hommage à ceux de leurs compatriotes qui se sont distingués dans ces périlleuses circonstances : ce n'est, en effet, qu'en septembre 1802, qu'à l'instigation d'un préfet du département, on songea, pour la première fois, à ériger une fontaine en l'honneur des victimes de la peste. Ce ne fut qu'en 1885 que fut dressé, avec le produit d'une souscription publique, le buste du chevalier ROZE, « volontaire du dévouement, qui fit ensevelir et ensevelit lui-même dans les antiques caveaux des remparts, plus de mille cadavres accumulés à la Tourette ».

Parmi les peintures consacrées à la peste de Marseille, signalons, d'après Pluyette, celles de Michel SERRE, élève de PUGET, qui a reproduit la peste sur le cours, et la peste sur les quais, devant l'Hôtel de ville ; ces tableaux sont actuellement au musée de Longchamp, où se trouve également le fameux tableau de de TROY, que nous avons reproduit dans un de nos récents ouvrages (1), consacré aux fléaux de l'humanité.

Au Musée de la santé, de Marseille, on conserve un tableau de Louis DAVID, à qui VIEN, directeur de l'Académie de France à Rome, avait confié l'exécution de cette œuvre. Ce tableau représente saint Roch, implorant la Vierge pour la guérison des pestiférés.

Bien connu est également le tableau, commandé en 1824 au baron GÉRARD, et offert par l'artiste à la ville de Marseille, qui l'a placé au Musée de la Santé, à côté de la toile de David. Pluyette cite encore les œuvres, relatives au même sujet, de GUÉRIN, MAGAUD, MANSIAN, J.-B. DUFFAND.

Pour le surplus, nous renvoyons au mémoire de notre érudit collaborateur, paru dans la *Revue de Marseille* (2), dirigée avec tant de maîtrise par notre confrère, le Dr CASTUEIL.

(1) *Mœurs intimes du passé*, 5<sup>e</sup> série.

(2) 28 août 1920.

# SUCCÉDANÉ FRANÇAIS

DE LA

Quinine et de ses sels

# ERSÉOL PRUNIER

(Sulfosalicylate de Quinoléine)

**Anti-grippal — Anti-infectieux interne**

---

DOSES :

**Adultes : 2 à 3 cachets par jour**

**Enfants : 1 cachet par jour**

**à prendre au cours des repas**

(Chaque cachet contient 0 gr. 25 de Sulfosalicylate de Quinoléine.)

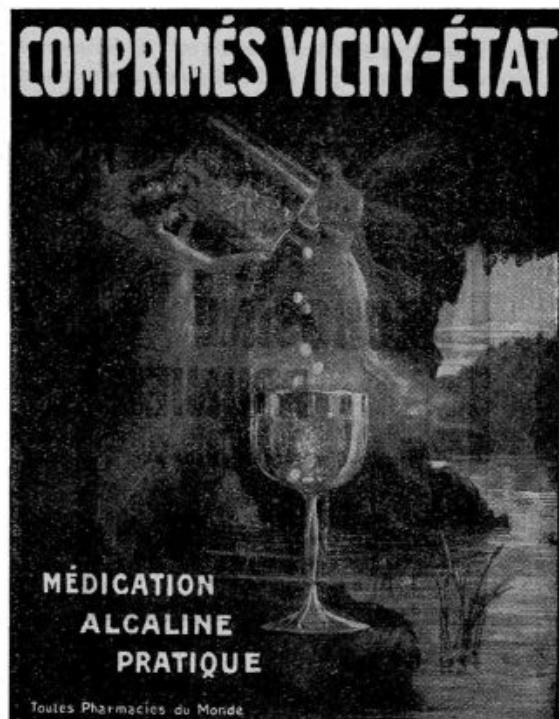
---

Echantillons à MM. les Médecins sur demandes adressées :

**6, Rue de la Tacherie, Paris.**

---

**N. B. — L'Erséol Prunier** est présenté en boîtes  
de 15 cachets.



## Echos de la « Chronique »

### Mort aux rats !

*Delenda Carthago !* Les rats n'ont qu'à se bien tenir ; on vient d'entreprendre contre ces peu intéressants rongeurs une véritable croisade d'extermination.

Que les temps sont changés ! Jadis, fait observer notre distingué confrère HENRY CÉARD, les rats, toujours considérés comme un danger public, étaient traités d'une façon moins sanguinaire : on les traquait seulement à coups de procédures ; en même temps qu'ils étaient convoqués devant les tribunaux, ils trouvaient des avocats pour plaider leur cause et justifier leurs méfaits.

Nous avons conté naguère cette réjouissante histoire (1) : c'est en servant de défenseur aux rats du diocèse d'Autun, que le fameux juréconsulte de CHASSANÉE (ou Chasseneux) fonda sa réputation.

Ce Chassanée était un habile homme, il le montra dans cette circonstance ; dans la défense de ses singuliers clients, il témoigna d'une astuce peu ordinaire.

... Pour gagner du temps et attendre que l'animosité contre les bêtes inculpées devint moins intense, il usa et abusa de maintes exceptions dilatoires. Il soutint que les rats, se trouvant dispersés dans un grand nombre de villages, une simple assignation n'avait pas été suffisante pour les avertir tous, et réclama qu'une nouvelle assignation leur fut notifiée par une publication au proche de chaque paroisse. A l'expiration du long délai ainsi obtenu, les rats, bien entendu, ne comparurent point. Chassanée excusa « le défaut », en alléguant la longueur du chemin, les difficultés du voyage, les dangers courus par les rats, car les chats, leurs ennemis mortels, les guettaient sur toutes les routes. Après bien des atermoiements, il fallut bien se résoudre à plaider. Chassanée, alors, fit valoir des considérations de sentiment, de pitié, de politique, d'héroïsme même. N'étaient-ce pas les rats qui, mangés dans les villes assiégées, conservaient aux garnisons du courage et de la vigueur (2) ?

On ignore quelle fut la sentence rendue par l'official d'Autun ; ce que l'on sait toutefois, c'est que les rats furent sauvés de l'excommunication, et ce résultat, leur avocat d'office pouvait s'en attribuer la gloire, car sa plaidoirie avait fait, paraît-il, sensation.

Autre temps, autres mœurs !...

(1) Cf. *Indiscrétions de l'Histoire*, 5<sup>e</sup> série.

(2) HENRY CÉARD, *loc. cit.*

**DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES**  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

## *Informations de la « Chronique »*

### **Deux glorieux disparus.**

Le professeur ARMAND GAUTIER, dont la mort survenue, inopinément pendant la période des vacances, a surpris ses nombreux admirateurs et amis, était, parmi nos savants, un de ceux dont la France avait le droit d'être le plus fière. Après PASTEUR et BERTHELOT, nul n'eut plus de popularité que l'illustre chimiste. Quelqu'un l'avait surnommé le *Wabwic* de la thérapeutique : n'est-ce pas lui, en effet, qui mit sur le trône les cacodylates, puis les méthylarsinates ?

Ne lui doit-on pas, en outre, d'avoir montré l'importance, en biologie, des ptomaines et des leucomaines ? Ce qui est moins connu, c'est que, le premier, Armand Gautier proclama, dès 1883 : « La maladie est une intoxication » : on sait le chemin que cette formule a parcouru depuis !

Des considérations théoriques sur le rôle de l'azote et du phosphore dans la cellule vivante, conduisirent A. Gautier à rechercher et à découvrir, dans cette dernière, la présence de l'arsenic à l'état normal. Nous n'avons pas besoin de souligner l'importance de cette découverte pour la médecine légale.

En chimie organique, on lui doit la classe nouvelle des carbylamines, sortes de paradoxes chimiques ; en chimie minérale, ses travaux sont tellement considérables, qu'un volume ne suffirait pas à en donner même un résumé analytique.

Ses études sur la vinification, sur la coloration artificielle des liqueurs fermentées, sur les vins de liqueur et alcoolisés, sont connues et appréciées de tous les œnologues.

Enfin, rappelons ses nombreux mémoires d'hygiène, ayant trait à l'alimentation rationnelle, aux régimes, au saturnisme, etc.

• •

Il y a quelques années, en vue de la reconstitution de son *curriculum*, nous avions l'occasion de nous entretenir avec le savant disparu, qui voulut bien, dans l'abandon d'un entretien amical, nous conter ses débuts.

Il avait commencé ses études à Sainte-Barbe, alors dirigé par le proviseur BLANCHET. A un moment, il fut menacé de perdre la vue : on l'adressa au chirurgien VELPEAU, dont il se rappelait encore « les sourcils ardents, les yeux violents ». — « Jeune homme, lui dit Velpeau, vous n'êtes pas fait pour vivre à Paris ; il faut rentrer chez vous. » Il avait l'intention de se présenter à Polytechnique, il dut renoncer à ses espérances. — « Puisque tu ne peux plus suivre de cours, lui écrivit son père, reviens à Montpellier, et au bout de l'année tu me diras ton goût ; je te donne six mois pour te dé-



Professeur ARMAND GAUTIER.  
(Cliché de la *Pratique thérapeutique*, de Paris)

(Cliché Pirou.)

cider. » Il suivit, à l'antique Université, l'enseignement de trois Facultés, et le temps révolu, il fit choix de la médecine. « Fais des sciences, lui avait dit son père, mais pas de pratique. » Docile à ce conseil, il opta pour la chimie.

Il eut pour premiers maîtres BÉCHAMP et BÉRARD : ce dernier, très réputé, élève de CHAPTEL, avait importé la chimie industrielle dans le Midi. Docteur de Montpellier, Gautier revint à Paris et se présenta, en 1863, au laboratoire de WURTZ, qui l'accueillit avec la plus vive sympathie. En 1871, Wurtz fit créer le laboratoire de chimie biologique, et dès lors Gautier s'engagea dans cette voie. Il prépara sa thèse de docteur ès sciences chez Henri SAINTE-CLAIREFEVILLE, qui le fit nommer sous-directeur de laboratoire à la Sorbonne, avec SCHUTZENBERGER comme directeur.

Armand Gautier était taillé pour devenir centenaire : il aimait à raconter que son grand-père avait atteint le siècle ; encore ses jours avaient-ils été abrégés par une médication intempestive ! Il rappelait encore que, fils de médecin, son père s'était beaucoup occupé de son éducation, et que c'est dans la bibliothèque paternelle qu'il avait découvert le *Génie du christianisme* et le *Contrat social*, dont la lecture avait fortement influé sur son jeune esprit ; puis, un jour, un dictionnaire de médecine lui étant tombé entre les mains, il avait fait sa joie des articles de LITTRÉ sur les contagions et les épidémies, de ceux d'ANDRAL et de CHOMEL, sur la pathologie générale ; mais sa vocation ne lui n'était pas encore révélée : ce n'est que lorsqu'il fut nommé préparateur de chimie, que le laboratoire remplaça la bibliothèque, et qu'il renonça définitivement à la médecine, pour pénétrer dans le domaine de la science pure.

Nous avons noté plus haut les grandes étapes de la glorieuse carrière qu'il a parcourue. Ce n'est pas, comme il le prétendait modestement, son heureuse fortune, mais bien un labeur inlassable qui le porta au faite de la réputation et des honneurs.

\*\*

Le professeur GUYON, qui a suivi de près le professeur Gautier dans la tombe, était un des doyens de notre profession : il était dans sa 90<sup>e</sup> année, lorsque la mort est venue le prendre.

Qui de nous ne connaît, au moins de vue, cette silhouette élégante, ce masque grave et impassible, cette physionomie rayonnante de bonté, malgré son flegme apparent et son habitus sévère ?

Particularité ignorée de ses biographes, Guyon avait été destiné par sa famille à entrer dans l'Administration des contributions indirectes ; lorsqu'il connut les invariables beautés de la carrière où il allait entrer, il devint étudiant en médecine.

La vie de Guyon prête peu à l'anecdote ; il en est une, cependant, que nous devons à notre ami L. NASS, et qui le montre sous un jour assez imprévu.

Il avait été appelé, certain jour, chez un monsieur très riche, que nous nommerons le comte X... et qu'il avait reconnu être atteint de calculs vésicaux. L'opération était indiquée, il la proposa. Le client consentit, mais fit la grimace devant le prix demandé, 5.000 fr. Il demandait à réfléchir.

Quelques jours après, Guyon voit s'avancer, à sa consultation de Necker, un cocher assez mal vêtu, dans lequel, surtout après examen des parties en cause, il reconnaît son client, déguisé avec les frusques d'un domestique. Il ne dit rien, reçoit le malade dans ses salles, l'opère quelques jours après, comme lui seul savait le faire.

La guérison obtenue, il s'approche du lit de l'ex-lithiasique et lui dit tout bas : « Vous êtes en parfait état et vous pouvez rentrer chez vous. Seulement, c'est 6.000 fr. pour les pauvres, sans quoi tout Paris saura demain que M. le comte X... a usurpé, à l'hôpital, la place d'un indigent. » Inutile de dire que le chirurgien n'aurait jamais commis cette violation du secret professionnel, mais le malade eut peur et paya les 6.000 fr. demandés, que des nécessiteux se partagèrent.

Guyon, en racontant l'anecdote, se montrait tout heureux du bon tour qu'il avait joué au Crésus.

#### La marche sur la pointe des pieds.

T'est la danse nouvelle  
Made-moi-selle !

comme on chantait naguère dans les carrefours de la Ville-Lumière.

Nouvelle, en est-on bien sûr ? Voici, en effet, ce que nous révèle un journal de vulgarisation médicale, vieux de trente ans (1), que nous nous amusions à feuilleter pendant les vacances :

Les épaules rondes correspondent presque inévitablement à des poumons faibles ; mais on peut porter remède à cette difformité, par cet exercice simple et facile : s'élever sur les orteils lentement, dans une position perpendiculaire, plusieurs fois par jour... Laissez tomber les bras le long du corps, développez la poitrine dans toute son extension musculaire, rentrez le menton. *Elevez-vous lentement sur la pointe des pieds à la plus grande hauteur possible, afin d'exercer tous les muscles des jambes et du corps... répétez cet exercice d'abord sur un pied, puis sur l'autre.*

M'est avis, après cela, que notre confrère GAUTIEZ n'a pas inventé grand'chose.

---

(1) *Journal de la Santé*, 20 décembre 1891, p. 816.

## Echos de Partout

*La journée du Président Wilson.* — Levé à 7 heures, le président se met aussitôt à sa toilette, à laquelle il consacre une bonne demi-heure. Détail important et concluant : il se rase lui-même, avec un « safety razor », cela est vrai, mais sans le secours d'un barbier.

La paralysie du côté gauche disparaît donc rapidement, M. Wilson sort de son cabinet de toilette président toujours élégant, et, sans transition, il se livre activement aux exercices physiques, à la gymnastique, plutôt, qui lui sont prescrits par le docteur-amiral, son fidèle GRAYSON.

Le président s'entraîne sérieusement : il marche, s'assoit, se lève, marche de nouveau, gravit et descend les escaliers. Ce dernier exercice est surtout recommandé par le docteur de la Maison-Blanche, car c'est sur lui que compte l'amiral Grayson, pour chasser définitivement le reste de l'impotence présidentielle. Mais comme tout danger n'est pas complètement écarté, un domestique galonné accompagne toujours le malade.

A 8 heures, petit déjeuner, très copieux. L'appétit du président est bon, et le repos aidant, il dépasse maintenant son poids normal. Cent soixante dix-neuf livres, accuse la balance.

A 9 heures, M. Wilson pénètre dans son cabinet de travail. Pendant deux heures et demie, il signe et annote. Il signe les papiers d'Etat et la correspondance préparée par M. Tumulty. Il sténographie parfois quelques-unes de ses pensées, qui sont ensuite transcrrites par un secrétaire particulier. Le président paraît avoir retrouvé sa force de concentration mentale, et au dire de ses familiers, il jouirait pleinement de ses facultés. En conseil des ministres, cette stabilité mentale s'affirmerait de plus en plus. Il les préside tous et égaye souvent ses secrétaires par son humour et ses anecdotes.

Avant le repas de midi, le président fait environ une demi-heure de chaise longue au soleil, sur la terrasse méridionale de la Maison-Blanche. Alors il parcourt les journaux, très rapidement, car il posséderait la faculté, ordinairement réservée aux journalistes, d'extraire la substance d'un article par un simple coup d'œil sur le titre et les débuts d'alinéas. Le lunch, pris en compagnie de Mme Wilson, est vite expédié, et l'on sort de la salle à manger pour monter en auto.

De retour au palais, le président reprend ses exercices physiques de la matinée, marche, escalier, etc., puis il se renferme dans son cabinet pendant une heure.

L'entraînement mental est aussi prescrit et réglémenté par le docteur Grayson, lequel maintenant est pleinement satisfait des progrès accomplis par son patient.

(*Le Matin*, 20 septembre 1920.)

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Nos bons Samaritains.

Parmi les citations parues à l'*Officiel* du 17 juillet 1920, nous sommes heureux de relever celle d'un de nos confrères helvétiques, qui s'est particulièrement distingué dans la dernière guerre. Nous transcrivons :

« Par décret du président de la République, des 30 avril... et 16 juin 1920, la médaille d'argent de la Reconnaissance française est conférée à M. STAUFFER, Henri-Adolphe, de nationalité suisse, docteur en médecine. N'a pas cessé de prodiguer des soins assidus aux internés français à Aigle et aux Diablerets, ayant poussé le dévouement jusqu'à abandonner sa clientèle et sa demeure à Neuchâtel. »

Notre vieil ami BROCHIN, qui bien que septuagénaire, s'est dépensé sans compter au lit de nos blessés, a obtenu une médaille de bronze.

A nos deux confrères nous adressons nos plus cordiales et sincères félicitations.

### Dernier écho du Congrès de Monaco.

C'est volontairement que nous nous sommes abstenu de parler du *Congrès de Monaco*, dont si déplorable fut l'organisation (1), mais voici que nous parvient le numéro spécial d'un superbe magazine, consacré à ce Congrès, et qui nous fait un peu regretter notre ostracisme. Du moins, cette publication nous permet elle de rendre hommage à son initiateur, M. Gaston STALINS, qui a su réaliser une œuvre d'art parfaite de tous points. Intérêt du texte, luxe des illustrations, jusqu'à l'humour qu'attestent de spirituelles caricatures, tout se trouve heureusement allié dans ce fascicule, à lire et à conserver. (*La France*, numéro d'avril-mai 1920, 7, rue van Lérius, à Anvers, 2 fr. 50.)

### Cours de pathologie historique (1920-1921).

Ce cours, inauguré par notre rédacteur en chef à l'*Institut des Hautes Études* de l'Université de Bruxelles, en 1919-1920, sera repris, le mardi 16 novembre prochain. Il comprendra, comme celui de l'an dernier, six leçons, accompagnées de projections, qui auront lieu aux dates suivantes : 16, 17, 20, 23, 24 et 27 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, 67, rue de la Concorde, à Bruxelles. Le Dr CABANÈS traitera, cette année, de *l'hérédité morbide, dans ses applications à l'histoire : Charles-Quint, son ascendance et sa descendance*.

Nos confrères de Belgique sont particulièrement invités à ces conférences, et nous serons heureux de saisir cette occasion de renouer les liens, de plus en plus solides, de l'amitié franco-belge.

---

(1) Nous faisons une exception en faveur de notre collaborateur, R. MOLINAT, dont l'exposition rétrospective fut justement remarquée, et valut à notre confrère et ami les félicitations unanimes de ses visiteurs.

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*La prière des Juifs de Metz.* — Dans une lettre de la reine MARIE LECKZINSKA au duc de LUYNES, en date du mardi 29 décembre 1750, je trouve la phrase suivante : « Dites de ma part à M<sup>me</sup> de Luynes (elle souffrait de la petite vérole), que je finirai par faire une prière pour elle, comme celle que les juifs de Metz firent pour le roi, où tous les membres et arrières furent compris, afin de ne rien oublier... »

A-t-on conservé la teneur de cette bizarre prière ?

D<sup>r</sup> MONIN.

*Une ostéomalacie historique.* — Le duc d'AIGUILLON, qui succéda à CHOISEUL, au ministère de 1771, mourut en 1782, à 62 ans, les os liquéfiés, « les os comme de la cire pendant la canicule » (SOU-LAVIE, *Mém. du règne de Louis XVI*, I).

Connait-on d'autres personnages qui furent affligés de cette assez rare maladie ?

D<sup>r</sup> MONIN.

*L'expression « comer » est-elle usuelle dans certaines régions ?* — Je vous livre deux petits faits. A vous de voir s'ils sont susceptibles de vous intéresser.

Appelé récemment à voir un enfant dans mon canton, je demandai de quoi il s'agissait. Il me fut répondu : « Je ne sais pas trop, mais il ne fait que « *comer* ». Et je constatai que l'enfant était en état de torpeur, voisin du « *coma* ». A vrai dire, en quinze années de pratique dans cette région, c'est la seule fois que j'ai entendu employer ce terme. Serait-il particulier à notre coin ? Je l'ignore. De même, je dois ajouter que la personne qui l'a utilisé est d'un village où je vais très rarement.

*Les pierres purgatives familiales.* — Récemment, un de mes amis, notaire, m'a affirmé qu'il y a quelque 25 ans, faisant un inventaire, il avait trouvé dans une armoire, enfermée dans un flacon, une sorte de pierre, de la forme et de la grosseur d'une olive, d'un gris brunâtre. Ayant demandé ce qu'était ce corps, on lui dit que c'était une « *pierre purgative* ». On a même dû ajouter : « *familiale* ». On l'absorbait et on la cherchait dans les selles jusqu'à récupération. On la lavait et elle attendait que quelqu'un en eût besoin. Je dois ajouter que mon beau-père, originaire de la région, et médecin depuis plus de quarante ans, n'a jamais rien connu de pareil. S'agit-il d'une fumisterie faite à l'excellent tabellion ; ou y a-t-il quelque chose de vrai dans cette histoire ? Et alors de quoi s'agirait-il ?

D<sup>r</sup> MIGNARDOT,  
Andelot (*Haute-Marne*).

*Quelle est l'origine du mot « pierreuse » ? — On a lu, dans cette revue, celle qu'a donnée M. le Dr E. CHEVALLIER, dans sa savante monographie sur la Prostitution ; voici, d'autre part, celle que nous trouvons dans un ouvrage généralement estimé : E. BEAUREPAIRE, la *Chronique des rues*, p. 36 :*

... Le grand égout, suivant la direction des rues actuelles Richer et des Petite-Ecuries, promenait ses eaux fangeuses.

Le soir venu, la région était aussi dangereuse que maussade ; les *mauvais garçons* venaient y rejoindre les filles qui, le jour, se cachaient dans les carrières de Montmartre : d'où le nom de « pierreuses », qui sert encore à désigner certaines d'entre elles.

A-t-on d'autres explications à proposer ?

A. V.

*Vocations déterminées par la maladie. — On rappelait récemment, dans un article sur « les Idées et l'Influence de TREITSCKE » (*Mercure de France*, 1<sup>er</sup> octobre 1915), que « le cours naturel des choses eut assurément fait de lui un soldat, si la maladie dont il fut victime dans son jeune âge n'eût donné à sa carrière un tour différent. Après une atteinte de petite vérole survenue en 1842, le jeune Treitscke conserva un désordre sérieux dans les oreilles qui, avec le temps, dégénéra en surdité complète. La carrière militaire, de ce fait, fut fermée pour lui, et toute son énergie se dépensa dans l'étude. »*

N'en a-t-on pas conté autant de VAUVENTARGUES ?

L. R.

### Réponse.

*La fièvre quarte et le quinquina* (XXVII, 216). — Au sujet de la fragilité de la fièvre quarte, je signalerai au Dr TREILLE un vieux proverbe languedocien qui dit :

*Fèbrés cartáños noun fan sounda campanos.*

Les fièvres quartes ne font pas sonner les cloches, c'est-à-dire n'entraînent pas la mort.

Le paludisme était fort répandu autrefois, non seulement dans le midi de la France mais aussi dans le sud-ouest ; c'est la route qui a assaini le pays, infecté par les plaques d'eau des vieux chemins et les fumiers croupissants, dans les rues de tous les villages.

D'ailleurs, nos ancêtres connaissaient le danger des terres remuées contaminées : un vieux proverbe, patois encore, dit en effet :

*En terro qué flairé, noun boutés toun arairé.*

En terre qui sent, ne mets pas ta charrue.

Dr GRENIER DE CARDENAL (*Argelès*).

## Chronique Bibliographique

**Catherine de Médicis (1519-1589)**, par Jean H. MARIÉJOL.  
Paris, Hachette, 1920.

N'allez pas chercher dans les histoires officielles un portrait vrai de CATHERINE DE MÉDICIS, vous ne l'y rencontrerez pas.

S'il n'est personnage qui n'ait été plus décrié par les historiens, tenez pour certain que la Saint-Barthélemy en est la cause. Mais ce crime mis à part, — auquel il ne serait pas malaisé de trouver des circonstances atténuantes, — quelle souveraine a fait plus grande figure ?

Qu'on la juge comme épouse ou comme veuve, aucune calomnie n'a pu mordre sur la pureté de ses mœurs. De la mère et de la grand'mère, nous avons dit ailleurs (1) les vertus. Les Arts et les Lettres ont trouvé en elle une protectrice éclairée ; ses qualités d'« homme d'Etat » ne sont plus à vanter ; quant à son habileté, son activité, sa passion à exercer sa charge, sa volumineuse correspondance suffirait à les attester.

C'est surtout à cette source incomparable de documentation, qu'a puisé le nouvel historien de Catherine de Médicis, M. Jean-H. MARIÉJOL ; mais il n'a négligé pour cela aucune autre information de nature à l'aider dans la tâche, qu'il s'est assignée, d'éclairer, à la lumière des documents les plus sévèrement contrôlés, la psychologie de cette femme remarquable, qui, née d'une Française, aimait passionnément la France.

Que cet esprit, fertile en ressources, ait présenté quelques lacunes, c'est l'humaine condition ; qu'elle ait manqué d'esprit de suite, que l'amour maternel ait été le « mobile dirigeant et quelquefois exclusif et aveugle de sa politique », qu'elle ait eu le tort grave de ne pas persister dans ses sentiments très réels de tolérance, on ne peut qu'en convenir ; mais qui n'a, en ce monde, ses défauts ?

Du travail impartial, si objectif, de M. MARIÉJOL, on retire cette impression, que Catherine de Médicis, sans être complètement innocente du forfait qui lui est imputé, ne doit pas être, *ipso facto*, rangée au nombre des Réprouvés de l'histoire. Ce n'est peut-être pas une réhabilitation absolue, mais c'est un acheminement à une justice moins sommaire que celle qu'a consacrée une longue tradition.

**La femme amoureuse dans la vie et dans la littérature**, étude psycho-physiologique, par Henri d'ALMÉRAS. Paris, Albin-Michel, 1920.

On ne pourra pas reprocher à l'auteur de farder la vérité ; c'est un misogynie déterminé, qui ne se pique pas de galanterie à

(1) Cf. *Légendes et curiosités de l'histoire*, 3<sup>e</sup> série, chapitres iii et iv.

l'égard du sexe prétendu faible, oh ! que non pas ! Certes, il reconnaît qu'il existe « de délicieuses jeunes filles, purement et tendrement dévouées ; d'admirables épouses, uniquement éprises de leur mari » ; des mères inconsolables de la perte d'un fils cheri ; mais combien d'autres femmes pour qui « la guerre ne fut qu'une émancipation, une longue période de *vacances passionnelles* ». Telles, par exemple, « toutes ces demi-vierges ou quart-de vierges, qui cherchaient des maris ou des amants dans les hôpitaux ou ambulances ».

Pour beaucoup, tout soldat était un héros, et l'homme revêtu d'un uniforme exerçait sur elles un prestige incontestable. « L'horreur que la femme a pour la guerre ne l'empêche pas de se sentir entraînée vers le soldat qui vit de la guerre (et qui en meurt aussi). » A quoi tient ce prestige du militaire ? M. Henri d'ALMERAS le dit crûment : « La femme dans le soldat voit, à tort ou à raison, le meilleur mâle. » Et à l'appui de cette thèse, notre sympathique confrère ès littérature cite de nombreuses anecdotes, que lui ont fournies les multiples mémoires, carnets de routes, etc., de soldats ou d'officiers, vains de leurs bonnes fortunes.

Un chapitre, particulièrement attrayant, est consacré aux ribaudes et autres coureuses d'armée, qu'on signalait déjà dès l'époque des Croisades !...

Quelles modifications la guerre a-t-elle apportées dans l'âme féminine ? Grave problème, que l'auteur étudie avec une rare pénétration psychologique, et sur lequel nous ne pouvons nous étendre dans une simple analyse bibliographique. Le mieux est de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même ; il ne sera pas déçu, nous le lui promettons. Avec M. d'Almérás, on ne s'ennuie jamais.

**L'hérédité romantique dans la littérature contemporaine**,  
par Louis ESTÈVE, 2<sup>e</sup> édition. Paris, A. Maloine et fils, 1919.

Dès les premières pages de cet opuscule, il apparaît que l'auteur, en essayant de s'initier aux arcanes de notre art, emploie improprement certains termes de notre vocabulaire, sans toujours en saisir le sens. Le sujet qu'il s'est proposé de traiter n'est pas, à véritablement parler, bien neuf : avant lui, RÉGIS, TARDIEU, DUMAS, LE SAVOUREUX (dont il n'a pas l'air de connaître la remarquable thèse sur le spleen), P. VOIVENEL, et combien d'autres, l'ont traité *scientifiquement* ; M. L. ESTÈVE semble leur préférer MAX NORDAU : il retarde légèrement.

Assurément, cette brochure est le fruit de lectures considérables, elle fourmille de citations ; mais quel style, grand Dieu, quel style ! Nous confessons que le courage nous a manqué, pour aller jusqu'au bout.

**L'Ame du chirurgien**, par le Dr J.-L. FAURE ; préface de PAUL BOURGET. Paris, G. Crès et C<sup>ie</sup>, 1920.

« Qu'il ait reçu le don du style avec le don médical, et qu'il

se raconte sincèrement et brièvement, — c'est le cas pour *l'Ame du chirurgien*, — nous aurons là un document unique, un témoignage sans analogue sur cette espèce mentale... que constituent les médecins-nés. »

Un homme d'action qui se regarde agir et sait rendre ses impressions, lorsqu'il possède un talent d'écrivain, quelle rare fortune ! Le professeur Jean Louis FAURE est un de ces privilégiés ; c'est à la fois un maître dans l'art d'écrire et un maître dans l'art d'opérer ; ses pages sur la psychologie du chirurgien resteront, parce que, comme le disait, je crois, Chateaubriand, nulle production littéraire ne survit que par le style.

**Curiosa de médecine (sic)**, par le Dr G.-J. WITKOWSKI. Paris, Le François, 1920.

L'auteur se vante de ne pas appartenir à la *Société des médecins humanistes* : on s'en douterait au seul titre de son livre, si on peut appeler livre cette *olla podrida*, où notre confrère a épanché sa bile recueîte de compilateur méconnu.

A propos d'un autre de ses volumes, nous lui avions appliqué le qualificatif de *HOMAIS* ; n'ayant entendu que vaguement parler du personnage immortalisé par FLAUBERT, le Dr Witkowski — c'est lui-même qui nous le confesse — recourut à LAROUSSE, où il lut cette définition : « *HOMAIS*, un imbécile compliqué d'un demi-savant. » Evidemment, LAROUSSE exagère...

**Annuaire de la Société française de publicité médicale, pharmaceutique et para-médicale**, édition de 1920. Paris, 49, rue Geoffroy-Saint Hilaire (V<sup>e</sup>).

Cet *Annuaire* ne comporte pas seulement les listes des médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes et sages-femmes, mais tous les renseignements, toutes les adresses utiles au monde médical. A signaler particulièrement : les études sur les accidents du travail, actes de l'état civil, aliénés, assistance aux femmes en couches, assistance médicale gratuite, assistance publique, etc. ; les listes des thèses soutenues devant les Facultés françaises, depuis 1914 ; des médecins sanitaires maritimes, des médecins spécialistes, etc.

Cet *Annuaire* met au point la question des diplômes d'Université et donne la liste des étrangers munis seulement de ce diplôme et dont certains, malgré les règlements, exercent en France ; la liste des spécialités pharmaceutiques ; la liste des stations thermales et climatiques de France, avec une étude sur chaque station, étude illustrée de photographies ; les listes des fournisseurs des médecins, pharmaciens et dentistes, etc., etc.

Cet *Annuaire* est vendu à la Société française de publicité médicale, pharmaceutique et para-médicale, 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (V<sup>e</sup>), au prix de : broché, 25 francs, relié : 30 francs.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- ALBALAT (Antoine). — *Souvenirs de la vie littéraire*. Arthème Fayard et Cie, éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, Paris.
- BUNAU-VARILLA (Philippe). — *La grande aventure de Panama*. Plon et Nourrit, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, Paris.
- AIMES (A.). — *La pratique de l'héliothérapie*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- SÉCELLE (P.) et DEKOCK (A.). — *L'Education des enfants anormaux et arriérés*. Maloine, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- COLLAS (Emile) — *La belle-fille de Louis XIV*. Emile-Paul frères, éditeurs, 100, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
- RONCIÈRE (Charles de la). — *Histoire de la marine française*. Plon et Nourrit, éditeurs 8, rue Garancière, Paris.
- LE GENDRE et H. RIBADEAU-DUMAS. — *Déontologie et Jurisprudence médicale*. Maloine, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- MARIÉJOL (Jean-H.). — *Catherine de Médicis (1519-1589)*. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
- MARTIN GINOUVIER. — *Piarron de Chamousset*. Librairie Champion, 5, quai Malaquais, Paris.
- CORNILLEAU (Robert). — *La formation d'un génie médical : Laënnec*. Editions de l'Amé française, 6, rue de l'Abbaye, Paris.
- LADAME (Dr Charles). — *Guy de Maupassant*. Edition de la Revue romande, Lausanne.
- CHAPELAIN JAURÈS (Dr Robert). — *La pathologie dans l'Egypte ancienne*. Imprimerie Paul Brodat, Coulommiers.
- LAIGNEL-LAVASTINE. — *Les spéléophiles*. (Extraits des *Annales médico psychologiques*, septembre 1919).
- LAIGNEL-LAVASTINE — *La syphilis dans l'art*. — *L'extension des orteils dans l'art*. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- LAIGNEL-LAVASTINE (M.). — *Lettre d'Anvers*. (Extrait des *Archives de neurologie*. Publications du *Progrès médical*).
- Procès-verbaux de la commission du vieux Paris*, du 26 mai au 10 novembre 1917.
- PASCAL (A.-E.). — *20 ans de pratique de l'automobile*. Gauthier-Villars et Cie, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris.
- TORAUD (L.-G.). — *Les Galéniques*. Vigot frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- Exposition rétrospective, Vichy*. (Collection A. Mallat, imprimerie Wallon frères, route de Gussen, Vichy).
- Exposition rétrospective des villes d'eaux, bains de mer et stations climatériques, annexée aux Congrès d'hydrologie de Monaco*. Monaco, 1920.
- WICKERSHEIMER (Dr Ernest). — *La thériaque céleste, dite de « Strasbourg »*. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire de pharmacie*, mars 1920).

- ARMENGAUD (Dr). — *Les indications thérapeutiques des eaux de Cauterets*. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
- LAVAL (Dr Edouard). — *La maladie et la mort du général Galliéni*. Paris, Perrin et Cie, 2 fr.50.
- DIAS DE BARROS (Prof A.). — *O medico ante o problemar do livre arbitrio*. Imprensa nacional, Rio de Janeiro, 1919.
- LADJIONI (Mohamed). — *L'empirisme médical chez les musulmans tunisiens*. Thèse de Lyon, 1920.
- BACKER (Dr F. de). — *Pathogénie et traitement des cancers, d'après des théories nouvelles*. A. Chassel, éditeur, Mirecourt (Vosges).
- GILLARD (Dr Ch.-François). — *Rabelais médecin ; les études et les opinions médicales de l'auteur de Gargantua et de Pantagruel*. Thèse de Paris, 1920.
- Emile-François JULIA. — *La mort du soldat ; la Fatalité de la guerre*. 2 v. Paris, Librairie académique Perrin et Cie.
- Paul ARBELET. — *La jeunesse de Stendhal* : t. I (1783-1799) ; t. II (1799-1802). Paris, E. Champion, 1919.
- Henri d'ALMERAS. — *La Femme amoureuse dans la vie et dans la littérature*. Etude psycho-physiologique. Paris, Albin Michel, 5 fr.75.
- GUY-PÉRON. — *Eliane ou la Demoiselle qui a mal tourné*. Paris, Librairie des Lettres, 12, rue Séguier. 4 fr. 50.
- B. LYONNET. — *Le Supplément du Codex*. Lyon, Association typographique, 1920.

## ERRATUM

Par suite des trop grandes dimensions du cliché paru dans le numéro de septembre dernier, et intitulé : *La Coëffure à l'inoculation*, nous n'avons pu maintenir la mention de son origine, que nous avions indiquée, pour être mise au bas de la page. Nous nous empressons de réparer cette omission, en disant que le cliché, reproduit par nous, nous avait été obligamment communiqué par M. le Dr ED. CHAUMÉ, de Tours : et que la gravure est l'œuvre de notre très distingué confrère, M. le Dr PAUL MANCEAUX, à qui est due cette curieuse reconstitution. Saum cuique.

A. C.

---

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

---

ALIMENTATION DES ENFANTS  
**PHOSPHATINE**  
**FALIÈRES**  
 Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

# LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



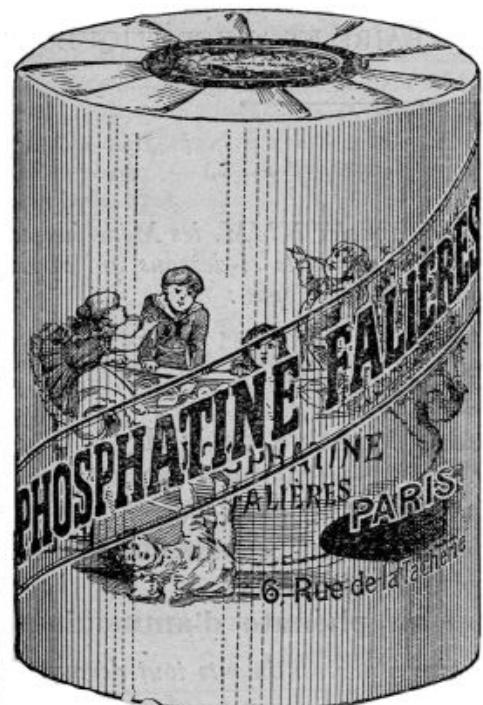
*Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**  
**Vin de Chassaing**  
**Poudre laxative de Vichy**  
**Eugéine Prunier**      **Neurosine Prunier**  
**Comprimés Vichy-Etat**      **Dioséine Prunier**  
**Glyco-phénique Déclat**      **Erséol Prunier**  
**Sirop phéniqué Déclat**  
**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

*G. Prunier & C°*  
 (MAISON CHASSAING.)

# LA “PHOSPHATINE FALIÈRES”



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, dès l'âge  
de 7 à 8 mois.*

♦ ♦ ♦

*Bien exiger la marque:*  
**“PHOSPHATINE  
FALIÈRES”**

nom déposé

♦ ♦ ♦

*Se méfier des imitations que son succès a entraînées*

G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

## LA CHRONIQUE MÉDICALE

### La Médecine dans l'Histoire

#### La quarte de Frédéric le Grand,

par M. le Dr Alcide TREILLE (d'Alger).

Comme don de joyeux avènement, FRÉDÉRIC LE GRAND fut gratifié d'une fièvre quarte au début même de son règne, trois mois à peine après avoir succédé à son rude et terrible père, FRÉDÉRIC-GUILLAUME I<sup>er</sup>, roi de Prusse. Il parle de sa fièvre pour la première fois, à VOLTAIRE, dans une lettre datée de Vesel (2 septembre 1740); il avait alors 28 ans :

Mon cher Voltaire, lui écrit-il, j'ai reçu à mon arrivée trois lettres de votre part, des vers divins et de la prose charmante. J'y aurais répondu d'abord si la fièvre ne m'en eût empêché : je l'ai prise ici fort mal à propos, d'autant plus qu'elle dérange tout le plan que j'avais formé dans ma tête.... Enfin la fièvre et l'impatience de ne vous avoir pas vu encore sont à présent les deux objets qui m'occupent le plus. Je vous écrirai dès que ma santé me le permettra.

Il n'était alors que depuis quelques jours à Vesel, ayant dû quitter Renusberg (Reinsberg), le lieu de retraite de sa jeunesse studieuse, vers le 15 août, d'après ce qu'indiquait une lettre de lui, datée du 8 auguste.

Il avait donc pris la fièvre au confluent de la Lippe et du Rhin, le long de leurs riches alluvions, dans la seconde quinzaine du mois d'août, époque habituelle de la récolte des fièvres intermittentes, comme des céréales, dans les contrées présentant une moyenne climatérique analogue. L'incubation n'avait dû être que de quelques jours, cinq probablement, suivant ce que j'ai établi dans divers travaux, et par mon propre cas en 1918.

Cette fièvre ne fut point quarte d'emblée, mais vraisemblablement, suivant la règle assez commune, quotidienne d'abord, puis tierce, par premier degré d'atténuation. (Voir mon mémoire à l'Académie de Médecine, octobre 1891, sur *l'atténuation spontanée ou acquise de l'infection dite paludéenne*.)

Il ne savait point, du reste, à quel type il allait avoir affaire ; car le 5, sa santé le lui permettant plus tôt qu'il n'avait pensé le 2, il récrit à Voltaire ;

*J'attends le jour de demain comme étant l'arbitre de mon sort, la marque caractéristique de la fièvre, ou de ma guérison. Si la fièvre ne revient pas, je serai mardi (de demain en huit) à Anvers, où je suis flatté du plaisir de vous voir avec la marquise (Mme Du Châtelet).*

De ces lignes et de sa lettre du 2 on peut déduire, qu'ayant eu des accès tierces les 1<sup>er</sup> et 3, mais pas le 5, il pouvait se dire que si le 6 était un jour apyrétique, c'en était fait de sa fièvre ; mais que, dans le cas contraire, c'était la quarte qui s'installait en lui, et c'est ce qui arriva. Le lendemain 6, il ne savait que trop à quoi s'en tenir. Dans une lettre, dictée sans aucun doute au décours de son accès, il dit :

Mon cher Voltaire, il faut, malgré que j'en aie, céder à la fièvre, quarte plus tenace qu'un janséniste...

La fièvre primitive s'était donc, rapidement et spontanément, atténuée au deuxième degré, en passant au type quarte.

Mais si le grand Frédéric considérait, lui aussi, la fièvre comme quantité négligeable au point de vue thérapeutique, puisque d'abord il ne voulait rien faire pour la couper, il ne connaissait pas encore toutes les vertus de la quarte, qui, au dire d'Hippocrate, préserve ou délivre des autres grandes maladies. Il ajoute en effet :

... Et quelque envie que j'aie eue d'aller à Anvers et à Bruxelles, je ne me vois pas en état d'entreprendre pareil voyage sans risque... Avouez que je suis bien malheureux, car à présent que je puis disposer de ma personne, et que rien ne m'empêchait de vous voir, la fièvre s'en mêle et paraît avoir le dessein de me disputer cette satisfaction.

*Trompons la fièvre, mon cher Voltaire, et que j'aie du moins le plaisir de vous embrasser. Faites bien mes excuses à la marquise, de ce que je ne puis avoir la satisfaction de la voir à Bruxelles. Tous ceux qui m'approchent connaissent l'intention dans laquelle j'étais, et il n'y avait certainement que la fièvre qui pût me la faire changer.*

Le 22 septembre, dans une lettre qui débute par des vers manquant totalement d'aménité à l'égard de l'empereur, du pape et du clergé, Voltaire, lui répondant, se lamente sur cette fâcheuse fièvre :

Oui, le monarque-prêtre est toujours en santé.

• • • • •  
Mais mon prince a la fièvre quartie !  
O fièvre ! injuste fièvre, abandonne un héros  
Qui rend le monde heureux, et qui du moins doit l'être !

Octobre arrive, le roi a toujours la fièvre. Une lettre, écrite de Renusberg, sans date, commence ainsi :

Je suis honteux de vous devoir trois lettres : mais je le suis bien plus encore d'avoir toujours la fièvre. En vérité, mon cher Voltaire, nous sommes une pauvre espèce ; un rien nous dérange et nous abat.

Mais quoi qu'il en dise, sa correspondance n'en continue pas moins, et comme Voltaire, dans une lettre que nous n'avons pas, a dû lui reprocher de ne pas se soigner, d'avoir des préjugés contre la médication, il lui répond, le 7 octobre :

... Vous m'attaquez un peu sur le sujet de ma santé, vous me croyez plein de préjugés, et je crois en avoir peut-être trop peu pour mon malheur.

Au saint de la cour d'Hippocrate  
En vain j'ai voulu me vouer ;  
Comment pourrai-je m'en louer ?  
Tout, jusqu'au quinquina, me rate.

Ce dernier vers pourrait faire croire qu'il en a déjà pris et qu'il ne lui a pas réussi. Mais dans son obscurité et sa médiocrité, comme tant d'autres de son auteur, il ne faut y voir que l'affirmation de ne point se laisser toucher par le médicament. D'ailleurs, les vers qui suivent montrent le cas qu'il fait des « saints de la cour d'Hippocrate » :

Ou jésuite, ou musulman,  
Ou bonze, ou brahme, ou protestant,  
Ma peu subtile conscience  
Les tient en égale balance.  
Pour vous, arrogants médecins,  
Je suis hérétique, incrédule ;  
Le ciel gouverne nos destins,  
Et non pas votre art ridicule.

Et les quatre derniers vers de cette période épistolaire, lançant contre les médecins, qui se trouvent en bonne compagnie, la plus violente des invectives, ne peut laisser aucun doute sur ses intentions :

Très redoutables charlatans,  
Médecins, avocats et prêtres,  
Assassins, scélérats et traîtres,  
Vous n'éblouissez point mes sens.

C'est donc une chose résolue : il ne se confiera pas aux médecins ; il aime mieux garder sa quarte que de recourir à leurs soins. Mais, n'ayant pu aller à Anvers et à Bruxelles, il invite Voltaire à le venir voir, convaincu que sa présence le guérira :

Venez, que votre vue écarte  
Mes maux. . . . .  
Et j'ai toujours la fièvre quarte.

La lettre était écrite un jour d'accès. Mais il y est habitué maintenant à sa quarte. Si elle l'a fait renoncer à son voyage d'Anvers, il ne craint pas d'aller avec elle bien plus loin et dans une tout autre direction, à Nuremberg, en Franconie. Tandis que de cette

ville, le 21 octobre, il écrit à Voltaire une lettre où il ne parle pas plus de sa fièvre que si elle n'existait plus, Voltaire lui adresse de la Haye, le 25, des conseils pressants, pour l'engager à avoir plus de soin de sa santé.

Après un vif éloge du prince, qui a toutes les qualités et les vertus, il ajoute :

Mais, Dieu ! aujourd'hui qu'il s'écarte  
De la droite raison qu'il a !  
Il esquive le quinquina  
Pour conserver sa fièvre quarte.

Esquiver le quinquina répond bien au mot du prince : « le quinquina me rase ».

Voltaire veut amener son royal correspondant à se soigner :

Sire, dans ce moment, monseigneur le prince de Hesse vient de m'assurer que le roi de Suède, ayant été longtemps dans la même opinion que votre majesté, accablé d'une longue fièvre, a fait enfin céder son opiniâtreté à celle de la maladie, a pris le quinquina, et a guéri.

\* \* \* \* \*

Si, dans le climat de la Suède, un roi (soit qu'il prenne parti pour la France ou non) guérit par la poudre des Jésuites, pourquoi, sire, n'en prendriez vous pas ?

\* \* \* \* \*

Sire, je veux venir à Berlin avec une balle de quinquina en poudre. Votre Majesté a beau travailler en roi avec sa fièvre...

Car on voit de reste que le roi, en dehors de ses accès, vaque à beaucoup d'occupations, ce qui est commun aux quaternaires comme aux ternaires, à moins, bien entendu, qu'on ne fasse d'impétives médications, pires que le mal.

Il est à noter, qu'entre le 7 et le 26 octobre, le roi de Prusse a subi six accès, tout en voyageant et parcourant une très grande distance, à une époque où les communications n'étaient encore ni faciles ni rapides.

Mais, sur ces entrefaites, un événement considérable se produit, qui va avoir, pour les destinées du roi, des conséquences immédiatement envisagées par lui. L'empereur d'Autriche, CHARLES VI, meurt le 20 octobre 1640. Aussitôt les idées de Frédéric changent du tout au tout, aussi bien pour sa fièvre quarte que pour le pacifisme qui l'animaient jusque-là. Le 26 octobre, au lendemain d'un accès, il écrit à Voltaire :

... L'empereur est mort... Cette mort dérange toutes mes idées pacifiques, et je crois qu'il s'agira au mois de juin plutôt de poudre à canon, de soldats, de tranchées, que d'actrices, de ballets et de théâtres... je suis surchargé d'affaires. *Je vais faire passer ma fièvre, car j'ai besoin de ma machine, et il en faut tirer à présent tout le parti possible.*

A partir de ce moment, il n'y a plus un mot concernant la quarte royale, dans la correspondance de Frédéric et de Voltaire. Qu'en advint-il ?

Il est à remarquer que la lettre de Voltaire, datée du 25, dans laquelle il lui donnait des conseils, n'avait pu toucher le roi, lorsque celui-ci lui déclarait être résolu à faire passer sa fièvre. Frédéric le Grand connaissait-il déjà par ailleurs la guérison, par le quinquina, de la quarte du roi de Suède, Frédéric I<sup>r</sup>, qui mérite d'être retenue par nous à un double titre : en raison de la latitude où elle fut contractée, et du long temps pendant lequel le monarque la supporta ? Car il vécut encore onze ans après l'avoir coupée, et ne mourut qu'en 1651, dans la soixante-quinzième année de son âge, n'étant devenu ni mégalosplénique ni cachectique.

Frédéric le Grand garda sa quarte au moins deux mois, en admettant qu'il l'ait fait passer dès le commencement de novembre. Il bravait donc impunément au moins une vingtaine d'accès de 40° à 40° 5, chacun formant ces plateaux thermiques élevés, que j'ai signalés il y a longtemps. Quelle influence eurent-ils ultérieurement sur sa santé ? aucune ; la quarte, pas plus que la tierce, — je ne parle pas de quotidienne, toujours très brève, — ne laissant pas de séquelle derrière elle ; comme j'en suis, pour la tierce, à l'âge de près de 76 ans, par une double période de mon existence 1872-73, 1918-1920, la preuve bien vivante et agissante. Vérités facilement tangibles pour tous ceux qui voudront bien entendre, méditer et observer, notions élémentaires mais primordiales, connues de toute l'antiquité, mais que je m'efforce vainement depuis trente ans de réintroduire dans la pathologie.

Au mois de décembre 1740, Frédéric, qui n'a pas attendu long-temps pour mettre à exécution les desseins annoncés par sa lettre du 26 octobre, fait une attaque brusquée, dont l'exemple sera suivi plus tard par ses successeurs, et envahit la Silésie. En cette contrée, du quartier de Herendorf, il écrit le 23 décembre à Voltaire :

... Je suis comme le roi d'échecs de Charles XII, qui marchait toujours. Depuis quinze jours, nous sommes continuellement par voie et par chemin. Nous marchons depuis sept heures jusqu'à quatre de l'après-midi.

Il marche, il court, comme un véritable dératé ; ses deux mois de quarte, sans compter le prélude, n'ayant fait gonfler ni son foie ni sa rate, car la quarte, *tutissima ac placidissima*, est incapable de tels méfaits. Elle ne l'empêcha pas de vivre encore quarante-six ans, car il ne mourut qu'à l'âge de 74 ans.

Mais qui nous dira par quel mode sa quarte disparut ?

Par « la poudre des Jésuites », conseillée par Voltaire ? C'est vraisemblable ; mais à quelle dose ? unique ou répétée ? En tout cas, le roi de Prusse, dans son invasion de la Silésie, ne paraissait guère s'embarrasser d'un traitement dit préventif, bien inutile du reste ; et il paraît, avec raison, le mettre au rang des préjugés, dont il ne s'embarrassait pas davantage.

## Histoire de la Médecine

**Une soutenance de thèse médicale à Montpellier,**  
par M. Paul DELMAS, professeur agrégé à la Faculté de Médecine  
de Montpellier.

Une haute et vaste salle, aux allures de nef d'église. Le chœur en est occupé, sous un buste antique d'Hippocrate, dont la niche est nimbée de l'orgueilleuse devise *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates*, par une sorte d'estrade à deux degrés, dont la chaire supérieure est occupée par le président du jury de thèse, l'inférieure par l'impétrant. Sur les bas côtés, deux stalles : l'une, à la droite du président, vide ; l'autre à sa gauche, où siègent, en costume de cérémonie, les autres juges, un professeur, deux agrégés. Derrière ce chœur, une sorte de sacristie exiguë, local de délibération ; l'ancienne robe de drap rouge, dite de Rabelais, y est conservée sous vitrine. Le vaisseau est garni de bancs sur deux travées pour les assistants, qui peuvent encore remplir des tribunes dans le fond. Sur les murs, percés de larges baies, les portraits officiels des professeurs, déposés à la Faculté après leur mort. Tel est le cadre fidèlement reconstitué lors du rétablissement des Facultés, après l'interrègne révolutionnaire, sur celui de l'ancienne École, dans lequel va se dérouler une véritable cérémonie, tout imbu de traditionalisme local.

Le candidat, en tenue de ville depuis le décret de 1907 qui a supprimé pour lui le port de la robe, vient de faire un exposé oral succinct de sa thèse inaugurale. Successivement, ses juges l'ont argumenté. La séance est un instant interrompue, pour la délibération, à huis clos, dans l'annexe de la salle des actes, où le jury se prononce sur la valeur de cette dernière épreuve.

De retour à son siège et debout, la tête découverte, le président prononce la formule consacrée : *Monsieur le candidat, la Faculté de médecine de Montpellier vous juge digne de recevoir le grade de Docteur en médecine, et vous invite à prêter le serment d'usage.*

Tourné vers ses juges, l'impétrant lit alors, imprimé sur la dernière page de sa thèse, le serment qui sanctionne sa réception :

*En présence des maîtres de cette École, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères. Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !*

En se retirant, par ordre d'ancienneté, les juges serrent la main de leur nouveau confrère.

Tel est le rite, inchangé depuis 1830, que conserve encore la Faculté de Montpellier. On y retrouve, en partie, le cérémonial, autrement pompeux, dont l'ancienne École accompagnait la collation des trois grades médicaux, Baccalauréat, Licence, Doctorat, dont les trois rangs d'hermine des costumes universitaires rappellent encore les souvenirs.

Jusqu'à la mort légale de l'École, par la loi du 12 août 1792, chacune de ces étapes, hormis le Baccalauréat, simple épreuve intérieure d'admissibilité, était franchie, serment préalablement prêté, sous la présidence de l'autorité ecclésiastique, protectrice statutaire de l'Université.

L'acte de la Licence, de beaucoup le plus important, puisque les fastes du Doctorat n'en étaient que le facile mais onéreux épilogue, comportait, à la demande du Chancelier (1), l'octroi du titre, par l'évêque ou son représentant (2), après lecture d'une formule sacramentelle aux multiples gérontifs en *di*, dont Molière, qui en avait eu connaissance, lors de son séjour à Pézenas auprès du prince de Conti, a tiré le parti que l'on sait, dans l'intermède burlesque qui termine *le Malade imaginaire*. Sécularisée en 1790 par la suppression de l'évêché de Montpellier, la cérémonie passa, par délibération de l'École, en date du 21 octobre (3), sous la présidence du Doyen.

(1) « Attachés aux traditions de nos anciens, et désireux de suivre les vénérables usages qu'ils nous ont transmis, de main en main, jusqu'à l'heure présente... nous voulons que nul n'ignore, sur la foi de notre témoignage, que le très honorable et très savant X..., maître des arts et bachelier en médecine, a donné ses soins les plus attentifs à l'étude de la médecine dans cette Université si prospère qui est la nôtre, et qu'il y a réalisé les plus grands progrès... C'est pourquoi, nous et les autres docteurs, nous proposons au très haut et très puissant seigneur N..., évêque de Montpellier d'accorder à X... le grade de licencié de la Faculté de médecine. »

(2) « Sur la foi des plus hautes louanges, candidat distingué à la licence, vous m'auriez déjà paru devoir être élevé à ce grade, même si je n'avais vu une aussi nombreuse couronne d'hommes de mérite se réjouir de votre gloire et applaudir à votre mérite. — C'est pourquoi nous, en tant qu'évêque de Montpellier, nous rendant à vos voeux et à ceux de l'Université nous vous créons licencié en médecine et vous donnons le pouvoir de vous occuper des mystères de l'art médical d'interpréter la science d'Apollon, d'interpréter fidèlement les auteurs qui en traitent, d'enseigner et de pratiquer, ici et dans le monde entier, selon la manière qui convient à un vrai licencié en médecine, et de recevoir enfin le grade du doctorat, quand il vous paraîtra bon, et aussi à vos atouts, si toutefois vous promettez au préalable d'observer les statuts de cette Université. » Ici, la main levée, il faut dire : « Je le promets. » — « Nous prions Dieu très bon et très grand que tout cela tourne à son honneur et à sa gloire ainsi qu'à la vôtre, à l'utilité de l'état et de votre patrie, ainsi qu'à la gloire et au prestige de cette Université. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Amen. »

(3)... En présence du nouvel ordre de choses, au cours de la présente année scolaire, nous devons pourvoir sans retard au gouvernement de l'Université, en ce qui concerne la collation du grade de la licence, dont jouissait statutairement Monseigneur l'Évêque. C'est pourquoi nous avons décidé et nous posons comme règle que les droits et charges appartenant jadis à l'Évêque de Montpellier seront main-

Baccalauréat et Licence supprimés, lors de la création de l'Université impériale, les nouveaux professeurs, imprégnés de traditions d'autant plus respectables à leurs yeux, qu'ils étaient les mêmes hommes qui les avaient vécues avant la Révolution, avaient gardé au Doctorat sa solennité d'antan.

Dans un cadre qu'ils avaient rétabli aussi fidèlement que possible, ils avaient fait revivre le cérémonial d'autrefois, sauf qu'à l'ancien serment ils avaient substitué une nouvelle formule, due à la collaboration du doyen RENÉ et du professeur FOUCET. Une délibération du Conseil, arrêtée au cours de Messidor an XII (1804), en avait ordonné la lecture publique.

La cérémonie était complétée par l'allocution symbolique, traduite de l'ancien texte latin, que prononçait le président :

*Les connaissances médicales dont vous avez fait preuve, et les travaux académiques que vous venez de présenter, autorisent notre justice à vous accorder les insignes du Doctorat. Recevez donc ce bonnet que je place sur votre tête, comme symbole de la sagesse et de la science que vous devez montrer dans l'application de la doctrine. Recevez aussi cet anneau qui, tout en vous rappelant que c'est à la Faculté de Montpellier que vous avez fait vos études, vous sera favorable pour arriver aux honneurs et aux dignités, et protéger vos droits. Je vous offre les divines œuvres d'Hippocrate, afin que vous méditez les savantes pensées qui y sont exprimées et celles qui y sont voilées. Asseyez-vous dans cette chaire magistrale, à raison du droit que l'on vous accorde de lire, d'enseigner et d'interpréter toutes choses qui la concernent et qui sont du domaine de l'art de la médecine. Recevez, enfin, nos embrassements et nos vœux, priant du fond de notre cœur le Dieu tout-puissant de daigner toujours être favorable à vos travaux.*

Mais en 1830, sous le décanat du professeur LALLEMAND, venu de Paris, et assez indifférent à des traditions qui lui étaient étrangères, l'allocution du président tomba en désuétude, pour être remplacée par la stricte énonciation de la collation du grade.

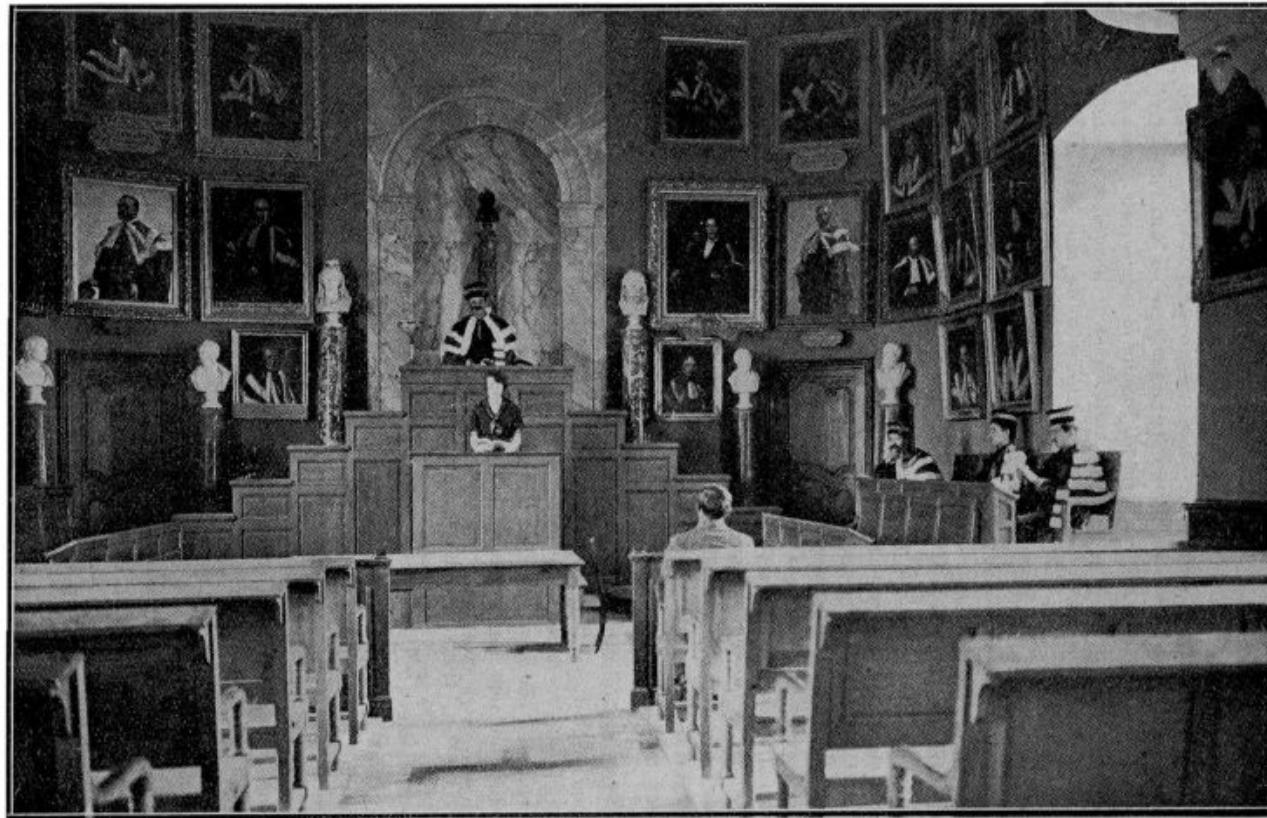
Ainsi, peu à peu, ne resta-t-il de l'ancien cérémonial, que la prestation du serment. Encore la formule actuelle, plus que centenaire, il est vrai, aujourd'hui, n'est-elle pas celle de l'ancien régime.

Ses auteurs, Montpelliérains encore en cela, se sont largement inspirés du serment d'Hippocrate, dont voici la traduction, empruntée à l'édition de Littré de 1844 :

*Je jure par Apollon, médecin, par Hygie, et par Panacée, par tous les Dieux, et toutes les Déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivant :*

---

tenant et désormais exercés par M. le Doyen ou par le plus ancien des Professeurs, en l'absence du Doyen, pour la collation du grade de licencié, dans le Conclave de l'Université, à ceux que l'Université, régulièrement assemblée, aura trouvé idoines et capables... Signé : René, doyen ; Gouan, Broussonnet, Vigorous, Brun, Fouquet, professeurs. »



UNE SOUTENANCE DE THÈSE DANS LA SALLE DES ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.  
(Cliché Hugues, 45, rue des Carmes, Montpellier.)

*Je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours. Je partagerai avec lui mon avoir, et, le cas échéant, je pourvoierai à ses besoins ; je tiendrai ses enfants pour des frères ; et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire, ni engagement. Je ferai part des préceptes, des leçons orales, et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître, et aux disciples liés par un engagement et un serment, suivant la loi médicale, mais à nul autre. Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. Je ne remettrai du poison à personne, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion. Semblablement, je ne remettrai à aucune femme de pessaire abortif ; je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté. Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille ; je la laisserai aux gens qui s'en occupent. Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves. Quoi que je voie ou entende dans la société, pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discréetion comme un devoir en pareil cas. Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes ; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.*

La comparaison des deux textes montre, à la phraséologie un peu emphatique de l'époque près, la filiation de l'un à l'autre. Par là, le plus moderne médecin de Montpellier est encore apparenté à ceux de l'ancienne école, dont il peut revendiquer le prestige aujourd'hui sept fois séculaire, puisque son existence officielle remonte au 15 août 1220, par les statuts du cardinal CONRAD.

#### **L'origine du mot « bactériologie ».**

Dans une lettre de PASTEUR (1) à l'helléniste Jules GIRARD, et dont un extrait a été donné dans un récent catalogue d'autographes de M. Noël CHARAVAY, nous lisons que l'illustre savant avait proposé de donner à la nouvelle science, la science des microbes, le nom de *microbié*, sans exclure le terme de *microbiologie*, mais en sacrifiant sans retour celui de *bactériologie*. M. Jules Girard partageait l'opinion de Pasteur, non point seulement parce que l'origine allemande du mot était désagréable à l'éminent chimiste, mais parce que le mot de bactériologie a le tort de ne désigner qu'une espèce d'animalcules, ceux en forme de bâtonnets ; pour ce motif, le terme devait être rejeté. Et malgré cet avis particulièrement autorisé, on adopta finalement le mot de bactériologie.

*Habent sua fata...*

---

(1) Cette lettre est datée du 25 octobre (1888).

## *Informations de la « Chronique »*

### **Les pérégrinations posthumes d'un grand philosophe.**

Il y a près d'un quart de siècle, à propos du centenaire de la naissance de DESCARTES, nous écrivions, dans un quotidien de Paris (1), ces lignes, qui redeviennent aujourd'hui d'actualité:

Descartes serait né en Allemagne, qu'on célébrerait son centenaire par des fêtes triomphales, qu'on honorerait sa mémoire comme nos voisins honorent leurs savants, en publiant des commentaires de ses œuvres, en instituant une bibliothèque cartésienne, comme ils ont fait une bibliothèque kantienne, hégélienne et leibnizienne. En France, nous sommes plus sobres d'hommages. Il y a un an, on s'est avisé que, trois siècles auparavant, nous était né un philosophe, plus qu'un philosophe, le père de la philosophie moderne... et on songea à commémorer le troisième centenaire de la naissance de Descartes par une publication qu'on désirait sensationnelle : on fit appel aux collectionneurs, aux autographiles, à tous ceux qui possédaient le moindre billet de l'auteur du *Discours de la Méthode*. Les Charavay vidèrent complaisamment leurs cartons, les amateurs ne se firent point de leur côté trop tirer l'oreille et, chacun y mettant du sien, on pouvait espérer que bientôt nous serait offerte une édition définitive de la *Correspondance du philosophe*. On l'attend encore à cette heure.

Récemment lorsqu'il fut question d'honorer le philosophe français, c'est de Hollande que partit l'initiative ! Et cependant, Descartes est un Français, un Tourangeau, un compatriote de RABELAIS, et non un Breton, ni à plus forte raison un Hollandais !

La vérité est que le père de Descartes était conseiller au Parlement de Bretagne et qu'il habitait Rennes pendant tout le temps qu'il y remplissait ses fonctions; c'est-à-dire pendant un semestre tous les ans. La peste s'étant déclarée à Rennes, le père de Descartes envoya sa femme faire ses couches en Touraine ; celle-ci succomba à une affection de poitrine, épuisée d'avoir donné au monde un tel génie. Le jeune René passa une bonne partie de son enfance à Rennes et des membres de sa famille continuèrent à l'habiter, entre autres cette Catherine Descartes, nièce du philosophe, qui se piquait de littérature.

Descartes fit son entrée dans la capitale à l'âge de dix-sept ans, « accompagné d'un valet de chambre qui lui servait de mentor ». Tout d'abord, il se mit à fréquenter les tripots et à jouer, comme un bon diable ; quand sa bourse fut à sec, il reprit le chemin de Poitiers, où il alla étudier le droit.

Mais bientôt il fut pris d'un appétit de vagabondage qui lui fit

(1) Cf. l'*Eclair*, 15 novembre 1896 (article non signé).

visiter la Hollande, guerroyer en Allemagne, dans les armées de l'électeur de Bavière, « roulant ça et là dans le monde, tâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur, dans les comédies qui s'y jouent ».

On le voit un peu plus tard à Venise, où il assiste au mariage du doge avec l'Adriatique ; à Rome, où il se trouve à l'époque du jubilé, et d'où il part pour accomplir un pèlerinage à Lorette. D'Italie, il rentre en France, où il reste quelques années avant de se retirer dans son fromage de Hollande, où il se trouva si bien qu'il y séjourna pendant près de vingt ans, et qu'il ne quitta que sur les instances de la reine Christine de Suède, qui le fit venir à Stockholm.

Il avait à peine cinquante-trois ans quand la mort vint le réclamer ; depuis quatre mois au plus il était arrivé à Stockholm. Aux médecins suédois qui le voulaient saigner, il fit cette réponse, qui est bien d'un philosophe, mais d'un philosophe qui a parfois de l'esprit : « Messieurs, implorait-il, épargnez le sang français ! La saignée était prescrite, force fut bien au malade de s'y soumettre : elle lui coûta rien moins que la vie ; sa maladie lui aurait encore laissé quelque répit.

C'est dix-sept ans après sa mort que recommencèrent ses pérégrinations et ses vicissitudes.

Ballotté pendant sa vie, l'infortuné philosophe le fut plus encore après sa mort. Son cadavre faillit être arrêté à la frontière, comme un vulgaire objet de contrebande, par les douaniers de Colbert ! Ceci est une histoire qui n'est pas un conte : des érudits nous ont rassuré sur sa véracité.

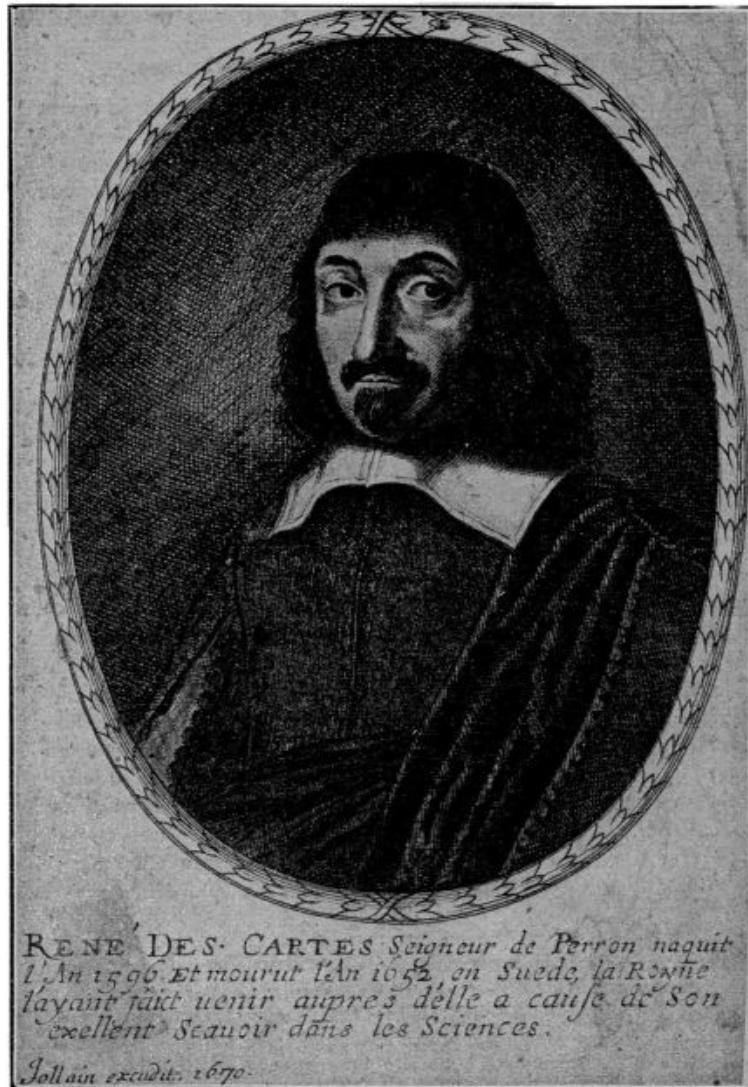
Le cadavre n'était pas au bout de ses tribulations. Un autre accident lui survint en route : un des officiers suédois, chargé d'escorter le corps en France, emporté par son admiration pour le grand homme, ouvrit secrètement la bière et enleva le cœur, qu'il cacha dans quelque armoire de son logis. Ce ne fut qu'à la mort de l'officier qu'on découvrit le pieux larcin.

On lut, gravé sur la boîte en plomb qui contenait le viscère, cette inscription, qui n'est pas sans ternir la mémoire de nos ancêtres du grand siècle, si peu empressés à rendre hommage à l'une de nos gloires les moins contestées : « Ce serait offenser grièvement les dieux tutélaires de la Suède, que de rendre la plus noble partie de ce philosophe français à son ingrate patrie ; elle n'est pas digne de posséder un trésor si précieux. »

Cet outrage, les cartésiens, à vrai dire, l'avaient mérité ; mais le retour triomphal des cendres n'était-il pas une solennelle réparation ?

Ce fut un beau jour, quand on célébra la cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont. Les personnages de la plus haute distinction se firent un devoir d'y assister. L'abbé Blanchard officiait. L'abbé Lallemant, chancelier de l'Université, allait prononcer le panégyrique funèbre, quand un ordre, venu de la cour, vint lui en faire l'interdiction ; le cadavre sentait décidément le roussi : après dix-sept ans !...

Le corps fut déposé dans les caveaux de l'église, non loin des restes de sainte Geneviève, patronne de Paris. Après l'office, M. d'Alibert invita les disciples de la dernière heure à venir festoyer chez un restaurateur du voisinage. On but force toasts à la santé du mort, à qui cela porta vraisemblablement bonheur — car fut-il jamais plus en vie, après trois cents ans oulés !...



RENE DES CARTES Seigneur de Perron naquit  
l'An 1596. Et mourut l'An 1652, en Suede, la Royne  
l'ayant fait uenir aupres d'elle a cause de son  
excellent Seauoir dans les Sciences.

Jollain excudit, 1670.

DESCARTES.

## La Médecine des Praticiens

### *La Dioséine Prunier dans la tuberculose.*

Le champ d'applications de la *Dioséine Prunier* s'étend au fur et à mesure que les essais se multiplient et que son emploi se généralise. Destinée d'abord à combattre les formes et les manifestations diverses de l'artério-sclérose, elle n'a pas tardé à franchir les bornes de ce domaine. L'expérimentation sévère qui en était faite, découvrait parfois un terrain d'action auquel on n'avait pas songé.

C'est une coïncidence qui a révélé son efficacité remarquable dans les accidents de la ménopause, particulièrement dans les métrorrhagies. Nous connaissons d'illustres gynécologues, qui réservent une place de choix à la *Dioséine Prunier* dans leur arsenal thérapeutique. Son succès contre les flux sanguins du retour d'âge, a fait penser qu'elle pourrait être utile contre les troubles divers occasionnés par les fibromes. On a vu, dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, que l'expérience avait donné un résultat tout à fait satisfaisant.

Aujourd'hui c'est M. le docteur GEORGES PETIT, qui nous signale « les avantages qu'on peut retirer de l'emploi de la *Dioséine Prunier* dans les formes congestives de la tuberculose ».

Cette question dépasse de beaucoup un but de réclame en faveur de la *Dioséine*, elle est d'intérêt général en médecine ; elle mérite de retenir l'attention de tous les praticiens. Pour les inciter à s'y arrêter et à l'étudier, nous sortons pour une fois de la règle formelle que nous nous sommes imposée, de ne jamais publier un nom de médecin. Nous donnons, avec son autorisation, la lettre de M. le docteur Georges Petit, et nous la faisons suivre de sa signature.

Le 18 octobre 1920.

*Monsieur G. Prunier, 6, rue de la Tacherie, Paris.*

MONSIEUR,

Parmi les emplois de la « *Dioséine* », je vous signale les avantages qu'on peut en retirer dans les formes congestives de la tuberculose, et en particulier contre les hémoptysies du début, chez les sujets jeunes. C'est une expérience que j'ai acquise et dont je me promettais de résumer mes observations, en vue d'une communication à la Société internationale de la Tuberculose ; mais la guerre a interrompu mes travaux, que je n'ai pas repris, et je ne sais si je le ferai ; j'estime qu'il serait regrettable de laisser là une question qui mérite d'être approfondie.

J'avais assisté, jadis, aux travaux expérimentaux de Dujardin-Beaumetz, sur l'emploi de l'acide fluorhydrique, j'avais repris ces expériences cliniques avec le Dr Fillaux, et j'ai depuis pensé à employer le fluor ; dans la « *Dioséine* », est-il seul à agir ? Je ne sais, mais les résultats que j'ai obtenus

sont des plus encourageants, tant dans ma clientèle privée que dans mon dispensaire, et je crois qu'il y aurait lieu de signaler la chose à ceux qui s'intéressent à cette question. L'idée vaut d'être travaillée.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : Dr Georges PETIT.

La *Dioséine Prunier* a donc prouvé sa valeur et fourni « les résultats les plus encourageants » dans la tuberculose commençante des jeunes sujets. Auxquels de ses composants attribuer ces effets ?

Il faut mettre hors de cause les formiates et les glycérophosphates, qui sont des reconstituants généraux. Ils remontent l'organisme des malades, les rendent plus résistants et modifient ainsi l'évolution de la bacillose ; mais ils n'agissent qu'indirectement. Les nitrites, au contraire, ont une influence directe. On sait, en effet, que dans la tuberculose, les poumons, dans la portion atteinte, sont farcis de points congestifs, source des hémorragies. Les nitrites, dilatateurs des vaisseaux, dissipent la congestion de cette zone, préviennent ou suppriment les hémoptysies.

Mais le rôle principal appartient au fluor. Beaucoup de médecins n'ont pas oublié les études faites de 1885 à 1895, sur l'action de l'acide fluorhydrique dans la tuberculose. Les conclusions des auteurs — JACCOUD, BOURCY, GRANCHER, DUJARDIN-BEAUMETZ, HÉRARD — ne sont pas concordantes. Cette divergence tient sans doute à ce que les expériences n'étaient pas au point. Néanmoins, de l'ensemble de ces travaux il résulte, que l'acide fluorhydrique diminue la virulence du bacille tuberculeux et peut même, s'il est concentré, le détruire complètement.

Le fluorure de sodium entrave facilement le développement d'une culture de bacilles de Koch (BLAIZOT). Dans l'économie, le fluorure de sodium doit former de l'acide fluorhydrique, comme le chlorure produit de l'acide chlorhydrique. Chlore, iodé, fluor, appartiennent à la même famille chimique. Or, cet acide fluorhydrique à l'état naissant, — ou mieux, comme on dit aujourd'hui, à l'état *radian*, — se dégageant sans cesse dans l'organisme, doit affaiblir considérablement l'activité du bacille tuberculeux.

Comme l'écrit M. le docteur Georges Petit, « l'idée vaut d'être travaillée ». Nous tenons des échantillons de *Dioséine Prunier* à la disposition des médecins qui désireront l'expérimenter et nous leur serions reconnaissants de nous communiquer le résultat de leurs observations.

La *Dioséine Prunier* s'emploie à la dose de 2 à 4 comprimés par jour.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG  
**DIOSÉINE PRUNIER**  
 HYPOTENSEUR

## Echos de la « Chronique »

### Le centenaire de l'Académie de médecine.

On songe à le fêter à la fin de cette année, ou dans les premiers mois de 1921. De grands rapports doivent être composés et lus : par M. le professeur DELORME, sur l'évolution de la chirurgie ; par M. le professeur CHAUFFARD, sur l'évolution de la médecine ; M. le professeur VAILLARD parlera des progrès de l'hygiène. Des rapports de moindre étendue ont été confiés à MM. le professeur PINARD, sur l'hygiène de l'enfance ; au Dr MEILLIÈRE, sur les eaux minérales ; au Dr CAMUS, sur la vaccine ; enfin, M. le Dr HANRIOT s'est chargé de la notice sur les bienfaiteurs de l'Académie.

Nous aurons, d'ailleurs, à revenir sur le programme détaillé de la solennité qui se prépare, et à laquelle on se propose de donner un grand éclat.

### Présentation académique.

Dans sa séance du 19 octobre, l'Académie de médecine a entendu lecture d'une communication de M. le professeur GILBERT, sur l'ouvrage du Dr CABANÈS, intitulé : *Mœurs intimes du passé*, 6<sup>e</sup> série.

Voici en quels termes s'est exprimé notre éminent maître et ami, que nous remercions à cette place en toute cordialité :

M. GILBERT : J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le dernier ouvrage du Dr Cabanès. C'est le sixième volume de cette intéressante série qu'il a intitulée *Mœurs intimes du passé*. Il contient, en une suite de chapitres : *le Cérémonial de la saignée* ; *la Naissance de l'enfant, avec le régime du nouveau-né au Moyen Age, à la Renaissance* ; *les Visites à l'accouchée et le lit de parade* ; *Mères et remplaçantes* ; enfin, *le Fouet envisagé comme instrument d'éducation et comme objet de répression*.

Dans cette publication, le lecteur retrouvera les qualités qui ont assuré le succès de l'auteur. Style élégant, clair et facile, large documentation, riche illustration.

Non seulement, par ces qualités, le Dr Cabanès a conquis le monde médical, mais encore a été conquise par lui une partie du grand public, de plus en plus attiré par la lecture des choses qui touchent à la médecine.

Ne nous y trompons pas, d'ailleurs, les études rétrospectives de l'ordre de celles que poursuit notre confrère, ne représentent pas seulement un objet de divertissement et de curiosité, mais elles possèdent en outre, eu égard à l'histoire de la médecine, à la sociologie et à la psychologie, un intérêt qu'il convient de souligner,

### L'homosexualité en Bavière.

Un de nos fidèles collaborateurs, le Dr VOGT, a relevé un curieux entrefilet, dans la *Munchener med. Wochenschrift*, du 24 septembre dernier.

Le Dr FRIED (de Vienne) y révèle, que des médecins et pédagogues munichois se sont réunis, pour parer au danger du vice pédéras-

tique, qui a envahi la jeunesse. L'auteur recommande aux philanthropes bavarois de ne pas négliger la question des jeunes mariées : selon lui, leurs parents devraient les mettre au courant des questions homosexuelles, pour leur permettre de résister à leur mari, le cas échéant ! Il ajoute que, dans bien des cas, quand un mariage tourne mal, la rumeur publique accuse à tort le mari d'être un coureur de femmes, alors que ce don Juan cherchait le bonheur *dans les bras d'un jeune homme (sic)*. Le médecin appelé à examiner un candidat au mariage, se borne à déceler les affections infectieuses capables de nuire à sa descendance future ; il a tort de supposer *a priori* normal l'appétit sexuel du candidat : c'est là, pour l'auteur, une pratique erronée, étant donné l'*énorme extension de la perversité sexuelle (resic)*. L'auteur termine, en espérant qu'un homosexuel, se sachant exposé au questionnaire indiscret du médecin examinateur, y regarderait à deux fois avant de subir une épreuve de ce genre, et s'abstiendrait de rechercher la main d'une jeune fille normale et bien élevée.

Décidément il y a quelque chose de pourri dans l'ancien royaume de Louis II et de Guillaume le Franc-Fileur !

#### Le cinéma éducateur.

Très curieuse et tout à fait digne d'encouragement, la tentative faite par LOUIS FOREST, — le bulletinier du *Matin*, dont nous savourons quotidiennement les grains de sens pratique, allié à l'esprit le plus affiné, — d'éduquer les masses par le cinéma. Il est tout de même étrange, comme l'écrit CAMILLE FLAMMARION, que les habitants de notre planète aient presque tous vécu jusqu'ici sans savoir où ils sont et sans se douter des merveilles de l'univers. La raison en est que, jusqu'ici, l'enseignement de la plus belle des sciences a été « d'une froideur glaciale, d'un ennui soporifique ».

L. Forest a pensé, qu'en faisant défiler sur l'écran (1) « les mystères du ciel », en présentant ceux-ci sous une forme à la fois captivante et instructive, il intéresserait quantité de gens à une science jusqu'alors fermée aux profanes. Nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de l'intérêt de cette innovation, et nous déclarons, en toute sincérité, qu'il y a là une voie désormais ouverte à une méthode d'enseignement qui ne saurait être que féconde en résultats, et qui ne restreindra pas ses applications à l'astronomie, mais s'étendra, dans un avenir prochain, aux sciences physiques et naturelles, à l'histoire, etc. Nous aurons certainement occasion d'en reparler.

(1) Au Cirque d'Hiver.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE  
**COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT**  
 \* à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 16 pour un litre.

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Mélanodermie et grossesse.* — RESHAL, dans « Vénus damnées », reproduit cette observation, tirée des « Documents sur le XVIII<sup>e</sup> siècle ; nouvelles à la main de la fin du règne de Louis XV » :

Mme la duchesse d'Aiguillon est un phénomène singulier pour les médecins et les chirurgiens. Elle est très bien de figure, elle a la peau assez blanche ; dans sa première grossesse, elle devint par degrés noire comme une nègresse du Sénégal de la tête aux pieds ; après être accouchée, elle reprit aussi par degrés son teint ordinaire.

Elle est grosse pour la seconde fois et la même révolution se fait chez elle. Elle n'est encore que mulâtre, parce qu'elle n'est pas avancée ; dans son dernier mois, elle sera tout à fait noire comme du jais. Au reste, l'enfant qu'elle a mis au monde la première fois n'avait aucune teinte de noir, il était comme l'enfant d'une blanche.

« Que nos docteurs expliquent cette singularité s'ils le peuvent », ajoute Reschal.

A mon tour je demande : Quelque confrère pourrait-il donner l'explication d'une transformation aussi complète ? L'auteur précise bien : « noire comme une nègresse du Sénégal » ; ou « noire comme du jais ». Pourrait-on incriminer un *chloasma*, ou masque de la grossesse, généralisé à tout le corps ? Avec une étendue aussi grande et une intensité de coloration aussi marquée, cela me paraît difficile.

Pensera-t-on à de l'*insuffisance surrénale*, provoquée par la grossesse ? Je n'y crois pas non plus.

Et alors ? Nous déclarerons-nous aussi incomptents que nos confrères du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Nous aurons l'excuse, il est vrai, de ne juger que sur un rapport incomplet. Dr SARRADON (Marseille).

*Lamennais médecin ?* — Jean-Marie PEIGNÉ, auteur d'une étude, curieuse et bien documentée, sur la *Vie intime de Lamennais à la Chesaie*, raconte que, pendant qu'il vivait retiré à la Chesaie, et surtout après sa condamnation par Rome, LAMENNAIS ne sortait que pour aller voir les paysans malades aux environs.

Lamennais avait un goût très vif pour la médecine, et, paraît-il, se croyait médecin. Tout en riaillant cette prétention, Jean-Marie Peigné reconnaît que l'illustre écrivain en savait plus long et était même, dans l'art de guérir, autrement habile que « plus d'un empirique ».

Possède-t-on des renseignements plus précis sur « Lamennais médecin » ?

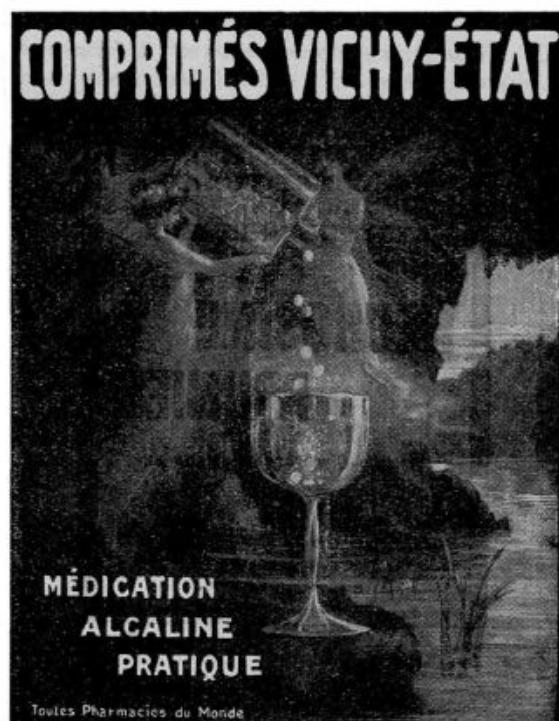
Robert CORNILLEAU.

*Origine du proverbe : « Les méchants sont des buveurs d'eau . »* — Quelle peut bien être l'origine du proverbe : « *Les méchants sont des buveurs d'eau ?* »

Dr MONTEUUIS (Nice).



Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis et franco* un échantillon de **DIOSÉINE PRUNIER**.



### Réponses.

*La naissance du Prince impérial* (XXVII, 241). — Je n'ai pas l'intention de revenir sur ce qui a été dit dans votre journal, touchant l'impératrice Eugénie et la naissance du Prince impérial : ce n'est point de ma compétence ; mais permettez-moi de vous rapporter un mot typique, dit par *JOBERT DE LAMBALLE* à un de ses amis, qui fut aussi le mien. C'était un chimiste distingué, élève de *FRÉMY*, et petit-fils du maître de poste de Lieusaint, chez qui relaya le courrier de Lyon, quelques instants avant la mystérieuse affaire.

Le Dr Jobert de Lamballe fit à son ami un récit semblable à celui rapporté dans la *Chronique*, insistant surtout sur le refus obstiné de l'impératrice de se laisser visiter, ajoutant que l'Empereur, après bien des sollicitations et des prières, dut imposer formellement un ordre qui ne pouvait être éludé. La visite eut lieu ainsi qu'il a été dit. En terminant le récit, le Dr Jobert de Lamballe déclara : « Ah ! mon ami, c'était comme un chou-fleur ! Je fis le nécessaire et un beau jour, je dis à l'Empereur : « Votre Majesté peut y aller à coup sûr .. Et il y alla ».

Voilà ce que m'a rapporté mon ami. Je vous certifie son dire, je n'ajouterai que ceci : c'est qu'il était en tout point digne de foi et un parfait honnête homme, incapable d'une invention mensongère.

L. GRASILIER.

*Les nouveaux riches* (XXVII, 275). — A propos de votre entrefilet « *LES NOUVEAUX RICHES* » (*Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> septembre 1920), prenez le livre de *MADELIN*, « *la Révolution* », daté de 1914, mais paru en 1913, et préfacé de 1911, vous lirez, au chapitre xxxvi (la France de l'an III) :

1<sup>o</sup> En sous-titre : « *La misère et les « nouveaux riches » : les « ventres creux » et les « ventres pourris » ; les paysans délivrés et nantis.. L'avènement d'un homme se prépare.* »

2<sup>o</sup> Dans le texte (p. 393 397) :

Il y avait des riches, mais c'étaient de mauvais riches, les « *NOUVEAUX RICHES* ».

L'aristocratie abattue, une *ploutocratie* naît... les chevaliers « ventres dorés » avaient mis un an à supplanter les Patriciens de la vieille Rome... Le luxe, dès 1795, est insensé. Je reviendrai (en étudiant le « monde du Directoire ») dans ces sociétés où s'ébat le *NOUVEAU RICHE*. Dès l'an III, la fête commence.

... On va voir s'ouvrir 644 bals publics. Un frisson de joie secoue la nouvelle société. C'est la réaction de la vie contre la mort ; les *NOUVEAUX RICHES* la dirigent... Le paysan seul est content. . Lui seul gagne : il a acheté presque tous les prés, les champs, les vignes attenant aux biens des émigrés. (Lettre du jeune Mallet, citée par Madelin).

Ces extraits donnent une idée du chapitre entier ; pour mieux saisir les similitudes de cette époque et de la nôtre, il faudrait lire aussi le chapitre *XLIV<sup>e</sup>* : « *La société sous le Directoire* ».

Dr V. THÉVENET (*Lyon*).

*La messe des vérolés* (XXVII, 25). — Sans pouvoir donner satisfaction à la question du confrère VERGNES, je suis heureux de confirmer le passage de d'Aubigné cité par lui, par celui de MIRABEAU, que l'on trouve in *Errotika Biblion*, page 217, 3<sup>e</sup> édition, an IX :

Cette honteuse maladie appellée *cristalline*, qui, dit-on, se perpétuait de père en frère dans l'ordre des Jésuites, n'était autre chose que la maladie dont parle l'Ecriture : « Le Seigneur frappa ceux de la ville et de la campagne dans le fondement. »

C'est pour la guérison de cette maladie que les Jésuites ont une messe imprimée dans un missel (à Venise en 1542), à l'honneur de saint Job.

Dr J. DESOURTEAUX.

*Un singulier usage de barbier* (XXVI ; XXVII, 220). — A propos de l'article « Un singulier usage de barbier (*Chronique médicale* du 1<sup>er</sup> juillet, page 220), permettez-moi de vous signaler un souvenir de mes lectures d'adolescent aux environs de 1886 ou 88...

Dans un roman écrit pour la jeunesse, et au temps de ma jeunesse, mais dont une deuxième lecture a charmé mon âge mûr (*l'Oncle Placide*, de GIRARDIN), l'auteur nous dit l'effarement de son héros, M. Clodion, en présence d'un frater de Nantes qui, au moment de le raser et de l'accommorder, lui donne le choix entre le procédé du *pouce* et celui de la *cuiller*.

Ce roman, dont l'action se déroule sous le second Empire, aux environs de 1855, a été publié après 1870... Le procédé du *pouce* et de la *cuiller* n'est certainement pas imaginé par l'auteur, il devait être encore en honneur à cette époque en Vendée et chez les barbiers du port de Nantes, et non pas seulement dans la boutique à mate-lots où s'était fourvoyé le timoré *Oncle Placide*.

Dr E. DUNAL (*Montpellier*).

*Un règlement de Henri II* (XXVII, 187). — Je lis dans la *Chronique* du 1<sup>er</sup> juin, que le roi HENRI II établit un règlement contre les médecins. Cela me rappelle un autre édit du même roi, que j'ai trouvé dans un vieux bouquin : « Le fléau des démons et des sorciers », par J.-B. ANGEVIN (1), 1616.

Le roy Henry second fist un Edict en ce Royaume, fort salutaire, publié et enregistré le quatrième de mars, l'an mil cinq cens cinquante six, par lequel il veut que la femme soit réputée avoir tué son enfant et punie de mort, si elle a celé sa grossesse et son enfantement, et que son enfant soit mort sans baptême et qu'elle n'ayt pris témoignage de l'un ou de l'autre, et ne seront creués de dire que l'enfant est mort né.

Et l'auteur ajoute :

---

(1) ANGEVIN avait été magistrat, membre du tribunal chargé des poursuites contre les sorciers.

Cela a été pratiqué depuis par plusieurs arrests. C'est une présomption de droit puisque l'Edict est fait et néanmoins il peut se faire que la femme pour conserver son honneur, aura célé son fruit, et sa grossesse et son enfantement, et que l'enfant eust volontiers nourri, soit mort en la délivrance : mais d'autant qu'on a vu que sous cette couverture que l'enfant était mort nay, on commettait plusieurs patricides, il a été résolu sagement que cette présomption suffit pour procéder à peine de mort pour venger le sang innocent. Car il ne faut pas pour un inconvenient qu'il n'adviendra pas souvent, qu'on laisse à faire une bonne loi, et pour cette cause, je fus d'avis qu'une de Muret près Soissons, fut condamnée à mort ayant célé sa grossesse et sa délivrance, et enterré son enfant en un jardin, le mois de mars 1578.

Dr WILLETTÉ (Paris).

— M. Alb. Cim, dans la *Chronique médicale*, demande si un règlement de Henry II, ordonnant aux médecins accusés de négligence professionnelle, de goûter les excréments des malades, se trouve ailleurs que dans l' « Histoire de Paris », de Dulaure. On le rencontre cité, sous le n° « arrêt 209 », dans « Recherches sur l'origine de la Chirurgie en France », par M<sup>e</sup> Girodot, avocat (1744), page 57. Je crois en avoir fait mention quelque part. Votre correspondant pourra se reporter à ce volume. J'ajoute que l'authenticité de ce règlement est fort discutée. Ce n'est qu'un rêve.

Dr MOUSSON-LANAUZE.

*Honoraires des médecins d'autrefois* (XX, 413). — LADVOCAT, bibliothécaire et professeur de la chaire d'Orléans, en Sorbonne, raconte, dans son *Dictionnaire historique* (1760), que Pierre d'Abano, dit Apone, célèbre médecin, né à Abano en 1250, étant professeur en médecine à Bologne, ne voulut jamais sortir de la ville pour aller voir un malade, à moins qu'on ne lui donnât 50 écus par jour. Il refusa d'aller à Rome pour soigner le pape Honoré IV, qui mourut en 1287, à moins de recevoir 400 écus par jour.

Ce Pierre d'Abano fut traduit plus tard devant l'Inquisition, pour crime de sorcellerie ; il mourut pendant son procès et fut brûlé en effigie à Padoue, en 1316.

Dr GEORGES PETIT.

*Une ressource alimentaire jusqu'ici perdue* (XXV ; XXVII, 28). — *Une ressource alimentaire perdue... mais depuis longtemps retrouvée par les aficionados.*

Que de fois, nous, les enthousiastes des courses de taureaux, n'avons-nous pas, tant en France qu'en Espagne, diné en petit comité, avec les *diestros*, les soirs de corridas, de ce souvenir ultime que nous laissait les toros qui avaient été fameux, souvenirs qui rimaient avec ressources !...

Dame, ils avaient prouvé qu'ils en avaient !...

Dr. CALDINE.

## Chronique Bibliographique

*Anomalies*, par PAUL BOURGET. Paris, Plon.

M. PAUL BOURGET s'enrôle, toute bannière déployée, dans notre docte corps ; et nous nous déclarons très fier de cette recrue. Non, point, parce que M. Bourget est un littérateur de grand renom, mais parce qu'il a pris la peine de s'initier à nos méthodes, de se plier à nos disciplines, et qu'il traite de ces sujets spéciaux avec une compétence que lui envieraient maints de nos psychiatres.

Mais où éclate la supériorité de l'« amateur » sur le « professionnel », c'est que chez lui la science ne porte nullement préjudice à l'art, et qu'à la sécheresse de nos observations d'hôpital M. Bourget a le grand talent de substituer un de ces récits vivants, dramatiques dans leur raccourci, qui nous « poignent » bien autrement que des dissertations pédantes.

Et notez, en outre, que M. Bourget est au courant des tout derniers travaux de la médecine mentale ; ceux de FREUND, notamment, luisont familiers. Mais quel relief il sait leur donner, en les clarifiant dans cette langue sobre et imagée, qui est sa marque !

Quelle bonne fortune pour un Régis, pour un DUPRÉ, d'avoir un pareil interprète ! Et quel élève leur fit plus d'honneur, que cet académicien notoire, qui, resté étudiant, se mêle aux étudiants, ses cadets, sur les bancs des amphithéâtres de nos écoles et de nos hôpitaux !

Qu'il s'agisse du « délire, partiel et systématique » de M. Dupin, simulateur et mythomane à la fois, et que le médecin arrache « aux ravissements de sa chimère » ; ou du garçonnet Sosthène, encore un cas typique de mythomanie ; ou de la fugue impulsive du petit Etienne Le Clerc ; qu'il soit question de « ce type héréditaire, dont nous ne sommes qu'un moment » ; d'impulsions morbides comme la kleptomanie ; ou des « états seconds dans l'excitation alcoolique », comme le colonel Eberlé en offre un exemple si caractéristique, on sent M. P. Bourget « friand de ces curiosités médicales », qu'il analyse avec tant de finesse et de pénétration.

Cherche-t-il des faits de télépathie, qu'il considère, avec le professeur Richet comme scientifiquement établis, il ne nie rien *a priori*, estimant, avec Bossuet, que « le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses telles qu'on veut qu'elles soient, et non pas ce qu'on a vu qu'elles sont en effet ». La sincérité, la probité du savant, M. Bourget les possède à un degré éminent ; et c'est bien là, selon nous, le véritable esprit scientifique, et qui crée au maître de la psychologie moderne une place à part, presque unique en vérité, dans notre temps, et qui l'apparente dans le passé à un Shakespeare, à un Saint-Simon, à un Balzac. Quelle satisfaction est la nôtre, de l'enrôler dans cette phalange de cliniciens amateurs, qui compte déjà tant de noms glorieux et donnent tant de lustre à une profession parfois si âprement et injustement décriée !

A. C.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

## TABLE DES MATIÈRES (1920)

<b>A</b> badie (J.). . . . .	92	<i>Audition colorée</i> . . . . .	156
<i>Académie de médecine</i> (Littré, loué à l')., 10 ; — récompense de l'. 18 ; — présentation à l', 84, 370 ; — le centenaire de l'. . . . .	370	<b>Auguste</b> (César), hérédo-syphilitique. . . . .	323
<i>Académique</i> (Récompense), 18 ; — présentation, 84, 370 ; — statistique. . . . .	303	<i>Avaries</i> (Les) au cinéma. . . . .	238
<i>Accouchements</i> (Le premier manuel d'). . . . .	86	<i>Aviateurs</i> (Précautions pour les). . . . .	212
<i>Acupuncture</i> (L) chez les Chinois. . . . .	227	<i>Avortement</i> (La résistance de l'organisme après l'), 57. . . . .	279
<i>Age du bonze</i> . V. <i>Empreinte</i> .			
<b>Albalat</b> (Ant.). . . . .	315	<b>B</b> abonneix (Dr L.). . . . .	99
<b>Albarel</b> (Dr). . . . .	67	<i>Actériologie</i> (Origine du mot). . . . .	364
<b>Alibert</b> . . . . .	255	<i>Bains de mer</i> . V. <i>Céphalées</i> , — pendant la période cataméniale. . . . .	285
<i>Aliéniste</i> (L') du Kaiser. . . . .	21	<i>Ballons</i> (Applications à l'art de la guerre des). . . . .	44
<i>Alimentaire</i> (Une ressource), jusqu'ici perdue, 28. . . . .	377	<i>Bandits</i> (Deux) casqués. . . . .	204
<i>Allemande</i> (Une œuvre de guerre). . . . .	234	<b>Bar</b> (Paul). . . . .	279
<i>Allemands</i> (D'où vient le mot de « tête carrée », appliqué aux). . . . .	91	<i>Barbier</i> (Un singulier usage de). . . . .	220
<b>Alméras</b> (H. d'). . . . .	310	<b>Bargallo</b> (F.), 28. . . . .	122
<i>Ame</i> (L') féminine et la guerre. . . . .	310	<b>Barillet</b> (Dr Al.). . . . .	119
<i>Anglais</i> (Marat électrologiste, jugé par un). . . . .	213	<i>Baudelaire</i> , opiomane. . . . .	112
<i>Anniversaires</i> (Deux), 1814-1914 . . . . .	298	<b>Baudrand</b> (Dr G.). . . . .	60
<b>Apert</b> (Dr E.). . . . .	126	<i>Bavière</i> (L'homosexualité en). . . . .	370
<i>Apulée</i> (En lisant). . . . .	327	<b>Béranger</b> et le médecin, 74 ; — la calvitie de, 75 ; — réfractaire. . . . .	80
<i>Arc</i> (Jeanne d') devant la psychiatrie, 266 ; — les médecins de Jeanne d'. . . . .	268	<b>Berchon</b> (Dr). . . . .	248
<i>Armées</i> (Récupérés de la médecine aux). . . . .	189	<i>Bibliothèques de campagne</i> , 60. . . . .	189
<i>Art</i> (Rayons X au service de l'). . . . .	276	<b>Bilhaut</b> (Dr M.). . . . .	189
— et médecine, 72 ; — un cas de sexdigitation dans l'. . . . .	92	<b>Bing</b> (Dr Andre). . . . .	120
<i>Artério-sclérose et Diostéine Prunier</i> , 19. . . . .	270	<b>Biot</b> (Un mot de). . . . .	147
<i>Artiste</i> , médecin. . . . .	211	<b>Bitsakis</b> (Le Dr). . . . .	58
<i>Association</i> des médecins combattants. . . . .	143	<i>Blessures et blessés dans l'antiquité</i> , 87 ; — singulières, 120, 154. . . . .	219
<i>Athérome</i> expérimental et <i>Diostéine Prunier</i> . . . . .	206	<b>Blind</b> (Aug.). . . . .	310
<i>Aubigné</i> (Un passage de d') à expliquer. . . . .	25	<i>Boche</i> (Erudition), 21 ; — Garibaldi était-il. . . . .	26
<b>Audard</b> (Dr E.). . . . .	61	<i>Bolcheviste</i> (La médecine dans la Russie). . . . .	80
		<b>Bonnerot</b> (Jean). . . . .	157
		<b>Bonnette</b> (Dr P.), 44. . . . .	299
		<i>Bourbon</i> (Fénelon aux eaux de). . . . .	152
		<i>Boxe</i> et hypnotisme. . . . .	175
		<b>Boy</b> (Adrien-Simon), chirurgien, auteur de <i>Veillons au salut de l'Empire</i> . . . . .	139
		<b>Boyer d'Agen</b> . . . . .	218

<b>Bréau (Dr).</b> . . . . .	57	<b>Couffon (Dr Olivier)</b> . . . . .	119
<b>Buffon</b> (L'hygiène de l'esprit, d'après). . . . .	235	<b>Coulomb (R.)</b> . . . . .	220
<b>abanès (Dr)</b> , 125 et <i>passim</i> .		<b>Courgey (Dr)</b> . . . . .	242
<b>abrières</b> (Le remède du prieur de). . . . .	119	<b>Cresson</b> (Méfions-nous du). . . . .	208
<b>Caldine (D.)</b> , 28.	153	<b>Crouzel (Dr Ed.)</b> . . . . .	28
<b>Campagne</b> (La médecine à la). . . . .	49		
<b>Cancer</b> et tourbe, 55, 188, — contagiosité du. . . . .	57	<b>Dauzat (Albert)</b> . . . . .	222
<b>Cathelin (Dr F.)</b> . . . . .	157	<b>Debrigode (Dr)</b> . . . . .	44
<b>Céphalées</b> et bains de mer. . . . .	56	<b>Delmas (Dr P.)</b> . . . . .	360
<b>Cérémonie</b> commémorative, en l'honneur des morts pour la patrie, 17 . . . . .	85	<b>Descartes</b> (Les pérégrinations posthumes de) . . . . .	365
<b>Chambre des députés</b> (Les médecins à la). . . . .	175	<b>Desessartz (Le Dr)</b> , précurseur de J.-J. Rousseau. . . . .	59
<b>Chantemesse</b> (En mémoire du Pr).	307	<b>Desourteaux (Dr Jean)</b> . . . . .	56
<b>Chanteurs</b> . V. <i>Tabac</i> .		<b>Destinées</b> (A quoi tiennent les). . . . .	54
<b>Chateaubriand</b> (Un médecin, bête noire de). . . . .	119	<b>Dioséine Prunier</b> et intoxication, 19 ; — et le fluor, 48 ; — et les praticiens, 107 ; — et les fibromes, 142, 301 ; — et cholestérité, 173 ; — athérome expérimental et, 206 ; — artéiosclérose et, 270 ; — la claudication intermittente des organes et la, 331 ; — dans la tuberculose. . . . .	368
<b>Chevrolet (Dr)</b> . . . . .	222	<b>Documentation scientifique</b> . . . . .	85
<b>Chimie</b> (Prix Nobel de). . . . .	83	<b>Dodeman (Ch.)</b> . . . . .	315
<b>Chinois</b> (L'acupuncture chez les).	227	<b>Doléris</b> . . . . .	280
<b>Cholériques</b> (Monnaies pour).	274	<b>Dover</b> (L'inventeur de la poudre de) . . . . .	202
<b>Cholestérité</b> et <b>Dioséine Prunier</b> .	173	<b>Droit béarnais</b> (Les notions médicales dans l'ancien) . . . . .	131
<b>Chronique bibliographique</b> , 29, 62, 123, 157, 190, 221, 255. . . . .	348	<b>Dubois (Comment mourut le cardinal)</b> . . . . .	213
<b>Cim (Albert)</b> . . . . .	187	<b>Dubousquet-Laborderie (Dr)</b> . . . . .	155
<b>Cinéma</b> (Le) dans l'enseignement de l'obstétrique, 116 ; — les avariés au, 238 ; — éducateur. . . . .	371	<b>Durodié (Dr)</b> . . . . .	218
<b>Claude Bernard</b> et Pasteur. . . . .	249	<b>Dufay (P.)</b> , 3. . . . .	37
<b>Clemenceau</b> a-t-il exercé la médecine ? 25 ; — la noblesse de.	286	<b>Dupin</b> (Ce que le Président pensait des hommes louche). . . . .	216
<b>Colt</b> (Influences, sur la flatulence, du). . . . .	9		
<b>Cottier</b> (La sépulture de), et les médecins inhumés dans les églises de Paris. . . . .	187	<b>Eloy (Dr P.)</b> . . . . .	63
<b>Collas</b> (Emile). . . . .	317	<b>Embaumement</b> mercuriel, à l'époque médiévale. . . . .	150
<b>Colomb (G.)</b> . . . . .	21	<b>Empreinte (L') digitale</b> , à l'âge du bronze. . . . .	91
<b>Comer</b> (L'expression) est-elle nouvelle dans certaines régions ? .	346	<b>Eon</b> (Un chevalier d'), anglais. . . . .	22
<b>Congrès</b> de Monaco, 84, 345 ; — permanent des abstinents prohibitionnistes français, 118 ; — XIV <sup>e</sup> , de médecine, 144 ; — d'histoire de la médecine. . . . .	211	<b>Errata</b> , 170. . . . .	352
<b>Coqueluche</b> (Un traitement abortif de la). . . . .	174	<b>Esculape</b> en jupons . . . . .	300
<b>Coryza</b> . V. <i>Fatigue</i> .		<b>Espagnols</b> (Voyage scientifique des médecins) à Paris. . . . .	179
<b>Corneille</b> (Les relations médicales des) . . . . .	72	<b>Estève (Louis)</b> . . . . .	349
<b>Cornilleau (R.)</b> , 172. . . . .	182	<b>Etats-Unis</b> (Médecin, candidat à la présidence de la République, aux) .	203
		<b>Etienne (Dr)</b> . . . . .	323
		<b>Etudiants</b> (La première maison des) . . . . .	181
		<b>Fagon</b> (Sa familiarité avec Louis XIV) . . . . .	51

## TABLE DES MATIÈRES

381

<b>Fagon</b> (Les descendants et les armoiries de). . . . .	308	<b>Hoover</b> (Herbert), docteur <i>honoris causa</i> . . . . .	147
<b>Fatigue</b> et Coryza. . . . .	242	<b>Hôpital</b> (L') gratuit et les ouvriers. . . . .	116
<b>Faure</b> (J.-L.). . . . .	279	<b>Hugo</b> (La folie d'Eug.), 3. . . . .	37
<b>Fauteuils</b> de malades (Origine des). . . . .	245	<b>Huile de foie de morue</b> (Centenaire de l'). . . . .	207
<b>Fénelon</b> aux eaux de Bourbon. . . . .	152	<b>Hustin</b> (A.). . . . .	158
<b>Fibromes</b> et <i>Dioséine</i> <i>Prunier</i> , 142.	301	<b>Hydropathes</b> (Les médecins chez les). . . . .	11
<b>Fièvre</b> quarte (La) et le quinqua, 216.	347	<b>Hygiène</b> de l'esprit, d'après Buffon, 235 ; — ministère de la santé publique et de l', 118. . . . .	254
<b>Flatulence</b> V. <i>Coit.</i> ; — de Frédéric le Grand. . . . .	355	<b>Hypnotisme</b> (L') et la boxe. . . . .	175
<b>Fluor</b> (Le) chez les êtres vivants. . . . .	48	<b>I</b> atrium (L') des médecins grecs. . . . .	86
<b>Foie gras</b> (Le) des Romains, 43 ; — des pâtés. . . . .	44	<b>Impératrice</b> (Accouchement de l'). . . . .	375
<b>Foujols</b> (Dr), médecin de Louis XVI. . . . .	57	<b>Index bibliographique</b> , 32, 62, 96, 127, 159, 224, 287. . . . .	351
<b>Foveau de Courmelles</b> (D'), 213.	254	<b>Inoculation</b> (La coiffure à l'). . . . .	272
<b>France</b> (Anatole), juge de Magendie. . . . .	91	<b>Internat</b> en pharmacie (fêtes du centenaire de l'). . . . .	211
<b>François</b> (Alexis). . . . .	191	<b>Interne</b> des hôpitaux de Paris, conseiller d'arrondissement de la Seine. . . . .	172
<b>Frédéric II</b> (Opinions, sur la politique, de). . . . .	60	<b>Institut</b> métapsychique, international. . . . .	47
<b>Frédéric le Grand</b> (La quarte de). . . . .	355	<b>Intelligence</b> et sénilité. . . . .	75
<b>Fromentin</b> (A propos du centenaire d'Eug.). . . . .	299	<b>J</b> acob (Dr C.). . . . .	95
<b>Gambetta</b> (Le mal mystérieux de). . . . .	333	<b>Jayle</b> (F.). . . . .	123
<b>Garibaldi</b> était-il Boche ? . . . . .	26	<b>Joyeux</b> (La mélancolie des). . . . .	212
<b>Gautier</b> (Armand). . . . .	340	<b>Juifs</b> (La prière des) de Metz. . . . .	346
<b>Gas asphyxiants</b> (Un curieux effet des), 76 ; — de guerre, 88 ; — dans l'antiquité, 281 ; — en 1666, 282 ; — chez les animaux. . . . .	282	<b>K</b> allontzi (E.). . . . .	281
<b>Généalogie</b> médicale (Problèmes de). . . . .	308	<b>Keats</b> (La maison du poète-pharmacien). . . . .	271
<b>Gens de lettres</b> (La propreté des). . . . .	215	<b>L</b> acassagne (Professeur). . . . .	30
<b>Géographique</b> (Origine d'un nom). . . . .	308	<b>Laënnec</b> (Editions étrangères de), 25, 253 ; — humaniste, 26 ; — comité, 82 ; — présenté au pape Pie VII. . . . .	149
<b>Gillard</b> (Ch.-François). . . . .	319	<b>Lahillonne</b> (D'), capitaine d'artillerie et médecin. . . . .	184
<b>Graphologie</b> et médecine. . . . .	18	<b>Lamartine</b> (La dernière maladie de), 99 ; — l'auriculaire gauche de. . . . .	106
<b>Grenier de Cardenal</b> (Dr) . . . . .	347	<b>Lamennais</b> , médecin. . . . .	372
<b>Grève</b> générale des pieds nickelés. . . . .	82	<b>Larger</b> (Dr René). . . . .	190
<b>Grossesse</b> . V. <i>Mélanodermie</i> . . . . .	285	<b>La Roncière</b> (Ch. de). . . . .	317
<b>Guébhard</b> (Roland). . . . .	285	<b>Laval</b> (Dr Ed.). . . . .	319
<b>Guerre</b> (Les prophéties de), 24 ; — applications des ballons à l'art de la, 44 ; — l'âme féminine et la. . . . .	310	<b>Lebeaupin</b> (Dr Alf.), 149, 245. . . . .	308
<b>Guillaume</b> (G.). . . . .	94	<b>Leblond</b> (Marius-Ary). . . . .	319
<b>Guillaume II</b> (L'aliéniste de). . . . .	21	<b>Lemaire</b> (Dr). . . . .	195
<b>Guyon</b> (Professeur). . . . .	342	<b>Le Goff</b> (Dr). . . . .	25
<b>Harpignies</b> (Les mots d). . . . .	61	<b>Lenotre</b> (G.). . . . .	29
<b>Henri II</b> (Un règlement de). . . . .	376	<b>Le Roy</b> (Un portrait d'Alphonse). . . . .	151
<b>Herbert Spencer</b> , sourd volontaire. . . . .	237	<b>Létienne</b> (A). . . . .	94
<b>Hérédité</b> morbide. . . . .	126		
<b>Histoire de la médecine</b> (Société d'), 14, 118 ; — congrès d', 211 ; — musée d'. . . . .	276		
<b>Honoraires</b> de médecins, 54. . . . .	377		

<b>Ligne</b> (Les idées médicales du prince de). . . . .	311
<b>Littré</b> , loué à l'Académie, 10 ; — une consultation de, 11 ; — la conversion de. . . . .	111
<b>Longévité</b> (Un secret de). . . . .	117
<b>Louis XIV</b> (La familiarité, avec Fagon, de). . . . .	51
<b>Louis XVI</b> (Un médecin de). . . . .	57
<b>Lourdes</b> (Un) oriental. . . . .	243
<b>Lucas</b> (Dr André). . . . .	57
<b>Lucien-Graux</b> . . . . .	106
<b>Lune</b> (La) et la santé, 119. . . . .	283
<b>Macrobite pas banal</b> . . . . .	236
<b>Magendie</b> , jugé par Anatole France. . . . .	91
<b>Magnan</b> (Dr A.). . . . .	27
<b>Maison médicale agenaise</b> , 144 ; — du médecin, vente de charité, 144 — médicale de Paris. . . . .	307
<b>Malades</b> (Origine des fauteuils de). . . . .	245
<b>Maladie. V. Vocations</b> .	
<b>Malaigne</b> , synonyme de syphilis. . . . .	310
<b>Malbec</b> (Dr). . . . .	220
<b>Maljean</b> (Dr). . . . .	163
<b>Marat</b> (Est-ce un descendant de), 28 ; — électrologue, jugé par un Anglais. . . . .	213
<b>Marche</b> (La) sur la pointe des pieds. . . . .	343
<b>Mariéjol</b> (Jean H.). . . . .	348
<b>Marmion</b> (Dr P.). . . . .	124
<b>Marvig</b> (Jeanne). . . . .	79
<b>Masson</b> (Dr J.-R.). . . . .	218
<b>Médaille jubilaire</b> . . . . .	247
<b>Médecin</b> dramaturge, 57, 172 ; — de Louis XVI, 57 ; — tête noire de Chateaubriand, 119 ; — Maillon du, 144 ; — de Marguerite de Valois, 150 ; — Canadien, grand recruteur de la milice canadienne, 182 ; — hôte de Robespierre, 187 ; — inventeur, 189 ; — candidat à la présidence de la République, aux Etats-Unis, 203 ; — artiste, 211 ; — rebouteur, 248 ; — romancier, 251 ; — Lamennais. . . . .	372
<b>Médecine</b> et graphologie, 18 ; — des praticiens, 19 et <i>passim</i> ; historique, premier cours, 20 ; — à la campagne, 49 ; — et art, 72 ; — au théâtre, 75 ; — dans la Russie bolcheviste, 80 ; — et droit, 133 ; — XIV <sup>e</sup> Congrès français de, 144 ; — en Nouvelle-Zélande. . . . .	332
<b>Médecins</b> (Les) chez les Hydropathes, 11 ; — noms donnés à des rues, de, 28, 154 ; — honoraires de, 54 ; — considérés comme ouvriers de santé, 115 ; — association des combattants, 143 ; — à la Chambre des députés, 175 ; — espagnols à Paris, 179 ; — au Salon, . . . . .	205
<b>Médecis</b> (Catherine de). . . . .	348
<b>Mélancolies</b> (Sur les) savoureuses. . . . .	78
<b>Mélanodermie</b> et grossesse. . . . .	372
<b>Ménétrier</b> (Dr). . . . .	120
<b>Menier</b> (Dr). . . . .	243
<b>Mérémée</b> (Le cinquantenaire de). . . . .	335
<b>Mignardot</b> (Dr). . . . .	346
<b>Mille</b> (Pierre). . . . .	316
<b>Ministère</b> de l'hygiène et de la santé publique. . . . .	118
<b>Miquet</b> (Dr Albert). . . . .	119
<b>Mnémotechnie</b> germane. . . . .	286
<b>Molinéry</b> (Dr), 57, 59, 149, 182, 186, 284. . . . .	310
<b>Molière</b> (A.). . . . .	232
<b>Monin</b> (Dr), 9, 25, 56, 88, 91, 189, 213, 215, 300, 327. . . . .	346
<b>Montaigne</b> et la politique, 59 ; — et les tanks. . . . .	60
<b>Mots</b> (Vieux) à expliquer. . . . .	119
<b>Mouchoir</b> (Le) des pestiférés, 56, 122	
<b>Moussault</b> (Dr L.). . . . .	286
<b>Nadaud</b> (G.), infirmier. . . . .	112
<b>Napoléon I<sup>er</sup></b> (Balance de pharmacie de). . . . .	237
<b>Napoléon II</b> (Dernières parolés de). . . . .	25
<b>Napoléon III</b> (La consultation de 1870 et l'opération de). . . . .	234
<b>Nass</b> (Dr L.). . . . .	158
<b>Natier</b> (Dr H.), 242. . . . .	286
<b>Nightingale</b> (Le centenaire de Florence). . . . .	303
<b>Nobei</b> (Prix) de chimie. . . . .	83
<b>Nom géographique</b> (origine d'un). . . . .	308
<b>Noury</b> (Dr P.). . . . .	92
<b>Nouvelle-Zélande</b> (La médecine en). . . . .	332
<b>O</b> bstétrique. V. Cinéma.	
<b>omelette</b> (Origine du mot). . . . .	275
<b>Ostéomalacie</b> (Une) historique. . . . .	346
<b>Pain</b> (Un amateur de). . . . .	50
<b>asteur</b> à Compiègne. . . . .	13
— et Claude Bernard. . . . .	249
<b>Pasteur</b> <b>Vallery-Radot</b> . . . . .	63
<b>Pathologie</b> historique (Cours de). . . . .	345
<b>Pélican</b> , instrument dentaire. . . . .	57
<b>Personnages célèbres</b> (Dernières parolés de). . . . .	122

<b>Peste</b> (Le deuxième centenaire de la de Marseille) . . . . .	336	<b>Récupérés</b> (Les) de la médecine aux armées. . . . .	189
<b>Pestiférés</b> (Le mouchoir des), 56 ; — la procession des, 56. . . . .	121	<b>Règles</b> (Influence d'une chemise propre sur les). . . . .	284
<b>Phocas</b> , . . . . .	281	<b>Regnault</b> (Dr Jules), 121. . . . .	227
<b>Phtiriasis</b> (La) et les grands hommes. . . . .	312	<b>Renaudet</b> (Georges). . . . .	218
<b>Pie VII</b> (Laënnec, présenté au pape). . . . .	149	<b>Rendu</b> (Dr Robert). . . . .	93
<b>Pieds</b> . V. <b>Marche</b> .		<b>Renseignements</b> (Petits), 47, 118. .	143
<b>Pierreuse</b> (Quelle est l'origine du mot). . . . .	347	<b>Revue biblio-critique</b> . . . . .	315
<b>Pinard</b> (P.). . . . .	279	<b>Richepin</b> (Jean), évadé de la médecine. . . . .	269
<b>Pineau</b> (Dr). . . . .	121	<b>Riches</b> (Les nouveaux). . . . .	275
<b>Plume</b> de prince. . . . .	22	<b>Robespierre</b> (Un médecin hôte de). . . . .	187
<b>Pluyette</b> (Dr). . . . .	73	<b>Rodocanachi</b> (E.). . . . .	62
<b>Pol-Vernon</b> (Dr). . . . .	300	<b>Röderer</b> . . . . .	122
<b>Police</b> (Souvenirs de). . . . .	171	<b>Roger</b> de Parme (Une anecdote sur). . . . .	232
<b>Politique</b> . V. <b>Frédéric II, Montaigne</b> .		<b>Romains</b> (Le foie gras des). . . . .	43
<b>Portrait</b> à rechercher. . . . .	152	<b>Rousseau</b> (J.-J.), précurseur de M. Wilson, 23 ; — origine des idées médicales de, 58 ; — Desselassart précurseur de. . . . .	59
<b>Pouls</b> remonté. . . . .	95	<b>Rues</b> (Noms de médecins, donnés à des). . . . .	154
<b>Pozzi</b> (Les collections du Dr). . . . .	180		
<b>Présent</b> (Le) dans le Passé. . . . .	43		
<b>Prince Impérial</b> (Comment nous aurions eu un), 241. . . . .	375		
<b>Pron</b> (L.), 9. . . . .	86		
<b>Propagande</b> universitaire, 14 ; — française à l'étranger. . . . .	179		
<b>Propreté</b> (La) des gens de lettres. . . . .	215		
<b>Prunier</b> (H.). . . . .	318		
<b>Proverbe</b> (Origine du) : « Les mèchants sont des buveurs d'eau ». . . . .	372		
<b>Psychiatrie</b> (Jeanne d'Arc devant la). . . . .	266		
<b>Psychologie</b> (Enseignement de la). . . . .	180		
<b>Psychologique</b> (Une grave erreur). . . . .	238		
<b>Pythagore</b> et les haricots. . . . .	244		
<b>Querelle d'Allemand</b> , 91. . . . .	217		
<b>Quinquina</b> (La fièvre quarte et le), 216. . . . .	347		
<b>Rabelais</b> médecin. . . . .	31		
<b>R</b> — (Quelques contenances de Caresmeprenant, dans l'œuvre de). . . . .	9		
<b>Ranby</b> (J.), chirurgien militaire anglais du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .	67		
<b>Rantzau</b> (La triste fin du maréchal de). . . . .	230		
<b>Raoux</b> (Dr). . . . .	195		
<b>Raphaël</b> (Le quatrième centenaire de la mort de). . . . .	308		
<b>Rats</b> (Mort aux). . . . .	111		
<b>Rayons X</b> au service de l'art. . . . .	339		
<b>Reber</b> (B.). . . . .	276		
	9		
	232		
		<b>Sablé</b> (Un homme). . . . .	153
		<b>Saint-Sulpice</b> (La confrérie de la Charité, dans la paroisse), au dix-septième siècle. . . . .	148
		<b>Salon</b> (Nos confrères au). . . . .	205
		<b>Samaritains</b> (Nos bons). . . . .	345
		<b>Sandwiches</b> (Pour deux). . . . .	304
		<b>Scythes</b> (La maladie des). . . . .	312
		<b>Ségard</b> (Dr Jean). . . . .	283
		<b>Sénilité</b> et intelligence. . . . .	75
		<b>Sensibilité</b> (Le clavier de notre), 259. . . . .	291
		<b>Sévigné</b> (M <sup>me</sup> de), la divine épistolière, 109 ; — l'avarie du marquis de, 163 ; —	
		<b>Sexdigitisme</b> (Un cas de) dans l'art, 92. . . . .	218
		<b>Sexe</b> (Le déterminisme du). . . . .	182
		<b>Sibuet</b> , médecin rebouteur. . . . .	248
		<b>Stalins</b> (G.). . . . .	152
		<b>Statistique</b> académique. . . . .	303
		<b>Superstitions</b> londoniennes, 117. .	220
		<b>Supplices</b> (Un nouveau jardin des). .	176
		<b>Syphilis</b> (L'ancienneté de la). . . . .	323
		— V. <b>Malaigne</b> .	
		<b>Tabac</b> (Le) et les chanteurs. . . . .	176
		<b>Table</b> des gravures. . . . .	384
		— des matières . . . . .	379
		<b>Taine</b> , historien physiologiste. .	330
		<b>Talleyrand</b> (Le diable boiteux). .	108
		<b>Température</b> (Moyen) rapide et original, pour prendre la du corps. .	118

<b>Terrier</b> (Dr). . . . .	184	<b>Vidal</b> (J.). . . . .	237
<b>Tharaud</b> (Jérôme et Jean). . . . .	221	<b>Vie</b> (Ligue pour la propagation de la). . . . .	42
<b>Théâtre</b> (La médecine au). . . . .	75	<b>Vieux-neuf</b> médical. . . . .	86
<b>Thèse</b> (Une soutenance de) médicale à Montpellier. . . . .	360	<b>Villechauvaix</b> (Dr). . . . .	285
<b>Top</b> (Dr G.). . . . .	192	<b>Villemain</b> (Le cinquantenaire de). . . . .	274
<b>Toraude</b> (L.-G.). . . . .	320	<b>Via</b> (In vino veritas). . . . .	140
<b>Torpille</b> (Invention, en 1666, de la). . . . .	282	<b>Vinache</b> (Dr Al.). . . . .	249
<b>Tombe</b> . V. <i>Cancer</i> .		<b>Virtuoses</b> infirmes. . . . .	95
<b>Treille</b> (Dr Alcide). . . . .	216	<b>Vocations</b> déterminées par la maladie. . . . .	347
<b>Tuberculeux</b> (Psychologie du). . . . .	222	<b>Voivenel</b> (Dr P.). . . . .	291
<b>Tuberculose</b> . V. <i>Dioseine</i> .			
<b>Tuffier</b> (T.). . . . .	280		
<b>Valois</b> (Le médecin de Marguerite de). . . . .	150	<b>Waitsen</b> (J.). et sa femme. . . . .	247
<b>Vergnes</b> (Dr). . . . .	25	<b>Wilson</b> (La journée du Président). . . . .	344
<b>Vérolés</b> (La messe des). . . . .	376	<b>Wilson</b> . V. <b>Rousseau</b> .	

## TABLE DES GRAVURES

<b>A</b> nimaux (Vapeurs empoisonnées, lancées par le moyen d'). . . . .	88	<b>I</b> atrium des médecins grecs. . . . .	86
<b>D</b> escartes. . . . .	367	<b>I</b> noculation (La coiffure à l'). . . . .	273
<b>F</b> agon, archiatre de Louis XIV, F 53 ; — un règlement de, 309.		<b>L</b> amartine (Un des derniers portraits de), 101 ; — le tombeau, à Saint-Point, de. . . . .	105
<b>G</b> autier (Le Professeur Armand). . . . .	341	<b>Le Roy</b> (Un portrait d'Alphonse). . . . .	151
<b>G</b> az (Gant ratatiné sous l'influence des asphyxiants). . . . .	77	<b>S</b> aint-Sixte (Deux aspects de la main droite de). . . . .	93
<b>G</b> uerre (Le repérage, par les rayons X, d'un projectile, sur un blessé de). . . . .	205	<b>S</b> évigné (Charles, marquis de), 165 — Henri, marquis de, 167 ; — Madame de, 167.	
		<b>T</b> hèse (Une soutenance de), dans la salle des Actes de la Faculté de médecine de Montpellier. . . . .	363

*Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.*

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

*Se méfier des imitations que son succès a engendrées*